Studia Artistarum
Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales

18

Studia Artistarum
Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales

Sous la direction de
Olga Weijers
Huygens Instituut
KNAW – La Haye

Louis Holtz
Institut de Recherche et d'Histoire des Textes
CNRS – Paris

Studia Artistarum

Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales

18

La *Clavis compendii* de Jean de Garlande

Edition critique, traduite et commentée

Elsa Marguin-Hamon

Archiviste-paléographe
Docteur en linguistique
Agrégée de lettres classiques

BREPOLS

© 2008 BREPOLS PUBLISHERS s.a., Turnhout
All rights reserved. No part of this publication may be reproduced,
stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means,
electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise,
without the prior permission of the publisher.

D/2008/0095/145
ISBN 978-2-503-53003-1
Printed in Belgium

Remerciements

L'achèvement de ce travail doit énormément aux conseils et aux corrections dont j'ai bénéficié tout au long de mes recherches. Je remercie à cet égard Irène Rosier-Catach qui a dirigé la thèse dont la présente édition est extraite, de même que Frédérique Biville qui a présidé le jury de soutenance, mais aussi Onno Kneepkens, pour m'avoir à cette occasion fait part de suggestions judicieuses, ainsi qu'Anne Grondeux.

A trois membres de ce même jury s'adresse à présent, et tout spécialement, ma reconnaissance.

A Bernard Colombat pour ses conseils de traduction toujours infiniment pertinents.

A Pascale Bourgain pour le très copieux lot de corrections et de suggestions qu'elle m'a fournies, sur l'édition comme la traduction de la *Clavis*.

A Louis Holtz enfin, pour ses relectures successives, son attention constante, le soin porté à la supervision de l'édition critique, de la traduction en regard, mais aussi des parties liminaires. Son soutien chaleureux durant ces dernières années a permis à cet ouvrage de voir le jour.

En mémoire
d'Albert Hamon, grammairien

Table

Remerciements p. I

Table p. III

Introduction p. V

La *Clavis compendii* et ses sources p. XLIII

Annexes. Le lexique garlandien en question p. XCVI

Réflexions sur l'emploi du terme *vox* dans la *Clavis compendii* p. XCVII

'Parties consignifiantes', 'consignification et 'signification' dans la *Clavis compendii* : flou terminologique et réalités doctrinales p. CIII

Jean de Garlande, *Clavis compendii*, édition critique et traduction p. 1
Table p. 2

Ratio edendi p. 12

Edition et traduction p. 13/13'

Indices p. 123

Bibliographie p. 147

Introduction

A la mesure d'une existence mouvementée, faite d'expériences personnelles et professionnelles diverses, l'œuvre littéraire, normative et théorique de Jean de Garlande a de multiples facettes. Le parcours de l'auteur contribue à éclairer certains aspects de sa production, et à mieux comprendre dans quelles conditions elle fut transmise. L'étude de la tradition manuscrite nous permet d'autre part d'identifier le contexte et les modalités de diffusion du texte de la *Clavis*, et d'émettre *ipso facto* des hypothèses concernant son impact en milieux scolaires. L'organisation générale du manuel fait l'objet, enfin, de questions auxquelles il importe de répondre afin de comprendre ce qui a pu motiver sa rédaction et le plan qu'il adopte.

1. Jean de Garlande et son œuvre

En l'absence de ressources documentaires permettant de retrouver sa trace, en Angleterre comme en France, diverses hypothèses ont eu cours, chez les bibliographes anciens, puis dans l'érudition mauriste, enfin parmi les quelques chercheurs à s'y être intéressés au XIX[e] siècle, concernant la vie et la production littéraire de Jean de Garlande. Une meilleure connaissance de son œuvre poétique et normative a permis plus récemment de recueillir les informations autobiographiques qu'il nous y avait laissées : se dessine alors avec plus de netteté le parcours professionnel et intellectuel de Jean de Garlande. [1]

1. 1. Rappels biographiques

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 967-968)
« Ginge l'épineuse me donna le jour, mais la populeuse
Paris m'a fait grandir ... »[2]

Ce passage de la *Clavis* nous rappelle que Jean de Garlande est né à Ginge, localité située dans le Berkshire[3], en Angleterre, près de Wantage Hundred.

Des informations comparables quant à sa vie et son parcours professionnel nous sont révélées par d'autres de ses écrits. Ainsi Paetow peut-il émettre l'hypothèse selon laquelle Jean serait arrivé à Paris, d'Angleterre, après le traité de Lambeth de 1217[4]. Cette hypothèse conforterait celle de la date supposée de naissance du poète, vers 1195, ainsi que la chronologie relative de son œuvre littéraire.

Si les textes de Jean nous apprennent qu'il étudia probablement à Oxford, et plus certainement sous l'égide d'un maître Jean de Londres[5], le cadre institutionnel au sein duquel

---

1 Cf. J. Bale, *Illustrium majoris Britanniae scriptorum summarium*, Ipswich, 1548 (repr. Oxford, 1902), p. 325 ; J. Pitseus, *Relationum historicarum de rebus anglicis*, Paris, 1619, p. 184 ; Boston de Bury (XV[e] s.), *Catalogus scriptorum Ecclesiae*, in T. Tanner, *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, Londres, 1748, p. XXXIII ; Dom Rivet, « Jean de Garlande, poëte et grammairien », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1733-1763 (repr. 1865), t. VIII, pp. 83-99 ; V. Le Clerc, « Jean de Garlande, poete et grammairien », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1847, t. XXI, pp. 369-372 ; T. Wright, *Essays on the Literature of England in the Middle Ages*, Londres, 1846, t. I, pp. 215-217; B. Hauréau, *Notices sur les œuvres authentiques ou supposées de Jean de Garlande*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. 27/2, Paris, 1879 ; L. J. Paetow (éd.), *Morale scholarium... with an introduction on the life and works of the author...*, Berkeley, 1927; A. Saiani, « L'*Epithalamium beate Marie virginis* di Giovanni di Garlandia fra Dante e Alano », in *Quadrivium*, 21, 2 (1980), pp. 5-141 ; R. Bonvicino, « *Due lotrices* », in *Tragoedie latine nel XII° e XIII° secolo*, éd. F. Bertini, Gênes, 1994 – cf. introduction pp. 273-274 ; A. Grondeux A., E. Marguin, « L'œuvre grammaticale de Jean de Garlande (ca 1195-1272 ?), auteur, réviseur et glosateur. Un bilan », dans *Histoire Epistémologie Langage*, 21 (1999), pp. 133-163 ; E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie *de Jean de Garlande. Une grammaire versifiée du XIII[e] siècle et ses gloses*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum, Subsidia* 2), 2004, pp. 1-8.

2 « Gingia dumosa genuit me, sed populosa / Parisius fovit… »

3 Cf. R. Bonvicino, « Due lotrices … », pp. 273-274.

4 Cf. L. J. Paetow, *Morale scholarium*…, pp. 100-106.

5 Cf. L. J. Paetow, *loc. cit.*

il vint, sans doute, étudier puis enseigner à Paris nous est inconnu. Il est pourtant probable que Jean exerçait une activité pédagogique en 1229 quand la grande grève de l'Université aboutit à la *dispersio studiorum*. Il serait, sans cela, difficilement explicable que le légat du pape Elie Guarin et l'abbé de Grand-Selve l'eussent choisi pour venir à Toulouse occuper la première chaire de grammaire de la nouvelle université[6].

L'aventure toulousaine suscite au départ l'enthousiasme de Jean, qui rédige probablement à cette occasion la « lettre-prospectus », que conserve son poème intitulé *De Triumphis Ecclesie*[7], de la nouvelle université, vantant les mérites de l'institution, la liberté d'enseigner qui y prévaut (par opposition à l'université de Paris bien sûr). Cependant, la situation s'envenimant sous la pression des tensions politico-religieuses ambiantes, et les salaires des enseignants ne leur étant plus payés, Jean quitte Toulouse, et après maintes péripéties sur le chemin du retour, revient à Paris en 1232. Là encore, aucune précision ne nous est connue concernant le cadre dans lequel il exerce à nouveau son métier d'enseignant. Tout ce que l'on sait grâce à l'œuvre même de Jean est qu'il tente alors d'établir, voire de resserrer des liens avec les docteurs de l'époque, notamment Gautier de Château-Thierry, comme l'indiquerait (mais l'identification de ce Gautier n'est pas absolument certaine) la dédicace finale de l'*Ars lectoria Ecclesie*[8]. D'autre part, la glose d'un des manuscrits de ce même traité nous apprend qu'un des premiers témoins, nommé α et aujourd'hui perdu, du texte, fut attaché, « in catenis », à Paris, sur l'autel de la Vierge de l'église Saint-Julien, soit très probablement Saint-Julien-le-Pauvre[9]. Or cette église servit très tôt aux réunions des docteurs de l'université, et son parvis était le lieu des *disputationes* de la faculté des arts. Tout cela constitue une série d'éléments permettant de supposer, sinon une participation directe de Jean à la vie du *studium* parisien, du moins sa volonté de s'y agréger d'une manière ou d'une autre, à la faveur peut-être de cadres pré-collégiaux où il aurait été intégré.

Cependant seuls des éléments proprement doctrinaux de comparaison entre les traités de Jean et l'enseignement 'universitaire' de la grammaire à son époque nous permettraient de juger de la prégnance des idées universitaires en la matière dans l'œuvre garlandienne.

D'autre part, le *Morale scholarium*[10] mais également le *Commentarius*[11] donnent des indices laissant à penser que leur auteur effectue un voyage, voire un séjour en Angleterre, où il a peut-être exercé son activité pédagogique au service de quelque famille noble, autour de 1241.

Quant à la date de sa mort, traditionnellement fixée après 1272, à cause d'une mention contenue dans l'*opus minus* de Bacon (1272)[12], il est plus probable qu'elle est à situer entre 1252 et 1270, l'opinion garlandienne ayant pu être rapportée de mémoire par Bacon. Dans tous les cas, la production littéraire de Jean semble marquer un coup d'arrêt après 1258, date supposée de rédaction de son dernier ouvrage datable, les *Exempla Honestae Vitae*[13].

---

6 Cf. A.-F. Gatien-Arnoult, « Jean de Garlande, docteur-régent de grammaire à l'université de Toulouse de 1229 à 1232. - quatrième leçon du cours de philosophie faite le 9 janvier 1866. », dans *Revue de Toulouse, livraison du 1er février 1866*, Toulouse, 23 (1866), 22 pp. ; Y. Dossat, « Les premiers maîtres à l'Université de Toulouse : Jean de Garlande, Hélinand », dans *Les Universités du Languedoc au XIIIe siècle. Cahiers de Fanjeaux* 5, 1970, pp. 179-203.

7 Cf. T. Wright (éd.), Londres, 1856, pp. 96-98, 99 ; H. Denifle, E. Chatelain (éd.), *Chartularium Universitatis Parisiensis*, Paris : Delalain, 1889-1897, t. I (1887), pp. 129-131, 135.

8 Cf. E. Marguin-Hamon (éd.), *L'*Ars lectoria Ecclesie…, p. 299.

9 MS Londres, British Library 15832, glose *Ars lectoria Ecclesie* v. 1559 : « … apud sanctum Julianum Parysius, ante altare beate virginis Marie, quia ibi ligatur cathena <ferrata>, ne possit furari, et jacet in armario quodam. » Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie…, p. 89.

10 Cf. L. J. Paetow (éd.), *Morale scholarium…*, p. 250, v. 603-605.

11 Cf. T. Hunt (éd.), *Teaching and Learning Latin in Thirteenth Century England*, Cambridge, 1991, t. I, p. 204.

12 Roger Bacon, *Opera quaedam hactenus inedita*, éd. J. S. Brewer, Londres, 1859, t. I, p. 453.

13 Cf. E. Habel (éd.), in *Romanische Forschungen*, 29 (1911), pp. 131-154.

1. 2. L'œuvre

Plusieurs éléments de datation des nombreux textes attribués à Jean ressortent de l'œuvre même, nous permettant de dresser une chronologie relative de l'ensemble de la production garlandienne.

Son premier ouvrage connu et authentifié, et que l'on suppose avoir été écrit à Paris peu après la date supposée de son arrivée (ca 1217), s'intitule *Georgica spiritualia*, et constitue une tentative versifiée d'exégèse 'chrétienne' du texte de Virgile, insérée dans un court poème attribué à Gautier de Châtillon[14]. De quelques années postérieure, la *Parisiana Poetria*[15] (ca 1225), composée elle aussi, comme son nom l'indique, à Paris, est également marquée par la tradition poético-rhétorique illustrée au siècle précédent par Mathieu de Vendôme et perpétuée au début du XIII[e] siècle par Geoffroy de Vinsauf[16].

C'est avec le *Dictionarius*[17] que se révèle véritablement l'intérêt de Jean pour l'explication lexicographique et l'étymologie. Le traité lui-même, dictionnaire thématique inspiré de ceux que rédigèrent au siècle précédent Adam du Petit-Pont puis Alexandre Nequam[18], est probablement datable de 1227-1229, et les gloses de la période toulousaine, soit 1229-1232[19].

A la même époque, Jean se lance dans une entreprise littéraire au long cours, intitulée, car elle développe sur le mode épique l'apologie de l'idée de croisade, *De Triumphis Ecclesie*[20]. Commencé avant Toulouse, ce très long poème en distiques s'achève en 1252 et constitue un témoignage précieux concernant l'histoire de son temps, mais aussi celle de l'auteur.

Les œuvres grammaticales **au sens strict** (c'est-à-dire non lexicographiques) forment sans doute l'essentiel de l'activité littéraire de Jean à son retour de Toulouse (1232) et jusqu'en 1234. C'est ce que nous indiquent du moins maints indices contenus dans l'*Ars lectoria Ecclesie* et dans ses gloses, pour celles attribuées à Jean lui-même[21]. Sont ainsi datables, dans l'ordre, de cette période : les commentaires sur le *Doctrinale* et le *Grecismus*[22], base vraisemblable de la réflexion garlandienne en matière de théories grammaticales, le *Compendium grammatice*[23], la *Clavis compendii*, puis l'*Ars lectoria Ecclesie* (1234) et ses gloses[24].

---

14 Cf. E. F. Wilson, « The *Georgica Spiritualia* of John of Garland », in *Speculum*, 8 (1933), spéc. pp. 358-361.

15 Ed. et trad. T. Lawler, New Haven-Londres, 1974. Et, pour les quelque 200 vers présentant un exemple de poème tragique, cf. R. Bonvicino, « Due lotrices », pp. 273-321.

16 Cf. E. Faral, *Les arts poétiques du XII[e] et du XIII[e] siècle*, Paris (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes* 238), 1924, pp. XI-XVI.

17 Jean de Garlande, *Dictionarius*, éd. A. Scheler, in *Lexicographie latine du XII[e] et du XIII[e] siècles*, dans *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, 6 (1865), p. 43-49, 142-162, 287-321, 370-379 ; T. Hunt, *Teaching and Learning Latin ...*, t. I, pp. 191-203.

18 Cf. A. Scheler (éd.), in *Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.* 8 (1867), pp. 76-93 ; id. (éd.), in *Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.* 7 (1866), pp. 60-74, 155-173.

19 Cf. M. Colker, « New evidence that John of Garland revised the *Doctrinale* of Alexander de Villa Dei », in *Scriptorium*, 28 (1974), pp. 68-71, spéc. pp. 70-71.

20 Cf. T. Wright (éd.), Londres, 1856.

21 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 61-94.

22 Cf. D. Reichling (éd.), *Das Doctrinale des Alexander de Villa Dei*, Berlin (*Monumenta Germaniae Paedagogica* 12), 1893, pp. CXXVII-CXXVIII ; M. Colker, « New evidence ... », pp. 68-71; A. Grondeux, « La tradition manuscrite des commentaires au *Graecismus* d'Evrard de Béthune », in M. de Nonno, P. de Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Traditions of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance...*, Cassino, 2000, pp. 499-531 ; A. Grondeux, E. Marguin, « L'œuvre grammaticale de Jean de Garlande (ca 1195-1272 ?), auteur, réviseur et glosateur. Un bilan », dans *Histoire Epistémologie Langage*, 21/1 (1999), pp. 133-163 ; A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune à travers ses gloses. Entre grammaire positive et grammaire spéculative du XIII[e] au XV[e] siècle*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 8), 2000, pp. 59-76.

23 Cf. T. Haye (éd.), *Iohannes de Garlandia,* Compendium grammatice, Cologne-Weimar-Vienne, 1995.

24 Cf. E. Marguin-Hamon (éd.), *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 6-12.

En outre, l'épilogue de l'*Ars lectoria Ecclesie* permet en les citant de dater d'avant 1234 un certain nombre d'autres œuvres, tel l'*Epithalamium Beate Marie Virginis*[25], ou les *Integumenta Ovidii*[26].

La suite (après 1234) de l'œuvre est marquée par une grande variété de centres d'intérêt, sans que l'auteur revienne à la grammaire *stricto sensu*. Ainsi rédige-t-il après 1241 un traité moralisant à l'usage des maîtres et des écoliers, intitulé *Morale scholarium*, qui déplore les mauvaises manières généralisées dans les écoles. Puis, en 1246, il conçoit un volet complémentaire, et de facture semblable, à son *Dictionarius*, intitulé *Commentarius*, susceptible de fournir le lexique, non plus propre à décrire la vie courante, mais les mœurs et modes de vie de l'aristocratie et du clergé. A peu près contemporain (1245), le *De Mysteriis Ecclesie*[27] est un traité versifié sur la symbolique des lieux de culte et de la liturgie, qui manifeste encore une fois l'éclectisme, la curiosité polymorphe de son auteur. Figurent enfin, parmi les dernières œuvres datables de Jean de Garlande, son poème marial, *Stella Maris* (ca 1248-1249)[28], ainsi que son court poème rhétorico-moral intitulé *Exempla honestae vitae*[29], dont l'éditeur va jusqu'à repousser la date supposée de rédaction autour de 1257-58.

Il demeure quelques œuvres douteuses, ou de datation impossible. Mettons ici de côté la possible identité de Jean de Garlande poète et grammairien avec un musicien du même nom, auteur de deux traités, *De plana musica* et *De mensurabili musica*, probablement rédigés entre 1220 et 1270[30]. Dans la première catégorie figure essentiellement le *Distigium* ou *Cornutus vetus*[31], traité lexico-moral alternant distiques et commentaires. Peut-être le *Merarium*[32], lexique de termes *exotiques* (rares) est-il également à ranger parmi ces *dubia*. En revanche, il faut sans doute rejeter, comme pseudo-garlandiens, les *Aequivoca*[33] *et Synonyma*[34] en vers, pour n'accepter comme plausiblement authentique que le traité d'homonymes intitulé *Tractatus de aequivocis* par G. L. Bursill-Hall[35]. L'*Unus omnium*[36] est plus probablement une œuvre à attribuer sans trop d'hésitations à Jean, mais là encore, aucun élément ne permet de le situer chronologiquement au sein de l'œuvre, littéraire ou normative. Ces attributions résultent la plupart du temps de la présence dans les manuscrits de mentions extra-textuelles, dues au copiste, mais aussi, et plus sûrement, de rapprochements avec les œuvres authentiques établis sur la base d'éléments formels divers : style, nature et mode de rédaction des gloses, citations 'internes' (c'est-à-dire mentions précises de passages extraits d'œuvres

---

25 Cf. A. Saiani (éd.), L. I-II, Bologne, 1965 ; L. IV-V, Bologne, 1967 ; L. III Bologne, 1970 ; L. VI, Bologne, 1972 ; id. (éd.), *Il prologo dell'Epithalamium di Giovanni di Garlandia*, in *Quadrivium*, 6, 2 (1964) ; id., « L'*Epithalamium* ... », pp. 5-141.

26 Cf. F. Ghisalberti (éd.), Milan-Messine, 1933.

27 Cf. Ewald Könsgen (éd.), *Iohannes de Garlandia* Carmen de misteriis Ecclesie, Leyde : Brill (*Mittellateinische Studien und Texte* 22), 2004.

28 Cf. E. F. Wilson (éd.), *The 'Stella maris' of John of Garland*, Cambridge Mass., Mediaeval Academy of America, 1946.

29 Cf. E. Habel (éd.), p. 131-154.

30 Cf. W. G. Waite, « Johannes de Garlandia, poet and musician. » in *Speculum*, 35 (1960), pp. 179-195.

31 Cf. E. Habel (éd.), *Der Deutsche Cornutus* I. Teil. *Der Cornutus des Johannes de Garlandia...*, Augsbourg, 1908, pp. 23-28. Sur les arguments en faveur d'une possible attribution du traité à Jean de Garlande, cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 84-86.

32 Cf. T. Hunt (éd.), in *Teaching and Learning Latin ...*, t. I, pp. 349-368.

33 Cf. T. Hunt (éd.), in *Teaching and Learning Latin ...*, t. I, pp. 138-139.

34 *Synonyma*, éd. *P.L.*, t. 150, col. 1577-1590 ; M. Kurz (éd.), in *Jahrbuch der KK Staatsgymnasium im IX. Bez. In Wien*, Vienne, 1884-1885.

35 Cf. G. L. Bursill-Hall, « Johannes de Garlandia – Forgotten Grammarian and the Manuscript Tradition », in *Historiographia Linguistica*, 3, 2 (1976), pp. 155-177.

36 Cf. T. Hunt, « Les gloses en langue vulgaire dans les manuscrits de l'*Unus omnium* de Jean de Garlande », dans *Revue de linguistique romane*, 43 (1979), pp. 662-668 ; id. (éd. part.), in *Teaching and Learning Latin ...*, 1991, t. I, pp. 395-399.

authentiques), *corpus* de références plus largement[37]. L'œuvre proprement grammaticale comporte également des caractéristiques auxquelles la *Clavis* n'échappe pas. Elles se résument pour l'essentiel, d'une part, à la forme métrique, dont les contraintes influent sur la langue et la syntaxe utilisées, d'autre part à la présence, certes plus ou moins forte, de gloses au sein des manuscrits, puis à la prégnance des références aux auteurs classiques. Plus largement, Jean de Garlande tient à manifester son érudition dans l'usage qu'il fait de ses sources poétiques et dans le maniement d'un vocabulaire, littéraire ou technique, recherché voire rare. Notons enfin l'engagement qu'affiche Jean de Garlande, dans la *Clavis*, en faveur d'un certain nombre de 'combats intellectuels' de son époque.

1. 3. Caractéristiques de l'œuvre grammaticale décelables dans la *Clavis*

On retrouve dans la *Clavis compendii* divers éléments qui caractérisent et singularisent l'ensemble de la production grammaticale due à l'auteur, soit : des contraintes métriques qui justifient un certains nombres de trouvailles lexicales et syntaxiques, un goût prononcé pour les citations, d'auteurs classiques essentiellement, une tendance forte aux digressions poétiques enfin.

Les traités de grammaire de Jean – il n'est pas question ici de ses commentaires sur le *Doctrinale* et le *Grecismus* – ont en effet pour caractéristique formelle commune, avant tout, et ce conformément à une tendance marquée dans le domaine grammatical depuis le tournant des XII^{e}-XIII^{e} siècles, d'être rédigés en hexamètres[38].

Ce parti pris formel n'est pas sans conséquences sur l'usage qui est alors fait dans ces traités de la terminologie grammaticale. Ainsi, certains termes sont incompatibles avec le schéma métrique adopté, ce qui entraîne, comme l'a bien montré Bernard Colombat[39], des torsions, plus ou moins évidentes à résoudre, du vocabulaire consacré, voire des tics de rédaction caractéristiques. L'usage de l'apocope, en particulier dans des vers mnémotechniques récapitulant des notions grammaticales censément connues du lecteur, offre de nombreux avantages dans ce contexte.

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 122-125)
« Ysidorus dicit partes triginta resultant
grammatice, quas sillabicis his vocibus audis :
vox ar. et in., par. or., lit., sil., pe., ac., or., po., no., ana.,
eht., glo., di., bar., so., me., sce., tro., metrum, pro., fabula et histo. »
« Isidore dit que trente parties relèvent
de la grammaire, et tu en entends l'abréviation syllabique :
la voix articulée et inarticulée, les parties de l'énoncé, la lettre, la syllabe, les pieds, l'accent,
[l'énoncé, les pauses, le nom, l'analogie,
l'étymologie, la glose, les différences, le barbarisme, le solécisme, le métaplasme, les
[schèmes, les tropes, le mètre, la prose, la fable et l'histoire. »

En outre, dans la *Clavis*, les contraintes de l'hexamètre justifient l'usage de périphrases, soit, souvent, de subordonnées dont le verbe est parent, étymologiquement, de la notion dont il est question. Ainsi l'*evocatio*, terme crétique (longue – brève – longue), et donc inadapté à la

---

37 Cf. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 79-86.

38 Sur les diverses raisons, affichées ou supposées, de cet engouement pour le vers dans la littérature normative fin XII^{e}-début XIII^{e} siècle, cf. B. Roy, P. Zumthor, *Jeux de mémoire : Aspects de la mnémotechnie médiévale*, Montréal-Paris, 1985, pp. 133-148, spéc. p. 143 ; V. Law, « Memory and the Structure of Grammars in Antiquity and the Middle Ages », in M. de Nonno, P. de Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*, Cassino, 2000, pp. 9-58, spéc. pp. 39-44 ; ead., « Why write a verse grammar ? », in *Journal of medieval latin*, 9 (1999), pp. 46-76.

39 Cf. B. Colombat, *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'âge classique*, Paris, 1999, pp. 615-616. La plupart des déformations, « us et abus » de langage décrits par B. Colombat, *op. cit.*, pp. 615-618, concernant le *Doctrinale*, mais aussi des traités postérieurs comme ceux de Nebrija ou Valla, se retrouvent dans la *Clavis compendii* : « rectus » mis pour « nominativus », « mas, maris » pour « masculinum », *etc.*

forme des pieds de l'hexamètre, ce qui lui vaut d'être transformé par Evrard de Béthune en *evocitatio*, est-elle introduite, dans la *Clavis*, de la manière suivante :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 349) « Quando concipitur aut cum pars evocat… »
« Quand il y a conception ou évocation d'une partie par une autre … »
De même, ne pouvant, en raison de sa désinence, crétique, user du génitif *constructionis*, Jean emploie à nouveau la subordonnée au vers 1841 de son traité :
« quatuor exquirit species quo construo scema »
« le schème <de construction *sc.* par lequel je construis> recouvre quatre aspects »
N'étant pas tenu aux contraintes formelles rencontrées par Jean de Garlande usant de l'hexamètre dans son traité, nous avons choisi de restituer la notion, décrite au moyen d'un verbe dans ce genre de périphrases latines, par le substantif consacré, que les sources en prose manifestement utilisées par l'auteur emploient couramment.

A l'inverse, Jean sait recourir à des concepts qu'il va forger pour l'occasion ou à tout le moins exhumer d'un lexique inusité. Au vers 1803 par exemple, il use du substantif, rarissime, 'obliquatio' pour désigner le détournement, la torsion imposée au discours correct.
Sa ressource en matière syntaxique et lexicale, et l'aisance qu'il manifeste dans le maniement des vers lui permettent enfin de concilier au mieux la forme et le fond. Il sait ainsi ruser avec une métrique dont les contraintes pourraient à certains égards sembler rédhibitoires. Le jeu qu'il introduit sur le nom de Priscien dans la *Clavis* en témoigne. « Priscianus » n'est en principe pas assimilable par l'hexamètre.
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 711-712)
« 'Jugera' dat 'jugus' primo vel -rum, velut ipse
Prisci fert -anus, auctoribus approbat illud. »
« 'Jugus' donne 'jugera' au nominatif <pluriel>, de même que 'jugerum' <génitif> comme
Priscien lui-même le dit, et ce auteurs à l'appui. »[40]
La tmèse permet à Jean, ponctuellement, de repousser le problème métrique posé par le nom de sa source principale. Il s'inspire ce faisant du *Grecismus* d'Evrard de Béthune :
(Evrard de Béthune, *Grecismus* XIV, 3)
« Non quia sim Prisci dictis contrarius ani »
« non que je sois opposé aux propos de Priscien, »
Mais alors qu'Evrard de Béthune faisait cohabiter ce genre de procédé avec un emploi intempestif du nom « Priscianus » tel quel dans ses vers (hexamètres souvent faux de manière générale), Jean de Garlande cherche quant à lui à justifier étymologiquement l'abrègement de la première syllabe du nom, afin de pouvoir en user en toute légitimité :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 657-658)
« Sed quod corripitur 'Priscianus' forte stupescis :
a 'pretio' dictus, -e mutat in -i 'Priscianus'. »
« Mais tu t'étonnes de ce que l'on abrège l'-i du nom 'Priscien' :
'Priscianus' vient de 'pretio' ['prix'], l'-e d'origine se changeant en -i. »

Les ressources stylistiques, lexicales ou syntaxiques que Jean de Garlande met en œuvre pour n'être pas prisonnier de la forme qu'il adopte sont remarquables : elles soumettent le vers, bien souvent, à de savants jeux d'enjambements qu'ignoraient assez largement les grammaires d'Alexandre de Villedieu et d'Evrard de Béthune.
D'autre part, et en partie à cause de ce choix stylistique qui contraint les auteurs à des raccourcis[41], des ellipses parfois nuisibles à la compréhension immédiate du texte, ces traités sont généralement glosés (dans des proportions diverses selon les œuvres, et souvent au *pro*

40 Priscien, *I. G.* VII, 24, 25 (éd. *G. L.* II, p. 306, 21, p. 307, 27-29).

41 B. Colombat, *La grammaire latine en France…*, p. 618, souligne l'aspect « extrêmement <concis> » de ces grammaires versifiées, tout en rappelant la raison principale de leur survie (leur renaissance ?) à l'époque moderne, à savoir la nécessité ressentie par les pédagogues de fixer un texte qui, contrairement à la prose, ne soit pas soumis à variations (*op. cit.* , p. 614).

rata de l'importance de leur tradition manuscrite). Dans ces gloses, dont une part revient sans doute, comme cela a été montré pour les gloses de l'*Ars lectoria Ecclesie*, à l'auteur lui-même[42], et qui se répartissent entre gloses interlinéaires (pour la compréhension immédiate des vers), et gloses marginales (conçues davantage pour approfondir le sens du texte), s'intègrent divers éléments :

- explications étymologiques, lexicographiques, voire morphologiques ;
- citations d'auteurs, la plupart du temps classiques, voire d'autorités grammaticales (Donat essentiellement, pour ce qui est des 'citations identifiées' par le glosateur lui-même) ;
- développements théoriques plus importants (véritables commentaires sur le texte), au cours du texte, mais aussi en introduction de celui-ci (ces commentaires peuvent alors prendre la forme de prologues[43]), ou en épilogue[44].

Les gloses, on l'a dit, mais aussi les textes mêmes des traités grammaticaux sont marqués par une assez forte prégnance des classiques. La *Clavis compendii* ne dément pas cette tendance. En effet, hors quelques rares recours à des textes littéraires modernes (une bribe d'hymne d'Adam de Saint-Victor, un vers de l'*Alexandréide* de Gautier de Châtillon, une allusion à l'*Anticlaudianus*...), et sans compter les références nombreuses au *Doctrinale* et au *Grecismus*, le *corpus* des auteurs cités dans le traité est composé essentiellement de classiques. La palme revient à Virgile, dont l'œuvre fait l'objet de 33 citations, 15 étant issues de l'*Enéide* et 11 des *Géorgiques*. Après quoi vient Ovide, avec 27 citations dont 12 des *Métamorphoses* et 7 des *Fastes*. En troisième position figure Horace, avec 14 citations, soient, notamment, 5 extraits des *Epîtres* et 6 des *Satires*. Il faut noter qu'il s'agit là de textes non « catoniens » au sens où les définissait M. Boas. Rappelons en effet que les *libri catoniani*[45], *corpus* d'auteurs latins classiques ou tardo-antiques voire carolingiens, se constituaient, à partir du XI^e^ siècle, autour des *Disticha* du Pseudo-Caton et des *Ecloga* de Theodulus, auxquels venaient s'ajouter les *Fables* d'Avien, les *Elégies* de Maximien, le *De Raptu Proserpinae* de Claudien, l'*Achilléïde* de Stace, puis les *Satires* de Perse. Or dans la *Clavis* ces textes ne sont représentés, lorsqu'ils le sont, que de manière très marginale : Caton est cité une fois, Theodulus ne l'est jamais, non plus qu'Avien et Maximien. Le *De raptu* fait l'objet quant à lui de quatre citations, pour une seulement de l'*Achilléïde* de Stace tout comme des *Satires* de Perse. En revanche, viennent en bonne place dans la *Clavis* deux textes non catoniens, à savoir la *Pharsale* de Lucain (10 citations) et dans une moindre mesure les *Satires* de Juvénal (6 citations). Notons concernant ces deux œuvres ainsi que celles de Virgile, Ovide et Horace évoquées plus haut que nous avons affaire là à un *corpus* d'auteurs dont la lecture est plus difficile que celle des textes catoniens, et par conséquent réservée sans doute à des élèves plus avancés en âge et en instruction que ceux auxquels s'adressaient les *libri catoniani*[46]. Il nous a été ailleurs donné de montrer que ces textes 'catoniens', lorsqu'ils étaient transmis avec des ouvrages grammaticaux, côtoyaient des traités de niveau assez élémentaire (Donat mineur, glossaires, ouvrages lexicographiques, de Jean de Garlande ou d'autres auteurs). Or la *Clavis compendii*, comme l'*Ars lectoria Ecclesie* du même auteur, sont des traités d'accès plus difficile, et ce second traité, d'une part, n'est que très marginalement transmis avec des textes catoniens, et d'autre part confirme les statistiques

---

42 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 80-82.

43 Sur l'élaboration de prologues au sein des commentaires marginaux, leurs origines et leur évolution, cf., pour le *Grecismus*, A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune*..., pp. 123-190.

44 Le manuscrit A de la *Clavis* présente une forme d'épilogue, *cf. infra*.

45 Cf. M. Boas, « De librorum catonianorum historia atque compositione », in *Mnemosyne*, 42 (1914), pp. 17-46 ; T. Hunt, *Teaching and Learning Latin* ..., t. I, pp. 66-79.

46 Cf. E. Marguin-Hamon, « Tradition manuscrite de l'œuvre de Jean de Garlande », dans *Revue d'Histoire des Textes* nouvelle série 1 (2006), pp. 189-257, spéc. pp. 249-251.

évoquées ailleurs concernant l'origine des citations littéraires dont use Jean de Garlande[47]. Le contenu des manuscrits de la *Clavis compendii* fera plus loin l'objet d'une étude approfondie. Il faut d'ores et déjà noter, cependant, que l'ensemble des liens, internes ou externes, qu'il entretient avec les auteurs classiques, concourt à l'idée qu'il relève d'un niveau d'enseignement de la grammaire intermédiaire voire supérieur, certainement pas en tout cas élémentaire.
En ce qui concerne les références scripturaires, notons que, si le *Cantique* n'est cité qu'une fois, cette mention fait cependant écho à la prédilection ailleurs affichée par Jean pour ce texte, et dont témoigneront l'*Ars lectoria Ecclesie* et ses gloses[48].

Enfin, des éléments lexicaux et stylistiques caractérisent particulièrement bien le vers garlandien. Mentionnons d'abord une certaine emphase métrique et verbale, qu'accompagne une prédilection particulière pour les formes lexicales inusitées et les ruptures de rythme[49]. Le goût de Jean pour les mots rares se révèle en outre dans les chapitres proprement lexicographiques de l'œuvre, dans les *différences* que Jean introduit – il est au reste parfois le seul à le faire – entre des termes presque homonymes. Ainsi en va-t-il de *collobia* (vêtements) et *collibia* ('vils cadeaux'), au vers 2236, termes rares et qu'il est le premier à distinguer. Un index en fin de volume rassemble ce lexique.
L'érudition garlandienne se révèle aussi dans les exemples poétiques qu'il forge très probablement lui-même, à seule fin de varier le cours de son traité tout en offrant des exemples illustrant adéquatement les règles édictées. Un simple cas orthographique prend ainsi, aux vers 542-552, l'ampleur d'un chant allégorique concernant l'arbre, le bois de la croix, symboles permettant d'associer la figure du Christ à celle de la Vierge à laquelle Jean rend un culte fidèle d'un ouvrage à l'autre. Outre la virtuosité poétique qu'il entend ici manifester, Jean fournit par ces digressions à son lecteur l'occasion d'une pause studieuse entre deux chapitres grammaticaux.

Autre caractéristique de l'œuvre : le goût prononcé de Jean de Garlande pour la diatribe (contre la décadence des modernes, en faveur d'une reviviscence des grands modèles[50]). Celle-ci, dans la *Clavis*, prend un tour très actuel. En effet, Jean y égratigne ouvertement les institutions urbaines (parisiennes) et royales :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 752-761)
« Du lieu où furent composés ces écrits et de la malignité du monde
Cela je te l'ai écrit à Paris, ville dont l'état,
si tu veux le savoir, est mauvais et pire qu'un chemin de traverse dans la forêt.
Pendant que le zèle royal vend le droit aux prévôts,
le sang répandu dans la ville est vendu à l'encan à des hordes de larrons.
Nos docteurs, si habitués à critiquer les petits,
qu'ils s'attaquent aux grands, que j'estime pires.
Qu'ils reprennent les rois habitués à pervertir les lois,
qu'ils blâment les seigneurs des terres comme le menu peuple.
L'augmentation du pain ne respecte pas le prix de l'annone,
puisque la justice des rois est légère et vaine. »[51]

---

47 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 50-51 ; *ibid.* pp. 115-116.

48 Jean de Garlande, *Ars lectoria Ecclesie*, v. 21 et gloses, éd. E. Marguin-Hamon, pp. 208-208' ; v. 894-896 et gloses, éd. pp. 261-261'.

49 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 128-132.

50 Cf. E. Marguin-Hamon, *op. cit.*, p. 8.

51 **« De loco ubi hec sunt composita et malitia mundi /** Hec tibi Parisius scripsi, cujus status urbis / quem vis scire malus, et silve tramite pejor. / Prepositis jura dum vendit regia cura, / latronum turbis venundatus est cruor urbis. / Nostri doctores, qui corripuere minores, / carpant majores, quos estimo deteriores. / Corripiant reges solitos pervertere leges, / terrarum dominos castigent sicut et imos. / Annone pretium non respicit auctio panis, / regum justitia quoniam levis est et inanis. »

Le ton général adopté ici, et que Jean scande par un recours, certes irrégulier, à la rime léonine et finale, est, on le voit, particulièrement virulent et hostile au pouvoir séculier – accusé de détourner le droit[52], de livrer l'ordre public à l'arbitraire des édiles locaux, de ne pas faire respecter la réglementation des prix[53] –, ainsi qu'aux propriétaires laïcs. A cela, on peut invoquer pour cause le ressentiment encore vif des écolâtres à l'égard des autorités laïques qui provoquèrent la grève et la dispersion de 1229[54]. Jean s'inscrit là dans une tradition poétique contestataire qui n'est pas sans rappeler l'inspiration goliardique du siècle précédent[55], ou annoncer la bile lyrique d'un Rutebeuf.

Jean, enfin, est un poète, et en tant que tel a sur la société, les institutions publiques, et ses contemporains, une opinion personnelle qu'il a soin d'exprimer, en termes plus ou moins virulents, dans ses ouvrages y compris normatifs. Il s'agit là d'une empreinte commune qui contribue à rapprocher ses divers traités grammaticaux. Quelques 'figures' caractérisent ainsi, d'un traité à l'autre, l'esprit garlandien :

- la tendance à se présenter comme l'ultime défenseur des études, contre un enseignement abâtardi par ailleurs ;
- la prise à témoin d'un interlocuteur fictif, *tu*, *topos* poétique et didactique certes, mais renvoyant sans doute ici à un destinataire bien réel ;
- l'invocation à Dieu et ses saints comme légitimant un projet normatif.

Ces thèmes, largement présents dans l'*Ars lectoria Ecclesie*, le sont déjà dans les parties introductives, mais surtout dans l'épilogue de la *Clavis.*

Comme c'était en effet le cas dans l'*Ars lectoria Ecclesie*[56], l'épilogue du traité est l'occasion pour Jean de vilipender les mœurs de son temps. Il s'autorise alors de la Vierge pour s'ériger en censeur universel :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 2352-2375)
Mais tant qu'il me reste un souffle d'âme en mon corps
haletant, que je parvienne à dire les palmes virginales,
(…)
Mais l'honneur de l'éloquence s'effondre et, sur un signe de Pharaon,
le mâle expire, et vit la molle femelle.
Quoi d'étonnant ? La mâle vertu des auteurs vacille,
et comme une danseuse nue triomphe la frivolité du jeu,
après que notre barbarie excite au rire les ennemis.
Et bien que, chétif, je m'y oppose, en baissant mon humble tête,
je ne dissimule pas, par timidité,
ce que, sur demande, j'ai de longtemps réuni et relu à Paris,
comme le savent les docteurs en leur ordre vénérable. » [57]

Ce passage fournit également à Jean l'occasion de promouvoir son *Epithalamium Beate Virginis* et plus largement de donner son œuvre pour connue des docteurs de l'Université

---

52 Allusion, sans doute, aux rixes meurtrières qui opposèrent des étudiants aux sergents royaux et provoquèrent la dispersion de 1229. Cf. J. Verger, *Les universités au Moyen Age*, Paris, 1973, rééd. PUF « Quadrige », 1999, p. 33.

53 Les membres de l'université jouissaient alors de privilèges de taxation aboutissant au blocage des prix. Cf. J. Verger, *op. cit.*, p. 53.

54 Cf. J. Verger, *loc. cit.*

55 Cf. J. Verger, *Les universités au Moyen Age* ..., p. 55.

56 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 128-132.

57 « Sed quantum superest anime spirantis hanelo / corpore, virgeneas attingar dicere palmas, / (…) / Sed cadit eloquii decus, et nutu Pharaonis / masculus expirat et vivit femina mollis. / Quid mirum ? Virtus auctorum mascula marcet, / et quedam levitas ludit quasi ludia nuda, / postquam barbaries in risus excitat hostes. / Et quamvis parvus humili cervice relucter, / non hec abscondo velamine tecta timoris / Parisius quesita diu collecta relecta, / sicut doctorum novit venerabilis ordo. »

(« doctorum … venerabilis ordo », v. 2375). De même dédiera-t-il son *Ars lectoria Ecclesie* à un « Galterus » qui, soit Gautier Cornut soit Gautier de Châtillon, fut à l'évidence régent ou docteur de l'Université[59].
Jean se pose couramment comme un soldat du *studium*, dont les vertus viriles sont, dit-il, aux antipodes de la mollesse ambiante, tout comme la décadence de l'éloquence contraste avec un passé glorieux, mythique, que l'on ne devine ici qu'en creux. Cette décadence qui voit triompher la 'molle femelle' est le signe pour Jean de l'avènement de la barbarie (« barbaries »), sur laquelle règne Pharaon, exterminateur de la descendance mâle des Hébreux. Ce détail ajoute au propos la force du symbolisme biblique et contribue à servir la gloire du héros du *studium*, en armes, nouveau Moïse en quelque sorte, qu'est Jean. Sa poésie, même didactique, est donc bien toujours lieu de combats, de croisades[60], dans lesquels Jean s'engage radicalement, sans qu'il soit pour autant facile de démêler dans ses propos ce qui relève de la rhétorique de l'âge d'or et de l'âge du fer et ce qui constitue une déploration sincère face à un quelconque abâtardissement du *trivium* en son temps. Hélas pour Jean, ces propos, en raison de leur position particulièrement 'voyante' dans ses œuvres (en introduction ou en épilogue la plupart du temps), ont été tenus pour argent comptant par l'historiographie, qui n'a pas manqué de faire de leur auteur, pour cette raison, le champion nostalgique d'un mode d'apprentissage du latin et de sa grammaire largement concurrencé voire dépassé au XIII^{e} siècle par les méthodes 'scolastiques'. La réalité est bien plus complexe, ces prétendues 'méthodes' n'étant d'une part pas encore fermement établies dans l'enseignement de la grammaire à l'époque de Jean, et celui-ci n'étant, d'autre part, pas si hermétique qu'on l'aurait pu croire aux idées de son temps. Pour reprendre et résumer ce qui a été dit plus haut, on peut affirmer que Jean de Garlande est à tout point de vue un digne représentant des idées et des méthodes qui pouvaient avoir cours, en matière d'enseignement grammatical, à son époque.

La fougue avec laquelle l'auteur de la *Clavis* assure son auto-promotion n'aura pas suffi à assurer à son œuvre une tradition manuscrite d'égale importance d'un traité à l'autre. Ainsi, si l'*Ars lectoria Ecclesie* a bénéficié d'une relativement bonne audience, du moins au XIII^{e} siècle, en Europe du nord et surtout en Angleterre[61], c'est moins vrai du *Compendium grammatice*, et moins encore de la *Clavis*, comme l'indique, avant tout, le faible nombre de témoins conservés.

2. Les manuscrits de la *Clavis compendii*[62]

Malgré leur faible importance numérique – trois manuscrits de la *Clavis* seulement nous ont été transmis –, ces témoins nous offrent des éléments de réflexion concernant le contexte, sur lequel le contenu général de chaque *codex* permet de tirer quelques conclusions, mais également les modalités de transmission du traité, à déduire quant à elles de l'étude de la tradition manuscrite.

2. 1. Contenu des manuscrits

---

58 Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 2357-2360 : « Comme partout, mes *Epithalamiques* sont les dits / de l'épouse élue que l'époux avait faite mère, / et le 'thalame' est ce par quoi la mort s'exile, d'où / et avec quoi vivent les bienheureux, après leur victoire sur la mort. »

59 Cf. Jean de Garlande, *Ars lectoria Ecclesie*, éd. E. Marguin-Hamon, v. 1533-1535, pp. 299-299'.

60 Cf. L. Paetow, « The crusading ardor of John of Garland », in *The crusades and other historical essays presented to Dana C. Munro by his former students*, New York, 1928, pp. 207-222.

61 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., p. 52.

62 Cf. G. L. Bursill-Hall, *art. cit.*, p. 161 ; id., *A Census of Medieval Latin Grammatical Manuscripts*, Stuttgart-Bad Canstatt, 1981, n° 37. 16, pp. 43-44 ; n° 46. 1, p. 49 ; n° 46. 13, p. 51.

A. Cambridge, Gonville and Caius College Library 136/76

Description codicologique

1 unité codicologique
Reliure moderne en veau blond. Décor à froid de filets sur les plats et le dos (nervé).
Gardes de papier moderne.
2 pièces de titres collées sur dos, et portant les deux cotes « 76 » (encre rouge) et « 136 » (encre noire).
Parchemin
129 ff. + 2 (gardes modernes)

12 cahiers, I-12 ff. (p. 1-24) ; II-10 ff. (p. 25-44) ; III-8 ff. (p. 45-60) ; IV-5 ff. (*sic*) (p. 61-70) ; V-8 ff. (p. 71-86) ; VI-14 ff. (p. 87-114) ; VII-16 ff. (p. 115-146) ; VIII-10 ff. (p. 147-166) ; IX-10 ff. (p. 167-186) ; X-12 ff. (p. 187-210) ; XI-12 ff. (p. 211-234) ; XII-12 ff. (p. 235-258).
175 x 240 mm
p. 1-44 : 1 colonne, 95 x 155 mm
p. 45-60 : 2 colonnes, 140 x 168 mm ; a = 65 mm, b = 67 mm
p. 61-65 : 1 colonne, 70 x 202 mm
p. 66 : pleine page (coupée dans la hauteur), 130 x 115 mm
p. 67-70 : 2 colonnes, 152 x 205 mm ; a = 80 mm, b = 70 mm
p. 71-84 : 1 colonne, 70 x 185 mm
p. 85-86 : pleine page, 140 x 200 mm
p. 87-108 : 1 colonne, 72 x 190 mm
p. 109-113 : divers tableaux quadrillés
p. 114 : 3 colonnes, 160 x 225 ; a = 50 mm, b = 55 mm, c = 45 mm
p. 115-124 : 2 colonnes, 155 x 210 mm ; a & b = 73 mm
p. 126-162 : 1 colonne, 75 x 142 mm
p. 163-227 : 1 colonne, 74 x 190 mm
p. 228-234 : 2 colonne, 167 x 225 mm ; a & b = 80 mm
p. 235-258 : 1 colonne, 75 x 165 mm
Piqûre p. 1-114, p. 235-258
XIII^{e} siècle
Largement glosé (dans les interlignes et les marges). Gloses vernaculaires (français et anglais)
Initiales ornées en rouge et en bleu ainsi que les pieds de mouche.

Contenu intellectuel

p. 1-20. « Qui bene vult disponere familie sue… - … salvus esse non poterit ». Alexandre Nequam, *De nominibus utensilium* [éd. A. Scheler, in *Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.* 7 (1866), pp. 60-74, 155-173]. Nombreuses gloses, marginales et interlinéaires, dont beaucoup en français, commentaire marginal.

p. 21-30. « Phale tholum cillentibus radiis … - … inutile a me sepe accepisti valete. Explicit. » fin du texte. « … Explicit epistola mag. Ade de Parvo Ponte Anselmo Cantuar. Archiep. de ut. cum elucidatione mag. N(eckam) » fin du commentaire. Adam de Balsham, *De utensilibus* [éd. A. Scheler, in *Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.* 8 (1867), pp. 76-93].

Nombreuses gloses, marginales et interlinéaires, dont beaucoup en français, commentaire marginal.

p. 31-44. « Dictionarius dicitur iste libellus a dictionibus magis necessariis … - … et summam misereri. Amen. Explicit dictionarius ». Jean de Garlande, *Dictionarius* [éd. A. Scheler, in *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, 6 (1865) , pp. 43-49, 142-162, 287-321, 370-379].

p. 45a-52a. « Cespitat in phaleris ippus blaccaque supinus … - … atque cresis corde sit eique bolismus more ». Anonyme, *Distigium, sive Cornutus antiquus* [éd. éd. E. Habel, in *Der Deutsche Cornutus* I. Teil. *Der Cornutus des Johannes de Garlandia*, Augsbourg, 1908, pp. 23-28].
p. 45a-52a. « Opus dicitur distigium … - … leti causa fuere cur explicit. ». Commentaire au texte précédent.
p. 52a-55b. « Quamvis precepto Moysi abyciende sunt plume … - … telonica a telon grece longum latine. Explicit. ». Commentaire au texte suivant.
p. 52b-55a. « Merarii nuper cintillanti jubare … - … pro telonica scaturigine recepta brachofaminium ». Anonyme, *Merarium* [éd. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin*…, 1991, t. I, pp. 349-368].

p. 56a-60b. « Ut ait quidam propheta omnium expediendorum … - … pars orientalis, pars occidentalis ». Commentaire au texte suivant.
p. 56b-60b. « Bis cenos menses ter et annus nomina … - … principium celi renovet igitur tertia martis ». Anonyme, vers sur le calendrier. Commentaires.

p. 61-65. « Dactile quid latitas exi quid pupplica vitas… - … hic locus est mete venit explicit ergo valete. Expliciunt Proverbia Serlonis ». Serlon de Wilton, *Versus de differentiis* [éd. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin* …, Cambridge, pp. 126-135].

p. 66. « Deus creator omnium polique rector … - … nos purgatos a peccatis jungat celi civibus ». Anonyme, hymnes à Dieu et divers saints [cf. U. Chevalier, *Repertorium hymnicum*, n° 4426, pp. 265-266]. Scholies.

p. 67a. « Qui aderet meretrici [1 *Cor.* 6, 16] unum corpus efficitur vel contra … - … fornicatio ambos unum facit etc. ». Anonyme, extrait de bréviaire (?).
p. 67a-b. « Omnis vir etc. [1 Cor. 11, 4] simul in signum libertatis … - … pars decimata horreum intrare ». Anonyme, extrait de bréviaire (?).
Notes éparses en fin de colonne.

p. 68a-b. « Ponam presentis langas variatio ... - … esto calon laxo de quo calamus datur esse ». Anonyme, collection de vers proverbiaux variés.
p. 68a-b. « Ecce stolon greco signat quod solicitudo … - … sit sola quantum fieret confusio voce ». Commentaires lexicographiques sur le texte précédent.

p. 69a-b. « Quod Serlo celat Serlonis penna revelat … - … hec duo si poteris scire paritus eris. ». Serlon de Wilton, *Proverbia* [éd. A. C. Friend (éd.), « The Proverbs of Serlon of Wilton », in *Medieval Studies*, 16 (1954), pp. 179-198, n° 7-11, 15-30, 40, 42-48, 50-51, 54-58, 79, 86-88].

p. 70a-b. « Varia sunt vena nota illud id quoque varii (?) … - … propriam qualitatem vel communem distinguit ». Anonyme, vers proverbiaux.

p. 71-84. « Aspirans precibus vestris persepe rogatus … - … et siquis plura memoret precor addat ut illa ». Adam de Nutzarde, *<De verbis neutris>*[63] [éd. R. Lane Pool, M. Bateson, Oxford, 1902].

p. 85. « Felicitatos usum sibi fausta properat industria … - … inpavidum (…) piaculi (?) dulcedo ». Anonyme, notes diverses.

p. 86. « Quod li verbum sum es etc. est n(eutri) generis … - … et declinatur lego -gis ». Anonyme, sur les conjugaisons. Ecriture cursive.

[63] Identifié par G. L. Bursill-Hall, *A Census…*, n° 46. 4 comme : « Adam Shidyard, *Tractatus metricus de verbis neutris* ».

p. 87-94. « Hec algorismus ars presens dicitur in qua … - … si par per medium sibi multiplicato propinquum. » Alexandre de Villedieu, *Algorismus* [éd. R. Steele, *The Earliest Arithmetics in English...*, Londres, 1922, pp. 72-80]. Gloses interlinéaires et marginales.
p. 94. « Licet modo in fine temporum… - … quia vise revertit ad modum circuli ». Prologue au texte suivant.
p. 95-105, 106-108b. « Aureus in iano numerus clavesque nova<n>tur… - … / propter hoc invenerunt lunaciones embolismales. / Explicit Compotus » « Formant fnungonem (sic) ferialia grammata septem / alfabeta duo que … - … Qua mediante potest quod queris semper haberi. » Alexandre de Villedieu, *Massa compoti* [éd. W. A. Van Wijk, *Le nombre d'or. Etude de chronologie technique suivie du texte de la Massa compoti...* La Haye, 1936, pp. 52-64. Le dernier chapitre, « de doctrina tabularum », est attribué, mais avec moins de certitude que ce qui précède, à Alexandre de Villedieu dont il suit dans tous les MSS la *Massa compoti*]. Non glosé.

p. 109-113. Tables de comput [ces tables accompagnent probablement le texte qui précède, cf. W. A. Van Wijk, *op. cit.*].

p. 109 (bas). « Annus solaris ut majorum constat solertia … - … XXIII horarum reddere possint etc. ». Helpericus, *Computus* [fragment, éd. *P. L.* 137, col. 17-48, spéc. col. 21-22].
p. 114a-c. « hec sunt 7 littere posite extra tabulam versus. Constans est genitor … - … dic denominato a numero perfecto etc. ». Anonyme, notes sur le comput.

p. 115a-124a. « In exordio istius libelli ista sunt inquirenda … - … in latinum laudes interpretantur. » Commentaire au texte suivant.
p. 115a-124a. « Chere theoren quem gignos crucis andro phalando… - … ille luque luet allectos ymnos et ya. » Alexandre de Halès, *Exoticon* [éd. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin...*, pp. 298-322].

p. 124a. « Suo magistro R. de Mapham suus R. de Kynton salutem. Vestro inspecto gramate nuper enigmate de roda mich. inventa... - … rodias redibere faciatis. Valete vel sic va tibi sit primo le postea teque supremo » Anonyme <R(obert ?) de Kynton ?>, modèle de lettre contenant des *exotica*.

p. 125-130. « Vobis ignota ne deponentia verba … - … et si quis plura memoret precor addat ut illa. » Adam de Nutzarde, *<De verbis deponentibus>* [cf. P. Glorieux, *La faculté des arts...*, Paris, 1971, 8b]. Commentaires marginaux.

p. 131-162. « O lux beata trinitas … - … ab utroque fuso corde fideli. » Anonyme, *Liber Hymnorum* [cf. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin...*, t. I., p. 39]. Gloses interlinéaires et commentaire marginal.

p. 163-227. « Artis gramatice dudum compendia quedam … - … O pia mater ave mihi libera vita sit ave. / Explicit Clavis compendii ». Jean de Garlande, *Clavis compendii*. Gloses marginales et interlinéaires.

p. 227. « Infinitivum passivi divide verbo / impersonali … - … hinc est apponens hinc supponens ibi quartus. » Anonyme, six vers sur le verbe impersonnel. Gloses marginales et interlinéaires.

p. 228a-230a. « Partes orationis quot sunt ? … - … et siqua sunt similia ». Donat, *Ars minor* [éd. L. Holtz, pp. 585-602].

p. 230a-231a. « Amo as at … - … quod est illud amor aris ». Anonyme, conjugaisons.

p. 231a-234b. « Cum lectoribus sancte ecclesie necessarie sint… - … non est alia pax eterna nisi pax de voci (?) ». Anonyme, notes grammaticales.

p. 235-258. « Vestra novit discretio … - … quantum discendi incommodum virtutis. » Ps.-Boèce, *De disciplina scholarium* (incomplet, I, 1-IV, 26) [éd. O. Weijers, Leiden, 1976].

p. 235 (bas de page). « Bele Aliz meyne se leva sun cors vesti e para en un verger … - … vous ke ne amez mie ». Anonyme, Chanson de la Belle Aelis [cf. G. Paris « Bele Aaliz », dans *Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund*, Mâcon, 1896, pp. 9-10]. Gloses latines.

Historique du manuscrit

Vignette sur garde collée supérieure « Coll. Gonv. et Caius », « Cambridge » ajouté à la main, ainsi que « 76 » à l'encre rouge, et au bas de la vignette « n° 136 » en noir.
p. 12 (bas). Mentions (XIV^{e} s.) : « Iste liber constat priore Linne ». Le manuscrit est en effet originaire de Lynn (King's), Norfolk.
« Iste liber consted Johannes Palmer cum magno gaudeo et honore. Amen. »
p. 67 (bas, marge). Mention (XIV^{e} s.) : « Iste liber constad Adam Palmer ».

Bibliographie

L. K. Born, « The Manuscripts of the Major Grammatical Works of John of Garland », in *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 69 (1938), pp. 259-273.
N. P. Ker, *Medieval Libraries of Great Britain*, Londres, 1964, p. 127.
O. Weijers (éd.), *Ps.-Boèce,* De disciplina scholarium, Leiden, 1976, pp. 43-44.
G. L. Bursill-Hall, *A Census…* , 1981, n° 46. 1, p. 49.
T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in XIIIth century England*, 3 vol. Cambridge, 1991, t. I, pp. 38-42, 126 sq., 152 sq., 159 sq., 166, 178, 192, 205, 299, 325, 349, 361.
P. Meyer, « Les manuscrits français de Cambridge. IV. Gonville & Caius College », dans *Romania*, 36 (1907), pp. 481-542, spéc. pp. 482-502.
C. Thurot, *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Age*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Impériale*, t. 22, 2, Paris, 1868, p. 46.

B. Bruges, Stadsbibliotheek 546

Description codicologique

1 unité codicologique
Reliure en veau roux sur ais de bois (chêne), XV^{e} s. Dos restauré (XIX^{e} s.), peau moderne.
Traces d'anciens fermoirs (ou bulles métalliques décoratives ?) sur les plats.
Trace laissée par une pièce (de titre ? cf. infra garde supérieure 1 ?) sur le plat inférieur.
Plats ornés d'un décor estampé à froid de filets et de petits fers (figures géométriques et fleurs de lys).
Etiquette moderne (XIX^{e} s.) sur dos portant la cote du manuscrit.

Parchemin
174 ff. + 4 (2 ff. de garde supérieure dont un collé, 2 ff. de garde inférieure dont un collé)

Les 2ff. de garde supérieure sont le remploi d'un fragment d'homélie du XII^{e} s. sur parchemin rogné et plié en deux (*cf. infra*).
Vignette collée au haut du verso du 1er f. de garde : « Morale scolarium Iohannis de Garlandia. Dictionarius ejusdem. Clavis compendii et misteria ipsius. Quedam dictamina et multi alii tractatus in grammatica. » (XIV^{e} siècle).
f. 148 découpé de moitié.

17 cahiers (hors garde supérieure), I-12 ff. (ff. 1-12) ; II-12 ff. (ff. 13-24) ; III-12 ff. (ff. 25-36) ; IV-12 ff. (ff. 37-48) ; V-12 ff. (ff. 49-60) ; VI-12 ff. (ff. 61-72) ; VII-12 ff. (ff. 73-84) ; VIII-16 ff. (ff. 85-100) ; IX-14 ff. (ff. 101-114) ; X-14 f. (ff. 115-128) ; XI-8 ff. (ff. 129-136) ; XII-7 ff. (sic) (ff. 137-143) ; XIII-4 ff. (ff. 144-147) ; XIV-14 f. (ff. 148-161) ; XV-4 ff. (ff. 162-165) ; XVI-8 ff. (ff. 166-173) ; XVII-2 ff. (f. 174 + 1ère garde inférieure).
NB : la collation des cahiers a été rendue difficile par la présence de colle en surcharge (restauration XIX^{e} s.) au niveau de la tranchefile.

165 x 205 mm
f. 1r : 1 colonne (bas de page), 55x 63 mm
f. 1v : 1 colonne, 55x 145 mm
f. 2r-24v : 1 colonne, 55x 150 mm (+ encarts glose)
f. 25r-42v : 2 colonnes, 110x 145 mm ; a = 50 mm, b = 55 mm
f. 43r-77r : 1 colonne, 55x 150 mm
f. 77v-83v : 2 colonnes, 125x 155 mm ; a = 60 mm, b = 60 mm
f. 84r-88v : 3 colonnes, 110x 160 mm ; a = 30 mm ; b = 35 mm, c = 35 mm
f. 89r-145r : 1 colonne, 55x 155 mm
f. 145v : 2 colonnes, 110x 150 mm ; a = 54, b = 54
f. 146r-147r : 2 colonnes, 65 x 150 mm ; a = 30 mm, b = 30 mm
f. 147v-148r : pleine page, 145x 140 mm

f. 148v-174v : 2 colonnes, 110x 160 mm ; a = 55 mm, b = 50 mm

Réglure à la mine de plomb et à l'encre
Traces de piqûre sur certains ff. : f. 2-4, 11-13, 89-101, 133, 135, 144-146.

Milieu du XIIIe s.
Rubrication des titres de chapitres et des initiales. Usage beaucoup plus rare du bleu (seulement f. 25r, capitale de l'incipit).
Gloses marginales et interlinéaires nombreuses. Notes en langues vernaculaires (français et anglais).

Contenu intellectuel

Garde 1v (collée)-garde 2v. « */f. coupé/* (*col. 1 :*) fenices Sidon (*col. 2 :*) Ante adverbium domini infecundaque sterilis permansit… - … (*col. 2 :*) ex supercilio scribarum et phariseorum (*col. 3 :*) isse legitur exceptis */f. coupé/* ». Fragment d'homélie sur la femme chananéenne.

f. 1ra. Colonne très endommagée (noircie – traitement restauration XIX^{e} s.) jusqu'au milieu de la page.
f. 1ra. « A te sumenda non est ablutio vini / hanc interni luce si celebrare velis... » Conseils pratiques.
f. 1ra. « Frangitur in tres hostia partes : tincta, beatos, / plane sicca notat vivos, servata sepultos. »
« Vim sacramenti non mutat vita ministri. / Sicut deterius non fit pro deteriori / sic melius non fit pro presbytero meliori. » Considérations d'ordre symbolique sur l'eucharistie.
f. 1r (milieu de page). « Actio displicuit passi grata fuit. »
f. 1r (milieu de page). « Johannes de Garlandia, Morale scholarium, dictionarius, clavis compendii, et mysteria ejusdem. Quaedam dictamina, cum quibusdam aliis tractatulis grammaticalibus. » Sommaire. Main XIX^{e} s.
f. 1rb. Notes diverses relatives aux textes de la colonne a.

f. 1r-2r. « Qui bene vult disponere familie sue... - ... Quod idem est quod aqua sali mixta (*mutil.*) ». Alexandre Nequam, *De nominibus utensilium* [éd. A. Scheler, 1866, pp. 60, 1-61, 22. Cf. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin…*, t. I, pp. 177-189].

f. 2v-12r. « Incipit Morale scolarium. Scribo novam sathiram (sic), sed sic ne seminet iram... - ... Ad te sublimes et fructu ventris opimes. Explicit morale magistri Johannis de Garlande. » Jean de Garlande, *Morale scholarium* [éd. L. J. Paetow, Berkeley, 1927. Manque c. XIII, *cf. infra*].

f. 12r-24v. « Dictionarius dicitur libellus iste a dictionibus magis necessariis... - ... In fine nostre miserie per suam summam misericordiam misereri. Amen. » Jean de Garlande, *Dictionarius* [éd. A. Scheler, 1865, pp. 20-38]

f. 25r-42vb. « Incipit clavis compendii magistri Johannis de Garlandia. Artis gramatice dudum compendia quedam... - ... Sicut doctorum novit

venerabilis ordo. Explicit clavis compendii. » Jean de Garlande, *Clavis compendii*. Quelques gloses marginales : têtes de chapitres.

f. 42vb. « Gallus habet VII virtutes : prima est quia antequam cantet verberat se … - … ita ipsi nesciunt discedere ab aliis facultatibus » Prologue au texte suivant.
f. 43r-53r. « Hic incipiunt misteria magistri Johannis de Garlandia./ Anglia quo fulget quo gaudent presule claro / Londonie... - ... Finito libro sit laus et gloria Christo. / Expliciunt misteria sancte ecclesie. » Jean de Garlande, *De Mysteriis Ecclesiae* [éd. E. Könsgen, Leyde, 2004].

f. 53v-77r. « Ecclesie sacre modulans lex metrica servit / cujus in amplexus... - ... Metrifica recte, voces intellige recte. / Explicit ars lectoria Ecclesie. » Jean de Garlande, *Ars lectoria Ecclesie* (v. 1-1559) [éd. E. Marguin-Hamon, Turnhout, 2004].
NB : f. 62 laissé vierge, sauf mention f. 62v (haut) : « amen dico vobis super omnia bona sua omnibus omnia non mea. »

f. 77v-83va. « Incipit commentarius magistri J. de Garlandia. Commentarius liber iste curialium personarum et rerum et vocabulorum preorditur... - ... Hec edita sunt Parisius sub venerabili cancellario Parisius (sic) Galtero de Castello Theodorici, anno domini M°CC°XL° sexto gloriosum et venerabilem partum beate Marie Virginis demonstrante. Explicit commentarius magistri J. de Garlandia. ». Jean de Garlande, *Commentarius* [éd. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin…*, t. 1, pp. 204-231]

f. 81v-82r. Insertion d'une pièce à chanter avec partition : « Aula vervat virginalis cujus pars est integralis tectum pes et paries… - … in filio in patre fusfulcias in sancti suffragio spiritus operias. Amen » [éd. B. A. Park, E. S. Dallas, « A 'Sequentia cum prosa' by John of Garland », in *Medievalia e Humanistica*, 15 (1963), pp. 54-68. Cf. pp. 57-59 : éd., pp. 59-60 : transcription de la partition du MS Bruges 546].

f. 84-88v. « Fecit Deus mirus mirum / dum flos virum, nec per virum... - ... Si mens Deo philomenat, / hec duo sufficiunt. » Jean de Garlande, *Stella maris* [éd. E. F. Wilson, *The 'Stella Maris'* of John of Garland, Cambridge Mass., Med. Ac. of America, 1946].

f. 89-145r. « Gramaticam trivialis apex subicit sibi firmo / Pro pede... - ... aureus est ille ramus per opaca Cibille (sic). » Jean de Garlande, *Compendium grammatice* [éd. T. Haye, Cologne-Weimar-Vienne, 1995].

f. 145va-145vb. « Si fortasse juvat te cantus amoris amorem / Christi decantes ecce quia sue / … - … ergo paris dee vigore milites / ut sit tibi vite corona prestita. Explicit ars versificatoria. » Jean de Garlande, *Parisiana Poetria*, « Ars de himnis usitatis » 14-19 (« Oda de eo quod cleri ultimo debeant ire ad theologiam ») [éd. G. Mari, Milan, 1889, p. 60-78. Ed. T. Lawler, New-Haven-Londres, 1974, pp. 214, 1830-218, 1928, *cf. infra*].

f. 146ra. « Crux cancellavit musam mihi metra novantem / forma triumphantem cruce regem significavit / ... - … sed propagavit Mars sevus ubique minantem / sevaque plorantem patre Roma Sion <viduavit> » Jean de Garlande, *Morale scholarium* XIII, v. 271-338 [éd. L. J. Paetow, Berkeley, 1927, pp. 215-220. Complète le texte copié aux ff. 2v-12r. *Cf. supra*].

146rb. « Materia hujus prose sequentis est sep(…) laus de VII gaudiis gloriose virginis… ». Anonyme, prologue au texte suivant.
146rb. « Gaude Virgo salutata gaude virgo fecundata … - … pleni possessores facias in ultimo. Amen. ». Anonyme, <*De septem gaudiis beate Virginis*> [éd. L. J. Paetow, *Morale scholarium*…, p. 215, notes. *Cf. supra*].

f. 147r. « Notandum quod sacramentum (…) idest distinguitur … - … mihi pepercerunt et in pace dimiserunt. » Anonyme, annotations sur les saints sacrements. Main XIV^{e} s.

f. 147v. (haut de page) « Incipiunt verba anomalia et defectiva... »
« Sum es est verbum neutrale meditativi modi dictum … - … futurum ire vel futurum esse vel fore. » Anonyme, conjugaison du verbe esse. Main XIV^{e} s.
f. 147v. « Pars grammatice - orthografia…
- prosodia…
- diasintetica…
- etimologia… »

Division de la science grammaticale. Diagramme. Main XIV^{e}.

f. 147v. « Octo sunt partes, IIIIor declinabiles IIIIor indeclinabiles… - … duplicem habet comparationem, unam ad animam significantem, et aliam ad id quod significatur pronomine. ». Anonyme, <*De partibus orationis*>.

f. 148r. « dicendum autem originale peccatum est concupiscentia que facit … - … ergo non potest maculare et vitiare animam. / C. XXVIII milia miliaria m. a superficie terre ad lunam inde mea dico pro vobis. » Anonyme, <*De peccato originali*>.

f. 148va. « De officiis magistrorum (…) est iterum aliquid officium valde periculosum sc. magistrorum qui habent instruere … - … requirantur a domino de manibus magistrorum. » Anonyme, <*de officiis magistrorum*>.

f. 148vb. « Quinque sunt inquirenda in principio hujus opusculi sc. materia, intentio auctoris, utilitas audientis… - … Incipit parisiana poetria magistri Johannis anglici… et sumitur titulus a prima fronte libri. ». Prologue au texte suivant [éd. T. Lawler, p. 1]
f. 149ra-174vb. « Parisiana jubar diffundit gloria clerus... - ... / Optima Baucis anus / » Jean de Garlande, *Parisiana Poetria* [éd. T. Lawler, p. 3-214, 1829. Cf. G. B. Speroni, « Proposte per il testo della 'Parisiana Poetria' di Giovanni di Garlandia », in *Studi Medievali* 3, 20 (1979), pp. 1-

40, sur la traduction manuscrite. La fin manque, et se trouve en partie aux ff. 145va-vb, *cf. supra*].

Garde inférieure 1r. « Presbitero be' me' salutem in Domino fratri Alexandro ». Main XIV^e^ s.
« Partes orationis quot sunt ? Octo. Que ? [cf. Donat, *Ars minor*, éd. L. Holtz, pp. 585, 4-5] / Disponit meminit infert tractat ac representat / … ». Anonyme, notes grammaticales.
« Infans postque puer adolescens post juvenis vir. / Lotum vel lautum triplicatur sive lavatum. » Anonyme, notes lexicographiques.
« Sum volo fert… mala tantum amen. » Anonyme, liste de verbes irréguliers (?).

Historique du manuscrit

Marque de possession sur le f. 1v : « Hic liber est Henrici <sum>mi militis. / Tractatus de omnibus et de quibusdam aliis. ».
Cachet de l'abbaye des Dunes (croix de saint André ornée) : au bas du 1^er^ et du dernier ff.
Cachet de la bibliothèque : f. 148r, garde inférieure, etc.

bibliographie

A. Scheler (éd.), « Trois traités de lexicographie latine du XII^e^ et du XIII^e^ siècles. 1. Johannes de Garlandia, *Dictionarius* », in *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, 6 (1865), pp. 43-49.
J.-B. Pitra, *Analecta novissima spicilegii Solesmensis. Altera continuatio*, t. I : *de epistolis et registriis Romanorum Pontificum*, Paris, 1885, p. 287, n. 1[64].
A. De Poorter, « Catalogue des manuscrits de grammaire latine médiévale de la bibliothèque de Bruges », dans *Revue des Bibliothèques*, 36 (1926), pp. 103-137, spéc. pp. 119-133.
L. J. Paetow (éd.), *Morale scholarium…*, Berkeley, 1927, p. 149.
L. K. Born, « The Manuscripts of the Major Grammatical Works of John of Garland », in *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 69 (1938), pp. 259-273.
G. L. Bursill-Hall, *A Census…*, 1981, n° 37.16, pp. 43-44.
T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in XIIIth Century England*, Cambridge, 1991, t. I, pp. 38, 91(n), 94, 151, 192, 206.

C. Cambridge, Gonville and Caius College Library 385/605

Description codicologique

1 unité codicologique
Reliure moderne en veau blond. Décor à froid de filets sur les plats et le dos (nervé).
Gardes de papier moderne.
Pièces de titres collées sur dos, l'une illisible, l'autre portant la cote « 385 ».

[64] Le manuscrit 546 de la bibliothèque de Bruges y est rapidement décrit quant à son contenu, mais sous le numéro 205 (?) : « Ce manuscrit passa rapidement entre nos mains, comme une curiosité de passage qui ne pouvait nous arrêter. Il fallut même, dans une séance d'hyver, prendre des notes au crayon, pour scrupule d'un vieux règlement de la bibliothèque (…). »

Parchemin
190 ff. + 2 (gardes modernes)
Pagination
1 f. de garde supérieure (traité d'astrologie, fragment). Dernier f. (mis pour garde sans doute) paginé (*cf. infra*). P. 197-198 déchirées (ne demeure que l'équivalent d'une colonne).
16 cahiers (+ 1 f. libre à la fin), I-4 ff. (f.[1]-p. 6) ; II-16 ff. (p. 7-38) ; III-11 ff. (sic) (p. 39-60) ; IV-8 ff. (p. 61-76) ; V-8 ff. (p. 77-92) ; VI-6 ff. (p. 93-102) ; VII-18 ff. (p. 103-140) ; VIII-11 ff. + 1 f. coupé entre p. 156 et 157 (p. 141-162) ; IX-10 ff. (p. 163-182) ; X-8 ff. (p. 183-200) ; XI-18 ff. (p. 201-236) ; XII-16 ff. (p. 237-268) ; XIII-16 ff. (p. 269-302) ; XIV-7 ff. + 1 f. coupé entre les p. 314 et 315 (p. 303-316) ; XV-12 ff. (p. 317-340) ; XVI-20 ff. (p. 341-380) ; XVII-1 f. (p. 381-382).
150 x 210 mm
f. [1] : pleine page, 130 x 190 mm
p. 5, pleine page, 130 x 190 mm
p. 7-67 : 2 colonnes, 116 x 150 mm ; a = 55 mm, b = 52 mm
p. 68-140 : 1 colonne, 70 x 144 mm
p. 141-157 : 1 colonne, 69 x 160 mm
p. 158-162 : 2 colonnes, 113 x 162 ; a&b = 52 mm
p. 163-185 : 1 colonne, 60 x 150 mm
p. 186-300 : 2 colonnes, 120 x 148 mm
p. 301, pleine page de notes éparses
p. 302-311 : 1 colonne, 71 x 151 mm
p. 312-316 : 2 colonnes, 128 x 153 ; a = 65 mm, b = 62 mm
p. 317-336 : 1 colonne, 62 x 150 mm
p. 337-340 : 2 colonnes, 123 x 159 mm ; a = 55 mm, b = 60 mm
p. 341-344 : 1 colonne, 60 x 155 mm
p. 345-358 : 3 colonnes, 112 x 150 mm ; a = 36 mm, b = 33 mm, c = 35 mm
p. 359-377 : 1 colonne, 63 x 146 mm
p. 378-381 : tableaux à l'encre rouge pleine page, 120 x 180 mm
Piqûre p. 7-74, 107-182, 251-290.
Réglure à l'encre.
XIII^{e} siècle
Largement glosé. Gloses vernaculaires (français et anglais)
Initiales ornées en rouge et en bleu ainsi que les pieds de mouche. Titres rubriqués p. 359-377.

Contenu intellectuel

f. [1]r. « Item per terram Hyspanie et ad mare … - … et quomodo exivit extra (…) a (…) prime partis / fin coupée/ »
f. [1]v. « <Q>uando hoc sue vol(untatis) actus annos completos … - … quod rex morietur et letabuntur (…)ei ejus et exibit declivitate babi/*fin coupée*/ »
Anonyme, traité d'astrologie.

p. 1-3. Charte pliée (fragment)
p. 1 laissée vierge.
p. 2-3. « London. Elias Harwood de London Goldsmyth. Alias dictus Elias Harwood… magistro suo Roberto Manfeld nuper magistro… - … Item sicut

prius preter est vicem ydi(…) sicut hic in (…) / fin coupée/ ». Charte (rouleau) XVe siècle. [cf. A. B. Emdem, *A Biographical Register of the University of Cambridge to 1500*, Cambridge, 1963, p. 392-393 ; M. B. Hackett, *The Original Statutes of Cambridge. The Text and its history*, Cambridge, 1970, pp. 166-167, 348]
p. 4 laissée vierge.

p. 5. « ille rex Egipti suos interficiet inimicos et accident ei multe … - … et multas aquas et quo futurum est melius novit de ». Anonyme, récit historique, fragment .

p. 6. « Contenta in hoc volumine sunt ista :
dictionarius magistri Johannis de Garlandia… - …massa compoti cum tabulis et kalendario /
Equivoca m. Mathei Vindocinensis / Exoticon versuum Alexandri cum commento / Tractatus de verbis deponentialibus/ Ex dono Magistri Rogeri Marchall. »
En marge des trois derniers titres cités, mention XVIII[e] siècle : « desunt ».

p. 7-59a. « Sacerdos ad altare accessurus ut divinum celebret officium amictum sumat … - … registris insignatur clausus puscula muniatur. ». Alexandre Nequam (attr. à), *Sacerdos ad altare* [cf. C. H. Haskins, « A list of Text-Books from the close of the Twelfth Century », in *Studies in the History of Mediaeval Science*, Cambridge, Mass., 1927, pp. 356-376 ; T. Hunt, *Teaching and Learning Latin…*, t. 1, pp. 250-273]. Texte commenté jusqu'à la p. 61a : « Deus quod est principium nostrum et finis quia ad eum finaliter tendere debemus. »

p. 61a-67a. « Merarii nuper cintillanti jubare… - … recepta hoc braco faminium. ». Anonyme, *Merarium* [éd. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin…*, t. I, pp. 349-368]. Texte commenté jusqu'à la page 67b : « i. brevis sermo a bracos breve et famen -nis et illud a for faris »

p. 68-140. « Ecclesie sacre modulans lex metrica servit… - … Post incarnatum sacra de Virgine verbum. ». Jean de Garlande, *Ars lectoria Ecclesie* (v. 1- 1538) [éd. E. Marguin-Hamon, Turnhout, 2004]. Gloses interlinéaires et marginales nombreuses, commentaires.

p. 141. « Palpabit verum qui nescit nomina rerum / vix faciet clerum multorum pena dierum ». Introduction au texte suivant.
p. 141-151. « Dictionarius dicitur libellus iste a dictionibus … - … per suam summam misericordiam misereri. Amen. Explicit. ». Jean de Garlande, *Dictionarius* [éd. A. Scheler, 1865, § 1-84]. Gloses interlinéaires et marginales nombreuses.

p. 152-158. « Hec Algorismus ars presens dicitur in qua / … - … Unum post denum duc ita deinde per unum. ». Alexandre de Villedieu, *Algorismus* [éd. R. Steele, *The Earliest Arithmetics in English…*, Londres, 1922, pp. 72-80. Cf. G. Beaujouan, *L'enseignement de l'arithmétique élémentaire à l'Université de Paris aux XIII[e] et XIV[e] siècles*, Barcelone, 1954, pp. 106,

112-115]. Peu glosé.

p. 159-162. « Per veterum sagacitatem qui mira sagacitate planetarum … - … non conputetur pro littera in hac regula sed in omnibus aliis precedentibus. ». Anonyme, Traité de comput.

p. 163-185. « Anglia quo fulget quo gaudent presule claro / Londonie quo presul … - … qui sint ecclesie directa columpna fenestra / lucida turribulum */f. coupé/* ». Jean de Garlande, *De Mysteriis Ecclesie* [éd. E. Könsgen, Leyde, 2004]. Gloses interlinéaires et marginales nombreuses. Diagramme tracé à la suite (alphabets grecs et latins, décrivant les lettres tracées sur le sol par l'évêque lors de la consécration de l'Eglise).

p. 186a-188b. « Sit Deo gloria laus benedictio / Johanni pariter Petro Laurentio / quos mittit Trinitas in hoc naufragio / ne me permitterent uti conjugio… - … Ipsis traentibus me de incendio / respondi breviter vobis concentio. ». Anonyme [attr. à Gauthier Map], *<De conjuge non ducenda>* [cf. U. Chevalier, *Repertorium...*, n° 33539, p. 574. Ed. T. Wright, *The Latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, in *Camden Society series I*, t. 16, Londres, 1841, pm. 77-85, v. 1-212].

Page 186 amputée (v. 14-36, 51-76 supprimés). Pas de gloses sauf main postérieure page 187 haut.

p. 188b-191b. « <T>auro (sic) sol intraverat et vir (sic) parens florum… - … Cum se vobis referat Tahis resuppina / scio qui redoleat Tahidis sentena. ». Anonyme, *<Altercatio Ganimedis et Helenae>* [éd. part. A. F. Ozanam, dans *Documents pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie depuis le VIII^e^ siècle jusqu'au XIII^e^ siècle*, Paris, 1850, pp. 19-20, v. 1-20. cf. W. Wattenbach, « Die Anfänge Lateinischer profaner Rythmen des Mittelalters », in *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, 15 (1872), p. 503. Cf. G. Mari, *I trattati medievali di ritmica latina*, Milan, 1899, p. 39]. Pas de gloses.

p. 191b-197a. « A tauro torrida lam[de]pade cinthii… - … et capud tenerum discerper /… / tali discrimine tali molestia / meretur Dei vir regna celestia / hiis mihi plenius visis ac cognitis / dux meus manibus me cepit <insitis> / et capud tenerum discerpen<s digitis> / Reponit firmus hoc cel(…) / qui raptus fueram… */fin de la colonne très endommagé/* ». Anonyme [attr. à Gauthier Map], *Apocalypsis Goliae* [éd. T. Wright, *op. cit.*, Londres, 1841, pp. 1-19, v. 1-412 : manque la fin. Cf. W. Wattenbach, *art. cit.*, p. 473]. Pas de gloses.

p. 198b. « <G>racia mensurarum cum deliciis epularum / ynsignesque tori cuppe cifique decori… - … illic sine fine perurens / qui talibus heret / … */bas de page endommagé/* ». Poème anonyme.

p. 199a-211a. « Commentarius liber iste curialium personarum et rerum… - … hec edita sunt Parysius sub ven. cancellario Parysius Galtero de Castro Theodorici a. d. m° CC° 40° sexto gloriosum et admirabilem partum beate

Marie Virginis demonstrante. ». Jean de Garlande, *Commentarius* [éd. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin…* , t. I, pp. 204-231].
Gloses marginales.

p. 211a-269b. « <G>ramaticam trivialis apex subicit sibi firmo… - … aureus est ille ramus per opaca sibille. Explicit Compendium ». Jean de Garlande, *Compendium grammatice* [éd. T. Haye, Cologne-Weimar-Vienne, 1995]. Pas de gloses.

p. 270a-299b. « Artis gramatice dudum compendia quedam… - … sicut doctorum novit venerabilis ordo. / Expl. Clavis compendii. ». Jean de Garlande, *Clavis compendii*. Pas de gloses.

p. 300a. « Nubit rose lilium columbina presulum … - … in morbi naufragio ». Anonyme, *<De S. Nicolao>* [cf. H. Walther, *Initia*… n° 12348, p. 634].

p. 300a. « Flos humane bonitatis erit patientia / … - … sapientes vell (sic) etatem / … / subjectis (?) patis (?) ». Anonyme, vers [cf. H. Walther, *Initia*… n° 6696, p. 337].

p. 300b. « Bilem vafer respuat modestie lesurum / … - … graviter mutum per tormentum ». Anonyme, vers.

p. 300b. « Quando (?) pertinet nisi c sequitur aut r / p dormit … - … in tribus demptius / … / » Anonyme, notes orthographiques. Main plus tardive.

p. 301a. « Non mater pater unus sed generavit… - … adoptivi nati sed sanguine primi ». Vers anonymes.

p. 301b. « Pater noster tibi dicatur in grangia cum carmine isto sancto… - … super IIII angulos domus grangie cum tribus pater (…) ave maria ». Anonyme, conseils pour lutter contre les rats et les souris.
p. 301 bas de page. « Mutuo tradentis sicut mutuor accipientis … - … dinoscuntur lugubrantibus ab /…/ ». Notes diverses. Main plus tardive.

p. 302. « Humiles in spineto mirice… » Prologue au texte suivant.
p. 302-316. « Scribo novam satiram sed sic ne seminet iram … - … ad te sullimes et fructu ventris opimes. / Explicit morale scolarium. ». Jean de Garlande, *Morale scholarium* [éd. L. J. Paetow, Berkeley, 1927]. Gloses interlinéaires et marginales.

p. 338a-340a. « Alma chorus Domini nunc pangat nomina summi /… - … / salvificet nos sit cui secla per omnia doxa. ». Anonyme, *<De nominibus Domini>* [éd. C. Blume, H. Bannister, in *Thesauri hymnologici prosarium. Pars prior. Liturgische Prosen erster Epoche aus den Sequenzenschulen des Abendlandes*, *Analecta hymnica medii aevi*, t. 53, Leipzig, 1911, pp. 152-153. Cf. H. Walther, *Initia*… n° 778, p. 40. Cf. U. Chevalier, *op. cit.*, n° 822]. Alternance de texte et de gloses. Gloses jusqu'au f. 340a : « … a para quod est juxta et doxa gloria qua si juxta gloriam. Explicit. »

p. 341-344. « Qui bene exenterari possunt gurgustio vel funda … - … salvus esse non poterit. ». Gloses essentiellement marginales.

p. 345a-358a. « Conparativus gradus cui casui… - … ut atat et si qua sunt similia. ». Donat, *Ars minor* [éd. L. Holtz, pp. 586, 2-602, 5 : manque le début].
f. 345a-358a. « In corpore ut albus, niger… - … littora (sic) sermonum linguis conponimus istis. Finito libro sit laus et gloria Christo. » Remi d'Auxerre, *Commentum in Donati artem minorem* [éd. W. Fox, Leipzig, 1902, § 17, p. 11, 16 - § 100, p. 91, 12 ; éd. H. Hagen, Leipzig, 1869, p. 202, 3 (=f. 347b)- 218-24 ; cf. M. Esposito, « A ninth century commentary on Phocas », in *Classical Quaterly*, 13 (1919), pp. 168-169].
f. 158ra. « Expl. Donat. cum comm. Remigii. » Ajout main XVIII^{e}-XIX^{e} siècle.

p. 358b-372, 372-378. « Licet modo in fine temporum plures constet habere codices … - … Christus factus homo levat omnia reddita trono. / Expl. summa compoti. inc. doctrina tabularum / Alphabeta duo que ter deca V figuris… - … Qua mediante potest que queris haberi. / Expl. tract. de tabulis ». Alexandre de Villedieu, *Massa compoti* [éd. W. A. Van Wijk, *Le nombre d'or. Etude de chronologie technique suivie du texte de la Massa compoti*... La Haye, 1936, p. 52-64]. Commentaires marginaux sauf pour le dernier chapitre « de doctrina tabularum », non glosé.
p. 378-379. Calendrier perpétuel. Noir et rouge. Six mois par page. Ce calendrier accompagne le texte qui précède [cf. W. A. Van Wijk, *op. cit.*].
p. 380. Tables pascales. Alternance rouge/noir.
p. 381. Table non remplie. Ces tables accompagnent la *Massa compoti* [cf. W. A. Van Wijk, *op. cit.*].

p. 382. « Respicias ad amo de quo descendit amatrix … - … et sic septena fit dirivatio plena » Anonyme, notes lexicographiques sur la dérivation.

p. 382 « Queritur quare verbum impersonale ponitur potius in tertia … - … dicitur ab judicando et est (…) aliis modis » Anonyme, notes grammaticales.

Bas de page très effacé.

Historique du manuscrit

Don Roger Marchall (XIV^{e} siècle), cf. p. 6

Vignette sur garde collée supérieure « Coll Gonv et Caius » avec armes et numéros à la main – « 605 » en rouge sur la vignette et « 385 » en noir sur petite vignette ajoutée.

Bibliographie

L. J. Paetow, *Morale scholarium of John of Garland…*, Berkeley, 1927, p. 149.
L. K. Born, « The Manuscripts of the Major Grammatical Works of John of Garland », in *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 69 (1938), pp. 259-273.
G. L. Bursill-Hall, *A Census…* , 1981, n° 46. 3, p. 51.
T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in XIIIth century England*, Cambridge, 1991, t. I, pp. 37, 39, 137-139, 145-146, 150, 157, 178, 192,

205, 301, 349.

NB : B comporte en marges extérieures du texte des intitulés, qui sont peut-être partiellement inauthentiques (bien que dans d'autres de ses traités Jean ait manifestement lui-même donné les titres des chapitres qu'il compose[65]) car aucun autre manuscrit ne les reproduit. Ils correspondent cependant globalement au découpage signalé par les apostrophes marginales, lettrines ou lettres d'attente, des autres manuscrits, et c'est pourquoi nous avons choisi de les faire figurer intégralement dans l'édition.
A, quant à lui, est le seul manuscrit pourvu de mentions interlinéaires et marginales, dont le contenu et l'origine seront autant que possible à déterminer par la suite.

Quoique réduite, la tradition manuscrite de la *Clavis* est représentative d'une tendance générale à l'ensemble de l'œuvre grammaticale : resserrement chronologique (aucun manuscrit n'est postérieur au XIII[e] siècle), transmission 'groupée' du traité avec d'autres œuvres de l'auteur, souvent les mêmes d'un manuscrit à l'autre (les traités grammaticaux, le *Dictionarius* essentiellement), ou, plus largement, inscription de l'œuvre dans un contexte marqué par une littérature pédagogico-morale de rédaction récente. Dans ces conditions, on peut considérer que les trois témoins relèvent de ce que l'on a pu nommer ailleurs le *corpus garlandien*, représenté sur le mode majeur par B et C, sur le mode mineur par A[66]. Enfin, notons que ces témoins présentent un autre trait caractéristique de la production normative de Jean : la dominante anglaise[67], deux des trois manuscrits étant ici d'origine vraisemblablement insulaire. Enfin, un élément supplémentaire, et découlant de ceux qui précèdent, confirme l'hypothèse d'une transmission particulièrement réduite chronologiquement : la *Clavis* ne figure **que** dans des *corpus* garlandiens, et non dans des recueils de niveau plus élémentaire, conjuguant lexicographie et textes moraux, voire classiques 'élémentaires', comme les *libri catoniani*[68] en donnent un bon exemple à la même époque. Or on a vu ailleurs que l'insertion de l'*Ars lectoria Ecclesie* dans des *codices* 'catoniens' caractérisait la 'queue de tradition' du texte, soit la tradition manuscrite dans sa phase decendante[69]. Pourquoi la *Clavis* n'a-t-elle pas connu le même sort, deux raisons, complémentaires, pourraient l'expliquer : le traité était trop complexe, dans son contenu, pour servir de base d'enseignement à des maîtres d'écoles élémentaires, d'une part, et donc pour figurer même secondairement dans ces *corpus* catoniens ; d'autre part, comme ouvrage destiné à un public 'averti', apte à le comprendre, la *Clavis* est rapidement distancée par les traités universitaires de la décennie suivante (1240-1250) : *Notulae super Priscianum minorem* de Jordanus, *Summa super Priscianum minorem* de Robert Kilwardby, *Summa grammatica* de Roger Bacon, et autres textes anonymes de la même époque.
Ces éléments pris en compte, il importe de déterminer autant que possible dans quel *stemma* s'inscrivent les trois témoins conservés de la *Clavis*.

2. 2. Tradition manuscrite
Signalons-le d'emblée : aucun de ces manuscrits ne semble avoir été copié sur l'autre.
Les omissions que l'on relève dans chacun des trois témoins tendent en effet, dans un premier temps, à l'indiquer. Seule une étude plus fine des variantes permettra ensuite de déterminer les parentés 'horizontales' possibles entre les différents manuscrits.

---

65 Cf. Jean de Garlande, *Ars lectoria Ecclesie*, éd. Marguin-Hamon, pp. 205-300.

66 Cf. E. Marguin-Hamon, « Tradition manuscrite … », pp. 251-255.

67 Cf. A. Grondeux, E. Marguin, « L'œuvre grammaticale de Jean de Garlande … », p. 153 ; E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., p. 52 ; ead., « Tradition manuscrite … ».

68 Cf. M. Boas, « De librorum catonianorum… ».

69 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 50-51.

2. 2. 1. Etude des vers omis ou déplacés dans les manuscrits

x = présence du vers dans le manuscrit
o = absence du vers dans le manuscrit

	A	**B**	**C**
120	X	O	X
121	O	X	X
161-162	X	Inversion	X
175-176	X chiasme	X chiasme	X
189	X	O	O
246	O	O	X
247-249	X	O	X
410-414	X	O	X
557	O	O	X
664-666	Replacé après 668	X	X
799	X	O	X
887	X	O	X
967-970	X	Replacé après 977	Replacé après 977
975	Répété dans A après insertion 968-971	X	X
Mi 1103	insertion de glose dans le texte	insertion de glose dans le texte	
1182	X	O	X
1470-1471	X	X	Replacé après 1465
1485 bis			add.
Mi 1572 – mi 1573	X	O	O
1681	O	X	X
1693	X	X	O
1809	X	O	X
1927-1939	X	O	X
1968	X	O	X
2117 – 2118	Inversion	X	X
2163	Déplacé après 2161	X	X
2219-2220	X	X	vers contractés en 1
2222	X	O	X
2300-2301	O	X	X
2302	O	X	O
2304	O	O	X
2376-2377	X	O	O
2378	O	X	O
Total vers omis	**8**	**16**	**6**

Au vu de ce tableau, et si l'on devait en déduire une relation de filiation entre les manuscrits, C apparaîtrait comme le meilleur (et seul) candidat possible, dans la mesure où il comporte un moindre nombre d'omissions, et se trouve exempt des nombreux déplacements et inversions de vers que présente A contre les leçons des deux autres témoins. Cependant C omet certains vers qui sont présents dans au moins l'un des deux autres manuscrits : ainsi le vers 189 est-il présent dans A, de même que le vers 1693 dans A et B. Par conséquent, il est impossible, à moins de supposer une contamination concomitante de B par un quatrième manuscrit disparu, de faire de C le père de B – et encore moins de supposer, pour des raisons déjà évoquées, que A puisse être le père de C ou B.

Si l'on reprend d'autre part la liste des leçons communes à chacune des paires de manuscrits, soient A-B, B-C et A-C, on est à même de dresser le tableau suivant :

	Total des leçons communes (hors omissions)	**Total des omissions communes**
A-B	5	3
B-C	8	3
A-C	11	2

NB : on a choisi de distinguer les leçons des omissions, ces dernières étant souvent plus probantes que des déplacements de vers pour juger des modalités de transmission du texte de témoin à témoin.

La répartition des variantes significatives (vers déplacés, contractés, commentaires ajoutés dans le texte) ne permet pas de dégager deux familles parmi les trois témoins subsistants. Au contraire, tout concourt à accepter l'idée d'une tradition à trois branches, dans la mesure où la date approximative des manuscrits, de même que la composition des *codices* B et C les situe très près de l'archétype original.

Cette division ne permet pas cependant de rendre compte du nombre assez important de leçons (hors omissions) communes à A et C, et d'une manière générale de toute possibilité de contamination par A de l'un ou l'autre des manuscrits C et B ou inversement. C'est pourquoi il convient, pour une portion de vers donnée, de passer en revue les lieux variants les plus significatifs tels qu'ils apparaissent dans les trois manuscrits.

2. 2. 2. Etude des leçons divergentes

Cette étude consiste en la confrontation successive des variantes : de A par rapport à B-C d'une part, de B par rapport à A-C ensuite, de C par rapport à A-B enfin. Il n'a été retenu pour constituer ces tableaux que les divergences significatives, hors variantes orthographiques, morphologiques, petites inversions ou omissions de mots ou erreur de lecture manifeste du copiste, dues à une incompréhension ou *lectio facilior*.

	A	**B-C**
12	componunt	comprendunt
82	subtrahit	abstrahit
86	philosophia	phisica
88	prima	primo
103	fecem	fontem
174	vero	enim
202	filius	cernitur
203	cernitur	filius
445	in recto	sed recto
499	simul	et
519	debes	poteris
573	studeas	cupias
578	tunc	tertio
605	denotat	denegat
616	externe	exterius
646	renoventur	revocetur
663	rite	recte
698	dando	dic –o
740	committo	concito
891	fert	dat

919	casus	cantus
935	Sed ibi	tibi
955	discernit	decernit
977	dicas	ita fers
999	Fit in	tenet
1061	dirue	diripe
1070	benedicta	generosa
1076	vox sed	verum
1099	conjungat	jungat
1141	dicetur	dividitur
1228	simulatio	famulatio
1240	choruscat	coartat
1249	habere	haberi
1259	simulatur	famulatur
1268	conjugensque	contingensque
1276	homo	eo
1407	signare	portare
1506	rectus	nomen
1515	reliqui	requirit
1528	omnis	sumi
1694	proponentibus	componentibus
1817	peccat	spectat
1849	fecet	feret
1872	multa	plura
1944	inde	esse
1956	corvuntque	dormitque
1988	deficiei	de fatica
2027	facis	dant
2221	significat	adsignat
2340	voce	vite
2374	relecta	relata

Total des lieux variants recensés : 51

Comparons ce chiffre et ce tableau à celui qui recense les lieux communs à A et C, dont on avait vu plus haut qu'ils comportaient un certain nombre d'omissions ou déplacements de vers communs.

	A-C	**B**
5 / 18	nutat / nutant	mutat / mutant
58	in	et
109	exquirit	excludit
151	mediteris	metiteris
197	infinitum	instructum
197	confundere	infundere
355	poterit	preterit
490	quarte	quinto
544	nota lucis	*om.*
604	ethere	equore
627	conjungit	contingit
658	pretio	priscio
696	antiquum	antiquitarium

956	est	e
1113	exercitus	exterius
1278	dicas	dictis
1341	actus	nomen
1403	non	debet
1480	una	visa
1518		rerum *add. B*
1574	precor	pater
1719	omne	jure
1793	prime	post
1841	quo construo	*om.*
2197	vivimus	animus
2221	et inde	in et de
2238	sillaba	singula
2265	dictamina	distantia
2268	quantum	tamen
2278	deficit una	dicitur ima
2312	lenire	renite
2351	currentis	spirantis

Total lieux variants recensés : 32

Il demeure à juger de la nature de ces variantes : sont-elles dues au hasard de la copie ? Faut-il au contraire les mettre au compte de l'influence concurrente exercée par C sur A ou A sur C ? Pour répondre à cette question il s'agit de voir si les variantes sont réellement significatives : retrouve-t-on ainsi dans B des lieux communs avec A qui soient comparables à ceux relevés ici pour A-C ? Et si oui, dans quelle proportion ?

	A-B	**C**
56	neutrum quarto	neutro quartum
158	ortu	actu
306	versificando	metrificando
315	si dictio sit geminata	si t dictio sit congeminata
346	carmine	ordine
361	autor	usus
507	esse	cum est
673	equabus	eabus
700	in -itum	inquisitum
714	Feminei fit	Feminei generis fit
721	haberi	habere
726	inde	esse
734	presentia	*om.*
758	evertere	pervertere
765	merito	mihi te
1103	*add. comm. marg.*	
1296	*Ordre des mots totalement différent*	
1396	de quaqua re	quaque de re
1420	receptat	requirit
1421	formam	verba
1608	secundo	dativo

1669	constant	spectant
1776	vocum	ortum
1804	turpis	tempus
1823	perficit	percipit
1861	silve	nimphe
2021	nuntiat	dicitur
2151	reputat	reprobat
2347	quietem	salutem
2353	pectore	corpore

Total des lieux variants recensés = 30

La confrontation des deux derniers tableaux donne à voir que B puis C présentent un nombre pratiquement égal de leçons communes avec A (32 pour C, 30 pour B). Il est donc impossible de conclure à la proximité plus grande de A avec l'un ou l'autre des deux autres témoins. Par conséquent, il est difficile d'envisager une contamination entre B ou C et A.

D'autre part, les variantes peuvent toutes être interprétées comme résultant d'une erreur du copiste liée à l'incompréhension d'un mot ou d'un passage, ou encore d'une lecture trop rapide. C'est particulièrement vrai pour les leçons du manuscrit B, qui donne de beaux exemples de *lectio facilior* : ainsi aux vers 5 et 18 où le verbe *nutare*, assez rare, est deux fois changé en *mutare*. Le même témoin abonde aussi en copies hasardeuses : ainsi au vers 658 « priscio » pour « pretio » atteste que le scribe n'a pas compris l'étymologie 'fantaisiste' que donne Jean de « Priscianus », grammairien *de grand prix*.

C est moins coutumier de ce genre d'erreur, ce qui laisse croire que son copiste devait être meilleur grammairien que celui de B. Du moins, les difficultés de compréhension que rencontre C à la lecture du texte l'amènent davantage à développer, ou à formuler différemment, le vers ou le passage en question. Ainsi au vers 714 le copiste écrit-il : « feminei generis fit » pour « feminei fit », et au vers 720 « de jure » pour « jure ». C'est pourquoi dans l'ensemble les variantes de C présentent moins d'incohérence que celles de B.

Cependant les unes comme les autres peuvent, à la lumière de ce que l'on vient de voir, être mises au compte de l'idiosyncrasie des scribes, qui révèlent là leurs propres (in)compétences grammaticales.

C'est dans ces conditions que pourrait être retenu un stemma à deux branches, - A et – B / C.

Cependant, cette conclusion se heurte à une incohérence de taille, en ce qu'elle contredit les études stemmatiques réalisées pour d'autres des traités grammaticaux de Jean (l'*Ars lectoria* et le *Compendium grammatice*[70]) qui ont, on l'a vu plus haut, un ou plusieurs *codices* communs avec la *Clavis*. Dans l'un et l'autre cas en effet, les témoins contenus dans B et C s'avéraient copiés de toute évidence directement sur l'archétype, ce qu'invite à supposer la date supposée de leur copie, et non sur un témoin dérivé de l'archétype et disparu, comme c'est le cas dans le *stemma* ci-dessus. Il faut donc trouver une autre explication aux leçons communes à B et C contre A.

Il est possible d'avancer alors l'hypothèse suivante : si B et C sont copiés à partir de l'archétype, et peu après la constitution de celui-ci, comme l'indique la forte concentration de textes garlandiens en leur sein, A résulterait d'une copie faite sur un troisième témoin disparu, noté α, et copié, lui, sur l'archétype. Le *stemma* auquel aboutit ce raisonnement se présenterait donc de la manière suivante :

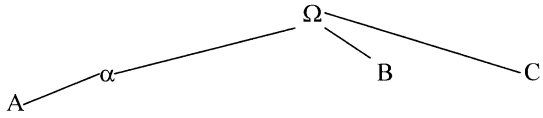

70 Cf. T. Haye (éd.), p. 50 ; E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie, pp. 52-60.

2. 3. Méthodes d'édition

Partant de ces hypothèses concernant la tradition manuscrite de la *Clavis compendii*, il restait à déterminer lequel des manuscrits B et C serait retenu pour servir de base à l'édition du texte. Nous avons choisi le manuscrit C, en raison de son ancienneté, de sa relative exhaustivité et du caractère souvent simplificatoire des leçons de B. Les variantes de B et A n'ont été préférées que lorsqu'elles s'avéraient réellement plus intelligibles ou plus conformes au schéma métrique.

3. Contenu de la *Clavis compendii*

Si beaucoup de ses caractéristiques 'externes' ou formelles rapprochent, c'est indéniable, la *Clavis* des autres traités grammaticaux de Jean de Garlande, son contenu, les desseins qui lui sont sous-jacents, la placent dans une position particulière au sein de l'œuvre de son auteur. En effet, son organisation, sa structure interne, sont largement tributaires des objectifs que se fixe Jean lorsqu'il en entreprend la rédaction, et c'est pourquoi nous tenterons de préciser la nature de ces objectifs. D'autre part, et avant d'en résumer le 'plan' à proprement parler, il importe, à l'appui d'une étude précise des termes de Jean lui-même, de comprendre en quoi la *Clavis* peut constituer la *clef* du *Compendium*, et par-delà ce seul traité, de l'œuvre grammaticale en général.

3. 1. La *Clavis* : pourquoi, pour qui ?

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1-3)
« De l'art grammatical, j'ai récemment
abordé certains rudiments dont ce petit livre détient la clef,
lui que, sur une prière, et non pour un vil salaire, tend ma main. »[71]

Au début du traité, Jean revient, plus que sur les raisons de ce titre, sur celles qui ont motivé la rédaction du livre « quem in prece non pretio vili mea dextera tendit. ».

C'est pour un ami, nous dit ainsi d'emblée Jean de Garlande, que la *Clavis* a été conçue, ami auquel l'auteur adresse l'apostrophe suivante :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 8-11)
« Voici ce que j'ai repris pour toi, sur la prière de qui j'ai rassemblé ces vers.
Voici les morceaux épars que j'ai réunis encore une fois, par amour de toi.
Et pourtant ce n'est pas pour toi seul, mais pour plusieurs que je les fournis : plusieurs
parfois ont tiré profit de ce qui était le bien d'un seul. »[72]

Ainsi les éléments rassemblés pour un lecteur, en l'occurrence le destinataire de l'ouvrage, seront utiles aux autres, et c'est la raison qu'invoque Jean pour justifier la publication de ces « conseils à un ami ».

A plusieurs reprises par la suite, le recours à la seconde personne pourra s'expliquer par l'existence de ce destinataire premier et privilégié.

En outre, l'auteur nous apprend que l'ensemble des points qu'il énumère dans ce traité sont autant de réponses aux questions de l'ami auquel il s'adresse : l'expression « cujus prece » au vers 8, mais surtout les vers 16 à 19 nous le confirment :

« Tu t'enquiers de certains sujets, dispersés dans mes manuels :

---

[71] « Artis grammatice dudum compendia quedam / perstrinxi, quorum clavem tenet iste libellus, / quem in prece non pretio vili mea dextera tendit. »

[72] « Hec tibi collegi cujus prece metra resumpsi. / Hec et amore tui tibi dissociata rejunxi. / Nec tamen hec uni, sed pluribus erogo : plures, / unius fructu fructum quandoque tulerunt. »

en les dévoilant sous un autre jour, et à un autre, je les révèle, et ce
afin que plus facilement apparaisse ce qui, en suspens, fait encore doute en toi.
A ce que tu m'as demandé de te dévoiler, j'ai fait aussi des ajouts. »[73]

Notons encore, à la fin du traité, au vers 2349, la mention suivante : « Hec quesita tibi medicine nomina mitto », qui vient confirmer que les sujets traités par l'auteur le sont pour répondre aux interrogations de son ami, « quesita ».
Un tel contexte de rédaction permet sans doute d'expliquer l'existence de deux parties distinctes dans le traité, la première essentiellement grammaticale voire syntaxique, la seconde purement lexicographique, avec un appendice final témoignant d'un intérêt certain pour le vocabulaire médical. Jean dut être consulté par son ami sur des sujets divers, ce qui permet plus généralement de comprendre pourquoi le traité interrompt son cours pour juxtaposer chapitres et paragraphes sans rapport aucun entre eux.
Les gloses nous en disent plus concernant le ou les éventuels dédicataires de l'ouvrage, dont peut-être l'un des deux se trouvait être l'*ami* dont il a été fait plus haut mention :
(MS Cambridge, Gonville and Caius College Library 136, f. 163 – glose du vers 17) « - à la même personne : c'est-à-dire à celui pour qui j'ai écrit le *Compendium*, mais <aussi> à un autre, car ce livre, il l'a composé sur demande instante de Maître David du Val (?), et le *Compendium* sur demande de Maître Gilbert Maréchal. »[74]

Deux indices plaident en faveur de l'authenticité de cette glose, qui aura sans doute été copiée du *codex* original par le scribe du manuscrit A. Tout d'abord, on lit dans le premier membre de la phrase que le glosateur accorde le verbe *facere* (au parfait ici) à la première personne du singulier, ce qui tend à prouver, vu le contexte sémantique, qu'il y a là identité entre l'auteur du texte et l'auteur de la glose. Certes, dans le second membre de la phrase, le transfert à la troisième personne a été effectué, le scribe ayant sans doute eu soin cette fois-ci, comme c'est souvent le cas, de 'dépersonnaliser' la glose en la recopiant.
D'autre part, la mention précise de ces deux dédicataires – celui du *Compendium*, un certain Gilbert Maréchal, et David *Valensis* (du Val ou Duval ?), dédicataire supposé de la *Clavis* – se trouve également dans la glose d'un des manuscrits du *Compendium grammatice*. Il s'agit là du manuscrit de Cambridge, Gonville and Caius College Library 593/453, qui comporte en marge des premiers vers du livre I l'annotation suivante :
(Jean de Garlande, *Compendium grammatice*, éd. T. Haye, glose, p. 61) : « Il montre ici que ce n'est pas de son propre mouvement qu'il conçut ce livre, mais sur la demande d'un sien ami, à savoir maître Gilbert Maréchal, dont il dit dans le troisième livre du présent ouvrage : « à qui sourit l'Angleterre ... ». Il composa ce livre tout spécialement à la demande d'un certain auditeur, c'est-à-dire maître David. »[75]

D'autres mentions contenues dans le traité lui-même (cf. Jean de Garlande, *Compendium* III, 103-108, éd. T. Haye, p. 170) ainsi que dans sa glose (*ms cit.*, *loc. cit.*) indiquent que Gilbert Maréchal, ou le Maréchal, fut un chevalier valeureux au service du roi d'Angleterre et ami de l'auteur, ce qui corrobore l'hypothèse selon laquelle ce dernier garda des liens avec son pays d'origine, et particulièrement avec les milieux aristocratiques ou proches de la cour.
Sur David *Valensis*, auditeur assidu de Jean, en revanche, il n'est pas donné plus de précisions dans les gloses, tant du *Compendium* que de la *Clavis*, et ce peut-être en raison des origines et du destin moins illustres ou héroïques de ce personnage, qui fut sans doute tout simplement

---

[73] « Quedam dispersa mea per compendia queris, / que reserans aliter, nec eidem causa revelo ; / ut levius pateant ea que tibi pendula nutant. / His simul adjeci tibi que reseranda petisti. »

[74] « eidem sc. persone cui feci *Compendium*, sed <et> alii quia hunc librum composuit ad instantiam Magistri David Valensis, *Compendium*que ad instantiam Magistri Gilleberti Marescalli. »

[75] « Hic ostendit quod non spontanea voluntate librum istum <c>reavit, immo ad peticionem cuiusdam amici sui videlicet magistri Gilberti Marescalli, de quo dicit in tercio istius : « cui favet Anglia... ». Composuit autem istum librum ad peticionem cuiusdam specillissimi (!) auditoris sui, scilicet magistri David ».

un disciple fidèle de Jean, mais peut-être également un de ses 'collègues', maître de grammaire (comme l'indiquerait le *magistri* de la glose du *Compendium* citée ci-dessus).
De manière plus générale, cette dédicace nous invite à considérer les mentions marginales contenues dans le manuscrit Cambridge Gonville and Caius College 136 comme, peut-être, partiellement dues à Jean de Garlande lui-même, qui, en les rédigeant, n'aurait fait qu'appliquer à ses propres œuvres le traitement qu'il réserva à celles d'Alexandre de Villedieu et Evrard de Béthune. D'autres croisements inter-textuels, avec les gloses du *Compendium* notamment, révèlent ainsi des éléments communs qui, pour n'être pas le fait des mêmes *codices*, sont certainement dus à une origine commune identifiable avec l'auteur des deux traités, à savoir Jean lui-même[76]. Il n'est pourtant pas possible d'en conclure à l'authenticité générale des gloses du manuscrit A : aucun des autres témoins n'étant annoté, il n'existe pas de termes de comparaison permettant de juger d'une véritable tradition de gloses remontant à l'auteur lui-même (ce qui sera en revanche le cas pour l'*Ars lectoria Ecclesie*[77]).
La tradition manuscrite réduite que connaît la *Clavis*, et cette disparité dans la pratique des annotations marginales que l'on constate d'un manuscrit à l'autre indique que le traité dans son intégralité n'a guère dû servir de véritable base d'enseignement qu'à l'auteur lui-même, qui l'a enrichi de quelques notes, comme autant de supports de cours utiles en quelque sorte. Ces notes éparses n'ont pas été copiées par les copistes de B et C, qui répondaient en cela à la demande et aux besoins de maîtres se servant de la *Clavis* à titre seulement occasionnel, et non comme manuel principal. Seul l'un d'eux aura peut-être repris les quelques gloses garlandiennes de l'archétype[78] dans le cadre d'une réappropriation globale et d'une tentative de commentaire seulement partiellement aboutie.
Les gloses précédemment citées, c'est-à-dire celles qui précisément seraient authentifiables comme étant de la main de Jean lui-même, contribuent cependant à montrer que la rédaction de la *Clavis* participe d'un projet plus général, et très certainement lié à la rédaction, juste antérieure, du *Compendium grammatice*. Quelle place occupe ce traité dans l'œuvre grammaticale de Jean de Garlande, c'est ce qu'il importe à présent d'étudier.

3. 2. La *Clavis* et les traités grammaticaux de Jean

Le terme *compendium* est assez couramment employé pour nommer des ouvrages pratiques constituant un manuel, un digeste (lequel n'est pas forcément strictement limité quant à l'ampleur qu'il peut prendre – rappelons que le *Compendium* de Jean est son plus long traité grammatical), voire un sommaire propre à donner d'un sujet une vue globale et synthétique[79].
En revanche, il est plus rare de trouver employé le mot *clavis* dans l'intitulé de traités médiévaux. Lorsqu'il l'est néanmoins, il désigne l'outil permettant l'interprétation d'une loi ou d'un texte, la *clef* pour déterminer la date des fêtes mobiles dans le calendrier liturgique[80].
Son emploi figuré pourrait être également rapproché du sens architectural à donner au terme *clavis* comme clef de voûte. Dans le cas de la *Clavis* de Jean de Garlande, cette double

---

[76] Ainsi, la glose du manuscrit Cambridge Gonville and Caius College 593, en marge du premier vers du *Compendium* (cf. T. Haye (éd.), p. 61), mentionne la division du savoir, ou *sapientia*, en deux branches, une théorique, et l'autre pratique, division que l'on retrouvera dans la glose épilogue du manuscrit A de la *Clavis*, *cf. infra.*

[77] Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 86-94.

[78] Ce qui rend encore plus difficile l'identification de ce qui relève de la glose 'originale' par rapport aux ajouts possibles du copiste A. Sur l'enchevêtrement des strates de commentaires à un même texte, cf. A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune...*, pp. 43-122.

[79] Cf. *Thesaurus Linguae Latinae* III, 2037-2044 ; A. Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Strasbourg, 1954, p. 180 ; J. F. Niermeyer, *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leyde, 1976, p. 226 ; C. H. Beck, *Mitellalteinisches Wörterbuch*, Munich, 1999, col. 1047-1048.

[80] Cf. *Thesaurus Linguae Latinae* III, 1316-1318 ; *Lexicon Latinitatis Medii Aevi*, Turnhout : Brepols, 1975, p. 188 ; C. H. Beck, *Mitellalteinisches Wörterbuch*, Munich, 1999, col. 694-696.

acception rendrait bien compte du double usage voulu pour le traité : d'une part celui de *clef* nécessaire à la compréhension d'autres parties de l'œuvre grammaticale (en l'occurrence le *Compendium*, mais peut-être aussi plus largement les commentaires sur le *Grecismus* et le *Doctrinale*[81]), d'autre part celui de *clef de voûte* achevant, et assurant la stabilité de l'édifice théorique. Quelques éléments dans le *Compendium* témoignent de l'effectivité de cette première fonction. Ils montrent aussi *ipso facto* que l'auteur du *Compendium* avait en tête, sinon partiellement prêt, un texte permettant de répondre aux questions laissées en suspens dans son *Compendium*.

(Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 200-201)
« Mais là dessus <*il s'agit des théories du pronom*> le traité en un autre endroit fait pleine lumière.
Car, concernant les secrets, les manuels établissent une clef. »[82]

Clavis et *Compendium* relèvent donc bien tous deux d'un projet pédagogique unitaire, conçu en – au moins – deux volets. Au moins deux, si ce n'est trois, puisque la glose, d'origine garlandienne, à l'*Ars lectoria Ecclesie* regroupe quant à elle ces trois traités grammaticaux versifiés sous la bannière unique d'un vaste projet de 'correction' du *Doctrinale* et du *Grecismus* :

(Jean de Garlande, *Ars lectoria Ecclesie*, *prologue*, éd. E. Marguin-Hamon, p. 207) « Car pour éviter les vices en langue grecque et les vices du solécisme, deux auteurs modernes, à savoir le *Grécisme* et le *Doctrinal* se sont efforcés d'enseigner les déclinaisons, la construction des brèves et des longues, de faire connaître les figures qui relèvent de la grammaire. Tous leurs efforts furent cependant insuffisants, c'est pourquoi, pour les compléter, l'artisan de cet ouvrage, que nous avons en mains, a composé un certain ouvrage, qu'il a intitulé *Compendium*, ainsi que le présent ouvrage, qui en dépend, et un autre ouvrage, qu'il a intitulé *Clavis compendii*. »[83]

Si, en schématisant, on compare les contenus respectifs de chacun des traités, on partira du constat que le *Compendium* est dominé par des considérations orthographico-morphologiques, tandis que l'*Ars lectoria* fait primer les questions prosodiques et plus largement tous éléments touchant à la prononciation et la compréhension orales du texte lu, enfin que, outre son rôle de 'complément d'informations' théoriques, la *Clavis* a aussi et surtout pour vocation de faire retour, sur un mode plus spéculatif, à des préoccupations d'ordre syntactico-sémantique. A cet égard, les trois traités sont bien complémentaires, remplissant, *mutatis mutandis*, les différents registres grammaticaux tels qu'ils sont fixés par l'enseignement pré-universitaire et universitaire au bas Moyen Age (orthographe, morphologie, prosodie, syntaxe, représentés par les textes officiellement au programme de la faculté des Arts entre 1215 et 1255, à savoir Priscien majeur et mineur, le *Barbarismus* de Donat et le *De accentu* du Pseudo-Priscien[84]).
Encore faut-il préciser à présent selon quel 'plan' d'ensemble (et ce nonobstant son aspect souvent décousu, ses digressions) est conçue la *Clavis compendii*.

3. 3. Le plan de la *Clavis compendii*

---

81 Sur la mission semble-t-il assez générale de la *Clavis* comme ouvrant l'accès à l'ensemble de la grammaire telle que la conçoit Jean, cf. MS A, glose épilogue : « … *Clavis compendii* i. res<er>atrix et dispensatrix artis grammatice … ».

82 « Sed super hoc alibi tractatus fulget aperte. / Nam **de secretis statuunt Compendia Clavem**. »

83 « Quia ut evitarentur vitia in greco sermone et vitia soloecismi, conati sunt duo moderni autores, videlicet *Grecismus* et *Doctrinale*, tradere doctrinam declinandi, construendi breves et longas, cognoscendi figuras ad grammaticam pertinentes. Qui tamen omnia insufficienter fecerunt, unde ad eorum supletionem artifex hujus operis, quod pre manibus habemus, quoddam opus composuit, quod *Compendium* intitulavit et hoc presens opus ab ipso dependens et aliud opus quod et *Clavem compendii* intitulavit. »

84 Cf. H. Denifle, E. Chatelain (éd.), *Chartularium* …, t. I, n° 20, p. 78, n° 79, p. 138, n° 201, p. 228, n° 246, p. 278 ; I. Rosier, « La grammaire dans le 'Guide de l'Etudiant' », dans C. Lafleur, J. Carrier (éd.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109. Actes du colloque international édités, avec un supplément d'études et de textes*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 5), 1997, pp. 255-279.

La glose du manuscrit de Cambridge, Gonville & Caius College Library 136 (A) fournit des informations précieuses concernant le contexte et quelques-unes des raisons qui ont pu prévaloir à la rédaction de la *Clavis compendii*. L'hypothèse, étayée par des mentions contenues dans le texte ou dans la glose, d'un traité rédigé en réponse à des questions posées par un collègue ou ami de l'auteur, explique en partie, on l'a vu, sa relative hétérogénéité. Cela ne doit pas occulter le fait que, comme l'indique la glose épilogue du manuscrit A, corroborée sur ce point par certains des titres rubriqués du manuscrit de Bruges, le traité de grammaire *stricto sensu* (c'est-à-dire les deux premières des trois parties qui, on va le voir, constituent la *Clavis*) s'organise autour de l'opposition entre grammaire positive et grammaire spéculative, les premiers chapitres concernant le pronom (inspirés de Donat, d'Isidore et de Pierre Hélie vraisemblablement, v. 158-237), le participe, et des points divers (v. 238-277), puis les deux ensembles qui suivent, respectivement consacrés à la correction du *Grecismus* puis du *Doctrinale* (v. 278-751, 762-1059), relevant de la grammaire positive. Ce qui suit en revanche constitue ce que l'on nommera dès lors seconde partie ou second livre de la *Clavis* (v. 1070-1939). Le rubricateur de B intitule cette nouvelle partie *Theorice speculationes*, et indique qu'elle porte sur le *Compendium*. Il s'agit sans doute là du *Compendium grammatice* de Jean de Garlande, que son auteur se propose d'approfondir par des réflexions d'un nouvel ordre, et de nature différente des corrections portées sur les ouvrages d'Alexandre de Villedieu et d'Evrard de Béthune. Cependant, si le premier livre ne se comprenait pas aisément sans référence à des œuvres allogènes (*Doctrinale* et *Grecismus*), le second fonctionne plus largement comme un traité autonome, mieux structuré, et centré principalement sur, d'une part, une réflexion sur les propriétés de signification du nom et du verbe, et d'autre part leurs propriétés de construction. On peut donc aussi considérer que l'emploi du terme *Compendium* désigne, dans l'intitulé de cette seconde partie, l'ensemble de l'œuvre grammaticale au sens strict de Jean déjà rédigée, et recouvre par conséquent le *Compendium grammatice* ainsi que la première partie de la *Clavis compendii*. Le second livre de ce dernier traité constituerait alors l'aboutissement d'une réflexion menée par Jean tout au long de ses écrits précédents, d'où peut-être sa cohérence et sa concision relatives.
Cette disparité dans la rédaction des deux livres peut se résumer en partie à une conception double de la *grammatica* : normative et pratique d'un côté, théorique et spéculative de l'autre. Sur ce point, la glose épilogue du manuscrit A est particulièrement éclairante :
« Cette œuvre se divise en trois parties. En premier lieu s'y trouve la science active, en second la doctrine spéculative ou science grammaticale, et en troisième lieu se trouve contenue l'exposition de termes théologiques et médicaux sur lesquels achopa un ami et compagnon dont <l'auteur> satisfit la demande. Comme le prologue l'indique, cet ouvrage s'intitule *Clavis compendii*, en tant qu'il dévoile et dispense l'art grammatical. Et d'après ce qui précède, est révélée la matière, pratique et théorique, de cette science. (…) Il est dit dans le prologue que quatre éléments sont à prendre en considération, à savoir la cause de l'œuvre entreprise, l'anticipation de l'œuvre à venir, le mode de fonctionnement et l'invocation, et de là suit le récit et l'exposé de certains points sur lesquels un ami cher questionna <l'auteur>. »[85]

Ainsi le glosateur scinde le traité en trois parties, scission sensible au sein du traité même, au vu de quelques-unes des rubriques que contient le manuscrit B (principalement l'intitulé du livre II : *Theorice speculationes supra totum Compendium*), mais également des différences marquées entre les deux premiers livres et le troisième, qui n'a qu'un intérêt lexicographique pour le lecteur.

[85] « Opus istud dividitur in tres partes. Primo loco continetur **activa scientia**, deinde **speculativa doctrina vel scientia grammaticalis**, tertio continetur expositio vocabulorum theologie et medicine de quibus dubitavit amicus et socius, petitionem cujus satisfecit. Sicut in proemio hujus continetur quod intitulatur *Clavis compendii* i. res<er>atrix et dispensatrix artis grammatice. Et per premissa **patet materia, sc. practica et theorica, hujus scientie**. (…) In prologo dicunt considerari quatuor sc. causa suscepti operis, prelibatio operis subsequentis, modus agendi, et invocatio, et inde sequitur narratio et expositio quorumdam que petiit dilectio socialis. »

La division dont rend compte le glosateur, et que vient entériner le plan du traité, entre grammaire pratique et grammaire spéculative, a cours, au XIII[e] siècle[86], pour distinguer les manuels d'enseignement chargés d'inculquer les règles en vigueur pour telle discipline, des traités ou *artes*[87] qui s'interrogent sur les principes qui sous-tendent ces règles, et qui par là définissent les contours d'une science linguistique en plein développement[88]. Ainsi la *Clavis* serait-elle d'une double nature d'un point de vue doctrinal, ou plutôt méthodologique. A ce titre, le traité s'avère emblématique de l'œuvre de Jean de Garlande en général, alternant mentions lexicales et grammaticales d'intérêt ponctuel et limité, et réflexions théoriques plus innovantes.
Le livre III quant à lui est à considérer comme un ajout marginal, sans doute circonstancié (là encore, répondant aux questions du ou des dédicataires de l'ouvrage ?). Les séries de définitions et d'explications lexicographiques ou techniques que l'auteur y donne sont à rapporter à trois grands champs lexicaux bien identifiés : lexique biblique dans un premier temps (v. 1940-2165), puis *differentiae vocabulorum* dans la tradition isidorienne (2166-2236), enfin terminologie médicale (v. 2275-2348, ce troisième chapitre consistant principalement en l'énumération de maladies dont Jean explique les symptômes).

La diversité des centres d'intérêt et des objectifs que semble s'être fixés Jean de Garlande en rédigeant la *Clavis* est à la mesure de la variété des sources qui l'ont sans doute influencé. Il est redevable en effet d'apports doctrinaux divers, essentiellement grammaticaux, mais pas uniquement, ce qui permet d'expliquer que le traité s'aventure sur des terrains qui ne relèvent normalement pas de la discipline d'élection de son auteur : ainsi la *Clavis* manifeste-t-elle l'intérêt de Jean pour, tout à la fois, certaines questions touchant la sémantique, et le vocabulaire médical. La variété des sources à la *Clavis* est à replacer dans un contexte « pré-garlandien » que caractérise l'efflorescence de réflexions nouvelles, particulièrement dans le domaine des théories linguistiques.

---

86 Cf. A. Grondeux, « La *grammatica positiva* dans le Bas Moyen Age », dans S. Auroux, E. F. K. Koerner, H. J. Niederehe, K. Versteegh (éd.), *Geschichte der Sprachwissenschaften, History of the Language Sciences, Histoire des sciences du langage*, Berlin-New-York, 2000, pp. 598-610.

87 Il s'agit là du terme consacré selon R. W. Hunt, « Studies on Priscian in the XIth and XIIth Centuries. I. Petrus Helias and his Predecessors », in *Mediaeval and Renaissance Studies*, 1 (1943), pp. 194-236, spéc. p. 194.

88 Cf. A. Grondeux, « La *grammatica positiva* … », pp. 598-610.

La *Clavis compendii* et ses sources

Quant à son plan et sa structure, la *Clavis* est une œuvre complexe et polymorphe. Cet aspect du traité tient en grande partie à la variété des sources auxquelles l'auteur se réfère. Après avoir évoqué brièvement de quelles autorités Jean, comme n'importe lequel des grammairiens de son temps, est tributaire, nous tenterons de déterminer quel l'usage est fait dans la *Clavis* des textes dont l'auteur s'inspire de préférence, et également, à cette occasion, quelle interprétation il donne de certaines questions sémantiques dans le présent traité. Enfin, nous verrons quelles sources ont influencé la rédaction du chapitre final de la *Clavis* consacré aux noms médicaux.

1. Théories linguistiques de la fin du XI[e] au début du XIII[e] siècle. Autorités, textes de référence, manuels

Le XII[e] siècle est marqué par un renouveau qui touche l'ensemble des domaines du savoir, en particulier la grammaire, et plus largement le *trivium* classique[1]. Après avoir dressé, à grands traits, un bref panorama de cette renaissance grammaticale, et vu à quelles innovations linguistiques elle contribue, il faut considérer les sources sur lesquelles Jean fonde manifestement ses théories grammaticales, pour juger de leur impact sur la *Clavis compendii* en particulier. Nous réservons à une étude spécifiquement consacrée à la doctrine garlandienne en la matière le soin de montrer selon quelles modalités et dans quelle mesure ces sources servent à l'élaboration des théories grammaticales et linguistiques telles que l'auteur de la *Clavis* les y expose.

Le renouveau des études grammaticales au XII[e] siècle tient au regain d'intérêt pour quelques grands textes de référence, souvent hérités de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age. Cette reviviscence de grammaires anciennes s'accompagne d'une production littéraire spécialisée qui prend pour fondement ces grands modèles, mais les adapte, les développe, les amplifie. Ainsi les *artes* du début du XII[e] siècle (ca 1100-ca 1150), premiers témoins d'une réflexion théorique poussée sur l'ensemble de la doctrine grammaticale, se présentent-ils toujours initialement comme des commentaires ou des gloses sur les *Institutions grammaticales* de Priscien ou l'*Ars grammatica* de Donat[2]. C'est en effet principalement sur ces deux auteurs que se fonde la 'nouvelle grammaire' au XII[e] siècle. A cela s'ajoute l'influence croissante, à la fin du XI[e] et au début du XII[e] siècle, de la *logica vetus*. De la confrontation de ces diverses sources et des réflexions, interdisciplinaires, qui s'ensuivent émergent des théories linguistiques innovantes, ainsi que des genres littéraires nouveaux, dont nous tenterons de rendre brièvement compte en distinguant deux phases, recouvrant à peu près la première et la seconde moitié du XII[e] siècle, avant de porter notre attention sur une production scolaire plus élémentaire mais non moins variée et importante dans le panorama de l'enseignement grammatical au XII[e] siècle.

1. 1. Les autorités grammaticales

Au premier rang des textes grammaticaux 'canoniques' se trouve, car il constitue le cœur théorique des préoccupations des grammairiens, un *corpus* grammatical ancien, que l'on a dit

---

1 Cf. A. de Libera, I. Rosier, « La pensée linguistique médiévale », dans S. Auroux (éd.), *Histoire des Idées Linguistiques*, Lille, 1989-2000, 3 vol., t. II (1992), pp. 115-215.

2 Cf. R. W. Hunt, « Studies on Priscian in the Eleventh and Twelfth Century. I. Petrus Helias and His Predecessors », in *Mediaeval and Renaissance Studies*, 1 (1943), pp. 194-236, spéc. p. 194 ; A. de Libera, I. Rosier, *art. cit.* pp. 115-116.

constitué de l'*Ars grammatica* de Donat et des *Institutions grammaticales* de Priscien. Vient ensuite, directement rattachable à la tradition priscianique comme l'indique son attribution première, le *De accentibus* du Pseudo-Priscien, synthèse opérée à partir des *Institutions grammaticales* de Priscien et de *l'Ars major* de Donat. En troisième lieu, nous mentionnerons, dans un registre plus lexicographique que strictement grammatical, bien que ces deux disciplines soient intrinsèquement liées dans l'enseignement du latin au Moyen Age, la tradition des *Etymologiae* et des *Differentiae* d'Isidore de Séville.

- Le *corpus* grammatical ancien : Donat, *Ars grammatica*, Priscien, *Institutions grammaticales.*

L'*Ars grammatica* de Donat, premier en date de ces textes de référence, distingue une première partie, élémentaire, « de partibus orationis », rebaptisée *ars minor* par la postérité, et une seconde, plus développée et plus complexe, dite *ars major*. Si l'*ars minor* reste le manuel grammatical de base, toujours en usage dans les écoles élémentaires, l'*ars major* connaît au bas Moyen Age une totale désaffection[3]. Ce phénomène trouve plusieurs explications : le texte en effet se disloque, les livres I et II se trouvant totalement supplantés par d'autres manuels censés mieux répondre aux besoins d'un enseignement de type intermédiaire. Parmi ces textes nouveaux contribuant à remplacer l'*ars major* I et II, mentionnons, pour la fin du XII[e] siècle, le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu.

Louis Holtz[4] voit en outre dans l'intérêt pour la syntaxe une des raisons décisives de la victoire de Priscien sur l'*ars major* de Donat. Les divergences entre les deux auteurs sont en effet toujours tranchées par les grammairiens bas-médiévaux en faveur de Priscien.

A la même époque[5], le livre III de l'*ars major*, qui échappe quant à lui à l'oubli car il occupe un terrain doctrinal laissé libre par Priscien, s'autonomise. Il est alors désigné du titre certes réducteur de *Barbarismus*.

Les *Institutions grammaticales* (*I. G.*) de Priscien constituent l'ouvrage de référence des grammairiens du bas Moyen Age enseignant à des élèves *provecti*, déjà avancés dans leurs études[6]. Le regain de faveur que connaît l'œuvre au XII[e] siècle n'est pas sans évoquer la renaissance carolingienne et l'intérêt que lui portèrent alors Alcuin ou Sedulius Scottus[7]. D'une renaissance à l'autre, Priscien sert de base à l'élaboration de théories linguistiques nouvelles, on verra comment au XII[e] siècle, à travers quelques exemples de commentaires sur les *Institutions grammaticales*.

Ces textes dits canoniques car ils constituent le *corpus* grammatical officiellement au programme de la faculté des arts de Paris dès le premier quart du XIII[e] siècle se voient associer un apocryphe à la postérité enviable : rapidement reconnu par les statuts

---

3 Cf. L. Holtz, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical : étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV[e]-IX[e] s.) et édition critique*, Paris, 1981, pp. 505-506.

4 Cf. L. Holtz, *Donat et la tradition...*, pp. 505-506.

5 *Ibid.*

6 Cf. K. M. Fredborg, « Speculative grammar », in P. Dronke (éd.), *A History of Twelfth-Century Western Philosophy*, Cambridge : Cambridge University Press, 1988, pp. 177-195, spéc. p. 177.

7 Cf. A. Luhtala, « Syntax and Dialectic in Carolingian Commentaries on Priscian's *Institutiones Grammaticae* », in V. Law (éd.), *History of Linguistic Thought in the Early Middle Ages. Studies in the History of the Language Sciences*, 71 (1993), pp. 145-192, spéc. p. 145 ; A. Maierù, E. Vineis, « Medieval Linguistics », in G. Lepschy (éd.), *History of Linguistics*, t. II : *Classical and Medieval Linguistics*, Londres-New-York (2[nde] éd. rev.), 1994, pp. 134-189, spéc. p. 147 ; C. H. Kneepkens, « The Priscianic Tradition », in S. Ebbesen (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, 1995, pp. 239-264, spéc. pp. 240-241 ; L. Holtz, « Priscien dans la pédagogie d'Alcuin », dans M. De Nonno, P. De Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*, Cassino, 2000, pp. 289-326 ; V. Law, *The History of Linguistics in Europe. From Plato to 1600*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003, pp. 143-146.

universitaires[8], le *De accentibus* du Pseudo-Priscien (XI^e siècle) constitue une synthèse sur les règles d'accentuation latine, s'inspirant très largement d'exemples que citait déjà Priscien, mais de manière éparse, dans les *Institutions grammaticales*.

- L'influence d'Isidore de Séville : la connaissance du mot comme propédeutique.

Les *Etymologiae* d'Isidore ont une influence durable sur les médiévaux[9]. Ainsi, le livre I, traité de grammaire très fortement calqué sur *l'ars major* de Donat, sert couramment de support à la grammaire au bas Moyen Age. Plus largement, l'ensemble de l'œuvre constitue une sorte de « réservoir de connaissance encyclopédique » à laquelle il est indispensable, et de ce fait habituel, au Moyen Age, de se référer en toute matière[10].

D'autre part, la conjonction mise en œuvre dans les *Etymologies* entre grammaire et lexicographie est une caractéristique majeure des méthodes d'enseignement du latin au bas Moyen Age[11], et justifie qu'on ait choisi de présenter ce texte parmi les sources grammaticales possibles de la *Clavis compendii*.

1. 2. L'exégèse priscianique fin XI^e - début XII^e siècle : des premières *Glosule* à la *Summa* de Pierre Hélie

Parmi les textes canoniques que l'on vient de citer, l'œuvre de Priscien donne lieu, au XII^e siècle[12], à une exégèse particulièrement riche et diversifiée. Les théories linguistiques du bas Moyen Age telles qu'elles se développent autour des *Glosule* sur Priscien de la fin du XI^e siècle, vont connaître par la suite un essor considérable[13].

1. 2. 1. Les *Glosule*

Les premières *Glosule* sur Priscien (*Institutions grammaticales* I-XVI) marquent le début d'une tradition, voire d'un genre artigraphique[14]. Elles se distinguent en effet des gloses

---

8 Cf. H. Denifle, E. Chatelain (éd.), *Chartularium Universitatis Parisiensis*, Paris : Delalain, 1889-1897, t. I (1889), n° 20, p. 78, n° 79, p. 138, n° 201, p. 228, n° 246, p. 278.

9 Cf. J. M. Fernandez Caton, « Las etimologias en la tradición manuscrita medieval », *Estudiada por el prof. Anspach*, León, 1966 ; J. Fontaine, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, 2 vol., Paris, 1959 (2^e éd. Paris, 1983) ; E. Vineis, A. Maierù, « Medieval Linguistics », pp. 151-152, 158.

10 Cf. A. Vineis, A. Maierù, *art. cit.*, p. 152.

11 En outre le goût, au cœur même de traités de grammaire 'théorique', pour l'explication littérale, le retour sur le mot, son origine *etc.* reproduit, aux XII^e-XIII^e siècles, celui du haut Moyen Age, c'est-à-dire d'une période où le latin ne constitue plus la langue maternelle d'un grand nombre de ses locuteurs. L'œuvre d'Isidore constitue par conséquent une référence de premier plan. Cf. A. Grondeux, « La *grammatica positiva* dans le Bas Moyen Age », dans S. Auroux, E. F. K. Koerner, H. J. Niederehe, K. Versteegh (éd.), *Geschichte der Sprachwissenschaften. History of the Language Sciences. Histoire des sciences du langage*, Berlin-New-York, 2000, t. I, pp. 598-610, spéc. pp. 598-599.

12 Cf. C. H. Kneepkens, « The Priscianic Tradition », pp. 242-247.

13 Cf. A. de Libera, I. Rosier, « La pensée linguistique… », pp. 116-117.

14 Cf. R. W. Hunt, « Studies on Priscian … I. Petrus Helias … », pp. 194-236 ; K. M. Fredborg, « The Dependence of Petrus Helias' *Summa super Priscianum* on William of Conches' *Glose super Priscianum* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 11 (1973), pp. 1-57 ; ead., « Tractatus Glosarum Prisciani in MS Vat. Lat. 1486 », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 21 (1977), pp. 27-44 ; C. H. Kneepkens, « Master Guido and his View on Government : On Twelfth century Linguistic Thought », in *Vivarium*, 16 (1978), pp. 108-141 ; M. Gibson, « The Early Scholastic ''Glosule'' to Priscian ''Institutiones Grammaticae'': the Text and its Influence », in *Studi Medievali series 3*, 20 (1979), pp. 235-254 ; C. Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris-Montréal, 1986 ; M. Gibson, « Milestones in the Study of Priscian, circa 800-circa 1200 », in *Viator*, 23 (1992), pp. 17-33, spéc. pp. 28-30 ; C. Mews, « Nominalism anf Theology before Abaelard : New Light on Roscelin of Compiègne », in *Vivarium*, 30 (1992), pp. 4-33 ; A. de Libera, I. Rosier, « La pensée linguistique… », pp. 116-117 ; C. H. Kneepkens, « The Priscianic Tradition », pp. 239-264 ; I. Rosier-Catach, « Abélard et les grammairiens. Sur la définition de la notion d'inhérence », dans P. Lardet (éd.), *Mélanges d'histoire des textes en l'honneur de Louis Holtz*, Turnhout : Brepols, 2003, pp. 143-159, spéc. pp. 143-145 ; ead., « Priscien, Boèce, les *Glosulae in Priscianum*,

interlinéaires et marginales des générations antérieures en ce qu'elles constituent un texte autonome de celui de Priscien, donc susceptible d'être lu et enseigné comme un manuel à part entière[15]. Mais surtout, elles témoignent des interactions nouvelles entre grammaire (Priscien, *Institutions grammaticales*), logique (*logica vetus*) et théologie[16].
Les *Glosule* primitives[17] demeurent anonymes, les avis sur leur attribution possible restant très partagés[18]. Considérées par beaucoup d'auteurs contemporains ou à peine postérieurs (Manegold de Lautenbach, Anselme de Laon, Guillaume de Champeaux) comme représentant la *grammaire moderne*, par opposition à la littérature grammaticale antérieure[19], elles donnent lieu au début XII^e^ siècle, sous l'influence et à l'initiative de maîtres plus ou moins identifiables[20], à une seconde génération de *Glosule* extrapolées de la première[21] et grossies de gloses sur Priscien mineur.
Ces deux générations successives de *Glosule* sur Priscien constituent une des sources essentielles aux travaux successifs de deux grammairiens actifs dans la première moitié du XII^e^ siècle, à savoir Guillaume de Conches et Pierre Hélie.

1. 2. 2. Guillaume de Conches[22]

Une des idées maîtresses et qui préside en partie à la rédaction de l'œuvre grammaticale de Guillaume de Conches, lui aussi auteur de *Glose* sur Priscien (deux versions, ca 1120 sur Priscien majeur, et ca 1140 sur la totalité des *I. G.*[23]), est que Priscien peut et doit être amélioré, sur certains points du moins où il ne s'est pas montré assez explicite et précis, et où ses commentateurs n'ont jusqu'à présent pas su pallier ses lacunes[24]. Il lui semble ainsi impératif d'aller au fond des définitions, de préciser les notions grammaticales, en systématisant par exemple la recherche des *causes d'invention des parties du discours*, notion déjà mise en œuvre par les *Glosule* mais dont l'usage dans les *Glose* de Guillaume gagne une ampleur nouvelle[25].
Il s'agit là d'un des traits les plus marquants de l'œuvre grammaticale de Guillaume de Conches[26]. En outre, les *Glose* inaugurent une réflexion sur la notion d'accidents et sur la distinction, en leur sein, entre propriétés communes et significations secondaires.

Abélard : les enjeux des discussions autour de la notion de consignification », dans *Histoire Epistémologie Langage*, 25, 2 (2003), pp. 55-84, spéc. pp. 70-71 ; ead., « Abélard et les grammairiens : sur le verbe substantif et la prédication », dans *Vivarium*, 41, 2 (2003), pp. 175-248, spéc. pp. 176-178.

15 Cf. C. H. Kneepkens, « The Priscianic Tradition », p. 242 ; C. Mews, « Nominalism and Theology… »., pp. 31-32.

16 Cf. M. Gibson, « The Early Scholastic ''Glosule''… », p. 235 ; A. de Libera, I. Rosier, « La pensée linguistique… », p. 116.

17 Cf. I. Rosier-Catach, « Abélard et les grammairiens… », p. 176.

18 Cf. K. M. Fredborg, « Speculative grammar », p. 178 ; L. Reilly (éd.), *Petrus Helias. Summa super Priscianum*, Toronto, 1993, pp. 23-26.

19 Cf. M. Gibson, « The Early Scholastic ''Glosule''… », p. 246.

20 Cf. C. H. Kneepkens, « Master Guido … », pp. 108-109.

21 Cf. M. Gibson, « The Early Scholastic ''Glosule''… », p. 246.

22 Cf. K. M. Fredborg, « The Dependence of Petrus Helias … », pp. 1-2 ; E. Jeauneau, « Deux rédactions des Gloses de Guillaume de Conches sur Priscien », dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, 27 (1960), pp. 212-247 ; Cf. aussi K. M. Fredborg, « Some notes on the Grammar of William of Conches », in *Cahiers du Moyen Age grec et latin*, 37 (1981), pp. 21-41.

23 Cf. A. de Libera, I. Rosier, « La pensée linguistique… », pp. 116-117.

24 Cf. E. Jeauneau, « Deux rédactions … », p. 218 ; K. M. Fredborg, « The Dependence … », p. 12 ; ead. (éd.), « *'Promisimus'*. An Edition » , in *Cahiers du Moyen Age grec et latin*, 70 (1999), pp. 81-228, spéc. p. 84.

25 Cf. L. M. de Rijk, *Logica Modernorum. A Contribution to the History of Early Terminist Logic*, t. II, 1 : *The Origin and Early Development of the Theory of Supposition*, Assen, 1967, p. 110 ; K. M. Fredborg, « The Dependence … », pp. 12-15.

26 Cf. K. M. Fredborg, « The Dependence … », pp. 2, 12-15.

L'intérêt de ces innovations théoriques n'échappe pas à Pierre Hélie, qui dans sa *Summa* reprend à son compte les réflexions de Guillaume sur ces deux points[27]. Plus largement, un des temps forts de l'œuvre de Pierre Hélie tient à la synthèse qu'elle réalise entre différentes sources antérieures : premières *Glosule* et consors, première génération au moins[28] des *Glose* de Guillaume de Conches, mais aussi sources non grammaticales, notamment rhétoriques et surtout philosophiques et logiques, on va le voir. Cependant la *Summa* de Pierre Hélie sur Priscien, et c'est en cela qu'elle s'avère pour l'avenir un texte fondateur, se distingue de ce qui précède en ce qu'elle constitue un manifeste : celui d'une discipline revendiquée comme autonome d'une part, scientifique d'autre part.[29]

1. 2. 3. La *Summa* de Pierre Hélie[30], synthèse savante d'une tradition ou premier représentant de la grammaire théorique ?

Pierre Hélie tire en premier lieu sans doute les leçons de l'enseignement qu'il a reçu de Thierry de Chartres, philosophe, commentateur de la bible et rhétoricien, dans les années 1120[31]. Mais ses deux principales sources sont les premières *Glosule* sur Priscien et les *Glose* de Guillaume de Conches, que vient compléter autant que de besoin un recours direct et fréquent aux *Institutions grammaticales*[32]. Pierre Hélie réorganise, voire confronte les éléments théoriques transmis par les commentaires antérieurs sur Priscien, et ce pour plus de clarté[33].

A l'instar des *Glosule*, la *Summa super Priscianum* est extrêmement perméable à la pensée aristotélicienne telle que la transmet la *logica vetus*. En outre, elle témoigne d'un intérêt certain pour les débats philosophico-théologiques du temps, sur la définition de la substance notamment, terrain sur lequel, entre autres, il entretient probablement des liens doctrinaux avec Gilbert de la Porrée[34].

Pierre Hélie poursuit et amplifie le travail entrepris par Guillaume de Conches pour affirmer l'autonomie de la grammaire. Il promeut également sa discipline d'élection au rang de science, d'activité scientifique distincte[35].

En outre, Pierre Hélie soutient, en se fondant sur Priscien (*Institutions grammaticales* XVII, 187), contre un dialecticien comme Abélard[36], que la grammaire ne se cantonne pas à l'appréciation de la *congruitas*, de la correction formelle de l'énoncé, mais a à juger d'un

---

27 Cf. K. M. Fredborg, *loc. cit.* ; C. H. Kneepkens, « The Priscianic Tradition », p. 246 ; R. W. Hunt, « Studies on Priscian in the Twelfth Century. II. The School of Ralph of Beauvais », in *Mediaeval and Renaissance Studies*, 2 (1950), pp. 1-56, spéc. pp. 34-35.

28 Pour K. M. Fredborg, « The Dependence… », p. 44 ; ead., « Some notes … », p. 22, et L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, p. 110. Pierre Hélie a en effet travaillé vraisemblablement avec la première série des *Glose* seulement. L. Reilly penche quant à lui pour une double influence, trouvant des points de rapprochement probants entre la seconde génération des *Glose* et la *Summa* de Pierre Hélie, cf. L. Reilly, *Petrus Helias*..., pp. 29-30.

29 Sur l'œuvre de Pierre Hélie comme aboutissement et point de départ, cf. K. M. Fredborg, « The Dependence… », pp. 44-45 ; L. Reilly, *Petrus Helias*..., pp. 16-17.

30 Cf. J. E. Tolson (éd.), « The *Summa* of Petrus Helias on *Priscianus Minor* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 27-28 (1978) ; M. Gibson, « Introductio : Petrus Helias », in J. E. Tolson (éd.), « The *Summa* of Petrus Helias on *Priscianus minor* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 28 (1978), pp. 159-166 ; L. Reilly (éd.), *Petrus Helias*...

31 Cf. L. Reilly, *Petrus Helias*..., p. 11.

32 Cf. L. Reilly, *op. cit.*, p. 16.

33 Cf. M. Gibson, « The Early Scholastic "Glosule" to Priscian, "Institutiones Grammaticae" : the Text and its Influence », in *Studi Medievali*, 20 (1979), p. 235-254, spéc. p. 247.

34 Cf. L. Reilly, *Petrus Helias*..., p. 17 ; I. Rosier, « Les acceptions du terme 'substantia' chez Pierre Hélie », dans A. de Libera, J. Jolivet (éd.), *Gilbert de Poitiers et ses contemporains, aux origines de la Logica modernorum*, Naples, 1987, pp. 299-324, spéc. p. 313.

35 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 61, 6-10, 17.

36 Cf. L. Reilly, *op. cit.*, pp. 26-28.

second niveau, sémantique, de congruité[37]. Il s'agit là d'un postulat déterminant pour la postérité grammaticale, plusieurs grammairiens adoptant par la suite cette vision extensive et 'sémantique' de leur discipline, d'autres au contraire en restreignant la portée au niveau de l'agrément formel et laissant aux logiciens le soin de fixer les critères d'acceptabilité sémantique des énoncés.
L'œuvre de Pierre Hélie manifeste enfin un intérêt marqué pour la confrontation des opinions sur un point donné, qui donne lieu à débats et contradictions : ne citons que l'exemple des définitions successivement avancées de la classe du nom, selon Guillaume de Conches, 'Aristote' … , et enfin selon Pierre Hélie, lui-même aidé des notions boéciennes de substance et de qualité.
Tous ces éléments contribuent à l'élaboration d'une tradition priscianique nouvelle, soucieuse de rigueur méthodologique et curieuse des implications extra-grammaticales des réflexions qu'elle met en œuvre.

De ce foisonnement doctrinal qui marque le milieu du XII^e^ siècle se dégagent quelques nouvelles tendances artigraphiques qui déterminent, au plan formel comme doctrinal, l'évolution de l'enseignement grammatical dans les dernières décennies du XII^e^ siècle.
En premier lieu, et après l'impulsion donnée par Pierre Hélie, notons un intérêt accru et souvent exclusif des auteurs pour la syntaxe.

1. 3. Les *artes* dans la seconde moitié du XII^e^ siècle[38]
Si la tendance à l'autonomisation par rapport au texte des *Institutions grammaticales* se confirme dans la seconde moitié du siècle, les *artes* se caractérisent désormais par la grande variété des formes qu'elles adoptent. Dans le cas de traités centrés exclusivement sur la construction, et en raison de la prégnance du modèle de Priscien mineur et de la *Summa* de Pierre Hélie, on a toujours, certes, affaire majoritairement à des commentaires prenant la forme de *summae*. Ce modèle n'éclipse pas cependant celui des commentaires ou gloses construits à partir de la leçon donnée à l'oral par un maître (*Promisimus*), et où s'articulent citations lemmatiques et commentaire proprement dit. En outre, les *artes* du second XII^e^ siècle ne se cantonnent pas toujours aux deux derniers livres des *Institutions grammaticales*. Notons enfin l'apparition d'un genre grammatical nouveau, celui des *quaestiones*, qui révèlent l'importance des exercices de *disputatio* dans les écoles de grammaire.

1. 3. 1. Les *Summae*
L'orientation résolument syntaxique prise par les traités de grammaire après Pierre Hélie trouve un point d'ancrage essentiel dans les deux derniers livres des *Institutions grammaticales*. C'est le cas des trois *Summae* éditées par C. H. Kneepkens[39].
La *Summa 'Breue sit'* de Robert de Paris[40] (ca 1160) constitue à proprement parler un commentaire du livre XVIII des *Institutions grammaticales*, assez largement tributaire, quant

[37] Cf. L. Reilly, *op. cit.*, pp. 26-28 ; I. Rosier, « " O MAGISTER…" : grammaticalité et intelligibilité selon un sophisme du XIII^e^ siècle », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 56 (1988), pp. 1-102, spéc. pp. 17-23.
[38] Cf. E. Vineis, A. Maierù, « Medieval Linguistics », pp. 179-180 ; A. de Libera, I. Rosier, « La pensée linguistique… », p. 118.
[39] Cf. C. H. Kneepkens, *Het Iudicium Constructionis. Het Leerstuk van de Constructio in de 2de Helft van de 12de Eeuw. Del I : Een Verkennende en Inleidende Studie ; Del II : Uitgave van Robertus va Parijs' Summa 'Breve sit' ; Del III : Uitgave van Robert Blund's Summa in Arte grammatica ; Del IV : Verkuitgave van Petrus Hispanus' Summa Absoluta cuiuslibet*, Nimègue : Ingenium Publishers, 1987.
[40] Cf. C. H. Kneepkens, *Het Iudicium...*, t. 2, pp. 131-374 ; K. M. Fredborg, « Universal Grammar according to Some 12^th^-Century Grammarians », in *Studies in Medieval Linguistic Thougt*, Amsterdam (*Historiographia Linguistica* 7, 1), 1980, pp. 69-84, spéc. pp. 77-81 ; C. H. Kneepkens, « Robert Blund and the Theory of Evocation », in H. A. G. Braakhuis, C. H. Kneepkens, L. M. De Rijk (éd.), *English Logic and*

à sa forme et aux positions qu'il soutient, du modèle de Pierre Hélie. C'est selon son éditeur, C. H. Kneepkens, le premier traité indépendant de syntaxe du Moyen Age occidental[41]. La *Summa* de Robert Blund (ca 1170), peut-être de dix ans plus tardive, offre un exemple de réflexions plus novatrices sur certains points, notamment sur les définitions qu'elle donne des notions de régime et de *determinatio*[42], mais aussi sur les différents types de relatives[43]. Elle ne nous est cependant conservée que sous forme de fragments, ce qui ne permet pas de juger de l'ensemble de son contenu. Toutes deux reprennent à leur modèle commun, la *Summa* de Pierre Hélie, un mode d'énumération des arguments *pro* et *contra*, qui cependant ne se révèle sous une forme véritablement aboutie que dans la *Summa 'Absoluta cujuslibet'* de Pierre d'Espagne le grammairien, un peu postérieure (ca 1190).

Celle-ci, seule des trois à constituer un commentaire complet sur Priscien mineur, renforce la tendance, déjà à l'œuvre chez Pierre Hélie, à la structuration du texte autour des articulations majeures des *Institutions grammaticales*[44]. Elle systématise en outre et radicalise le recours à la contradiction au sein d'une même démonstration. Plus largement, elle poursuit l'œuvre de Pierre Hélie tout en renforçant l'autonomisation par rapport au modèle priscianique et en concevant un mode de formulation plus concis et plus proche formellement de celui des questions disputées.

Au plan doctrinal, la *Summa* de Pierre d'Espagne le grammairien offre d'autres exemples de 'systématisation', comme la réduction des types de construction aux seules transition et intransition, à l'exclusion de la *retransitive* et de la *réflexive*[45]. Son influence sur les grammairiens des générations suivantes a été démontrée en ce qui concerne Kilwardby et Bacon[46]. On verra par la suite qu'elle fut sans doute plus large encore.

1. 3. 2. Les gloses sur Priscien, *lectiones* et *reportationes*

D'autres types de commentaires ou gloses ayant pour base le texte fondateur de Priscien subsistent, voire se multiplient, dans la seconde moitié du XII^{e} siècle. Moins structurés souvent que les *Summae* que l'on vient d'évoquer, ils sont en revanche peut-être plus proches de la forme que pouvait prendre une *lectio* à l'époque, et, à la manière des premières *Glosule* sur Priscien, font plus volontiers nommément mention des avis, souvent contradictoires, qu'ils invoquent.

Nous nous contenterons d'évoquer deux exemples de ces gloses, intéressants par la diversité des formes qu'ils adoptent, diversité qui n'exclut pas l'existence de fondements doctrinaux communs.

Semantics from the End of the Twelfth Century to the Time of Ockham and Burleigh. Acts of the 4th European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Leiden-Nijmegen, 23-27 april 1979, Nimègue (*Artistarium Supplementa* 1), 1981, pp. 59-97, spéc. pp. 69-75.

41 Cf. C. H. Kneepkens, « On Mediaeval Syntactic Thought with Special Reference to the Notion of Construction », in *Histoire Epistémologie Langage*, 12, 2 (1990), pp. 139-176, spéc. p. 142.

42 Cf. C. H. Kneepkens, « Master Guido … », pp. 138-139.

43 Cf. C. H. Kneepkens, « Robert Blund … », pp. 59-97 ; L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, pp. 255-257.

44 Cf. R. W. Hunt, « Absoluta. The Summa of Petrus Hispanus on Priscianus minor », in *Historiographia Linguistica*, 2 (1975), pp. 1-22 ; C. H. Kneepkens (éd.), *Het Iudicium*..., t. IV ; A. de Libera, I. Rosier, « La pensée linguistique… », p. 117.

45 Cf. C. H. Kneepkens, « Transitivity, Intransitivity and Related Concepts in 12th Century Grammar. An explorative Study », in G. L. Bursill-Hall, S. Ebbesen, K. Koerner (éd.), *De Ortu grammaticae. Studies in Medieval Grammar and Linguistic Theory in Memory of Jan Pinborg*, Amsterdam-Philadelphia : Benjamins, 1990, pp. 161-189, spéc. pp. 182-184.

46 Cf. C. H. Kneepkens, « The *Absoluta cuiuslibet* Attributed to P. H. Some Notes on its Transmission and the Use made of it by Robert Kilwardby and Roger Bacon », in I. Angelelli, P. Pérez-Ilzarbe (éd.), *Medieval and Renaissance Logic in Spain. Acts of the 12th European Symposium on Medieval Logic and Semantics, held at the University of Navarre (Pamplona, 26-30 May 1997)*, Hildesheim-Zürich-New-York : Olms, 2000, pp. 373-403.

La *glosa Promisimus*[47] constitue, telle qu'elle nous a été transmise, un commentaire sur les huit premiers livres des *Institutions grammaticales*. Contrairement aux *Summae* précédemment évoquées, elle conserve le caractère d'une glose comme le montrent les citations lemmatiques du texte de Priscien qui s'y trouvent.
Composée sans doute dans le dernier quart du XII^e^ siècle, elle résulte vraisemblablement de la *reportatio* par un élève du cours d'un maître rémois issu de l'école de Raoul de Beauvais.
Il est ainsi d'usage de mettre au compte de l'héritage radulphiste une position de l'auteur de *Promisimus* sur la construction qui se distingue assez nettement de la vision de Pierre Hélie en la matière :
(*Promisimus*, éd. K. M. Fredborg, p. 121) « … CONGRUE[48], pour bannir des constructions telles 'hominis album' ['d'un homme blanc (*acc.*)'] et 'dominum venit' ['maître (*acc.*) vient']. On a donc : CONGRUE, c'est-à-dire régulièrement faite, MONTRANT UN SENS PARFAIT pour bannir l'imperfection. Ou de même DEMONTRANT UN SENS CONGRU, c'est-à-dire concordant à cause de l'existence de constructions telles 'hominis videt' ['d'un homme il voit'], ET PARFAIT, pour bannir les énoncés imparfaits. »[49]
La congruité selon *Promisimus* se définit en terme de **concordance** des accidents, comme le montrent les deux exemples cités au début de ce passage, mais également la dernière phrase. Les termes « sententiam congruam » s'y trouvent en effet expliqués au moyen du participe « concordantem », et d'un exemple (ou contre-exemple) de non concordance **des accidents** entre sujet et verbe (« 'hominis videt' »). La définition d'origine priscianique « oratio congrua demonstrans sententiam congruam » ne concerne donc, pour l'auteur de *Promisimus*, que l'accord grammatical. Il n'est noté nulle part en effet que la *sententia congrua* même *perfecta* doit produire une intellection (ce que pourtant préconisait Priscien, *I. G.* XVII, 187). Les « oration<es> imperfect<ae> » dont il est question doivent alors être comprises comme des énoncés non complets au plan des règles syntaxiques commandant à la formation de la phrase simple. De ce fait, l'auteur de *Promisimus*, conformément aux réflexions d'Abélard, maître de Raoul de Beauvais, sur le même sujet, réduit le champ de compétence du syntacticien à la seule correction formelle des énoncés, à une grammaticalité restreinte, sans égard pour quelque considération sémantique que ce soit.
Autre exemple de glose, manifestement issue d'une autre sphère doctrinale : le commentaire dit *Totius eloquentie* (mi XII^e^ siècle)[50]. Si les sources principales de cette glose sont manifestement les *Glose* de Guillaume de Conches et la *Summa* de Pierre Hélie, la matière en est réorganisée pour adopter systématiquement la forme alternée de questions-réponses-contradictions.

---

47 Cf. R. W. Hunt, « Studies on Priscian ... II. … », pp. 1-4, 12-13 ; L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, pp. 255-263 ; C. H. Kneepkens, *Het Iudicium*..., pp. 56-57 ; id., « On Medieval Syntactic Thought … », p. 146 ; E.Vineis, A. Maierù, « Medieval Linguistics », pp. 179-180 ; K. M. Fredborg (éd.), « *Promisimus*... », pp. 81-228 ; ead., « The ''Promisimus'' », in S. Ebbesen, R. L. Friedman (éd.), *Medieval Analyses in Language and Cognition. Acts of the symposium The Copenhaguen Schools of Mediaeval Philosophy (January 10-13, 1996)*, Copenhague, 1999, pp. 191-205.

48 L'adjectif latin *congruus* et le substantif *congruitas* qui en dérivent sont le plus souvent traduits en français ou expliqués par les historiens des théories linguistiques et grammaticales du Moyen Age au moyen de l'adjectif *correct* et du substantif *correction*. Nous avons cependant choisi dans nos traductions de nous rapprocher des vocables latins dans la mesure où leur équivalent existait en français, et où l'adjectif *correct* et surtout l'adverbe qui en dérive servaient à rendre compte du latin *recte*. C'est ce qui explique que l'on use dans les citations d'un couple étymologique et que l'on trouve parfois l'autre dans le cours du texte même de l'étude. Il faut dès lors les considérer, en contexte strictement syntaxique, comme synonymes.

49 « … CONGRUA ad remotionem talium 'hominis albus' et 'dominum venit'. Et hoc est : CONGRUA id est regulariter facta, DEMONSTRANS SENTENTIAM PERFECTAM ad remotionem imperfecte. Vel sic DEMONSTRANS SENTENTIAM CONGRUAM, id est concordantem propter tales 'hominis videt', PERFECTAMQUE ad remotionem imperfectarum orationum. »

50 Cf. L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, pp. 234-255 ; C. H. Kneepkens, *Het Iudicium*..., pp. 56-57.

Les gloses sur Priscien, au sein d'un même groupe doctrinal, peuvent donc être de formes variées, et se caractérisent souvent en ce qu'elles réunissent, compilent, avec plus ou moins de cohérence et de redites, des sources diverses. En parallèle, la fin du siècle voit l'émergence d'un nouveau type de traité grammatical, et plus précisément syntaxique, présenté sous forme de questions disputées.

1. 3. 3. Les *Quaestiones*

Nous nous fondons ici sur les trois collections précoces de *Quaestiones* contenues dans le manuscrit d'Oxford, Corpus Christi College 250[51]. Ces trois séries de questions voisinent, dans le manuscrit qui les conserve, avec des textes grammaticaux (dont un commentaire anonyme sur Priscien), et logiques (notamment le *Compendium logicae porretanum*[52]). La première collection, datable de la seconde moitié (et peut-être plus précisément du troisième quart)[53] du XII^e^ siècle, et rédigée à Paris, s'inspire de plusieurs sources 'modernes', de Guillaume de Conches à, peut-être, Robert Blund, avec lequel elle partage plusieurs positions, notamment sur la définition et les divisions de la construction, et de la construction transitive. Plus généralement, ces collections, à l'instar des *Summae* évoquées plus haut, se concentrent sur des réflexions syntaxiques. Elles systématisent la présentation des arguments sous forme disputée, ce qui a peut-être influencé Pierre d'Espagne le grammairien lors de la rédaction de sa *Summa Absoluta cujuslibet* (*cf. supra*)[54]. Sur le plan doctrinal, il est possible en outre que la *Quaestio* Ia de la première collection au sujet du régime des verbes impersonnels ait orienté les réflexions de Pierre d'Espagne à ce même sujet[55].

L'histoire des textes grammaticaux au XII^e^ siècle est donc marquée, à la fois, par une évolution doctrinale qui s'enrichit d'apports extérieurs pour aboutir à une diversification des discours et des théories, mais également par une variété croissante de formes littéraires, à la faveur là encore, peut-être, d'influences allogènes. Le bref panorama que l'on vient de tracer révèle donc l'émergence d'une science grammaticale nouvelle, d'une grammaire théorique qui prépare et préfigure les débats doctrinaux de l'âge universitaire, au siècle suivant.

Le *corpus* de textes que l'on vient de présenter pour illustrer la production grammaticale du XII^e^ siècle s'adresse à un public d'élèves déjà avancés dans leurs études[56] – en tout cas, qui maîtrisent parfaitement l'usage de la langue latine. Avec le développement des écoles, émergent également des textes destinés aux niveaux élémentaires et intermédiaires d'enseignement de la grammaire.

1. 4. Enseignement scolaire élémentaire et intermédiaire

---

51 Cf. R. W. Hunt, « Studies on Priscian… II. …. », pp. 55-56 ; C. H. Kneepkens, « The *Quaestiones grammaticales* of the Ms Oxford, Corpus Christi College Library 250 : an edition of the first collection », in *Vivarium*, 21, 1 (1983), pp. 1-34 ; id. « The *Quaestiones grammaticales* of the Ms Oxford, Corpus Christi College Library 250 : an edition of the second collection », in *Vivarium*, 23, 2 (1985), pp. 98-123 ; id. « The *Quaestiones grammaticales* of the Ms Oxford, Corpus Christi College Library 250 : an edition of the third collection », in *Vivarium*, 27 (1989), pp. 103-124.

52 Cf. S. Ebbesen, K. M. Fredborg, L. O. Nielsen (éd.), « *Compendium Logicae Porretanum* ex codice oxoniensi Collegii Corporis Christi 250 : a manual of porretan doctrine by a pupil of Gilbert's », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 46 (1983), pp. 1-113.

53 Cf. C. H. Kneepkens, « The *Quaestiones grammaticales* … first collection », pp. 3-6.

54 Sur les liens doctrinaux possibles entre la seconde collection (dernier quart du XII^e^ s.) de *Quaestiones* et les *Summae* de Robert de Paris et de Blund, mais aussi de Pierre d'Espagne, cf. C. H. Kneepkens, « The *Quaestiones grammaticales* … second collection », p. 100.

55 Cf. C. H. Kneepkens, « The *Quaestiones grammaticales* … first collection », p. 11.

56 Cf. R. W. Hunt, « Studies on Priscian … I. Petrus Helias … », p. 214 ; A. de Libera, I. Rosier, *art. cit.*, p. 118.

La renaissance de l'enseignement grammatical qui marque la fin du XI^e^ et surtout le XII^e^ siècles ne pouvait en effet se contenter d'utiliser le matériau traditionnel existant (c'est-à-dire, pour les niveaux élémentaires et intermédiaires d'apprentissage, le Donat mineur et le Donat majeur, rapidement obsolète).
Cet enseignement, à l'instar de la grammaire théorique, va subir une véritable réactualisation tout au long du XII^e^ siècle, réactualisation qui résulte en grande partie de la prise en compte, certes à des niveaux moindres, des idées, définitions et théories nouvelles en matière de doctrine grammaticale.
Pour décrire ce qui caractérise cet enseignement primaire et intermédiaire de la grammaire au XII^e^ siècle, nous avons choisi de mettre l'accent sur trois de ses aspects les plus significatifs.
En premier lieu, le travail de Raoul de Beauvais sur le Donat mineur est révélateur du souci de vulgariser les réflexions les plus novatrices, de les rendre accessibles à un niveau d'enseignement élémentaire. En marge certes de tous ces manuels, mais cependant plus proche des ouvrages didactiques que des *artes* théoriques quant à la démarche qu'il adopte en matière grammaticale, nous évoquerons brièvement, dans un second temps, le cas atypique d'Alexandre Nequam. D'autre part, la pédagogie grammaticale telle qu'elle s'élabore dans la seconde moitié du siècle est peut-être inspirée d'une tradition horacienne, propre aux arts poétiques, où le texte normatif s'impose lui-même comme modèle de versification. De cette rencontre entre des ambitions pédagogiques nouvelles, recherchant plus de clarté dans l'énoncé des définitions et des règles grammaticales, et des formes inspirées des modèles poétiques, va naître un type nouveau de manuels, dont les archétypes demeureront des ouvrages de référence à la popularité inégalée : celui des grammaires versifiées, telles que le *Doctrinale* et le *Grecismus*.

1. 4. 1. Le commentaire sur *l'Ars minor* de Donat, par Raoul de Beauvais[57]

L'enseignement du Donat mineur marque la fin du niveau primaire d'enseignement du latin, ou *doctrina puerilis*[58]. Il s'agit d'un manuel commode, ce qui explique qu'il reste en faveur au bas Moyen Age. Cependant, il s'avère insuffisant quant aux définitions et aux explications théoriques qu'il fournit. Aussi le travail de Raoul de Beauvais consiste-t-il à donner des définitions systématiques des notions mises en œuvre dans l'*Ars minor*, en s'inspirant très largement pour ce faire des livres morphologiques de Priscien[59], mais aussi des *Glose* de Guillaume de Conches. En outre, il ajoute à sa glose un chapitre sur le régime qui n'était pas chez Donat, mais qui reflète l'intérêt accru de son époque pour ce qui touche à la construction[60]. Ainsi, il fait bénéficier un public 'non averti' des avancées doctrinales récentes en matière de grammaire[61].

1. 4. 2. Alexandre Nequam

Elève d'Adam de Balsham dont il a fréquenté l'école du Petit-Pont au milieu du XII^e^ siècle, Alexandre Nequam[62] reste une figure singulière de penseur, universellement curieux, grammairien, philosophe et théologien, mais également, et très en avance en cela sur son temps, naturaliste convaincu, et sans doute lecteur dès la première heure des nouvelles traductions de la philosophie naturelle d'Aristote et des commentaires d'Avicenne.

---

57 Cf. C. H. Kneepkens (éd.), *Ralph of Beauvais Glose super Donatum*, Nimègue (*Artistarium* II), 1982.
58 Cf. L. Holtz (éd.), *Donat et la tradition...*, pp. 505-506 ; C. H. Kneepkens (éd.), *Ralph of Beauvais...*, p. XVII.
59 Cf. C. H. Kneepkens (éd.), *Ralph of Beauvais...*, p. XVIII.
60 Cf. K. M. Fredborg, « Speculative grammar », p. 179.
61 Cf. C. H. Kneepkens (éd.), *Ralph of Beauvais...*, pp. XXII-XXIII.
62 Cf. R. W. Hunt, *The Schools and the Cloister : the Life and Writings of Alexander Nequam, 1157-1217*, Oxford, 1984.

En tant que grammairien, il est l'auteur de traités lexicographiques où apparaît son intérêt méticuleux pour l'étymologie ainsi que l'explication littérale et les exemples classiques, intérêt qui le rapproche de Raoul de Beauvais et de l'auteur anonyme de la glose *Promisimus*. En témoigne, d'une part, le *De nominibus utensilium*, dictionnaire pratique de termes courants 'mis en contexte'. Cet ouvrage, que l'on peut dater des débuts de la 'carrière littéraire' de son auteur, soit, peut-être, de 1160 environ, reprend en réalité la forme et les caractéristiques essentielles du *De utensilibus* d'Adam de Balsham et se trouve assez souvent transmis avec ce dernier dans les manuscrits. D'autre part, Alexandre compose, sans doute peu après son entrée au monastère cistercien de Cirencester (ca 1200)[63], un double traité intitulé *Corrogationes Promothei* et qui consiste, en première partie, en un abrégé grammatical très largement centré sur l'étude des figures et des vices selon Donat et de l'« *allothète* » selon Priscien, et en seconde partie (la plus vaste), en un glossaire, présenté dans l'ordre des livres et des versets, de termes bibliques. L'asservissement de la grammaire à la théologie que semble suggérer cette organisation place de fait la grammaire de Nequam dans une optique non théorique et plus largement pratique. La réalité du contenu normatif de certains des chapitres grammaticaux des *Corrogationes* invite cependant à nuancer cette vision.
Dans le cadre d'un récapitulatif concernant l'enseignement grammatical au XII^{e} siècle, nous avons choisi de ne retenir de la production de Nequam que le *Dictionarius* et les *Corrogationes Promothei*. Nous verrons en effet plus tard que ce dernier texte a eu certainement une influence déterminante sur l'œuvre grammaticale de Jean de Garlande, et sur la *Clavis compendii* en particulier.

1. 4. 3. Grammaire 'scolaire' et arts poétiques

A la fin du XII^{e} siècle, les disciplines qui composent le *trivium* sont appréhendées et enseignées distinctement, comme des *artes* autonomes les unes des autres. Les passerelles d'un genre à l'autre existent cependant (Jean de Garlande en est un parfait exemple[64]), et il est indéniable que le modèle des arts poétiques, dont certains choisissent, comme l'illustre l'exemple de la *Poetria Nova* de Geoffroy de Vinsauf[65], la forme versifiée pour donner à voir au lecteur une certaine perfection de la forme au service de laquelle œuvre déjà le fond du traité, a sans doute un certain impact sur des rédacteurs de grammaires scolaires tels qu'Henri d'Avranches ou Jean de Garlande. Il s'agit là, encore plus que d'une mode passagère, de mettre immédiatement en pratique, en offrant le texte normatif comme objet littéraire et donc comme exemple au lecteur, les préceptes que l'auteur tente de lui inculquer en matière de bonne formation des énoncés, de style, de métrique en particulier. Or le grammairien, ne serait-ce que dans le domaine de la prosodie, des quantités accentuelles, voire aussi des figures (tous sujets que les divisions des sciences ultérieures vont recouvrir de l'appellation générique de *bene esse grammaticae* par opposition à l'*esse grammaticae*[66]), a à intervenir dans le domaine du texte versifié.

---

63 Cf. R. W. Hunt, *The Schools...*, p. 11.

64 Il est en effet l'auteur de deux traités de rhétorique et de poétique, la *Parisiana poetria*, éd. T. Lawler, éd. et trad. anglaise T. Lawler, New Haven-Londres, 1974, et les *Exempla honestae vitae*, éd. E. Habel, in *Romanische Forschungen*, 29 (1911), pp. 131-154.

65 Cf. J. -Y. Tilliette, *Des mots à la Parole. Une lecture de la* Poetria Nova *de Geoffroy de Vinsauf*, Genève, 2000.

66 Cf. C. Lafleur, « Introduction et plan détaillé du *Guide de l'étudiant* », dans C. Lafleur, J. Carrier (éd.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^{e} siècle...*, Turnhout : Brepols (*Studia artistarum* 5), 1997, pp. XI-XVII, spéc. p. XV ; I. Rosier, « La grammaire dans le 'Guide de l'étudiant' », dans C. Lafleur, J. Carrier (éd.), *op. cit.*, pp. 255-279, spéc. p. 267 ; A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune à travers ses gloses. Entre grammaire positive et grammaire spéculative du XIII^{e} au XV^{e} siècle*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 8), 2000, pp. 176-178.

Il s'avère cependant que sur ces points, et particulièrement concernant les figures auxquelles Jean consacre le dernier chapitre strictement grammatical de son traité, la *Clavis*, qui resserre son propos sur les figures de construction, ne doit rien aux arts poétiques des décennies qui la précèdent. Au demeurant, seul Matthieu de Vendôme y faisait mention des schèmes de construction, mais pour s'en tenir à une liste calquée sur le *Barbarismus* de Donat[67]. En revanche, il apparaît que certaines des théories que Jean développe, dans la *Clavis* et surtout dans l'*Ars lectoria Ecclesie* et sa glose, concernant les énoncés imparfaits, sont déjà en germe dans sa *Parisiana poetria.*
Quoi qu'il en soit, l'adoption de la forme métrique chère aux arts poétiques par Alexandre de Villedieu rédigeant son *Doctrinale* (ca 1200) n'est peut-être pas étrangère au succès de l'ouvrage, qui semble entraîner dans son sillage d'autres traités grammaticaux 'complets' en vers.

1. 4. 4. De nouvelles méthodes pédagogiques : les grammaires versifiées
« Plus beau, plus court, plus facile à mémoriser » : telles sont les vertus cardinales du traité en vers, pour ces raisons plébiscité par quelques auteurs à partir de la seconde moitié du XII^{e} siècle (rappelons ainsi que Nequam rédigea, juste après ses *Corrogationes Promothei*, une version versifiée du texte). Le souci de mnémotechnie qui sous-tend en partie l'émergence de ce 'nouveau genre' normatif n'est en réalité pas nouveau pour les grammaires élémentaires et intermédiaires : ainsi l'*Ars minor* était-il composé sous forme de questions-réponses pour faciliter son assimilation par les jeunes élèves[68]. Le tournant des XII^{e} et XIII^{e} siècles est particulièrement marqué par la production de traités grammatico-lexicographiques en vers (la plupart du temps des hexamètres, souvent léonins), parmi lesquels se distinguent très nettement les ouvrages d'Alexandre Nequam et d'Evrard de Béthune.

1. 4. 4. 1. Le *Doctrinale* et le *Grecismus* : un succès incontestable
Le *Doctrinale* (ca 1200)[69] vient visiblement combler une attente du public : formelle, car il est le premier grand traité de grammaire *stricto sensu* rédigé en vers ; doctrinale, car il répond adéquatement aux besoins d'un niveau intermédiaire d'enseignement, entre le Donat mineur, élémentaire, et les commentaires plus spéculatifs sur Priscien que l'on a évoqués plus haut.
Il crée de fait une dynamique d'enseignement dont bénéficie le *Grecismus*[70] d'Evrard de Béthune rédigé moins d'une dizaine d'années plus tard (1200-1210), dynamique dont témoigne, assez tôt, la présence de gloses nombreuses dans les manuscrits, voire de strates successives et de plus en plus structurées de commentaires marginaux[71].
Ces textes ont en effet le mérite de couvrir l'ensemble du champ grammatical (orthographe, prosodie, morphologie et syntaxe). C'est pourquoi ils vont être imités par quelques grammairiens, jusque vers 1230-1240 environ. Aucune grammaire versifiée n'atteindra cependant le niveau de popularité de ces manuels, copiés jusqu'à la fin du Moyen Age et dont on conserve quelque 400 manuscrits pour le *Doctrinale* et plus de 250 pour le *Grecismus.*

---

67 Cf. E. Faral, *Les arts poétiques du XII^{e} et du XIII^{e} siècle*, Paris (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes* 238), 1924, pp. 107-108, éd. pp. 167-168.

68 Sur la pédagogie grammaticale et la mémorisation, cf. V. Law, « Memory and the Structure of Grammars in Antiquity and the Middle Ages », in M. de De Nonno, P. de Paolis, L. Holtz (éd.) *Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*, Cassino, 2000, pp. 9-58.

69 Cf. D. Reichling (éd.), *Das Doctrinale des Alexander de Villa Dei*, Berlin (*Monumenta Germaniae Paedagogica* 12), 1893.

70 Cf. J. Wrobel (éd.), Breslau, 1887 [repr. Olms 1987].

71 Cf. D. Reichling (éd.), pp. CXXVII-CXXVIII ; M. Colker, « New evidence that John of Garland revised the *Doctrinale* of Alexander de Villa Dei », in *Scriptorium*, 28 (1974), pp. 68-71 ; A. Grondeux, « La tradition manuscrite des commentaires au *Graecismus* d'Evrard de Béthune » in M. de Nonno, P. de Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Traditions of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance...*, Cassino, 2000, pp. 499-531 ; A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune...*, pp. 59-76.

Tous deux sont au reste, dès la fin du XIII[e] siècle, inscrits officiellement au programme de certaines universités[72].

1. 4. 4. 2. Henri d'Avranches, grammairien méconnu[73]
Auteur d'une sorte de Donat mineur versifié, Henri d'Avranches, dont la relative renommée poétique a semble-t-il éclipsé la production normative, se distingue surtout par la rédaction (ca 1219) d'un ouvrage qui se veut lui aussi une grammaire complète en hexamètres, et qui gagne, par rapport au *Doctrinale* et *a fortiori* au *Grecismus*, en clarté et en organisation. Ce traité, intitulé *Commoda grammatice* ou plus exactement, suivant l'orthographe originale, *Comoda grammatice*, structure son plan autour des grandes divisions des *I. G.* et de leur commentaire par Pierre Hélie, auquel il ajoute une dernière partie consacrée aux vices et aux figures conforme au plan du *Barbarismus*. Les qualités réelles du traité n'auront cependant pas suffi à en assurer la diffusion, comme en témoigne la tradition manuscrite (un seul témoin nous est conservé).

Il était nécessaire de rappeler le contexte normatif et doctrinal dans lequel Jean rédige sa *Clavis compendii*. Comme d'autres de ses traités grammaticaux en effet, cet ouvrage se situe au confluent de sources grammaticales variées, et doit tout autant à une tradition grammaticale 'priscianique' et 'théorique', si l'on peut désigner ainsi tout à la fois les *Glose* de Guillaume de Conches, l'œuvre de Pierre Hélie et les *Summae* de la fin du XII[e] siècle, qu'aux grammaires scolaires versifiées du tournant des XII[e]-XIII[e] siècles, ou à la tradition plus encyclopédique d'un enseignement conjoint de la grammaire *stricto sensu* et de la lexicographie, redevable du modèle isidorien, mais dominée au XII[e] siècle par la figure d'Alexandre Nequam.

2. Jean de Garlande, la *Clavis compendii*, et son usage des sources

Dans le panorama grammatical que nous venons d'évoquer, il reste à déterminer quels sont les textes et les auteurs qui ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration et la formulation des théories garlandiennes, en matière grammaticale, mais également sémantique.

2. 1. Dans la tradition des grammaires scolaires versifiées. Liens avec le *Doctrinale*, le *Grecismus*, et les *Comoda grammatice* d'Henri d'Avranches
En tant que grammaire rédigée en hexamètres, la *Clavis* doit d'abord être comparée aux principaux modèles du genre qui lui sont antérieurs, à savoir le *Doctrinale* et le *Grecismus*, mais également, et on en donnera les raisons particulières, aux *Comoda grammatice* d'Henri d'Avranches.
Jean de Garlande a, c'est un fait avéré grâce aux travaux successifs de D. Reichling, M. L. Colker et A. Grondeux[74], largement 'révisé' et commenté les traités d'Alexandre de Villedieu

---

72 Cf. I. Rosier, « La grammaire dans le 'Guide …' », pp. 255-279.

73 Cf. P. Grosjean, « Magister Henricus de Abrincis Archipoeta », in *Dublin Studies* (1928), pp. 295-308 ; J. C. Russell, « Master Henry of Avranches as an International Poet », in *Speculum*, 3 (1928), pp. 34-63 ; id., « The Grammatical Works of Master Henry of Avranches », in *Philological Quarterly*, 8 (1929), pp. 21-38 ; J. P. Heironimus, J. C. Russell, « Two Types of Thirteenth Century Grammatical Poems », in *Colorado College Publication*, 158 (1929), pp. 10-15 ; id., *The Shorter Latin Poems of Master Henry of Avranches Relating to England*, Cambridge Mass., The Medieval Academy of America, 1935 (repr. New-York 1970) ; T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in Thirteenth Century England*, Cambridge, 1991, t. 1, pp. 120-123 ; A. G. Rigg, « Two Poems debates by Henry of Avranches », in *Medieval Studies*, 62 (2000), pp. 29-67.

74 Cf. D. Reichling, *Das Doctrinale …*, pp. CXXVII-CXXVIII ; M. L. Colker, « New evidence … », pp. 68-71. A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune…*, pp. 58-76.

et d'Evrard de Béthune. Il l'a fait, comme il l'écrit lui-même dans les gloses en question mais également dans certains de ses traités ultérieurs, dans une optique, très critique, de correction de textes qu'il juge imparfaits, fautifs, voire mensongers sur certains points.
En critiquant ouvertement et vertement des ouvrages déjà largement diffusés lorsqu'il y met la main (ca 1230-1232), Jean prépare aussi la publication de son œuvre grammaticale propre[75], qu'il rédigera en vers, et dont on ne peut manquer de penser pour cette raison qu'elle fut conçue pour concurrencer voire supplanter celles d'Alexandre et d'Evrard.
Il n'en demeure pas moins qu'au plan formel, mais aussi doctrinal ou plutôt méthodologique, ces traités exercent une influence certaine sur l'œuvre de Jean, ne serait-ce qu'en tant que contre-modèles.
En effet, Jean rédige sa *Clavis* après avoir glosé et révisé le *Doctrinale* et le *Grecismus*. Entre temps, il a également produit son *Compendium grammatice*, qui déjà rend compte du travail de révision accompli, en particulier sur le *Grecismus*. En effet les traités grammaticaux de Jean s'inscrivent tous dans la perspective d'une 'correction' du *Doctrinale* et du *Grecismus*, c'est-à-dire dans la continuité du travail déjà réalisé de révision et de commentaire de ces deux ouvrages, sans pour autant exclure des évolutions doctrinales, sur certains points précis.
Après avoir, à travers une sélection d'exemples, tenté de montrer en quoi Jean est tributaire de sa lecture préalable du *Doctrinale* et du *Grecismus*, il faudra juger de l'influence éventuelle sur la *Clavis* de l'œuvre d'Henri d'Avranches.

2. 1. 1. La *Clavis* contre le *Grecismus*
Nous prendrons pour exemple la section révisée du *Grecismus* sur les figures (au sens large d'impropriétés justifiables[76]) et les vices, ainsi que les parties du *Compendium* et de la *Clavis* correspondantes pour appuyer notre démonstration.
Le traitement des figures dans le premier chapitre du *Grecismus* est en réalité une compilation apocryphe ajoutée *a posteriori* au traité d'Evrard (seuls les chapitres IX à XXIV pouvant être considérés comme 'authentiques')[77]. Les divergences que présente la première partie du *Grecismus* sur les figures et les vices avec le principal texte de référence en la matière, à savoir le *Barbarismus* de Donat[78], sont manifestes.

Donat établit plus ou moins explicitement dans la troisième partie de son *Ars major* une distinction entre vices d'une part, figures de l'autre. Au sein de cette bipartition, il distingue les figures et les vices nés d'un mauvais ordonnancement de lettres, de ceux qui résultent d'un mauvais agencement de mots d'une part, d'un mauvais usage du sens (« sententia ») des propositions d'autre part. Le propos peut se résumer au schéma suivant :

ordonnancement irrégulier \	**Vice**	**Figure**
Des lettres	barbarisme	Métaplasme
Des mots	solécisme	Schème
Du sens	*sententia vitiosa*	Trope

Au sein de chacun de ces groupes Donat dresse une liste et définit des catégories particulières de vices ou de figures. Dans ses premiers chapitres, le *Grecismus* redistribue ces termes de façon nouvelle, augmentant la liste des figures de Donat d'apports allogènes[79]. Jean de

[75] A. Grondeux, E. Marguin, « L'œuvre grammaticale de Jean de Garlande (ca 1195-1272 ?), auteur, réviseur et glosateur. Un bilan », dans *Histoire Epistémologie Langage*, 21, 1 (1999), pp. 133-163, spéc. pp. 151-153.
[76] Sens que leur donne, au demeurant, et suivant en cela l'exemple du *Doctrinale* XII, le *Grecismus* I.
[77] Cf. A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune* ...., pp. 12-17 ; K. Lohmeyer, « Ebrard von Béthune. Eine Untersuchung über den Verfasser des *Graecismus* und *Laborintus* », in *Romanische Forschungen*, 11 (1901), pp. 412-430.
[78] Donat, *Ars major* III (éd. L. Holtz pp. 653-674).
[79] Cf. A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune*..., pp. 19-20.

Garlande désapprouve ce parti, et ses corrections sur le *Grecismus* telles qu'elles se présentent dans le *Compendium grammatice* puis dans la *Clavis compendii* consistent généralement à restituer la classification de Donat. Le début du chapitre que la *Clavis* consacre à ces corrections oppose implicitement du reste l'*ordre* (« ordo », « series ») des grammairiens anciens à celui du 'moderne' Evrard :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 278-280)
« **Où se manifestent les mensonges du *Grécisme***
On respecte une organisation, et en toutes choses on observe
un ordre rationnel. En le faussant, cet ordre, un auteur récent
fait fi de l'ensemble des grammairiens lorsqu'il pose son chapitre des figures. »[80]

La référence à Donat est explicite quelques vers plus loin, lorsque Jean écrit :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 284-285)
« mais le premier est un vice, le second une vertu
selon l'auteur du *Grécisme.* Donat le contredit. »[81]

Ce chapitre de la *Clavis*, de même que la première partie du livre III du *Compendium* à laquelle elle fait écho, donne à considérer trois Jean de Garlande : celui de la *Clavis*, celui du *Compendium*, mais encore le correcteur et commentateur du *Grécisme*. Notons que des passages entiers de 'corrections' sont remployés par Jean d'une œuvre à l'autre, donnant un nouvel exemple du recyclage intensif[82] auquel se livre l'auteur sur son propre matériau théorique. Ces pratiques rendent, certes, plus difficile l'établissement d'une chronologie relative. Quelques indices cependant, dont l'expression de certaines évolutions théoriques notables après confrontation des trois textes, peuvent aider à situer chacun d'entre eux par rapport aux deux autres, et corroborer de ce fait la chronologie précédemment avancée, qui situe les commentaires du *Grecismus* et du *Doctrinale* avant les trois traités grammaticaux de Jean. Après quoi, il conviendra d'étudier la méthode employée par Jean pour 'corriger' le texte d'Evrard, puis d'envisager les évolutions théoriques qui sont à l'œuvre dans les écrits garlandiens sur le *Grecismus*.

2. 1. 1. 1. Le commentaire au *Grecismus* I, le *Compendium grammatice* III, la *Clavis compendii* (livre I). Vers une chronologie relative
On trouve dans le manuscrit Paris BnF lat. 14745, f. 1v, une mention pratiquement identique au passage que la *Clavis* consacre à l'iotacisme :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 282-285)
« Ainsi 'tibicen' ['flûtiste'] est reçu comme la forme correcte, 'tibiicen' comme la fautive :
c'est en effet l'iotacisme qui concourt à un tel hiatus,
mais le premier est un vice, le second une vertu
selon l'auteur du *Grécisme.* Donat le contredit. »[83]

Evrard (ou plus exactement le pseudo-Evrard) en effet employait, au vers 18 de son premier chapitre, le nom « tibicen » comme exemple de synérèse, signifiant implicitement par là que la forme régulière (hors synérèse) du mot se trouvait être en réalité « tibiicen ». C'est en tout cas ce que semble avoir compris Jean de Garlande qui se hâte de rappeler que « tibicen » est la forme exacte du mot mais que « tibiicen » est erroné (« vitium »). Le hiatus ainsi créé est

---

80 « **Hic ostenduntur mendacia Grecismi** / Ordo servatur in cunctisque rationis / observant seriem. Quam dum novus auctor oberrat / grammaticos omnis linquit ponendo figuras. »

81 « sed vitium primum fert virtutemque secundum / auctor Grecismi : Donatus discrepat illi. »

82 Nous empruntons cette notion à S. Ebbesen, I. Rosier, « Le *trivium* à la faculté des arts », dans L. Holtz, O. Weijers (éd.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e^-XV^e^ siècles)*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 4), 1997, pp. 97-128. Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie…, p. 78.

83 « Virtus 'tibicen' fertur, vitium 'tibiicen' : / iotacismus enim tali concurrit hyatu, / sed vitium primum fert virtutemque secundum / auctor Grecismi. Donatus discrepat illi. »

considéré en effet comme une faute. La correction porte également, de fait, sur la classification que crée Evrard dans ce chapitre puisque ce qui se trouvait être pour lui un exemple de synérèse, donc de métaplasme, c'est-à-dire de figure et non de vice selon le plan de Donat, se trouve ramené par Jean au rang des iotacismes, c'est-à-dire au sein du groupe des barbarismes.

Le manuscrit Paris, BnF lat. 14745 du *Grecismus* semble citer la *Clavis* : il est sûr en tout cas que Jean de Garlande reprend là ses propres écrits, dans un sens ou dans un autre, ces vers ayant été peut-être initialement rédigés pour corriger et compléter ceux du *Grécisme*, puis repris pour mémoire dans la *Clavis*. Car il n'est dit nulle part que cette glose versifiée est extraite de la *Clavis.* Une mention en exergue des vers cités ci-dessus, et probablement postérieure à l'époque de copie du texte et de la glose, nous apprend seulement qu'il s'agit de *versus compendii*, terme ici vraisemblablement employé au sens générique. De nombreux remplois textuels semblables jalonnent le commentaire de Jean sur le *Grecismus* : à aucun endroit cependant leur provenance n'est autrement identifiée que par ces mots « versus compendii », alors que le commentaire de Jean sur son traité de prosodie, l'*Ars lectoria Ecclesie*, comporte un passage où, reprenant de même quelques vers de la *Clavis* pour éclairer le sens de l'*apostrophe*, l'auteur écrit « unde in *Clave compendii* ». Ce dernier élément permettait d'affirmer que l'*Ars lectoria* et son commentaire ne pouvaient être que postérieurs à la *Clavis*, ce qui situait la rédaction du traité avant 1234. En revanche, au moment où Jean rédige son commentaire au *Grecismus*, la *Clavis* n'existe pas encore en tant que telle, ce que corrobore l'absence de toute mention explicite la nommant dans les gloses susdites. Mais le chapitre versifié constituant la critique du *Grecismus* a peut-être déjà été conçu par l'auteur, ou du moins sous la forme de paragraphes de vers qui dans son esprit auraient dû être insérés dans le corps même du texte d'Evrard : à cet égard le chapitre correspondant de la *Clavis* constitue une forme de sommaire *a posteriori* des vers interpolés de Jean correcteur du *Grecismus*. Quant à la mention susdite : « versus compendii », si l'on peut la lire en effet soit comme un ajout apocryphe, soit comme une précision dans laquelle le terme *compendium* désigne les écrits grammaticaux de Jean en général, notons qu'elle est au fond conforme à l'intention même de l'auteur dans son désir de concevoir une œuvre grammaticale totale, un *Compendium* qui constitue à la fois la correction d'œuvres antérieures imparfaites et l'élaboration d'une nouvelle grammaire, en plusieurs volets.

L'ordre chronologique de rédaction des trois ouvrages cités ici étant établi, revenons sur la démarche générale qui sous-tend la rédaction du chapitre que la *Clavis* consacre à la correction du *Grecismus*.

2. 1. 1. 2. Jean correcteur du *Grecismus* : la démarche de la *Clavis*, méthode

La méthode garlandienne si l'on peut dire consiste à suivre l'ordre du texte d'Evrard et à 'replacer' les figures successivement désignées comme relevant des métaplasmes, des schèmes, des tropes, des barbarismes et solécismes puis des couleurs de rhétorique, dans leur cadre doctrinal 'canonique'.

Ainsi la correction qui suit le passage sur l'iotacisme (*Clavis compendii*, v. 287) porte sur ce qui apparaît à Jean comme une erreur de classification (*Grecismus* I, 19) : la tmèse est en effet, comme le rappelle Jean, rangée chez Donat parmi les tropes et non parmi les métaplasmes.

Il s'agit encore, aux vers 288-289, de contester les propos d'Evrard, en l'occurrence le classement de l'*epidiasis* parmi les métaplasmes (*Grecismus* I, 22). Il faut comprendre, à travers l'emploi du terme « vitium » par Jean (*Clavis compendii*, v. 288), qu'en tant que vice ce type d'irrégularité ne peut relever du métaplasme qui se trouve être une figure (cf. tableau *supra*).

Nous ne dresserons pas la liste exhaustive des figures et des vices 'reclassés' par Jean. Notons cependant le cas particulier de l'étiologie, renommée faussement 'étymologie' par Evrard, erreur qui n'échappe pas à Jean de Garlande :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 333-339)
« Il loge de même sous le schème l'étymologie,
alors qu'elle consiste en l'explication de mots variés.
Le livre d'Isidore appelle la figure 'étiologie'[84],
quand nous rendons raison de la position d'un fait par cette figure
d'une façon telle que 'Je te rends un culte, o Christ, car une pieuse vierge t'a engendré.'
Telles sont, de l'opinion d'Isidore, les figures
de rhétorique … »[85]

Jean commence par donner, sur le ton de la fausse naïveté, la définition de l'étymologie, qui tient à l'exposition <et l'explication> du vocabulaire, et n'a rien à voir avec un schème. Puis il réintroduit le terme exact d'« et[h]iologia » dont il donne une définition au demeurant littéralement conforme à celle d'Evrard, tout en précisant cependant qu'il ne peut s'agir en l'occurrence d'une figure de schème, mais qu'Isidore en fait une figure rhétorique.
D'autres nouveaux exemples d'erreurs classificatoires (cf. *Clavis compendii*, v. 315-317 sur l'*epizeusis*, v. 320-321 sur l'*anaphora*) trouvées dans le *Grécisme* apparaissent de même dans la *Clavis*, qui, à ce titre, semble vraiment avoir été publiée pour compléter les travaux antérieurs de son auteur.
Mais il peut arriver que dans son entreprise de correction Jean de Garlande outrepasse le cadre mis en place par Donat et propose une solution différente, originale. Il le fait alors au terme de ce qui ressemble à une évolution doctrinale, ses premières 'corrections' en date – eu égard à la chronologie avancée plus haut – ne comportant pas de telles variantes. La *Clavis* fournit, pour la partie retenue dans le cadre de notre étude comparée, deux exemples de ce type d'évolution : ils concernent respectivement la métathèse et la métabole.

2. 1. 1. 3. Evolutions théoriques
En ce qui concerne la métathèse, et si l'on confronte ce qu'en dit Jean successivement dans le commentaire au *Grecismus*, dans le *Compendium* et dans la *Clavis*, il est intéressant de constater que le propos évolue dans un sens qui corrobore la chronologie relative précédemment établie. Evrard présentait en ces termes, et conformément à la lettre même du *Barbarismus*[86], la définition de la métathèse (inversion de lettres voisines au sein d'un même mot) :
(Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 23) « Ainsi tu dois dire 'Teucre' pour 'Teucer': c'est une métathèse. »

Or Jean prend l'exemple invoqué par Donat, et *ipso facto* par Evrard, à rebours :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 290-292)
« 'Evandrus' est un nominatif, de là le vocatif se dit 'Evandre' ;
je dis ainsi 'Teucrus', et de là dérivent 'Evander' et 'Teucer' :
c'est là qu'il y aura métathèse, autrement tu te tromperas. »

La métathèse, dans le cas présent, consiste pour Jean à écrire 'Evander' pour 'Evandre' – suppose-t-on –, et non l'inverse, dans la mesure où la forme « Evandre, Teucre » ne résulte pas d'une métathèse mais se trouve être un vocatif parfaitement régulier de seconde

[84] Isid. Hisp., *Etym.* II, 21, 39 : « Aetiologia est cum proponimus aliquid eiusque causam et rationem reddimus. »
[85] « Ethimologiam sub scemate collocat iste, / cum tamen hanc deceat varias exponere voces. / Eth<i>ologiam liber Ysidori vocat illam / quando rei posite rationem reddimus inde, / ut ' Te Christe colo quia te peperit pia virgo '. / Rethoricas tales Ysidorus esse figuras / asserit… »
[86] Cf. Donat, *Ars major* III, 4 (éd. L. Holtz, pp. 663, 2-663, 3) : « Metathesis est translatio litterarum in alienum locum, nulla tamen ex dictione sublata, ut Euandre pro Euander, Thymbre pro Thymber. »

déclinaison. Si la classification donnée par Evrard est donc en accord avec celle que retient Jean, c'est sur la morphologie qu'il critique, ici, son prédécesseur, rappelant implicitement la position de Pierre Hélie (*Summa super Priscianum*, éd. L. Reilly, p. 854) sur les doublets -rus/-er de seconde déclinaison. Il est intéressant de constater que la tradition de commentaire 'intentionaliste' (<T2>) au *Grécisme* identifiée par Anne Grondeux[87] mentionne le même type d'argument dans le passage correspondant au vers d'Evrard précité :

(*Comm. in Graec.*, MS Paris Bnf Lat. 14746, f. 20vb) « Selon un certain commentateur, <certains noms> peuvent s'achever en -er ou en -us au nominatif, et pour ce, du fait que de 'Meleagrus' vient 'Meleagre' au vocatif, il n'y a là aucune impropriété. »[88]

Jean comme le commentateur <T2> du *Grecismus* rappelle la distinction entre l'impropriété que constitue l'inversion des lettres du mot (dite *métathèse*), et l'existence de doublets morphologiques dont il ne faut pas contester la correction. On constate à cet égard un véritable changement dans l'explication que Jean donne ici de la métathèse, par rapport à la définition qu'il en faisait dans le *Compendium* :

(Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 57-59)
« ... par transmutation d'un élément
se fait la métathèse. Ainsi tu dis *olli* et *Teucre*. »

Ici en effet l'auteur a l'air de se ranger à l'opinion d'Evrard et plus anciennement de Donat, considérant la forme *Teucre* comme issue par métathèse du nominatif *Teucer*. Entre la rédaction du *Compendium* et celle de la *Clavis*, du moins pour le passage concernant la métathèse, Jean a donc eu l'occasion, à l'appui sans doute du texte de Pierre Hélie, de remettre en cause, non seulement le texte d'Evrard, mais aussi celui de Donat, en considérant *Teucre* non plus comme un vocatif de *Teucer*, ce qui suppose effectivement que la flexion engendre une métathèse, mais comme celui de *Teucrus*.

Sur la métathèse, le discours de Jean, on l'a vu, évolue, au point de mettre en doute l'autorité même du *Barbarismus*. Notons précisément que si d'autres passages retrouvés dans la *Clavis* figurent en marge du *Grécisme*, l'extrait que nous venons d'évoquer n'y a pas sa place. C'est bien là le fruit d'une réflexion ultérieure, qui vient compléter en le corrigeant le travail accompli par Jean dans son commentaire du *Grécisme* et son *Compendium*. En effet, sur la métathèse, on distingue bien trois phases qui sont autant d'étapes dans la réflexion garlandienne :

-dans le commentaire au *Grécisme*, aucune mention n'en est faite, en raison sans doute de la conformité du texte d'Evrard, sur ce point, avec celui de Donat.

-dans le *Compendium*, le point de vue d'Evrard est implicitement entériné par Jean, qui reste en accord avec le *Barbarismus* : cette mention atteste cependant un début de réflexion sur ce point.

-dans la *Clavis*, l'argument d'Evrard/Donat est contesté au nom de la régularité morphologique du vocatif *Teucre* comparé au nominatif *Teucrus* : il n'y a pas là d'irrégularité. L'argument est même retourné, si bien que c'est *Teucer* qui passe pour le résultat d'une métathèse de *Teucre*.

Cette évolution théorique vient confirmer l'hypothèse chronologique selon laquelle ces deux textes précèdent la *Clavis*.

Parmi les figures qu'Evrard ajoute à la liste dressée par Donat figure la *métabole*, « metabolen » (cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 31-33) : Anne Grondeux[89] a montré qu'il

---

87 Cf. A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune...*, p. 312.

88 « Unde **secundum quemdam commentatorem**, adhuc possunt in 'er' terminari et 'us' in nominativo, unde secundum quod de *Meleagrus* venit *Meleagre* in vocativo nulla est improprietas. » Le *<quidam commentator>* auquel il est fait ici allusion pourrait être, au demeurant, Jean de Garlande lui-même.

89 A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune...*, p. 298.

s'agissait là d'une des intégrations par Evrard de figures citées dans le commentaire de Cassiodore sur le Psautier. Alors qu'il n'avait pas contesté, dans son commentaire au *Grecismus*, le mode de classification que choisit Evrard pour traiter de cette figure, Jean introduit dans la *Clavis* certaines réserves à ce propos en suggérant l'assimilation de la *métabole* à la périphrase, c'est-à-dire à l'un des tropes :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 302-303)
« Il déclare que la métabole est une avec la périphrase :
celle-là manifeste de maintes façons son appartenance aux tropes. »

Le commentaire que Jean rédige sur le *Grécisme*, on a pu le voir ici, constitue en quelque sorte le creuset d'où émergent, au moins pour partie, le *Compendium* et surtout la *Clavis*. Que Jean ait conçu, pour compléter le premier chapitre du *Grecismus*, des pans entier de ce qui sera plus tard la *Clavis compendii*, cela apparaît au mode de composition de ce dernier texte, qui à plusieurs égards se présente comme la juxtaposition d'éléments très hétérogènes. La *Clavis* est cependant aussi l'occasion pour Jean d'approfondir sa réflexion sur certains points, relatifs aux figures et aux vices tels qu'ils ont été décrits par Evrard.

Sur le texte d'Alexandre de Villedieu, les corrections de Jean de Garlande sont plus ponctuelles et se traduisent, dans la liste qu'en dresse le livre I de la *Clavis*, par une série de remarques éparses, et que l'on ne peut comprendre si l'on ne sait qu'elles se réfèrent au *Doctrinale*. Il faut peut-être y voir une conséquence de la relative correction théorique du *Doctrinale* comparé au *Grecismus*, dont on ne sait pas clairement dans quelles conditions – voire par qui – a été constitué le premier chapitre[90]. Certains passages de la *Clavis* (2e partie) témoignent au demeurant de l'influence du texte d'Alexandre. Comment alors Jean utilise-t-il cette source si contestée dans son œuvre ?

2. 1. 2. La *Clavis* et le *Doctrinale*

L'étude approfondie du plan et des présupposés théoriques de la *Clavis* permet d'affirmer que l'influence 'positive' (il ne s'agit plus là d'exposer les 'erreurs' du *Doctrinale*) du texte d'Alexandre de Villedieu n'y est continûment manifeste qu'en ce qui concerne les chapitres VII et VIII du *Doctrinale*, dont le contenu est à comparer avec les chapitres de la seconde partie de la *Clavis* respectivement consacrés aux espèces des verbes et au régime des cas. Encore faut-il considérer avec réserve ces rapprochements, en rappelant qu'il s'agit dans les deux cas d'un matériau théorique hérité des *Institutions grammaticales* de Priscien[91], par conséquent largement accessible à Jean comme à Alexandre de Villedieu, soit directement, soit à travers les *Sommes*, commentaires ou gloses sur Priscien du second XIIe siècle.

C'est, plus encore que les rapprochements de contenu, l'ordre, similaire dans le traité d'Alexandre et celui de Jean, et en l'espèce atypique, qui nous porte à vouloir comparer les deux textes, et à voir là peut-être l'indice d'une influence du *Doctrinale* sur la *Clavis*.

2. 1. 2. 1. *Species verborum*

Le chapitre VII du *Doctrinale* traitait des formes prétérite, inchoative, méditative et fréquentative des verbes latins. Il en donnait pour chaque cas une définition, à la fois sémantique et morphologique. Dans ce que l'on a identifié comme pouvant constituer le livre II de la *Clavis*, Jean semble, aux vers 1422-1441, se livrer à une réécriture augmentée de ce chapitre.

Si les vers 1400 à 1414 reprennent en effet ce qu'expose Alexandre dans son chapitre VII, ils y apportent aussi quelques modifications voire y ajoutent des éléments qui en étaient absents, constituant par là un véritable complément doctrinal utile à l'étudiant.

---

90 Cf. A. Grondeux, *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune*..., p. 298.

91 Pour ce qui concerne l'espèce du verbe, cf. Priscien, *I. G.* VIII, 72-76 (éd. *G. L.* II, p. 427, 11-431, 22) ; pour le régime, *ibid.* XVIII, 1-39 (éd. *G. L.* III, p. 210, 1-224, 21).

Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1422-1441	Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1047-1072
Nominibus proprie contingunt que species sunt, per casum verbo. Generat substantia verbum, que tibi per nomen dicetur significari. Materiam tamen in verbo species sibi querit qua derivetur que vox a voce resurgit. Cause finali **meditativam** dare debes. Forma **frequens** causam formalem vult comitari, hinc **inceptiva** cause venit efficientis. Verbum **perfectum** cause est tibi materialis. Per<fectum> ma<teriali>, me<ditativa> fi<nali>, [fre<quens> for<mali> donabitur, inchoat<iva> effi<cienti>. Des **imitativam** finali, **diminutivam** formali, **desiderii** sit materialis. Jure per 'incipio' tibi ceptio significatur, sed res preterita per diem consignificatur. Primitiale suum verbum notat inchoativum, inceptum consignificat contraria vitans. // p. 288 // Sumeret oppositum duo si consignificaret, scilicet inceptum consignans preteritumque. Est de presenti meditatio mente recepta, et quod adhuc non est vere non preterit illud.	Quatuor in uerbis sunt formae, praeteritisque Dic **inceptiuam meditatiuamque** carere ; Esuriit tamen inuenies et parturierunt. Ex uerbis illas **perfectis** credimus ortas ; Quaeque **frequenter** agis, etiam formantur ab illis, Atque prior sit ei data declinatio uerbi. Ex u supremi decet o formare supini : Sic curro curso formabit, nectoque nexo. Si tamen a longa sit in illius antesuprema, Hanc in i mutabis formans et eam breuiabis : Sic rogo dat rogito, sic aptito fiet ab apto. Sed si perfecti sit praeteritum retinens gi, Tunc ex persona praesentis deme secunda S, et to iungas: legito sic ex lego formas. Sciscitor et scitor dices et quaerito, sector. Hanc **inceptiue** formam ueteres posuere : Co cum persona praesentis iunge secunda Verbi perfecti; decet hinc exemplificari : Ferues feruesco dat norma tepesque tepesco. Sed dices hisco, cum regula format hiasco. Hanc declinari faciet tibi tertia uerbi. In **meditatiuis** fiet formatio talis : Verbi supremum perfecti pone supinum Et finem breuia, cum quo rio sit sociata : Parturio facere sic debes esurioque, Verborumque data sit declinatio quarta.

Jean replace ce qu'Alexandre nomme *formae verbi*, et qu'il désigne quant à lui du terme *species*[92], dans le cadre d'une introduction générale sur les espèces mais aussi sur la question des cas dont il traite à la suite (respectant ainsi l'ordre même des chapitres VII et VIII du *Doctrinale*). L'espèce, dit-il, caractérise à proprement parler les noms, mais il existe dans les verbes (entendons par là les *verba primitiva*) une certaine 'matière' (*materia*) à dérivation. Rappelons en effet que Priscien introduisait son sous-chapitre consacré à la *species verborum* (Priscien, *I. G.* VIII, 72 sq., éd. *G. L.* III, p. 427, 11-15) en distinguant deux 'espèces' préalables : les verbes primitifs et les verbes dérivés, les *species* susdites constituant en fait autant de sous-catégories au sein de la *species derivativa* (Priscien, *I. G.* VIII, 72, éd. *G. L.* III, p. 427, 16).

Alexandre de Villedieu répertoriait à cet égard quatre 'formes' de verbes :

-la forme parfaite, c'est-à-dire primitive, d'où dérivent les autres ;

-la forme inchoative, qui signifie le début d'une action en cours ;

-la forme fréquentative, indiquant la répétition dans l'action ;

-la forme méditative, indiquant que l'action signifiée résulte d'une autre action inscrite dans la durée.

En plus de donner une définition d'ordre sémantique de ces formes, Alexandre indiquait leurs modes de formation respectifs : pour former un inchoatif, on ajoute -co à la deuxième personne du présent du singulier, pour le fréquentatif on y ajoute -to après avoir fait tomber l' -s final…

Ces indications morphologiques permettaient de voir qu'il s'agissait bien là d'une dérivation par rapport à la forme du verbe d'origine, postulat priscianique que l'on retrouve dans le passage précité de la *Clavis*.

92 L'origine de ces définitions est à trouver dans Priscien, *I.G.* VIII, 72 sq, « De specie verborum » (éd. *G. L.* II, p. 427, 10 sq.). Le propos de Jean consiste aussi à se rapprocher de la terminologie et des catégories priscianiques sur ce chapitre.

Dans ce dernier texte cependant, il n'est que très peu question de la morphologie des verbes relevant de chaque *espèce*. En revanche, il est attribué à chacune des formes une correspondance dans le schéma aristotélicien des quatre causes (matérielle, formelle, finale et efficiente)[93]. La forme primitive, dite « parfaite » relèvera ainsi de la cause matérielle, la fréquentative de la cause formelle, la méditative de la cause finale, et l'inchoative de la cause efficiente. Cette classification tend d'abord à montrer que Jean s'est inspiré du chapitre VII du *Doctrinale* pour rédiger le passage en question : il y observe dans un premier temps une quadripartition qui met sur le même plan forme primitive et formes dérivées. A cette base, Jean ajoute sa touche personnelle, en l'occurrence une classification inspirée du schéma des causes aristotéliciennes. Le glosateur nous aide partiellement à comprendre les raisons justifiant ce plaquage classificatoire, qui n'a vraisemblablement en fait d'autre objet, pour Jean, que de manifester sa supériorité théorique sur Alexandre en introduisant un élément nouveau, et témoignant de surcroît d'une certaine familiarité avec des notions philosophiques extra-grammaticales[94]. Car, au demeurant, on ignore pourquoi et d'où Jean tire ce parallélisme : peut-être cela relève-t-il d'un procédé mnémonique, l'auteur jugeant qu'il sera plus facile aux élèves de retenir les quatre espèces de verbe s'ils les rattachent à une classification déjà connue puisque trouvant d'autres usages en grammaire[95].

Mais surtout, et de façon beaucoup plus attendue puisqu'il ne fait là que reprendre Priscien, Jean vient compléter la liste des *espèces* selon Alexandre de Villedieu en y ajoutant les formes diminutives, désidératives (Priscien, *I. G.* VIII, 76, éd. *G. L.* II, p. 431, 15-22) et imitatives[96]. Ainsi à nouveau de la cause finale relève la forme imitative, de la cause formelle la diminutive, de la cause matérielle la désidérative.

Sur ce chapitre, la *Clavis* s'avère être effectivement un prolongement et un complément du *Doctrinale*, avec des originalités qui tiennent peut-être autant à la volonté de faire plus et mieux que son prédécesseur sur le même sujet, justifiant par là-même la rédaction d'un nouveau manuel, qu'à la nécessité de combler une véritable lacune sur le plan doctrinal (l'introduction des quatre causes aristotéliciennes n'apporte rien ici à la réflexion sur les *espèces du verbe*).

Cependant Jean replace ce chapitre dans le cadre plus vaste d'une réflexion sur les propriétés de signification du verbe, ce qu'Alexandre ne faisait pas. Quant à la réflexion qui suit, dans la *Clavis* comme dans le *Doctrinale*, concernant le régime des différents cas, on peut se demander si, là encore, Jean de Garlande ne s'est pas inspiré du texte d'Alexandre de Villedieu pour mieux s'en démarquer.

2. 1. 2. 2. Le traitement du régime : étude comparée du *Doctrinale* et de la *Clavis*

L'articulation du chapitre sur le régime avec les autres éléments qui composent la partie syntaxique de la *Clavis* est un sujet d'étude à part entière qu'il ne nous appartient pas ici de traiter. Notons seulement que Jean tout comme Alexandre suivent, en commençant par traiter du régime des noms avant de s'intéresser à l'*ordonnancement verbal*, l'ordre voulu par Priscien (cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 40 sq. : « De ordinatione verbi »). Il nous faut donc comparer le contenu de l'un et l'autre des chapitres correspondants dans les deux œuvres. Ce

---

93 Cf. Aristote, *Analytica Posteriora. Translatio Gerardi*, éd. L. Minio-Paluello, B. G. Dod, Bruges-Paris : Desclée de Brouwer (*Aristoteles latinus* IV, 1-4), 1968, pp. 78-79.

94 On pourrait penser que Jean veut ainsi manifester sa connaissance d'Aristote.

95 Pour les prologues par exemple, cf. R. W. Hunt, « The introductions to the *Artes* in the XIIth Century », in G. L. Bursill-Hall (éd.) *The History of Grammar in the Middle Ages. Collected Papers*, Amsterdam, 1980, pp. 117-144, spéc. pp. 118-140, sur les *accessus* et leur changement au XIII^{e} siècle à la faveur de la 'découverte' des quatre causes, spéc. pp. 139-140.

96 Il faut peut-être entendre par là tout ce que Priscien décrivait comme formes verbales dérivées de noms ou d'adverbes divers et variés, cf. Priscien, *I. G.* VIII, 77-80 (éd. *G .L.* II, p. 431, 23-434, 19).

faisant, on constatera que par-delà des ressemblances indéniables, de grandes différences apparaissent d'un texte à l'autre.

C'est sans doute pour suivre Priscien que les deux traités commencent par traiter des cas intransitifs, c'est-à-dire de la rection du nominatif et du vocatif par certains verbes. Il s'agit des verbes substantifs, qui régissent *a parte ante* un nominatif, ainsi qu'un substantif ou un adjectif, au nominatif lui aussi, *a parte post.* En sont distincts, dans un second temps, les verbes vocatifs, qui régissent *a parte post* un nominatif de nom propre. A ces constructions régulières s'ajoutent des constructions à proprement parler irrégulières mais admises et même 'grammaticalisées'[97] par l'usage : la *conceptio* ou syllepse, et la *presumptio* ou prolepse, mais aussi l'évocation, l'apposition ou la synecdoque.

Ces réflexions viennent clore la première partie du chapitre consacrée à l'intransition. Il est question après cela, et toujours suivant l'ordre du livre XVIII, de la construction des noms avec d'autres noms aux divers cas obliques. Le premier cas traité est le génitif.

Dans un premier temps, on observe la présence des mêmes éléments, dans un ordre semblable, dans les traités respectifs d'Alexandre et de Jean. Le génitif signifie la possession, ou plutôt la transition nominale au génitif désigne une relation de possession entre les deux termes : c'est la définition première et essentielle que les deux auteurs retiennent. Dans un second temps, ils font porter leur attention sur la nature sémantique particulière de ce type de régime, en distinguant deux grandes fonctions de signification, celle de la partie, « pars », et celle de la propriété, « proprium », ou essence, « essentia » (chez Jean, *Clavis compendii*, v. 1531-1532), c'est-à-dire en subdivisant en deux grands ensembles l'expression de la possession. Le génitif est donc employé pour désigner la partie ou la propriété mais aussi (cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, v. 1141) le tout de la partie, si l'on peut dire, et le sujet de la propriété[98] :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1531-1534)
« Quand on désigne l'essence, sois attentif à exprimer un grief ou une louange,
la partie ou le tout, ainsi : 'femina mire
forme vel fortis dextre laudabitur a me' ['une femme d'amirable beauté ou à forte poigne recevra mes louanges'],
sans quoi, à l'inverse, se fera une construction directe. »

(Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, v. 1141-1145)
« C'est la partie et la propriété qui régissent les génitifs et sont régies par eux,
et pourtant également tu peux de deux façons exprimer la louange ou le blâme :
ex. 'dextra viri fortis speciem superat mulieris' ['la poigne de l'homme fort surpasse l'aspect de la femme'].
'Vir fortis dextrae', 'speciei femina mirae' ['homme à forte poigne', 'femme d'aspect admirable'].
'Vir duri capitis' et 'formae femina turpis'. ['homme à la tête dure' et 'femme de mine affreuse'] »

Comme l'écrit plus explicitement Jean qu'Alexandre le génitif peut désigner la partie comme le tout. Les exemples, qui sont proches de ceux du *Doctrinale* (mais rappelons qu'ils sont déjà dans les *Institutions* de Priscien[99]), montrent également que le génitif peut s'appliquer à l'expression d'une qualité mais aussi désigner la personne à qui l'on prête cette qualité, c'est du moins ce qu'il laisse entendre en suggérant de « retourner » (« aut econverso », v. 1534) une construction comme « femina mire forme » (v. 1532-1533). A ces deux cas d'emploi (partie/tout, qualité propre/sujet de la qualité) s'ajoutent dans le *Doctrinale* des fonctions laudatives ou péjoratives qui ressortissent en fait à l'expression de la qualité, et c'est pourquoi nous n'avons pas choisi de les traiter comme une catégorie indépendante de régime du génitif.

---

97 Cf. B. Colombat, *Les figures de construction dans la syntaxe latine (1500-1780)*, Louvain-Paris, 1993, p. 4.

98 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, v. 1143-1145.

99 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 13 (éd. *G. L.* III, p. 214, 7-17).

Après cela pourtant le *Doctrinale* énumère, conformément à l'exemple priscianique[100], une série de contextes particuliers régissant un génitif : là, et contrairement à Jean qui en dresse une liste plus courte et le fait avec plus de concision, chaque emploi est traité indépendamment des autres et fait l'objet d'un exemple. Notons surtout que si Jean dresse une liste qui se rapproche de celle d'Alexandre, il tente de regrouper les catégories d'emploi énoncées en trois grands groupes, qui décrivent en réalité trois types distincts de relations :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1526-1527)
« Quand il y a superposition, supposition, ou adéquation,
à proprement parler, c'est par ce cas qu'on l'exprime. »[101]

Le verbe « superponit » semble désigner une relation de postériorité ou de domination (« ce qui vient au-dessus, en plus »), au contraire de « supponit », qui évoquerait plutôt l'assujettissement, la subordination (« le fait de se tenir sous, au dessous »), ou l'antériorité. L'idée d'adéquation renvoie quant à elle à une relation d'égalité. Si l'on passe en revue chacune des listes dressées par Alexandre et Jean sur les causes de régime du génitif, on peut constater en effet qu'elles se résolvent facilement, au moins en partie, à l'une des trois grandes catégories énumérées ci-dessus.

Alexandre de Villedieu, *Doctrinale* (v. 1152-1193)	Jean de Garlande, *Clavis compendii* (v. 1525-1551)
Antériorité, assujettissement, proximité, contradiction, genre, transition verbale (transposition nominale du régime des verbes transitifs), équivalence, cause, matière (comparaison avec le régime de l'ablatif dans les mêmes conditions d'emploi), régime des partitifs et des superlatifs, prix, âge, mesure, représentation, noms propres.	Principe, cause, domination, forme, tout et partie, assujettissement, genre, transition verbale, équivalence, supposition, superposition.

La relative concision voulue par Jean dans ce chapitre (sa liste, telle qu'elle est présentée ci-dessus, n'est pas accompagnée d'exemples, contrairement à celle du *Doctrinale*) peut s'expliquer de deux façons : soit il n'a pas souhaité répéter les propos, de Priscien d'une part, d'Alexandre d'autre part, renvoyant explicitement à ces textes de référence pour plus de détails, soit il a craint de tomber dans un mode de présentation 'anecdotique' et non pas rationnel et systématique, d'où la tentative (*cf. supra*) de ramener à quelques grands principes, à plusieurs niveaux (possession, partie/qualité, adéquation, superposition, supposition…) les conditions commandant l'emploi du génitif.

La suite du chapitre « de regimine » de la *Clavis* confirme la distance prise par Jean avec les modèles que pouvaient constituer pour lui le *Doctrinale* mais aussi le livre XVIII des *Institutions grammaticales*. En effet, alors qu'Alexandre fait suivre, comme Priscien, l'exposé sur le régime du génitif par une partie organisée de manière similaire sur le datif, énumérant les valeurs (*vi<re>s*) diverses de chaque cas l'un après l'autre, Jean quant à lui commence par chercher, pour chaque cas, quel type de régime est en jeu, s'il s'agit de transition ou d'intransition, et, dans le premier cas, de quel type de transition il s'agit, *etc.* Sans traiter ici des singularités doctrinales qui sous-tendent la rédaction de ce chapitre de la *Clavis*, il faut du moins noter la relative indépendance dont témoigne Jean vis-à-vis de ses modèles immédiats (le *Doctrinale* et bien sûr les *Institutions grammaticales*). On peut même lire une forme de critique implicite du texte d'Alexandre Villedieu aux vers 1590-1594 de la *Clavis* :

« Tous les noms relatifs ne s'associent pas au génitif,
mais souvent à l'ablatif et souvent au datif.
Ceux qui expriment l'égalité ou la similitude associe-les à raison au datif.
Quand la substance exprime la possession, mets-la au génitif.
Mets au génitif la relation à une cause sans idée de mouvement. »

En effet, le *Doctrinale* ne traitait du régime des *relativae voces*, à savoir des adjectifs régissant un nom (« amabilis », « vicinus », « propinquus ») qu'au paragraphe concernant le

100 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 25-26 (éd. *G. L.* III, 219, 19-27).

101 « //36vb// Quando superponit vel supponit vel adequat, / istum per casum proprie depromitur esse. »

datif, ce qui pouvait laisser supposer que ce type de noms commandaient exclusivement des datifs. D'autre part, ce même passage du *Doctrinale* associait d'emblée l'expression de la possession et du genre au datif :
(Alexandre de Villedieu, *Doctrinale,* v. 1208-1209)
« Tu dois associer la possession et le genre au datif
avec un verbe, et par là sera signifiée la substance. »

Selon Priscien en effet (*I. G.* XVIII, 23, éd. *G. L.* III, p. 218, 15-20) l'objet de la possession se trouvant au cas sujet, et dans une construction faisant intervenir un verbe substantif, le possédant peut être exprimé au datif. Or, comme cela a été rappelé auparavant, le génitif peut tout aussi bien s'appliquer au sujet de la possession, ce qui selon Jean constitue sans doute un obstacle majeur à la catégorisation du régime du datif comme moyen d'expression de la possession.
Jean élabore ce faisant une présentation du régime des cas beaucoup plus synthétique que celle qu'en faisait le *Doctrinale* : rappelons à cet égard qu'il insère ce chapitre dans la partie dite *spéculative* de son traité, et se voit peut-être par là dispensé de reprendre par le menu, sur le mode descriptif, ce que d'autres ont écrit avant lui, et que d'autre part il résume à la fin du livre III de son *Compendium*[102].
Avec le *Grecismus* comme avec le *Doctrinale*, Jean adopte une démarche critique et corrective, ce qui ne l'empêche pas, surtout en ce qui concerne le texte d'Alexandre de Villedieu, de reprendre si besoin ce qui lui paraît utile ou important. Si la *Clavis* ne prétend pas explicitement pour autant *remplacer* ces textes, elle en donne une forme de commentaire critique que l'on pourrait aisément interpoler en leur sein.
Il reste à s'interroger sur la possibilité de liens doctrinaux entre l'œuvre majeure d'Henri d'Avranches, les *Comoda grammatice*, et la *Clavis compendii* de Jean.

2. 1. 3. Jean de Garlande et les *Comoda grammatice* d'Henri d'Avranches
Les *Exempla honestae vitae*[103] de Jean de Garlande, datables de 1257-1258, font mention, en termes plus qu'élogieux, du poète Henri d'Avranches :
(Jean de Garlande, *Exempla honestae vitae*, éd. E. Habel, p. 153, v. 293-294)
« Royal est Henri, poète auréolé de son chant,
gemme de poésie, gloire des Muses. »[104]

D'autre part, divers sondages ont permis d'établir entre les vers des *Comoda* et ceux de l'*Ars lectoria Ecclesie* (publiés en 1234) une série de concordances qui montrent que des passages entiers du texte d'Henri ont été repris intégralement et littéralement par Jean[105], en ce qui concerne la prosodie et les quantités syllabiques (vers d'*aequivoca*), mais également la syntaxe (sur les constructions 'imparfaites').
Dans l'hypothèse admise selon laquelle Jean rédige sa *Clavis* seulement deux ans – au plus – avant l'*Ars lectoria Ecclesie*, et où tout par conséquent porte à croire qu'à cette date il connaît déjà la grammaire d'Henri[106], il importait de savoir si l'influence doctrinale de ce dernier pouvait se traduire dans la *Clavis*.

---

102 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice*, éd. T. Haye, Cologne-Weimar-Vienne, 1995, *excursus* <Regimina casuum>, pp. 216-220. Il s'agit en effet d'une liste, cas après cas, des causes de régime, *ex.* : « Nominativus regitur / Ex vi persone, ut *Homo est* / Ex vi copulandi, ut *Sortes est homo* et sic de eodem … »

103 Cf. E. Habel (éd.), pp. 131-154.

104 « Regius est vates Henricus carmen inaurans, / Gemma poetarum Pieridumque decus. »

105 Cf. A. Grondeux, E. Marguin, « L'œuvre grammaticale … », pp. 142, 159 ; E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie…, pp. 199-202.

106 Un passage situé aux ff. 34v-35r du manuscrit d'Oxford, Bodleian Library Rawlinson G 50 (seul témoin conservé des *Comoda*), et énumérant les différentes 'valeurs des cas' (*vires casuum*) dans le cadre d'un chapitre consacré au régime des cas, a servi de modèle à Jean à la fin du livre III du *Compendium grammatice*

Si la *Clavis* est manifestement moins redevable de l'exemple des *Comoda* que ne l'était le *Compendium grammatice* et que ne le sera l'*Ars lectoria Ecclesie*, il apparaît cependant que Jean a en commun avec Henri d'Avranches une forme de conception syntaxique, que nous dirons comparable aux positions de Pierre Hélie, pour y revenir par la suite. Une telle conception s'exprime en effet au début des *Comoda grammatice* (Ms Oxford, Bodleian Library Rawlinson G 50, f. 11v, v. 4 sq.), et tient principalement à l'importance qu'elle accorde à la production du sens (« sententia ») dans la définition de l'*oratio*, de l'énoncé, et *ipso facto* de la construction :

(Henri d'Avranches, *Comoda grammatice*, *ms cit.*, f. 11v, v. 4-5, 8)
« L'énoncé se dira de l'ordonnancement congru des mots
par lequel un sens parfait et congru se révèle.
(…)
L'énoncé est une série congrue de mots avec du sens. »[107]

De cette conception procède l'admission par Henri, comme plus tard par Jean, d'énoncés imparfaits, mais aussi des figures du discours, considérées comme des entorses à la règle excusables en vertu même de leur statut de figures. Dans les commentaires alto-médiévaux sur Donat, la notion de **cause <excusante> de nécessité ou d'ornement** avait été généralisée, à partir d'un usage étroit qu'en faisait l'*Ars major* au sujet du trope, à l'ensemble des irrégularités énumérées. Elle constitue également la pierre angulaire du discours sur les figures tel que le développent à partir de la mi-XII^{e} siècle les grammairiens partisans d'une conception élargie, 'sémantique', de la construction[108]. Pour Henri, ce peut être la « natura », la « necessitas », l' « ornatus » ou encore l'usage, « usus »[109] ; elle est naturellement utilisée de même dans la *Clavis*.

Ainsi Jean, dans le dernier chapitre grammatical de la *Clavis*, développera à l'instar d'Henri l'idée, en germe dans l'*Ars major*, qu'à chaque vice correspond une figure qui l'excuse (cf. *Comoda grammatice*, *ms cit.*, f. 35v, v. 26). De même, l'affirmation de principe, largement nuancée dans la suite des chapitres respectifs des *Comoda* et de la *Clavis*, selon laquelle il faut 'ensevelir' (« sepelire », *Comoda grammatice*, *ms cit.*, f. 36r, v. 10-11) la figure, en l'occurrence le métaplasme dans le traité d'Henri, se retrouve sous la plume de Jean de Garlande, comme nous aurons l'occasion de le montrer dans la dernière partie de notre étude.

La présentation que donne Henri des vices et des figures s'avère en revanche plus traditionnelle, car plus conforme au plan du *Barbarismus* de Donat, que ne le sera le dernier chapitre grammatical de la *Clavis*. Ainsi, il n'est fait dans les *Comoda* aucune mention, explicite ou implicite, des figures d'allothète, qui sont l'essentiel du propos de Jean.

L'influence d'Henri d'Avranches, et de ses théories syntactico-sémantiques en général, sur Jean de Garlande, bien que particulièrement prégnante dans d'autres de ses traités, se limite donc dans la *Clavis* à une certaine communauté de vues en matière syntaxique. Sur les règles de construction et les figures, ses sources directes sont à chercher ailleurs.

Plus généralement, les manuels versifiés des années 1200-1210 sont loin d'être les seules sources dont s'est vraisemblablement inspiré Jean de Garlande en rédigeant sa *Clavis*. A cela

---

(éd. T. Haye, pp. 216-220). Le *Compendium* ayant certainement été rédigé avant la *Clavis* (*cf. supra*), il s'agit là d'un indice supplémentaire prouvant que Jean, en écrivant ce dernier traité, connaissait celui d'Henri d'Avranches.

107 « Vocum dicetur oratio congruus ordo / per quem perfecta sententia congrua surgit. / (…) / Est vocum series oratio congrua sensu. »

108 *Cf. supra.*

109 Henri d'Avranches, *Comoda grammatice*, *ms cit.*, f. 35 v, v. 24-26 : « sed soloecismum redimit natura vel auctor / addas ornatum, subjunge necesse vel usum. / Excusat primum <sc. barbarismum> methaplasmus, scema secundum. »

il faut ajouter en effet l'influence des *artes* du XII^e^ siècle issues de la tradition des *Glosule* de Priscien, et particulièrement de la *Summa* de Pierre Hélie et de certaines des *Summae* sur Priscien mineur de la seconde moitié du siècle. Notons que, s'il 'dénonce' quelques-unes de ses sources lorsqu'il s'agit pour lui de les corriger, Jean de Garlande n'identifie jamais, ou presque, ses sources 'positives' : c'était vrai des emprunts de l'*Ars lectoria* à Henri d'Avranches, ça l'est également des *artes* du XII^e^ siècle dont il s'inspire dans la *Clavis*.

2. 2. La *Clavis* au cœur des débats syntactico-sémantiques des XII^e^-XIII^e^ siècles. Jean de Garlande dans le droit fil de la pensée de Pierre Hélie ?

Rappelons que la *Clavis compendii* est identifiée par la glose du manuscrit A comme comportant trois parties distinctes, dont la seconde s'oppose à la première en ce qu'elle est réputée 'spéculative' ou 'théorique', alors que la seconde était 'pratique' ou 'active'. Cette distinction correspond à une réalité quant à l'organisation du traité, mais aussi très visiblement quant aux sources utilisées de part et d'autre. Alors que la première partie du traité comprend, d'une part, un rappel concernant le pronom qui doit essentiellement à l'œuvre de Donat sans doute revisitée par Isidore de Séville, ainsi que, d'autre part, une énumération des corrections faites sur le *Grecismus* puis le *Doctrinale* (la *Clavis* constituant à cet égard une forme de table des *errata* pour chacun de ces traités), la seconde partie de l'ouvrage renvoie à la tradition priscianique bas-médiévale précédemment évoquée, voire à des sources scientifiques et non grammaticales.

Rappelons à cet égard que la *Clavis* est rédigée en référence au *Compendium grammatice*, et sans doute en partie en complément de ce traité, dont elle fournit une sorte d'appendice syntaxique – si l'on s'en tient du moins à ce qui constitue le livre II de la *Clavis*. Elle vient ainsi parachever ce que l'on peut identifier comme une somme grammaticale (presque totale), en attendant que l'*Ars lectoria Ecclesie* vienne en combler les dernières lacunes en matière de prosodie et d'accentuation. En cela, il est difficile de ne pas comparer, *mutatis mutandis*, la division *Compendium-Clavis* à la scission, particulièrement marquée au XII^e^ siècle, entre Priscien majeur et Priscien mineur.

Tentons ici de saisir à grands traits quels auteurs, au sein de la 'tradition priscianique' et théorique telle qu'elle s'est développée au siècle précédent, ont été de préférence, quoique de manière non exclusive, consultés par Jean rédigeant sa *Clavis*. Notre propos est d'annoncer sur quels points en particulier se révèle l'influence de telle ou telle source : au plan doctrinal, les chapitres concernés de la *Clavis* feront l'objet d'un examen plus poussé dans des parties ultérieures de notre étude.

Trois traits essentiels se dégagent des rapprochements systématiques établis entre différentes *artes* du XII^e^ siècle et l'œuvre de Jean : l'influence notable de la *Summa* de Pierre Hélie ; parmi les gloses et commentaires du second XII^e^ siècle, une prééminence de la *Summa* de Pierre d'Espagne le grammairien ; enfin, et plus globalement, le parti pris par Jean d'une acception large de la discipline grammaticale, qui l'inscrit dans l'héritage de Pierre Hélie, et aura des conséquences éventuelles sur sa postérité doctrinale.

2. 2. 1. La *Clavis* et la *Summa* de Pierre Hélie

La popularité durable, et toujours notable au début du XIII^e^ siècle, de la *Summa* de Pierre Hélie justifiait à elle seule qu'on la considérât comme une source plausible pour la *Clavis*. Or Jean de Garlande lui doit sans doute au moins sa partie liminaire sur les *partes orationis* et leur ordre, mais également toute l'introduction à son chapitre initial sur le pronom.

2. 2. 1. 1. *De partium ordine*

L'ordre des parties du discours, au sein de l'outil de description linguistique que constitue la grammaire (quelle que soit la tradition, héritée de Priscien ou de Donat, dont elle relève),

préoccupe particulièrement les théoriciens du bas Moyen Age. Au début du livre II des *Institutions grammaticales*, Priscien annonçait l'organisation des chapitres morphologiques qui allaient suivre en fonction des relations de chaque partie à l'expression de la substance et de l'action ou de la passion[110]. La difficulté à laquelle se trouvent confrontés les grammairiens du XII[e] siècle tient à ce que l'ordre des parties n'est pas le même selon que l'on suit celui des chapitres de l'*Ars grammatica* de Donat ou celui des *Institutions grammaticales* de Priscien. Les découpages au sein des différentes parties identifiées par l'un puis par l'autre sont également différents : ainsi Donat range-t-il le gérondif sous le verbe, ne le considérant pas comme une *pars orationis* en soi, ce qui lui vaut d'être 'amendé' par Raoul de Beauvais dans ses gloses sur l'*Ars minor*[111]. On comprend donc pourquoi les commentateurs, et particulièrement Pierre Hélie, développent toute une argumentation pour justifier, d'abord, que l'exposé du nom précède celui du verbe, puis pour déterminer quelle place doivent occuper dans le plan général de l'*ars* pronom et participe.

La substance précède l'acte, et le nom, qui la signifie, précède par conséquent le verbe, qui signifie une action ou une passion :

(Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 859 (<de parcium ordine>) [*I. G.* XVII, 14]) « La substance est sujette à l'action et la passion, car la substance est par nature antérieure à l'action et la passion. L'action et la passion sont postérieures parce que ce sont des accidents. Si, donc, le nom signifie la substance, le verbe l'action et la passion, et si la substance est plus digne que l'action et la passion, alors à juste raison le nom précède le verbe. »[112]

L'idée selon laquelle l'action et la passion sont des accidents, et de ce fait suivent la substance est reprise dans le même contexte, et aux mêmes fins que Pierre Hélie, par Jean de Garlande dans la *Clavis* :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 32-33)
« Le nom signifie la substance, laquelle précède
tout accident, lequel caractérise le verbe, le participe »[113]

Il est en revanche plus difficile de justifier l'ordre dans lequel se placent, l'un par rapport à l'autre, pronom et participe, qui l'un comme l'autre ont des propriétés communes avec le nom, voire avec le verbe pour le participe :

(Pierre Hélie, *Summa super Priscianum*, éd. L. Reilly, p. 622 [*I. G.* XII]) « L'auteur <Priscien> considérant pourtant que le pronom, comme il sera démontré par la suite, a été inventé à cause du verbe (…) pour cette raison a estimé que le verbe doit être posé à raison avant le pronom. Or puisque le participe réunit les propriétés du nom et du verbe, et non celles du pronom ou celles d'autres parties, à juste titre il dut être posé immédiatement après le nom et le verbe, en troisième position, afin de donner raison au nom qu'il porte, puisque participe se dit de ce qui « **par**tes **cap**iens » ['prend des parties'], c'est-à-dire des propriétés d'autres parties du discours. »[114]

Jean de Garlande ne reprend pas les arguments de Pierre Hélie, mais abonde dans le même sens, considérant – il s'appuie ce faisant sur les deux principales sources de Priscien, à savoir Apollonius et Hérodien – que le pronom vient dans l'ordre après le participe, et avant les parties indéclinables :

---

110 Cf. Priscien, *I. G.* II, 18-21 (éd. *G. L.* II, p. 55, 6-56, 27).

111 Cf. C. H. Kneepkens (éd.), *Ralph of Beauvais*..., p. XVIII.

112 « Substantia est subiecta actioni et passioni, quare substantia prior est natura actione et passione. Actio vero et passio posteriora sunt quia sunt accidentia. Si ergo nomen significat substantiam, verbum vero actionem et passionem, et substantia dignior est actione et passione, merito nomen verbo preponitur. »

113 « Nomine signatur substantia, que prior omni / accidente venit, quod verbo, participanti / convenit… »

114 « Auctor tamen iste considerans quod pronomen causa verbi, ut postea demonstrabitur, repertum est (…) ideo rationabiliter verbum pronomini preponendum diiudicavit. Quoniam autem participium a nomine et verbo contrahit proprietates, nullas autem vel a pronomine vel a ceteris partibus contrahit, merito statim post nomen et verbum loco tercio debuit poni ut etiam rationem sui nominis servaret cum dicatur participium quasi 'capiens partes' a predictis partibus orationis, id est, proprietates. »

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 34-37)
« … ensuite vient, normalement, l'indéclinable,
selon l'ordre qu'ourdit Apollonius ainsi qu'Hérodien,
que la raison qui leur est propre conforte quant à la position qu'ils donnent au pronom,
en traitant les pronoms à la suite des participes. »[115]

Enfin, à la question : pourquoi le nom et le verbe sont à placer avant toutes les autres parties (ordre on l'a vu contraire à celui de Donat qui place le pronom après le nom, puis le verbe, et enfin le participe), Pierre Hélie répond en ces termes :
(Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 858 (< De parcium ordine >) [*I. G.* XVII, 12-13]) : « Et d'abord il montre pourquoi le nom et le verbe sont à poser avant toutes les autres parties du discours, du fait que ces mots n'ont été inventés qu'en raison de la perfection du sens, et ne se présentent que dans un énoncé parfait. Or l'énoncé parfait ne peut exister sans un verbe et un nom alors qu'il peut exister en l'absence d'une autre partie du discours. » [116]

Dans la mesure où un énoncé (« oratio ») ne peut être réputé complet, parfait, s'il ne comporte pas au moins un nom et un verbe, alors ces deux parties, seules indispensables à la *perfectio orationis*, sont à placer au premier rang des *partes*. Cette idée sous-tend également le passage suivant de la *Clavis* :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 38-40)
« **Cause de l'invention du nom et du verbe**
Le nom désigne manifestement ce dont quelqu'un parle,
et le verbe signifiera quelque chose au sujet de ce dont on parle :
tout énoncé achevé témoigne de la présence de ces deux éléments. »[117]

Ceci posé, le principe, hérité de Guillaume de Conches, sur lequel Pierre Hélie fonde sa méthode de description et d'analyse des parties du discours, consiste à trouver pour chacune la *cause d'invention*. On a vu que le rubricateur du manuscrit de Bruges intitulait le chapitre cité précédemment « Cause de l'invention du nom et du verbe ». C'est selon le même principe que, semblant suivre là encore la *Summa* de Pierre Hélie, Jean conçoit l'introduction à son premier chapitre traitant du pronom.

2. 2. 1. 2. Causes de l'invention du pronom
La question de la *causa inventionis* du pronom se pose au grammairien d'autant plus instamment que le pronom ne compte pas au rang des parties indispensables à la perfection de l'énoncé minimal (lesquelles sont le nom et le verbe). La notion de cause est déjà présente dans les *Institutions* de Priscien lorsqu'il s'agit précisément de savoir pourquoi le pronom a été inventé : l'a-t-il été pour remplacer le nom ou pour déterminer la personne du verbe[118] ? A cette question, Pierre Hélie répond en hiérarchisant les causes en fonction des trois personnes du pronom :
(Pierre Hélie, *Summa super Priscianum,* p. 622 (<de pronomine>) [*I. G.* XII]) « Or la cause de l'invention du pronom fut la nécessité pour la première et la seconde personne, et pour la troisième la commodité. Puisque en

---

115 « … hinc sequitur indeclinabile recte, / sicut Apollonius orditur et Herodianus, / quos ratio posito sua de pronomine vallat, / dum post participem pronomina tracta sequuntur. »

116 « Et primo ostendit quare nomen et verbum omnibus aliis partibus orationis preponantur, eo quod dictiones non nisi propter perfectum sensum sunt reperte, qui non representantur nisi per perfectam orationem. Perfecta autem oratio non potest esse sine nomine et verbo cum possit esse sine qualibet alia parte orationis… ». Cf. Priscien, *I. G.* II, 15 (éd. *G. L.* II, p. 54, 5-6) : « Partes igitur orationis sunt secundum dialecticos duae, nomen et verbum, quia hae solae etiam per se conjunctae plenam faciunt orationem… ». Cf. aussi *ibid.* XVII, 12 (éd. *G. L.* III, p. 116, 5-11).

117 « **Ratio inventionis nominis et verbi** / **D**e quo quis loquitur nomen signare videtur, / verbum quid de quo dicatur significabit : / ista duo monstrat oratio queque peracta. »

118 Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 15 (éd. *G. L.* III, p. 117, 7-11).

effet tous les noms, hormis au vocatif, étaient de troisième personne, ils ne pouvaient se contruire en intransition au nominatif avec des verbes de première et seconde personnes … »[119]

Si la lecture que fait Jean du texte de Pierre Hélie subit de nombreux aménagements, il n'en est pas moins évident que la *Clavis* s'inspire de la *Summa super Priscianum* :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 158-162)
« **Sur les quatre causes de l'invention du pronom**
Quatre raisons prévalent à l'invention du pronom, sache-le.
En premier je place la nécessité, suit, pour cause, le désir d'éviter les éléments fastidieux,
puis l'ornement ou couleur rhétorique, et l'utilité.
Ainsi 'Maro chante la guerre, il la lit aussi, et lui-même la fait' :
voilà comment j'agis selon l'art rhétorique en évitant de répéter 'Maro'. »[120]

A la distinction binaire introduite par Pierre Hélie, et que reprend, beaucoup plus fidèlement que Jean, Evrard de Béthune (*Grecismus* XIV, 5-12), distinguant la cause de nécessité, pour les deux premières personnes du pronom, de la cause de commodité, pour la troisième personne, Jean substitue un schéma quadripartite, où en réalité les trois dernières *causes* invoquées sont autant de variations autour de la notion de 'commodité'. La cause d'ornement (dite aussi couleur rhétorique) concerne ainsi l'emploi d'un pronom de troisième personne qui réfère au nom déjà cité : elle est assimilable à ce que Jean désigne comme « le désir d'éviter les éléments fastidieux », c'est-à-dire la répétition des noms. Ce faisant, Jean superpose à la grille d'analyse héritée de Pierre Hélie des éléments théoriques empruntés directement, semble-t-il, aux *Etymologiae* I, 8, 1 d'Isidore de Séville. Cependant, la notion de cause à proprement parler n'était pas chez Isidore. Il est vraisemblable que Jean l'aura trouvée chez Pierre Hélie.
Jean subit quoi qu'il en soit l'influence de la *Summa*, et ce non seulement par le biais d'une lecture directe qu'il met à profit lors de la rédaction de la *Clavis*, mais aussi indirectement. Les travaux d'Irène Rosier[121] et de C. H. Kneepkens[122] ont mis en lumière des évolutions doctrinales courant de la mi-XII^{e} à la mi-XIII^{e} siècles, mais au commencement desquelles se trouve l'œuvre de Pierre Hélie[123]. L'orientation qu'elle promeut en effet, analysant l'énoncé en termes non seulement de correction formelle, mais également de complétude sémantique, marque profondément les auteurs de *Sommes* sur Priscien mineur de la fin du XII^{e} siècle, comme l'a montré C. H. Kneepkens en éditant simultanément les traités de Robert de Paris, Robert Blund et Pierre d'Espagne le grammairien. Il semble que ce dernier auteur ait exercé sur la réflexion garlandienne une influence déterminante. Les présupposés doctrinaux qui unissent l'œuvre de Jean à celle de Pierre d'Espagne feront l'objet d'une étude ultérieure, distincte de la présente édition. Notons simplement que, si Jean reste circonspect quant à l'utilisation de la *Summa* de Pierre Hélie, et plus encore du *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, ses emprunts à la *Summa 'Absoluta cuiuslibet'* sont beaucoup plus systématiques et littéraux.

---

119 « Causa vero inventionis pronominum in prima et secunda persona fuit necessitas, in tercia vero commoditas. Quoniam enim omnia nomina, preterquam in vocativo, tercie erant persone, non poterant intransitive per nominativum construi cum verbis prime et secunde… ».

120 « **De iiiior causis inventionis pronominis** / Est quadruplex ratio tibi de pronominis ortu. / Pono necesse prius, tollendi tedia causa / subsequitur, color hinc exornans utilitasque. / Sic 'Maro bella canit, legit idem, militat ipse '» : / sic ago rethorice vitans iterare 'Maronem'. »

121 Cf. I. Rosier, « ''O MAGISTER…'' … », pp. 22-27.

122 C. H. Kneepkens, *Het Iudicium Constructionis* … ; id., « Roger Bacon on the double *intellectus* : A note on the Development of the Theory of *Congruitas* and *Perfectio* in the first half of the thirteenth century », in P.O. Lewry (éd.), *The Rise of British Logic. Acts of the Sixth European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Balliol College, Oxford, 19-24 June 1983*, Toronto, 1985, pp. 113-143.

123 Cf. aussi A. de Libera, article « Grammaire », dans *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris, 2002, pp. 605-610, spéc. pp. 606-607.

2. 2. 2. Pierre d'Espagne le grammairien et la *Summa 'Absoluta cuiuslibet'*

On sait que la *Summa* de Pierre d'Espagne le grammairien est une source majeure à Jean dans la rédaction de la troisième partie, et surtout d'une partie de la glose à la troisième partie de son *Ars lectoria Ecclesie*[124]. Cette glose, située au début du chapitre, et concernant la (les) définition(s) à donner de la construction constitue en effet un remploi pratiquement littéral du traité de Pierre d'Espagne.

L'influence manifeste, en matière de construction, de la *Summa 'Absoluta cuiuslibet'* sur l'œuvre de Jean amène à comparer les chapitres proprement syntaxiques de la *Clavis* avec ceux de Pierre qui leur correspondent quant à leur contenu général. Il s'en dégage une série de correspondances étroites entre les chapitres finaux de la seconde partie de la *Clavis* (à partir essentiellement du chapitre concernant la construction des impersonnels jusqu'au chapitre sur les infinitifs) et plusieurs passages de la *Summa*.

Ces influences n'excluent pas des emprunts sporadiques, directs, ou indirects *via* notamment Pierre d'Espagne, aux *Summae* précédentes. Cependant, aucun autre traité de construction n'est aussi systématiquement visité et copié par Jean dans la *Clavis* II que la *Summa 'Absoluta cuiuslibet'*.

Il a été précédemment montré dans quelle mesure, au plan doctrinal, les *Summae* du second XII^{e} siècle partageaient avec, voire héritaient de la *Summa* de Pierre Hélie une vision 'extensive' de la grammaire, retenant à tout le moins des définitions de Priscien une conception de l'énoncé à deux volets, l'un formel, l'autre sémantique.

2. 2. 3. Une certaine vision de la grammaire

Notons ici que la reprise par Jean de Garlande de positions caractérisant l'œuvre de Pierre Hélie et de syntacticiens du second XII^{e} siècle comme Pierre d'Espagne est à mettre en relation avec une tendance générale, visible dans la *Clavis*, à réinvestir des domaines d'étude abandonnés des grammairiens depuis au moins la fin du siècle précédent. Cette variété des centres d'intérêt garlandiens fait l'originalité de l'œuvre, voire participe de son caractère décousu et parfois composite. Une prochaine partie de la présente introduction, concernant les possibles sources sémantiques à la *Clavis*, nous permettra ainsi d'examiner comment Jean traite des questions relatives à l'imposition des noms ou à l'équivocité, tous sujets effectivement délaissés des autres grammairiens du XIII^{e} siècle.

Les sources grammaticales *stricto sensu* dont semble s'être inspiré Jean de Garlande rédigeant sa *Clavis* sont donc, certes, diverses, car elles se partagent entre au moins deux traditions : celle des grammaires scolaires versifiées et celle des *artes* théoriques du XII^{e} siècle. Mais elles révèlent également au plan doctrinal, concernant notamment le rôle dévolu à la discipline grammaticale, l'influence, directe ainsi qu'indirecte, de l'œuvre de Pierre Hélie, la *Summa 'Absoluta cuiuslibet'* de Pierre d'Espagne le grammairien s'avérant à cet égard à la fois un vecteur et un intermédiaire de première importance. A partir de ces sources, Jean développe un mode d'approche syntaxique qui fait primer l'expressivité de l'énoncé sur sa correction grammaticale au sens strict. Il est intéressant de noter sur ce point certaines similitudes, dans le choix du lexique employé surtout, avec les propos d'exégètes de la seconde moitié du XII^{e} siècle. Ainsi Pierre le Chantre, dans son *De tropis loquendi*[125], véritable manuel à l'usage du commentateur biblique, invite son lecteur à ne pas s'en tenir à la surface des mots mais à considérer l'*intention de celui qui parle* (ou *de celui qui l'écrit*) avant toute chose :

---

124 Cf. E. Marguin-Hamon (éd.), *L'*Ars lectoria Ecclesie..., pp. 117-119.

125 Cf. L. Valente, *Phantasia contrarietatis. Contradizzioni scritturali, discorso theologico e arti del linguaggio nel 'De tropis loquendi' di Pietro Cantore (m. 1197)*, Florence, 1997.

« Le discours en effet est asservi à la chose, et non pas la chose au discours. Partant, c'est l'esprit et l'intention du locuteur [*add. Marg.* ou du rédacteur qui doit retenir l'attention] lors de l'établissement du canon et autre, plutôt que la surface des mots. »[126]

Il s'agit là d'une opinion couramment admise des exégètes. La notion d'*intentio*, dont l'importance pour l'œuvre de Jean outrepasse le cadre de la présente introduction et doit faire l'objet d'une étude spécifique, figure également, employée dans un contexte semblable, dans le *De divinis nominibus* du Pseudo-Denis[127] :
« Il est en effet irrationnel (à mon avis) et stupide de ne pas porter attention à la vertu de l'intention, mais aux mots. »

Jean manifestera dans son *Ars lectoria Ecclesie* un intérêt particulier pour certaines questions touchant à l'interprétation des textes sacrés[128]. Dans ces conditions, il n'est pas interdit de penser qu'il a pu être en contact avec certains des textes cités ci-dessus ou d'autres professant les mêmes opinions, et qu'il en ait subi, d'une façon ou d'une autre, l'influence.

En marge des réflexions syntactico-sémantiques telles que la *Clavis* les développe, et contribuant à faire du traité une œuvre polymorphe, un élément important reste à examiner : l'influence sur l'œuvre de Jean de textes lexicographiques, relevant essentiellement de la tradition isidorienne, partiellement mais pas entièrement relayée par l'œuvre de Nequam.

2. 3. La tradition lexicographique

L'intérêt marqué par Jean pour la lexicographie, dans l'ensemble de son œuvre normative, n'est plus à démontrer. Son traité le plus populaire demeure le *Dictionarius*, qui a beaucoup plus fait pour assurer la célébrité de l'auteur que les traités grammaticaux au sens strict. Jean ne se départit jamais de son goût pour l'explication littérale appuyée de citations classiques, qui caractérisent notamment les gloses qu'il rédige en marge de ses traités, ou de ceux d'Alexandre de Villedieu et d'Evrard de Béthune[129]. La *Clavis* cède à ce penchant, comme en témoigne, d'une part, un grand nombre des 'corrections' sur le *Grecismus* et le *Doctrinale* listées dans le livre I, mais également et surtout l'ensemble du livre III, successivement dédié à l'explication de mots extraits de la Bible, de *differentiae*, puis de termes médicaux.
L'exemple, fondateur dans l'œuvre de Jean, du *Dictionarius*, nous fournit une partie des clefs nécessaires à la compréhension de l'articulation garlandienne entre grammaire *stricto sensu* et lexicographie. A partir de là, mais aussi sur la base d'autres indices internes à la *Clavis*, il convient de considérer l'œuvre antérieure d'Alexandre Nequam comme une source majeure à celle de Jean. Tout cela n'exclut pas cependant des emprunts peut-être directs à la tradition isidorienne, particulièrement lisibles dans le passage du livre III consacré aux *differentiae verborum*.

2. 3. 1. Le *Dictionarius*

On l'a dit, le *Dictionarius* compte parmi les œuvres 'précoces' de Jean de Garlande (avant la période toulousaine). Il s'agit d'un ouvrage d'explication de termes de la vie courante ordonné thématiquement, par champs lexicaux, et glosé, avec un recours fréquent aux traductions vernaculaires. Ces termes, *verba utensilia*, ont été déjà l'objet par deux fois

126 Cf. L. Valente, *Phantasia contrarietatis*..., pp. 60-61 : « Sermo enim subservit rei, set non res sermoni. Unde potius mens et intentio dicentis [*add marg.* vel scribentis attendenda est] in condendo canone et in aliis quam superficies verborum… »

127 Ps.-Denis, *De divinis nominibus*, éd. U. Chevalier *et al.*, *Dionysiaca*, Paris-Bruges, 1937-1951, 2 vol. Cf. L. Valente, *Phantasia contrarietatis*..., p. 62 : « Est quidem enim irrationabile (ut arbitror) et stultum non virtute intentionis attendere, sed dictionibus. »

128 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie …, pp. 121-123.

129 Cf. E. Marguin-Hamon, *L'*Ars lectoria Ecclesie …, pp. 64-82.

d'ouvrages spécialisés de forme semblable : une première fois dans le *De utensilibus* d'Adam de Balsham (ca 1130), une seconde fois dans le *De nominibus utensilium* d'Alexandre Nequam (ca 1160). Jean se coule donc dans un cadre normatif bien représenté, ne faisant qu'ajouter à l'œuvre de ses prédécesseurs quelques nouveautés au plan du lexique et de ses définitions.
Cette reprise ne semble cependant pas anodine : Jean de Garlande, comme précédemment Balsham et Nequam, est un anglais installé à Paris ; comme Nequam, quoique plus modestement, il manifeste une curiosité plurielle, dont témoigne par exemple, pour se limiter à la *Clavis*, la dernière partie du livre III consacrée à la description de maladies diverses ; comme Nequam enfin, Jean croit aux vertus d'un enseignement conjoint de la lexicographie et de la grammaire, c'est ce qu'il convient de voir à travers les exemples comparés des *Corrogationes Promothei* d'Alexandre et de la première partie du livre III de la *Clavis*.

2. 3. 2. Les *Corrogationes Promothei* et la *Clavis*
Dans leur organisation respective même, la *Clavis* et les *Corrogationes Promothei* comportent des similitudes. Dans les deux cas en effet, on a affaire à des œuvres bi-(ou tri-) partites, avec une première partie (deux dans la *Clavis*) consacrée peu ou prou à l'énoncé des règles grammaticales, et une seconde dédiée à l'explication lexicographique, au service notamment d'une lecture littérale de la bible.
Certes, l'énumération à laquelle se livre Jean de Garlande dans la première partie du livre III n'a pas grand chose à voir avec l'ordre et le traitement systématiques du lexique par Nequam. Cependant, c'est bien de l'autorité d'Alexandre que Jean se réclame :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 2101-2103)
« 'Pepo' ['la pastèque'] est la racine du melon,
ou alors le navet est un 'pepo' de couleur dorée : j'en veux pour témoin Alexandre
Nequam, qui s'impose en notre temps comme la fleur des clercs. »

Derrière l'hommage éclatant rendu à Nequam, Jean révèle ouvertement sa source – sur un point particulier certes, mais dans le cadre toujours de sa partie consacrée aux « mystères des saintes Ecritures », ce qui ne laisse pas de doute sur l'origine de ce qui précède et de ce qui suit les vers ici cités. Notons que Nequam est l'une des seules sources 'positives' (c'est-à-dire 'non critiquées') de Jean que celui-ci daigne identifier. La prégnance du modèle nequamien dans l'œuvre de Jean est donc manifestement très forte.
Il faut ajouter, avant d'en renvoyer l'examen poussé à une étude ultérieure, que l'influence des *Corrogationes Promothei* sur la *Clavis* ne se borne pas au livre III de ce dernier traité, mais porte également sur la majeure partie du dernier chapitre des livres grammaticaux, consacrée aux figures de construction. Notons que cette partie jouxte le début du 'lexique biblique' qu'entreprend de composer Jean de Garlande au troisième livre de la *Clavis*, ce qui corrobore l'hypothèse d'un 'emprunt en bloc' aux *Corrogationes Promothei*.
Le troisième livre de la *Clavis* comporte, à la suite du partiel 'lexique biblique' inspiré comme on vient de le voir de l'œuvre de Nequam, deux autres parties, dont la seconde est consacrée à l'exposé de *Differentiae verborum.* L'existence de ce passage montre l'influence, en matière lexicographique, d'une tradition isidorienne vivante dans l'œuvre de Jean.

2. 3. 3. *Differentiae*[130]

[130] Sur les *Differentiae* comme genre, cf. C. Codoñer, *Isidorus Hispalensis. De differentiis liber I*, Paris, 1992 ; ead. « Les plus anciennes compilations de *Differentiae* : Formation et évolution d'un genre littéraire grammatical », dans *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 59 (1985), pp. 201-219 ; ead. « 'Differentia y etymologia', dos modos de aproximación a la realidad », in L. Holtz, J. Fredouille (éd.) *De Tertullien aux Mozarabes. Mélanges offerts à Jacques Fontaine à l'occasion de son 70e anniversaire*, 2 vol. Paris, 1992, vol. 2, pp. 19-30 ; ead. « Isidore de Séville : Différences et vocabulaires », dans J. Hamesse (éd.),

Le rubricateur du manuscrit de Bruges intitule la seconde partie du livre III « **Tullius in libro *Differentiarum* : persuasio ad doctrinam** ».
Jean introduit en effet ainsi cette seconde partie, aux vers 2166-2168 de la *Clavis compendii* :
« Tullius établit des différences, que je m'apprête à te transmettre.
Cela, ainsi que ce qui précède, prouve que tu m'as pour ami,
et quiconque ici l'apprendra m'aura pour son ami. »

Toujours, dit-il, pour répondre à la demande d'un ami, et en gage d'amitié (l'ami étant vraisemblablement son élève, d'où le « quisquis … discet » du vers 2168), Jean s'autorise de *Tullius* pour présenter une liste de *differentiae* que l'on suit jusqu'au vers 2236 – après quoi, suivant un bref *excursus* dédié aux signes diacritiques utiles à la lecture, se trouve le chapitre que Jean consacre à la description des maladies.
Les *Differentiae verborum* constituent un des genres lexicographiques formalisés par Isidore, et dont la fonction essentielle est de lever certaines ambiguïtés terminologiques, d'où l'intérêt que très tôt lui manifestent les philosophes[131]. En outre, Carmen Codoñer a très largement mis à jour les liens existants entre l'activité des commentateurs grammaticaux du haut Moyen Age et le développement des compilations de différences[132].
Cependant il s'avère, et c'est ce qui expliquerait que Tullius, c'est-à-dire Cicéron, fût convoqué par Jean de préférence à Isidore, que les différences ici mises en œuvre sont comparables à celles que G. Brugnoli[133] présente sous le titre *inter absconditum*, et dont l'un des manuscrits s'autorise en *incipit* du nom de Tullius. Les concordances établies par Brugnoli[134] nous permettent de constater que les couples de différences présents dans la *Clavis* sont à rapprocher de ceux de l'*inter absconditum*, de préférence à tous les autres traités du même genre qu'il étudie. La possibilité d'un tel rapprochement est corroborée par la proximité signalée par Brugnoli entre cet *inter absconditum* et un traité de *differentiae* présent dans un manuscrit de la Bodleian Library datant du XII^e^ siècle qui représenterait la queue de tradition de l'ouvrage. L'origine anglaise de ce dernier témoin et sa datation approximative en font une source possible aux travaux de Jean de Garlande.
Explications littérale et grammaticale sont intimement liées durant tout le Moyen Age[135], ce qui confère une certaine cohérence à l'organisation du livre III de la *Clavis* (à l'exclusion du moins de son avant-dernier chapitre consacré aux noms médicaux). Cette dernière partie tient ce faisant d'une tradition qui court d'Isidore aux lexicographes et grammairiens du XII^e^ siècle. Il est intéressant de voir que Jean fait cohabiter, comme dans une certaine mesure le faisait Nequam, tradition lexicographique au sens large (souvent orientée vers la lecture biblique) et réflexions actualisées, voire innovantes, en matière strictement grammaticale, et surtout syntaxique.

Les manuscrits des lexiques et glossaires de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Age, Louvain-la-Neuve, 1996, pp. 57-77 ; M. A. Andrés Sanz (éd.), *Isidori Hispalensis ep. De Differentiis liber II*, Turnhout : Brepols, 2006 (Corpus Christianorum. Series Latina 111A) ; ead. « The Additions in Book I of the *Differentiae* of Isidore of Seville of the Manuscript El Escorial f. IV. 9* », in M. de Nonno, P. de Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*, Cassino 2000, pp. 687-699.

131 Cf. C. Codoñer, « Les plus anciennes compilations… », p. 205.

132 Cf. C. Codoñer, *art. cit.*, p. 219.

133 G. Brugnoli, *Studi sulle Differentiae verborum*, Rome (*Studi et Saggi* 7), 1955, pp. 153-155.

134 L'*inter absconditum* est présenté comme partie prenante des *Differentiae* publiées par J. W. Beck, *Specimen litterarium de differentiorum scriptoribus latinis*, Groningen, 1883, pp. 12 sq., d'où sa place dans le tableau de concordances de Brugnoli comme *Differentiae Beckii*.

135 Et particulièrement au XII^e^ siècle, à la faveur peut-être de la rédaction d'ouvrages à la fois lexicographiques et grammaticaux, 'complets', comme l'*Elementarium* de Papias au début du siècle. Cf. A. Grondeux, « La *grammatica positiva* … », pp. 598-610.

Diverses de ses sources, y compris et surtout grammaticales, inspirent également à Jean de Garlande un certain nombre de digressions facilement repérables dans la *Clavis* concernant des questions sémantiques variées. Le traitement qu'il en fait est parfois assez éloigné des positions transmises par ses prédécesseurs. Incompréhension ? Volonté de produire ses propres théories en la matière ? C'est ce qu'il importe de déterminer.

2. 4. Réflexions sémantiques dans la *Clavis* : Jean de Garlande et ses sources

Les *excursus* sémantiques de la *Clavis* portent essentiellement sur trois points : l'imposition des noms et l'équivocité, d'une part, la question de l'anaphore, simple ou personnelle, d'autre part.

2. 4. 1. La question de l'imposition des noms et de l'équivocité chez Jean de Garlande

La *positio* ou *impositio* (dite aussi *inventio* ou *institutio*) est une des notions-clefs de la sémantique bas-médiévale, en tant qu'elle désigne l'attribution d'un nom à un objet, réel ou vocal. Elle se décline donc dans l'ensemble des réflexions bas-médiévales sur l'origine du langage, mais également sur les conditions d'invention des noms, leurs modes de référence (*suppositio*) et de signification.

La *Clavis* use de cette notion, et la place même, dans deux de ses chapitres, au centre d'une réflexion sur la double imposition des noms et son origine. Si Jean s'attaque, ce faisant, à un domaine d'investigation délaissé des grammairiens au XIII^e^ siècle, c'est sans doute pour faire pièce aux attaques lancées par Evrard de Béthune dans le *prohemium* du *Grecismus* contre les « quidam imperiti » qui ont eu le malheur de se pencher sur cette même question[136]. A cet égard, Jean se situe au confluent de réflexions logico-sémantiques et grammaticales mais aussi bibliques. Il s'intéresse également à la question, plus exclusivement propre aux écrits logiques car héritée d'Aristote et de Boèce, de l'*aequivocatio* et des phénomènes sémantiques qu'elle est censée recouvrir. On tentera de voir quelles sont les sources qui ont de préférence influencé sur ce chapitre la rédaction de la *Clavis.*

2. 4. 1. 1. Imposition des noms

La notion d'imposition en matière logico-sémantique désigne d'abord un acte par lequel le locuteur nomme l'objet. Dans la mesure où l'on cherche à situer l'acte dans le cadre d'un récit, historique ou mythologique, sur l'origine des mots, se pose alors *ipso facto* la question de l'*impositor*, et du contexte de l'imposition.

Avant d'étudier les définitions propres à la sémantique bas-médiévale, voyons comment et selon quels termes les exégètes, dans leur réflexion sur l'origine du langage, en viennent à encadrer théoriquement la notion d'*impositio*.

(Genèse 2, 19-20, *Vulg.*, *rec. Clem.*) « 19. Le Seigneur Dieu ayant donc formé à partir de la terre les animaux et l'ensemble des volatiles du ciel, il les mena à Adam, afin qu'il vît ce qui les nommerait ; en effet tout nom d'être vivant est celui-là même que lui donna Adam. 20. Adam appela de leurs noms tous les animaux, et l'ensemble des volatiles du ciel, et toutes les bêtes de la terre… »[137]

---

136 Cf. A. Grondeux, « Prologues, *prohemium*, glose du *prohemium* dans les manuscrits du *Graecismus* d'Evrard de Béthune », dans J. Hamesse (éd.), *Les prologues médiévaux. Actes du colloque international organisé par l'Academia Belgica et l'Ecole française de Rome avec le concours de la FIDEM (Rome, 26-28 mars 1998)*, Turnhout : Brepols (*Textes et études du Moyen Age* 15), 2000, pp. 323-344, spéc. p. 339.

137 « 19. Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terrae, et universis volatilibus caeli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea ; omne enim quod vocavit Adam animae viventis, ipsum est nomen eius. 20. Appelavitque Adam nominibus suis cuncta animantia, et universa volatilia caeli, et omnes bestiae terrae… » Nous avons essayé de restituer aussi littéralement que possible la construction du texte latin : elle nous semble en effet capitale car peut-être en partie à l'origine des interprétations divergentes sur lesquelles nous revenons dans notre étude. Ainsi est-il d'abord écrit « quid vocaret ea », que nous avons choisi d'analyser en ces termes : quid = sujet, vocaret = verbe transitif, ea = objet, le sujet n'étant, grammaticalement au moins, pas Adam, mais le son même qui va *vocare*, donner une désignation vocale aux êtres. Certains exégètes auront

De ce passage, la plupart des commentateurs déduisent[138] que c'est Adam qui imposa leurs noms (leur *vox*) aux êtres[139]. Cependant, il est assez couramment admis qu'Adam nomma les bêtes selon leur genre et non en tant qu'individus, ce qui suppose (cf. Pierre Lombard, *Sent.* II, dist. 23, c. 3[140]) que l'homme ait reçu préalablement la connaissance des choses, c'est-à-dire de leur quiddité, ou encore, affirme Thierry de Chartres, qu'il ait agi sous l'inspiration de l'Esprit saint[141].

A partir de là sont développées deux hypothèses distinctes : soit c'est à Dieu que revient l'invention des noms des « genres premiers », et il en a transmis la connaissance à Adam en le créant, afin que ce dernier **prononçât** les noms en question, soit Adam a le premier donné aux êtres des noms *ad placitum*, arbitrairement[142]. Dans l'optique de l'hypothèse n° 1, Pierre de Jean Olieu, et l'un de ses élèves identifié par Gilbert Dahan comme Thomas Waleys (2e m. XIIIe siècle)[143], suggèrent que si les noms premiers furent donnés par Dieu à Adam, il appartint au premier homme d'imposer des noms seconds, déductibles des premiers[144]. Pierre de Jean Olieu adopte alors une formulation assez générale pour définir la première imposition, qui concerne les <primae res> et non pas seulement les *animalia* (cf. MS Paris, BnF lat. 15559, f. 25vb). Cette distinction nous importe car elle définit précisément la seconde imposition comme relevant à proprement parler d'Adam et dérivant de la première, qui, elle, est à mettre au compte du Créateur.

---

pu voir là suggérée l'existence de sons, de mots, qu'Adam n'aurait fait qu'attribuer aux êtres, mais n'aurait pas lui-même **créés**.

138 Cf. G. Dahan, « Nommer les êtres : exégèse et théories du langage dans les commentaires médiévaux de *Genèse* 2, 19-20 », dans S. Ebbesen (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, 1995, pp. 55-76.

139 Cf. Abélard, *Logica Ingredientibus*, éd. B. Geyer, *Peter Abaelards Philosophische Schriften I*, Münster, 1919, p. 112, 31-37. Cf. L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, pp. 191-192.

140 Cf. G. Dahan, « Nommer les êtres ... », p. 63.

141 Cf. Thierry de Chartres, *Glosa super librum Boethii de sancta Trinitate* II, 42, éd. N. M. Häring, Toronto, 1971, p. 292 : « Adam per spiritum sanctum imposuisse ea <nomina> rebus ». *Cit. in* G. Dahan, « Nommer les êtres ... », p. 63..

142 Cf. G. Dahan, *art. cit.*, p. 64.

143 Il ne s'agit vraisemblablement pas de Thomas Waleys mais d'un élève d'Olieu, cf. S. Piron, « Note sur le commentaire sur la Genèse publié dans les œuvres de Thomas d'Aquin », dans *Oliviana*, 1 (2003), section [5]. http://www.oliviana.org/document8.html.

144 G. Dahan, *art. cit.*, p. 60.

La postérité exégétique du passage de la Genèse cité précédemment vise donc à définir l'origine, le cadre, les conditions de l'imposition des noms, mais aussi le(s) impositeur(s). Les définitions proprement sémantiques données par Boèce de la notion de *positio*, d'où dérive manifestement et à laquelle équivaut l'*impositio*, portent quant à elles sur la possible distinction entre deux niveaux, soient deux phases successives, d'imposition des noms, la première concernant les choses, la seconde les mots[145]. Cette distinction fondatrice et largement adoptée, car elle a des incidences considérables sur l'analyse logique et sémantique, se trouve reprise au XII[e] siècle entre autres par deux grammairiens, Pierre Hélie et Pierre d'Espagne, dans une optique syntactico-sémantique : lorsqu'il s'agit de démontrer que la construction doit satisfaire aux exigences de l'*intellectus*, et que la correction selon les accidents, *congruitas secundum vocem* n'est pas suffisante pour assurer la *perfectio orationis*.

(Pierre Hélie, *Summa super Priscianum,* éd. L. Reilly, p. 833 [*I. G.* XVII]) « A chaque fois que l'ordonnancement est congru quant à l'expression vocale, et non quant au sens, parce que les mots sont joints entre eux selon leurs accidents, mais ne signifient aucune intellection, comme quand un adjectif de seconde imposition est joint à un substantif de première imposition, comme quand je dis 'Socrates habet hypotheticos sotulares cum categoricis corrigiis' ['Socrate a des souliers hypothétiques avec des lacets catégoriques'], des mots congrus quant à l'expression vocale sont joints mais de là l'auditeur n'a rien qu'il puisse raisonnablement comprendre. »[146]

(Pierre d'Espagne, *Summa 'Absoluta cuiuslibet'*, éd. C. H. Kneepkens, p. 2) « La question est : pourquoi ces constructions, qui construisent un adjectif de seconde imposition comme 'universalis, categoricus', avec un substantif de première imposition, ne sont-elles pas recevables, comme 'homo hypotheticus habet cappam affirmativam' ['l'homme hypothétique a une cape affirmative']. Parce que l'adjectif de seconde imposition en ne comportant rien en soi va chercher sa signification dans le nom auquel il est joint … »[147]

A partir des catégories d'imposition énoncées par Boèce, les deux auteurs déduisent des règles commandant l'accord entre noms et adjectifs de chacune des deux classes. La *constructio* ou *ordinatio* qui lie des noms de première et seconde imposition est ainsi à rejeter (« non recipiantur »), en vertu de la définition priscianique qui conditionne toute production d'énoncé à un objectif unique : atteindre une intellection. En affirmant cela, Pierre Hélie, suivi par Pierre d'Espagne, fait entrer dans le champ de la doctrine syntaxique des critères de construction non grammaticaux, mais sémantiques. Notons qu'ils sont les seuls grammairiens connus à invoquer ces notions dans leur définition générale de la construction. Il en va de même pour Jean, au siècle suivant.

Son œuvre grammaticale porte en plusieurs endroits mention de la double imposition : ainsi la glose de l'*Ars lectoria Ecclesie*, qui comme on l'a dit plus haut reprend très largement les

---

145 Boèce, *In Categ. Arist.*, éd. *P. L.* 64, col. 159 B-C : « … Prima igitur illa fuit nominum positio per quam vel intellectui subiecta vel sensibus designaret. Secunda consideratio, qua singulas proprietates nominum figurasque perspicerent, ita ut primum nomen sit ipsum rei vocabulum. Ut, verbi gratia, cum quaelibet res *homo* vocatur ; quod autem ipsum vocabulum, idest '*homo*', *nomen* vocatur, non ad significationem nominis ipsius refertur, sed ad figuram idcirco quod possit casibus inflecti.

Ergo prima positio nominis secundum significationem vocabuli facta est, secunda vero secundum figuram ; et est prima positio ut nomina rebus imponerentur, secunda vero ut aliis nominibus ipsa nomina designarentur. Nam cum '*homo*' vocabulum sit subiectae substantiae id quod dicitur '*homo*' nomen est hominis quod ipsius nominis appellatio est. ». Cf. L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, p. 180.

146 « Quandoque autem ordinatio congrua est voce, non autem sensu, quia congrue iunguntur sibi dictiones secundum sua accidentia, nullum tamen intellectum significant veluti quando nomen adiectivum secunde impositionis iungitur substantivo prime impositionis, ut si dicam 'Socrates habet ypoteticos sotulares cum cathegoricis corrigiis', congrue iunguntur dictiones quantum ad vocem sed ex eis nichil habet auditor quod rationabiliter intelligat. »

147 « Queritur cur hee constructiones, que adiectiuum secunde impositionis ut universalis, categoricus, substantiuo prime construuntur, non recipiantur, ut « homo ypotheticus habet cappam affirmatiuam. » Quoniam adiectiuum secunde impositionis per se nichil habens ex adiuncto querit significationem... ». Cf. aussi Matthieu de Vendôme, *Ars versificatoria* II, 25, éd. E. Faral, p. 159.

définitions données de la construction par la *Summa 'Absoluta cuiuslibet'*, lui emprunte également sa référence aux énoncés du type *Socrates habet hypotheticos sotulares*.
Avant cela dans la chronologie relative des œuvres de Jean, le commentaire qu'il conçoit en marge du *Grecismus*, et plus précisément en marge du *prohemium* que donnait Evrard à son traité, offre une première définition des deux niveaux d'imposition du nom :
(*Comm. in Graec.*, MS Paris Bnf Latin 14745, f. 1r) « Capa cat[h]egorica [Cape catégorique]. Il faut noter que les noms de première imposition <sont> des noms de choses ou d'animaux, les noms de seconde imposition des noms <de noms> comme à proprement parler 'grammatica', 'logica', 'sillogisma' *etc.* (…) Les noms sont d'abord des noms de choses, ensuite des noms de noms. Afin (…) de bien comprendre cela, note ces vers : « Primitus imposita … / (…)/ … illa sequentur » (=Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 941-952) »[148]

Evrard repousse hors du champ grammatical toute réflexion d'ordre sémantique. Jean de Garlande prend le contre-pied exact de cette position en définissant les critères d'inacceptabilité des constructions du type *cappa cathegorica*. Cette réflexion lui inspire des vers qu'il reprendra dans la *Clavis compendii*, selon une méthode évoquée plus haut.
En réaction sans doute à l'attitude d'Evrard de Béthune, Jean prend le parti d'adopter une vision large de sa discipline, quitte à y faire entrer des concepts non strictement grammaticaux. Il persiste en tout cas dans cette voie en rédigeant sa *Clavis* :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 941-952)
« Les noms de première imposition ne sont pas joints à ceux de seconde
imposition, comme quand tu dis 'categorica pallia portas' ['tu portes un manteau catégorique'] :
ici l'adjectif n'a qu'une vaine signification.
Le nom imposé à un mot doit être dit du second groupe,
et de même l'adjectif qui dérive d'un tel nom,
comme 'capa verbalis', expression inepte, dont l'adjectif vient de 'verbum'.
Voici des exemples de noms de première imposition : 'Deus', 'altus', 'bonus',
et c'est à raison que l'on dit 'bona vult oratio dici' ['un énoncé se veut dire bon'].
On peut correctement adjoindre à 'proposition' le qualificatif 'ypothetica',
car tous deux sont de seconde imposition.
C'est une substance que signifient les noms de première imposition,
et il en va de même pour les noms qui dérivent de ceux-là. »[149]

Comme dans la définition donnée dans la glose au *Grecismus*, Jean distingue les noms de seconde imposition en tant qu'ils désignent des mots, ou plutôt des *voces* (terme ambigu susceptible de désigner des sons articulés autant que des sons signifiants[150]). Ici en revanche, Jean s'épargne la définition des noms de première imposition, qu'il faut deviner 'en creux'. Il précise cependant que des noms, en l'occurrence des adjectifs, de première imposition peuvent s'adjoindre à des substantifs de seconde imposition. Il s'agit là d'une nuance qu'il reprendra dans le passage ultérieur de la *Clavis* qu'il consacre au même sujet.

Nous avons vu là déclinée, mise en pratique en quelque sorte, la distinction entre les deux classes boéciennes d'imposition du nom dans le cadre de l'élaboration d'un énoncé. Ce que recouvrent plus précisément ces deux catégories (quelles classes de noms ? pourrait-on dire), c'est ce que Pierre Hélie, puis Jean de Garlande, de manières comparables et cependant

---

148 « Capa cathegorica. Notandum quod nomina prime impositionis <sunt> nomina rerum vel animantium, nomina secunde impositionis sunt nomina <vocum> ut 'grammatica', 'logica', 'sillogisma' proprie *etc.* (…) Nomina sunt **rerum** primo, **vocida** secundo. Ut (…) hoc plenius intelligatur, nota hos versus : « Primitus imposita… /(…)/… illa sequentur » »

149 « Primitus inposita non sunt conjuncta secundo / //32rb// impositis, sicut 'categorica pallia portas' : / sic adjectivis est significatio vana. / Quod vocem signat positum dic esse secundo, / sic adjectivum quod ab hoc descendere cernis, / ut 'capa verbalis' a 'verbo' dicis inepte. / Primitus imposita sunt hec : 'Deus' et 'bonus', 'altus', / et bene profertur 'bona vult oratio dici'. / Optat 'ypothetica' dici 'propositio' recte, / nam sunt imposita que sic facis ambo secundo. / Inpositis primo substantia significatur, / que derivantur ex illis illa sequentur. »

150 Voir plus loin l'annexe consacrée aux acceptions du terme dans la *Clavis*.

différentes, tentent de nous montrer en d'autres chapitres de leurs œuvres respectives. C'est alors l'occasion pour Jean de donner, d'une part, sa propre vision de l'invention des mots, et d'autre part de revenir sur les règles d'accord des noms des deux classes.

En préambule à l'étude du passage susdit, et pour mieux en saisir les enjeux sémantiques et grammaticaux, il nous faut déterminer les raisons qui présidèrent à l'introduction par Pierre Hélie de la distinction boécienne entre mots imposés à des choses et mots imposés à des mots (pour résumer sommairement le propos). Avant de servir de critère sémantique de formation et d'acceptation des énoncés, la distinction entre plusieurs degrés d'imposition permet en effet à Pierre Hélie de s'affranchir, voire de réfuter, les classifications des noms préexistantes, héritées notamment des grammairiens antérieurs (Guillaume de Conches, *Glose*, *Glosule super Priscianum*). Pierre Hélie fait très précisément état de celles-ci dans sa *Summa* (éd. L. Reilly, p. 191) :

« Mais d'autres ont une autre perception de la signification des mots. Il disent en effet que les noms signifient soit la substance comme 'homo' ['homme'] et d'autres mots du même type, soit ce qui est inhérent à leur substance comme 'albedo' ['blancheur'] et d'autres semblables, soit certaines inventions de l'esprit, comme 'hircocervus' ['bouc-cerf'] et 'Chimera' ['Chimère'], soit les modes de parler des choses, comme 'omnis' et autres semblables que les dialecticiens nomment 'signes'. »[151]

Les 'alii' dont il est ici question distinguent en effet[152] les classes du nom en fonction de la nature de l'objet signifié, ce que réfute Pierre Hélie, d'une part, en faisant valoir que tous les noms signifient une susbtance avec une qualité (éd. L. Reilly, p. 190), mais également qu'ils signifient sur le mode de la substance (« modo substantie », éd. L. Reilly, p. 195) sans pour autant référer à une substance réelle. Sur la distinction catégorielle des objets signifiés telle que ces « alii » cités plus haut la concevaient, Pierre Hélie se contente de proposer, sans la prendre à son compte, l'hypothèse suivante, qui met en jeu l'idée d'une imposition en deux temps à rapprocher, peut-être, d'un discours sur l'origine du langage hérité des commentaires sur la Genèse :

(Pierre Hélie, *Summa super Priscianum*, éd. L. Reilly, p. 194) « Celui qui imposa en premier les noms, il les inventa pour parler de substances (…) Mais ensuite le parler s'étendit de telle sorte que les hommes voulurent parler non seulement de substances, mais aussi des autres choses. »[153]

Cette imposition en deux temps ne recoupe pas la classification boécienne évoquée plus haut. Plus exactement, il semble que Pierre Hélie ne cherche pas à établir de concordance entre les différents systèmes classificatoires, encore moins à se prononcer à titre personnel sur les classes de noms inventés à titre premier et à titre second lors de la Création, et sur les classes d'objets (*substantie*, *qualitates*, *modi loquendi*, *figmenta animi, voces*) désignés par chacune des deux classes du nom.

C'est ce que Jean en revanche, tout en empruntant en grande partie le matériau conceptuel livré par la *Summa super Priscianum*, va tenter de faire dans la *Clavis*. Pour ce, il reprend d'abord aux *alii* <*grammatici*> évoqués plus haut (à savoir probablement Guillaume de Conches) une partie de la classification susnommée, pour ainsi poser que les noms signifiant un « figmentum animi », par exemple la Chimère, réfèrent à une 'substance feinte', et à cet égard peuvent être associés aux « modos loquendi » (quantifieurs, indéfinis) :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1244-1245)

« Tu associeras les fictions mentales et les modes de parler,

---

151 « Alii vero aliter senciunt **de significatione vocabulorum**. Dicunt enim quod nomina vel significant substantiam ut 'homo' et huiusmodi alia, vel significant ea que insunt substantiis ut 'albedo' et similia, vel quedam animi figmenta ut 'hircocervus' et 'Chimera', vel significant modos loquendi de rebus ut 'omnis' et similia que dialetici 'signa'. »

152 Cf. Guillaume de Conches, *Glose*, dans K. M. Fredborg, « Some notes … », pp. 27-28, 30-35.

153 « Qui enim nomina primo imposuit, ad loquendum de substantiis ea invenit. (…) Sed dilatata est locutio postea, ita, scilicet, ut non solum de substantiis, verum etiam de ceteris rebus vellent homines loqui. »

car c'est à raison qu'on dira de la Chimère que c'est une substance fictive. »

Cette mention, ce lexique témoignent de l'influence de la *Summa super Priscianum* de Pierre Hélie sur Jean.

En outre rappelons que pour imposer une classification non dépendante de la nature des choses mais des propriétés de signification des mots, Pierre Hélie introduisait une distinction nette entre signifié et mode de signifier. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, de constater que Jean, dans la *Clavis*, et quoique dans un tout autre contexte, fait usage à son tour de la notion de mode de signifier :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1692-1693)
« Cela relève, dira-t-on, des modes de signifier,
et ne va pas chercher du côté du signifié lui-même »[154]

Dans le cadre de l'analyse des impersonnels *refert* et *interest*, qui régissent le génitif, Jean invoque pour justification le seul mode de signifier de ces verbes, rejetant toute forme d'explication prenant en compte le signifié.

En choisissant de désigner des objets de référence fictifs comme *substances feintes*, Jean invite le lecteur à les faire participer de la première classe d'imposition des noms. Cela, ainsi que la connaissance qu'il manifeste de la notion de *mode de signifier*, pourrait laisser penser qu'il s'est imprégné de ce que Pierre Hélie définissait, pour rendre compte de l'unité du nom, comme le *mode de la substance.*

Ces indices, certes dispersés dans le traité, contribuent à éclairer la réflexion, citée à la suite, que Jean consacre à tenter de ranger les classifications anciennes du nom dans les deux classes d'imposition selon Boèce :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1792-1802)
« C'est Dieu qui impose les choses, et Adam, premier homme façonné, les mots.
Les mots imposés les premiers signifieront des choses,
mais dis que les mots, seulement eux, ont été l'objet d'une seconde imposition.[155]
Du premier groupe relèvent 'lapis' [pierre'], 'albedo' ['blancheur'], 'nigredo' ['noirceur'], 'Chimera'
[['Chimère']][156],
et <du second groupe> 'dialectica' ['dialectique'] à quoi l'on joint 'grammatica' ['grammaire'], qui sont des
[presque choses[157].
Conjoins aux <noms> de premier groupe des <adjectifs> de premier groupe, des noms de
[second groupe à des adjectifs de second groupe.[158]
Considère cependant certains adjectifs de première imposition <joints>
[à des noms de seconde imposition[159].
L'adjectif 'tuus' ['ton'] est commun aux deux genres[160],
et même commun de trois genres[161], comme c'est le cas de 'candida' ['immaculée'], 'felix'
[['heureux'].
L'adjectif exprime la louange ou le reproche,
ou encore pourra, vois-tu, signifier un degré médian d'appréciation. »[162]

---

154 « Hoc penes esse modos dicetur significandi, / et non attendas penes ipsum significatum. »

155 L'origine de cette théorie est à trouver chez Boèce, *In Cat.*, éd. *P. L.* 64, 159c.

156 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 191 : « Alii vero aliter senciunt de significatione vocabulorum. Dicunt enim quod nomina vel significant substantiam ut 'homo' et huiusmodi alia, vel significant ea que insunt substantiis ut 'albedo' et similia, vel quedam animi figmenta ut 'hircocervus' et 'Chimera', vel significant modos loquendi de rebus ut 'omnis' et similia que dialetici 'signa'. »

157 Cf. glose MS A, p. 212 : « i. que signat res ipsas secunde impositionis ».

158 Cf. Jean de Salisbury, *Metalogicon* I, 15, éd. J. B. Hall, Turnhout : Brepols (*CCCM* 98), 1991.

159 Cf. Jean de Salisbury, *Metalogicon* I, 16.

160 Deux genres <de possesseurs>

161 Trois genres <d'objets possédés>

162 « Est Deus impositor rerum, vocum prothoplastus. / Voces inposite prime res significabunt, / Sed voces tantum positas dic esse secundo. / Cum primis 'lapis' est, 'albedo', 'nigredo', 'Chimera', / et cum 'grammatica' 'dialectica' que quasi res sunt. / Cum primis prima conjunge, secunda secundis. / Quedam prima tamen jungas

A la Création, œuvre de Dieu, nommé impositeur des choses, répond l'œuvre d'Adam, le premier homme (« protoplastus »), impositeur des mots. Ceci posé, aux fins d'asseoir son propos sur l'autorité indiscutable de la *Genèse* et de ses commentaires, Jean peut réintroduire la distinction boécienne entre les deux classes d'imposés. Et ce avec d'autant plus de cohérence que ces deux classes sont la conséquence directe de la distinction opérée entre deux types de créations : création divine du monde, création humaine des vocables pour le décrire.
D'autre part, ce chapitre de la *Clavis*, conformément à la position qui était déjà celle de Jean commentant le *Grecismus*, range dans la première catégorie d'imposés êtres et choses, réels ou fictifs (la Chimère), et qualités se rapportant à ces êtres et choses, dans la seconde des mots désignant des objets 'intellectuels', en l'occurrence la 'grammaire' et la 'dialectique'. Notons que Jean se croit là en devoir de définir ontologiquement les objets de la seconde classe d'imposition, par distinction des premiers, et les qualifie alors de *quasi res* (par opposition aux *res*, imposées à titre premier). A sa façon, Jean boucle ainsi la boucle d'un faisceau de réflexions, parallèles et hermétiques les unes aux autres, sur l'*impositio* au sens large : il y a double imposition (humaine et divine), et de ce fait deux classes de mots imposés, vocables désignant les choses, d'une part, vocables désignant des mots d'autre part, cependant relèvent des *res* non seulement des objets réels (« lapis »), mais aussi des objets imaginaires (« Chimera ») tout aussi bien que des qualités inhérentes aux objets réels (« nigredo ») ; quant aux signes métalinguistiques ou métalogiques auxquels l'homme impose un nom, ils sont, non des *res*, mais des *quasi res*.
Ce n'est que sur la base de cette synthèse théologico-sémantique que Jean peut rouvrir le dossier concernant les règles d'accord entre les noms des deux classes. Il stipule alors que doivent être rejetées les constructions de noms de première imposition avec des adjectifs de seconde imposition, mais réservée la possibilité d'adjoindre à des noms de seconde imposition – peut-être parce qu'ils réfèrent à des *quasi res* – certains adjectifs de première imposition, en particulier les adjectifs porteurs d'un jugement de valeur. Quant aux 'noms généraux', dits aussi ailleurs *modi loquendi*, à savoir les articles, possessifs (l'exemple ici cité est celui, précisément, du possessif « tuus »), indéfinis ou noms généraux, ils relèvent des deux classes tout à la fois en tant qu'ils s'accordent avec des noms des deux classes : cette assertion fait écho au passage précédemment cité de la *Clavis* où Jean révélait la possibilité d'« associer » *modi loquendi* et *figmenta animi* (comme *Chimera*).
L'ensemble de ces réflexions n'est pas entièrement redevable des grammairiens du siècle précédent, même si ce sont sans doute les écrits de Pierre Hélie et Pierre d'Espagne le grammairien qui ont, à l'origine, poussé Jean à s'intéresser à la question de la double imposition des noms, et qui lui ont fourni le matériau nécessaire à l'élaboration des classifications mises en œuvre dans les passages de la *Clavis* cités plus haut. Jean n'hésite pas alors à recourir à l'exégèse biblique, légitimant ainsi son propos *per originem*.
Il s'avère en outre que les positions défendues par Jean sur ce chapitre, à savoir, sommairement, l'intégration du niveau d'imposition parmi les critères d'acceptabilité des constructions, mais surtout la réflexion sur les possibilités d'accord entre substantifs et adjectifs de l'une et l'autre classes, sont très proches de celles que se plaisait à développer Jean de Salisbury dans le premier livre du *Metalogicon* (chapitres 15 et 16)[163].

---

adjecta secundis : / est adjectivum 'tuus' commune duobus. / Est commune trium seu sunt hec 'candida', 'felix'. / Laudem vel crimen adjectivum tibi monstrat, / aut etiam medium poterit tibi significare. »

[163] Cf. L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, pp. 215-220. Notons que le *Metalogicon* est également une source de premier plan pour les passages de la *Summa* de Pierre Hélie évoqués précédemment (éd. L. Reilly, pp. 190-195). Cf. I. Rosier, « ''O Magister ... ''... », p. 23 ; S. Ebbesen, « The present king of France wears hypothetical shoes with categorical laces. Twelfth-century writer on well-formedness », in *Medioevo*, 7 (1981), pp. 91-113.

Pour Jean de Salisbury (*Metalogicon* I, 15[164]) en effet, l'accord d'un adjectif de seconde imposition avec un nom de première imposition relève des infractions aux règles grammaticales mêmes – par opposition aux règles logiques, qui concernent uniquement les conditions de vérité, non d'acceptabilité sémantico-formelle[165]. Cependant il est possible de coupler des adjectifs de première imposition avec des substantifs de seconde imposition – idée reprise dans la *Clavis* (*cf. supra*, v. 1798) –, dans la mesure où la plupart des termes conceptuels sont à l'origine dérivés de choses, et peuvent donc être qualifiés au moyen d'adjectifs 'naturels' (*Met.* I, 16[166]). Jean de Salisbury compare alors ces adjectifs aux termes syncatégorématiques (*Met.* I, 16[167]), en ce que leur acception varie selon le contexte – ils ont pouvoir de *consignificatio*. Il s'agit là d'une forme de *translatio*, notion assez large que l'on va étudier sous certains de ses aspects au chapitre concernant l'*aequivocatio* – elle est en effet au moins pour partie identifiée comme un mode d'équivocité par Boèce et les *Réfutations sophistiques.* Cependant ni Jean de Salisbury ni Jean de Garlande ne font ici mention de l'ambiguïté possible des adjectifs dont ils traitent, ce qui pourrait confirmer que l'auteur de la *Clavis*, si telle est bien sa source, s'en est tenu au modèle théorique fourni par le *Metalogicon.* Les réflexions que Jean consacre à la question de la double imposition des noms résultent vraisemblablement de sondages divers et d'emprunts éclectiques, là à la tradition biblique, là à la sémantique boécienne, *via* Pierre Hélie et peut-être également Pierre d'Espagne, mais également *via* le *Metalogicon* de Jean de Salisbury. En suivant vraisemblablement le *Metalogicon* sur ce chapitre de la double imposition, la *Clavis* se prononce implicitement en faveur d'une syntaxe forte, qui assumerait l'éviction des non-sens au nom de règles, de conditions sémantiques qu'il lui faudrait donc elle-même fixer[168].

A la question de l'invention des noms se trouve liée, on l'a évoqué plus haut, celle de leur ambiguïté, *aequivocatio*. Le traitement que Jean réserve à cette notion dans la *Clavis* relève une fois de plus d'une utilisation inhabituelle des différentes sources possibles.

2. 4. 1. 2. *Aequivocatio*

Dans l'établissement des critères d'appréciation de la vérité des énoncés, l'*aequivocatio*, équivocité ou ambiguïté, définie[169] comme la réunion sous un même terme de choses différentes, est prise en compte comme facteur de fausseté (*fallacia*), à la fois par la tradition aristotélicienne, les rhéteurs, et les lexicographes de la latinité tardive[170]. La sémantique bas-médiévale se rattache en la matière essentiellement et successivement à deux traditions : celle issue de la *Logica vetus*, de l'œuvre de Boèce, et de son exégèse du bas Moyen Age

---

164 Jean de Salisbury, *Metalogicon* I, 15, éd. J. B. Hall, p. 35, 31-33 : « Adeo quidem ut qui secunda impositionis adiectua primae institutionis substantiuis applicant, aut nihil omnino dicant, aut nugiloqui sint. » ; *ibid.* p. 37, 95-97 : « adiectiuorum secundae impositionis et substantiuorum primae coniunctio etiam secundum grammaticae rationes inconsequens est. »

165 Jean de Salisbury (*Metalogicon* I, 15, éd. J. B. Hall, p. 37, 90) s'autorise ce faisant d'un auteur grec non identifié. Cf. L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, p. 218.

166 Jean de Salisbury, *Metalogicon* I, 16, éd. J. B. Hall, p. 39, 14-17 : « Solent enim naturalia ut sic dixerim transferri nomina ad explendam indigentiam rationalium, cum econtra transsumptio rationalium ad naturalia in tam frequenti usu nequaquam uersetur. »

167 Jean de Salisbury, *Metalogicon* I, 16, éd. J. B. Hall, p. 40, 41-46 : « Videntur enim aliquid habere simile cum his generibus uerborum quae Graece syncategoremata appellantur, eo quod sicut illorum ab adiunctis aut est aut perpenditur significatio, sic ista originis suae sociata sermonibus suum commode excitant intellectum, alio uero traducta uelut naturali uigore destituta euanescunt, uel absona sunt. »

168 Cf. S. Ebbesen, « The present king of France... », pp. 92-93.

169 Cf. Boèce, *In Cat. Ar.*, éd. *P. L.* 64, col. 163.

170 Cf. F. Desbordes, « Homonymie et synonymie d'après les textes théoriques latins », dans I. Rosier (éd.), *L'ambiguïté. Cinq études historiques réunies par Irène Rosier*, Lille, 1988, pp. 51-102, spéc. pp. 51-58.

(Abélard), et celle que développent les commentateurs à partir de la traduction boécienne redécouverte des *Réfutations Sophistiques* d'Aristote[171].

C'est pourquoi il est nécessaire de résumer à grands traits les définitions émanant respectivement de ces deux traditions, afin de voir quel usage Jean de Garlande en fait dans la *Clavis.* On verra à cet égard que, si Jean manifeste une volonté évidente d'employer la terminologie consacrée depuis Boèce, soit incompréhension de sa part, soit élaboration d'une théorie propre sur ce point, les catégories qu'il énonce ne recouvrent qu'en partie celles des sources auxquelles ils aurait pu avoir accès.

Pour Boèce les équivoques sont des **choses** qui sont prédiquées d'un même nom, tout en étant de définitions distinctes. C'est par extension que l'*équivocité* se dit de noms, de verbes, *etc.*[172]

Il peut appartenir à deux choses, unies par une forme de similitude, d'être désignées par le même terme[173]. Cela peut résulter du hasard, comme dans le cas d'un prénom donné successivement ou simultanément à deux ou plusieurs personnes différentes, ou d'une volonté particulière. Ainsi Boèce[174] distingue-t-il deux types d'*aequivocatio* : *aequivocatio casu* (accidentelle) et *aequivocatio consilio* (délibérée), motivée par un besoin précis (*necessitatis causa*) et voulue par le locuteur (« hominum voluntate »).

A cela il oppose, partiellement du moins, la notion de *translatio*, qui s'applique au transfert ou déplacement sémantique[175]. Partiellement en effet, car selon lui deux types de *translatio* sont à distinguer : la *translatio necessitatis causa*, transfert à titre second (voire troisième *etc.*) d'un nom déjà imposé à un objet encore innommé, qui revient alors à l'*aequivocatio consilio*, et la *translatio ornatus causa*, correspondant à la figure de métaphore, et qui, elle, ne relève pas de l'*aequivocatio*[176].

Sont univoques en revanche les choses (le terme chose incluant les espèces et les genres) qui reçoivent une même définition[177].

Abélard va reprendre en partie les définitions et classifications boéciennes, avec quelques aménagements. Pour Abélard (*Dialectica*) en effet, c'est l'imposition d'un même **nom** à des choses susceptibles de recevoir des définitions différentes qui fait l'*aequivocatio* (*Dialectica* V, 588, 23-29), l'équivocité et l'univocité portant donc sur les noms, non sur les choses[178]. Il en résulte une acception plus large de la notion. Sont équivoques les noms imposés simultanément à des objets qui diffèrent radicalement quant à leurs propriétés et leurs définitions, l'exemple le plus approprié selon Abélard étant alors le nom *canis*, désignant l'animal qui aboie, la bête marine, et la constellation[179]. Comme Boèce, il refuse de faire entrer parmi les cas d'équivocité la *translatio ornatus causa*, mais y intègre la *translatio necessitatis causa*, qui occasionne de fait la ré-imposition d'un nom déjà en usage pour

---

171 Cf. I. Rosier, « Evolution des notions d'*equivocatio* et d'*univocatio* au XII[e] siècle », dans I. Rosier (éd.), *op. cit.*, pp. 103-166, spéc. p. 103.

172 Cf. I. Rosier, « Evolution des notions… », p. 108.

173 Cf. I. Rosier, « Evolution des notions… », p. 112.

174 Boèce, *In Cat. Ar.*, éd. *P. L.* 64, col. 166 B.

175 Cf. I. Rosier, « Evolution des notions… », pp. 111-112. Cf. Boèce, *In Cat. Ar.*, éd. *P. L.* 64, col. 166 D : « Videtur autem alius esse modus aequivocationis quem Aristoteles omnino non recipit ».

176 Cf. Boèce, *In Cat. Ar.*, éd. *P. L.* 64, col. 167 A ; F. Desbordes, « Homonymie et synonymie… », pp. 65-66.

177 Cf. Boèce, *In Cat. Ar.*, éd. *P. L.* 64, col. 167 C : « Species vero speciebus univocae sunt, quae uno atque eodem genere continentur, ut homo, equus atque bos, his commune genus est animal, et communi nomine animalia nominantur. »

178 Abélard, *Dialectica* V, 588, 23-29 (éd. L. M. de Rijk, 1970) : « Univoca quidem est, ut '*homo*', cuius unam impositionis causam in omnibus veris hominibus una eius definitio quam secundum illam habet, firma est probatio, quae est '*animal rationale mortale*'. Aequivoca vero ut '*canis*', quod et latrabili animali seu marinae beluae sive caelesti sideri impositum est, singulis quidem secundum diversas proprietates, quae per diversas earum definitiones demonstrantur. » Cf. I. Rosier, *art. cit.*, pp. 110-111.

179 Cf. I. Rosier, « 'Prata rident' », dans A. de Libera, A. Elamrani-Jamal, A. Galonnier (éd.), *Langages et philosophie. Hommages à Jean Jolivet*, Paris : Vrin, 1997, pp. 155-176, spéc. p. 156.

désigner un autre objet. Dans le même temps, Abélard développe et subdivise en de nouvelles classes la notion de *translatio*, qui de fait vient en grande partie recouvrir ce que Boèce désignait par l'*univocatio*.
Il en résulte un schéma tripartite, distinguant
- *aequivocatio casu* : on désigne par exemple par *canis* l'animal aboyant, l'animal marin et la constellation ;
- *aequivocatio consilio*, dont :
- *translatio* : celle-ci concerne par exemple l'imposition du nom *homo* à l'homme peint, par similitude de certaines propriétés et en l'absence d'un nom pour désigner l'homme peint.

Dans ses *Glose*, Guillaume de Conches livre à peu près la même analyse, distinguant sous la « communio nominum » (il ne parle pas à ce stade d'*aequivocatio*) :
- la « communio casu », imposition accidentelle d'un même nom à plusieurs objets sans lien entre eux - par exemple « medicina » désignera le remède et la discipline, et Pyrrhus sera à la fois le fils d'Achille et le roi d'Epire ;
- la « communio consilio », qui relève de la seule volonté du locuteur, donnant l'exemple du nom donné dans une même famille à deux individus ;
- la « communio <translate> », attribution d'un même nom à plusieurs objets « ex proportione et similitudine » - ainsi « Tullius » pourra-t-il, par transfert, désigner un livre de Tullius et un des ses portraits.[180]

Les *Réfutations sophistiques* distinguent quant à elles trois modes d'*aequivocatio*[181] :
- l'imposition d'un même nom à plusieurs choses différentes – et concernant aussi bien des noms communs que des noms propres ;
- l'imposition à titre principal, puis secondaire, d'un même mot – qui distingue par conséquent un sens premier d'un sens dérivé. Ce second mode inclut le discours figuré ;
- l'affectation à un même terme de sens différents selon le contexte – quand par exemple il est joint à un autre nom.[182]

Cette dernière division ne recoupe pas celle héritée de Boèce, citée plus haut et reprise par Abélard. Elle distingue principalement un mode d'équivocité fondé sur l'imposition à titre égal d'un même nom à plusieurs objets (sans distinction des conditions, accidentelles ou délibérées, de l'imposition), et l'imposition à titre secondaire d'un nom déjà attribué à un objet à un autre objet, par transfert. A cela s'ajoute une forme de réimposition contextuellement commandée.
A trois reprises dans la *Clavis*, Jean évoque la notion d'*aequivocatio*. Il adhère à la définition générale d'Abélard selon qui l'ambiguïté provient de l'attribution d'un nom à des objets divers, définition qu'il reprend assortie de l'exemple consacré, *canis* :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1471-1473)
« On dira qu'un nom auquel il est trop souvent fait apposition est en position équivoque,
comme quand je dis 'chien', en spécifiant 'animal aboyant
qui dévore des sangliers', c'est une locution indirecte. »[183]

---

180 Cf. K. M. Fredborg, « Some notes… », pp. 39-40.

181 Cf. I. Rosier, « Evolution des notions… », pp. 132-133.

182 Aristote, *Soph. Elench. Transl. Boethii*, éd. B. G. Dod, Leiden-Bruxelles : Desclée de Brouwer, 1975, p. 9, 9-16 : « Sunt autem tres modi secundum aequivocationem et amphiboliam : unus quidem quando vel oratio vel nomen principaliter significat plura, ut piscis et canis ; alius autem quando soliti sumus sic dicere ; tertius vero quando compositum plura significat, separatum vero simpliciter, ut 'scit saeculum' ; nam utrumque, si contingit, unum quid significat, et scire et saeculum ; ambo autem plura, aut saeculum ipsum scientiam habere aut saeculi alium. »

183 « Sepius appositum dicetur in equivocato, / ut si dico 'canis' 'latrabile' specificando / 'cenat apros animal', est indirecta loquela. »

Cependant, et pour revenir aux classifications que l'on a vues exposées par Boèce, Abélard, ou d'autres auteurs du XII^e^ siècle, les définitions que donne Jean, en d'autres endroits de la *Clavis*, des divers modes d'équivocité ne se conforment pas entièrement, loin s'en faut, aux modèles existants :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 861-863)
« **Modes d'équivocité**
Tu crées des équivoques, à proprement parler, par transfert de sens et délibérément.
Voilà ce que montre l'emploi de 'canis' ['canicule'], voilà ce que rend évident le pluriel
['Hectores',
du moment que la nature et l'usage de nos pères confirment cela. »[184]

En propre (est-ce là une façon pour Jean de dire qu'il refuse une acception élargie de l'*aequivocatio*, de la même façon que Boèce n'admettait qu'un type bien défini de *translatio* sous l'*aequivocatio* ?), l'équivocité au sens garlandien est un **transfert** de sens **délibéré**[185]. Jean reprend là, pour les associer, deux termes consacrés, que l'on a vus employés par Boèce et Abélard dans leurs classifications respectives. Il occulte en revanche toute référence à l'*aequivocatio casu* (équivocité accidentelle), pourtant longuement définie par Boèce. Est-ce-à dire que pour Jean l'équivocité n'est jamais accidentelle mais toujours délibérée ?

Pour le savoir, il nous faut déterminer, à partir des maigres exemples donnés à la suite de cette première définition par Jean, quelles acceptions recouvrent précisément pour lui les notions dont il use. Il semble que Jean couple les deux termes pour ne garder de l'équivocité qu'un des aspects cités par ses prédécesseurs : celui de l'équivocité par transfert délibéré.

Le premier *hoc*, celui qu'introduit l'exemple *canis*, doit selon l'usage latin renvoyer au dernier des termes, à savoir *consilio*. Il en va de même pour le nom propre *Hectores*. *Canis* et *Hectores* sont donc pour Jean des cas d'équivocité délibérée, alors que les définitions de Boèce tendaient à rattacher ces deux types d'exemples à une *aequivocatio casu*. Il est plaisant de noter que Jean invoque à l'appui de son propos l'autorité des anciens (« paternus »), alors même qu'il transgresse tous les cadres classificatoires traditionnels en la matière. Plutôt qu'à une erreur, il semble que nous ayons affaire ici à une transgression délibérée, motivée par l'idée qu'une équivocité est toujours le transfert, la réimposition d'un nom à un nouvel objet de référence. Le nom du chien sera transféré sciemment par un nouvel instituteur à des objets, animaux, constellation, dépourvus de nom, de même que ce n'est pas par hasard que l'on nommera un nouveau-né Hector, mais en référence au héros troyen ou à quelque autre Hector antérieur.

Un passage ultérieur de la *Clavis* reprend presque mot pour mot certains vers du passage ci-dessus, tout en leur donnant une extension nouvelle :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1158-1163)
« 'Hectores' ['Hectors'] est en partie un nom propre, en partie un nom commun :
admets-le comme nom propre quant à son début, comme nom commun quant à sa
[désinence.
Le premier point relève de l'intrinsèque, le second de l'extrinsèque.
Tu crées des équivoques, à proprement parler, par transfert de sens et délibérément.
C'est délibérément que nos ancêtres ont créé le mot 'Jacobos' ['les Jacques'].
'Sol' ['soleil'] pourra avoir un sens si on le comprend au pluriel. »[186]

Dans ce passage, qui développe deux vers du *Compendium grammatice*[187], Jean revient sur le caractère équivoque d'un nom propre comme *Hector*, en centrant sa réflexion non pas sur

---

184 « **Quot modis equivocas** / Equivocas proprie translate consilioque. / Hoc 'canis' ostendit, hoc 'Hectores' enucleabit, / hoc dum natura, paternus comprobat illud. »

185 Merci à I. Rosier-Catach pour m'avoir conduite à cette interprétation.

186 « 'Hectores' est proprium partim, communeque partim : / accipe principio proprium communeque fine./ Hoc extrinsecus est sed et est intrinsecus illud. / Equivocas proprie translate consilioque. / Consilio Jacobos paterni constituere. / 'Sol' intellectu poterit plurali tenere. »

l'idée de réimposition délibérée, mais sur l'aspect strictement grammatical du mot, nom propre, mais de désinence commune. Jean entend, en mettant l'accent sur le caractère commun de la désinence, justifier l'emploi du nom propre au pluriel : « des Hectors » (*Hectores*), et *ipso facto* suggérer qu'il existe plusieurs Hectors, d'où l'équivocité du nom.
Après quoi se trouve développée la notion d'*aequivocatio*. Reprenant mot pour mot l'un des vers précédemment cités, Jean tente de définir ce que recouvre pour lui la notion d'équivocité en tant que transfert délibéré (*translate consilio**que***), en invoquant une nouvelle fois pour soutenir son propos la figure des *paterni*, des anciens. L'exemple cité à l'appui est à nouveau un nom propre 'mis au pluriel', *Jacobos*, qui fait écho aux *Hectores* du passage précédent. Les anciens ont en effet délibérément 'constitué' successivement plusieurs 'Jacques'[188], par conséquent on peut bien parler d'équivocité par transfert délibéré.
En outre, un nouvel exemple est donné au dernier vers du passage sans qu'il soit précisé de quelle catégorie d'*aequivocatio* il relève : il s'agit du nom *sol*, qui nous dit-on, et malgré l'existence avérée d'un seul soleil doit-on comprendre, peut relever d'une *intellection plurielle* (*intellectu plurali tenere*). Cet exemple ne ressortit vraisemblablement pas au *corpus* des exemples d'*aequivocatio* livrés par Boèce et ses héritiers bas-médiévaux, mais est directement issu, semble-t-il, des *I. G.* de Priscien, qui traitaient, à leur manière, d'équivocité : (Priscien, *I. G.* V, 52-53, éd. *G. L.* II, p. 171, 23-173, 13) « Il existe des noms qui sont toujours singuliers par nature ou du fait de l'usage : par nature, comme les noms propres, qui sont naturellement le fait d'un individu : 'Iuppiter', 'Venus', 'Ceres', 'Achilles', 'Hector', 'Sol' … (…) Pourtant il leur appartient, quand un accident ou une partition géographique ou diverses opinions ou l'autorité des anciens l'exige ou quand ils sont employés pour des appellatifs, d'être employés au pluriel : un accident, car il arrive souvent que deux ou plusieurs personnes portent le même nom … Il en va de même en cas de partition géographique (…), ou en raison de la diversité des opinions, car il en est pour penser qu'il existe plusieurs soleils et plusieurs lunes… »[189]

Il est intéressant de voir qu'au travers du choix des exemples, et en mettant l'accent sur la question de la singularité ou, au contraire, de la pluralité des objets de référence dans le cas de tel ou tel nom, Jean opère une sorte de synthèse entre des classifications issues respectivement de Boèce et Priscien et qui ne se recoupent que partiellement. Le soleil, *sol*, cité par Priscien pour exemple de 'nom propre', de mot référant à un seul objet connu, mais pouvant aussi désigner une multiplicité supposée par certains (« quidam ») d'astres de même nature, illustre assez bien l'*aequivocatio translate*, la *translatio* en tant qu'imposition **secondaire** et conjoncturellement rendue nécessaire dans un contexte donné[190], et donc, bien sûr, délibérée.
Des diverses sources dont il a pu se servir, Jean tire une classification qui lui est propre, puisqu'elle abroge la tripartition boécienne pour définir l'équivocité comme uniment équivalente au transfert délibéré d'un mot vers un nouvel objet de référence.

---

187 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 345, 347 (éd. T. Haye, 1995) : « Hectores est partim proprium communeque partim. / … / accipe principio proprium communeque fine. »

188 Allusion aux deux disciples du Christ, Jacques le majeur et Jacques le mineur.

189 « Sunt quaedam nomina semper singularia vel natura vel usu : natura, ut propria, quae naturaliter individua sunt : 'Iuppiter', 'Venus', 'Ceres', 'Achilles', 'Hector', 'Sol', 'Luna', 'Italia', 'Sicilia', 'Cilicia' (…) In his tamen ipsis est quando vel eventus vel partitio regionum vel diversae opiniones vel auctoritas veterum cogit vel quando pro appellativis quoque proferuntur ut etiam plurali numero proferantur : eventus, quod evenit saepe eodem proprio nomine duos vel plures nuncupari, ut 'Aeneas' Anchisae filius et Silvius 'Aeneas', 'Pyrrhus' filius Achillis et 'Pyrrhus' rex Epirotarum, 'Aiax' Telamonius et 'Aiax' Oilei filius. Haec enim non naturaliter communia sunt, quippe nullam qualitatem communem significant, sed casu diversis contingere personis. Idem facit partitio regionum, ut 'Gallia' citerior et 'Gallia' ulterior, diversae opiniones, quod quidam multos soles et multas lunas esse putaverunt… »

190 Notons qu'en choisissant d'illustrer l'*aequivocatio* par *translatio* de cet exemple, Jean suit Priscien au risque de contredire Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 941 [*I. G.* XVII] : « … possumus dicere 'aliquis phenix' et non 'aliquis sol' quia solent esse plures phenices diversis temporibus et de pluralitate illorum possumus aliquam carpere. Non autem possunt vel solent esse plures soles. »

Ce faisant, Jean fait de l'imposition des noms un processus qui ne doit rien au hasard. Le fait de ne pas qualifier l'homonymie du nom *canis* d'accidentelle (*casu*), véritable transgression des classifications données par Boèce ou Abélard, évoque le traitement de ce même exemple dans les commentaires (1250-1270) sur les *Summulae logicales* de Pierre d'Espagne contenus dans le manuscrit Vatican, BAP, Vat. Lat. 3040, f. 53rA, p. 227[191]. L'auteur y montre en effet comment le nom *canis* est imposé à l'animal aboyant, au poisson et à la constellation en raison d'une propriété commune à ces trois objets qui est leur pouvoir de nuisance, leur 'férocité'. Pour cet auteur en effet, l'équivocité purement accidentelle est très rare, et lorsqu'elle se présente, la langue tend naturellement à la gommer[192]. Entre parenthèses notons que cette solution semble tellement singulière au glosateur du manuscrit A de la *Clavis* que celui-ci, ne l'ayant manifestement pas comprise, tentera de rattacher, en marge du vers 1161 qui reprend la définition des modes d'équivocité déjà exposée au vers 861, l'exemple *canis* précédemment évoqué à une *aequivocatio* '*proprie*' qui correspondrait à l'*aequivocatio casu* de Boèce. Il est cependant impossible, à la lecture des vers 861 sq. de la *Clavis* d'ajouter foi à cette interprétation qui supposerait un usage contradictoire du démonstratif *hoc* (*cf. supra*).
D'autre part, le fait de décrire l'*aequivocatio* comme un acte délibéré préfigure d'une certaine façon la position de Roger Bacon sur le même sujet. Pour Bacon en effet, l'imposition comme la réimposition des mots est volontaire, *ad placitum*[193]. En outre, comme en use, de manière certes plus allusive, la *Clavis compendii*, Bacon associe souvent réimposition et *translatio*, faisant du transfert de sens un facteur d'*aequivocatio*[194].
Enfin, la lecture de ces deux passages de la *Clavis* nous montre que s'il manie, assez librement dans le cas de l'*aequivocatio*, un certain nombre de concepts sémantico-logiques, les sources où Jean trouve en priorité matière à réflexions sont des textes grammaticaux, principalement d'inspiration priscianique. C'est sans doute une façon pour Jean de rappeler les compétences y compris sémantiques du grammairien, tout en donnant des questions qu'il traite une vision on ne peut plus 'personnelle'.
Cette tendance se vérifie au chapitre que Jean choisit de consacrer à la question de la *relatio*, *personalis* et *simplex*. Point de focalisation des théoriciens du langage dès le début du XII^e^ siècle, cette question a également, à la fin de ce siècle, fait l'objet de l'attention de certains grammairiens. Jean de Garlande doit sans doute à ces textes son intérêt pour le sujet. Il en résulte là encore une interprétation très personnelle, sinon originale.

2. 4. 2. Jean de Garlande sur l'anaphore[195]

Selon Priscien (*I. G.* XII, 16), la *relatio* ou anaphore est la 'répétition d'une signification déjà rapportée' (« antelatae significationis repetitio »). A partir de cette définition très générale, les

---

191 Cf. S. Ebbesen, I. Rosier, « Robertus Anglicus on Peter of Spain », in I. Angelelli, P. Pérez-Ilzarbe, *Medieval and Renaissance Logic in Spain. Acts of the 12th European Symposium on Medieval Logic and Semantics, held at the University of Navarre (Pamplona, 26-30 May 1997)*, Hildesheim-Zürich-New-York, 2000, pp. 61-95, spéc. pp. 68-70, 81-83.

192 Cf. S. Ebbesen, I. Rosier-Catach, « Two Roberts and Peter of Spain. Excerpts from the Vatican and Todi commentaries », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 67 (1997), pp. 200-288, spéc. p. 227 : « aut potest considerari <aequivocatio> quantum ad ipsas res, et sic nulla dictio habet sua significata aequaliter, quia hoc nomen canis non significat marinum vel caelestem nisi per aliquam proprietatem, quia sicut canis latrabilis est animal venenosum, sic stella illa quae non est in suo dominio facit malos effectus, similiter dicitur de pisce marino qui habet similitudinem canis latrabilis. »

193 I. Rosier, *La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e^ siècle*, Paris : Vrin, 1994, pp. 132-137. Roger Bacon, *De signis*, éd. K. M. Fredborg *et al.*, in *Traditio*, 34 (1978), pp. 76-136, spéc. § 98.

194 Cf. I. Rosier, *La parole comme acte...*, p. 133. Roger Bacon, *De signis*, §§ 82, 87.

195 Sur la définition de la *relatio* ou anaphore cf. I. Rosier, « Relatifs et relatives dans les traités terministes des XII^e^ et XIII^e^ siècles », in *Vivarium*, 23, 1 (1985), pp. 1-22. Pour un historique, cf. C. H. Kneepkens, « ''Mulier quae damnavit, salvavit''. A note on the Early Development of the Relatio simplex », in *Vivarium*, 14, 1 (1976), pp. 1-15.

réflexions linguistiques du bas Moyen Age se concentrent sur la qualification des différents types d'anaphore, qui sont fonction du mode de supposition (référence)[196], ainsi que de l'objet auquel les deux termes réfèrent.

C'est ainsi que certains grammairiens du second XII^e^ siècle vont développer des systèmes classificatoires très précis et illustrés de nombreux exemples, pour rendre compte aussi exhaustivement que possible de l'ensemble des cas de figure existants[197]. C. H. Kneepkens a livré une étude comparée des sources, notamment grammaticales, sur ce point, soit, pour ne citer que les textes du second XII^e^ siècle, la glose *Promisimus*, la *Summa* de Robert Blund, et la somme anonyme et encore inédite *De relativis* du manuscrit de Berne, Burg. 519. Dans tous les cas, se trouve opposée à la *relatio personalis*, qui confronte un antécédent et un relatif référant à la même chose (individualisée) ou même *appellatum* (cf. R. Blund, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, 1987, p. 117)[198], la *relatio simplex*. Sous cette dénomination plusieurs cas de figures sont dénombrés et illustrés d'exemples plus ou moins standardisés : propositions où l'antécédent et le relatif supposent pour des *appellata* différents mais de même *maneries*, avec l'exemple canonique « mulier quae damnavit salvavit », propositions où l'antécédent et le relatif sont mis pour une même *maneries* (« homo est dignissima creatura, cui soli competit uti ratione »), ou encore propositions où l'antécédent et le relatif n'ont pas le même mode de supposition (l'un étant mis pour un *appellatum*, l'autre pour une *maneries* ou l'inverse, l'un pour le nom lui-même, l'autre pour l'*appellatum*, *etc.*). Les cas de *relatio simplex* sont donc multiples et variés, voire fluctuent selon les auteurs[199].

Le *Doctrinale* à son tour croit bon de mentionner l'existence de ce mode d'anaphore dans les vers du chapitre X qu'il consacre à la *relatio* en général. Notons cependant qu'il le limite à un seul des nombreux cas de figures listés par Blund, la *Summa de relativis* ou la *Glosa Promisimus* : celui d'une *relatio* où l'antécédent et le relatif sont mis pour des *appellata* différents, mais de même *maneries*. Il cite à l'appui l'exemple canonique « mulier quae damnavit salvavit », remanié pour tenir dans l'hexamètre :

(Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1448-1449)
« Se présentera parfois à toi une *relatio simplex*, comme :
'Femina, quae clausit uitae portam, reserauit' ['C'est une femme qui a fermé la porte de la vie et l'a rouverte']. »

Pourtant le *Doctrinale* n'identifie pas la *maneries* comme dénominateur commun aux deux termes de la relation. Il y voit plutôt une *relatio* <*vocis*> :

(Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1450)
« C'est du côté du mot que selon tout jugement se fera la *relatio* »

Le *Grecismus* quant à lui invoque un exemple de *deixis* qui n'est pas sans rappeler le texte de Robert Blund, mais sans qualifier l'énoncé de *demonstratio simplex*. Il résoud la proposition en arguant du transfert de sens possible du démonstratif :

(Evrard de Béthune, *Grecismus* XIV, 97-98)
« Bien souvent aussi *hic* est posé pour *talis*, comme quand
tu dis 'haec herba meo reuirescit in horto' ['Cette herbe-ci reverdit dans mon jardin'] »

---

196 Cf. L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, pp. 581-593.

197 Cf. C. H. Kneepkens, « The Relatio simplex in the Grammatical Tracts of the Late Twelfth and Early Thirteenth Century », in *Vivarium*, 15, 1 (1977), pp. 1-30.

198 La *Summa de relativis* étend cette acception aux constructions dans lesquelles l'antécédent et le relatif réfèrent au même nom.

199 En marge du discours des grammairiens et des logiciens du XII^e^ siècle sur ce sujet, mentionnons l'usage singulier qui est fait des notions *demonstratio simplex* ou *personalis* par un théologien comme Etienne Langton, cf. I. Rosier-Catach, *La parole efficace. Signe, rituel, sacré*, Paris, Seuil, 2004, pp. 399-400, 410-415. Pour Langton, la *demonstratio* que constitue la formule de la consécration eucharistique « Hoc est corpus meum » peut être à la fois simple et personnelle, dans la mesure où l'on considère tout à la fois la différence entre objet désigné et objet signifié – pain et corps du Christ (*demonstratio simplex*) et le pronom comme référant à un objet identifié (*demonstratio personalis*).

C'est peut-être en référence (en réaction) à ces passages respectifs du *Doctrinale* et du *Grecismus* que Jean de Garlande insère à la fin du premier livre de la *Clavis* un chapitre sur la *relatio*, *personalis* et *simplex*, avec mention supplémentaire concernant la *deixis*, où il entreprend à son tour de définir et d'illustrer différents cas d'anaphore, anaphore personnelle d'abord, simple ensuite :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1040-1051)

« Avis sur la relation simple et personnelle

'Femina dampnavit que nos in prole redemit' ['c'est une femme qui nous a damnés, et qui nous a rachetés par [son fils'] ;

« Ecce crucis lignum quo vita salusque pependit » [Voici le bois de la croix, auquel la vie et le salut [sont suspendus »] :

il faut considérer cela comme une relation personnelle,

bien que les deux personnes de la relation ne soient pas identiques sous leur forme vulgaire.

Car 'simple' veut dire 'sans pli particulier',

mais quand on dit 'homo currit qui species est' ['l'homme court, qui est une espèce'],

ou 'animal currit quod adest genus' ['l'animal court, qui est un genre'], c'est une relation simple :

il est fait référence à un universel <'animal'>, non un particulier.

Et la relation personnelle est telle :

'Londoniis hec herba virens revirescit Athenis' ['Cette herbe-ci, qui verdit à Londres, reverdit à Athènes'].

L'usage nous force à concéder à cela un contraire,

en supposant une espèce sous laquelle il y a nombre d'individus variés. »[200]

Cette classification est certes beaucoup moins complète et développée que celles de Robert Blund, de *Promisimus* ou de la *Summa de relativis*. Elle a soin cependant, contrairement à ce que faisait le *Doctrinale*, de recenser sous chacune des deux classes d'anaphore deux exemples distincts, et de rapprocher, comme y invitait le texte de Blund (éd. C. H. Kneepkens, p. 85), le cas de la *relatio* de celui de la *demonstratio*.

Quelles définitions, de la *relatio* et de la *demonstratio*, simples et personnelles, se dégagent de ce passage et quelles en sont les spécificités, voire les traits originaux ? Ce n'est qu'après l'avoir déterminé que nous pourrons comprendre les motivations théoriques et tactiques de Jean de Garlande.

Relatio personalis

- Antécédent et relatif sont mis pour des choses différentes de même *maneries* – se trouvent cités pour exemple le canonique « mulier quae ... » sous une forme modifiée, mais aussi une variante de la citation « lignum quod ... »[201]. Il y a donc anaphore personnelle, et ce, dit Jean, nonobstant le fait, dont il est bien conscient, que les termes de la *relatio* réfèrent à des personnes distinctes[202]. Le mode de supposition **des deux** termes définit le mode de relation. C'est ce que confirme la présentation qui est faite par Jean de la *relatio simplex*.

---

200 **« De opinione simplicis personalis relationis /** 'Femina dampnavit que nos in prole redemit' ; / « Ecce crucis lignum quo vita salusque pependit » : / est personalis dicenda relatio talis, / quamvis non eadem grossa est persona relata. / Nam simplex sonat absque plica vel particulari, / sed si dicatur 'homo currit, qui species est', / aut 'animal currit, quod adest genus' est sibi simplex : / universale non particulare relatum. / Et personalis est demonstratio talis : / 'Londoniis hec herba virens revirescit Athenis'. / His tamen oppositum concedere nititur usus, / supponens speciem sub qua numerus variatur. »

201 Cet exemple, peu fréquemment employé, l'est cependant par Jean de Salisbury, *Metalogicon* II, 20, éd. J. B. Hall, sous la forme : « Lignum quod mortis et uite causam dedit », et à la suite de « Mulier que saluauit damnauit ».

202 Cf. Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1042-1043 : « il faut considérer cela comme une relation personnelle, / bien que les deux personnes de la relation ne soient pas identiques... »

Relatio simplex

- Jean commence par donner une définition de l'adjectif *simplex* en invoquant l''étymologie' *sine plica*, 'sans pli particulier', qui sera utilisée pour qualifier la nature de la *suppositio simplex* par Nicolas de Paris[203].

Cependant, cette définition, qui vaut pour la supposition simple[204], ne permet pas de rendre compte des différents cas de *relatio simplex* tels qu'un Robert Blund, par exemple, les identifiait. Pour Jean, celle-ci se produit lorsque l'antécédent et le relatif sont tous deux mis pour une *maneries*. Notons alors que, dans les exemples cités, il y a identité de 'manière' entre les deux termes. Dans le premier cas, il s'agit de l'espèce : 'homo currit qui species est' ['l'homme court, qui est une espèce' *i. e. l'espèce humaine a la capacité de courir*]. Dans l'autre cas, on a affaire au genre : 'animal currit quod adest genus' ['l'animal court, qui est un genre' *i. e. le genre animal a la capacité de courir*]. Dans tous les cas, les deux termes de la *relatio* sont en supposition **simple**.

Demonstratio personalis

Jean tend à considérer l'exemple 'Londoniis hec herba virens revirescit Athenis' comme une *demonstratio* ***personalis***, et ce sans doute en vertu du fait que, comme précédemment, chacun des termes est ici en supposition **personnelle**.

Il admet pourtant à la suite que la relation entre les deux termes est une identité d'**espèce, non d'individu**. Ce contre-argument semble faire écho à la définition que donne Robert Blund dans sa *Summa* de la *demonstratio simplex* :

(Robert Blund, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 85, 11-17) « De démonstrations il s'en fait de personnelles et de simples. Elle est personnelle, quand la chose démontrée est celle dont on traite. Elle est dite simple, quand quelque chose est démontré eu égard à son espèce et que l'on en traite eu égard à sa manière (…). Ainsi 'hec herba uenditur Rome' ['cette herbe-ci est vendue à Rome'], démontre deux choses différentes, car une chose est démontrée et l'on traite d'une autre, car c'est selon la manière … »[205]

Dans l'exemple invoqué par Blund, il y a *demonstratio simplex* du fait que l'objet démontré ne l'est qu'au titre de l'**espèce**, et non en tant qu'objet individualisé. Il est possible que Jean ait emprunté à Blund cet exemple, un peu modifié, ainsi que la référence à l'espèce en tant qu'elle permet de comprendre la proposition.

La glose marginale qui jouxte l'avant-dernier vers du passage, et qui porte manifestement sur le verbe « concedere » employé par Jean confirme l'objet de cette concession. A quels auteurs est-elle faite ? Peut-être, plutôt qu'à Blund, à Alexandre et Evrard :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, glose MS A, p. 192) : « Aux auteurs susdits, qui disent que la *relatio* est simple et non personnelle du fait que ce n'est pas la même herbe ici et outre-mer, si ce n'est en espèce ou en manière. »[206]

Cette remarque s'inscrit en effet dans deux chapitres où sont nommés explicitement, et exclusivement, le *Doctrinale* et le *Grecismus* : il est fort possible, par conséquent, que les *jam dictis* dont il est ici question leur soient identifiables.

---

[203] Nicolas de Paris, *Tractatus de proprietatibus sermonum,* cf. M. Grabmann, *Die logischen Schriften des Nikolaus von Paris und ihre Stellung in der Aristotelischen Bewegung des XIII Jahrhunderts*, in *Mitellalterliches Geistesleben* 1, Munich, 1926, p. 713, 12-13 : « Et ideo dicitur simpliciter : sine plica, idest respectu, ad significare aliquid. »

[204] Cf. L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, p. 590.

[205] « Demonstrationum alia personalis, alia simplex. Personalis est, quando ea res demonstratur de qua agitur. Simplex dicitur, quando aliquid specialiter demonstratur et de manerie agitur (…). Similiter 'hec herba uenditur Rome' et aliud demonstratur, quia res specialiter <demonstratur> et de alio agitur, quia de manerie… »

[206] « <His> sc. **jam dictis**, qui dicunt quod relatio simplex fit et non personalis quia non eadem est herba hic et ultra mare nisi in specie vel in manerie. »

Jean, emporté par sa hargne à l'égard du *Doctrinale* et du *Grecismus*, a tenté de contester le parti d'Alexandre qui faisait de l'énoncé « Femina, quae clausit uitae portam, reserauit » une anaphore simple – parti auquel il assimile le propos d'Evrard, qui pourtant se garde d'user de classifications semblables.
C'est sans doute cette animosité doctrinale de principe qui pousse Jean, malgré les concessions qu'il peut faire par la suite, à élaborer un système classificatoire qui lui est propre, et où le seul le mode de supposition des termes détermine la nature de la *relatio*. Il y a relation **simple** lorsque les termes en présence ne réfèrent pas à des objets particuliers (« absque plica vel particulari », v. 1044), mais à une espèce, ou à un genre, à une *maneries*. De même, et quel que soit l'objet de référence, deux termes en supposition personnelle mis en relation par anaphore ou démonstration constitueront *ipso facto* une *relatio* ou *demonstratio personalis*. Et ce même si la relation entre ces termes est fondée sur la seule *maneries*, non l'identité *in re*. C'est donc le mode de supposition de chacun de ses termes qui seul détermine, mécaniquement, la nature de la *relatio* ou de la *demonstratio*, même si celle-ci à proprement parler porte uniment, dans les exemples susdits, sur leur *maneries*, et non leur *res*. La *Clavis* pose ainsi l'équation suivante, digne du meilleur équilibriste :
Supposition simple – supposition simple : même *maneries* = anaphore simple
Supposition personnelle – supposition personnelle : même *maneries*, *appellata* semblables **ou** différents = anaphore (ou démonstration, tout dépendant de la nature du lien « – » entre les termes) personnelle.

Rappelons enfin que ce système repose sur l'identité des modes de supposition des termes mis en relation. Le fait d'exclure implicitement les *relationes* (ou *demonstrationes*) faisant intervenir des termes ayant des modes de supposition différents est intéressant, car Jean semble alors laisser entendre que ce type de *relatio* (ou *demonstratio*) est pour lui nul et non avenu, n'a pas sa place en grammaire, n'a pas, en somme, de grammaticalité, alors que la *relatio simplex*, au sens où il l'entend, a sa cohérence et sa légitimité.
Il est également probable que Jean ait mis en œuvre ce type de classification 'hors norme' afin de justifier, de 'grammaticaliser' des énoncés canoniques, à caractère sacré (« mulier quae damnavit… », « ecce crucis lignum… »). A cet égard, il ne peut se résoudre à faire des deux premiers exemples cités ci-dessus des cas de *relatio simplex*, celle-ci n'étant pas reconnue comme une véritable *relatio* par certains grammairiens[207].

A la lumière de ces différents chapitres de la *Clavis*, il apparaît que Jean, en toute occasion, assigne à sa discipline en général, et à ses œuvres en particulier, un rôle étendu. Ainsi n'hésite-t-il pas à investir un champ théorique ordinairement laissé au sémanticien, sur les conditions d'imposition des noms et leur ambiguïté par exemple. Ce faisant, Jean procède en grammairien, et c'est à des sources grammaticales qu'il emprunte les éléments théoriques qui fondent véritablement son propos, hors quelques allusions possibles à l'œuvre de Jean de Salisbury. A-t-il là pour dessein d'assigner à la grammaire un champ d'investigation élargi ? C'est probable, et il est avéré que Jean se fait une idée assez haute des missions confiées au grammairien. D'autre part, il ne faut pas oublier que l'œuvre grammaticale de Jean, et le livre I de la *Clavis* en particulier, sont destinés à corriger et remplacer les écrits fautifs d'Alexandre de Villedieu et d'Evrard de Béthune. Ce parti pris critique explicitement affiché dans la *Clavis* amène Jean à élaborer une théorie qui lui est propre concernant l'anaphore et la démonstration simples. Si les modifications qu'il fait alors subir aux modèles classificatoires antérieurs en la matière aboutissent à des conclusions hétérodoxes voire, les réflexions que

[207] Cf. C. H. Kneepkens, « The *Relatio simplex*… », pp. 2, 13. Guillaume de Conches déjà avait scrupule à parler de *relatio simplex* et à considérer comme impropre la *relatio* « mulier quae damnavit salvavit » ; il la qualifiait alors de *generalis* et parlait de *figurativa locutio*, cf. C. H. Kneepkens, « ''Mulier quae damnavit…''… », pp. 12-13.

Jean nous livre confirment à tout le moins son intérêt pour les questions sémantiques revisitées par les grammairiens du siècle précédent.
La curiosité universelle de l'auteur enfin permet en partie d'expliquer nombre des *excursus* du traité, et notamment l'ajout à la fin du livre III d'un chapitre sur les termes médicaux. Sur quelles bases est-il conçu ? Il semble qu'en l'espèce l'auteur de la *Clavis* ait eu recours à au moins deux types de sources, très différentes, on va le voir.

3. Sources médicales

Eu égard à l'influence, plus haut mentionnée, de la tradition isidorienne sur l'œuvre, polymorphe, de Jean de Garlande, et notamment sur la *Clavis compendii*, la première source plausible à la *Clavis* qui se présente à l'esprit en matière de termes médicaux est le livre IV des *Etymologies*. Cette hypothèse se trouve confirmée sur plusieurs points, et en particulier concernant la dernière section du chapitre de la *Clavis* consacrée aux livres médicaux (v. 2338-2340) et aux remèdes (2341-2348), deux sections qui correspondent globalement aux chapitres 9 à 11 du livre IV d'Isidore[208].
Cependant, en ce qui concerne les maladies elles-mêmes, Jean ne suit pas systématiquement les définitions isidoriennes lorsqu'elles existent, ajoute en outre des descriptions de maux qui ne figurent pas dans le livre IV des *Etymologies*, et, de surcroît, établit une classification très différente de celle d'Isidore, qui distinguait, d'une part, et en fonction du jeu des humeurs, affections aiguës, affections chroniques, et affections superficielles ou dermiques avant de présenter d'autre part les remèdes, les ouvrages de référence, et les opérations spécifiques. Jean procède tout autrement, décrivant les maladies en fonction de la partie du corps souffrante, partant de la tête et du cerveau, et par conséquent des fièvres – apoplexie, épilepsie, *etc.* (v. 2278-2298) –, pour descendre ensuite au niveau des fonctions respiratoires (v. 2299-2308), puis digestives et intestinales (v. 2309-2315), puis urinaires et reproductives (v. 2316-2322), puis articulatoires (v. 2323-2325), et finir par présenter un ensemble disparate d'affections touchant tout autant l'appareil respiratoire que la peau ou encore le système nerveux (v. 2326-2337). L'hétérogénéité de cette dernière section tient peut-être au changement de source opéré par Jean, celui-ci abandonnant précisément une première source, probablement un glossaire spécifiquement médical et à l'usage des *medici*, pour revenir à Isidore, et ajoutant par conséquent un certain nombre de termes tels que le livre IV des *Etymologies* les présente et les décrit. Cela expliquerait également que chez Jean comme chez Isidore, la fin du chapitre sur les noms médicaux soit marquée par la mention des ouvrages génériques (*Afforismus*, *Pronostica*, *Dinamidia*, v. 2338-2341) dont faisaient déjà état les *Etymologies*, puis des remèdes (v. 2342-2348), en termes également isidoriens. Cela explique enfin qu'à une logique disons anatomique succède une autre, isidorienne, dont le fil est brouillé concernant la description des affections, mais qui réapparaît lorsqu'il s'agit de fournir au lecteur les moyens théoriques (bibliographie), et pratiques (techniques et pharmacopée) disponibles pour guérir les maux décrits précédemment.
Dès lors se posait la question des sources allogènes ayant pu influer sur la rédaction de ce chapitre, et fournissant à Jean des éléments lexicaux nouveaux, mais également un mode classificatoire différent de celui auquel il avait *a priori* le plus naturellement accès en tant que grammairien et lexicographe. La section de la *Clavis* que le rubricateur du manuscrit de Bruges nomme *De nominibus phisicalibus* a depuis fait l'objet d'une étude minutieuse et

[208] Cf. L. Holtz, « Un grammairien séduit par la médecine, Jean de Garlande », *article à paraître dans Mélanges en l'honneur du professeur Jackie Pigeaud.*

approfondie de Louis Holtz[209] à laquelle nous renvoyons, et dont nous nous contenterons de reprendre ici, en les résumant, les éléments essentiels. Les notes de traduction mentionnent en outre les sources possibles, ou identifiées comme telles.

L'intérêt de Jean pour la science médicale transparaît en effet, comme le rappelle Louis Holtz, dans d'autres de ses ouvrages. Ainsi le *Dictionarius* s'ouvre-t-il sur une description détaillée de l'anatomie humaine[210], tandis que le *Compendium grammatice* cite Hippocrate, sa glose se plaçant sous l'autorité de Gilles de Corbeil[211]. De même, la glose, garlandienne, de l'*Ars lectoria Ecclesie*, cite à deux reprises Johannicius[212].

Enfin, il faut rappeler qu'en épilogue à l'*Ars lectoria*, Jean se plaît à lister un certain nombre de ses écrits antérieurs, parmi lesquels figure un traité consacré, dit-on, aux « urine signa, morbos, medicamina », et que la glose du manuscrit de Bruges intitule *Memoriale Johannis*. Le traité en question n'a pas à ce jour été identifié. Nous avions envisagé la possibilité que cet ouvrage médical ne fût autre que la dernière section de la *Clavis*, jugée *a posteriori* par Jean suffisamment indépendante du reste du traité pour être mentionnée en tant que telle[213]. Cette hypothèse a été depuis contestée, sans doute à raison, par Louis Holtz, du fait, essentiellement, que les termes en lesquels l'*Ars lectoria* identifie l'ouvrage ne recouvrent qu'imparfaitement le contenu de cette dernière section. Il n'en demeure pas moins que cette partie, si dissonante du reste du traité, est un élément de plus à mettre au compte de l'intérêt manifeste porté par Jean à l'art médical.

Si l'influence isidorienne est probable pour beaucoup des termes énumérés et leurs définitions[214], elle ne suffit pas à rendre compte de l'ensemble du lexique utilisé. De même, une partie de ce lexique 'non isidorien' est inconnue de la littérature médicale antique. Face à ce constat, Louis Holtz propose de considérer la collection médicale de Salerne (Ms Vratisalvensis 4°. 2, s. XII) du Maria-Magdalena Gymnasium, aujourd'hui connue, malgré la disparition du manuscrit, grâce à l'édition de Renzi[215], comme source probable à la rédaction de ce chapitre par Jean, en ce qui concerne au moins le lexique non isidorien et non antique. C'est, plus précisément, la partie de la collection intitulée *Tractatus de egritudinum curatione*, qui constitue le fondement, direct ou indirect, du chapitre de la *Clavis* susnommé. Or, cette collection doit elle-même essentiellement à l'influence de la *Practica* de Johannes Platearius[216]. A l'étude comparée de passages de la *Clavis* et du *Tractatus de egritudinum curatione*, Louis Holtz est amené en outre à supposer qu'un résumé en prose compilé à partir de la collection ou peut-être du texte de Platearius lui-même a servi à Jean de source directe lors de la rédaction de ce chapitre de la *Clavis*. C'est pourquoi la traduction de la *Clavis* fait figurer au chapitre qui nous intéresse ici les définitions de Johannes Platearius *via* la *Collectio Salernitana*, quitte à les mettre, le cas échéant, en concurrence avec les définitions correspondantes des *Etymologies* d'Isidore.

Quoi qu'il en soit, cette section témoigne d'une bonne connaissance des ouvrages médicaux récents, ce qui pourrait laisser penser que Jean aura suivi les enseignements de la faculté de médecine, comme Louis Holtz en émet l'hypothèse. A tout le moins, ces quelque 70 vers

---

209 Je remercie chaleureusement Louis Holtz de m'avoir communiqué en avant-première son article, qui m'a permis de dénouer certaines difficultés du texte, de corriger de mauvaises interprétations et des leçons erronées, en un mot, de mieux comprendre ce chapitre parfois obscur de la *Clavis*.

210 Jean de Garlande, *Dictionarius* II-VII, éd. A. Scheler, « Lexicographie latine du XII^e^ et du XIII^e^ siècles », in *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. 6 (1865), pp. 120-138.

211 Cf. T. Haye (éd.), *Johannes de Garlandia...*, pp. 7 sq., 200 (Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 444-445).

212 Cf. E. Marguin-Hamon (éd.), *L'*Ars lectoria Ecclesie..., p. 248' (glose v. 684-685).

213 Cf. E. Marguin-Hamon, *op. cit.*, p. 112.

214 L'édition fait mention des emprunts possibles au texte des *Etymologies*.

215 S. de Renzi, *Miscellanea manuscripta Salernitana*, Salerne, 1852.

216 C'est pourquoi l'édition renvoie, quand il y a lieu, aux deux textes. Cf. Johannes Platearius, *Practica*, Ferrare, 1488.

donnent un bon aperçu de l'état de la documentation dont disposait Jean, et confirment le caractère pluriel et varié de ses centres d'intérêt. La médecine y figure à une place non négligeable, puisque, pour rédiger ce chapitre, Jean a eu vraisemblablement recours à plusieurs (au moins deux) sources différentes.

Le caractère bigarré que revêt la *Clavis* en juxtaposant sources (grammaticales, lexicographiques, exégétiques, sémantico-logiques, médicales) et préoccupations diverses ne doit pas occulter ce qui apparaît comme son trait distinctif premier, à savoir l'opposition manifeste et délibérée entre ses deux premières parties, respectivement voulues comme 'pratique' et 'théorique'. Le positionnement doctrinal de Jean de Garlande se trouve au cœur de cette opposition, la seconde partie de sa *Clavis* en étant l'une des expressions les plus abouties et les plus synthétiques. Si l'étude des théories proprement garlandiennes en matière grammaticale et sémantique n'est pas l'objet de la présente édition, celle-ci en constitue donc le point de départ essentiel.

Annexes

Le lexique garlandien en question

Réflexions sur l'emploi du terme *vox* dans la *Clavis compendii* p. XCVII

'Parties consignifiantes', 'consignification et 'signification' dans la *Clavis compendii* : flou terminologique et réalités doctrinales p. CIII

Réflexions sur l'emploi du terme *vox* dans la *Clavis compendii*

Vox est un terme polysémique, qui renvoie à plusieurs champs épistémiques : c'est le premier chapitre du modèle artigraphique qu'inaugure l'*Ars* de Donat[1] ; c'est aussi l'un des termes du triangle sémantique que les médiévaux héritent de Boèce (*res / intellectus / vox*). Dans ses commentaires sur le *Peri Hermeneias*, il correspond à l'instance signifiante, qui matérialise vocalement l'image mentale, l'*intellection* de la *res*, de l'objet de référence[2].
La richesse et l'ambiguïté du terme permettent d'expliquer son acception très large dans la *Clavis compendii*. Un autre élément d'explication, mineur, à cet usage fréquent, tient aux facilités de scansion qu'offre le mot, monosyllabique et long au nominatif singulier, trochaïque ou spondaïque, par position ou par nature, aux cas obliques.
Faute de pouvoir rendre par une traduction uniforme la richesse sémantique du terme latin, il importait de dresser un tableau comparatif des emplois qu'en fait Jean dans la *Clavis*. Ceux-ci peuvent schématiquement être ramenés à quatre idées essentielles, qui se partagent un prisme partant du cœur de la définition de *vox* comme entité sonore, opposable à la *res*, l'objet, mais aussi, et dans un second temps, au *signum*, image de l'objet comme marqueur sémiotique, passant par une acception du terme en tant que son matérialisé, élément constituant du mot et plus largement du discours, puis porteur d'une fonction grammaticale, pour aller vers un emploi dérivé voire métonymique de *vox*, cette fois entité sonore, articulée, signifiante et individualisée, c'est-à-dire le mot.

1. *Vox / res*

A deux reprises dans son traité, Jean convoque les notions de *vox* et de *res* pour les opposer dans une acception qui renvoie nettement au triangle sémiotique.
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 247)
« res et vox verba flectunt, vox nomina tantum »
« La flexion verbale concerne le signifié et le signifiant, la flexion nominale seulement le signifiant. »
Son propos s'inscrit dans une réflexion sur les accidents des parties signifiantes du discours, nom et verbe principalement. Dans ce cadre, il s'interroge à plusieurs reprises sur la nature des accidents : pure convention grammaticale, ou reflets de propriétés réelles, allant jusqu'à risquer un parallélisme osé dans la seconde partie du traité entre les *accidentia entis* selon Aristote et les accidents du nom. En matière de flexion, nominale et verbale, Jean est forcé de reconnaître que si la flexion nominale est un marqueur purement grammatical, créé pour les besoins de la distinction, la conjugaison renvoie en revanche au réel, puisqu'elle correspond à la marque de la personne et du nombre.
Res et *vox* sont ici opposés nettement, ou du moins convoqués de manière complémentaire : *res* du côté du réel, de l'objet, *vox* de celui de l'expression vocale, conventionnelle.
De même, lorsqu'il s'agit de détailler les causes de l'euphonie, Jean distingue-t-il :
(*Clavis compendii*, v. 555)
« rerum natura, lingue vocisque, vel usus »
« La nature des choses, de la langue et du mot, ou l'usage »
A la nature des choses, à celle de la langue dans son ensemble s'ajoute la nature de la voix, en tant que son articulé, entité dont l'euphonie, ici au sens plein du terme[3] puisqu'elle concerne le son exclusivement, est à considérer en soi.

---

1 Donat, *Ars major* I, 1 (éd. L. Holtz, 1981, p. 603, 1-4).

2 Boèce, *Commentarii in librum Aristotelis Peri Hermeneias* II, éd. K. Meiser, Leipzig : Teubner, 1877-1880, I, 1, p. 20, 20 : « Cum igitur tria sint haec per quae omnis oratio conlocutioque perficitur, res quae subiectae sunt, intellectus qui res concipiant et rursus a vocibus significentur, voces vero quae intellectus designent, quartum quoque quiddam est, quo voces ipsae valeant designari, id autem sunt litterae. » ; *Ibid.*, éd. p. 21, 28 : « praecedit autem res intellectum, intellectus vero vocem, vox litteras, sed hoc converti non potest. »

3 Cf. Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 559-560 : « … sub voce tenetur / euphonia … »

A la matérialité de l'objet s'oppose pour lui répondre par le truchement du jeu sémiotique la matérialité du son que constitue la *vox*, c'est-à-dire plus précisément la *vox articulata*, car il va de soi que le champ grammatical, tel qu'il était déjà défini dans l'*Ars grammatica* de Donat exclut la *vox inarticulata* après l'avoir simplement mentionnée en préambule de sa grammaire :

(Donat, *Ars major* I, 1, éd. L. Holtz, p. 603, 1-4) « Vox est aer ictus sensibilis auditu, quantum in ipso est. Omnis vox aut articulata est aut confusa. Articulata est quae litteris conprehendi potest, confusa quae scribi non potest. »

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 124)

« vox ar. et in… »

« la voix articulée et inarticulée… »

La *vox articulata* constitue pour Donat le matériau sonore, sous toutes ses formes, du plus simple élément, la lettre, au plus complexe, l'*oratio*. Jean reprend à son compte cette idée, en la formulant d'une autre façon :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1088-1089)

« grammatice vox est subjectum, dicibilisque
vox est doctrine cunctis de partibus hujus »

« Le sujet de la grammaire est le mot ('vox'), et le mot
dicible relève pour toutes ses parties de la doctrine que voici. »

Si la *vox* est donc le terreau où croît l'ensemble de la doctrine grammaticale, dans toutes ses parties, cela suffit à expliquer l'acception à la fois large et plus étroite qui lui est successivement conférée.

2. *Vox / signum*

Le rapport de la *vox* comme entité vocale matérielle au signe de la chose à laquelle elle s'impose est également en référence étroite avec la réflexion sémiotique synthétisée par Boèce. C'est que *vox* et *signum*, s'ils se recouvrent pour *signifier*, sont distincts :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 935)

« et signo non voce, tibi tantummodo voce »

« et celle-là selon le signifié, mais non selon le signifiant. »

Leur mise en adéquation est envisagée :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1711)

« nunc vox est tantum, nunc signum, nunc et utrumque »

« Tantôt c'est seulement un mot, tantôt un signe, tantôt l'un et l'autre, »

C'est de cette rencontre que naît l'expression intelligible. Conscient de cela, Jean va se risquer à donner au triangle sémiotique de Boèce un reflet qu'il situe cette fois au plan purement linguistique, et qui distingue signification (en tant que contenu de signification), matérialisation sonore (*vox*) et mode de signifier, autrement désignée comme « contingence », marqueur variable, *accident*, qui assigne au concept sa fonction dans l'énoncé :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1268)

« Vox que designat, contingens que variatur, »

« Il y a le mot, ce qu'il désigne, ses accidents, ses variations, »

Ce nouveau triangle se trouve plus précisément conceptualisé un peu plus loin, selon une terminologie qui renvoie à la tradition grammaticale spéculative où s'illustrent plusieurs générations d'auteurs après Jean :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1369)

« significatio, vox, modus hinc est significandi »

« Il y a la signification, le mot, puis le mode de signifier »

La réflexion de Jean sur les rapports entre *vox*, *res*, d'une part, *vox* et *signum*, puis *significatio* d'autre part est extrêmement féconde puisqu'elle l'amène à synthétiser de manière claire la distinction primordiale entre signifiés, signifiants et modes de signifier.

C'est fort de cette conscience vive de la puissance sémantique du terme *vox* qu'il peut se permettre d'en faire un emploi pluriel, générique ou au contraire restreint contextuellement.

3. La *vox* comme son matérialisé

Partant du présupposé plus haut énoncé que la *vox* est le sujet véritable de la grammaire, Jean la convoque, d'abord, pour désigner tout son articulé ayant une fonction dans l'énoncé. Il peut s'agir d'un simple élément :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 2238)
« Sillaba vox fertur quam sumit dictio partem »
« On nomme syllabe un son articulé que le mot assume en tant que partie »

Ici c'est la syllabe qui est désignée comme *vox*, c'est-à-dire comme entité sonore, « proférée » (*fertur*), et donc partie du mot, désigné quant à lui par le très canonique *dictio*[4]. En fait, la syllabe est un élément de la *dictio* qui elle-même est un élément de l'*oratio* (énoncé). Mais à tous ces niveaux correspond une expression, une profération qui est encore et toujours *vox*, du plus simple au plus composé.

La nature avant tout orale, matériellement sonore de la *vox*, est manifeste lorsqu'elle en vient à désigner la partie du mot sur laquelle porte ou ne porte pas l'accent, disons l'échelon de référence en matière prosodique, c'est-à-dire la *voyelle* :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 750)
« … voces ideo breviamus »
« … c'est pourquoi nous abrégeons les voyelles »

A cette matérialité sonore peuvent s'attacher des propriétés morpho-syntaxiques.

4. La *vox* comme expression par le son d'une fonction grammaticale

La *vox* désigne alors le marqueur sonore par lequel une propriété grammaticale (temps, cas, voix) est signalée au sein d'un mot.

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 991-992)
« Conjugat una sono vox plurima verba futuro
uni… »
« Un seul mot unit plusieurs verbes à un seul son au futur »

Vox désigne ici la désinence du futur. Ailleurs, elle désigne l'expression d'un cas, en l'occurrence du vocatif :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 919)
« Statius -is posuit in cantus, voce vocantis »
« Stace a introduit dans ses chants un vocatif en -is »

Adjointe à un mode de signifier, cette entité a une fonction dans l'énoncé, en plus de sa présence sonore :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1335-1336)
« Non est vox actus -r, littera si tamen actum
signat… »
« La voix active n'est pas en -r (*litt.* « le son de l'action n'est pas -r »), même si cette lettre peut signifier l'acte … »

Ici la *vox* est identifiable à une lettre, et c'est cette lettre qui doit porter la propriété d'action ou de passion du verbe, la *voix* au sens grammatical que lui accorde le français : on va voir dans ce qui suit que l'emploi de *vox* dans cette acception se répète en un autre endroit du traité, mais appliqué cette fois à une entité sonore plus vaste.

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1644-1645)
« 'lectio fit' 'legitur' dicit : sic passio quedam
hic designatur, quia vox passiva fertur »
« 'Legitur' ['on lit'] veut dire 'lectio fit' ['une lecture se fait'] : une sorte d'état passif est ici signifié, parce que le mot a une forme passive »

De la lettre marquant le genre passif du verbe, la *« voix »* en vient à désigner l'ensemble du verbe au passif. De là, le passage à un emploi de *vox* pour désigner le mot individualisé, ou une catégorie de mots, se fait naturellement.

---

[4] Cf. Priscien, *I. G.* II, 14 (*G. L.* II, p. 53, 8sq.) : « Dictio est pars minima orationis constructae, id est in ordine compositae … Differt autem dictio a syllaba, non solum quod syllaba pars est dictionis, sed etiam quod dictio dicendum, hoc est intelligendum, aliquid habet. »

5. Sens dérivé : *vox* comme mot individualisé ou catégorie de mot, variable selon le contexte (nom ; verbe)

Les facilités de scansion évoquées plus haut permettent là principalement d'expliquer que ce terme générique, à l'acception la plus vaste, en vienne à désigner précisément, soit le mot, soit, plus précisément encore, le nom ou le verbe (« **ce** mot »), selon le contexte.

C'est le mot en tant que faisant étymologiquement partie d'une famille, donnant lieu à dérivations, qu'en vient à représenter *vox* au passage suivant :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1425-1426)
« Materiam tamen in verbo species sibi querit
qua derivetur que vox a voce resurgit »
« Pourtant l'espèce se cherche dans le verbe une matière
d'où puisse dériver le mot qui vient d'un autre mot. »

Ainsi *vox* est-il convoqué au chapitre sur les figures :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 298-300)
« Emphibasim facient varie voces iterate,
sed rem si reperis variis sub vocibus unam,
talis stare nequit repetitio sub methaplasmo »
« Le recours répété à des mots variés fera naître l'*emphibasis*,
mais si tu trouves une seule idée sous la variété des mots,
une telle répétition ne peut figurer sous le métaplasme »

C'est pour désigner l'abondance de mots, d'expressions, ou leur surabondance dans certains cas, que *vox* est ici choisi, de même que pour rendre la variété d'expressions un peu plus loin :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 333-334)
« Ethimologiam sub scemate collocat iste,
cum tamen hanc deceat varias exponere voces »
« Il loge de même sous le schème l'étymologie,
alors que c'est à elle qu'il revient d'expliquer des mots variés »

Cet usage induit, pour pousser un peu plus encore la restriction de l'acception de *vox*, son emploi pour désigner un type de mots en particulier. Le nom, d'une part :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 944)
« Quod vocem signat positum dic esse secundo »
« Le nom imposé à un mot doit être dit du second groupe »

Il s'agit là d'une réflexion sur l'imposition, première et seconde, des noms : il n'y a pas pour le lecteur alors d'ambiguïté quant à la nature du mot auquel *vox* réfère. C'est évident aussi lorsqu'il est question de déclinaisons :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 855)
« … -o dum dat -i vox muliebris »
« mais -do et -go font -inis, car dans un nom féminin -o se change en -i. »

Le contexte ou le sens même des passages permettent également de renvoyer *vox* au sens de nom dans les extraits suivants :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1239-1240)
« Vox habitu sed non actu vult significare.
Illud significat, quod vox adjecta coartat. »
« Le mot <qui en résulte> se doit de signifier en vertu d'une disposition ('habitus') et non d'un acte ('actus').
Ce que le mot signifie, c'est ce à quoi un mot ajouté le réduit. »

Dans le premier cas c'est le contexte doctrinal, c'est-à-dire l'emprunt initié par Jean de concepts hérités de la *Physique* d'Aristote (*habitus / actus*) pour qualifier les propriétés de signification essentielles et distinctives des deux parties principales du discours (nom et verbe), qui permet sans hésitation de savoir à quel type de **mot** réfère *vox*. Au vers suivant, la cohérence du propos exige que cette acception soit maintenue, de surcroît corroborée par le sens de la phrase.

Plus loin, Jean oppose *vox* à *verbum*, ce qui permet de faire basculer l'acception du terme vers la classe élargie du nom :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1276-1277)

« 'Hic magis albet eo' : collatio facta realis
dicitur in verbo, quia vox non est propriata. »
« 'Hic magis albet eo' ['il est plus blanc que lui'] : c'est une comparaison de fait
qui s'exprime par le verbe, puisqu'en ce qui concerne le mot, ce n'en est pas proprement une. »
En revanche *vox* désigne le verbe, dans un autre contexte :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1633)
« Inpersonale vox est activa coartans »
« L'impersonnel est un verbe qui enserre en lui un actif »

D'acception large, comme expression oralement matérialisée, le terme *vox* en vient, dans le traité de Jean, à référer à des entité sonores variées, de la plus englobante – son non délimité, syllabe, lettre – à la mieux définie au plan grammatical – verbe, nom. Cette polysémie, on l'a vu, est inhérente à la définition même du terme et à son histoire doctrinale, en grammaire comme en sémantique. C'est ce qui permet, par-delà les considérations métriques, d'expliquer la place centrale qu'occupe la notion dans les définitions de Jean, et donc son usage pluriel dans la *Clavis*. On voit ainsi Jean de Garlande décrire, dans son emploi du terme, tout le prisme qui part de la définition de la *vox articulata* par Donat pour aller vers celle de Priscien[5]. La traduction peine à rendre par un terme unique cette multiplicité d'acceptions : c'est pourquoi le lecteur nous pardonnera d'avoir usé de plusieurs substantifs pour désigner cette unique et pourtant multiple *vox* latine.

[5] Priscien, *I. G.* I, 1 (éd. *G. L.* II, p. 5, 6-7) : « articulata est, quae coartata, hoc est copulata cum aliquo sensu mentis eius, qui loquitur, profertur. ». Cf. I. Rosier, « Le commentaire des *Glosulae* et des *Glosae* de Guillaume de Conches sur le chapitre *De voce* des *Institutiones Grammaticae* de Priscien », dans *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 63 (1993), pp. 115-144 ; T. Shimizu, « Words and concepts in Anselm and Abelard », dans J. Biard (éd.), *Langage, sciences, philosophie au XII^e siècle*, Paris : Vrin, 1999, pp. 177-197, spéc. pp. 182-184.

'Parties consignifiantes', 'consignification' et 'signification' dans la *Clavis compendii* : flou terminologique et réalités doctrinales

En préambule aux observations qui vont suivre, rappelons que la signification et l'ensemble des termes qui s'y rapportent est au centre de la réflexion des grammairiens et logiciens du bas Moyen Age. C'est au XII[e] siècle que se précise en effet une réflexion axée sur la distinction entre signification (rapportée à un concept, une idée) et référence (à un individu, à une espèce, à un genre), ce concept étant désigné par certains auteurs, et théorisé, sous le terme de *suppositio*. Chez d'autres, la notion de signification continue de recouvrir ces deux aspects. C'est le cas dans la *Clavis compendii*.
Un doute subsiste en apparence, concernant l'expression de cette notion, puisque, sur la racine initiale *signum*, concept que l'on a vu à l'œuvre dans son sens le plus plein en d'autres occasions, deux verbes sont construits que Jean utilise concurremment : *signare* et *significare*. Il reste à savoir s'il leur confère une acception différente ou s'il s'agit là d'un doublet de termes interchangeables selon les besoins métriques. Or on observe une coïncidence systématique dans l'emploi des deux termes et de leurs éventuels dérivés, soit :
1) La signification comme référence
2) La signification comme définition
3) La signification comme synonymie
4) L'emploi du participe passé au sens de *signifié*

De même, *signare* et *significare* sont indistinctement employés pour traiter des propriétés de signification ou modes de signifier.
Partant de là, on considérera, dans les exemples invoqués à l'appui de notre propos, le verbe *signare* comme synonyme parfait de *significare*

Il est amusant de constater que la notion de consignification, qui désigne entre autres la capacité pour un mot de recouvrir, à côté d'une signification principale, une signification secondaire, est elle-même, chez tous les auteurs qui en usent, polysémique[1]. A l'origine de sa polyvalence se trouvent, d'une part, les *Institutions grammaticales* de Priscien[2], qui émettent trois critères différents de distinction entre *parties du discours signifiantes* et *parties consigifiantes*. Boèce utilise d'autre part la notion pour désigner tant des parties du discours (conjonctions, prépositions), des vocables pris pour parties d'un mot composé, que des propriétés sémantiques (le verbe consignifie le temps, *omnis* signifie universellement) ou fonctionnelles (le verbe être consignifie une composition)[3]. Les *Glosule* sur Priscien (1[ère] et 2[e] génération), puis, les *Glose* de Guillaume de Conches ou la *Dialectica* et la *Logica Ingredientibus* d'Abélard[4] partent de cette pluralité de définitions et d'acceptions de la *consignificatio* et des parties consignifiantes pour élaborer des synthèses où tel aspect peut l'emporter sur l'autre. Avec Abélard, ce sont les critères d'appréciation sémantique qui priment, le philosophe et dialecticien tentant principalement d'expliquer en quoi des parties 'sans signification' propre peuvent infléchir le sens de l'énoncé. Guillaume de Conches quant à lui tente de donner une définition synthétique qui rende compte des modes de division

---

1 Cf. I. Rosier-Catach, « Priscien, Boèce, les *Glosulae in Priscianum*, Abélard : les enjeux des discussions autour de la notion de consignification », dans I. Rosier-Catach (éd.), *Les syncatégorèmes, Histoire Epistémologie Langage*, 25, 2 (2003), pp. 55-84.

2 *I. G.* II, 16 ; *I. G.* XI, 5-7 ; *I. G.* XVII, 10-11 ; *I. G.* XVII, 33 : cf. I ; Rosier, « Priscien, Boèce ... », pp. 59-60.

3 Cf. I. Rosier-Catach, *art. cit.*, pp. 62-70. L'auteur se fonde entre autres sur Boèce, *Commentarii in librum Aristotelis Peri Hermeneias* II, éd. K. Meiser, Leipzig : Teubner, 1877-1880, p. 8, 11-17 ; *ibid.* I, pp. 32-33 ; *ibid.* I, p. 48, 18-19 ; *ibid.* I, p. 56, 1-14 ; *ibid.* II, p. 56, 25-57, 12 ; *ibid.* II, p. 66, 3-67, 2 ; *ibid.* I, p. 65, 13 sq. ; *ibid.* I, p. 141, 13-19.

4 Cf. I. Rosier-Catach, *art. cit.*, pp. 70-79.

énoncés par Priscien entre les 'parties principales' et les 'autres', dites 'syncatégorèmes' ou 'consignifiantes', mais également des diverses acceptions de la *consignificatio* : comme signification secondaire d'une *pars orationis*, comme fonction de dénotation, comme signification « ex adiunctis », concernant les parties qui n'ont de sens qu'ajoutées à d'autres (prépositions et conjonctions)[5].

Jean résume les conditions de formation de l'énoncé complet minimal en distinguant sommairement une fonction de suppôt et une fonction d'appôt. Il se trouve d'autres chapitres dans la *Clavis compendii* où l'auteur revient plus en détails sur le rôle des diverses *partes orationis* et en offre une définition sur laquelle il est intéressant de revenir car elle établit une partition entre *parties principales* et *secondaires* du discours qui doit sans doute beaucoup à certains des auteurs précédemment cités et à leurs réflexions sur la consignification et les parties consignifiantes. D'autre part, Jean de Garlande use ailleurs nommément, et dans des acceptions différentes, du verbe *consignificare*. La *Clavis* rend ainsi compte, à sa manière, de la polysémie du terme. L'usage pluriel qui en est fait dans la *Clavis* est à la mesure de l'emploi polysémique du verbe *significare* et de ses dérivés.

Parties principales, parties secondaires
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1096-1105)
« Toute partie est principale ou non principale.
La substance est cause de ce que certaines ne peuvent être que sujets,
comme le pronom, où la substance est pure.
Mais il y a le verbe, qui lui ne peut être que prédicat de la substance :
il signifie l'action ou la passion, et c'est cela qui est prédiqué.
Certaines parties se comporteront indifféremment <soit sujet soit prédicat> :
ainsi le participe est-il indifféremment placé, d'où le fait que
la substance le fera sujet, mais sans le mouvement,
qui qualifie le prédicat. Ainsi tu dois appeler ces
quatre parties 'parties principales', pour une raison évidente. »[6]

Parmi les huit parties du discours qu'elle identifie, la *Clavis* distingue d'emblée, et en guise d'introduction à son livre II, parties dites principales et parties secondaires. Cette scission se justifie, pour Jean, en termes fonctionnels : les parties principales se caractérisent en effet par leur capacité à être sujet ou prédicat, soit, plus essentiellement, à exprimer la substance (qui « fait le sujet ») ou le mouvement (qui « fait le prédicat »). Ainsi, dans cette optique, le participe a un statut mixte, pouvant tenir l'un ou l'autre rôle.

A côté de ces quatre 'parties principales', sont définies les 'parties secondaires', soit, en négatif, celles qui n'ont fonction ni de sujet ni de prédicat, et par conséquent ne sont pas essentielles à la *perfectio orationis*.

Notons que Jean, en évacuant, contre Priscien, *I. G.* XI, 5-7 et XVII, 10-11, tout critère de distinction sémantique entre parties principales et parties secondaires, établit une scission non conforme à celles que suggéraient les *Institutions grammaticales*[7]. En revanche, on peut

---

5 Cf. L. M. de Rijk, *Logica modernorum*..., II, 1, p. 225 ; K. M. Fredborg, « The Dependence of Petrus Helias' *Summa super Priscianum* on William of Conches' *Glose super Priscianum* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 11 (1973), pp. 1-57, spéc. pp. 31-32.

6 « Aut principalis aut non pars omnis habetur. / Quod subici tantum possunt, substantia causa est, / sicut pronomen, in quo substantia pura est. / Est verbum vero, quod tantum predicat illo : / actio signatur vel passio, preque dicatur. / Se quedam partes indifferenter habebunt : / indifferenter se participans tenet, unde / hoc subici faciet substantia, sed sine motu / quale facit predicari. Sic quatuor esse / dic principales partes ratione patenti. »

7 Cf. I. Rosier-Catach, « Priscien, Boèce ... », p. 61. Dans tous les cas en effet les critères de distinction émis par Priscien n'aboutissent jamais à regrouper, d'une part, nom, verbe, pronom et participe, et d'autre part conjonction, prépositions, adverbes et interjections. Priscien, *I. G.* II, 15 (éd. *G. L.* II, 54, 5-7) : « Partes igitur orationis sunt secundum dialecticos duae, nomen et verbum, quia hae solae etiam per se coniunctae plenam faciunt orationem, alias autem partes 'syncategoremata', hoc est consignificantia, appellabant. ». C'est la faculté

penser qu'en fondant son raisonnement sur des critères uniquement fonctionnels (capacité d'être prédicat ou sujet), il s'inspire des termes mêmes dont usaient les *Glose* de Guillaume de Conches :

(Guillaume de Conches, *Glose*, passage éd. dans L. M. de Rijk, *Logica Modernorum*... II, 1, p. 225, K. M. Fredborg, « The Dependence ... », pp. 31-32) « Il faut noter que seules sont appelées ainsi par les dialecticiens parties du discours celles qui peuvent être sujet ou prédicat, c'est-à-dire être des parties principales du discours, mais que, disent-ils, les autres mots en sont les ligatures. »[8]

Une *pars principalis* se distingue des autres en tant qu'elle a nécessairement fonction de sujet et de prédicat : le commentaire de Guillaume sur les *I. G.* II, 16 qui invoquaient déjà l'avis des '*dialectici*' aboutit à cette conclusion. Dans ces conditions, Jean va s'attacher à montrer qu'à l'instar du nom et du verbe le pronom d'une part, le participe d'autre part, remplissent ces fonctions respectives, voire successivement l'une et l'autre dans le cas du participe. Ce faisant, et partant d'une source grammaticale largement connue et utilisée depuis un siècle, Jean élabore une division des parties qui lui est singulière, et qu'il justifie de la manière suivante :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1092-1093)
« Le grammairien présente les huit parties, le logicien
se contente de présenter le verbe de même que le nom, qui font l'énoncé. »

Pour légitimer d'avance l'élargissement de la classe des 'parties principales' au pronom et au participe, Jean distingue l'approche grammaticale de la conception du 'logicien' invoqué par Priscien, *I. G.* II, 16 et son commentateur Guillaume de Conches. Le grammairien a à rendre compte de l'ensemble des parties, tandis que le logicien ne se préoccupe que de l'énoncé complet. La description et la définition des parties telle que la met en œuvre la *Clavis* est donc le fruit de réflexions qui conduisent Jean à s'écarter des classifications préexistantes.
On ne pouvait manquer de rapprocher ces réflexions de l'usage que Jean fait de la notion de *consignificatio* en d'autres endroits de la *Clavis*.

Signification, consignification

En dehors de la distinction que l'on vient d'évoquer entre 'parties principales', ou 'signifiantes', et parties 'consignifiantes' ou 'syncatégorématiques', on a vu que la *consignificatio* renvoyait, depuis Boèce, à des définitions multiples. Parmi elles figure notamment une propriété du verbe, qui, selon Aristote, « consignifie le temps »[9]. En effet le verbe consignifie le temps, commente Boèce[10], alors que des noms comme *tempus*, *dies etc.* le signifient[11]. Aux XI^{e}-XII^{e} siècles, la notion de *consignification* en vient à s'appliquer aux autres accidents, du verbe et du nom. Il s'agit d'une *signification secondaire*, s'opposant à la *signification* qui est le fait des propriétés essentielles des parties du discours. D'autre part, une autre acception de la *consignificatio*, désignée par I. Rosier-Catach[12] comme le « significare sic », donnera lieu à la théorisation au XIII^{e} siècle des modes de signifier.

---

pour une partie de signifier indépendamment d'une autre, et non par adjonction, qui en fait une partie signifiante ou catégorème, par opposition aux syncatégorèmes. Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 10 (éd. *G. L.* III, p. 114, 18-20) : « <praepositiones vel coniunctiones> semper consignificant, id est coniunctae aliis significant, per se autem non. »

8 « Est notandum quod ea sola vocantur a dialecticis partes orationis que possunt subici et predicari, id est esse partes principales orationis, reliquas veros dictiones dicunt earum ligaturas. »

9 Cf. Aristote, *De interpretatione vel Periermeneias* III, 16b6, éd. L. Minio-Paluello, G. Verbeke, Bruges-Paris : Desclée de Brouwer, 1965.

10 Cf. aussi Guillaume de Conches, *Glose*, *loc. cit.* : « Consignificare enim est *secundario significare* ut ibi : 'verbum est quod consignificat tempus'. »

11 Cf. I. Rosier-Catach, « Priscien, Boèce ... », p. 66 ; Boèce, *Comm. in Peri Hermeneias* I, éd. K. Meiser, p. 56, 1-14 *et al.*

12 I. Rosier-Catach, *art. cit*, p. 79.

Lorsque Jean fait usage du verbe *consignificare* pour décrire les propriétés du verbe, il semble recouvrir de fait plusieurs des cas d'emplois que l'on vient d'évoquer, mais toujours selon des modalités qui lui sont propres :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1434-1439)
« C'est justement, vois-tu, que le commencement est signifié par le verbe 'incipio' ['je commence'],
mais la chose passée est consignifiée par la mention du jour.
Le verbe inchoatif dénote son verbe primitif,
et consignifie le commencement[13] en évitant de dire le contraire.
Il porterait la contradiction s'il consignifiait deux choses,
à savoir le commencement et l'achèvement. »[14]

La *Clavis* établit en effet ici, d'une part, une distinction entre :
- le **commencement** que signifie le verbe « incipio » (**commencer**), v. 1434
- le commencement que **consignifie** le verbe inchoatif – de même que le verbe dit *preterit* **consignifie** l'achèvement, v. 1437 et 1439.

Cette distinction nous oriente vers une identification de la notion de *consignificatio* au mode de signifier. Un verbe peut signifier sur le mode du commencement sans signifier le commencement (l'action de commencer), et c'est ce que semble ici vouloir nous dire Jean de Garlande.

Notons d'autre part que l'emploi du verbe *consignificare* dans ce passage semble s'opposer à celui de *notare*, dont Jean se sert pour préciser que le verbe dérivé a la signification du verbe primitif, mais avec, en quelque sorte et pour surinterpréter le passage, une 'connotation' supplémentaire, qui est dans la consignification du commencement ou de l'achèvement. A cet égard, la *consignificatio*, dans ce cas précis, est bien à rapprocher de la notion de connotation.

Enfin, Jean use du verbe *consignificare* pour caractériser l'expression de l'achèvement telle qu'elle est contenue *per diem*, par la mention du jour (« par la mention du jour est consignifiée la chose achevée »). Cette mention peut sembler contradictoire avec les définitions de Boèce (*loc. cit.*), selon qui des mots comme *tempus*, *dies etc.* signifient le temps. Concluons à la décharge de Jean que ce qu'il veut noter là, par un effet sans doute de miroir inversé par rapport aux définition boéciennes, c'est que l'**action** (quel que soit son état) est signifiée par le verbe alors que le temps est signifié par un nom propre à le caractériser, et que, de la même façon que le verbe ne fait que consignifier le temps[15], certain nom de temps consignifie certain type d'action.

Dans un même passage, ce qui en rend plus complexe l'analyse et l'explication, Jean joue, comme à dessein, de la polysémie du terme :
- pour opposer le **sens** du verbe à son '**mode de signifier**' : signifier le commencement n'est pas signifier sur le mode du commencement, c'est-à-dire le consignifier : v. 1434, 1437 ;
- pour distinguer les **fonctions sémantiques** de dénotation (verbe *notare*) et de connotation (verbe *consignificare*) : un verbe note une action, qui est celle de son verbe-racine, et 'connote', par composition, autre chose ;
- pour distinguer dans un cadre donné et à titre purement **fonctionnel** partie principale et partie secondaire : l'action est signifiée à titre principal par un verbe, et seulement

---

[13] Cf. glose MS A p. 202 : « i. suum verbum primitivum consignificat enim significationem sui primitivi cum quadam incoatione. »

[14] « Jure per 'incipio' tibi ceptio significatur, / sed res preterita per diem consignificatur. / Primitiale suum verbum notat inchoativum, / inceptum consignificat contraria vitans. / // p. 288 // Sumeret oppositum duo si consignificaret, / scilicet inceptum consignans preteritumque. »

[15] Cf. Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1784 : « Est contra ratio quando **cum** tempore signant <infinitiva> ». Quand les infinitifs signifient **avec** le temps c'est-à-dire, littéralement, **con**-signifient le temps, ils ont valeur de verbes.

consignifiée, dans son rapport au temps, par le nom du jour (par exemple), le nom étant alors, mais seulement par sa fonction, *consignifiant*.

Cette polyvalence assumée, et pour ainsi dire revendiquée (le triple usage du terme en si peu de vers nous l'indique) par Jean de la notion de *consignificatio* s'enrichit d'une occurrence supplémentaire dans la *Clavis* :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1516-1518)
« 'Est asinus Sortis' ['c'est l'âne de Socrate'] : ici il ressort que ce n'est pas la substance de l'âne
qui exige l'oblique, mais c'est la possession qui y concourt,
par la force de laquelle est régi <le génitif> – la consignification en est la cause. »[16]

Depuis Priscien il est établi qu'un nom signifie une substance. Il s'agit là d'une des propriétés essentielles du nom. A cette propriété essentielle viennent s'ajouter les accidents, parmi lesquels, pour le nom, figure la capacité d'être régi, de recevoir un cas en vertu d'une rection particulière. Les cas de rection sont divers, nous n'y reviendrons pas, et souvent formulés, par Jean, mais précédemment aussi par Alexandre de Villedieu, en termes de *vis*, valeur, sémantique ou syntaxique. La valeur, ou force de possession, exige ici que le nom du possédant soit du génitif, lequel est régi *par consignification*. Le terme revêt donc ici une acception purement 'accidentelle' : le nom consignifie la possession, et signifie la substance, de même que le verbe consignifie le temps et signifie l'action…

Après avoir décliné dans le cas du verbe diverses acceptions de la *consignificatio*, Jean s'est plu à donner l'exemple d'un des usages possibles de la notion appliquée au nom et à ses propriétés sémantico-syntaxiques.

La polysémie du terme fait largement écho à celle du verbe *significare* et de la notion de *significatio*, tels que Jean en use dans son traité.

Signifier, signification, mode de signifier

Significare et *signare*, ainsi que les participes passés qui en découlent, sont utilisés en contexte essentiellement grammatical, c'est-à-dire pour décrire les propriétés de signification des parties du discours : telle signifiera l'acte, telle autre la chose du verbe, telle encore un individu singulier par opposition à un genre ou une espèce…

En premier lieu, et suivant l'exemple de Priscien[17], Jean use de la notion pour définir les propriétés essentielles du nom et du verbe, qui sont de **signifier** la substance, pour l'un, l'action et la passion, pour l'autre. De même, le pronom signifiera la qualité.

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 32-34)
« Le nom signifie la substance, laquelle précède
tout accident, lequel caractérise le verbe, le participe
… »[18]
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 41-42)
« Soit la substance agit soit elle pâtit, voilà les deux choses que le verbe
doit signifier[19], soit vraiment, soit en apparence[20] »[21]
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1232-1233)
« La démonstration ou la relation confèreront de l'extérieur cette
qualité que le pronom signifiera. »[22]

---

16 « 'Est asinus Sortis' : asini substantia non hic / // p. 289 // exigit obliquum, sed ad hoc possessio currit, / vi cujus regitur – consignificatio causa est. »

17 Cf. Priscien, *I. G.* II, 17-21 (éd. *G. L.* II, p. 55, 4-56, 27) : « Igitur non aliter possunt discerni a se partes orationis, nisi uniuscuiusque **proprietates significationum** attendamus. (…) »

18 « Nomine signatur substantia, que prior omni / accidente venit, quod verbo, participanti / convenit… »

19 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 859 [*I. G.* XVII, 14] : « Ostendit deinde Priscianus quare nomen ponatur ante verbum. Ait ergo : nomen necessario ponitur ante verbum, quia agere et pati proprium est substantie in qua est positio nominum. Quod ita est intelligendum. »

20 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 7 (éd. *G. L.* II, p. 373, 10-28), « De significatione ».

21 « Aut agit aut patitur substantia, que duo verbum / significare decet, vel vere vel quasi vere »

22 « Demonstratio sive relatio conferet istud / extra quod quale pronomen significabit. »

Partant, la *significatio* devient synonyme de fonction de signification au sein de l'énoncé. Ainsi les deux parties principales de l'énoncé sont-elles définies en ces termes (largement, on l'a vu, hérités de Pierre Hélie) :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 38-39)
« Le nom désigne manifestement ce dont quelqu'un parle,
et le verbe signifiera quelque chose au sujet de ce dont on parle »[23]
De même, le pronom a pour fonction de remplacer un nom **propre**, et de ce fait signifie des personnes déterminées :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 253-254)
« Le pronom signifiera des personnes déterminées,
quand il sera employé, selon une raison déterminée, pour un nom propre »[24]

Dans tous ces exemples, la notion de signification et les verbes qui y affèrent sont employés pour décrire les propriétés de signification **essentielles** des parties du discours. A cet usage vient s'ajouter celui de la *significatio* comme accident (v. 33, *cit. supra*), propriété accidentelle de signification[25].
Ainsi, lorsqu'elle est employée dans l'exposé des propriétés du verbe, la notion de *significatio* a parfois le sens particulier que lui donnait déjà Priscien (*I. G.* VIII, 7), et qui recouvre de fait le genre verbal. Plus exactement, le genre révèle, au moyen des désinences, actives ou passives, qu'il met en œuvre, la *signification* du verbe, c'est-à-dire sa faculté de signifier une action ou une passion :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1321-1322)
« La signification du verbe se doit d'être connue grâce aux genres,
et c'est grâce à elle que nous connaissons les genres dans un ordre déterminé » [26]

Or on lit au vers 1298 du traité que :
« … le genre est un accident, non une signification première »[27]

La distinction à faire entre des propriétés essentielles de signification des parties et des propriétés accidentelles se traduit donc, plus ou moins explicitement, chez Jean, en termes de *significatio prima <et secunda>*. Cette mention fait écho à un passage précédemment cité de la *Clavis* où la substance était réputée « première des accidents » du nom. L'usage, tant de la *significatio*, que de la notion d'*accident* par Jean est donc fluctuant et les deux termes, sous certaines conditions, interchangeables. Quoi qu'il en soit, que la *significatio* renvoie à des propriétés essentielles ou accidentelles des parties, c'est bien toujours dans une acception grammaticale que Jean l'utilise.
De même, c'est *significare* ou *signare* et leurs dérivés dont use la *Clavis* pour introduire les notions aristotéliciennes d'*actus-motus* et d'*habitus* dans la description des propriétés du nom et du verbe : ce dernier signifie *en mouvement*, tout comme le nom *en puissance* :
(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1239)
« Le mot <*sc.* le nom> se doit de signifier en vertu d'une disposition ('habitus') et non d'un acte ('actus'). »[28]

---

23 « De quo quis loquitur nomen signare videtur, / verbum quid de quo dicatur significabit »

24 « Certas personas pronomen significabit, / nomine pro proprio certa ratione statutum. »

25 Notons ici que la notion d'*accidens* recouvrirait une acception contingente, se distinguant ainsi des propriétés spécifiques des parties, acception relevée dans d'autres textes, plus tardifs, par B. Colombat, *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'âge classique*, Paris, 1999, pp. 223-280, spéc. p. 224. B. Colombat, *op. cit.*, pp. 223-224 rend compte précisément de la polysémie du terme *accidens* : cette polysémie, sensible chez les grammairiens du bas Moyen Age, ne contribue pas à clarifier le propos garlandien concernant les propriétés de signification des parties du discours, au plan terminologique en tout cas.

26 « Sciri per genera vult significatio verbi, / et per eam genera cognoscimus ordine certo »

27 « Contingitque genus non significatio prima ». Cf. glose MS A, p. 198 : « quia accidens est quod accidit omni parti preter principalem significationem et valet ad constructionem distinguendam et significationem discernendam ».

28 « Vox habitu sed non actu vult significare. »

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1301-1302)
« Le verbe 'quiesco' signifie comme en mouvement,
puisque c'est une action de la nature qui est ainsi signifiée. »[29]

Dans un cas seulement la *Clavis*, dans ses parties grammaticales, use du verbe *significare*, et plus exactement du participe passé qui en découle, pour désigner le signifié pluriel d'un nom, et les incidences éventuelles de cette réalité sémantique sur l'accord grammatical du nom :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1153-1157)
« (…) C'est le signifié qui donne la forme.
Ainsi 'Thebe' ['Thèbes'] est du pluriel en ce qui concerne le mot,
mais la forme du signifié veut qu'il soit du singulier.
Le mot 'plebs' ['plèbe'] est du singulier, mais non pas la forme du signifié,
qui au contraire demande à demeurer du pluriel »[30]

Encore s'agit-il de justifier là la forme grammaticale du mot en ne retenant du *signifié* de *Thebe* que son aspect pluriel, collectif, que le nom de cette ville partage avec d'autres. Le signifié dont il est question renvoie à une signification générale du nom, non pas à sa signification spécifique.

Pour résumer, les acceptions données dans la *Clavis* à la notion de signification se répartissent de la manière qui suit :

- Signification = propriété essentielle de signification d'une partie, parfois notée *significatio prima*.
- Signification = propriété accidentelle de signification d'une partie, autrement notée *accidens*, voire, dans un cas, *consignificatio* (au sens de mode de signifier secondaire d'un verbe, *cf. supra*)
- Signifié = objet de la signification considéré quant à sa forme, c'est-à-dire eu égard à l'une de ses propriétés accidentelles.

Les grammairiens des générations suivantes usent des notions de modes de signifier essentiels ou accidentels par opposition à la *significatio*, ou distinguent signification spéciale (le signifié) et signification générale (le mode de signifié), ce dernier terme recouvrant à son tour *significatio* (la propriété essentielle) et *consignificatio* (l'accident)[31]. Ils introduisent ainsi dans le champ sémantique de la *significatio* des précisions lexicales que Jean n'a pas cru bon de donner dans sa *Clavis*. Son conservatisme terminologique fait peut-être écho à l'usage, couramment répandu chez les grammairiens du siècle précédent, du terme *significatio* pour désigner ce que les grammairiens de la génération suivante nomment couramment *modus significandi* ou *significatio generalis* voire *consignificatio* (pour les accidents). Pourtant, comme Pierre Hélie et certains des syntacticiens de la fin du siècle[32], Jean n'est pas sans ignorer au moins certains éléments de ce lexique 'nouveau' :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1369-1370)
« Il y a la signification, le mot, puis le mode de signifier :
c'est de là que l'on tire ce que l'on nomme conjugaison. »[33]

La clarté de cette partition ne laisse pas de doute sur l'état des connaissances de Jean, qui distingue sans conteste le mot, dans son acception purement sonore et articulatoire, le signifié

---

29 « Signat, ut in motu, verbum quod dico 'quiesco', / actio nature quoniam sic significatur. »

30 « … Formam dat significatum. / Sic est plurale 'Thebe' vocis ratione, / signati forma numeri vult esse prioris. / 'Plebs' numeri primi, non forma significati, / immo pluralis numeri sic stare requirit.. »

31 Cf. C. H. Kneepkens, « *Significatio generalis* and *significatio specialis* : Notes on Nicholas of Paris' Contribution to Early Thirteenth-Century Linguistic Thought », in S. Ebbesen, R. L. Friedman (éd.), *Medieval Analyses in Language and Cognition. Acts of the symposium The Copenhaguen Schools of Mediaeval Philosophy (January 10-13, 1996)*, Copenhague, 1999, pp. 17-43 ; I. Rosier-Catach, A. Grondeux, *et al.* (éd.), *Robertus Anglicus,* Sophistria, Paris, 2004, pp. 56-57.

32 Cf. K. M. Fredborg, « The Dependence of Petrus Helias' *Summa super Priscianum* on William of Conches' *Glose super Priscianum* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 11 (1973), pp. 1-57, spéc. p. 28 ; C. H. Kneepkens, « *Significatio generalis*… », pp. 18-19.

33 « Significatio, vox, modus hinc est significandi : / ex his elicitur que conjuga dicitur esse. »

(au sens lexical du terme), et les propriétés grammaticales du signifiant[34]. Une autre mention de la *Clavis* le confirme :

(Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1692-1693)
« Cela relève, dira-t-on, des modes de signifier,
et ne va pas chercher du côté du signifié lui-même »[35]

Sans en employer le terme, Jean consacre résolument les parties grammaticales de son traité à l'étude des modes de signifier, essentiels (« premiers ») ou accidentels. L'apparente confusion lexicale que Jean hérite de Priscien en reprenant tels quels les termes *significare, significatio, significatum etc.* recouvre en fait des distinctions dont le traité porte la marque. Notons que Jean n'est pas le dernier grammairien à user de manière aléatoire et imprécise de cette terminologie : I. Rosier-Catach et A. Grondeux insistent sur le caractère flottant de ce même lexique dans les grammaires du milieu du XIII^{e} siècle[36].

Son conservatisme lexical ne doit pas masquer les innovations doctrinales qui distinguent la *Clavis* des traités versifiés antérieurs, lesquels mêlaient précisément discours sur les signifiés et les modes de signifier : on songe essentiellement au *Grecismus* et au *Doctrinale*, mais le *Compendium grammatice* pourrait faire pour partie l'objet d'une semblable remarque. C'est dans ce contexte de décalage entre un lexique traditionnel, hérité de Priscien, et une partition doctrinale qui renvoie la réflexion sur les signifiés à la grammaire dite 'impositive', que s'inscrit également l'usage, certes marginal, et *inter alios*, de la notion de *consignificatio* pour désigner un mode de signifier du verbe par opposition à sa signification.

La *Clavis* tire largement parti de la polysémie originelle du terme *consignificatio* et des notions qui s'y attachent (*parties principales / secondaires, etc.*). Le passage susmentionné que Jean consacre aux espèces du verbe se présente au reste comme un catalogue exposant explicitement plusieurs acceptions possibles du terme. Jean de Garlande, à la lecture de Guillaume, de Priscien, et sans doute aussi de Boèce, a tenté d'assimiler et peut-être d'expliquer en la mettant en perspective dans le cadre d'exemples précis (les catégories de parties du discours, le verbe, le nom et sa rection), en quoi et comment la *consignificatio* recouvrait une pluralité d'acceptions possibles. A côté, en effet, d'une opposition, qu'il 'détourne' au profit d'une division qui lui est propre, entre *parties principales ayant fonction de sujet et de prédicat* et *parties secondaires*, c'est-à-dire consignifiantes, Jean distingue la *consignificatio* comme 'mode de signifier', bien distincte du signifié même, et qui relève davantage de propriétés morpho-sémantiques de la partie concernée (le verbe inchoatif signifie sur le mode du commencement, pas le commencement), la *consignificatio* comme propriété accidentelle à distinguer de la propriété de signification essentielle du mot (le cas contre la substance, pour le nom), la *consignificatio* comme *connotatio*, distincte de la *denotatio*, signification principale, enfin la *consignificatio* comme fonction secondaire de signification au sein d'un énoncé, qui rend la partie concernée d'usage facultatif (ex : emploi 'adverbial' et 'temporel' d'un nom dans l'expression d'une action). De la même façon, et bien qu'il n'ignore pas, la *Clavis* en témoigne, la distinction déjà acquise entre signification et propriétés de signification (essentielles et accidentelles), Jean de Garlande préfère jouer de l'équivocité du verbe *significare* et de ses dérivés plutôt que de généraliser l'usage d'un lexique spécialisé qui s'imposera aux grammairiens des générations suivantes.

---

34 Cf. I. Rosier-Catach (éd.), *Gosvin de Marbais,* Tractatus de constructione ..., Nimègue : Ingenium Publishers (*Artistarium*), 1998, p. XXIII ; I. Rosier-Catach, A. Grondeux, *et al.* (éd.), *Robertus Anglicus* ..., p. 56.

35 « Hoc penes esse modos dicetur significandi, / et non attendas penes ipsum significatum. »

36 I. Rosier, A. Grondeux (éd.), *Robertus Anglicus* ..., p. 56.

Jean de Garlande

Clavis compendii

édition et traduction

Jean de Garlande, *Clavis compendii*

Table (texte, traduction)

<*Dédicace*> v. 1- -21

Invocatio v. 22-25

De ordinatione partium orationis v. 26-63
<*Introduction*> v. 26-37
Ratio inventionis nominis et verbi v. 38-63

De origine grammatice et aliarum artium v. 64-157
<*Introduction*> v. 64-108
Quod grammatica prior est inter alias scientias v. 109-115
Summa totius *Compendii* v. 116-121

De particulis grammatice secundum Ysidorum v. 122-125
Quot declinationes sunt v. 126-129

<Quatuor officia grammatice> v. 130-150
<Tria officia artis> v. 151-153
Que circa grammaticam attenduntur v. 154-157

<Livre I>
De IIIIor causis inventionis pronominis v. 158-237
<*Introduction*> v. 158-162
De pronominibus infinitis et finitis et minus quam finitis et quot sunt pronomina v. 163-192

Quare pronomina carent vocativis v. 193-209
Circa principales intellectus v. 210-222
Ad vocativum non fit relatio v. 223-237
Differentia participii ad verbum et supinum v. 238-245
<'Euge'. Sur la flexion verbale> v. 246-249
Questio sumitur hinc aliquando de ordine partium v. 250-277
Hic ostenduntur mendacia *Grecismi* v. 278-751

<Sur le 1er chapitre du *Grécisme*> v. 278-306
Amplius de falsitatibus *Grecismi* v. 307-445
De quibusdam supletionibus v. 446-467
De quibusdam propriis nominibus v. 468-474
Item de participio v. 475-488

<Dédicace> v. 1- -21

Invocation v. 22-25

Ordre des parties du discours v. 26-63
<Introduction> v. 26-37
Cause de l'invention du nom et du verbe v. 38-63
Origine de la grammaire et des autres arts v. 64-157
<Introduction> v. 64-108
Que la grammaire est première entre toutes les autres sciences v. 109-115
Sommaire de tout le *Compendium* v. 116-121

Sur les parties de la grammaire selon Isidore v. 122-125
Combien y a-t-il de déclinaisons v. 126-129
<Les quatre fonctions de la grammaire> v. 130-150
<Les trois fonctions de l'art> v. 151-153
Sur la grammaire et ce qu'il faut en retirer v. 154-157

<Livre I>
Sur les quatre causes de l'invention du pronom v. 158-237
<Introduction> v. 158-162
Sur les pronoms indéfinis et définis et moins que finis, et combien il y en a v. 163-192

Pourquoi des pronoms n'ont pas de vocatifs v. 193-209
Sur les principales intellections v. 210-222
Pas de relatif au vocatif v. 223-237
Différence entre participe, verbe et supin v. 238-245
<'Euge'. Sur la flexion verbale> v. 246-249
Partant, la question porte sur l'ordre des parties du discours v. 250-277
Où se manifestent les mensonges du *Grécisme* v. 278-751

<Sur le 1er chapitre du *Grécisme*> v. 278-306
Compléments sur les idées fausses du *Grécisme* v. 307-445
Quelques suppléments v. 446-467
Cas de certains noms propres v. 468-474

De même du participe v. 475-488

De nominibus incorporalibus v. 489-490
De accidente v. 491-497
<*points de lexique*> v. 498-509
Item de supinis et gerundivis v. 510-520
De ista particula 'quin' v. 521-529
De 'quorsum' et 'sursum' v. 530-533
<*points de lexique*> v. 534-552
Differentia inter brachium et lacertos v. 553-560
<*points de lexique*> v. 561-582
De cingulo v. 583-584
De sandapila v. 585-586
<*rectifications*> v. 587-593
De plantaribus v. 594-597
De 'olea' et 'oliva' v. 598-602
< *familles de mots et distinctions* > v. 603-612
Quare scibile <non> corripitur v. 613-616
<*éléments lexicaux et prosodiques*> v. 617-630
De 'morosus' v. 631-633
De 'insto' v. 634-637
De 'cubitu' v. 638-639
De 'emergitur' v. 640-642
<'pupugi', 'punxi'> v. 643-644
De 'sentito' v. 645-646
De 'perior' v. 647-648
De 'machinor' v. 649-650
De 'onifariam' v. 651-652
De hoc participio 'auxiliatus' v. 653-654
De 'equidem' v. 655-656
De hoc nomine 'Priscianus' v. 657-659
Quare grammaticam debemus sequi v. 660-661
De 'noctu' et 'diu' et 'inpete' v. 662-663
<*flexions particulières*> v. 664-674
De 'cogitare' v. 675-676
De 'veneo' v. 677-678
De quibus<dam> participiis compositis v. 679-681
<*distinctions*> v. 682-686
De verbis fictis a sono / De magistris cupidis v. 687-692
Unde dicitur 'scola' v. 693-694
De 'morior' v. 695-696
De 'viso' 'capesso' v. 697-700
<*animaux croisés*> v. 701-708
De 'tribulus' et 'tribula' v. 709-710
De jugere v. 711-712
De 'arbutus' v. 713-714
De 'concinnus' v. 715-723
De 'quoquit' et 'cocus' (sic) v. 724-730
<*points de lexique*> v. 731-740

Noms incorporels v. 489-490
De l'accident v. 491-497
<points de lexique> v. 498-509
Pareillement des supins et des gérondifs v. 510-520
La particule 'quin' v. 521-529
'Quorsum' et 'sursum' v. 530-533
<points de lexique> v. 534-552
Différence entre le bras et les muscles v. 553-560
<points de lexique> v. 561-582
'Cingulus' v. 583-584
'Sandapila' v. 585-586
<rectifications> v. 587-593
'Plantaria' v. 594-597
'Olea' et 'oliva' v. 598-602
< familles de mots et distinctions > v. 603-612
Pourquoi on <n'>abrège <pas> 'scibile' v. 613-616
<éléments lexicaux et prosodiques> v. 617-630
'Morosus' v. 631-633
'Insto' v. 634-637
'Cubitus' v. 638-639
'Emergitur' v. 640-642
<'pupugi', 'punxi'> v. 643-644
'Sentito' v. 645-646
'Perior' v. 647-648
'Machinor' v. 649-650
'Onifariam' v. 651-652
Le participe 'auxiliatus' v. 653-654
'Equidem' v. 655-656
Le nom 'Priscien' v. 657-659
Pourquoi nous devons observer la grammaire v. 660-661
'Noctu', 'diu' et 'inpete' v. 662-663
<flexions particulières> v. 664-674
'Cogitare' v. 675-676
'Veneo' v. 677-678
Quelques participes composés v. 679-681
<distinctions> v. 682-686
Mots tirés d'un son / Pour les maîtres cupides v. 687-692
D'où vient 'scola' v. 693-694
'Morior' v. 695-696
'Viso', 'capesso' v. 697-700
<animaux croisés> v. 701-708
'Tribulus' et 'tribula' v. 709-710
'Jugus, -eris' v. 711-712
'Arbutus' v. 713-714
'Concinnus' v. 715-723
'Quoquit' et 'cocus' v. 724-730
<points de lexique> v. 731-740

Quare non scribitur 'oto' v. 741-743
De tempore sillabe v. 744-751
De loco ubi hec sunt composita et malitia mundi v. 752-761
De correctionibus super *Doctrinale* v. 762-1069
<*Introduction*> v. 762-773
De hiis qui post pergamenum invenerunt v. 774-775
<'Verto'. *Sur les livres*> v. 776-779
Ex 'cleros' v. 780-820
<*points de lexique*> v. 782-820
De nominibus feminis secunde declinationis v. 821-836
De nominibus vini v. 837-846
<*points de lexique*> v. 847-858
De 'asper' et 'bostar' v. 859-860
Quot modis equivocas v. 861-863
De nominibus in -ter contra *Doctrinale* v. 864-867
Quod pes semper producitur v. 868-871
De 'semis' v. 872-873
De 'penus' v. 874-875
De 'specus' v. 876-878
De 'varix' et 'bombix' v. 879-880
De nominibus in -ar v. 881-883
De propriis nominibus in *Doctrinale* v. 884-887
De 'ludicrus' et 'plustrus' v. 888-890
De 'apis' et 'apes' v. 891-892
<De 'consors'> v. 893-894
De 'ales' v. 895-898
De 'palatii' v. 899-901
De 'delicium' v. 902- 903
De 'claustros' et 'filos' v. 904-906
De 'perenna' v. 907-908
De 'calibum' v. 909-910
De nominibus liquorum v. 911-913
De 'procerem' v. 914
De 'artus' v. 915
De 'sponsalis' v. 916-918
< *du vocatif en -is* > v. 919-921
De 'plus' v. 922-923
De 'vesper -ra -rum' v. 924-925
<*sur le comparatif*> v. 926-931
De mobilibus et <substan>tivis v. 932-940
De impositis et <cetera> v. 941-952
De 'substantia' v. 953-954
Inter 'decernit' et 'di<s>cernit' v. 955-956
Quot modis cognoscimus gen<us> v. 957-990
De nominibus civitatum in -us v. 967-974
Quod 'sotular' non est latinum

Pourquoi on n'écrit pas 'oto' v. 741-743
Le temps de la syllabe v. 744-751
Du lieu où furent composés ces écrits et de la malignité du monde v. 752-761
Corrections sur le *Doctrinal* v. 762-1069
<Introduction> v. 762-773
De ceux qui plus tard inventèrent le parchemin v. 774-775
<'Verto'. Sur les livres> v. 776-779
'Cleros' et ses composés v. 780-820
<points de lexique> v. 782-820
Noms féminins de deuxième déclinaison v. 821-836
Noms de vins v. 837-846
<points de lexique> v. 847-858
'Asper' et 'bostar' v. 859-860
Modes d'équivocité v. 861-863
Noms en -ter contredisant le *Doctrinal* v. 864-867
On allonge toujours 'pes' v. 868-871
'Semis' v. 872-873
'Penus' v. 874-875
'Specus' v. 876-878
'Varix' et 'bombix' v. 879-880
Noms en -ar v. 881-883
Noms propres dans le *Doctrinal* v. 884-887
'Ludicrus' et 'plustrus' v. 888-890
'Apis' et 'apes' v. 891-892
<De 'consors'> v. 893-894
'Ales' v. 895-898
'Palatii' v. 899-901
'Delicium' v. 902- 903
'Claustros' et 'filos' v. 904-906
'Perenna' v. 907-908
'Calibum' v. 909-910
Noms de liquides v. 911-913
'Procerem' v. 914
'Artus' v. 915
'Sponsalis' v. 916-918
<du vocatif en -is> v. 919-921
'Plus' v. 922-923
Vesper', 'vespera', 'vesperum' v. 924-925
<sur le comparatif> v. 926-931
Des adjectifs et des <subtan>tifs v. 932-940
Sur les noms imposés *et* <*cetera*> v. 941-952
'Substantia' v. 953-954
Différence entre 'decernit' et 'di<s>cernit' v. 955-956
De combien de façons reconnaissons-nous le genre v. 957-990
Noms de villes en -us v. 967-974
'Sotular', un nom non latin v. 975-977

v. 975-977
De 'anxur' v. 978-980
De 'pulex' v. 981
De calce v. 982-983
<*superlatifs irréguliers*> v. 984-987
De 'natrix' ; quid sandix v. 988-990
Unde dicitur 'conjugatio' v. 991-992
Quid genus in verbo v. 993-1002
<*dérivés de* 'lego'> v. 1003
De significationibus participiorum v. 1004-1006
De 'metuo' et 'timeo' v. 1007-1008
<'diremptum', 'arrigere'> v. 1009-1013
De supini<s> v. 1014-1017
De 'rubeo' v. 1018-1019
De 'liceo' v. 1020-1021
De concept<ione> v. 1022-1027
De xeuma (sic) v. 1028-1029
<*Définition de la construction*> 1030-1039
De opinione simplicis personalis relationis v. 1040-1051
De 'serampelinas' v. 1052-1053
De 'liburnum' v. 1054
<'sica, 'sicarius'> v. 1055-1057
De 'ptisanarium' v. 1058-1059
De 'colo' v. 1060-1061
De 'truda' v. 1062-1063
Quid cisma et coma et lima v. 1064-1069

'Anxur' v. 978-980
'Pulex' v. 981
'Calx' v. 982-983
<superlatifs irréguliers> v. 984-987
'Natrix', 'sandix' v. 988-990
Origine du mot 'conjugatio' v. 991-992
Qu'est-ce-qu'un genre verbal v. 993-1002
<dérivés de 'lego'> v. 1003
Signification des participes v. 1004-1006
'Metuo' et 'timeo' v. 1007-1008
<'diremptum', 'arrigere'> v. 1009-1013
Le supin v. 1014-1017
'Rubeo' v. 1018-1019
'Liceo' v. 1020-1021
Conception v. 1022-1027
Zeugme v. 1028-1029
<Définition de la construction> 1030-1039
Avis sur la relation simple et personnelle v. 1040-1051
'Serampelinas' v. 1052-1053
'Liburnum' v. 1054
<'sica, 'sicarius'> v. 1055-1057
'Ptisanarium' v. 1058-1059
'Colum' v. 1060-1061
'Truda' v. 1062-1063
Cisma, *coma* et *lima* v. 1064-1069

<Livre II>
Incipiunt theorice speculationes supra totum *Compendium* v. 1070-1943
<*Introduction*> v. 1070-1119
Probatur quod sit una trivialis que sermocinales sunt v. 1074-1079
Probatur esse ars v. 1080-1089
Probatur quod VIII sunt partes v. 1090-1119
<*Introduction*> v. 1090-1105
De aliis quatuor v. 1106-1117
<De proprietatibus partium orationis> v. 1118-1448
Probatur quod quinque sunt declinationes v. 1118-1124
<*Justification du vers*> v. 1125-1126
Aliquid per prius, aliquid per posterius, aliquid actuale… v. 1127-1131
Entis tertia sit dictio sic variata v. 1132-1145
<*divers noms*> v. 1146-1149
Quod numerus <non> habet med<ium> v. 1150-1172

<Livre II>
Ici commencent des spéculations théoriques sur l'ensemble du *Compendium* v. 1070-1943
<Introduction> v. 1070-1119
Où il est prouvé qu'il y a une science du *trivium* que constituent les sciences du discours v. 1074-1079
Preuve qu'il s'agit d'un art v. 1080-1089
Où il est prouvé que les parties sont au nombre de huit v. 1090-1119
<Introduction> v. 1090-1105
Les quatre autres parties v. 1106-1117
<Sur les propriétés des parties du discours> v. 1118-1448
Preuve qu'il y a cinq déclinaisons v. 1118-1124
<Justification du vers> v. 1125-1126
Antérieur et postérieur, actuel et potentiel… v. 1127-1131
Voici quelle doit être la troisième variation du mot de l'étant v. 1132-1145
<divers noms> v. 1146-1149
Le nombre n'a pas de moyen terme v. 1150-1172

<*suffixes*> v. 1173-1182
De pronominibus articularibus v. 1183-1186
<*sur le pronom*> v. 1188-1194
De ordine accidentium v. 1195-1198
De obliquis et rectis <in> compositione v. 1199-1207
<*sur les patronymes*> v. 1208-1221
Theorica speculatio circa pronomina v. 1222-1236
<*sur les accidents* > v. 1237-1309
Probatur ordo accidentium v. 1310-1320
Quod sig<nificatio> attribuitur generi v. 1321-1331
Duo genera neutrorum sunt in generali v. 1332-1337
De ordine generum v. 1338-1340
Est motus actus v. 1341-1352
De modo v. 1353-1355
De specie et figura v. 1356-1361
Quare conjugatio non est nominis v. 1362-1368
Hec tria sunt in verbis v. 1369-1374
De ordine v. 1375-1383
<*Le nombre*> v. 1384-1387
De differentia nominis et verbi v. 1388-1399
De sex speciebus v. 1400-1414
De inpersonali v. 1415-1417
Quare non finit -o v. 1418-1421
De specie nominis et verbi : quare utrique accidit v. 1422-1444
<*pronom et qualificatif*> v. 1445-1448
Transitivum regimen (…) et econtra de regimine <in intransi>tione v. 1449-1615
<*Introduction*> v. 1449-1455
<*sur la construction*> v. 1456-1495
De speciebus prolempsis v. 1496-1501
<*emploi des cas*> v. 1502-1549
Ratio quare sunt casus v. 1550-1583
<*Régime particulier*> v. 1584-1589
<*Compléments sur l'emploi des cas*> v. 1590-1609
Quot modis regitur ac<c>usativus v. 1610-1615
<De ordinatione verborum> v. 1616-1802
Cur pronomen non est inpersonale v. 1616-1624
Duplex est persona… v. 1625-1632
<*Propriétés des impersonnels*> v. 1633-1651
Sic dicitur 'Virgilium legitur a me' v. 1652-1659

<suffixes> v. 1173-1182
Les articles v. 1183-1186
<sur le pronom> v. 1188-1194
Organisation des accidents v. 1195-1198
Cas sujet et oblique en composition v. 1199-1207
<sur les patronymes> v. 1208-1221
Spéculation théorique sur les pronoms v. 1222-1236
<sur les accidents > v. 1237-1309
Où est démontré l'ordre des accidents v. 1310-1320
Où l'on attribue la signification au genre v. 1321-1331
Des deux genres de neutre en général v. 1332-1337
Ordre des genres v. 1338-1340
L'acte comme mouvement v. 1341-1352
Le mode v. 1353-1355
Espèce et figure v. 1356-1361
Pourquoi il n'y a pas de conjugaison du nom v. 1362-1368
Trois éléments que contiennent les verbes v. 1369-1374
Ordre v. 1375-1383
<Le nombre> v. 1384-1387
Différence entre le nom et le verbe v. 1388-1399
Les six espèces <de verbes neutres> v. 1400-1414
L'impersonnel v. 1415-1417
Pourquoi <le verbe 'esse' > ne finit pas en -o v. 1418-1421
De l'espèce du nom <et> du verbe, et pourquoi elle advient aux deux v. 1422-1444
<pronom et qualificatif> v. 1445-1448
Régime transitif … et à l'inverse sur le régime en intransition v. 1449-1615
<Introduction> v. 1449-1455
<sur la construction> v. 1456-1495
Diverses espèces de prolepse v. 1496-1501
<emploi des cas> v. 1502-1549
Raison pour laquelle il y a des cas v. 1550-1583
<Régime particulier> v. 1584-1589
<Compléments sur l'emploi des cas> v. 1590-1609
De combien de façons régit-on l'accusatif v. 1610-1615
<Construction verbale> v. 1616-1802
Pourquoi pas de pronom impersonnel v. 1616-1624
De la double personne… v. 1625-1632
<Propriétés des impersonnels> v. 1633-1651
'Ainsi l'on dit 'Virgilium legitur a me' ['il est lu par moi Virgile']' v. 1652-1659

Quare prepositio <recipit> duos casus v. 1660-1663
Quare hec appellativa adverbial<is>antur v. 1664-1672
<*Complément du comparatif*> v. 1673-1677
(…) genere v. 1678-1680
<*cas absolus*> v. 1681-1684
Quare non pluraliter v. 1685-1689
<'refert', 'interest'> v. 1690-1699
Quare conjungitur cum dativis v. 1700-1703
<*Accords*> v. 1704-1712
Quare refertur ad vocativum … v. 1713-1716
<'utraque'> v. 1717-1718
<*du gérondif*> 1719-1731
Quot modis dicuntur v. 1732-1736
Objectio et responsio v. 1737-1750
<*du supin*> v. 1751-1763
<Quid est constructio> v. 1764-1777

<De infinitivo> v. 1778-1802
<De figuris> v. 1803-1917
De ordine figurarum v. 1803-1820
<*Quelques figures*> v. 1821-1838
Debet esse cesura : in quot partes principales dividitur ? v. 1839-1849
Regula secunde conjugationis v. 1850-1854
<De figuris constructionis> v. 1855-1917
<de conceptione> v. 1855-1860
<de zeugma> v. 1861-1863
<de procidentia> v. 1864-1866
<de concidentia> v. 1867-1874
<de sinodoche et pulchra figura> v. 1875-1883
<de evocatione> v. 1884-1904
<de antitosi> v. 1905-1917
<De equivocis> v. 1918-1930
<De prepositivis> v. 1931-1935
<*Epilogue*> v. 1936-1939

<Livre III>

Incipiunt partes de sacra Pagina extracte v. 1940-2165
Quid sit misterium v. 1940-1942
<*sur la racine du mot*> v. 1943-1947
Circa ecclesiam et synagogam v. 1948-1949
Exodus, bdellium v. 1950-1951
Apportat v. 1952
Scandalon v. 1953-1954
Cinifes (sic) v. 1955-1962
Palumbis, delumbis, columba v. 1963-1966

Pourquoi la préposition induit-elle deux cas v. 1660-1663
Pourquoi ces substantifs sont adverbialisés v. 1664-1672
<Complément du comparatif> v. 1673-1677
(...) genre v. 1678-1680
<cas absolus> v. 1681-1684
Pourquoi pas de pluriel v. 1685-1689
<'refert', 'interest'> v. 1690-1699
Pourquoi l'on associe au datif v. 1700-1703
<Accords> v. 1704-1712
Pourquoi l'on dit au vocatif … v. 1713-1716
<'utraque'> v. 1717-1718
<du gérondif> 1719-1731
Combien de modes v. 1732-1736
Objection et réponse v. 1737-1750
<du supin> v. 1751-1763
<Qu'est-ce que la construction> v. 1764-1777
<sur l'infinitif> v. 1778-1802
<sur les figures> v. 1803-1917
Ordre des figures v. 1803-1820
<Quelques figures> v. 1821-1838
Il doit y avoir césure : où divise-t-on les principales parties ? v. 1839-1849
Règle prévalant pour la seconde conjugaison v. 1850-1854
<Figures de construction> v. 1855-1917
<Conception> v. 1855-1860
<Zeugme> v. 1861-1863
<Antiptose> v. 1864-1866
<Synthèse> v. 1867-1874
<Synecdoque et belle figure> v. 1875-1883
<Evocation> v. 1884-1904
<Antiptose> v. 1905-1917
<Sur les équivoques> v. 1918-1930
<Sur les préposition> v. 1931-1935
<Epilogue> v. 1936-1939

<Livre III>

Ici commence l'exposé de mots tirés des saintes Ecritures v. 1940-2165
Qu'est-ce qu'un mystère v. 1940-1942
<sur la racine du mot> v. 1943-1947
Sur la Synagogue et l'Eglise v. 1948-1949
'Exodus', 'bdellium' v. 1950-1951
'Apportat' v. 1952
'Scandalon' v. 1953-1954
'Cini<ph>es' v. 1955-1962
'Palumbis', 'delumbus', 'columba' v. 1963-1966

Quasquila v. 1967-1968
Argiros v. 1969
Tuba, tubulus v. 1970-1972
Amphitapa v. 1973-1974
Stragula v. 1975
Fercula v. 1976
<Grossus> v. 1977-1978
Talaris circumpedalis v. 1979-1980
Branchia v. 1981
Cassidulus v. 1982
Albugo v. 1983
<Rubeus> v. 1984-1988
Lucubrandiuncula v. 1989-1991
Mundus quid signet v. 1992-1993
<Tipus> v. 1994-1996
Aspaltum v. 1997
<Tristega> v. 1998-1999
Hora v. 2000
Ymatos v. 2001-2002
<Ethnicus> v. 2003
<Apex> v. 2004-2006
<Versificari> v. 2007-2008
<Philacteria ; Alabausteron> v. 2009-2010
Corbanon v. 2011
Magdalene v. 2012
Pastinare v. 2013
Obtentus et loculus. Dispondia. Caud<i>ces v. 2014-2016
Dorca tabita v. 2017
Arios v. 2019
Amen v. 2020-2021
Stadium miliare v. 2022-2027
Perperam v. 2028
Donec v. 2029-2033
Digerit v. 2034
Publicanus v. 2035
Plagiarius v. 2036
Neophitus v. 2037
Cauterium v. 2038
Docilis, docibilis v. 2039-2040
Penula v. 2041
Rumphea v. 2042
<Euge> v. 2043
Calculus v. 2044
Labrum v. 2045
Talentum v. 2046-2048
De numeris v. 2049-2053
Diabolus v. 2054
Sathanas v. 2055
Calcedonius v. 2056
Topacius v. 2057-2061
Plastes ; fragus v. 2062-2064
De 'petilium' v. 2065-2067
Oppipare, tu tecum v. 2068
Sudum v. 2069
Leviticus v. 2070
Cyrogrillus v. 2071-2072

'Quasquila' v. 1967-1968
'Argiros' v. 1969
'Tuba', 'tubulus' v. 1970-1972
'Amphitapa' v. 1973-1974
'Stragula' v. 1975
'Fercula' v. 1976
<'Grossus'> v. 1977-1978
'Talaris circumpedalis' v. 1979-1980
Branchie v. 1981
'Cassidulus' (*sic*) v. 1982
'Albugo' v. 1983
<'Rubeus'> v. 1984-1988
'Lucubrandiuncula' v. 1989-1991
Que peut signifier 'mundus' v. 1992-1993
<'Tipus'> v. 1994-1996
'Aspaltum' v. 1997
<'Tristega'> v. 1998-1999
'Hora' v. 2000
'Ymatos' v. 2001-2002
<'Ethnicus'> v. 2003
<'Apex'> v. 2004-2006
<'Versificari'> v. 2007-2008
<'Philacteria' ; 'Alabausteron'> v. 2009-2010
'Corbanon' v. 2011
'Magdalene' v. 2012
'Pastinare' v. 2013
'Obtentus' et 'loculus'. 'Dispondia'. 'Caud<i>ces' v. 2014-2016
'Dorca, tabita' v. 2017
'Arios' v. 2019
'Amen' v. 2020-2021
'Stadium miliare' v. 2022-2027
'Perperam' v. 2028
'Donec' v. 2029-2033
'Digerit' v. 2034
Publicain v. 2035
Plagiaire v. 2036
Néophite v. 2037
'Cauterium' v. 2038
'Docilis' et 'docibilis' v. 2039-2040
'Penula' v. 2041
'Rumphea' v. 2042
<'Euge'> v. 2043
'Calculus' v. 2044
'Labrum' v. 2045
'Talentum' v. 2046-2048
Les nombres v. 2049-2053
Le diable v. 2054
Satan v. 2055
Calcédoine v. 2056
Topaze v. 2057-2061
'Plastes' ; 'fragus' v. 2062-2064
'Petilium' v. 2065-2067
'Oppipare', 'tu tecum' v. 2068
'Sudum' v. 2069
Lévitique v. 2070
'Cyrogrillus' v. 2071-2072

Ar[r]ioli, stater v. 2073-2074
Lux ferialis ; feralis v. 2075-2076
Genimen v. 2077-2078
De galeron v. 2079
De meloti v. 2080-2082
Collirida v. 2083-2084
Pila, pili v. 2085
Bibliopolis v. 2086-2089
<Binatos. Cribro> v. 2090-2091
Titulus v. 2092-2093
De IIIIor causis v. 2094-2097
Coclea v. 2098
Luter v. 2099-2100
Pepo v. 2101-2103
<De mandragora> v. 2104-2105
C<i>dares v. 2106
Titio v. 2107
Proselitus v. 2108
Obrizum v. 2109
Suggilatio v. 2110
Pagella v. 2111
Sat<y>rus circopheticus v. 2112-2114
<Thorac. Hymen> v. 2115
Satrapas v. 2116
Inquilinus v. 2117-2118
<Stacten ; telos etc.> v. 2119-2123
Gazophilacia; corbanan (sic); cerimonias v. 2124-2127
Anachorite, cenobite, rechabite v. 2128-2130
Labra, labia v. 2131-2136
Subtel v. 2137
Sutilis v. 2138-2140
Limis v. 2141-2143
Vesilas v. 2144
B<om>bus et bu<m>bum v. 2145
<Gelima> v. 2146
<*composés de* 'surgo'> v. 2147-2148
Excubias v. 2149
Tuba v. 2150
Existimat v. 2151
Pactum v. 2152
Novus v. 2153-2154
Commercia v. 2155-2156
Tropus v. 2157-2158
Cena v. 2159-2161
Encenn<i>a v. 2162
Cern<u>us v. 2163
Xenodochium, nusocomium v. 2164-2165
Tullius in libro *Differentiarum* v. 2166-2236
Persuasio ad doctrinam v. 2166-2175
Tollit v. 2176
Ordo : fulgur ad fulmen v. 2177-2178
<Fides> v. 2179

'Ar[r]ioli', 'stater' v. 2073-2074
'Lux ferialis' ; 'feralis' v. 2075-2076
'Genimen' v. 2077-2078
'Galeros' v. 2079
'Melotis' v. 2080-2082
'Collirida' v. 2083-2084
'Pila', 'pili' v. 2085
'Bibliopolis' v. 2086-2089
<'Binatos'. 'Cribro'> v. 2090-2091
'Titulus' v. 2092-2093
Les quatre causes v. 2094-2097
'Coclea' v. 2098
'Luter' v. 2099-2100
'Pepo' v. 2101-2103
<Mandragore> v. 2104-2105
'C<i>dares' v. 2106
'Titio' v. 2107
'Prosélyte' v. 2108
'Obrizum' v. 2109
'Suggilatio' v. 2110
'Pagella' v. 2111
Le 'sat<y>rus circopheticus' v. 2112-2114
<'Thorac'. 'Hymen'> v. 2115
Satrapes v. 2116
'Inquilinus' v. 2117-2118
<'Stacten' ; 'telos' *etc.*> v. 2119-2123
'Gazophilacia' ; 'corbanan' (*sic*) ; 'cerimonias' v. 2124-2127
Anachorètes, cénobites, réchabites v. 2128-2130
'Labra', 'labia' v. 2131-2136
'Subtel' v. 2137
'Sutilis' v. 2138-2140
'Limis' v. 2141-2143
'Vesilas' v. 2144
'B<om>bus' et 'bu<m>bum' v. 2145
<'Gelima'> v. 2146
<composés de 'surgo'> v. 2147-2148
'Excubias' v. 2149
'Tuba' v. 2150
'Existimat' v. 2151
'Pactum' v. 2152
'Novus' v. 2153-2154
'Commercia' v. 2155-2156
Trope v. 2157-2158
'Cena' v. 2159-2161
'Encenn<i>a' v. 2162
'Cern<u>us' v. 2163
'Xenodochium', 'nusocomium' v. 2164-2165
Tullius sur le livre des *Différences* v. 2166-2236
Pour convaincre de sa doctrine v. 2166-2175
'Tollit' v. 2176
Ordre : de 'fulgur' à 'fulmen' v. 2177-2178
<'Fides'> v. 2179

Tunc, nunc, cum, tum v. 2180-2181	'Tunc, nunc', 'cum, tum' v. 2180-2181
Protenus, protinus v. 2182	'Protenus', 'protinus' v. 2182
Accola v. 2183	'Accola' v. 2183
Attrectat, contrectat v. 2184-2185	'Attrectat', 'contrectat' v. 2184-2185
<Contingere, accidere> v. 2186	<'Contingere', 'accidere'> v. 2186
<con>struit, instruit v. 2187-2188	'<con>struit', 'instruit' v. 2187-2188
Allegare v. 2189	'Allegare' v. 2189
<Ampullatur> v. 2190	<'Ampullatur'> v. 2190
Displodo v. 2191	'Displodo' v. 2191
Glans v. 2192	'Glans' v. 2192
Autumo v. 2193	'Autumo' v. 2193
Audax, temerarius v. 2194-2195	'Audax, temerarius' v. 2194-2195
<Apex> v. 2196	<'Apex'> v. 2196
Animus, -ma, mens v. 2197-2200	'Animus', 'anima', 'mens' v. 2197-2200
Vita v. 2201	'Vie' v. 2201
Potamus v. 2202	'Potamus' v. 2202
Itidem, identidem v. 2203-2204	'Itidem', 'identidem' v. 2203-2204
Comodat, accomodat v. 2205-2207	'Comodat', 'accomodat' v. 2205-2207
Decretum, edictum v. 2208	Décret, édit v. 2208
Dextera, dextra v. 2209	'Dextera', 'dextra' v. 2209
Opinio v. 2210	Opinion v. 2210
Copia, scientia v. 2211-2212	'Copia', 'scientia' v. 2211-2212
Consilium v. 2213-2214	'Consilium' v. 2213-2214
Existimat v. 2215	'Existimat' v. 2215
Afficit v. 2216	'Afficit' v. 2216
Piscarius v. 2217	'Piscarius' v. 2217
Accusans, incusans v. 2218	'Accusans', 'incusans' v. 2218
Glos, levir v. 2219-2220	'Glos', 'levir' v. 2219-2220
Foras v. 2221-2222	'Foras' v. 2221-2222
Extoris v. 2223	'Extoris' v. 2223
Vitell(us) v. 2224	'Vitell(us)' v. 2224
Scandala v. 2225-2226	'Scandala' v. 2225-2226
Arbor v. 2227	'Arbor' v. 2227
Confirmo, affirmo v. 2228	'Confirmo', 'adfirmo' v. 2228
Ignorans v. 2229-2230	Ignorant v. 2229-2230
Fulget, splendet v. 2231	'Fulget', 'splendet' v. 2231
Strenuus v. 2232	'Strenuus' v. 2232
Aucupio, aucupor v. 2233-2234	'Aucupio', 'aucupor' v. 2233-2234
Altare v. 2235	'Altare' v. 2235
Collobia, collibia v. 2236	'Collobia', 'collibia' v. 2236
Sequitur de notis accentus secundum Ysidorum et Priscianum v. 2237-2274	Signes des accents selon Isidore et Priscien v. 2237-2274
<*Introduction*> v. 2237-2242	<Introduction> v. 2237-2242
<De figuris accentus> v. 2243-2264	<Les figures d'accentuation> v. 2243-2264
Coma, colon, distinctio plena v. 2265-2268	*Coma*, *colon*, point final v. 2265-2268
De pedibus dictaminum v. 2269-2274	Les pieds dans la prose d'art v. 2269-2274
De nominibus phisicalibus v. 2275-2348	Sur les noms médicaux v. 2275-2348
<*Introduction*> v. 2275-2277	<Introduction> v. 2275-2277
Effimera deficit, ethica (…) v. 2278-2280	'Ephémère', qui se défait, 'étique' v. 2278-2280
Frenesis, apostema, melancolia v. 2281-2284	Frénésie, abcès, mélancolie v. 2281-2284
Apoplexia v. 2285-2287	L'apoplexie v. 2285-2287
Epilentia (sic) <a>na. <cata.> v. 2288-2289	Epilepsie, analepsie, catalepsie v. 2288-2289

De speciebus lepre v. 2290-2292
Causon v. 2293-2294
De speciebus ydropisis v. 2295-2297
Paralisis v. 2298
Squi<nan>tia v. 2299
Trachee tussis v. 2300-2302
Disma, asma v. 2303-2304
Pleuresis v. 2305-2306
Emopto<y>cus v. 2307
Ptisis v. 2308
<B>olismus v. 2309-2310
Dissenteria, lienteria v. 2311-2312
Diarria v. 2313
Diasmon v. 2314
Emoroydes v. 2315
Diabetes v. 2316
Hicteri<ti>a v. 2317-2318
Diaprunes v. 2319-2320
Sat<y>riasis v. 2321
Approxim<er>on v. 2322
Artetica (sic) v. 2323
C<y>ragra podagra v. 2324
Scia<tica> v. 2325
Reuma v. 2326
Branchus, <coriza> v. 2327
Morphea v. 2328
Scotom[i]a v. 2329
Tet[h]anus v. 2330
Cephalea v. 2331
Ydrophobus v. 2332
Nefresis v. 2333-2334
Stranguria v. 2335
Yleos v. 2336
Allopitia v. 2337
Afforismus v. 2338-2339
Pronostica v. 2340
Dinamidia v. 2341
Stipia v. 2342
Diuretica v. 2343
Catartica v. 2344
Pigra v. 2345
Farmacia v. 2346
Flegbotho<m>ia vel flegbothomus v. 2347-2348

<*Epilogue*> v. 2349-2377
<Explicit> v. 2278

Les espèces de lèpre v. 2290-2292
'Causon' v. 2293-2294
Sortes d'hydropisie v. 2295-2297
Paralysie v. 2298
'Squi<nan>tia' v. 2299
Toux trachéidienne v. 2300-2302
'Disma', 'asma' v. 2303-2304
La pleurésie v. 2305-2306
'Emopto<y>cus' v. 2307
'Phtisie' v. 2308
'<B>olismus' v. 2309-2310
Dysenterie, lienterie v. 2311-2312
Diarrhée v. 2313
'Diasmon' v. 2314
Les hémorroïdes v. 2315
Diabète v. 2316
Ictère v. 2317-2318
'Diaprunes' v. 2319-2320
'Sat<y>riasis' v. 2321
'Approxim<er>on' v. 2322
Artérite v. 2323
'C<y>ragra', 'podagra' <'goutte'> v. 2324
Sciatique v. 2325
Rhume v. 2326
'Branchus', <coriza> v. 2327
'Morphea' v. 2328
'Scotom[i]a' v. 2329
'Tet[h]anus' v. 2330
Céphalée v. 2331
Hydrophobe v. 2332
Néphrite v. 2333-2334
'Stranguria' v. 2335
'Yleos' v. 2336
Alopécie v. 2337
Aphorisme v. 2338-2339
Pronostics v. 2340
'Dinamidia' v. 2341
'Stipia' (*sic*) v. 2342
Diurétique v. 2343
Cathartique v. 2344
'Pigra' v. 2345
Pharmacie v. 2346
'Flegbotho<m>ia' ou 'flegbothomus' (*sic*) v. 2347-2348

<Epilogue> v. 2349-2377
<*Explicit*> v. 2278

Ratio edendi

A Cambridge, Gonville and Caius College Library 136/76, p. 163-227
B Bruges, Stadsbibliotheek 546, f. 25r-42 v
C Cambridge, Gonville and Caius College Library 385/605, p. 270a-299b (manuscrit pris pour base de l'édition)

Apparaissent en gras dans l'édition les titres trouvés comme tels dans un ou plusieurs des manuscrits. Sont précédés d'une astérisque les titres que l'on ne trouve qu'en marge du manuscrit B. L'édition mentionne en outre la pagination du manuscrit de base (noté C) et de son concurrent direct (B).

Nous avons choisi de faire figurer dans la traduction les exemples en latin et en français. Les exemples constitués de propositions ou de locutions non littéraires ou inspirées de textes littéraires très déformés figurent entre guillemets simples '…'. De même les mots seuls cités comme exemples grammaticaux ou lexicographiques figurent entre guillemets simples, mais sont sans guillements lorsqu'ils s'intègrent dans une proposition où ils font sens en eux-mêmes, ou lorsqu'ils figurent comme entrée lexicale au sein d'un lexique constitué (livre III). Les désinences sont présentées sans guillemets, mais précédées d'un tiret, et ce pour alléger la présentation. Les citations identifiables, peu ou pas déformées, figurent en revanche entre guillemets doubles « … ».
Les italiques sont réservées aux titres d'ouvrages cités ainsi qu'au vocabulaire technique, grammatical ou sémantique d'origine non latine, ou qui n'a pas pu trouver de traduction satisfaisante en français (ex : *paralange protheseos*, ou *terminus a quo*...).
La plupart des exemples font l'objet d'une traduction. Ne sont pas traduits les mots ou groupes de mots qui trouvent leur explication lexicale dans la phrase, comme c'est le cas notamment dans la troisième partie du traité consacrée à l'exposé de termes bibliques et autres.
Figurent entre crochets aigus (<…>) les restitutions de lettres ou de mots non présents dans les manuscrits, entre crochets carrés ([…]) les lettres des mots latins figurant dans les manuscrits mais superflues ou induisant une interprétation erronée du terme, ainsi que les traductions françaises de termes ou de propositions en latin (['…']). Sont mis entre parenthèses et entre guillemets simples les termes latins correspondant à un mot traduit dans le cours du texte mais dont le rappel en latin est nécessaire à la compréhension de l'ensemble.
Enfin, les différences prosodiques, et plus spécifiquement la distinction des voyelles longues, par opposition aux brèves, sont marquées par l'utilisation de caractères gras.

Clavis compendii

//25ra/ p. 270//**A**rtis grammatice dudum compendia quedam
perstrinxi, quorum clavem tenet iste libellus,
quem in prece non pretio vili mea dextera tendit.
Jocundo stabilique nihil prepollet amico.
Elabuntur opes, verus non nutat amicus :
etsi pauper erit comes, est sapientia dives,
que non deficiet, fortune fulmina spernens.
Hec tibi collegi cujus prece metra resumpsi.
Hec et amore tui tibi dissociata rejunxi.
Nec tamen hec uni, sed pluribus erogo : plures
unius fructu fructum quandoque tulerunt.

Metra juvant animos, comprendunt plurima paucis,
pristina commemorant, que sunt tria grata legenti
Non hic ornata lege carmina sed properata :
utile propono, fructu non flore corono.
Quedam dispersa mea per compendia queris,
que reserans aliter, nec eidem causa revelo,
ut levius pateant ea que tibi pendula nutant.
His simul adjeci tibi que reseranda petisti.
Illorum quedam poterunt prodesse quibusdam,
hic quia parva datur reserans compendia clavis.

***Invocatio**

Vis Patris eterna, sapientia, Nate, paterna,
Spiritus, interna penetrans, nos, sancte, guberna,
de rosula verna flos, Christe, marisque lucerna,
que sunt externa purga virtute superna.

***De ordinatione partium orationis**

In serie recta qua partes arte locantur
ante venit nomen, quia sic substantia poscit ;
pronomen pendet a nomine, verba sequuntur,
sicut Donatus assignat in ordine noster,
et sicut metri serie tibi vis reserari.
//25rb// Sed mihi da veniam, si metro dissona ponam.
Nomine signatur substantia, que prior omni

(5) mutat *B* (12) componunt *A* (18) mutant *B* (19) his *corr.*] hiis *ABC* (28) secuntur *B* (29) asignat *A*

Clef du manuel

De l'art grammatical, j'ai récemment
abordé certains rudiments[1] dont ce petit livre détient la clef,
lui que, sur une prière, et non pour un vil salaire, tend ma main.
Rien n'est supérieur à un ami joyeux et fidèle.
Les richesses s'écoulent, mais jamais un véritable ami ne faillit :
même si c'est un camarade pauvre, il est sagesse précieuse,
jamais prise en défaut, et qui fait fi des foudres de fortune.
Voici ce que j'ai repris pour toi, sur la prière de qui j'ai rassemblé ces vers.
Voici les morceaux épars que j'ai réunis encore une fois, par amour de toi.
Et pourtant ce n'est pas pour toi seul, mais pour plusieurs que je les fournis : plusieurs
parfois ont tiré profit de ce qui était le bien d'un seul.

Les vers charment l'esprit, ils contiennent beaucoup en peu de mots,
ils rappellent les faits du passé : trois aspects agréables au lecteur[2].
Ne vois pas ici lecture ornée, mais poésie vite troussée :
j'ai pour dessein l'utilité, les couronnes que je tresse sont de fruits non de fleurs.
Tu t'enquiers de certains sujets, dispersés dans mes manuels :
en les dévoilant sous un autre jour, et à un autre, je les révèle, et ce
afin que plus facilement apparaisse ce qui, en suspens, fait encore doute en toi.
A ce que tu m'as demandé de te dévoiler, j'ai fait aussi des ajouts.
Certains des points abordés pourront être utiles à certains,
puisqu'ici est donnée la clef qui dévoile mes modestes manuels.

Invocation
Force éternelle du Père, O Fils, sagesse paternelle,
O saint Esprit, en pénétrant nos cœurs, guide-nous,
fleur née de la rose printanière, Christ, phare au milieu de la mer,
lave de ta vertu céleste nos enveloppes extérieures.

Ordre des parties du discours

Dans l'ordre correct selon lequel l'art grammatical place les parties du discours,
d'abord vient le nom, car c'est l'expression de la substance qui l'exige[3] ;
le pronom dépend du nom, les verbes suivent,
selon l'organisation à nous assignée par notre maître Donat,
et selon l'ordre dans lequel tu veux que mes vers les dévoilent.[4]
Mais pardonne-moi si j'y mets des choses qui dérogent à la métrique.
Le nom signifie la substance, laquelle précède

---

1 Par la suite, *compendia* est plus spécialement employé pour désigner les écrits de Jean, et peut-être particulièrement le *Compendium grammatice* : le pluriel *compendia* serait alors employé de préférence au singulier pour des raisons métriques (le mot *compendium*, succession de deux longues, une brève et une longue ne peut être contenu par l'hexamètre).

2 Cf. A. Grondeux (éd.), *Le* Graecismus…, Turnhout, 2000, p. 493 (prologue 1 au *Grecismus*).

3 Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 14 (éd. *G. L.* III, p. 116, 25-27) : « ante verbum quoque necessario ponitur nomen, quia agere et pati substantiae est proprium, in qua est positio nominum, ex quibus proprietas verbi, id est actio et passio, nascitur. » ; *ibid.* XVII, 103 (éd. *G. L.* III, p. 164, 16-20).

4 Cf. Pierre Hélie, *Summa super Priscianum*, éd. L. Reilly, p. 622 (<de pronomine>) [*I. G.* XII] : « Videns ergo Donatus quod nomen ideo preponitur verbo quia substantiam significat que prior natura est propria verbi significatione, putavit quoque ratione consimili pronomen quia substantiam significat debere verbo preponi. »

accidente venit, quod verbo, participanti
convenit ; hinc sequitur indeclinabile recte,
sicut Apollonius orditur et Herodianus,
quos ratio posito sua de pronomine vallat,
dum post participem pronomina tracta sequuntur.

***Ratio inventionis nominis et verbi**

De quo quis loquitur nomen signare videtur,
verbum quid de quo dicatur significabit :
ista duo monstrat oratio queque peracta.
Aut agit aut patitur substantia, que duo verbum
significare decet, vel vere vel quasi vere,
ut 'legit' et 'legitur', 'est', 'exulat' et 'requiescit'.
Ut sit complenda neutrum sententia nullos
exquirit post se casus, activa requirunt.
Auditoris ab his animus dependet, et ex re
obliqui pendet sua significatio verbi.
-r sibi depositam neutrum negat -oque receptam,
vel stat in -o vel in -r 'sto', 'nascor', 'vapulo', 'luctor'.
Accusativis jungas hec verba soluta :
'invideo ludum vobis', 'hostemque triumpho',

(40) illa *AB* (46) his *corr.*] hiis *ABC*

tout accident, lequel caractérise le verbe, le participe[5] ;
ensuite vient, normalement, l'indéclinable,
selon l'ordre qu'ourdit Apollonius ainsi qu'Hérodien,
que la raison qui leur est propre conforte quant à la position qu'ils donnent au pronom,
en traitant les pronoms à la suite des participes[6].

Cause de l'invention du nom et du verbe

Le nom désigne manifestement ce dont quelqu'un parle,
et le verbe signifiera quelque chose au sujet de ce dont on parle[7] :
tout énoncé achevé témoigne de la présence de ces deux éléments[8].
Soit la substance agit soit elle pâtit, voilà les deux choses que le verbe
doit signifier[9], soit vraiment, soit en apparence[10],
comme 'legit' et 'legitur' ['il lit et il est lu'], 'est', 'exulat' ['il est banni'] et 'requiescit' ['il [se repose'].
Pour compléter la phrase, le neutre
ne requiert aucune flexion à sa suite, mais les actifs en requièrent[11].
L'esprit de l'auditeur en est dépendant, et de l'objet
auquel réfère le cas oblique dépend la signification propre au verbe.
Le neutre en -o n'admet pas qu'on lui ajoute un -r final[12],
il s'achève soit en -o soit en -r[13], comme 'sto', 'nascor', 'vapulo', 'luctor'[14].
Tu peux joindre à des accusatifs les verbes absolus que voici :
'invideo ludum vobis' ['je vous envie le jeu'], 'hostem triumpho' ['je triomphe de l'ennemi'],

---

5 Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 859 (<de parcium ordine>) [*I. G.* XVII, 14] : « Substantia est subiecta actioni et passioni, quare substantia prior est natura actione et passione. Actio vero et passio posteriora sunt quia sunt accidentia. Si ergo nomen significat substantiam, verbum vero actionem et passionem, et substantia dignior est actione et passione, merito nomen verbo preponitur. »

6 Sur la position du chapitre sur le pronom après celui sur le participe, et plus généralement sur l'ordre des livres consacrés aux *partes orationis* (i.e. justification de l'ordre suivi par les *Institutions* de Priscien), cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 622 [*I. G.* XII] : « Auctor tamen iste (*Priscien*) considerans quod pronomen causa verbi, ut postea demonstrabitur, repertum est (...) ideo rationabiliter verbum pronomini preponendum diiudicavit. Quoniam autem participium a nomine et verbo contrahit proprietates, nullas autem vel a pronomine vel a ceteris partibus contrahit, merito statim post nomen et verbum loco tercio debuit poni ut etiam rationem sui nominis servaret cum dicatur participium quasi 'capiens partes' a predictis partibus orationis, id est, proprietates. »

7 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 189 [*I. G.* II, 17-18] : « Causa inventionis est hec. In omni perfecta oratione dicitur aliquid et de aliquo. Fuit igitur repertum nomen ad discernendum quid dicitur de eo. » ; *ibid.*, p. 195 : « Reperta sunt itaque verba ad significandum quid de altero dicitur et primo propter actionem et passionem... »

8 Cf. Priscien, *I. G.* II, 15 (éd. *G. L.* II, p. 54, 5-6) : « Partes igitur orationis sunt secundum dialecticos duae, nomen et verbum, quia hae solae etiam per se conjunctae plenam faciunt orationem... ». *Ibid.* XVII, 12 (éd. *G. L.* III, p. 116, 5-11). Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 858 (< De parcium ordine >) [*I. G.* XVII, 12-13] : « Et primo ostendit quare nomen et verbum omnibus aliis partibus orationis preponantur, eo quod dictiones non nisi propter perfectum sensum sunt reperte, qui non representantur nisi per perfectam orationem. Perfecta autem oratio non potest esse sine nomine et verbo cum possit esse sine qualibet alia parte orationis... »

9 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 859 [*I. G.* XVII, 14] : « Ostendit deinde Priscianus quare nomen ponatur ante verbum. Ait ergo : nomen necessario ponitur ante verbum, quia agere et pati proprium est substantie in qua est positio nominum. Quod ita est intelligendum. »

10 Cf. Priscien, VIII, 7 (éd. *G. L.* II, p. 373, 10-28), « De significatione ».

11 Priscien, *I. G.* VIII, 10 (éd. *G. L.* II, p. 375, 9-13) : « Quae vero in o desinentia nihil ex his, quae propria esse activorum docuimus, habent, neutra proprie vocantur vel absoluta, ut est 'vivo', 'ditesco', 'ferveo', 'sedeo'. Haec enim non egent supra dictis casibus ad complendam sententiam, unde iuste passivis quoque carent. »

12 Cf. Priscien, *loc. cit.* Le neutre n'existe que sous une forme, active ici, mais passive pour les déponents (voir le vers suivant).

13 Ici Jean désigne sans doute les verbes 'absolus' (neutres et déponents) en général, et pas seulement les neutres.

14 Sur les déponents et leurs similitudes avec les neutres, cf. Priscien, *I.G.* VIII, 8 (éd. *G. L.* II, p. 374, 4-10).

'sufficio panem servis', 'vitiumque ministro',
'inveniam triginta dies', 'indulgeo vobis'.
De primo dicit Horatius « invidet usum »,
« sufficit humorem tellus » fert musa Maronis.
'Deficio' simile neutro quartum sociavit
Flaccus : « deficiunt cupidum, pater optime, vires ».
« Spirat inexhaustum flagranti vulnere fulmen »,
Claudius hoc dicit ; si « spirans, dico, minarum »,
est 'spirans' nomen ; et dicitur 'illud habundans'.
//25va// Verba tamen multa desiderii positiva,
ut 'cupere alterius', adjunguntur genitivis.
Cetera pro notis linquo causa brevitatis.

***De origine grammatice et aliarum artium**

Audi grammatice que sit rationis origo.
Alma noys primo propagat cuncta creata :
quelibet ex ente species est philosophie.
Philosophia vocans ens quedam dicitur esse
preter opus nostrum, quedam vocat ens velud exit
a nobis : sic est ejus divisio prima.
Ens preter nostrum factum diversificatur,
et quod de facto nostro procedere fertur
tripliciter differt sibi. Primum collige partes :
ens ut diversum do partes philosophie.
Ens preter nostrum factum preit ensque secundo
provenit ex opere nostro ; sic ex ere primum,

(56) neutrum quarto *AB* (58) et exhaustum *B* (59) hec *AB* (65) cuncta *corr.*] cunta *ABC* (72) primis *B* (74) factum nostrum *AB* _ preiit *B*

'sufficio panem servis' ('je fournis du pain aux serviteurs'), 'vitiumque ministro' ('je sers le
[vice'),
'inveniam triginta dies' ['je dois trouver trente jours'], 'indulgeo vobis' ['je vous suis
[indulgent'].
Pour ce qui est d''invidere', Horace écrit « invidet usum » [« il <en> envie la jouissance »][15],
et la muse de Virgile « sufficit humorem tellus »[16] [« la terre procure l'humidité »].
De même au neutre 'deficio' fut associé l'accusatif
par Flaccus : « deficiunt cupidum, pater optime, vires » [« les forces manquent, père
[excellent, à mon désir »][17].
« Spirat inexhaustum flagranti vulnere fulmen »[18]
[« (L'Etna) exhale de sa blessure brûlante une foudre inépuisable »],
voilà ce que Claudien dit ; mais si je dis « spirans minarum » [« soupirant des menaces »][19], [20]
dans cette expression 'spirans' est un nom ; l'on dit aussi 'illud habundans' ['abondant
[en cela'][21].
Pourtant il y a de nombreux verbes positifs exprimant le désir,
comme 'cupere alterius', qui s'associent au génitif.
Tous les autres, je les tiens pour connus et passe, par souci de brièveté.

Origine de la grammaire et des autres arts[22]

Entends quelle est l'origine de la raison[23] grammaticale.
L'esprit nourricier d'abord propage toutes les créatures[24] :
n'importe quel aspect de la philosophie a l'*étant* pour objet.
Une certaine philosophie se dit qui appelle *étant* l'être
qui ne relève pas de notre activité, une certaine autre appelle *l'étant* en tant qu'il provient
de nous : voilà pour la première division[25].
L'étant qui ne procède pas de notre opération a divers aspects,
de même que celui qui est dit procéder de nous
se divise en trois. Rassembles-en d'emblée les parties :
je donne pour parties de la philosophie l'étant sous ses diverses formes.
L'étant hors de notre ressort vient le premier, et en second l'étant qui
procède de notre activité ; ainsi le premier *étant* est d'airain,

---

15 Horace, *Epist.* I, 14, 41 : « Horum tu in numerum voto ruis : invidet usum ». Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* IV, 143 : « Si dicam Miles mihi militis invidet usum ».

16 Virgile, *Georg.* II, 423-424 : « Ipsa satis tellus, cum dente recluditur unco, / sufficit humorem, et gravidas cum vomere fruges. » ; Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* IV, 455 : « Sufficit humorem, quod dicitur esse 'ministrat' ».

17 Horace, *Sat.* II, 1, 12 : « Praemia laturus. Cupidum, pater optime, vires / deficiunt... »

18 Claudien, *De Raptu Proserpinae* I, 156 : « Spirat inexhaustum flagranti vulnere sulphur ».

19 Adam de Saint-Victor, *Carm.* XXIV, 2, 2 (2nde éd. L. Gautier, Paris, 1881) : « Saulus, caedis et minarum / spirans adhuc cruentarum / in Christi discipulos ».

20 Sur la transition possible de certains verbes 'neutres', cf. Priscien, *I. G.* VIII, 11 (éd. *G. L.* II, p. 376, 21-23) : « In verbis etiam sunt quaedam voce activa, quae ex se passiva non faciunt, quae generali nomine neutralia vocamus, quamvis diversas habent significationes : ex his enim quaedam vim habent activam… »

21 'habundans' a alors fonction de verbe.

22 Cf. T. Haye, « *Divisio scientiarum* : Ein bischer unveröffentlichtes Wissenschaftsmodell in der *Clavis compendii* des Johannes von Garlande », in *Vivarium*, 32 (1994), pp. 51-61.

23 La « ratio » désigne là le principe qui sous-tend la règle (en l'occurrence grammaticale).

24 Vers d'inspiration manifestement néo-platonicienne. Cf. Bernard Silvestre, *Cosmographia*, éd. P. Dronke, p. 95, 1-6, « Summa operis » : « In huius operis primo libro, qui Megacosmus, id est maior mundus, dicitur, Natura ad Noym, id est dei providentiam, de prime materie confusione conquerens inducitur, et ut mundus pulcrius poliatur humiliter implorat. Noys igitur, eius mota precibus, ei libenter annuit, et ita quatuor elementa ab invicem disiungit. »

25 Cf. Avicenne, *Metaphysica. Liber de Philosophia prima sive de scientia divina* I, 1, éd. S. Van Riet, Leiden : Brill, 1980, pp. 1-2.

exitus est entis triplex illius in esse :
si primum queris, est ille creatio, post hunc
res est conposita, mutatio deinde supremus.
Ens juxta primum species studet una videre.
Ista methaphisica est, mathematica deinde secunda,
// p. 271 // phisica suprema : transcendit prima, secunda
abstrahit a motu rem, tertia motibus addit.
Ens datur ex opere nostro, diversificatur
hoc velut efficiens, ratio prius, inde voluntas.
Sermonem ratio producit opusque voluntas,
hinc partes geminas sacra philosophia requirit :
a sermone prior, a moribus esto secunda,
que triplex. Primo vult esse politica, juxta
hanc echonomica stat, monostica se regit inde.
Prima docet cives, famulosque secunda, suprema
//25vb// quelibet in se ipso : tria digerit ista voluntas.
Ad finem sermo tendit, triplex tibi finis :
perfectum, verum, persuasio, sed tribus istis
convenit additio triplex. Est addita primo
congruitas, aliique probabile, subsequiturque
ornatus per quem perfectus sermo probatur.
Tres petit has species a nobis philosophia,
grammaticam, logicam disponens rethoricamque.
Est tibi prima parens tria gestans ubera, quorum
primum lac pueris dat, scilicet ortographia ;
mamma secunda sapit mel, quod prosodia fundit ;
tertia forte merum reddit, dum sintasis exit.
Grammatice potat hodie pars maxima fecem.
Barbaries prodit, qua garrula turba laborat.
Ex his grammaticam sic diffinire potestis
ex propriis verbis : est scripta scientia, per quam

(80) methaphica *B* _ mechamatica *A* (82) subtrahit *A* (84) velud *C* (86) phisica *BC* (88) prima *A* (91) quarumlibet *C* (98) rethoricam *C* (101) manna *BC* (103) portat *A* _ fontem *BC* (105) his *corr.*] hiis *ABC* _ gramatica *BC*

et l'achèvement de cet *étant* dans l'être est triple :
si tu cherches le premier, c'est la création, après lui
c'est la chose composée, le dernier est la mutation.
Le premier étant s'applique à voir une unité en ses différents aspects[26].
Ceux-ci sont d'abord la métaphysique, ensuite, en second, la mathématique,
en dernier la physique : la première transcende l'objet, la seconde
l'abstrait du mouvement, la troisième le soumet aux mouvements[27].
Pour l'étant qui procède de notre activité, ses divers aspects sont,
en tant qu'il est efficience, la raison d'abord, puis la volonté.
La raison produit le discours, et la volonté produit l'action[28],
et c'est pourquoi la sainte philosophie a recours à ces deux parties :
la première doit ressortir au discours, la deuxième aux mœurs,
et elle est triple. D'abord elle se veut politique, puis
elle apparaît comme économique, enfin monostique[29], qui se régit elle-même.
La première éduque les citoyens, la seconde la domesticité, la dernière
enseigne tout ce qui touche à l'individu seul : la volonté englobe ces trois domaines.
Le discours tend à une fin, cette fin, vois-tu, est triple :
le parfait, le vrai, la persuasion, mais à ces trois fins
il convient d'en ajouter trois autres. On ajoute à la première
la congruité, à l'autre la démonstration, et enfin suit
l'ornement par lequel le discours est avéré parfait.
La philosophie exige de nous ces trois aspects,
en disposant de la grammaire, de la logique, et de la rhétorique.
La première est pour toi comme une mère, portant trois mamelles, dont
l'orthographe donne en premier son lait aux enfants ;
la seconde mamelle a goût de miel, que la prosodie répand ;
la troisième donne sans doute du vin, du moment que la syntaxe en sort[30].
Le plus grand nombre boit aujourd'hui la lie de la grammaire.
La barbarie progresse, dont souffre une foule bavarde.
Voici, par conséquent, comment vous pouvez définir la grammaire,
en partant de la signification propre de ses mots : c'est la science de l'écrit[31], par laquelle

---

[26] L'origine de ces définitions est à trouver dans Aristot. Lat. (*transl. Jacobi*), *Metaphysica* IV, 1, éd. G. Vuillemin-Diem, p. 62, 2-3 : « <metaphysica est> scientia quedam que speculatur ens secundum quod est ens et que huic insunt per se. »

[27] Cette distinction entre l'être abstrait du mouvement et l'être qui y est soumis est à chercher en partie chez Avicenne, *Metaphysica* I, 2, éd. S. Van Riet, p. 9, 59-62 : « Dico autem quod suum subiectum scientiae naturalis est corpus, non inquantum est ens, nec inquantum est substantia, nec inquantum est compositum ex suis duobus principiis, quae sunt hyle et forma, sed inquantum est subiectum motui et quieti. »

[28] Robert Kilwardby reprend cette distinction dans son *De ortu scientiarum* (§ 404), éd. A. G. Judy, Londres-Toronto (*Auctores Britannici Medii Aevi* IV), 1976.

[29] Cf. Gundisalvi, *De divisione*, éd. L. Baur, *BGPM* IV, 2-3, Münster, 1903, pp. 139-140.

[30] Ce passage (v. 99-102) est peut-être à l'origine (il s'y trouve en tout cas cité tel quel) d'une partie du chapitre <definitiones grammatice> du Prologue 1, 5.1.1. (MS Paris BnF lat. 14746) au *Grecismus*, éd. A. Grondeux, dans *Le* Graecismus ..., pp. 484-485. Cf. aussi Prologue 5, 1.2.1., *op. cit.*, pp. 522-523. Cependant, cette définition tripartite de la grammaire ne correspond ni à la division « secundum Donatum » (cf. par exemple Grondeux, *op. cit.* Prologue 1, 5, 2, 1, pp. 486-487) *pars preceptiva, pars prohibitiva, pars permissiva*, ni à la division « secundum Priscianum » (*ibid.* pp. 487-488), quadripartite, qui comprend en plus des trois parties ci-dessus énumérées l'*etymologia*. Il s'agit là d'un trait particulier à la conception de la grammaire par Jean de Garlande, et peut-être d'une conception de l'*orthographia* ou de la *syntasis* englobant la morphologie (*etymologia* pour les médiévaux).

[31] « scripta scientia » est manifestement ici un calque de la définition grecque de la grammaire comme *grammatikè tekhnè*. Cf. Hugues de Saint-Victor, *Didascalicon*, éd. C. Buttimer, Washington, 1939, p. 44, 26 : « ... grammatica, id est, litteralis scientia ... »

quelibet ex septem recte cognoscitur, apte
profertur, leges discuntur, gesta sciuntur.

***Quod grammatica prior est inter alias scientias**

Dictio sensibiles exquirit proprietates,
terminus in logica rationis calliditates,
et sic grammaticus sibi differt a logicante.
Grammaticam logica sequitur ratione probante,
vocum grammatica cum sit quasi fabrica quedam.
Hanc vis nature ratio preponit et auctor,
sicut declarant tenui compendia scripto.

Summa totius *Compendii

Totius libri verbis his summa tenetur :
hec sunt, o juvenis, que post predicta requiris.
Est prior ortographus, partes tenet octo secundus,
tertius emendat quedam tibi scripta moderna,
auctorum nodos hinc volvit sintasis artos.
Inde sophismaticus profert autentica quartus.

//26ra// ***De particulis grammatice secundum Ysidorum**

Ysidorus dicit partes triginta resultant
grammatice, quas sillabicis his vocibus audis :
vox ar. et in., par. or., lit., sil., pe., ac., or., po., no., ana.,
eht., glo., di., bar., so., me., sce., tro., metrum, pro., fabula et histo.

***Quot declinationes sunt**

Ge. vel in -e vel in -i vel in -is vel in -us vel in -ei :
littera non alia sic poni postulat ulla.
Nominis et verbi, quia cetera flexa repugnant,
sic demonstretur quota declinatio detur.

Quatuor officia sunt grammatico stabilita :
hic legat, enarret, emendet, indicet acta,
vatum scripturas et carmina, metra, legendas.

(107) apes *B* (108) disciuntur *A* (109) excludit *B* (114) proponit *B* (115) declaratur *BC* (116) his *corr.*] hiis *ABC* (120) autorum *A* _ xinthasis *A* _ arctos *C* _ *omn. om. B* (121) *omn om. A* (122) Ysodorus *A* (123) gramate *A* _ hiis *corr.*] his *ABC* (124) ar<-ticulata> _ in<-articulata> _ et in] in im *B* _ par<-tes> _ or<-ationis> _ lit<-tera> _ li *C* _ sil<-laba>_ pe<-des> _ ac<-centus> _ or<-atio> _ po<-siture> _ no<-men> _ ana<-logia> _ (125) ath. *AC* _ eht<-imologia> _ glo<-sa> _ di<-fferentie> _ bar<-barismus> _ so<-lecismus> _ me<-taplasmus> _ sce<-mata> _ tro<-pi> _ pro<-sa> _ pros *A* _ histo<-ria> (130) grammaticis *B* (131) enarrat *B* hic narret *A*

on a connaissance de n'importe laquelle des sept sciences[32], ainsi
on parle comme il faut, on apprend les lois, on sait l'histoire.

Que la grammaire est première entre toutes les autres sciences[33]
Le mot questionne les propriétés sensibles,
le terme en logique questionne les finesses de la raison[34],
et ainsi le grammairien diffère-t-il du logicien.
La logique suit la grammaire, ce qu'approuve la raison,
la grammaire étant comme une machine à fabriquer les mots.
La force de la nature et la raison la placent en tête, ainsi que l'auteur,
et c'est aussi ce que soutient, en bref, le *Compendium*.

Sommaire de tout le *Compendium*
La somme de tout ce livre tient en ces mots :
voici, dans ce qui suit, ce que tu recherches, jeune homme.
Le premier livre est orthographique, le second renferme les huit parties du discours[35],
le troisième corrige pour toi certains écrits modernes[36],
puis la syntaxe déroule les nœuds serrés des auteurs.
Puis, sophistique, le quatrième cite les Auteurs.[37]

Sur les parties de la grammaire selon Isidore
Isidore dit que trente parties relèvent
de la grammaire, et tu en entends l'abréviation syllabique[38] :
la voix articulée et inarticulée, les parties de l'énoncé, la lettre, la syllabe, les pieds, l'accent,
[l'énoncé, les pauses, le nom, l'analogie,
l'étymologie, la glose, les différences, le barbarisme, le solécisme, le métaplasme, les
[schèmes, les tropes, le mètre, la prose, la fable et l'histoire.

Combien y a-t-il de déclinaisons
Un génitif est soit en -e soit en -i soit en -is soit en -us soit en -ei :
Aucune autre lettre, alors, ne doit être employée.
Ainsi pour le nom et le verbe, puisque tous les autres mots répugnent à la flexion,
on pourra voir à quelle déclinaison on a affaire.

Quatre fonctions sont assignées au grammairien :
Il doit lire, expliquer, corriger et révéler les actions[39],
les écrits des poètes, les poèmes, les vers, les légendes[40].

---

32 S'agit-il là d'une référence à un mode de classification différent de celui que Jean vient d'exposer ? – Les sept arts libéraux en l'occurrence, le *quadrivium* s'ajoutant au *trivium* (occasion pour Jean de faire allusion au *quadrivium* qu'il n'a pas trouvé à intégrer à la division susdite). Sur la grammaire définie comme « sciencia aliis scientiis recte intelligendum et recte pronunciandum attributa », cf. A. Nequam, dans R. W. Hunt, *The Schools and the Cloister...*, Oxford, 1984, p. 41. Cette définition, accompagnée des vers 106-108 de la *Clavis*, introduit dans le Prologue 5, 1.2.2. au *Grecismus* (A. Grondeux, *loc. cit.*) la « diffinitio grammatice secundum Remigium ».

33 En réalité, la discussion porte plutôt ici sur l'ordre qui doit prévaloir entre grammaire et logique.

34 Définitions insolites, peut-être à rapprocher de celles qu'offre le Prologue 2 du *Grecismus* (éd. Grondeux, 2000, p. 505, 245-246) : « Solutio : scientia potest dupliciter considerari, scilicet a parte rei vel a parte nostra, sive a parte nostre cognitionis. »

35 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* I, 495 : « Partes inde librum componunt octo secundum. »

36 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 1744 : « Tertius inde liber emendat scripta moderna. »

37 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 784 : « Inde sophismaticus profert autentica quartus. »

38 Isid. Hisp., *Etym.* I, 20, 1.

39 Au sens de récits historiques.

Et quibus hoc faciat mea per compendia discas.

Diversis colon punctis a comate factum
prosam distinguit aliter quam metrica dicta.
Efficio colon si dico « terruit urbem ; »,
« Arma virumque cano, » si dixero coma notatur.
Coma pedes superat, dum sillaba tenditur ultra,
libertate pedes colon procedere cogit.
Sillaba nulla pedes duplices in fine coartat.
Si petis exemplum suscriptum perlege versum :
'Pacificus Deus innumerum sibi vulgus adoptat.'
Pars suspensiva coma est, pars altera colon
constans, tertia pars est finitiva vocata,
periodusque tamen mutato nomine fertur.
Istas tres habeat perfecte linea prose,
sic istas tamen in metro distinguere possum :
'Virgo Maria, parens Christi, sublimis in arce,
etherea deterge rei peccata Johannis,
ut tua mundato preconia pectore dicat.'

Effectum, causam, finemque rei mediteris :
« Ossa cinisque jacent, memori quos ore requiris »,
res ita notificans ut versu claret in illo.

***Que circa grammaticam attenduntur**

Circa grammaticam sunt attendenda vicissim,
inter que posita sit diffinitio prima,
nomen, causa sua, genus, officium speciesque,
finis, materia, pars, ac intentio, factor.

***De quatuor causis inventionis pronominis**

Est quadruplex ratio tibi de pronominis ortu.

(133) discat *A* (136) officio *B* _ o *add. B* (140) choartat *C* (141) pedis *B* (145) peryodusque *C* (149) delicta *A* (151) metiteris *B* (153) notificas *A* (154) grammatica *B* (158) actu *C*

Et les moyens par lesquels il y parvient, apprends-les dans mon *Compendium*.

Le *colon*, réalisé à l'aide de points différents du *coma*,
ponctue la prose différemment de la diction des vers.
Je place un *colon* en disant : « terruit\ urbem ; » [« il fait trembler la ville ; »][41],
mais si je dis « arma vi\rumque ca\no, » [« je chante les armes et le héros, »][42], c'est un *coma*
[qui est noté.
Le *coma* dépasse le pied, tant qu'il y a une syllabe de plus,
le *colon* laisse les pieds continuer librement.[43]
Aucune syllabe ne réunit deux pieds en fin de vers.
Si tu cherches un exemple, lis le vers qui suit :
'Pacificus Deus innumerum sibi vulgus adoptat.'
['Dieu pacificateur adopte pour lui un peuple innombrable']
La partie de phrase qui laisse la voix en suspens est le coma, celle qui la maintient telle quelle
[est le *colon*,
la troisième, d'où son appellation, achève la phrase[44], et
pourtant on l'appelle *periodus* ['marche circulaire'] par mutation du nom[45].
Une ligne de prose parfaite doit contenir ces trois éléments,
ainsi puis-je, pourtant en vers, les ponctuer :
'Vierge Marie mère du Christ, élevée dans la voûte éthérée, (*coma*)
toi la céleste enlève les péchés du coupable Jean, (*colon*)
pour que le cœur purifié il dise ta prière (*periodus*).'

Tu méditeras l'effet, la cause et la fin d'une chose :
« Ossa cinisque jacent, memori quos ore requiris »[46], [« ils ne sont plus qu'ossements
[et que cendres en terre ceux que cherche ton souvenir fidèle »]
en notant les choses ainsi qu'il apparaît dans ce vers.

Sur la grammaire et ce qu'il faut en retirer

Pour la grammaire, on doit être attentif à différents aspects,
parmi lesquels doit figurer, la première, une définition,
son nom, sa cause, son genre, sa fonction et son espèce,
sa fin, sa matière, sa partie, et son intention, ainsi que son auteur[47].

Sur les quatre causes de l'invention du pronom

Quatre raisons prévalent à l'invention du pronom, sache-le.

---

40 Terme désignant autant les textes hagiographiques que les leçons de l'office.

41 Horace, *Carm.* I, 2, 4 : « Terruit urbem, / Terruit gentis ».

42 Virgile, *Aen.* I, 1.

43 Jean tente là de mettre en adéquation la ponctuation et l'organisation métrique : au milieu d'un pied ne peut intervenir qu'une ponctuation légère, le *coma*, alors que la fin d'un pied peut être marquée si la syntaxe et le sens l'exigent par une ponctuation plus forte (le *colon*).

44 Cf. Jean de Garlande, *Ars lectoria Ecclesie*, v. 67, glose MS Bruges 546, éd. E. Marguin-Hamon, Turnhout : Brepols, 2004, pp. 211-211' : « Aliter vocatur in carminibus et in dictaminibus quia coma vocatur 'pars suspensiva', colon in carminibus vocatur 'constans', 'peryodus' vocatur 'pars finitiva' in carminibus. »

45 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 2356 (éd. D. Reichling, 1893) : « haec est periodus mutato nomine dicta. » Jean emprunte à Alexandre une allusion portant sans doute sur l'étymologie et le genre du mot *periodus*.

46 Ovide, *Met.* VII, 521 : « ossa cinisque jacent, memori quos mente requiris ; »

47 Forme à peu près classique des *accessus*, cf. R. W. Hunt, « The Introductions to the *Artes* in the XIIth Century », in G. L. Bursill-Hall (éd.) *The History of Grammar in the Middle Ages. Collected Papers*, Amsterdam, 1980, pp. 118-120. Ce modèle est aussi à rapprocher du Prologue 3 du *Grecismus* cf. A. Grondeux, *op. cit.* p. 173.

Pono necesse prius, tollendi tedia causa
subsequitur, color hinc exornans utilitasque.
// p. 272 // Sic 'Maro bella canit, legit idem, militat ipse' :
sic ago rethorice vitans iterare 'Maronem'.

***De pronominibus infinitis et finitis et minus quam finitis et quot sunt pronomina**

Sunt infinita, sunt et finita vocata.
Personam diffinit 'ego', 'tu' sicut et 'ille'.
Infinita quidem pronomina semper habere
optant pronomen, ut finitentur ab illo.
Infinita quidem 'quis', 'qualis' et accipe 'talis',
et 'tantus', 'quantus', 'quotus' et 'totus', quia nullam
personam certam ponunt. Sed commemorare
certam personam finita minus perhibentur :
'hic' et 'is', 'iste' 'ipse' jungantur 'idemque' 'suique'.
Nomen ab officiis tibi novis ducere dico.
Finit. et in., minus – 'ar.', 'rela.' dicas,
['pos.', 'de.', 'sub.' et 'pre.'.
Donatus enim sic asserit Ysidorusque.
Hec primogenea vel deductiva leguntur :
sunt primogenea que non aliis oriuntur,
sunt deductiva que deduncuntur ab illis.
'Is' subjunctivum dicas, 'hic' prepositivum,
'ipse' relativum, quod demonstrare probatur.
'Is' referet tertiam, primam, referetque secundam.

(160) utilitasque *om. B* (161-162) sic ago... / sic Maro ... *inv. B* (167) qui *A* _ qualis quis *B* (168) quantus tantus *A* (173) *glos. MS A* <finit>-um _ *glos. MS A* <in>-finitum _ *glos. MS A* <minus> quam finitum _ *glos. MS A* <ar>-ticulum _ *glos. MS A* <rela>-tivum _ *glos. MS A* <pos>-sessivum _ *glos. MS A* <de>-monstrativum _ *glos. MS A* <sub>-junctivum » _ *glos. MS A* <pre>-positivum _ (174) vero *A* (175) hec primogenea que non aliis oriuntur *C* (176) sunt primogenea vel deductiva leguntur *C* (180) refert *B*

En premier je place la nécessité, suit, pour cause, le désir d'éviter les éléments fastidieux,
puis l'ornement ou couleur rhétorique, et l'utilité.
Ainsi 'Maro bella canit, legit idem, militat ipse' ['Virgile chante la guerre, il la lit aussi, et
[lui-même la fait'] :
voilà comment j'agis selon l'art rhétorique en évitant de répéter 'Maro'.[48]

Sur les pronoms indéfinis et définis et moins que finis, et combien il y en a[49]

Il en est d'indéfinis, d'autres sont dits définis.
'Ego' 'tu' de même qu''ille' définissent une personne[50].
Les pronoms indéfinis doivent toujours avoir
un autre pronom pour les définir.
Considère ainsi comme indéfinis 'quis', 'qualis', et aussi 'talis',
et 'tantus', 'quantus', 'quotus' et 'totus', puisqu'ils ne proposent
aucune personne déterminée[51]. Mais les moins que finis sont réputés rappeler
une personne déterminée :
'hic, 'is', 'iste', 'ipse' sont ainsi à ranger ensemble, de même qu''idem' et 'sui'[52].
Je te dis donc qu'ils tirent leur nom de leurs nouvelles fonctions :
défini, indéfini, moins que fini, dis que ce sont soit des articles, des relatifs, des
[possessifs, des démonstratifs, des subjonctifs et des prépositifs[53].
En effet Donat l'affirme[54] de même qu'Isidore[55].
Les pronoms sont 'primaires' ou 'dérivés' :
sont primaires ceux qui ne naissent pas d'autres pronoms,
sont dérivés ceux qui dérivent des premiers[56].
Dis qu''is' est un subjonctif[57], 'hic' un prépositif,
'ipse' un relatif, qui s'avère aussi un démonstratif[58].
'Is' référera à la troisième personne, la première ou la seconde[59].

---

48 Cf. Pierre Hélie, *Summa super Priscianum*, p. 622 (<de pronomine>) [*I. G.* XII] : « Causa vero inventionis pronominum in prima et secunda persona fuit necessitas, in tercia vero commoditas. Quoniam enim omnia nomina, preterquam in vocativo, tercie erant persone, non poterant intransitive per nominativum construi cum verbis prime et secunde… ». La lecture que fait de Jean de Garlande de ce passage fait l'objet bien sûr d'adaptations importantes. Cf. aussi, pour une adaptation plus fidèle des *causae inventionis pronominum* en vers, Evrard de Béthune, *Grecismus* XIV, 5-12. Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 15 (éd. *G. L.* III, p. 117, 7-11).

49 Contrairement à ce qui précède, ce n'est vraisemblablement pas à la *Summa* de Pierre Hélie que Jean se réfère ici, mais plus vraisemblablement à Isid. Hisp., *Etym.* I, 8 et, directement ou indirectement, à Donat, *Ars major* II, 11 (éd. L. Holtz, 1981, pp. 629, 5-630, 2).

50 Donat, *Ars major* II, 11 (éd. L. Holtz, 1981, p. 629, 5) : « aut enim finita sunt pronomina aut infinita. Finita sunt quae recipiunt personas, ut ego tu ille » ; Isid. Hisp., *Etym.* I, 8, 2 : « Pronomina autem aut finita sunt, aut infinita. Finita pronomina dicta, eo quod definiunt certam personam ut *ego*. Me enim statim intelligis. »

51 Donat, *Ars major* II, 11 (éd. L. Holtz, 1981, p. 629, 6 sq.) : « infinita sunt quae non recipiunt personas, ut quis quae quod » ; Isid. Hisp., *Etym.* I, 8, 2 : « Infinita dicuntur quia non sunt certae personae. »

52 Donat, *Ars major* II, 11 (éd. L. Holtz, 1981, p. 629, 8) : « sunt etiam pronomina minus quam finita, ut ipse iste ». Isid. Hisp., *Etym.* I, 8, 2 : « Minus quam finita appellantur, quia commemorationem faciunt notae personae, ut *ipse*, *iste*, certum est enim de quo dicitur. »

53 Donat, *Ars major* II, 11 (éd. L. Holtz, 1981, p. 629, 8-19). Isid. Hisp., *Etym.* I, 8, 3-5.

54 Cf. Donat, *loc. cit.*

55 Isid. Hisp., *loc. cit.*

56 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* I, 8, 5 ; Priscien, *I. G.* XII, 1 (éd. *G. L.* II, p. 577, 6-12). Priscien inaugure son chapitre sur les pronoms en traitant de leur 'aspect' (*species*), primitif ou dérivé. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 627-628 (<de specie [pronominum]>) [*I. G.* XII, 1] ; Evrard de Béthune, *Grecismus* XIV, 39-50 (éd. J. Wrobel, 1887) : « Haec pronomina sunt quae primitiua uocantur / haec *ego tu*que *sui* et *ille iste* uel *ipse* uel *hic is*. / (…) / cetera sed septem deriuatiua uocantur : / *me. tu. suus noster* … / (…) ».

57 Cf. Donat, *Ars major* II, 11 (éd. L. Holtz, 1981, p. 629, 9) : « sunt subjunctiva [vel relativa] ut is idem ».

58 Evrard de Béthune, *Grecismus* XIV, 64-65 : « … demonstrant haec referuntque / scilicet *ille ipse* … ».

'Ille ego' dicetur, quod sic demonstrat utrumque,
'iste ego' non fertur, causa est discretio terne.

Quod sibi sinzugia quadam speciale tuetur
//26va// 'nostras' et 'vestras' dic : possidet istud et illud,
sed non simpliciter, quia « possidet » equivocatur.
His designatur quoniam possessio gentis,
unde 'meas' pariterque 'suas' sic posset haberi.
Concedi posset, solus tamen obviat usus,
et quia solus homo numquam gentem facit ex se.
'Est nostras' 'est gentis homo nostre' bene fertur :
quasi facimus multi nos de tali regione.
Hec ratio valida dicetur sicut opinor.

***Quare pronomina carent vocativis**
Tertia notitia sit per 'qui' per 'que' vocantem.
Efficitur prima, caret ergo vocante relatum.
'Quis' quesitum, 'quod' confuseque vageque
omne ad suppositum se semper habere probatur,
atque infinitum 'quid' habet confundere certum.
Absque vocativo 'qui' certus erit, variatur
obliquisque 'sui' : non hunc novit neque rectum,
supposito quia sic ex parte resistere posset.
Sic 'tuus' atque 'suus' 'noster' caruere vocante,
'Fili namque tue' si dicam, filius esse
cernitur ipse sui, possessaque possidet una.

(186) hiis *BC* (188) concedit *BC* (189) *omn. om. BC* (191) quam *A* qua *B* (196) omnem *B* (197) instructum *B* _ infundere *B* (198) variantur *ABC* (202) filii *A* _ filius] cernitur *A* (203) cernitur] filius *A*

On dira 'Ille ego', qui est ainsi démonstratif de deux personnes[60],
mais on ne dit pas 'iste ego', pour discerner la troisième personne.

Dis que 'nostras' et 'vestras' se comportent
comme une sorte d'union spéciale[61] : ils sont l'objet d'une double possession,
non pas d'une simple possession, car il s'agit d'une possession équivoque[62].
Puisque par ces mots l'on désigne l'appartenance à un peuple,
on pourrait de ce fait tenir pour des pronoms de peuple 'meas' ou 'suas'.
On pourrait, je le concède, mais leur usage singulier s'y oppose pourtant,
et ce parce qu'un seul homme ne constitue pas un peuple[63].
'Est nostras' ['il est nôtre'] se dit bien pour 'est gentis homo nostre' ['c'est un homme de [notre peuple'] :
car pour ainsi dire nous sommes plusieurs, de telle région, à faire un peuple.
Voilà qui est, dira-t-on, une raison valable, à mon sens.

Pourquoi des pronoms n'ont pas de vocatifs[64]

La troisième note doit porter sur le vocatif de 'qui' et 'que'.
S'il est à la première personne, alors un relatif n'aura pas de vocatif.
'Quis' l'interrogatif, 'quod', indéfini, vague,
se rapportent toujours, c'est avéré, à n'importe quel référent[65],
et l'indéfini 'quid' a pour fonction de confondre ce qui est déterminé.
'Qui' sera certainement sans vocatif, et
'sui' ne se décline qu'aux cas obliques : il ignore le vocatif tout comme le nominatif,
parce qu'ainsi il pourrait rester à part du référent[66].
Ainsi 'tuus' et 'suus', 'noster' ont été privés de vocatif,
car si je dis 'ô Fils de toi', on croit
que celui dont on parle est son propre fils, et que la chose possédée est le possesseur[67].

---

59 Ici Jean s'oppose par principe à Evrard de Béthune, *Graecimus* XIV, 70-71 : « Contra personam primam contraque secundam / *Is* non discernit … »

60 Cas d'*apposition* et d'*évocation*, thème développé dans un chapitre ultérieur. La caution permettant de justifier ce type de construction se trouve dans les vers introduits par Donat en tête de l'*Enéide* : « Ille ego, qui quondam gracili modulatus avena ». Cf. Priscien, XVII, 145-146 (éd. *G. L.* III, p. 180, 11-16) : « Et sciendum, quod tertiae omnes personae pronominum possunt per supra dictam figuram apponi primae et secundae personae excepto 'sui, sibi, se, a se', prima autem vel secunda persona nec invicem sibi nec tertiae apponi possunt. Nemo enim dicit 'ego tu es' vel 'tu ego sum' nec 'ego ille facit' vel 'tu ille facit' ; 'ille' autem 'ego facio' et 'tu ille facis' dicitur. »

61 Le terme *synzugia*, que Donat (*Ars major* I, 4, éd. L. Holtz, 1981, p. 608, 21) emploie pour désigner des conjonctions de lettres, désigne plus largement chez Jean une conjonction morphologique.

62 Sur la polysémie des *gentilia pronomina*, cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 644 [*I. G.* XII] : « Dicunt rursus alii quod gentilia pronomina tria habent significare, scilicet, rem possessam a gente, ipsam vero gentem ut possidentem et etiam ut a multis possessam. Ideoque illos multos possidentes ut gentem designant. Cum enim dico, 'nostras' et rem possessam a gente designo, licet que sit illa res non determinem, et gentem ut possidentem significo et ut a multis possessam. »

63 Priscien, *I. G.* XII, 8 (éd. *G. L.* II, p. 581, 8-12). Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, *loc. cit.* : « Quoniam ergo 'meas' non posset significare gentem ut a multis possessam, ideo secundum hanc sententiam quoque non poterat gentile sive patrium pronomen esse. ».

64 Sur le vocatif du pronom, cf. Priscien, *I. G.* XII, 10 (éd. *G. L.* II, 13-14) : « et sciendum quod vocativum non habet aliud pronomen nisi secundae personae primitivum ». Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 649 [*I. G.* XII, 10]. Cf. aussi Priscien, *I. G.* XIII, 35 (éd. *G. L.* III, p. 22, 17-20). Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, pp. 1013-1015 [*I. G.* XVII, 193-201].

65 Cf. Priscien, *I. G.* XIII, 29 (éd. *G. L.* III, p. 19, 19-23) : « 'Quis' … pro omni nomine ignoto nobis tam proprio quam appellativo poni potest, ut 'quis fecit ?', 'quis dixit ?' unde respondentes ad huiuscemodi interrogationem vel proprio utimur vel appellativo … »

66 Littéralement, et en termes techniques, « du suppôt ».

Incertis pro suppositis tibi copulat 'omnis'
absque vocativo collectivumque notabit :
res intellectas in summam colligit unam.

'Ille', 'ipse', 'iste' vel 'hic' numquam cessere vocanti :
tertia naturam sic perderet, inque secundam
ipsa vocaretur, sua quam sinzugia servat.

***Circa principales intellectus**

Est partitivum velut est 'alius', velut 'alter',
est intellectus quia partitivus in illis.
Incertum circa partes non certificatur ;
absque vocativo 'solus' non continet in se
dispartitiva. 'Quini' sunt absque vocante,
suppositum certum quia talia non tenuerunt.

'Currit quicumque' sic distribuit velut 'omnis'.
Est infinitum 'currit quicumque movetur'.
Statius hoc ponit pro vili, talia dicens :
//26vb// « Hos genui quocumque thoro », vili sonat illud.

Dic 'quis' pro 'quantus', 'qualis', testante Marone :
« Quis novus hic nostris successit sedibus hospes ?
Quem sese ore ferens ! Quam forti pectore et armis ! ».

(207) vocante *A* (210) velud *C* (220) qualis quantus *A* (222) se *A*

Substitué à des référents indéterminés 'omnis', vois-tu,
exempt de vocatif, a pour fonction d'unir et dénotera un collectif :
il rassemble en un tous les objets qui relèvent d'un même concept.

'Ille', 'ipse', 'iste' ou 'hic' jamais n'ont accédé au vocatif[68] :
car ainsi la troisième personne perdrait sa nature, et en étant interpellée
elle deviendrait seconde, ce dont ses propriétés d'accord[69] la protègent.

Sur les principales intellections[70]

Il existe un type de pronom dit partitif comme 'alius' ['autre'], 'alter' ['l'autre'],
car dans ces pronoms l'intellection est partitive.
L'indétermination des parties ne peut être déterminée ;
'solus' ['seul'], sans vocatif, ne contient pas en lui
d'éléments distributifs. 'Quini, <-e, -a>' ['cinq par cinq'] est privé de vocatif,
car de tels mots n'ont pas retenu de référent déterminé.[71]

'Currit quicumque' ['quiconque court'] opère la même distribution
[qu''omnis' ['tout'].
'Currit quicumque movetur' ['quiconque court est en mouvement'] : il s'agit ici d'un
[indéfini[72].
Stace emploie ce pronom dans le sens de 'vil', lorsqu'il dit :
« Hos genui quocumque thoro » [« Eux, c'est moi qui les ai engendrés, quel que soit le
[lit »][73], le pronom <'quocumque'> a le sens de 'vil'.

Dis 'quis' pour 'quantus', 'qualis', témoin Virgile :
« Quis novus hic nostris successit sedibus hospes ?
Quem sese ore ferens ! Quam forti pectore et armis ! »[74].
[« Quel est ce nouvel hôte entré dans nos demeures ?
Quelle assurance sur son front ! Quelle force en son cœur et dans ses armes ! »]

---

67 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, pp. 649-650 [*I. G.* XII, 10] : « Nullum autem possessivum secundum quod possessorem significat potest habere vocativum. (...) Quoniam ergo possessivum non potest vocativum habere nisi respectu possessionis, ut dictum est, constat vero quod et secunda persona possessio est prime, et quod vocativus semper est secunde persone, ideo, ratione possessionis non prohibente respectu illius, rationabiliter habet vocativum possessivum prime persone. »

68 *Cf. supra*, Priscien, *loc. cit.*, Pierre Hélie, *loc. cit.*

69 Nouvel usage de *synzugia*, ici pour désigner des propriétés syntaxiques.

70 Cf. Priscien, *I. G.* XIII, 35 (éd. *G. L.* III, p. 22, 21-23, 10).
Jean tente de faire ici la distinction entre indéfinis et partitifs : l'exemple (*cf. infra*) de l'ambivalence de *quicumque* est en ce sens assez parlant.

71 Cf. Priscien, *I. G.* XIII, 21 (éd. *G. L.* III, p. 13, 28-14, 3) : « Et quicquid habet vocativum, hoc et nominativum habet, quicquid autem nominativum, non omnimodo et vocativum neque enim interrogativa nomina nec infinita nec abnegativa nec distributiva vel impertitiva nec relativa, quae omnia carent demonstratione, vocativos pollicentur, ut 'quis' vel 'qui, qualis, talis, quantus, tantus, alius, nullus, alter, alteruter, uter, uterque, singuli, bini, terni, quaterni' et similia, nec primae et tertiae personae pronomina. »

72 Priscien, *I. G.* XVII, 47 (éd. *G. L.* III, p. 136, 11-13) : « Eandem habent differentiam ad simplicia infinita illa, quae componuntur ex eis geminatis vel quae assumunt 'cumque', ut 'quis' infinitum ad unum per se intellegendum pertinet ».

73 Stace, *Theb.* I, 76 : « Quos genui quocumque toro ; quin ecce superbi. »

74 Virgile, *Aen.* IV, 10-11. Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 48 (éd. *G. L.* III, p. 136, 26-137, 4) : « et 'quis' vero, quod est substantiae infinitum, pro 'qualis' et pro 'quantus' invenitur, 'qualis' vero et 'quantus' pro 'quis' non. Virgilius in IIII Aeneidos : « Quis novus hic nostris successit sedibus hospes ? » 'Quis' pro 'qualis' ; idem in VI : « Qui juvenes ! Quantas ostentant, aspice, vires ! » 'Qui' pro 'quales'. »

***Ad vocativum non fit relatio**

Esse vocativum persone dico secunde :
hec autem presens est, unde relatio recta
non sit ad hunc vere sed et indirecta sit ista,
'O Maro, qui scribis, memori tu nomine vivis'.
Non regitur regnans velut interjectio per se.
Quisque vocativus intervallo recitari
et pausa querit, sic existat arte solutus.
Absolvit sua lex a transitione vocatum,
non ablativum, regimen sed sepe resultat.
Evocat hoc nomen 'qui' sic persona secunda.
'Sortes qui currit' directa relatio prodit.
« Ille ego sum lignum qui non admittor in ullum » :
dignius evocat hic verbum conforme requirens.
'Est ego qui mecum loquitur' : pronomen habetur
pro proprio, sic ergo feras : 'ego dico Johannes'.

***Differentia participii ad verbum et supinum**

Participans differt a verbo dum tenet illud
et genus et casum, retinet nec jura modorum.
Dico supinare supra sua verba levare,
namque supina gerunt casum supra sua verba.

(224) est *om. B* (225) illa *A* (229) *corr.* extitat *ABC* (234) illius *A* (235) dignos *B* (236) sum *C* (238) differ *A*

Pas de relatif au vocatif[75]

J'affirme qu'un vocatif est de la deuxième personne,
or celle-ci est présente, donc la relation à ce vocatif ne saurait être
directe mais bien indirecte[76], ainsi :
'O Maro, qui scribis, memori tu nomine vivis' ['O Virgile, toi qui écris, tu vis d'un nom
[inoubliable'].[77]
Un vocatif n'est pas soumis à un régime, tout en se régissant de lui-même, comme
[l'interjection.
Chaque vocatif demande à être exprimé isolément,
et que l'on marque une pause pour cela, il se trouve ainsi délié des règles grammaticales
[ordinaires.
Les règles qui s'y appliquent libèrent en effet le vocatif de la transition,
ce qui n'est pas le cas pour l'ablatif, et pourtant souvent ce vocatif produit un régime.
Ainsi la seconde personne appelle à soi le pronom 'qui'.
'Sortes qui currit' ['Socrate qui court'] est une relation directe.
« Ille ego sum lignum qui non admittor in ullum » [« Je suis celui qui ne suis pas
[transformable en arbre »][78] :
ici le verbe appelle à soi 'qui' par recherche d'une conformité plus grande.
'Est ego qui mecum loquitur' ['c'est moi qui parle avec moi'][79] : le pronom fait
[ici office
de nom propre, tout comme si tu disais : 'ego dico Johannes' ['moi Jean je dis'].

Différence entre participe, verbe et supin

Le participe diffère du verbe en tant qu'il détient
un genre et un cas, mais ne retient pas les règles des modes verbaux.[80]
Je dis qu'être en position de supin c'est s'élever au-dessus du verbe correspondant,
car les supins comportent le cas en plus des propriétés de leurs verbes.

---

75 Le chapitre qui suit n'est pas aussi catégorique que semble vouloir le signifier son titre. Il fait pendant au chapitre intitulé « **Pourquoi les pronoms n'ont pas de vocatif** », *cf. supra*, v. 193-209. Cf. Priscien, *I. G.* XIII, 35 (éd. *G. L.* III, p. 22, 17-20) ; Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 910 [*I. G.* XVII, 31].

76 Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 194 (éd. *G. L.* III, p. 203, 24-28) : « relatio quoque cum ad ceteros fiat casus, ad vocativum non fit, ut 'ego lego, qui scripsi, tu legis, qui scripsisti, ille legit, qui scripsit ; meus est servus, cuius aere emptus est, vocativus autem ideo in relativis esse non potest, quia antecedentem cognitionem significare non potest. »

77 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa 'Absoluta cuiuslibet'*, éd. C. H. Kneepkens, p. 7 : « Secundo queritur utrum ad uocatiuum fiet relatio. Nam Priscianus tale ponit exemplum 'Virgili qui scripsisti Eneida, uiuis memoria'. Circa finem primi libri dicit quod ad uocatiuum non fit relatio. Quod ita determinatur : non fit relatio ad uocatiuum, id est per uocatiuum. Ratio autem est, quia omnis uocatiuus est secunde persone. Secunda autem persona presens et demonstratiua significatur. Et ideo in prima semper est cognitione. Numquam ergo in secunda. Itaque uocatiuus non potest esse relatiuus. Quare non fiet relatio per uocatiuum. » ; *ibid.* p. 8 : « Ad uocatiuum ergo non fit relatio directa, quoniam si fuerit ad uocatiuum directa, esset in eodem casu ; quare relatiuum esset uocatiui casus, quod fieri non posse preostendimus.

Queritur etiam 'Uirgili uiuis memoria, qui scripsisti Eneida', qua ratione ibi 'qui' construatur cum secunda persona uerbi. Nam omne nomen est tertie persone preter uocatiuum ; 'qui' autem est ibi secunde persone ergo est uocatiui casus. »

78 Ovide, *Ep. ex Pont.* I, 2, 33 : « Ille ego sum lignum qui non admittar in ullum ». Cf. Robert Blund, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, pp. 166, 19-167, 4 ; Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, MS Evreux, Bibliothèque municipale 72, f. 14v.

79 Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux … », in *Medioevo*, 17 (1991), p. 222, n° 47.

80 Cf. Priscien, *I. G.* XI, 5 (éd. *G. L.* II, p. 551, 4-9) : « Itaque cum et verbi quaedam sua prohibent hoc esse nomen, id est tempora et significationes, et nominis propria prohibent esse verbum, id est genera et casus – quaecumque enim pars orationis habet genera apud Graecos vel Latinos, habet et casus, et quaecumque habet casus, habet et genera, exceptis paucis indeclinabilibus – , mansit participium medium inter nomen et verbum. »

// p. 273 // Hermofrodita quasi sunt ipsa gerundia, verbum
monstrant et nomen neutrumque et utrumque videntur.
Hec inter verba sua significatio ponit,
ut Donatus ait, que dignior esse videtur.

Hortatur, dolet, applaudit, deridet et 'euge'.

Res et vox verba flectunt, vox nomina tantum.
Flexus in -a vel in -e vel in -i fit, flectio (sic) recto,
declinante modo, membris variantibus ipsas.

***Questio sumitur hinc aliquando de ordine partium**

Dicitur ex habitu non actu '**stans** equus iste
ambulat' : hic habitus est dicta potentia quedam.
Embrio sic dicetur 'homo seges, herba **virescens**'.
Certas personas pronomen significabit,
nomine pro proprio certa ratione statutum.

Apponi vel componi vult prepositiva.
Adjungi semper optant adverbia verbo.
//27ra// Significativa sonat interjectio verbi.
Ordine, vi jungit alias conjunctio partes.
His a diversis ordo diversus habetur.
'Vero' conjungit, sed vult adverbia 'vere',
'falso' si dicas, pars altera nulla repugnat.

(243) monstrat *AC* _ in *add. B* _ videtur *B* (246) *omn. om. AB* (248) in] ab *A* _ vel] fit *A* _ vel] fit *A* _ recto] retro *A* (249) ipsis *A* (247-249) *omn. om. B* (259) His *corr.*] hiis *ABC*

Les gérondifs eux-mêmes sont presque comme des hermaphrodites, ils présentent
un verbe et un nom et ressemblent à l'un et à l'autre, ou à ni l'un ni l'autre.
Leur signification les place parmi les verbes,
comme Donat l'affirme, signification qui semble plus digne[81].

'Euge' exhorte, plaint, applaudit et moque.

La flexion verbale concerne le signifié et le signifiant, la flexion nominale seulement
[le signifiant.[82]
Les verbes sont fléchis en -a, -e ou -i, la flexion nominale se fait à partir du cas direct,
sur le mode de la déclinaison, les membres faisant varier à la fois signifiant et signifié.

Partant, la question porte sur l'ordre des parties du discours

Ce qui suit se dit d'une disposition ('habitus') non d'un acte ('actus') :
['**stans** equus iste
ambulat' ['Debout, ce cheval chemine'] : on appelle ainsi disposition une certaine
[puissance[83].
On appellera l'embryon ainsi : 'homo seges, herba **virescens**[84]' ['homme semence, herbe
[verdoyante'].[85]
Le pronom signifiera des personnes déterminées,
quand il sera employé, selon une raison déterminée, pour un nom propre[86].

La préposition demande à être en juxtaposition ou en composition[87].
Les adverbes se veulent toujours attachés à un verbe.
L'interjection passe pour avoir la signification d'un verbe.[88]
La conjonction conjoint les autres parties, selon l'ordre et la valeur.
De la diversité de toutes ces parties émerge une organisation diversifiée.
'Vero' est une conjonction, mais 'vere' se veut un adverbe,
tandis que si tu dis 'falso' <adverbe>, il n'y a aucune ambiguïté sur la partie du discours
[concernée.

---

81 Opinion prêtée à Donat (cf. *Ars minor*, éd. L. Holtz, 1981, p. 594, 12) par Pierre d'Espagne le grammairien, *Summa Absoluta cuiuslibet* (éd. C. H. Kneepkens, 1987, p. 78). Dans la seconde partie de la *Clavis* Jean soutiendra une position inverse (cf. v. 1730-1735), précisément conforme aux conclusions de Pierre d'Espagne. Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 44-50 (éd. *G. L.* II, p. 409, 5-413, 20).

82 On peut interpréter le vers de la façon suivante : la flexion verbale est nécessaire au sens et à la construction, la flexion nominale à la construction seulement.

83 L'emploi de la notion d'*habitus* par opposition à *actus/motus* en grammaire renvoie à l'usage que fait Jean de notions physiques héritées d'Aristote et appliquées à la grammaire. Cf. Arist., *Métaphysique* (Θ 8, 1050a 15). Jean semble vouloir indiquer ici que le participe signifie sur le mode de la disposition (« habitus »), non de l'action, ce qui revient à infirmer l'opinion énoncée plus haut selon laquelle le participe relevait du verbe. *Cf. infra.*

84 Cf. Victorinus, *Commentaria in Genesim* I, éd. *P. L.* 61, col. 941A : « Et rudis et tenero prorumpens cespite laetis / jactavit silva comis, speciemque secundum / edidit una suam quaeque arbor et herba virescens / et fructum et semen vestitaque gramine terra est. »

85 Ce paragraphe a pour objet de rendre manifeste le lien entre participe et nom, ce qui a des incidences sur l'ordre dans lequel ces chapitres sont rangés.

86 Cf. Priscien, *I. G.* XII, 1 (éd. *G. L.* II, p. 577, 2-3) : « Pronomen est pars orationis, quae pro nomine proprio uniuscuiusque accipitur personasque finitas recipit. » Là encore, comme pour le participe (*cf. supra*), la définition lie le pronom au nom.

87 Cf. Priscien, *I. G.* XIV, 1 (éd. *G. L.* III, 24, 13 sq.) : « Est igitur praepositio pars orationis indeclinabilis, quae praeponitur aliis partibus vel appositione vel compositione. »

88 Priscien, *I. G.* XV, 40-42 (éd. *G. L.* III, pp. 90, 5-91, 27) faisait de l'interjection une sorte de dépendance de l'adverbe, plaçant conséquemment son exposé après le *de adverbio*. Jean suit ici cet ordre.

Vult subjunctivum si pro 'quod' 'quatinus' astat.
Opto 'fac ignem' si dico, nec esse modus optans,
oblique quoniam venit exoptatio talis.

Si primo sit in -er inflexio facta secunde.
Vel sit -inus vel -inum, proprium sibi possidet -inus :
hec probat 'austrinus', 'libertinus', 'Venusinus',
ergo 'bissinus', 'cristallinusque' legemus.
Si legis oppositum, solet esse licentia vatum.
Adver. curtat -inus, distinguit sic Priscianus :
'crastinus' ostendit, 'clandestinus' ista probabit,
'justi' 'Justinus' t primi dat tibi -tinus,
sed 'jacinctinus' debet proferre disertus,
lege sua quamvis 'jacinctina' fert Juvenalis.
Regula 'cedrinus' dat prima 'caprinus', 'equinus',
'faginus' excipias, 'oleaginus'. His simul addas
'coccina', 'coccinea' : proponit pagina sacra.

Hic ostenduntur mendacia *Grecismi

Ordo servatur in cunctisque rationis
observant seriem. Quam dum novus auctor oberrat
grammaticos omnes linquit ponendo figuras.
Hos tamen errores prereptus morte reliquit.
Virtus 'tibicen' fertur, vitium 'tibiicen' :
iotacismus enim tali concurrit hyatu,
sed vitium primum fert virtutemque secundum
auctor *Grecismi*. Donatus discrepat illi.
Hec cum premissis pariter pandenda requiris.
Estque tropus themesis, non est species metaplasmi.

(262) astans *BC* (265) r *A* _ inflectio *A* (267) austerinus *B* (270) pricianus *AC* (273) set *B* sic *A* (276) his *corr.*] hiis *ABC* (276) nihil *B* (277) occina *B* (279) autor *B* actor *C* (280) linquid *B* (281) reliquid *B* (282) tybicen *B* _ vitium *expunct. B* (283) yatu *B* (285) autor *B* (286) hic *C* (287) hic *B*

Il faut employer le subjonctif si je choisis de dire 'quatinus' au lieu de 'quod'.
J'exprime un souhait en disant 'fac ignem' ['fais le feu'], mais ce n'est pas un mode optatif,
puisqu'un tel souhait ne s'exprime que de manière oblique.

Si le nominatif est en -er, il s'agit d'une deuxième déclinaison.
Soit -inus soit -inum, -inus est une désinence signifiant l'appartenance :
l'attestent 'austrinus' ['austral'], 'libertinus' ['affranchi'], 'Venusinus' ['de Venouse'],
ainsi nous lirons aussi 'bissinus' ['de lin'[89]], 'cristallinus'
[['cristalin'].
Si tu lis le contraire, c'est qu'il s'agit d'une licence poétique.
Tandis que l'adverbe abrège <l'-i> d'-inus, Priscien[90] fait la distinction suivante :
il montre qu'on dit 'crastinus' ['du lendemain'], de même que 'clandestinus' ['clandestin'],
mais que de 'justi' ['du juste'] vient 'Justinus', -tinus venant du t de la racine,
et le docte doit dire 'jacinctinus' ['d'hyacinthe'],
bien que Juvénal emploie selon une règle qui lui est particulière 'jacinctina'.
La première règle donne 'cedrinus' ['de cèdre'], 'caprinus' ['caprin'], 'equinus' ['équin'],
à l'exception de 'faginus' ['hêtre'] et 'oleaginus' ['d'olivier']. A ceux-ci ajoute
'coccina' ['d'écarlate'], 'coccinea' ['d'écarlate'] : ainsi le veut la page sacrée[91].

Où se manifestent les mensonges du *Grécisme*[92]

On préserve une organisation et en toute matière on observe
un ordre rationnel. En le faussant, cet ordre[93], un auteur récent
fait fi de l'ensemble des grammairiens lorsqu'il pose son chapitre des figures.
Mais s'il a laissé ces erreurs, c'est qu'il a été enlevé prématurément par la mort.
Ainsi 'tibicen' ['flûtiste'] est reçu comme la forme correcte, 'tibiicen'[94] comme la fautive :
c'est en effet l'iotacisme qui concourt à un tel hiatus,
mais le premier est un vice, le second une vertu[95]
selon l'auteur du *Grécisme*[96]. Donat le contredit[97].
Voici ce que tu me demandes de publier de même que ce qui précède.
La *themesis* est un trope[98], ce n'est pas une espèce de métaplasme[99].

---

89 Pour *byssinus*.

90 Priscien, *I. G.* II, 80 (*G. L.* II, p. 80, 5-11) : « In 'nus' enim desinentia vel in 'na' vel in 'num' si faciunt diminutiva, abiecta n duas assumunt l : 'unus ullus, una ulla, unum ullum', 'bonus bellus, bona bella, bonum bellum', 'geminus gemellus, (...)'. Inveniuntur quaedam in 'tinus' paenultimam corripientia, sed quae a primitivis non habent t, ut 'diu diutinus', 'cras crastinus', horno hornotinus', 'prius' vel 'priscus' 'pristinus'. ».

91 *Cant.* 4, 3 : « Sicut vitta coccinea, labia tua » ; *Hebr.* 9, 19 : « Lecto enim omni mandato legis a Moyse universo populo : accipiens sanguinem vitulorum, et hircorum cum aqua, et lana coccinea, et hyssopo... ».

92 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* I-IV.

93 Notons qu'ici Jean rend le verbe *oberrare* (« se tromper ») transitif.

94 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 18 (<de figuris metaplasmi>) : « Dicas tibicen contra, diaeresis exstat ».

95 Ces deux termes antinomiques renvoient, en grammaire, à la distinction introduite au 3e livre de l'*Ars major* de Donat entre les variations par rapport à la règle générale que le latin admet (métaplasmes, schèmes, tropes) et celles qui sont à bannir (barbarismes, solécismes, constructions erronnées).

96 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 12-14 ; III, 214-215. On ne trouve rien de tel dans le *Grecismus*.

97 Donat, *Ars major* III, 1 (éd. L. Holtz, 1981, pp. 654, 13-655, 1) : « fiunt etiam barbarismi per hiatus. Sunt etiam malae conpositiones, id est cacosyntheta, quas non nulli barbarismos putant, in quibus sunt myotacismi labdacismi iotacismi hiatus conlisiones et omnia, quae plus aequo minusve sonantia ab eruditis auribus respuuntur. »

98 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 155-158 : « Transgrediens color est, excusat yperbaton ille, / sub quo tu species poteris distinguere quinque : / (...) /... themesisque suprema moratur. » Cf. Donat, *Ars major* III, 6 (éd. L. Holtz, 1981, p. 667, 2 sq.).

Sunt populi Leleges sed dic 'leleges' vitiose
quando vis proferre 'leges' : metaplasmus habetur.
'Evandrus' rectus, hinc est 'Evandre' vocatus ;
sic dico 'Teucrus', 'Evander', 'Teucer' ab illis :
methatesim facies, aliter tu decipieris.
Est non mentiri sapientis, qui reperiri
vult castigator bonus et virtutis amator.
Hysteron et protheron tropicam dic esse figuram,
judice *Grecismo* latitabit sub metaplasmo.
Sed cur hoc faciat nulla ratione fatetur.
Emphibasim facient varie voces iterate,
sed rem si reperis variis sub vocibus unam,
talis stare nequit repetitio sub metaplasmo,
emphibasis quoniam digressio dicitur esse.
Methabolem cum perifrasi denunciat unam :
ista modis multis aliquid tropice manifestat.
Intercalares versus hic sub metaplasmo
astant, sed nulla sic est variatio facta,
littera quam poscit vel sillaba metrificando.

Amplius de falsitatibus *Grecismi

Pristina quot vitia vitiet novus, aspicis, auctor.
Non mala vitantur nisi cognita : cerne figuras,
grammatice famulas corruptas et meretrices,
ipsaque grammatica prostat lacerata capillos.
De *Doctrinali*, de *Grecismo* referamus,
quia per eos scripta multo meliora fugamus.
Simiosi gemini cunctos vicere gigantes,
tanquam ridiculo monstro sua terga parantes.
Fiet epizeusis si dictio sit geminata :
ordine Donati species vult scematis esse,
hanc sed *Grecismus* traduxit sub metaplasmo.
Antithesis veniet 'olli' si dicis ob 'illi'.
//27va// Hic vult quod recto sit ab ordine sillaba versa.
Esse tropi species dicetur anaphora jure,
illam sed ponit *Grecismus* sub metaplasmo.

(290) hic *B* (291) istis *AB* (294) gasticator *BC* (295) isteron *A* _ figura *C* (296) locitabit *BC* (298) ephibasim *B* _ iterare *B* (302) methabolim *B* (303) illa *A* (304) inter scolares *B* interscalares *A* (306) versificando *AB* (307) Tristiva *B* _ quod *B* _ nova *B* _ autor *BC* (310) istaque *A* (313) symiosi *C* (313) cuntos *B* (315) epyseusis *C* _ sit *t expunct. C* _ congeminata *C* (316) cematis *A* (317) methaplasmum *BC* (318) oli *A*

Les *Leleges* sont un peuple, mais c'est une faute de dire 'leleges'
quand on veut prononcer 'leges' : il le tient pour un métaplasme[100].
'Evandrus' est un nominatif, de là le vocatif se dit 'Evandre' ;
je dis ainsi 'Teucrus', et de là dérivent 'Evander' et 'Teucer' :
c'est là qu'il y aura métathèse, autrement tu te tromperas[101].
Il appartient au sage de ne pas mentir, s'il veut
passer pour un bon correcteur et un amoureux de la langue correcte.
Considère que la figure dite *hysteron proteron* est un trope[102],
pourtant, selon le *Grecismus*, il se dissimulera sous le métaplasme.
En revanche, pourquoi il fait cela, il ne l'explique d'aucune façon.
Le recours répété à des mots variés fera naître l'*emphibasis*,
mais si tu trouves une seule idée sous la variété des mots,
une telle répétition ne peut figurer sous le métaplasme,
puisque l'*emphibasis* se dit d'une digression.[103]
Il déclare que la métabole est une avec la périphrase :
celle-là manifeste de maintes façons son appartenance aux tropes[104].
Les vers intercalaires chez lui sont sous le métaplasme,
or il n'y a pour justifier cela aucune variation,
que réclame la lettre ou la syllabe quand on fait des vers.[105]

Compléments sur les idées fausses du *Grécisme*

Tu vois de combien de fautes le nouvel auteur augmente la liste ancienne des fautes.
On ne peut éviter aucun mal sans le connaître : vois les figures,
servantes corrompues de la grammaire, courtisanes,
et la grammaire elle-même se prostitue, les cheveux arrachés.
Reportons-nous au *Doctrinal*, au *Grécisme*,
car en les suivant nous passons à côté de bien meilleurs écrits.
Un couple de singes a eu raison de tous les géants,
qui semblaient préparer leur dos pour cette monstruosité ridicule.
L'*epizeuxis* résultera de la gémination d'un mot :
selon l'ordre de Donat, c'est une espèce du schème,
mais le *Grécisme* l'a fait passer sous le métaplasme[106].
'Olli' pour 'illi' constituera une antithèse.
Lui veut que ce soit une syllabe inversée par rapport à son ordre normal[107].
On dira justement que l'anaphore est une espèce du trope,
mais le *Grécisme* la range sous le métaplasme[108].

---

[99] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 19 (<de figuris metaplasmi>) : « *'Hac Aresthusa tenus'* dicas *temesim* faciendo ».

[100] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 22 (<de figuris metaplasmi>) : « *Tune duos, meme, leleges : epidiasis* haec est. »

[101] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 23 (<de figuris metaplasmi>) : « Si dicas Teucre pro Teucer, *metathesis* fit. »

[102] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 26 (<de figuris metaplasmi>) : « *Nutriit ac peperit*, sic *hysteron proteron* hic fit. »

[103] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 29-30 (<de figuris metaplasmi>) : « *Ephibasim* facient uariae uoces iteratae, / si sensum uoces hae complectuntur eundem. »

[104] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 31 (<de figuris metaplasmi>) : « *Metabolen* faciet res sub uariis repetita ».

[105] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 35 (<de figuris metaplasmi>) : « Interscalares uersus istud manifestant ».

[106] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 38 (<de figuris metaplasmi>) : « Unius epizeusis est geminatio uerbi. »

[107] Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 24 (<de figuris metaplasmi>) : « *Antithesis* fit, si sedet ordine syllaba uerso. »

// p. 274 // Sit pars pro parte, soloecismus tibi fiet,
sic metaplasmus erit male protheseos paralange :
est soloecismus pro casu ponere casum.
Conveniunt genere, specie differre probantur,
sicut bos et homo, diverso fine figure.
Scematis est species, Donato teste, sylempsis.
Ordine *Grecismi* sunt omnia sub metaplasmo.

Laudem vel crimen idem sub scemate ponit,
sub quo transitio pariter reciproca pendent.
Semper yperbaton est dicenda parenthesis, ergo
est tropus, ast isto libro sub scemate pendet.
Ethimologiam sub scemate collocat iste,
cum tamen hanc deceat varias exponere voces.
Eth<i>ologiam liber Ysidori vocat illam
quando rei posite rationem reddimus inde,
ut 'Te Christe colo quia te peperit pia virgo'.
Rethoricas tales Ysidorus esse figuras
asserit : hortamur, persuademus, geminamus,
querimus, objectis respondemus, facimusque
crimina vel laudes describimus, abbreviamus.
Sic vero vitia non sunt hec grammaticorum.
Sarcasmos tropus est, tamen hic sub scemate pendet.

Antifrasis vero species est allegorie :
illam distinguit ab ea grecismicus auctor,
ordine sed tali non demonstrat rationem.

(330) pariterque *A* (333) cemate *C* (333) ille *B* ipse *C* (335) ethilologiam *A* ethimologiam *B* (342) vere *A* (344) numero *add. expunct. C* _ non *add. C* (346) carmine *AB* _ demonstrationem *B*

Soit une partie pour une autre, cela fera un solécisme,
de même il sera faux de considérer le *paralange protheseos* comme un métaplasme :
c'est un solécisme que de donner un cas pour un autre[109].
Ils conviennent par le genre, ils s'avèrent différer quant à l'espèce,
des mots comme 'bœuf' et 'homme', la finalité de cette figure différant des autres.[110]
La syllepse est, selon Donat, une espèce de schème.
Dans l'ordre du *Grécisme*, toutes ces figures se rangent sous le métaplasme[111].

Le *Grécisme* range louange ou crime sous le schème[112],
sous lequel figurent transition de même que réciprocité.
Il faut toujours dire que la parenthèse est une hyperbate, donc
un trope, mais dans ce livre, elle figure sous le schème[113].
Il loge de même sous le schème l'étymologie,
alors que c'est à elle qu'il revient d'expliquer des mots variés.[114]
Le livre d'Isidore appelle la figure 'étiologie'[115],
quand nous rendons raison de la position d'un fait par cette figure
d'une façon telle que 'Te Christe colo quia te peperit pia virgo' ['Je te rends un culte, o Christ,
[car une pieuse vierge t'a engendré'].
Telles sont, de l'opinion d'Isidore, les figures de rhétorique :
nous exhortons, nous persuadons, nous réitérons,
nous demandons, nous répondons aux objections, et nous faisons,
ou nous décrivons crimes et louanges, nous abrégeons.
Mais ainsi ces vices ne relèvent pas des grammairiens.[116]
Le sarcasme est un trope, pourtant dans ce livre il figure sous le schème[117].

Quant à l'antiphrase, c'est une espèce de l'allégorie :
l'auteur du *Grécisme* l'en distingue[118],
pourtant, l'ayant ainsi ordonné, il n'en dit pas la raison.

---

108 Rien de tel dans l'édition Wrobel, mais peut-être cela résulte-t-il d'une interpolation garlandienne, ayant conduit à l'amendement du texte original.

109 Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 27 (<de figuris metaplasmi>) : « *Protheseos* quoque *paralange* fiet, ut illud / quod sequitur dicas : *Symeon accepit in ulnas.* »

110 Il ne s'agit pas là d'une figure au sens grammatical du terme, et c'est sans doute ce que suggère le « diverso fine figure », mais d'une impropriété (type d'*aequivocatio*) qui résulterait d'une inversion catégorielle, à savoir de la confusion entre espèces au sein d'un même genre, cf. *Categoriarum supplementa : Isagoge, translatio Boethii* I, 8, éd. L. Minio-Paluello, B. G. Dod, Bruges-Paris, 1966 : « Ab his autem quae de pluribus, a speciebus quidem, quoniam species etsi de pluribus praedicantur, sed non de differentibus specie, sed numero ; homo enim cum sit species, de Socrate et Platone praedicatur, qui non specie differunt a se invicem, sed numero, animal vero cum genus sit, de homine et bove et equo praedicatur, qui differunt a se invicem et specie quoque, non numero solo. »

111 Là encore, cette assertion ne correspond pas à la réalité du texte édité par Wrobel, peut-être parce qu'il porte précisément les corrections faites par Jean de Garlande lui-même.

112 Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 63 (<de figuris scematis>) : « Crimina vel laudes oratio colligat una ». Jean considère les figures qui relèvent de l'effet de louange ou de blâme comme des tropes.

113 Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 55 (<de figuris scematis>) : « Si rationem interponas, *parenthesis* exstat. »

114 Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 61-62 (<de figuris scematis>) : « Redde rei causam, sic *etymologia* fiet, / ut si dicas '*diligo te, quia diligor a te*'. »

115 Isid. Hisp., *Etym.* II, 21, 39 : « Aetiologia est cum proponimus aliquid eiusque causam et rationem reddimus. »

116 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* III (<de coloribus rhetoricis>).

117 Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 70 (<de figuris scematis>) : Inuidiae causa *sarcasmos* crimina dicit ».

118 Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 111 (<de figuris tropi>) : « *Antifrasim* facies cum lucum a luceo dices. » ; *ibid.* I, 120 : « *Allegoria* fit, hydropicus si signet auarum. »

Topographia sub hoc et cosmographia locantur :
temporis atque loci sic est descriptio scema.

Quando concipitur aut cum pars evocat, illud
//27vb// est tropus, ut dicit *Grecismus*, cum tamen esse
debeat hoc juncti pronominis ex ratione.

Perysologiam dat eandem stare figuram
illo cum vitio quod fertur macrologia,
quamvis Donatus diversas dividat illas.

Scribere promittit quos poterit ille colores,
per quos sermonem sententia pulchra colorat.
Vere perfecta sunt acathalectica metra,
inperfecta tamen *Grecismus* nuntiat illa.
Est metrum faciens liricis Horatius *odis*.
Servius assentit, confirmat et hoc Priscianus.

'Frux' 'nex' 'prex' dampno, que nullus comprobat usus.
'Armenias' reprobo, 'periermenias' probo, laudo,
sic in comento pro teste Boetius esto.
Corrupte 'karitos' fertur, dicit quia Naso :
« Protinus accedunt Karites nectuntque coronas ».
Gratia dicta 'karis', hinc est 'karistia' dicta,
hinc 'karisma' venit, hinc 'eukaristia' prodit.
« Monstrat epodon idem » cum sic ait, esse videtur
infans, est 'epodon' quoniam certamen equestre.
Describens virga radius fertur geometre,

(347) tophografia *BC* _ cosmografia *BC* (355) preterit *B* (359) mecum *AC* _ odit *C* (360) Servus *B* _ Priscianus *corr.*] Pricianus *A* Pris. *BC* (361) autor *AB* (364) caritos *A* (365) carites *A* (365) et *B* (366) caristia *A* (367) carisma *A* _ eucaristia *A* eukaristie *C* (370) geometrie *A*

La topographie et la cosmographie y trouvent place :
il s'agit d'une description de temps ou de lieu, donc d'un schème[119].

Quand il y a conception ou évocation d'une partie par une autre, c'est,
dit le *Grécisme*, un trope[120], alors que cela
devrait relever des propriétés de construction du pronom.

Il donne la périsologie pour une figure semblable
à ce vice appelé macrologie[121],
bien que Donat les distingue nettement.

Il promet d'écrire ce qu'il pourra sur les couleurs
par lesquelles l'élégance du sens requiert que soit coloré le discours.
En vérité, les vers acatalectiques sont parfaits,
pourtant le *Grécisme* les présente comme imparfaits[122].
C'est le type de vers dont use Horace dans ses *Odes lyriques*.
Servius l'approuve[123], et Priscien le confirme[124].

Je condamne l'emploi de 'frux'[125], 'nex'[126], 'prex'[127], qu'aucun usage n'approuve.
Je réprouve l'usage du terme 'armenias'[128], j'approuve et loue celui de 'periermenias',
pour preuve, prenez le commentaire de Boèce.
'Karitos' est employé à tort[129], puisqu'Ovide dit :
« Protinus accedunt Karites nectuntque coronas »[130].
[« Aussitôt les Grâces viennent tresser les couronnes »]
'Karis' veut dire 'grâce', de là vient 'karistia' ['repas'],
ainsi que 'karisma' ['charisme'], de même qu''eukaristia' ['eucharistie'].
Quand il dit « Monstrat epodon idem » [« l'épode montre la même chose »], cela me semble
un enfantillage, puisqu''epodon' est un combat équestre[131].
En géométrie, un rayon ('radius'[132]) désigne aussi la toise de description,

---

119 Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 73 (<de figuris scematis>) : « *Topographia* loci, sed mundi *cosmographia.* »

120 Evrard de Béthune, *Grecismus* I, 118-119 (<de figuris tropi>) : « Dissimiles personas *euocitatio* iungit. / Prima secundam concipiat, *conceptio* fiet. »

121 Evrard de Béthune, *Grecismus* II, 13 (<de figuris barbarismi et soloecismi>) : « *Perissologia* fiet seu *macrologia.* »

122 Evrard de Béthune, *Grecismus* IV, 29 (<de pedibus metrorum>) : « At semipes longus fore dicatur *catalectus.* » L'édition de Wrobel ne présente aucun passage où Evrard déclare imparfaits ou incomplets les vers acatalectiques.

123 Cf. Servius, *De centum metris* (éd. *G.L* . IV, p. 459, 27-28) : « De sotadico. Sotadicum constat trimetro acatalecto, ut est hoc, *arva sicca Nilus intrat, ite laeti.* » Servius donne d'autres exemples d'acatalectiques extraits des poètes archaïques grecs.

124 Cf. Priscien, *Partitiones XII Versuum Aeneidos* I, 4 (éd. *G. L.* III, p. 460, 1-2 ; 5-8) : « Catalecticos dicunt, quibus deest in fine aliquid, acatalectos, quibus nihil deest. (…) praeterea dicuntur Hypercatalecti, quibus abundat una vel duae syllabae, ut novenarium Pindaricum, quod, cum sit dimetrum iambicum, habet tamen unam syllabam plus in fine : Horatius *Silvae laborantes geluque.* »

125 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VI, 18.

126 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VI, 15.

127 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VI, 15.

128 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VIII, 27.

129 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VIII, 69.

130 Ovide, *Fast.* V, 219 : « Protinus accedunt Charites, nectuntque coronas » ; *cit. in* Jean de Garlande, *Compendium grammatice* IV, 578.

131 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VIII, 135 : « Est epos octavum, monstrat epodon idem. » Jean confond-il l'*épode* et l'hippodrome ?

fert quia Vergilius « radio descripserat orbem ».
Est nomen nimphe 'Larlar' quod sic geminatur ;
Lar Laris est divus, Lar Lartis rex erat olim.
Non dic 'cyrographus', sed ferre 'cyrographa' discas,
nam Juvenalis ait : « vacui cyrographa ligni ».
Lucanus dicit : « gemine crevere liburne »,
'has, dicas, naves aurigas pande liburnas.'
Nobilis est elegans dominus qui scit misereri :
'heleys' grecum fons ejus debet haberi.
Si scenos variare cupis, tibi sic variatur :
//28ra// c tantum 'commune' tibi sonat, x 'peregrinum',
'umbra' sit s cum c, sonat s tantummodo 'sensus'.
Testes 'cena', cibus, et 'Ulixes', 'scena' theatri.
Inde 'senex', 'senior' venerandaque turba 'senatus'.

Hystorie 'reliqua' sunt, 'cetera' philosophie.
Ad numerum 'reliqua' spectant, sed 'cetera' normas.

Dum speciem stultus optat generale videre,
particulare sequens universale requirit.

Ad jus civile proprie commune refertur,
sed super excessit universale per artem.

'Potatus' patitur proprie, 'potusque' repletur,
« pota senem potum traxit » tibi Naso ferebat :
'ebrius' est 'potus', sed 'poturus' 'bibiturus'.
« Poture te, Nile, grues » Lucanus habebit.

(377) liburnos *AC* (379) Heloys *A* _ hujus *AB* (380) cenos *A* (383) et *om. A* _ et *add. A* (385) istorie *A* (386) spectat *A* (387) subtus optet *AB* (392) traxit potum *A* (394) jube g(...)es *B*

car Virgile déclare : « radio descripserat orbem » [« dont la baguette avait tracé le cycle »][133].
'Larlar' est le nom, géminé, d'une nymphe ;
Lar [*gén.* Laris] est un dieu, Lar [*gén.* Lartis] était jadis un roi[134].
Ne dis pas 'cyrographus' ['autographe'][135], mais apprends à prononcer 'cyrographa',
car Juvénal affirme : « vacui cyrographa ligni »
[« leur signature autographe sur une tablette sans valeur »][136].
Lucain dit : « gemine crevere liburne » [« les liburnes ont doublé »][137],
et tu dois dire : 'has naves aurigas pande liburnas' ['déploie comme guides ces navires
[liburniens'][138].
Le noble seigneur qui sait avoir pitié est *élégant* :
c'est que le grec 'heleys' ['pitié'] doit être tenu pour la racine de ce mot[139].
Si tu veux savoir faire varier la graphie de 'scenos', voici quelles en sont les variations :
quand ce mot a pour initiale c seul, il signifie 'commun', quand c'est un x, 'étranger',
soit avec sc- 'l'ombre', et s seul, 'le sens'.
Exemples : 'cena' [le repas], et 'Ulixes' ['Ulysse'][140], et la 'scena' du théâtre.
De plus, 'senex' ['vieux'], 'senior' et 'senatus', la vénérable assemblée.[141]

'Reliqua' ['le reste'] relève de l'histoire, 'cetera' ['les autres'] de la philosophie.
'Reliqua' concerne le nombre, 'cetera' les normes.

Tant que le sot choisit de voir le général dans l'espèce,
en suivant le particulier, il requiert l'universel.

On se réfère à proprement parler au droit civil pour le commun,
mais l'universel va au-delà par la médiation de l'art.[142]

'Potatus' ['abreuvé'] est à proprement parler un passif, et 'potus' veut dire 'rempli',
d'où le vers d'Ovide « pota senem potum traxit »
[« un vieillard soûl fut traîné par une <vieille> saoûle »][143] :
'potus' veut donc dire 'ivre', et 'poturus', 'destiné à boire'.
Ainsi l'on aura dans Lucain : « Poture te, Nile, grues »[144]
[« pour te boire, ô Nil, les grues… »].[145]

---

132 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* IX, 224-225 : « Dicas textoris radium, radium quoque solis, / Atque rotae radius tibi sit, non invenio plus. »

133 Virgile, *Buc.* III, 41 : « Descripsit radio totum qui gentibus orbem ».

134 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* IX, 293-294 : « Lar proprium nomen, genitiuus dat tibi Lartis, / Lar domus et numen, subsequiturque Laris. »

135 Cf. Evrard de Béthune, *Graecimus* IX, 299 : « Hinc et chirographus manualis charta uocatur ».

136 Juvénal, *Sat.* XIII, 137 (et XVI, 41) : « Vana superuacui dicens chirographa ligni. » ; *cit. in* Jean de Garlande, *Compendium grammatice* IV, 611.

137 Citation inexacte de Lucain, *Phars.* III, 534 : « Ordine contentae gemino creuisse Liburnae » ; *cit. in* Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 253.

138 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 10 : « Dromo, liburnus, legia, caudica, scapha, phaselus. »

139 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VIII, 129 : « Est eleis miserans, elegia comprobat illud ». *Eleis* est manifestement mis ici pour *eleos*.

140 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VIII, 334 : « Dic xenon esse peregrinum, ceu monstrat Ulixes. ».

141 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VIII, 300-301 : « Estque senos sensus et dicitur inde senatus, / Umbraque sit scenon, scenicus inde uenit. »

142 Les trois aphorismes ci-dessus (v. 385-390) ne semblent pas inspirés du *Grecismus* et n'ont pas de rapport apparent avec ce qui précède et ce qui suit.

143 Ovide, *Fast.* III, 542 : « Pompa : senem potum pota trahebat anus ».

144 Lucain, *Phars.* V, 712 : « Poturae te, Nile, grues primoque uolatu ».

145 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 129 : « *Potum potatum* dat *potaui* geminatum ».

'Mando' facit 'mansum', Macro testante poeta,
ex hoc et nitor 'mastix' 'masticoque' dicis.
Dicens 'mastico' sic 'nitor mandere' dico,
'mastico' si dicis, 'cum mastice simpla' tenebis.

Declinare 'quies' si vis, adjunge 'quietis'.
Dicebatur -ei quondam, venit hinc 'requiei'.

'Quatuor' est longa prior, immo 'quater' breviatur.
// p. 275 // Hoc facit -u grossa, subtilior -e facit illud :
inde 'quaternus' erit brevis, inde 'quaternio' surgit.

'Trulla' superficies vitis, turpis sonus ani,
est instrumentum lathomi, dans balnea cuppa
ista dares. Dicens 'migrat', pronunciat apte :
« Puppibus emigrat primus, Thelamone secundo ».
Prima 'migrare' brevis : expone 'micantur agrare'.
Si magis exponas, 'discedere' dicis aperte.
Grece dicis -oy de recto sicut 'Achatos',
est genitivus in -e vel in -is si dicis 'Achates',
et Grecis anceps est declinatio talis.
Pro genitivo sed prisci posuere dativum,
ut Pricianus ait "ob Achillis dicis Achilli".
« Dispositis predives hamis » legis in Juvenale,
non in *Bucolicis*, sicut mendacia jactant.
Sed sic exponas illud, sic metrificabis :
mures prendit hamus, et pisces hamus, et est pars
lorice, retis et furcula dicitur hamus.
//28rb// 'Depositum' dicas thesaurum, Claudius inde
scribit « depositum levius Trinacria celet ».
Sumuntur pedicis volucres, testante Marone :
« tum gruibus pedicas et retia ponere cervis ».

(396) maxtix *BC* (397) dictus *A* (401) quartus *B* (405) cufa *BC* (407) pennus *A* (408) micatur *B* (410) Gregus *C* _ dicit *C* _ Achates *C* (414) Grece dicis oy… Achilli *om. B* (419) rethis *ABC* (423) rethia *C*

'Mando' ['mâcher'] donne 'mansum'[146], comme en témoigne Macer[147],
et à partir de là on dit, signifiant un effort, 'mastix' ['mastic'], et aussi 'mastico'.
En employant 'mastico', je dis 'je fais des efforts en mâchant',
si tu dis 'mastico', tu insisteras sur 'avec une seule mâchoire'.

Si tu veux décliner 'quies', ajoutes-y 'quietis'.
Autrefois le génitif était en -ei, d'où vient 'requiei'.

La première syllabe de 'quatuor' est longue, mais on abrège 'quater'.
L'épaisseur du -u est cause de cela, l'-e plus ténu de ceci :
'quaternus' porte une brève, et de là vient 'quaternio' ['cahier de quatre feuillets'].[148]

'Trulla' ['truelle'] désigne la surface du cep[149], un son honteux de l'anus[150],
c'est l'instrument du maçon, le récipient qui sert de bain,
voilà ce que tu pourrais dire. Celui qui dit 'migrat' ['il migre'] prononce juste avec mi- long :
« Puppibus emigrat primus, Thelamone secundo »[151]
[« Du bateau il part le premier, Télamon en second »]
Soit 'migrare' avec une initiale brève : et ce pour 'micantur agrare' ['ils s'agitent à parcourir'][152].
Pour aller plus loin, on dit que cela signifie 'partir'.
En grec tu dis, d'un nominatif comme 'Achatos', -oy au génitif,
mais si tu dis 'Achates', le génitif est en -e ou en -is :
une telle déclinaison mixte existe chez les Grecs.
Mais les anciens ont mis une désinence de datif là où le latin met un génitif,
comme le déclare Priscien « Tu dis 'ob Achillis' pour 'Achilli' »[153].
C'est chez Juvénal que tu lis « Dispositis predives hamis » [« Le riche,
[au moyen de pièges bien placés <veille sur son trésor> »][154],
et non pas dans les *Bucoliques*, comme des bruits mensongers l'affirment[155].
Mais voici comment tu dois expliquer et comment tu scanderas ce terme :
'Hamus', le crochet, prend des souris, 'hamus', l'hameçon, des poissons, et c'est une partie
de la cuirasse, et 'hamus' se dit aussi pour un filet et une petite fourche.
Dis 'depositum' d'un trésor, ainsi Claudien
écrit « depositum levius Trinacria celet » [« que la Sicile cèle plus légèrement le trésor »][156].
On attrape les oiseaux par des pièges ('pedicis'), témoin Virgile :
« tum gruibus pedicas et retia ponere cervis »[157].

---

146 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 225 : « *Mando* cum *pedo rudi* caruere supino. »

147 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 549 : « Mansa vel hausta juvat dicit betonica Macer. » ; Id., *Clavis compendii*, 685-686. On ne trouve rien d'approchant, en revanche, chez Macer, sans doute convoqué ici au titre d'auteur latin d'époque pré-impériale, et donc considéré comme un conservatoire de formes anciennes

148 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 139-140 : « Octo iuncturam foliorum dico quaternum, / Ille quaternio sit qui supra quattuor exstat. »

149 Sens obscur.

150 Sens déformé de *trulla* qui peut désigner le pot de chambre ?

151 Joseph d'Exeter, *De bello Trojano* I, 342 (éd. L. Gompf, Leyde-Cologne : E. J. Brill, 1970).

152 Louis Holtz me suggère à raison de voir là une distinction entre longueurs syllabique et vocalique, la syllabe pouvant être rendue longue (ou non) par position du groupe consonantique -gr- après la voyelle, alors que la voyelle -i est ici brève par nature. L'étymologie « micantur agrare », le mi- de « micantur » étant bref, sert d'appui à cette distinction.

153 Priscien, *I. G.* V, 71 (éd. *G. L.* II, p. 185, 6).

154 Juvénal, *Sat.* XIV, 305 : « Dispositis praediues amis vigilare cohortem ».

155 Evrard ne dit rien de tel.

156 Claudien, *De rapt.* III, 119 : « Prodiderit leuiusque meum Trinacria celet / Depositum… ».

157 Virgile, *Georg.* I, 307.

Est 'heresis' secta, sensus vel opinio dicta.
Porticus esto 'stoa', qua stoyca secta suborta est.
'Sors' capitale notat casum, sagalia causam,
'sors' est officium, sors est responsio fani.
« Dede neci » dicit Maro, *Grecismus* negat illud.
Sicque 'preci' poterit dici, rectus tibi deerit.
'Provida' mens non est 'provincia', dicit Aquinas.
Instruit ergo focum provincia, Gaza per illam
signatur patrie Romanis expoliate.
'Mitos' erit gutta, 'mithos' est tibi fabula : filum
istud *Grecismo* vitiose significatur.
« Incipe Menalios mecum, mea tibia, versus ».
Tibia sit parva, tuba maxima, teste Lucano :
« Insonuere tube gemitumque dedere caverne ».
Tam fera quam fluvius est tigris, teste Lucano,
« Quaque caput rapido tollit cum Tigride magnus
Eufrates », idem dicit pro flumine Tigrim :
« At Tigrim subito tellus absorbet hyatu ».
Exiguam partem mamille dico papillam,
sit ubi pars posita pro toto, teste figura.
Virgilius dicit « cum fiet Marpesia cautes »,
sed recto 'cautis' *Grecismus* non bene profert.

(424) et *AB* (425) est stola *A* _ quam *C* _ stoica *B* (426) casus *B* (427) phani *AC* (428) nece *B* (431) phocum *C* (432) proprie *C* _ exspoliare *C* (433) mithos *AC* _ mitos *B* (434) ..stud *C* (439) quiaque *BC* quaque + i *suscr. corr. A* (441) atque *C* _ yatu *AC* (443) nisi *A* _ testa *B* (445) sed] in *A*

[« <le moment de> tendre des pièges aux grues, des rets aux cerfs »]
'Heresis' se dit d'une secte, d'un sens, ou d'une opinion.
'Stoa', soit le portique, est ce sous quoi la secte des Stoïciens est née.
'Sors' marque ce qui arrive comme une réalité fatale, la sorcière[158] en dit la
[cause,
le sort est une fonction, le sort est la réponse du temple.
« Dede neci » [« mets à mort »] dit Virgile[159], le *Grécisme* n'en parle pas.
Et ainsi tu pourras dire aussi 'preci' ['prière'], pour lequel il n'existera pas de nominatif[160].

La 'province' ('provincia') n'est pas un 'esprit prévoyant' ('provida'), dit l'habitant
[d'Aquinum.[161]
La province constitue alors le foyer, par elle Gaza
est désignée comme les terres spoliées par les Romains[162].
'Mitos' veut dire la goutte, 'mythos' est une fable : c'est à tort
que, dans le *Grécisme*, cela passe pour désigner le fil.[163]
« Incipe Menalios mecum, mea tibia, versus »
[« Commence avec moi, ô ma flûte, les vers du Ménale »][164].
'Tibia' désigne une petite flûte, 'tuba' une très grande[165], témoin Lucain :
« Insonuere tube » [« les trompettes résonèrent »][166] « gemitumque dedere caverne »
[[« et les cavernes retentirent d'un gémissement »][167].
'Tigris' désigne autant un fauve qu'un fleuve, témoin Lucain,
« Quaque[168] caput rabido tollit cum Tigride magnus
Eufrates »[169] [« Partout où le grand Euphrate élève la tête avec le Tigre rapide »], et le même
[auteur emploie 'Tigre' pour le fleuve :
« At Tigrim subito tellus absorbet hyatu » [« pour le Tigre, la terre l'absorbe dans un
[gouffre brusquement ouvert »][170].[171]
J'appelle 'papille' la plus petite partie de la mamelle,
soit là où la partie est posée pour le tout, comme l'atteste la figure[172].
Virgile dit : « cum fiet Marpesia cautes »[173] [« quand elle sera changée en marbre de
[Marpessos »] ,
mais au cas sujet le *Grécisme* a tort de dire 'cautis'[174].

---

158 *Sagalia*, rare, pour *sagana*, qui désigne l'enchanteresse, la magicienne.
159 Virgile, *Georg.* IV, 90: « dede neci ; melior uacua sine regnet in aula ».
160 *Cf. supra.* v. 361.
161 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 225-226 : « Prouida mens prouincia, sit prouincia terra, / Et pro continuo Iuuenali teste teneto. » Aquinum, en Campanie, est la ville de naissance de Juvénal.
162 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 225, 235 : « Prouida mens prouincia, sit prouincia terra / … / Est regis regio, comitis prouincia fertur ».
163 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 248-249 : « Est, mihi crede, mitos filum, sed fabula mythos, / A mitos hexamitum est, a mythose mythologia. »
164 Virgile, *Buc.* VIII, 21.
165 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 264-265 : « Tibia tibicen, tubicen tuba proxima quaeque / Sint tibi, sed magna est tibia, parua tuba. »
166 Lucain, *Phars.* I, 578 : « Insonuere tubae, et quanto clamore cohortes ».
167 Virgile, *Aen.* II, 53 : « insonuere cauae gemitumque dedere cauernae » ; Ausone, *Cento*, 119.
168 Les manuscrits sont tous, à des degrés divers, fautifs sur le premier mot, changé en « quiaque » ou « qui aque ». L'erreur viendrait-elle de l'auteur lui-même ? Nous avons pris le parti de rectifier le texte.
169 Lucain, *Phars.* III, 256 : « Quaque caput rapido tollit cum Tigride magnus / Euphrates… »
170 Lucain, *Phars.* III, 261 : « At Tigrim subito tellus absorbet hyatu ». Exemple de flexion hybride.
171 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 266 : « Est Tigris fluvius, tigris fera, quod genitiuus / Duplex discernit tigridis atque Tigris. »
172 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 19 : « Cuius mammillas dixisti dicque papillas. »
173 Virgile, *Aen.* VI, 471 : « Quam si dura silex aut stet Marpesia cautes. »

***De quibusdam supletionibus**

Post hec appono proponit que minus ipse.
De 'neque' 'nec' fertur, sed q tunc vertitur in c.
'Qui' pro 'quis' dicas, sed non convertitur, et 'cur'
'qui' dico, sepe pro 'quomodo', 'quis' negat illud.
'Ac' est prepositа conjunctio dictaque pro 'quam',
est et communis, inclinativaque fertur.
'Qua', 'qui', 'quo', 'dextra' tibi sunt adverbia sepe,
et sic 'interea' vel 'ea' tu ponere debes.
//28va// 'Fraus tua quid prodest' dicas finaliter 'ad quid'.
'Qualiter' aut 'quantum' plures adverbia glosant.
Corripiatur 'ita' sed in -a tibi cetera produc.
'Omnipotens numquid tibi comparat ?' Ex ratione
'relliquias' 'reliquos' tibi vult formare 'relinquo',
'relligio' 'religo', tamen l geminata duobus.
'Ut' profert 'utinam', velut auctores manifestant.
Est 'armus' causa cur tantum dicimus 'arma'.
Quatuor ecce breves « a flumine reice capellas » :
est tamen ad placitum 'reicit', 'jacit' efficit esse,
-a dum deletur, ibi tempus in -i retinetur.
Dic 'rude', 'natale', fuerint si propria, sexti
si fuerint casus appellativa, petunt -i,
si sint adjecta vel si communia fixa.

***De quibusdam propriis nominibus**

'Gau., 'pre.', 'ce.', 'Prenes.' et 'Sorac.' semper habent -e ;
'gausapa' vel 'cepas' numero dixere secundo.

(447) a *AB* (449) neget *A* (457) numquam *AB* (459) religio *A* _ ll *A* _ geminato *B* (460) autores *AB* (464) et i *AB* (466) fuerit *B* _ petuntque *B* (468) Gau<-sape> _ pre<-sepe> _ ce<-leste> _ Prenes<-te> _ Sorac<-te>

Quelques suppléments

Après cela j'ajouterai certaines choses que lui-même développe trop peu.
'Nec' vient de 'neque', mais q est alors changé en c[175].
Tu peux dire 'qui' pour 'quis', mais non l'inverse, et je dis
'qui' pour 'cur', souvent pour 'quomodo', mais 'quis' ne s'y prête pas[176].
'Ac' est une conjonction prépositive et s'emploie aussi pour 'quam'[177],
elle est donc réputée commune et enclitique [178].
'Qua', 'qui', 'quo', 'dextra' sont souvent des adverbes,
et tu dois en dire de même de 'interea' et 'ea'. [179]
'Fraus tua quid prodest' ['à quoi sert ta fraude'] dois-tu dire, et pour exprimer la finalité
['ad quid'.
De nombreux termes peuvent gloser les adverbes 'qualiter' et 'quantum'.
On doit abréger 'ita', mais dans tous les autres adverbes, allonge l'-a final.
On dit : 'Omnipotens numquid[180] tibi comparat ?'
[['Qu'est-ce qui fait te comparer au Tout-Puissant']. D'après la forme de
'relinquo' ['je laisse'], tu dérives 'relliquias' ['restes'], 'reliquos' ['les autres'],
'relligio' ['religion'] vient de 'religo' ['je relie'][181], pourtant l dans les deux cas est géminé.
'Ut' se dit pour 'utinam' ['plaise au ciel que'], comme le montrent les auteurs.
On appelle le bras 'armus', et voilà pourquoi nous disons 'arma' pour l'arme[182].
Voici quatre brèves : « a flumine reice ca[183]pellas »[184] [« écarte les chèvres de la rivière »] :
pourtant on dit par convention 'reicit'[185], que donne 'jacit'[186],
lorsqu'-a y disparaît, alors la quantité dans l'-i demeure inchangée.
Il faut dire à l'ablatif 'rude'[187] et 'natale', si ce sont des noms propres, et si
ce sont des noms communs, ils font -i à l'ablatif,
que ce soient des adjectifs ou des substantifs.

Cas de certains noms propres

'Gau.'[188] 'pre.'[189], 'ce.'[190], 'Prenes.'[191] et 'Sorac.'[192] prennent toujours un -e ;
et on dit toujours au pluriel 'gausapa' ['manteau'] et 'cepas' ['oignons'] <féminin>.[193]

---

174 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 85 : « Cautis acumen habet et ob hoc *cauet* eius origo ».
175 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXII, 64 (<de conjunctionibus>).
176 Evrard de Béthune, *Grecismus* XXV, 13-14, 140, 328.
177 Priscien, *I. G.* XVI, 2 (éd. *G. L.* III, p. 94, 2-3).
178 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 7-9 (<de conjunctionibus>).
179 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XX, 4-9 (<de aduerbiis>).
180 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XX, 87-89 (<de adverbiis>).
181 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 288-289 : « Relligio tibi sit metus … / a religo dictum sic est, religat quia mentem. »
182 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XI, 17 : « Martis dic arma, sed dic armenta bubulci ».
183 Il faut sans doute comprendre que, quatre brèves à la suite ne tenant pas dans le schéma métrique, -ei vaut ici une longue.
184 Virgile, *Buc.* III, 96 : « Tityre, pascentes a flumine reice capellas ».
185 scandé en trois syllabes, au lieu de deux dans le vers de Virgile (synérèse).
186 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 183.
187 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 189-190.
188 Pour 'gausape'.
189 Pour 'presepe'.
190 Pour 'celeste'.
191 Pour 'Preneste'.
192 Pour 'Soracte'.

Hec diffinita sententia vult Prisciani.
Tanquam 'post murum' 'pomeria' dicimus esse,
et sic 'post limen' sunt 'postliminia' dicta.
Urbis vel patrie fluvii montisque hominumque
propria sunt, signant individuum quia semper.

***Item de participio**

Participans non est fandus, sed participale.
Esse trium generum dic participes, quia quedam
pono translate, mea mens devirginat illam.
'Inpingo', 'pango' format, testatur ut illud :
« clitellas ferus impingas et fabula fias ».
Compositum verbum tibi participans imitatur :
integra participia si sint, componimus illa,
// p. 276 // sicut 'compactus' exemplo comprobat illud.
Dico 'recens' nomen 'vemensque', 'repensque', sed istud
productum veniens a '**re**po' participabit.
//28vb// « Ecce repens mugire fragor », sic Claudius inquit.
Flaccus « **re**pentes » sermones protulit apte.

'Grajugenas' et 'Trojugenas' nos dicimus, ac sic
'Galligenam' duplex vocalis causa resultat.

***De nominibus incorporalibus**

'Auditus', 'monitus' incorporalia dicis,
si quarte fuerint, ad formam participantis.

(470) Priciani *A* (472) postlimina *A* posterlimina *B* postlimiminia *C* (474) que *B* (479) clitellus ferus *C* (480) ymitatur *A* (483) illud *AB* (485) inquid *B* (487) discimus *A* (490) quinte *B* _ fuerit *A*

Ainsi le veut la règle définie par Priscien[194].
On dit 'pomeria' au pluriel ['les pomérium(s)'] comme 'post murum' ['après les murs'][195],
et de même 'postliminia' ['retour'] de 'post limen' ['après le seuil'].
Les noms de ville ou de patrie ou de fleuve ou de montagne et de personnes
sont des noms propres, car toujours ils désignent une entité individuelle.

De même du participe

On ne doit pas parler de 'participant', mais de 'participal'[196].
Considère les participes comme étant de trois genres, car j'en
utilise certains de manière figurée, mon esprit déflore cette <règle>.
'Pango' ['j'enfonce'] forme 'inpingo' ['j'assène'], comme le prouve ce qui suit :
« clitellas ferus impingas et fabula fias » [« <plutôt que de> heurter brutalement ton bât
[et de devenir la fable <de tous> »][197].
Le participe, dis-le-toi, imite le verbe composé :
si l'on a affaire à des participes à part entière, nous les composons[198],
comme 'compactus', par exemple, le prouve.[199]
Je dis que 'recens' ['récent'], 'vemens' ['véhément'], et 'repens' ['subit'] sont des noms[200],
[mais ce dernier
je l'allonge quand c'est le participe de '**re**po' ['je rampe'].
Ainsi Claudien dit « Ecce repens mugire fragor » [« voici que mugit, subit, un fracas »][201].
Horace employa quant à lui à raison « **re**pentes » [« au ras du sol »] pour les discours[202].

Nous disons 'Grajugenas' ['Grec'] et 'Trojugenas' ['Troyen'], et c'est ainsi
la double raison sonore de 'Galligenam' ['Gaulois'] qui leur fait écho.

Noms incorporels

'Auditus' ['l'ouïe'], 'monitus' ['le conseil'] sont des incorporels,
si ce sont des noms de quatrième déclinaison, à la forme de participes[203].

---

193 Evrard de Béthune, *Grecismus* XI, 104-105 : « Gausape praesepe non mutant e neque cepe, / Istis Praeneste superaddas atque Soracte. » Tous ces termes figurent dans des listes d'exemples grammaticaux bien connus, et que l'on peut par conséquent abréger tout en en gardant la référence visible au lecteur.

194 Priscien, *I. G.* VII, 55 (éd. *G. L.* II, p. 333, 1-334, 1) ; *ibid.* VII, 74 (éd. *G. L.* II, p. 350, 17-23) : « 'gausape' quoque, sicut supra diximus, et ablativum in e terminat, 'ab hoc gausape' et nominativum pluralem in a definit : 'gausapa' enim, non 'gausapia' dicimus … »

195 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 79-80 : « Quis pomi plures loca tu pomeria dices, / At pomaria sunt ubi poma absconsa tenentur. »

196 Evrard réserve ce terme au cas des adverbes dérivés d'un participe, cf. *Grecismus* XXV, 30-31 : « Ac ex se faciunt quandoque aduerbia nomen / Aut a participe, quod dico participale. »

197 Horace, *Epist.* I, 13, 8 : « Clitellas ferus impingas, Asinaeque paternum / cognomen uertas in risum et fabula fias. »

198 Cf. Priscien, *I. G.* XI, 31 (éd. *G. L.* II, p. 568, 16-23) : « … nam per se numquam componitur participium, nisi prius verbum eius componatur. Ergo vel simplicia sunt vel decomposita plerumque … si enim per se ipsa componantur non prius verbis compositis, transeunt in nominum vim, sicut etiam, si comparentur : 'nocens innocens', 'sapiens insipiens'. Simplicia enim eorum possunt et participia esse et nomina, composita vero sine dubio nomina sunt. »

199 Priscien, *I. G.* XI, 31 (éd. *G. L.* II, p. 568, 23-26) : « ideo autem addidimus 'plerumque', quod sunt quaedam, quae non servant compositionis verborum compaginem, unde apparet, ea ex se composita, ut 'effringor effractus', 'contingor contactus' et similia. »

200 Cf. Priscien, *I. G.* , *loc. cit.*

201 Claudien, *De rapt.* II, 152 : « Ecce repens mugire fragor, confligere turres ».

202 Horace, *Epist.* II, 1, 251 : « Repentis per humum quam res componere gestas ».

203 Priscien assimile déjà les noms de quatrième déclinaison dont la forme est semblable à celle des participes passés à des vocables signifiant des objets incorporels, cf. Priscien, *Institutio de nomine, pronomine et verbo* 72 (éd.

***De accidente**

Nominibus cunctis generale quod accidit esse
dico, sed paucis quod comparat accidit illud.
Corpora que signant, que non, prius inspice, post hec
que sunt omonima, que synonimantur habeto.
Que substantiva fuerint, circumspice, verba,
queque vocativa quibus et simul accidit. Horum
est absolutum transitivumque subinde.

Qui favet exaudit, aures advertit, obaudit ;
si surdescit et exponit quandoque subaudit,
'sub' quia diminuit vel vult sibi 'subtus', et extra
nascitur. Attendas verbum de nomine sepe,
ut de 'mensura' dic 'mensurare' venire,
sed 'mensura' tamen de verbo 'metior' exit.

'Dragma' genus nummi, nummos bis quinque valebit,
estque canor, pondus, et questio ; flexa requirunt
-e semper, sed -tis cum questio significatur.

Esse vocativum dicas 'vocor', et tamen illud
de 'voco' passivum nostri dixere periti :
inde vocativum deponens asseruerunt.

***Item de supinis et gerundivis**

Inpersonali tibi significabitur actus.
Infinitivo passivi passio prodit.
Rem verbi semper dic significare supinum,
ut 'lectum vadas illuc ubi lectio fiet'.
Immo necesse tibi 'venandum' significabit,
principiumque rei 'venatum' denotat in se.
//29ra// Visio signatur, dicas 'mirabile visu'.

(494) sinonimantur *AC* (495) sustentiva *A* sustantiva *C* (498) avertit *AC* (499) si *om. A* _ et] simul *A* (500) vel] et *A* (504) nummi *om. C* nummos *om. B* _ V *B* (507) cum est *C* (508) me voco *B* (514) imo *B*

De l'accident

Je dis que les accidents sont généraux à tous les noms[204],
mais aussi que le comparatif est particulier à un petit nombre d'entre eux[205].
Considère d'abord les noms corporels, les incorporels, ensuite
les homonymes, les synonymes.[206]
Considère quels sont les verbes substantifs,
et quels sont les vocatifs, soumis aux mêmes accidents[207]. Leur emploi
est tantôt transitif tantôt absolu.

Celui qui accorde une faveur exauce ('exaudit'), celui qui tend l'oreille écoute ('obaudit') ;
celui qui devient sourd et traite une question entend à peine ('subaudit'),
car 'sub' marque une diminution ou signifie 'en dessous', et note
une origine extérieure[208]. C'est souvent que tu fais dériver un verbe d'un nom,
comme 'mensurare' ['mesurer'] de 'mensura' ['mesure'],
mais 'mensura' pourtant vient d'un verbe, 'metior'.

'Dragma' est un genre de sous, qui vaudra deux fois cinq sous,
c'est aussi un son, un poids et une question ; au génitif, il donne
toujours -e, mais -tis lorsqu'il signifie la question.[209]

Tu dois dire que 'vocor' ['je m'appelle'] est un verbe vocatif, et pourtant
nos maîtres ont dit que c'était le passif de 'voco' :
de là ils ont affirmé que le verbe vocatif était déponent.[210]

Pareillement des supins et des gérondifs[211]

Un impersonnel devra toujours à tes yeux signifier un acte.
C'est par l'infinitif du passif qu'on exprime la passion.
Tu dois dire que le supin signifie toujours le sens du verbe,
comme 'lectum vadas illuc ubi lectio fiet' ['tu dois aller lire là où se fera la lecture']*[212]*.
En revanche le gérondif 'venandum' exprimera la nécessité,
alors que le supin 'venatum' dénote en soi le sens premier du verbe[213].
Pour signifier la vision, tu dois dire 'mirabile visu'[214].

G. L. III, p. 456, 31) : « Rerum quoque incorporalium vocabula plerumque praeteriti temporis participiis similia inveniuntur, sed quartae declinationis, ut iudicatus monitus habitus auditus. »

204 Cf. Priscien, *I. G.* II, 22 (éd. *G. L.* II, p. 57, 8).

205 Propriété du nom mais aussi du participe substantivé *cf. supra.* Cf. Priscien, *I. G.* III, 1 (éd. *G. L.* II, p. 83, 1-16).

206 Priscien, *I. G.* II, 26 (éd. *G. L.* II, p. 59, 9-19) : « Appellativorum multae sunt species … Sunt enim quaedam corporalia in appellativis, ut 'homo', sunt etiam in propriis, ut 'Terentius', alia incorporalia… inveniuntur tamen quaedam homonyma eadem propria et appellativa … synonyma quoque tam appellativa quam propria inveniuntur … »

207 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 2 (éd. *G. L.* III, p. 210, 11-18). Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 111-116.

208 Sur les dérivés d'*audire* cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XVIII, 17-21.

209 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 29-30 : « Dragma notat pondus et tunc fit in *ae* genitiuus, / Dragma etiam quaerit et tunc genitiuus in *is* fit. ».

210 Cf. Evrard de Béthune, *loc. cit.*

211 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 125-247 (<de accidentibus uerborum>) : passage morphologique sur la formation des supins.

212 Priscien, *I. G.* VIII, 47-48 (éd. *G. L.* II, p. 411, 17-412, 5) ; *ibid.* XVIII, 56 (éd. *G. L.* III, p. 231, 21-232, 5).

213 Ce faisant, Jean introduit une nuance par rapport à Priscien, *I. G.* VIII, 47 (éd. *G. L.* II, p. 411, 18-21).

214 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 48 (éd. *G. L.* II, p. 412, 5-9).

'Torreo' dat 'tostum', *Methamorphoseos* lege scriptum :
« extructas dapibus nec toste frugis egentes ».
A 'caleo' 'calitum' poteris formare supinum :
dicit enim Naso « calituras ignibus aras ».

***De ista particula 'quin'**

'Quin' dices 'qui non', 'cur non', 'ut non', quia dictum
est a 'qui' vel 'non', primis interrogat illud.
'Sortes esse nequit prudens homo quin animal sit',
hoc est 'ut non sit animal', componitur illud.
'Quinimmo' pro 'sed' oratio vel valet esse.
'Insuper' exponas 'quin' per se sepe locatum :
« Quin animam », dicit Naso, sonat 'insuper' illud.
Ut 'quid' si dicas, adverbia spectat, et 'ad quid'
si forsan dicas, oratio debet haberi.

***De 'quorsum' et 'sursum'**

'Quorsum' vult 'sursum' vel designare 'deorsum'
'ante', 'retro', partem dextram partemque sinistram,
incertumque locum vobis denunciat 'orsum'.
'Quorsum' 'quo versum' si vis exponere dices.

Si de 'percello' verbo vis certificari,
'perculerat' 'percello' facit, sed -ui simul et -li
perficit 'excello', simul hec 'excelleo' querit.
Sed simplex horum nostro non perstat in usu.

Quot sensus habeat 'virtus', discernitur istis :
virtus ars, robur, bonitas et regula juris.

Duplex v scriptor scribat per barbara plura,
sicut de veteri quercu nova carmina monstrant :
'De qua facta fuit nova crux et ymago Marie,
Herwardi lignum, peregrinis nobile signum,
sacre forma crucis de luco fit, nota lucis,

(518) teste *B* (519) debes *A* (523) nequid *B* (525) set *B* (526) pro *B* (532) nobis *B* (533) dicas *AB* (540) w *BC* (543) Heruuardi *A* Hewardi *B* (544) et *add. B* _ nota lucis *om. B*

'Torreo' donne 'tostum', lis à ce propos les *Métamorphoses* :
« Extructas dapibus nec toste frugis egentes »[215] [« <tables> chargées de mets où abonde le
[froment grillé »].
De 'caleo', tu pourras former pour supin 'calitum' :
Ovide dit en effet « calituras ignibus aras »[216] [« des autels qu'échaufferont les feux
[sacrés »].[217]

La particule 'quin'[218]

'Quin' voudra dire 'qui non', 'cur non', 'ut non', car il est dit
de 'qui' et 'non'[219], et dans les deux premières acceptions précitées c'est un interrogatif.
'Sortes esse nequit prudens homo quin animal sit' ['Socrate ne peut être un homme prudent
[sans être un animal'],
c'est-à-dire 'ut non sit animal' ['de sorte qu'il ne soit pas un animal'], voilà quelle est ici
[la composition.
'Quinimmo' ['au contraire'][220], employé pour 'sed' équivaut à une locution.
Tu dois expliquer 'quin' fréquemment employé seul par 'en outre' :
« Quin animam » [« en outre ma vie »], dit Ovide[221], <'quin'> signifie 'insuper'.
De même que si l'on dit 'quid', il relève de l'adverbe, si d'aventure tu dis 'ad quid',
il faut le considérer comme une locution.

'Quorsum' et 'sursum'

'Quorsum' ['vers quoi'], 'sursum' ['à rebours'] ou 'deorsum' ['dessous'] doivent désigner
l'antériorité, le passé, la droite et la gauche,
car 'orsum' désigne à votre esprit un lieu indéterminé.
Si tu veux expliquer 'quorsum', tu diras 'quo versum'.[222]

Si tu veux t'assurer du verbe 'percello' ['renverser'],
'percello' donne 'perculerat', mais en -ui tout comme en -li
finit le parfait d''excello' ['exceller'][223], et 'excelleo' requiert les mêmes désinences.
Mais le verbe simple qui est à l'origine de ceux-là a disparu de notre usage.

Combien de sens compte le mot 'virtus', on le voit ici :
la vertu c'est l'art, la vigueur, la bonté et la règle du droit[224].

Dans de nombreux mots barbares le scribe doit écrire un double v,
comme le montrent les nouveaux poèmes du vieux chêne :
'Lui dont fut faite la nouvelle croix et la représentation de Marie,
bois d'Herward, noble signe de reconnaissance pour les pélerins,
produit de la forêt il prend la forme de la sainte croix, signe lumineux,

---

215 Ovide, *Met.* XI, 120 : « Exstructas dapibus nec tostae frugis egentes ».
216 Ovide, *Met.* XIII, 590 : « Des mihi sacrificos calitura sque ignibus aras ».
217 Ce chapitre fait pendant à celui d'Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI (<de accidentibus uerborum>).
218 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXII, 65.
219 Priscien, *Partitiones* (éd. *G. L.* III, p. 467, 34-35) : « quin, quod significat qui non et cur non et ut non et nec non, atqui et atquin. »
220 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XX, 209.
221 Ovide, *Met.* VI, 539 : « Quin animam hanc, ne quod facinus tibi, perfide, restet ».
222 Cf. Evrard de Béthune,*Grecismus* XX, 109-111 : « *Quorsum* uel *quorsus* haec in *sum* dico uel in *sus* : / *Aduersus uersum rursum prorsum* quoque *sursum*, / sicque *sinistrorsum dextrorsum* siue *deorsum*. »
223 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 239 : « *Excello* per *li*, per *eo* uel *ui* bene dixi. »
224 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 175-176 : « Uirtutes animae, uires dic corporis esse, / Et tamen a uireo fieri dicatur utrumque. »

index ante vie, quercus fit ymago Marie,
que monstrat patriam nobis Patrisque sophiam.
Arbor servata quid erit nisi virgo beata ?
Quercus mellifera quid erit nisi crux via vera ?
Ventus eam sitavit, in ymagine virgo levavit,
dans vite mella, mortis pereunte procella.
Mundi primevi lignum nostri datur evi
perspicuum signum, templis consurgere dignum.'

***Differentia inter brachium et lacertos**

Brachia da manibus, humeris conjunge lacertos :
vult hoc Ovidius « media plus parte lacertos ».
Rerum natura, lingue vocisque, vel usus,
hoc euphonia facit et distantia vocis.
Cur fit defectus in nostri partibus oris ?
Preteritum 'morior' nescit, 'soleoque' futurum,
seu 'volo'. Sunt lingue brachie. Sub voce tenetur
euphonia, cavet cursu distantia dite.

// p. 277 // Hic sal aut hoc sal condimentum notat oris :
est neutrum tantum cum sit sapientia dictum.
Dicas esse sales mimos ac asperitates :
« omnes aspergit sale » profert pagina Flacci.
Est 'sputus' quarte, sic dicas 'sputa' secunde :
inde 'venenosos sputus' dant dicta Sibille.
'Me festinanter quesitum, forte, venitur',
testis Alexander ubi sic « in bella venitur ».
'Denuo' de nutu proprio dicas, 'iterumque'
significat, si quid proprio de velle paratur.
Scribe per u 'luvio', sordes immota tenetur.
'Livio' scribe per i, quod 'lesio' dicitur esse.
Corripias primum, cupias longare secundum.
Abbrevias 'madeo', componitur 'emadet' inde,

(545) querqus *A* (546) monstra *B* (548) querqus *A* (556) hoc *om. B* _ t *expunct. B* (557) *omn. om. AB* (559) bracce *AB* bracihe *C* (560) tursi *AC* (563) soles *C* _ asperitates] aspera verba *A* (564) omnis *AB* (573) studeas *A*

montrant d'avance le chemin, le chêne représente Marie,
qui nous indique la patrie et la sagesse du Père.
L'arbre préservé que sera-t-il si ce n'est la bienheureuse Vierge ?
Le chêne mellifère que sera-t-il sinon la Croix qui est le vrai chemin ?
Le vent l'a assoiffé[225], par sa représentation la Vierge l'a soulagé,
en donnant le miel de la vie, alors que la bourrasque de mort s'éteint.
Le bois du monde originel est donné
pour signe visible de notre temps, digne d'être érigé dans nos temples.'[226]

Différence entre le bras et les muscles

Relie les bras aux mains, joins les muscles du bras aux épaules :
Ovide le veut ainsi « media plus parte lacertos » [« les bras plus qu'à demi <nus> »][227].
La nature des choses, de la langue et du mot, ou l'usage,
l'euphonie et la distinction des mots en décident ainsi.
Pourquoi y a-t-il des formes qui font défaut dans les parties de notre expression ?[228]
'Morior' ['je meurs'][229] ne connaît pas de parfait, ni 'soleo' ['j'ai coutume'][230] de futur,
non plus que 'volo'. Les langues sont chiches[231]. Elle tient au mot,
l'euphonie, et par souci de différenciation on se garde d'un *cursus* trop riche.

'Sal' ['sel'], masculin ou neutre, désigne un condiment alimentaire :
il est neutre seulement quand il est employé pour 'sagesse'.
Tu dois appeler 'sales' des farces et des aspérités :
« omnes aspergit sale » [« il asperge tout de sel »] dit une page d'Horace[232.233]
'Sputus' ['crachat'] est de la quatrième déclinaison, 'sputa', dirais-tu, de la seconde :
de là les 'crachats venimeux' que produisent les paroles de la Sibylle.
On peut dire 'me festinanter quesitum venitur' ['on se hâte de venir me chercher'],
l'Alexandre témoigne de cette construction quand il écrit ainsi : « in bella venitur »
[[« on vient à la guerre »][234].
'Denuo' ['je refuse'][235] doit se dire à proprement parler d'une volonté, et signifie aussi
une répétition, quand on dispose les choses selon son propre vouloir.
Ecris 'luvio' avec un u, cela signifie la crasse.
'Livio', écris-le avec i, qui veut dire 'lésion'.
Il te faut abréger le premier, mais préfère allonger le second.
Tu abrèges 'madeo' ['je suis mouillé'][236], de là on compose 'emadet',

---

225 'Sitavit' est un hapax.

226 Jean de Garlande, comme il le fait parfois, mais plus souvent en prologue et en épilogue à ses traités, insère là quelques vers de son cru, dont l'ampleur dépasse largement le simple rôle d'exemple qu'ils se proposent de tenir. La forme versifiée du traité lui permet de telles digressions, récréatives tout autant que didactiques pour le lecteur ou l'auditeur.

227 Ovide, *Met.* I, 501 : « Bracchiaque et nudos media plus parte lacertos ; »

228 Il s'agit vraisemblablement d'une allégorisation de l'énoncé, présenté comme un visage, dont les parties peuvent être défectueuses.

229 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 106-108 (<de accidentibus uerborum>).

230 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 146-147 (<de accidentibus uerborum>).

231 L'hapax 'brachie' est peut-être un calque du grec βραχύς, court.

232 Horace, *Sat.* II, 8, 87 : « Membra gruis sparsi sale multo, non sine farre », ou Ovide, *Met.* V, 4 : « … aspergit sanguine mensas. »

233 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 118-120 : « Sal neutri generis condimentum notat oris, / Hic sal si dicas, id quod sapientia signas, / Cuius plurale reprehensio dicitur esse. »

234 Gautier de Châtillon, *Alex.* IV, 569 : « Vincere quis nolit ubi sic in bella uenitur ».

235 Terme rare, cf. *Thesaurus linguae latinae*, t. V, col. 558 : « denuo, -ere *a* de *et* nuere (…) ».

de quibus juvem multos dubitare legentes.
'Samson Samsonis' accentus conferet illud.
Ex recto 'Simonis', sed 'Simo' dico latine.
Si rectus fuerit 'Simo', tunc dico 'Simonis'.
Vult meditativum quartum jungi sibi casum :
« Parturit ira minas », Nasoni credito testi.
Fert discretive Naso : « Qui lumine semper
proditur ipse suo ? », 'per se' sic denotat 'ipse'.

***De cingulo**

Claudius « in signis variantur cingula » dicit.
'Cingulus' esto nihil, vulgaris fictio cum sit.

***De sandapila**

'Sandapilam' feretrum, non 'sandapilum' legis esse,
nam Juvenalis ait « et fabros sandapilarum ».

Est 'crater' signum, non 'cratis', in ethere summo :
« Anguis, Avis, Crater » in *Fastis* invenietur.
'Cauterium' dicas 'cocturam', sit quoque ferrum.
Piscis pars 'pinna' dicas, 'pinnacula' templi.
Dic 'Seraphin' simul et 'Seraphim', dabit m maris usum,
n neutrum, totus tamen his signabitur ordo.
Sed dicendo 'Seraph', ex ordine dicitur unus.

***De plantaribus**

Femineo genere 'plantaria' dic nihil esse.

(576) Sampson Sampsonis *BC* _ istud *A* (577) Simon *A* Symo *B* _ ...Symonis ...Symo... *B* (578) ... Symo... Symonis *B* (582) proditur *corr.*] prodicitur *omn.* (589) coccinam *B* (592) totus *om. A* _ his *corr.*] hiis *ABC* _ totus *add. A* _ signabit *B* (593) dico *BC*

à propos desquels verbes je souhaiterais que beaucoup de lecteurs se posent des questions.
Dans 'Samson, Samsonis', c'est <le nominatif> qui conférera l'accent.
A partir du nominatif on a 'Simonis', mais en latin je dis 'Simo'.
Si le nominatif est 'Simo', alors je dis 'Simonis'.
Un verbe méditatif veut s'adjoindre l'accusatif :
« Parturit ira minas » [« la colère engendre des menaces »], crois-en le témoignage
[d'Ovide[237].[238]
Et Ovide écrit par souci de distinction : « Qui lumine semper
proditur ipse suo ? »[239] [« qui sans cesse se trahit lui-même par sa lumière »], car ainsi 'ipse'
[veut dire 'per se'.

'Cingulus'

Claude dit « in signis variantur cingula » [« en fait de signes, les ceintures sont diverses »][240].
Ainsi 'cingulus' n'existe pas, il s'agit d'une invention du vulgaire.[241]

'Sandapila'

Tu lis que la civière est appelée 'sandapila' ['brancard'], non 'sandapilum',
car Juvénal déclare « et fabros sandapilarum »[242] [« et des fabricants de brancards
[funéraires »].[243]

'Crater', et non pas 'cratis'[244], est une constellation au plus haut du ciel :
dans les *Fastes* on trouvera « Anguis, Avis, Crater » [« Le serpent, l'oiseau, le cratère »][245].
Il faut appeler 'cauterium' la cuisson ('cocturam'), soit aussi le fer.[246]
On appelle 'arête' ('pinna') la partie du poisson, pinacle ('pinnacula') celle du temple.[247]
Prononce 'Seraphin' et aussi 'Seraphim', l'usage du masculin donnera -m,
celui du neutre un -n, pourtant dans les deux cas c'est tout l'ordre <des Séraphins>
[qui sera signifié[248].
Mais en disant 'Seraph', on parle d'un seul individu de l'ordre.[249]

'Plantaria'

Affirme qu'il n'existe rien qui se dise 'plantaria' et soit du féminin.[250]

---

236 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 151 (<de accidentibus uerborum>).

237 Ovide, *Epist.* XII, 208 : « Attinet ? Ingentis parturit ira minas. »

238 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 22 (<de accidentibus uerborum>) : « Sed meditatiua tu quartae dicito uerba. »

239 Ovide, *Epist.* XVI, 8 : « Lumine qui semper proditur ipse suo ? ».

240 Claudien, *De rapt.* II, 94 : « Parthica quae tantis uariantur cingula gemmis ».

241 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 164 : « Cingula quadrupedis, cingentis cingulus esto. »

242 Juvénal, *Sat.* VIII, 175 : « Inter carnifices et fabros sandapilarum ».

243 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 195-196 : « Pauperis est ditis Libitinam dicimus esse, / Sandapilum tantum pauperis est feretrum. »

244 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 168 : « Est crater patera, connexio uirgea cratis ».

245 Ovide, *Fast.* II, 266 : « Anguis, auis, crater sidera iuncta micant. »

246 Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 244-245 : « Quo latro signatur dic cauterium fore ferrum, / Cauteriam proprie dicas in carne foramen. »

247 Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 260-261 : « Est summum pinna templi cirrusque capilli, / At galeae conus, sit tibi doma domus. »

248 *Seraphin* est un neutre pluriel.

249 Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 298-299 : « Ordinis est nomen Seraphin pluraleque neutrum, / Sicque Seraphe dicas, quemuis ex ordine signas. »

250 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 307-310 : « Pluralis numeri plantaria denotat illa, / Quae tanquam soleas sub planta conspicis esse, / Si sit singulare, nomen tibi significabit / Ramum, quem plantas uellisque, deinde replantas. »

Consule Virgilium qui dicit versibus istis :
« Silvarumque alie pressos propaginis arcus
expectant et viva sua plantaria terra. »

***De 'olea' et 'oliva'**

Dic proprie fructus oleas quos gestat oliva,
quamvis hoc aliquis metrice mutaverit auctor.
Nam montem sapiens olivetum fert, nec oletum.
Montis oliveti contendit culmine Christus,
Persius ac fedum peccatum dicit 'oletum'.
Sunt scortes pelles ovium, 'scortum' venit inde.
Fit fragor et densi funduntur ab ethere nimbi :
hoc nimbos tenues aprilis denegat esse.
« Nimborum in patriam » proclamat musa Maronis.
Arbutus est arbor, sunt illius arbuta fructus :
Virgilius super hoc ait « arbutus horrida » testis.
Arte poetria fungor : sit dicta poesis
officium, dicor si fingo poema poeta.
Dat qui me donat, et qui me donat honorat.
'Masculus' hic mas est et 'mascula' dico virilis.

***Quare 'scibile' <non> corripitur**

Dicimus 'audibilis', sed 'sc**i**bilis', -ibilis istis
servit, verborum data sillaba prima suorum.
//29vb// 'Audibilis' vel 'nutribilis' nec 'd**i-**' sibi nec 'tr**i-**'
exterius servant verborum lege suorum.

Precipit 'innotes, innoteo' dicere Naso :

(595) quod *A* (599) autor *B* (602) Persyus *C* (604) equore *B* (605) denotat *A* (606) in *om. A* (608) arbitus *C* (613) discimus *A* (615) nec *A* (616) externe *A* (617) discere *A*

Crois-en Virgile, qui dit en ces vers :
« Silvarumque alie pressos propaginis arcus
expectant et viva sua plantaria terra. »
[« Certaines espèces forestières attendent que l'on courbe en terre leurs marcottes,
plantes filles vivant du même sol que leurs mères »] [251]

'Olea' et 'oliva'

Appelle à proprement parler 'olea' le fruit que porte l'olivier ('oliva'),
bien qu'il y ait eu un auteur pour avoir, pour des raisons métriques, transgressé cette règle.[252]
Car le sage parle de mont des oliviers ('montem olivetum'), pas de mont des olives
[('montem oletum').
Le Christ est allé au sommet du mont des oliviers ('montis oliveti'),
et Perse appelle 'oletum' ['excrément'] un honteux péché[253].

Les 'scortes' sont des peaux de moutons, et c'est de là que vient 'scortum' ['cuir'][254].
Un fracas tout à coup et les nimbes ('nimbi') denses se déversent de l'éther :
cela n'a rien à voir avec de légères ondées ('nimbos') d'avril.[255]
La muse de Virgile proclame « Nimborum in patriam » [« au pays des orages »][256].
'Arbutus' ['arbousier'] désigne un arbre, ses fruits se disent 'arbuta' ['arbouses'][257],
témoin Virgile qui écrit là dessus « arbutus horrida » [« arbouse épineux »][258].
Je suis versé dans l'art poétique ('poetria') : que l'on appelle poésie ('poesis')
une fonction, on m'appelle poète ('poeta') si je compose un poème ('poema')[259].
Donne ('dat') qui me gratifie ('donat'), et qui me gratifie
[m'honore.[260]
'Masculus' signifie 'mas', masculin, et je dis 'mascula' pour virile.

Pourquoi on <n'>abrège <pas> 'scibile'

Nous disons 'audibilis' ['audible'], mais 'sc**i**bilis' ['pouvant être su'], le groupe
[-ibilis
est à leur service[261], une fois posées les premières syllabes de leurs verbes respectifs.
Mais 'audibilis', ou 'nutribilis' ['pouvant être nouri'] ne conservent pas de 'd**i**-' ou de 'tr**i**-'
[longs
qui rappellent l'aspect de leurs verbes d'origine.

Ovide prescrit de dire 'innoteo, innotes'[262] :

---

251 Virgile, *Georg.* II, 26-27.

252 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 324-326 : « Fructificans olea, fructuque carens oleaster, / Fructus oliua oleae, fertur liquor eius oliuum, / Ast oleum proprie nucis asseritur liquor esse. »

253 Perse, *Sat.* I, 112 : « Hoc iuuat ? 'hic' inquis 'ueto quisqua faxit oletum. »

254 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 338-339 : « Dicitur hinc scortum, quoniam solet excoriare, / At meretrix, quia substat pro quadrante merendo ».

255 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 372 : « Est nimbus tenuis, quo nos aspergit Aprilis ».

256 Virgile, *Aen.* I, 51 : « Nimborum in patriam, loca foeta furentibus Austris ».

257 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 302-303 : « Colligitur parua grandisque per arbutus arbor, / Arbuta plurale nomen fructus notat esse. »

258 Virgile, *Georg.* II, 69 : « Inseritur vero ex foetu nucis arbutus horrida ».

259 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 98-99 : Arte poetica fungor dum fingo poema, / Ipse poeta uocor, mea fictio dicta poesis. »

260 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XIX, 123 : « Dono nil sperans, sed do tibi mutua quaerens ».

261 Jean de Garlande touche du doigt la notion de suffixe en repérant des formes régulières de formation d'adjectifs par ajout à la racine d'une terminaison fixe.

« Fallimur an nostris innotuit illa libellis ».

Propalo quando palam facio, propaloque palos
extendo, 'propallo' tego de nomine 'palle'.
'Pallio' si 'celo', quod de se pallia promunt.
Doctor, corripitur 'aer' 'crater' simul 'ether'.
Hec tria fine trahis, sua cum sit origo pelasga,
-r quoniam liquida verbis vult esse latinis.
-e cum transit in -i post s, tunc s liquet illic,
ut 'seges' et 'miles' quorum brevis ultima constat.

Quando conjungit, 'cum' tempus significabit.
« Cum tot sustineas », Flaccus tibi testis habetur.
Pro 'quia' 'cum' quando causale est. Indicat illud :
« Cum tibi divitie superant », Cato sit tibi testis.

***De 'morosus'**

Est homo morosus si sit male morigeratus.
Hoc probat Ovidius, artem dum tradit amandi :
« Ve tibi morosi veniant fastidia morbi ».

***De 'insto'**

Accusativum numquam per se regit 'insto',
quia facit incluso verbo, dicente Marone :
« parte alia Marti currumque rotasque volucres
instabant », igitur dicas 'tibi, fortiter, insto'.

(618) aut *C* _ labellis *A* (620) propalo *B* (625) liquit *B* (627) contingit *B* (634) acusativum *AB* (636) Marte *A*

« Fallimur, an nostris innotuit illa libellis ? » [« Je me trompe, ou mes vers l'ont rendue
[célèbre ? »].[263]

Je m'affiche ('propalo') en agissant publiquement, j'échalasse ('propalo') les poteaux,
à savoir je les étends, je couvre ('propallo'), du nom 'palla', le manteau.
Si je dis 'je cache', c'est 'pallio', verbe que les tentures ('pallia') tirent d'elles-mêmes.
Cher professeur, on abrège <aux cas obliques l'-e de> 'aer' ['air'],
['crater' ['cratère'] et 'ether' ['éther'] [264].
Si <au nominatif> tu allonges <l'-e> de ces trois mots à la désinence,
[c'est parce qu'ils sont d'origine grecque,
puisqu'-r dans les mots latins est une liquide.
Quand -e se change en -i après un -s au nominatif, alors s à cet endroit disparaît,
ainsi il en va de 'miles' ['soldat'] comme de 'seges' ['semence'][265], dont la dernière syllabe
[est brève.

Quand il s'agit d'une conjonction, 'cum' signifiera le temps[266].
En écrivant « Cum tot sustineas »[267] [« Alors que tu supportes tant »], Flaccus en est témoin.
Quand 'cum' est causal, c'est qu'il est employé pour 'quia'. C'est en revanche de l'emploi
[de l'indicatif
que témoigne Caton en écrivant : « Cum tibi divitie superant » [« alors que tu regorges de
[richesses »][268].

'Morosus'
L'homme est morose s'il n'est pas complaisant.
C'est ce que prouve Ovide, en écrivant l'*art d'aimer* :
« Ve tibi morosi veniant fastidia morbi »[269] [« Malheur à toi si te prenait le dégoût de la maladie
[qui rend morose »].[270]

'Insto'
En soi, jamais 'insto' ['j'insiste'] ne régit un accusatif,
car il le fait si l'on sous-entend un verbe, en témoigne Virgile :
« parte alia Marti currumque rotasque volucres
instabant » [« D'un autre côté ils insistaient, pour Mars, autour du char, des roues
[ailées … »][271], et donc tu dois dire, avec intensité, 'tibi insto' ['j'insiste pour toi'].

---

262 La forme usitée est en réalité *innotesco*. La forme simple, et désuète, *innoteo*, est ici convoquée pour montrer que le parfait des verbes inchoatifs (ici *innotesco*) est le même que celui de la forme simple, d'où, à la 3e personne du singulier, *innotuit*.

263 Ovide, *Am.* III, 12, 7 : « Fallimur, an nostris innotuit illa libellis ? »

264 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* IX, 308-309 (<de nominibus Latinis masculinis>) : « Aera dic nostrum, sed dicas aethera summum, / Unus saepe tamen sumitur ut reliquus. »

265 Au sens où dans chacun de ces noms la désinence de génitif est précédée du -t, après disparition du -s de désinence nominative.

266 Evrard de Béthune ne mentionne le terme *cum* qu'au chapitre du *Grecismus* <de praepositionibus> XXIII, 168, 195, 213.

267 Horace, *Epist.* II, 1, 1 : « Cum tot sustineas et tanta negotia solus ».

268 Cato, *Dist.* III, 9, 1 : « Cum tibi diuitiae superant in fine senectae. »

269 Ovide, *Ars* II, 323 : « Nec tibi morosi ueniant fastidia morbi ». L'exemple ovidien est probablement ici contaminé par le sophisme « ve tibi », cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux … », p. 230, n° 179.

270 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XIII, 198 : « Est homo morosus, si sit bene morigeratus ».

271 Virgile, *Aen.* VIII, 433-434.

***De 'cubitu'**
Dic semper 'cubitum', numquam dicendo 'cubatum',
hoc quoniam nusquam recitabunt carmina vatum.

***De 'emergitur'**
Grecismus dicit 'emergitur' et male dicit,
// p. 278 // 'emergit' quoniam passivum non habet ullum :
« haut facile emergunt », testis Juvenalis habetur.

'Te pupugi' dicas apte 'punxique' quaternum :
qui contradicit autentica scripta repellit.

***De 'sentito'**
'Sentitum' dampno, 'sensum' commendo supinum :
verbum dampnatum numquam revocetur in usum.

***De 'perior'**
Hoc verbum 'perio' non est, nec habetur in usu,
//30ra// de 'perior' tamen 'experior' pronunciat auctor.

***De 'machinor'**
'Machino' dampnabis, sed 'machinor' arte probabis :
optes scrutari vates et certificari.

***De 'onifariam'**
'Omnino' 'penitus' quantum tibi significabit,
ast 'onifariam' proprie tibi quale notabit.

***De hoc participio 'auxiliatus'**
'Auxiliatus' erit si passive teneatur.
Fertur ab 'auxilio', tamen 'auxilior' referatur.

***De 'equidem'**
'Dic equidem facio facis et facit', ex Prisciano.

(644) quia *B* (646) renoventur *A* (648) autor *B* (652) oniphariam *C* (654) ausilio *A* _ ausilior *A* (655) Priciano *A*

'Cubitus'
Dis toujours 'cubitus' ['couche'], jamais 'cubatus'[272],
puisqu'aucun poème, nulle part, n'en fera état.

'Emergitur'
Le *Grécisme* dit 'emergitur'[273], et il fait mal,
puisqu''emergit' n'a pas de passif :
Juvénal en témoigne en écrivant « haut facile emergunt » [« ils ont du mal à percer »][274].

Tu dois dire, pour être correct, 'te pupugi' ['je t'ai piqué'], et 'punxi' à la quatrième :
en disant le contraire, on fait fi des Auteurs.[275]

'Sentito'
Je condamne l'usage de 'sentitum', mais je recommande pour supin 'sensum' ['pour sentir'] :
qu'un verbe condamné ne redevienne jamais d'usage.

'Perior'
Le verbe 'perio' n'existe pas, et n'est pas d'usage,
pourtant de 'perior' vient 'experior' ['éprouver'], tel est l'enseignement de l'auteur.[276]

'Machinor'
Tu condamneras l'emploi de 'machino', mais l'art grammatical autorise celui de
['machinor' ['je combine']][277] :
va donc sur ce point consulter les poètes pour t'en assurer.

'Onifariam'
'Omnino' qui veut dire 'complètement' signifiera la quantité,
et 'onifariam ['de tous les côtés']', à proprement parler, la qualité.[278]

Le participe 'auxiliatus'
On aura 'auxiliatus', si l'on s'en tient au passif.
Il vient d''auxilio' ['j'aide'], bien qu'il renvoie pour le sens à 'auxilior'.

'Equidem'
'Dic 'equidem facio, facis, et facit'' ['Dis 'voici que je fais, tu fais, il fait''], selon Priscien[279].

---

272 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 120-121 (<de accidentibus uerborum>) : « Sex tamen et per *ui* simul reperimus in *aui*, / Ut *frico* siue *plico neco* uel *cubo* uel *crepo laui* ».

273 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XVII, 10.

274 Juvénal, *Sat.* III, 164 : « Haut facile emergunt quorum uirtutibus obstat ». Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 274.

275 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 229-231 (<de accidentibus uerborum>) : « Cetera sunt in xi : *plango planxi, rego rexi*, / Ni *tetigi, pupugi* ferro, rationeque *punxi.* / Pro pacto *pepigi*, cano *panxi*, iungoque *pegi.* ».

276 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XVIII, 59-60 : « Ex usu perio lapsum sit, et inde peritus / Uenit et experior, pereoque tibi dabit usus. »

277 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XVIII, 70-71 : « Machino corrodo seu diruo, si bene lector / Omnia scrutetur, demolior haec tria signat. »

278 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XX, 68 : « *Omnino* qualis, *onifariam*que localis. » Exemple de simplification graphico-phonique antérieure à Jean de Garlande et qu'il reprend telle quelle.

279 Cf. Priscien, *I. G.* XVI, 14 (éd. *G. L.* III, p. 103, 5-10) : « sciendum tamen, quod quidam 'equidem' coniunctionem compositam esse existimant ab 'ego' et 'quidem' ; sed errant, simplex enim est, et hoc maxime ex ipsa quoque constructione orationis possumus intellegere. Nam 'equidem facio, equidem facis, equidem facit'

Tunc ‘equidem non novit egoque vera probabo’.

***De hoc nomine ‘Priscianus’**
Sed quod corripitur ‘Priscianus’ forte stupescis :
a ‘pretio’ dictus, -e mutat in -i ‘Priscianus’.
Quem tamen a ‘prisco’ quidam dixere magistri.

***Quare grammaticam debemus sequi**
Grammaticam teneas, affirmat quam Pris<cianus> :
aut mendax sequeris mendacia, vanaque vanus.

***De ‘noctu’ et ‘diu’ et ‘inpete’**
‘Noctu’ sive ‘diu’ sapiens adverbia dicit.
Si priscos sequeris tunc dicas ‘inpete’ recte.

‘Alitis alituum’ metri ratione refertur,
si fuerit quarte tunc ‘alituum’ variatur.
‘Ales’ -tum faciet, sed -uum vult ‘alitus’ esse.

Populus et fluvius casum tenuere vocantem
pro quo directus est casus sepe repertus.

Dic ‘Grecus’ per se, dic ‘unica’, dic et ‘honestum’ :
certo supposito supponit mobile fixum.

Et sic ‘semineum’ numquam transibit in -abus,
ut ‘sanctus’, ‘sancta’ ‘sanctabus’ nescit habere.
Prisci ‘natabus’ dixerunt, sic et ‘equabus’,
sed tamen hoc sperni monstrant ratione moderni.

***De ‘cogitare’**
‘Cogitat in Domino’ dicit bene pagina sacra,
nam proprie meditor bonaque mala cogito sepe.

(656) verba *A* (657) quia *B* (658) priscio *B* (658) e *B* (658) Pricianus *A* (659) quia *A* (660) Priscianus *corr.*] Pricianus *A* Prisc. *BC* (662) dicat *AB* (663) rite *A* (666) in -uum *A* (664-666) alitis alituum… alitus esse *omn. om. A (cf. infra)* (668) (664-666) alitis alituum… alitus esse *add. A* (669) musa *corr. in* unica *C* (673) sicque *A* _ eabus *AB* (675) cogitant *A*

Et donc : 'equidem non novit egoque vera probabo' ['voici qu'il ne sait pas et que c'est moi
[qui démontrerai la vérité']280.

Le nom 'Priscien'
Mais tu t'étonnes de ce que l'on abrège l'-i du nom 'Priscien' :
'Priscianus' vient de 'pretio' ['prix'], l'-e d'origine se changeant en -i.
Pourtant des maîtres ont dit que 'Priscien' vient de 'prisco' ['ancien'].

Pourquoi nous devons observer la grammaire
Tu dois observer les règles de grammaire qu'énonce Priscien :
sans quoi, menteur, tu aboutiras à des mensonges, et, inepte, à des inepties.

'Noctu', 'diu' et 'inpete'
La savant dit que 'noctu' ['de nuit'] ou 'diu' ['de jour'] sont des adverbes.
En suivant les anciens tu dois dire justement 'inpete' ['en mouvement'].

En tenant compte des exigences métriques on prononce 'alitis', 'alituum',
et si le nom est de la quatrième, on dit 'alituum' au génitif pluriel.
'Ales' ['oiseau'] donnera '-tum', mais 'alitus' ['nourriture'] veut une désinence de génitif en
[-uum.281

Les noms de peuple et de fleuve ont eu autrefois un vocatif,
à la place duquel la plupart du temps on emploie le cas sujet.

Dis 'Grecus' ['un Grec'], 'unica' ['mon unique']282, 'honestum' ['l'honnête'], employés seuls :
quand l'objet de référence est déterminé, un adjectif remplace un substantif.

'Semineum' [(*sic*) 'semence']283 ne se déclinera pas en -abus,
de même que, de 'sanctus', 'sancta' ne saurait se décliner en 'sanctabus' ['saintes'].
Les anciens dirent 'natabus' ['filles'], de même qu''equabus' ['juments'],
mais pourtant les modernes montrent avec raison qu'il méprisent cet usage.

'Cogitare'
La sainte page dit bien 'Cogitat in Domino' ['Il cogite en le Seigneur'],
car à proprement parler je médite tout comme je cogite souvent de bonnes choses comme de
[mauvaises.284

---

dicimus, et potest ad primam et ad secundam et ad tertiam transferri personam, quod minime fieret, si esset compositum ex 'ego' et 'equidem'. »

280 L'exemple de Jean vient corroborer le propos de Priscien selon qui *equidem* peut être conjoint à toutes les personnes verbales. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXII, 50, 54 : « Dic *equidem* fore compositum pronomine primae / … / Dicis *ego*, dicis *equidem*, sicut reperimus. »

281 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXV, 179-180 (<de speciebus nominum>) : « Addunt uel minuunt genitiuo nomina terna : / I *proceres*, u tolle *boues*, u suscipit *ales*. »

282 *Ps.* 21, 20.

283 Pour « seminium », cf. Priscien, *I. G.* V, 12 (éd. *G. L.* II, p. 148, 22-24) : « alia vero omnia in 'en' desinentia correptam neutra sunt, ut 'hoc numen', 'stamen', 'solamen', 'semen', cuius nominativum etiam 'hoc seminium' antiqui protulisse inveniuntur. »

284 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XV, 137-138 : « Hoc meditor firmo, sed non hoc cogito laudo, / Primum iustorum solet esse, sequensque malorum. »

***De 'veneo'**
'Veneo' sicut 'eo' declines, immo supinum
dic 'venum', 'venu', veniens 'venturus' ab illo.

//30rb// ***De quibus<dam> participiis compositis**
Conpago certa cum sit, 'contractus' habetur
- compositum 'contactus' ei poscit sociari - ,
ut supra dixi quoniam *Grecismus* oberrat.

Sancta fides, fidis est cithare, fidis attribuetur.
Si dicas 'fidei' proprium tunc nescit haberi.
Virtutis tamen est proprium pluraleque nescit.
'Mando' facit 'mansum', Macro testante, supinum :
« Expurgat visum betonica mansa vel hausta. »

***De verbis fictis a sono / De magistris cupidis**
Verba sono ficta vel nomina sepe leguntur.
Hic velut apologus ferit insipidos vel avaros.
Crocitat hinc corvus, lacerare cadavera corvuus.
Milvus hinc pullos deplumat si capit ullos.
Non tamen ex omni sonitu sunt verba reperta
que dampnare licet nisi sint autentica dicta.

***Unde dicitur 'scola'**
Multa pedum 'scolon' inpactio dicitur esse :
hinc 'scola' descendit, et non a 'sollicitare'.

***De 'morior'**
Commendo 'moreris' sed non commendo 'moriris'.
Antiquum 'potitur' modo dat proferre 'potitur'.

***De 'viso' 'capesso'**
De 'viso' 'visum' debes proferre supinum.
Dic -o 'capessivi', quod -vi facit, addis in -itum.

(682) est *om. A* (686) betonia *A* (690) illos *A* (693) inpatio *C* (696) antiquitarium *B* (698) Dando *A*

'Veneo'
Comme 'eo' tu déclineras 'veneo' ['je suis vendu'], mais le supin en sera
'venum'[285], 'venu', d'où vient 'venturus'.

Quelques participes composés
Alors qu'il s'agit d'un assemblage bien déterminé, on a 'contractus'
- le composé 'contactus' réclame de lui être associé - ,
puisque, comme je l'ai dit plus haut, le *Grécisme* se trompe[286].

'Sancta fides' désigne la foi, 'fidis' est une sorte de cithare, 'fidis' est l'assistance à apporter.
S'il s'agit du nom 'fides, fidei', il ne saurait s'agir d'un nom propre.[287]
Pourtant un nom de vertu est un nom propre, et ne connaît pas de pluriel.
'Mando' ['je mâche'] donne 'mansum', témoin Macer, au supin :
« Expurgat visum betonica mansa vel hausta. »[288]
['la bétoine en mastication ou en boisson purge l'œil']

Mots tirés d'un son / Pour les maîtres cupides
On lit souvent des noms ou des verbes ayant un son pour origine.
Voici un récit qui, tel un apologue, frappe les stupides et les avaricieux.
Il croasse ('crocitat'), et de son cri prend pour nom corbeau ('corvus')[289], le corbeau ('corvuus')
[d'envie de lacérer les cadavres.
Celui qui de son cri prend pour nom milan déplume les poussins ('pullos') s'il arrive à en
[attraper ('ullos').
On ne trouve pas de verbes formés à partir de tout son,
et s'il n'en est pas fait mention par les auteurs, il faut en condamner l'usage.[290]

D'où vient 'scola'
'Scolon' se dit de l'impact répété des pieds :
de là vient 'scola', et non pas de 'sollicitare'.[291]

'Morior'
Je recommande de dire 'moreris'['tu meurs'], mais je ne recommande pas 'moriris'[292].
L'ancien 'potitur' ['il est puissant'], maintenant il faut le prononcer 'potitur'.

'Viso', 'capesso'
Le supin de 'viso' ['j'examine'] tu dois le prononcer 'visum'.
Du verbe en -o dis 'capessivi' ['j'ai gagné'], dont le parfait est en -vi, et tu ajoutes un supin

---

285 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 270 : « De *ueni uentum*, de *ueniui* quoque *uenum*. »

286 *Cf. supra* n. v. 480-482. Le *Grecismus* n'admet aucun participe dont la composition diverge en apparence de son verbe d'origine. Cf. Priscien, *I. G.* XI (éd. *G. L.* II, p. 568, 23-26) : « ideo autem addidimus 'plerumque', quod sunt quaedam, quae non servant compositionis verborum compaginem, unde apparet, ea ex se composita, ut 'effringor effractus', 'contingor contactus' et similia. »

287 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* X, 101-102 : « Instrumentorum fidis est, funisque carinae, / Pro fidibus cordas attamen usus habet. »

288 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 219 (<de accidentibus uerborum>). Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 549 : « Mansa vel hausta juvat dicit betonica Macer. »

289 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XIX, 32 : « Drensat olor, clangit anser, crocitat quoque coruus. »

290 Débat cratylien où Jean maintient une position nuancée.

291 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 239 : « Hinc scola dicatur, quia mens ibi sollicitatur. » Il s'agit peut-être d'une référence ironique à l'emploi adverbial du datif de σχόλη (loisir, étude) au sens de « lentement ».

292 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 107-108 : « Ut *morior potior orior*, non plura recordor. / Si dicas *moreris* bene dicis siue *moriris*. »

Nam si nescit -itum, sed in -itum -vi lege factum,
sed 'facessivi' quondam transivit in -itum.

Tytirus ex ovibus satus est, hircoque parente.
Mussonem generat vervex capra pariente.
Mulus ab archadicis et equina matre creatur.
Ex asine partu perequum burdo generatur.
Sus et aper coitu duplicem dant ibrida munde,
sed lupus et catula liciscam dant coeundo.
Vir claro de patre natus genitrice sed ima
ibrida sit, contra monet hoc inflexio prima.

***De 'tribulus' et 'tribula'**

Est asper 'tribulus', et 'tribula' pala vocatur,
//30v// 'tribula' si plura dicas, dic esse flagella.

***De jugere**

'Jugera' dat 'jugus' primo vel -rum, velut ipse
Prisci fert -anus, auctoribus approbat illud.

***De 'arbutus'**

'Arbutus hec' dices, venit « arbutus horrida » testis,
ut Maro testatur, sic feminei generis fit.

***De 'concinnus'**

Hec arbor 'cinus' n simplice concommitante,
est crinis 'cinnus' n duplice consociante.
R gemino scripto 'cirrum' dic esse capillum.

(700) inquisitum *C* (701) titirus *AB* (703) archadiis *AB* (704) perequm *A* (705) cohitu *B* _ ybrida *A* _ mundo *A* (706) at *A* _ coheundo *B* (707) nothus *A* nathus *C* _ genitice *A* _ yma *AB* (708) ybrida *A* _ inflectio *A* (712) autoribus *B* (713) orrida *A* (714) generis sic feminei fit *AB* (716) dupplice *AB*

[en -itum[293].
Car même s'il ignore -itum, pourtant le verbe en -vi a été conçu, de bonne règle, pour donner
[-itum,
et ainsi 'facessivi' jadis s'est décliné en -itum.[294]

Le 'tytirus' est enfanté par des brebis, ayant pour père un bouc.
Le bélier engendre, lorsqu'une chèvre le porte, un 'musso'.
Le mulet est créé par les Arcadiens à partir d'une mère de race équine.
Le bardot également est engendré dans le ventre d'une ânesse.
La truie et le sanglier donnent par leur union, proprement, un hybride,
mais le loup et la chienne donnent en s'unissant un chien-loup.
L'homme né de père illustre et de mère humble
qu'il soit dit hybride ('ibrida'), bien que les règles de première déclinaison semblent
[contredire cet usage[295].

'Tribulus' et 'tribula'

'Tribulus' veut dire rude, et 'tribula' la bêche,
et si tu dis 'tribula' au pluriel, nomme ainsi des verges.[296]

'Jugus, -eris'

'Jugus' donne 'jugera' au nominatif <pluriel>, de même que 'jugerum' <génitif>[297] comme Priscien lui-même le dit, et ce auteurs à l'appui.[298]

'Arbutus'

Tu diras '**hec** arbutus' ['l'arbousier'], en voici pour preuve l'« arbutus horrida » [« l'arbousier
[épineux »][299],
dont atteste Virgile[300], et ainsi ce nom est féminin.

'Concinnus'

'Cinus' (fém.), avec un seul n, désigne un arbre[301],
mais c'est un crin que 'cinnus', avec deux n.[302]
'Cirrus' avec deux r, emploie-le pour le cheveu[303].

---

293 Cf. Priscien, *I. G.* IX, 44 (éd. *G. L.* II, p. 480, 14-18).

294 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXVI, 251-252 (<de accidentibus uerborum>) : « Dic in ui pinso, si uiso capesso facesso. / De *si* prodit *itum*, sed ab *iui* nascitur *itum*. »

295 En effet les noms en -a, relevant a priori de la première déclinaison, sont généralement féminins, non masculins.

296 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 364-365 : « Carduus est tribulus, tribulum terit allia salsa, / Dicitur id tribula, teritur quo putrida gleba. »

297 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXV, 211-212 : « *Moenia* dic primum, dic *iugera uasa supellex.* / *Cera colus cliuus animus iuga frena bacillus* ».

298 Cf. Priscien, *I. G.* VII, 25 sq. (éd. *G. L.* II, 306, 21 ; 307, 9-14) : « … in eadem [Frumentaria] : minus te iugerum professum esse dico, pro 'iugerorum'. Nam quod singulare huius 'hoc iugerum' est, ipse ostendit in eadem : in iugerum Leontini agri medimnum fere tritici seritur. Dicitur tamen et 'hoc iugus iugeris', unde Iuvenalis in IIII : Iugeribus paucis lumbos donare clientis. »

299 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 302-303 : « Colligitur parua grandisque per arbutus arbor, / Arbuta plurale nomen fructus notat esse. »

300 Virgile, *Georg.* II, 69 : « Inseritur vero ex foetu nucis arbutus horrida ».

301 Cf. Du Cange, *Glossarium latinitatis medii aevi*, t. II, p. 355 : « cynus, sicut ait Hugutio, arbor est, ut dicunt quidam Lentiscus, *Aubespine* Gallice (…) ».

302 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XXV, 320-321 (<de speciebus nominum>) : « Ut *puluis uomis*, ut *cinis* et *cucumis*, / Sic *puluer uomer*, sic *ciner* et *cucumer*. »

'Cincinnos' crispos nos dicimus esse capillos,
vertice 'concinnos' concordes dicito crines.
Hinc 'concinnare' tibi debet jure venire.
// p. 279 // Id quod 'crinitus' 'cirritus' poscit habere.
Rex Cyrus fuerat sed in hoc r scribimus unum.
Est Syrus populus, s si precesserit illi.

***De 'quoquit' et 'cocus' (sic)**

Heu quam difficile est Veneris vitare venenum,
quod coquit assidue nobis temptatio renum !
Sillaba c prima, sed q vult esse secunda
quando scribo 'coquo', verbum probat ista 'coquina'.
Immo 'coccus' nomen optat c duplice scribi.
Est ratio quia q vult u semper comitari :
quod patet in verbo, removet distantia nomen.

Ex legum titulis oratio dictio fertur :
hoc probat 'extemplo', 'confestim' quod manifestat.
Quod metrum renuit dic 'in presentia-' post '-rum',
sed detruncatur oratio quod fit ab usu.
Hoc 'in presenti' designat vel 'manifeste'.

Deponens sepe passive significatum
transit in actum, pro bello nam Maro dicit
inproprie : « pictis bellantur Amazones armis ».
Antiquis sicut fuit hec assertio facta,
nam 'bello', 'lacrimo', 'concito', validus negat usus.

***Quare non scribitur 'oto'**

Dicis quod quidam t duplice scripserat 'Otto',
simplice t scribi petit 'Oto' vi rationis,
nam Juvenalis ait « speculum gestamen Otonis ».

***De tempore sillabe**

Sillaba vult tempus illi quod littera confert,
non hoc sillabica substantia vendicat, immo
accidit hoc illi mora qua profertur ab ore.
Sermone accentus, in metris tempus habetur.
Asperiore sono Greci proferre sonoras
vocales discunt, nostri leviore Latini,

(718) concinnos *A* _ discimus *A* (719) discito *A* (720) de *add. C* (721) crinnitus *A* _ haberi *AB* (722) Cirus *C* _ in hoc r *BC*] r illic *A* (723) Sirus *AB* (725) quam *B* (726) inde *AB* (728) cocus *BC* _ cc *A* (732) exemplo *B* (733) neutrum *B* (734) presentia *A* presentia *expunct. B* (735) hec *A* (738) Amosones *A* (740) commito *A* (741) dupplici t *C* (742) simplex *A* (743) ait *om. A* _ jestamen *A* _ othonis *C* (745) hec *A*

Nous disons 'cincinnos' des cheveux frisés,
appelle 'concinnos' la chevelure rassemblée au sommet du crâne.[304]
De là vient justement le verbe 'concinnare'.
Le 'cirritus' demande à avoir la même chose que le 'crinitus' ('chevelu')[305].
'Cyrus' était un roi, mais dans ce mot nous n'écrivons qu'un r.
'Syrus' ['Syrien'] désigne le peuple, si c'est un s qui a commencé le mot.

'Quoquit' et 'cocus'

Las, qu'il est difficile d'éviter, de Vénus, le poison,
que fomente ('coquit') assidûment la tentation dans nos reins !
La première syllabe veut qu'il y ait un c initial, la seconde un q
quand j'écris le verbe 'coquo', 'coquina' ['cuisine'] corrobore cette orthographe du verbe.
Au contraire le nom 'coccus' ['cuisinier'] opte pour un double c[306].
Il y a une règle selon laquelle u doit toujours être associé à q :
ce qui vaut pour le verbe, par différenciation, le nom le rejette.

Dans les titres de loi des locutions deviennent des mots :
en témoigne 'extemplo' qui veut dire 'tout de suite'.
Parce que le vers le refuse, dis 'in presentia-' puis plus loin '-rum',
mais on a une locution tronquée, ce qui est le fait de l'usage.
Cette locution veut dire 'présentement' ou 'manifestement'.

Le déponent souvent voit son signifié, du passif,
se changer en actif, car à la place de l'actif 'bello' ['je combats'] Virgile dit
improprement : « pictis bellantur Amazones armis » [« les Amazones, sous leurs armes peintes,
[vont au combat »][307].
C'est là une remarque faite par les anciens,
car les formes 'bello' ['je combats'], 'lacrimo' ['je larmoie'], 'concito' ['j'excite'] sont
[contredites par l'usage <actuel>.

Pourquoi on n'écrit pas 'oto'

Tu dis que certains ont écrit 'Otto' avec deux t,
mais régulièrement on devrait écrire 'Oto' avec un seul t[308],
car Juvénal déclare « speculum gestamen Otonis » [« miroir, objet fétiche d'Oton »][309].

Le temps de la syllabe

La syllabe a la quantité temporelle que la lettre lui confère,
et cela ne tient pas à une quelconque substance syllabique, mais
cela lui est transmis par le temps que dure sa prononciation.
Dans la prose l'important est l'accentuation, dans les vers c'est la quantité temporelle.
Les Grecs apprennent à prononcer les voyelles sonores d'un son plus rude,
et les Latins, dont nous sommes, d'un son plus doux,

---

303 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XII, 260-261 : « Est summum pinna templi cirrusque capilli, / A galeae conus, sit tibi doma domus. »

304 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* IX, 183 : « Estque caput primi concinnus olonque secundi. » ; *ibid.* XIII, 122-123 : « Concinnus cantus dicatur, congruus ordo, / Concors hac uoce uelle notatur idem. »

305 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XIII, 232 : « Est homo cirritus qui cirros uertice gestat ».

306 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* IX, 18 : « Praesentat dapifer epulas, cocus coquit illas »

307 Virgile, *Aen.* XI, 660 : « Pulsant, et pictis bellantur Amazones armis ».

308 Cette 'erreur' ne vient vraisemblablement pas du *Grecismus*.

309 Cf. Juvénal, *Sat.* II, 99..

paucis exceptis ; voces ideo breviamus.
Hee si preveniant alias, excepta require.

***De loco ubi hec sunt composita et malitia mundi**

Hec tibi Parisius scripsi, cujus status urbis
quem vis scire malus, et silve tramite pejor.
Prepositis jura dum vendit regia cura,
latronum turbis venundatus est cruor urbis.
Nostri doctores, qui corripuere minores,
carpant majores, quos estimo deteriores.
Corripiant reges solitos pervertere leges,
terrarum dominos castigent sicut et imos.
Annone pretium non respicit auctio panis,
regum justitia quoniam levis est et inanis.

De correctionibus super *Doctrinale

Post predicta novum videas, dilecte, laborem.
In *Doctrinali* res est vitiosa recenti :
de multis pauca correctis hec ego pono.
De quibus, o juvenis, mihi te dubitare fateris.
Cedula ne vacua redeat tibi plura reportat.
Palpabit verum qui nescit nomina rerum,
vix faciet clerum multorum pena dierum.

Sunt operum genera tria, sunt tria nomina tantum :
perstringunt scolia que sunt obscura, omelie
dicuntur populo, sunt inde volumina, thomi,
libri, quos legimus distinctis partibus artis.
Que poscis scolia tibi sub brevitate remitto.

***De hiis qui post pergamenum invenerunt**

Pergamei reges membranas instituerunt,
cedas et cartas Egyptia regna dederunt.

'Versus' dicuntur a 'verto', sicut arantur
//31ra// a leva in dextram, vel partes vertimus ipsas.

Emilius Paulus libros Rome prius egit
(hos auxit Cesar), sed Pollio bibliothecas.

(751) prevenient *A* (758) evertere *AB* (759) ymos *C* (765) merito *AB* (766) redear *B* (772) distinctos *B* (775) Egiptia *C*

à peu d'exceptions près ; c'est pourquoi nous abrégeons les voyelles.
Dans le cas où ces voyelles dont je parle en précèdent d'autres, recherche les exceptions.

Du lieu où furent composés ces écrits et de la malignité du monde

Cela je te l'ai écrit à Paris, ville dont l'état,
si tu veux le savoir, est mauvais et pire qu'un chemin de traverse dans la forêt.
Pendant que le zèle royal vend le droit aux prévôts,
le sang répandu dans la ville est vendu à l'encan à des hordes de larrons.
Nos docteurs, si habitués à critiquer les petits
qu'ils s'attaquent aux grands, que j'estime pires.
Qu'ils reprennent les rois habitués à pervertir les lois,
qu'ils blâment les seigneurs des terres comme le menu peuple.
L'augmentation du pain ne respecte pas le prix de l'annone[310],
puisque la justice des rois est légère et vaine.[311]

Corrections sur le *Doctrinal*

Après ce que l'on vient de dire il faut veiller, mon cher, à une nouvelle tâche.
Dans le récent *Doctrinale* la matière est pleine d'erreurs :
voici après corrections celles que, parmi tant d'autres, je te propose.
Tu m'avoues, cher jeune homme, tes doutes là-dessus.
Loin de revenir vide, ta tablette t'apporte en retour plus <qu'elle ne contenait>.
Il ne fera qu'effleurer la vérité, celui qui ne sait les noms des choses,
et la peine de jours nombreux suffira à peine à former le clerc.[312]

Il existe en tout trois genres d'œuvres, soit trois noms :
les scolies cernent ce qui est obscur, les homélies
sont dites au peuple, puis viennent les volumes, tomes,
livres, que nous lisons après avoir distingué les différentes parties d'une discipline[313].
Les scolies que tu réclames, je te les renvoie sur le mode de la brièveté.

De ceux qui plus tard inventèrent le parchemin

Les rois de Pergame inventèrent les parchemins, en peau,
et les royaumes égyptiens nous firent don des feuilles et des rouleaux de papyrus.

'Versus' se dit de 'verto' ['je tourne'] : comme on laboure un champ
en tournant de la gauche vers la droite, ou encore parce que nous retournons ('vertimus') à
[proprement parler les parties du discours.

Paul Emile le premier s'occupa de livres à Rome,
cette collection, César l'augmenta, mais c'est Pollion qui créa les bibliothèques.

---

310 Allusion aux divers privilèges fiscaux dont jouissaient statutairement les membres de l'université. Cf. J. Verger, *Les universités au Moyen Age*, Paris, 1973, rééd. PUF « Quadrige », 1999, p. 53.

311 Cette diatribe contre les autorités laïques (justice royale et prévôté de Paris) correspond aux récriminations traditionnelles des clercs de l'université contre le pouvoir séculier. Elle sonne, par ses rimes léonines et finales, comme un refrain populaire, dans la veine des poèmes satiriques en vogue depuis le siècle précédent.

312 Ces deux vers sont identiques à ceux qui introduisent l'*accessus* au *Dictionarius* dans le manuscrit Cambridge, Gonville and Caius College Library 385/605, p. 141. La rime léonine qui les caractérise pointe leur valeur de maxime.

313 Il s'agit là d'une allusion à la pratique et à la composition des *accessus ad artes*. La *Clavis* elle-même comporte ce genre d'introduction, cf. v. 64-125.

***Ex 'cleros'**

'Clericus' a 'cleros' quod sors sonat aut sonat heres :
est quoniam Domini specialis clericus heres.

Turba 'chorus', cornu, mensura, chorea locusque
stalli corripitur, pro vento longus habetur.
Est pecten plectrum, rastrum cum pisce, chorea,
pubes, ordo, trahit lanas : 'hic' semper habebit.
'Pneuma' nihil 'pneume' sed flectens 'pneumatis' omnis.
Dicit philosophus, et in omni significato :
'stringunt organica, pro cantu pneumata dicunt'.
« Crispum sub crotalo latus est hec docta movere »,
Virgilius dixit, quod sic exponere debes :
asseribus crotalum coeuntibus efficit arte
in manibus sonitum, crotalastria dicitur ibis.
'Unguo' per -u scribo, tamen 'ungis', non refer 'unguis' :
dic hinc 'unguenta', potes hinc 'ungenta' referre.
'Flos adprima tenax' adverbia temporis optat.
In prosa dicas velut 'adprima' corripiendo.
'Displomam' vero duplicem dic esse dietam,
que faciunt unam, compellit quando necesse est.
Italici cestus dicunt oplomata quidam,
'opplomam' cestum quendam, descendit ab isto
// p. 280// 'opplodo', quod 'jungo' sonat, dicente poeta :
« Opplomacus nunc es, fueras optalmicus olim ».
Est pugil 'opplomacus', 'optalmicus' eget ocellis.
'Reppendi' vult preteritum quod dico 'rependo' :
illic p duplico, quod vult cum dico 'pependi'.
Si 'saltem' dico, corruptum dico 'salutem'.
Istud prolatum quia defunctis fuit olim.
'Mercenarius' est sic a 'mercede' vocatus.
Dico 'themetum' si veniat de monte Themeto.
'Ordea' si dicas, dic 'ordeacius' inde,
//31rb// sed liber accentus 'ordeicius' probat esse.

(781) *add. marg. in B* (782) locusque chorea *A* (786) Neuma *C* _ pneume *corr.*] neupme *AB* neume *C* _ pneumatis *A*] neumatis *BC* (788) pneumata *A*] neupmata *BC* (789) locus *A* _ coacta *A* (791) choeuntibus *C* (792) ybis *A* (793) ungo *AB* _ refert *B* (796) velud *AC* _ a prima *A* (798) est *om. A* (799) ytalici *A* _ exitus *C* _ *omn. om. B* (800) quendam *C*] multi *A* dicas *B* _ decendit *A* (802) fueris *A* _ obtalmicus *C* (803) obtalmicus *C* _ ocellus *A* (804) rependi *A* _ sed *A* (805) reppendi *A* (806) cornutum *A* (807) illud *A* (808) mercennarius *B* (811) ordeicium *A*

'Cleros' et ses composés

'Clericus', de 'cleros', a le sens de sort ou d'héritier :
et ce parce que le clerc est spécifiquement l'héritier du Seigneur.

'Chorus' pour désigner une troupe, le cor, une mesure, une danse en chœur, et
[l'emplacement
des stalles, s'abrège, mais au sens de vent[314] prend une pénultième longue.
'Pecten' se dit pour un plectre, un râteau à poisson, une danse,
le poil pubien, une disposition, pour ce qui carde la laine : il sera toujours masculin[315].
'Pneuma' ['souffle'] fait non pas 'pneume', mais 'pneumatis', et toute la flexion en
[conséquence.
Le philosophe dit, et c'est valable dans tous les sens du terme :
'stringunt organica, pro cantu pneumata dicunt'.
['on retient les orgues, au lieu de chanter, elles soupirent']
« Crispum sub crotalo latus est hec docta movere »
[« elle s'y connaît, elle, pour mouvoir la paroi vibrante sous le crotale »][316],
a dit Virgile, et tu dois l'expliquer ainsi :
le crotale, aux parois qui s'emboîtent, produit avec art
un son dans les mains, l'ibis est appelé 'crotalastria' ['joueuse de castagnettes'].
J'écris 'unguo' ['j'oins'] avec un -u <pénultième>, dis pourtant 'ungis', et non pas 'unguis' :
à partir de là dis 'unguenta', et tu peux ensuite dire 'ungenta'.
'Flos adprima tenax' ['une fleur particulièrement tenace'] : la formule fait souhaiter un
[adverbe de temps.
En prose tu dois t'exprimer en abrégeant <l'-i d'>'adprima'.
Dis que 'disploma' est une surface double,
dont les deux parties ne font qu'une, et qu'on rassemble quand c'est nécessaire.
Certains Italiens appellent 'o<p>plomata' des gantelets,
'opplomam' un certain gantelet, et ce nom descend du verbe
'opplodo', qui a le sens de 'jungo', comme dit le poète :
« Opplomacus nunc es, fueras optalmicus olim ».
['Tu es à présent gladiateur ('opplomacus'), tu étais jadis oculiste ('optalmicus').'][317]
'Opplomacus' désigne le pugiliste, 'optalmicus' souffre des yeux.
'Rependo' ['je contrepèse'] veut pour prétérit 'reppendi' :
ce dernier prend deux p, comme quand je dis 'pependi'.
Si je dis 'saltem' ['au moins'], c'est parce que j'abrège 'salutem'.
On l'a prononcé ainsi car jadis c'était destiné aux défunts.
'Mercenaire' se dit de 'merces' ['salaire'].
Je prononce 'themetum' le nom du vin qui vient du mont Themetus[318].
Quand tu dis 'ordea' ['orge'], fais dériver de là 'ordeacius' ['d'orge'][319],
mais le livre de l'accent démontre qu'on dit 'ordeicius'[320].

---

314 Pour *caurus*.

315 Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 572 : « en dabit hoc ; sed ren habet hic, pecten simul et splen ». Cf. Priscien, *I. G.* V, 13 (éd. *G. L.* II, p. 149, 7-9).

316 Virgile, *Appendix* « copa » 2 : « Crispum sub crotalo docta mouere latus ».

317 Cf. Martial, *Epigr.* VIII, 74 : « Oplomachus nunc es, fueras ophtalmicus ante. »

318 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 2050 : « et magnete simul : temetum breviare solemus. »

319 Cet « ordeacius », non attesté ailleurs, pourrait être rapproché de l'adjectif *hordeaceus*.

320 Jean de Garlande, *Ars lectoria Ecclesie*, v. 396-397 : « Ficti *ficticius* facit, *empticius* facit *empti*, / dic *ordeicius*[a]... » [*glose* : « [a]de ordeum -i »]. Les vers 810-811 de la *Clavis* témoignent de la pratique typiquement garlandienne qui consiste à accumuler les notes préparatoires et à les employer dans d'autres traités avant qu'elles ne soient elles-mêmes mises en forme pour publication.

Annorumque trium spatium fertur 'triateris'.
Est estas 'terion', tenui pro veste 'teristrum'.
Delectabilis est et sculptus apertus apricus.

Lime foramen acus, vates ait, accipis illud
obliquum. Flaccus sic in *Sermonibus* inquit :
« Sic tamen ut limis rapias » quod scripserat ille.
Dicitur hinc 'limus', et 'lima' refertur ab illo.
'Tamen' quia 'dum' 'quando' signat, preponit et ipsam.
Est virtus habitus, probitas, sapientia, robur.

***De nominibus femininis secunde declinationis**
Dicas 'hec synodus', 'alvus', 'cristallus', 'abyssus',
'diptongusque', 'colus' et 'costus', 'vannus' et 'arthus',
pro stella, velut « hic geminas qui separat arthos ».
Adicias 'balanus' et 'humus', 'bissusque' 'papirus',
adde 'domus', quamvis quarte, sociabitur illis.
'Pampinus' et 'botrus' antiquo judice Varo,
'carbasus' et 'methodus', 'paradisus' junge 'phaselus',
junge 'smaragdus' eis, pro gemma pone 'jacinctus',
et sic pro filio puer 'hic Jacinctus' habebit.
Dicitur 'hec nardus', quia dant 'hec' nomina si sint
arboris ; est terre, gemme, vel forsitan urbis.
-os si dant grece, tamen hec -us junge latine.
'Cristallus' varia, 'jacinctus' et 'hic paradisus',
addimus his 'heremus', 'hic' 'infernus' capit aut 'hec'.
A medicis fertur 'hic costus', et arbor et herba.
Nomina non terne pono nec nomina quarte.

***De nominibus vini**
Assint leneus, liber bromusque, lieus,
rutileus, Bachus viscusque bimatus, hyatus.

(812) triatheris *AC* (813) therion *C* (815) Foramen lime *corr. C in* lime foramen (821) abissus *C* (823) geminos *AB* (825) quarte *om. A* (826) Attiquo *B* (827) metodus *B* (829) hebebit *A* (831) et *A* _ forsitant *A* (832) tuc *A (*sic*)* _ hoc *A* (834) additur *AB* (834) his *corr.*] hiis *ABC* (835) hec *A* (837) assunt *AB* _ bromiusque *A* (838) nictileus *A* _ viseusque *A* visensque *B* viscus et *C* _ yatus *C*

Un espace de trois années se dit 'triateris'.
'Terion' est l'été, 'teristrum' se dit d'un vêtement léger[321].
Une sculpture 'sculptus' est aussi délectable quand elle est exposée, mise au grand jour.

Le poète qualifie de 'lime' le trou d'une aiguille[322], tu prends ce mot
dans le sens d''oblique'. C'est ainsi que Flaccus dit dans ses *Discours* :
« Sic tamen ut limis rapias » [« de façon pourtant à saisir d'un regard oblique »] [323]
['ce qu'il avait écrit'.
De là on dit 'limus' ['oblique'], et 'lima' ['lime'] qui en dérive.
C'est parce que 'dum' signifie 'quando' que 'tamen' lui est antéposé.[324]
La vertu est une disposition, cela désigne la probité, la sagesse, la force.[325]

Noms féminins de deuxième déclinaison

Tu dois dire au féminin 'synodus' ['synode'], 'alvus' ['ventre'], 'cristallus' ['cristal'],
['abyssus' ['abîme'],
'diptongus' ['diphtongue'], 'colus' [quenouille'], 'costus' ['costus'], 'vannus' ['van'],
['arthus'[326] ['l'Ourse'],
c'est-à-dire la constellation, comme dans 'hic geminas qui separat arthos'
[['celui qui sépare les deux Ourses'].
Adjoins 'balanus' ['gland'] et 'humus' ['terre'], 'bissus'[327] ['lin'] et 'papirus' ['papyrus'],
ajoute 'domus' ['maison'], qui, bien que de la quatrième déclinaison, se joindra aux précédents.
'Pampinus' ['pampre'] et 'botrus' ['grappe'][328], selon le jugement de l'antique Varus,
et aussi 'carbasus' ['lin'], 'methodus' ['méthode'], 'paradisus' ['paradis'], ainsi que
['phaselus' ['barque'],
ajoutes-y 'smaragdus' ['émeraude'], 'jacinctus' ['améthyste'], la pierre,
et de même, en tant que fils, un enfant aura nom 'Jacinctus' au masculin.
On dit 'hec nardus' ['le nard'], car ils sont du féminin les noms
d'arbre ; c'est aussi le cas des noms de terre, de pierre précieuse, et peut-être de ville.
Quand la désinence est -os en Grec, c'est en -us qu'elle se fait en latin.
Varie ainsi le genre de 'cristallus', 'jacinctus' et 'paradisus', parfois masculins,
nous y ajoutons 'heremus' ['désert'], 'infernus' ['enfer'], au masculin ou au
[féminin.
Les médecins disent 'costus' au masculin, pour l'arbre ou l'herbe.
Je ne fais pas état ici des noms de troisième ou de quatrième déclinaison.

Noms de vins[329]

A nous 'leneus', 'liber' et 'bromus', 'lieus',
'rutileus' ['rouge'], 'Bachus', 'viscus' ['pur'], 'bimatus' ['de deux ans'], 'hyatus'.

---

321 Du grec θέρος, l'été, d'où θερίστριον, tissu fin pour l'été. Ce faisant, Jean corrige les formes erronées citées par Evrard de Béthune, *Grecismus* VIII, 327 : « Est statio terion, inde cimeterium. »

322 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms. cit.*, f. 68v : « Foramen acus erat… »

323 Horace, *Sat.* I, 5, 53 : « Sic tamen ut limis rapias quid prima secundo ».

324 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* XX, 133, 135, 137 : « Pro *tantummodo dum* dicatur, … / … / Ac *dum* pro *donec* ponit physiologus ipse / … / *Dum* pro *cum* saepe reperitur temporis esse. »

325 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 518 : « Haec dabit Virtus, Dominatio sive Potestas. »

326 Pour *Arctus*.

327 Pour *byssus*.

328 Cf. *Thesaurus linguae latinae*, t. II, col. 2147-2148, « proprie : a. uva vitis (…) in imagine (…) ecclesia sive corpus domini (…) ».

329 Couplet sur les noms de Bacchus, peut-être inspiré d'Ovide, *Met.* 4, 11 sqq. Cf. aussi Baudri de Bourgueil, *Carm.* 154, v. 835-896, éd. J.-Y. Tilliette, Paris, 2002.

Euchius armatur, 'evan' pugnare paratur.
Choum luctatur, chium saltando minatur.
Additur his heleus, sequiturque phalerna, chioneus,
corniger, ignigena, quos ordinat inclita cena.
Dulce merum, themetum bene dicis, sive themetum.
Vinum de vite valida dat gaudia vite.
//31va// Massica dormitant et cecos cecuba ditant.
Se miscens illis domat omnia mater Achillis.

Providet a longe primordia qui speculatur.
Colligit initians manus, incipiens operatur.
Principium pars anterior novitasque vocatur.
Primitiis frugum lex prisca Deum veneratur.
Inchoat ille viam cui pes levis ire paratur.

Presens preteritum 'percepi' significatur.
Sunt quedam greca varias que more latino :
'Dido Didonis' recte variatur in -onis,
sed -do -go dat -inis, -o dum dat -i vox muliebris.
Dicas 'Mulciberis' vel 'Mulcibris' ut Priscianus –
a 'pretio' dictus – bis pandit in ordine libri :
in genere et breviter ubi normas colligit artis.

***De 'asper' et 'bostar'**

'Asperis' est proprium, sed 'bostaris' hoc et in -aris :
si fuerit neutri signat stabulum bove dignum.

***Quot modis equivocas**

Equivocas proprie translate consilioque.
Hoc 'canis' ostendit, hoc 'Hectores' enucleabit,
hoc dum natura, paternus comprobat illud.

De nominibus in -ter contra *Doctrinale

-ter per -tris forma, sint 'Jupiter' et 'later' extra,
et 'luter' et 'panther', illis conjunge 'caracter',
'ether' et 'crater' producimus, est brevis 'imber'.

(839) euchicus *expunct. B* (841) his *corr.*] hiis *ABC* _ falerna *C* (849) locatur *A* (851) incoat *A* (854) dico *B* (855) i *om. C* (856) Pris *B* (857) pendit *B* (858) et *om. C* (860) neutrum *A* (861) proprium *B* (862) ectores *A* ecthores *B* _ enucliabit *AB* (863) patrinus *A* _ comodat *A* (865) panter *AB* _ karacter *A* (866) producimus est brevis *C*] producimus esse brevis *A* per bris formabitur *B* _ ymber *A*

'Euchius' porte les armes, 'evan' se prépare au combat.
Le vin de Cos ('choum') combat, le vin de Chio ('chium') menace en sautant.
On y ajoute l''heleus', suit la phalerne, le vin de Chios,
le cornu, l'ignigène, qu'un repas brillant exige.
Le doux on l'appelle 'merum', le vin pur 'themetum', ou 'themetum'.
Le vin de la vigne donne force et vigueur à la vie[330].
Les massiques font dormir et les cécubes enrichissent les aveugles.
<Thétis> mère d'Achille[331], s'unissant à eux, les dompte tous.

Celui qui en observe les origines prévoit de longtemps les choses.
Il rassemble ses troupes après l'instruction, et est d'emblée opérationnel.
La part antérieure, la nouveauté s'appellent 'principe'.
C'est par l'offrande des prémices des récoltes que l'ancienne loi vénère Dieu.
Celui-là, dont le pied léger est prêt à partir, commence son voyage.[332]

'Percepi' ['j'ai perçu'] signifie un passé présent[333].
Il est certains mots grecs que tu déclines comme en latin :
ainsi 'Dido, Didonis' a une flexion correcte en -onis,
mais -do et -go font -inis, car dans un nom féminin -o se change en -i.
Tu dois dire 'Mulciberis' ['Vulcain'] ou 'Mulcibris' comme Priscien –
nom qui vient de 'pretium'[334] – en fait état deux fois dans son livre :
dans le chapitre du genre et brièvement là où il rassemble les normes de son ouvrage[335].

'Asper' et 'bostar'

'Asperis' est un nom propre, mais 'bostaris' ['étable'] un neutre en -aris[336] :
si ce nom est du neutre il signifie l'étable faite pour les bœufs.

Modes d'équivocité

Tu crées des équivoques, à proprement parler, par transfert de sens et délibérément.[337]
Voilà ce que montre l'emploi de 'canis' ['canicule'], voilà ce que rend évident le pluriel
['Hectores',
du moment que la nature et l'usage de nos pères[338] confirment cela.

Noms en -ter contredisant le *Doctrinal*

Forme -tris à partir de -ter, sauf dans 'Jupiter' et 'later' ['brique'], ainsi que
'luter' ['bassin'] et 'panther' ['filet'], auxquels tu dois joindre 'caracter' ['marque'],
nous allongeons 'ether' ['éther'] et 'crater', 'imber' ['bourrasque'] est bref.[339]

---

330 Là encore la rime léonine, que renforce l'allitération, fait de ce vers une forme de devise.

331 C'est-à-dire l'élément aqueux, ajouté au vin. Merci à Louis Holtz pour m'avoir suggéré cette interprétation qui m'aurait sans lui échappé, et plus largement pour le rapprochement avec les vers d'Ovide.

332 Le seul dénominateur commun aux vers 847-851 est la notion de principe ou de commencement et ses différents modes d'expression lexicale en latin. Ce dénominateur commun est mis en relief par la rime en -atur de ces cinq vers.

333 Au sens où ce verbe signifie une action passée dont le résultat – la perception – est présent.

334 Cf. v. 657-659.

335 Cf. Priscien, *I. G.* V, 15 (éd. *G. L.* II, p. 150, 20) ; *ibid.* VI, 40 (éd. *G. L.* II, p. 230, 11). N.B.: au début du livre VI (*I. G.* VI, 1, *G. L.* II, p. 194, 1-7), Priscien adresse une dédicace récapitulative à Julien. Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 57.

336 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 131, 2004-2005 : « Asparis usus habet et bostaris [adicis illis]. » ; « Compositiua notes et nectaris, asparis atque / Bostaris. »

337 Cf. *Clavis compendii*, v. 1161.

338 Emploi substantivé de l'adjectif « paternus » (« du père »). Sur la question de l'équivocité, cf. Sources.

« Verberat imber humum », canit alti musa Maronis.

***Quod 'pes' semper producitur**
Inter correpta numquam 'pes' carmine stabit,
ad correpta tamen hoc *Doctrinale* reflectit.
Dicit enim Naso : « quam pes in pulvere duxit ».
Inter correpta Probus hoc per se referebat.

***De 'semis'**
De 'semi', 'semis' dicas, sed 'semis' habebit
'semissis', si quis studiose scripta revolvet.

***De 'penus'**
Pone 'penus penoris', quartam quamvis imiteris,
'hocque penum' pariterque 'penu' dicas, quasi 'cornu'.

***De 'specus'**
« Est specus exesum, structura pumicis asper
//31vb// non adeunda fere », *Fastorum* codice teste,
'hocque specu' dicas, non declinabile pones.

***De 'varix' et 'bombix'**
'Varex' et 'lodex' et 'bombex' non bene profers :
-ex in eis dampnes prudens, ut in -ix referantur.

***De nominibus in -ar**
// p. 281 // 'Nectare' cum 'jubare', 'pare', 'farre' movere memento –
cetera neutra tamen dant -i sexto tibi casu –
quandocumque per -ar rectus dabitur quasi 'calcar'.

(867) ymber *AB* (868) corepta *A* (869) corepta *A* (871) corepta *A* (872) dic *B* _ De semis semis *C* (873) revolvit *A* revolvat *B* (874) imitetur *A* (875) hoc *A* (876) prumicis *C* puncis *B* (877) adunda feris *A* (878) dices *AB* (880) dampnet *A* _ referatur *A* referentur *C* (883) dabit *A*

« Verberat imber humum »[340] [« la bourrasque flagelle la terre »], chante la muse du grand
[Virgile.

On allonge toujours 'pes'
Jamais 'pes' ne demeurera parmi les syllabes brèves en poésie,
pourtant le *Doctrinal* l'assimile aux brèves.[341]
Ovide dit en effet : « quam pes in pulvere duxit » [« que son pied a tracées dans la
[poussière »][342].
C'est parmi les brèves que Probus, de son propre chef, ramenait ce mot[343].

'Semis'
A partir de 'semi', tu dois dire 'semis' ['moitié'], mais 'semis' aura pour génitif
'semissis', quand on feuillette scrupuleusement les textes[344].

'Penus'
Pose 'penus penoris' ['garde-manger'], bien que tu imites la quatrième déclinaison,
et dises au neutre aussi bien 'hoc penum'[345], que 'penu'[346], comme 'cornu'.

'Specus'
« 'Specus', la grotte, est un lieu consumé, une structure dure de pierre
inaccessible au fauve »[347], en témoigne le livre des *Fastes*[348],
et tu dois dire 'specu'[349], au neutre, en en faisant un indéclinable.

'Varix' et 'bombix'
Tu fais mal de prononcer 'varex' ['varice'] et 'lodex' ['couverture'] et 'bombex' ['bombix'] :
tu dois révoquer avec prudence -ex de ces mots[350], en leur donnant -ix pour finale.

Noms en -ar
Souviens-toi de mettre à part <les ablatifs> 'nectare', 'jubare' ['éclat'], 'pare' ['égal'],
['farre' ['épeautre'] –
tous les autres neutres de cette déclinaison font -i à l'ablatif –
et ce chaque fois que le nominatif est en -ar comme 'calcar' ['éperon'].[351]

---

339 V. 864-866 = Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 133-135. Il faut croire à la lecture du titre du chapitre que ces vers du *Doctrinale* sont des interpolations garlandiennes reprises dans la *Clavis*.

340 Virgile, *Aen.* IX, 669 : « Verberat imber humum : quam multa grandine nimbi /… »

341 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 2260-2261. Alexandre n'est pas aussi catégorique que Jean le laisse entendre, mais on a peut-être encore affaire, dans l'édition, à une version interpolée par Jean.

342 Ovide, *Met.* I, 649 : « Littera pro uerbis, quam pes in puluere duxit ».

343 Probus, *Catholica* I, 49 (éd. *G. L.* IV, 12-16) : « pes producta Latina vel Graeca tertiae sunt declinationis (…) excepto uno monosyllabo, quod dis facit genetivo, pes pedis. Ex eo figurata corripiuntur et dis faciunt genetivo, alipes alipedis, sonipes sonipedis. »

344 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 170-171.

345 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 390 : « hic colus atque domus, penus et lacus associamus ».

346 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 671 : « hic tenet hocve specus, penus illi iungere debes. »

347 Cf. Ovide, *Fastes* 4, 495 sq. : « Est specus exesi structura pumicis asper / non homini regio, non adeunda ferae » ; Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 685-686 : « *Est specus exesum natura pumicis asper / Non adeunda fere* distinguit sic tibi Naso ».

348 De la description particulière d'Ovide, Jean tire une forme de définition générale.

349 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, *loc. cit.*

350 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 208-210 : « e super x, nisi sint monosyllaba compositumve, / ex ipsis e per i mutant, quae vult breviari ; / lodicis demes, vervecis dicere debes. »

De propriis nominibus in *Doctrinale

Dic 'Felice', 'Rude' 'Nataleque' propria si sint,
-ique dabunt quotiens apellativa probantur.
Hoc alias dixi, locus hic ratione resumit,
dum *Doctrinalis* recitatur pagina nobis.

***De 'ludicrus' et 'plustrus'**

'Ludicra' vel 'vetera' dices 'amplustraque' junges.
Flaccus cum scripsit « valeat res ludicra », dixit
Julius et Cesar 'amplustria' dicere jussit.

***De 'apis' et 'apes'**

« Melliferarum apium » Nasonis dat tibi scriptum.
-um tibi donat 'apes', sed 'apis' dat -ium genitivo.

'Consors consortis' dat -ium, si mobile fiat,
Virgilio teste « teneant consortia tecta ».

***De 'ales'**

Doctrinale refert 'ales', dat -uum genitivo,
sed potius dabit -um, per -uum facit 'alitus' illum.
« Alituum pecudumque genus » metrice Maro dixit.
Hec ratione loci varii volui variare.

***De 'palatii'**

Numquam declines pueris dicendo 'palati'.
Nam facit hoc metrum quod teste Marone probatur :
« nec spes libertatis erat, nec cura peculi ».

(886) hec *B* (887) *omn. om. B* (888) ludica *B* _ amplustria *A* (889) ludica *B* (891) fert *A* (892) sed *add. B* (897) dixit Maro *B* (900) quod *om. A* (901) crura *A*

Noms propres dans le *Doctrinal*

Dis 'Felice' ['Felix'], 'Rude' ['Rude'], 'Natale' ['Noël'], si ce sont des noms propres,
et à chaque fois qu'il s'agira de noms appellatifs ils prendront, c'est avéré, un -i final.
Cela je l'ai dit ailleurs[352], mais j'ai raison de répéter ici mon propos,
en faisant la lecture du *Doctrinal*[353].

'Ludicrus' et 'plustrus'

Tu diras 'ludicra' ['jeux'], ainsi que 'vetera' ['vieux'], et aussi 'amplustra' ['aplustres'].[354]
Quand Horace écrivit « valeat res ludicra » [« Adieu les jeux scéniques »][355],
Jules César dit et ordonna de dire 'amplustria'[356].

'Apis' et 'apes'

Tu trouves dans les écrits d'Ovide « melliferarum apium » [« abeilles, ouvrières du miel »][357].
'Apes' fait -um au génitif <pluriel>, mais 'apis' donne -ium[358].

'Consors, consortis' ['copartageant'] fait -ium s'il s'agit d'un adjectif,
témoin Virgile : « [teneant] consortia tecta » [« [qu'elles détiennent] en commun leurs
[demeures »][359].

'Ales'

Le *Doctrinal* dit 'ales' ['ailé'], et donne -uum pour génitif,
mais on préférera un génitif en -um, car c'est 'alitus' ['nourriture'] qui fait -uum au génitif[360].
« Alituum pecudumque genus » [« la race des oiseaux et celle des bêtes »][361] dit Virgile dans
[ses vers.
Voilà ce que, fondé sur la variété des lieux, j'ai voulu faire varier.[362]

'Palatii'

Jamais devant tes élèves tu ne dois dans la déclinaison dire 'palati' ['du palais'].
[363]Car c'est la nécessité métrique qui l'autorise, témoin le vers de Virgile :
« nec spes libertatis erat, nec cura peculi » [« il n'y avait nul espoir de liberté, nul souci de
[mon pécule »][364].

---

351 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 130-131 : « et dices epatis, iubaris cum nectare ponis ; / asparis usus habet et bostaris [adice illis]. »

352 Cf. Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 465-467

353 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 247-252. Sur la double désinence e/i d'ablatif selon qu'il s'agit d'un substantif ou d'un adjectif.

354 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 257. Ce vers, identique à celui de la *Clavis*, résulte peut-être de la correction par Jean du *Doctrinale*. Il suit, notons-le, le passage consacré aux désinences casuelles auquel Jean fait probablement allusion dans le passage précédent (cf. note précédente).

355 Horace, *Epist.* II, 1, 180 : « Subruit aut reficit. Valeat res ludicra si me / palma negata macrum… ». Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 652.

356 Germanicus, *In Arato* II 417, 1 : « Fulgent Argoae stellis aplustria puppis. » *Cit. in* Priscien, *I. G.* VII, 74 (éd. *G. L.* II, p. 351, 5).

357 Ovide, *Met.* XV, 383 : « Melliferarum apium, sine membris corpora nasci ».

358 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 267 : « um dat apis, volucris panisque, canis iuvenisque ». *Ibid.* 619 : « praeter apes vel apis [quoniam reperitur utrumque]. »

359 Virgile, *Georg.* IV, 153-154 : « Solae communes natos, consortia tecta / Urbis habent… »

360 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 290-292 : « um supplex, complex … / … / i proceres iacit uque boves, u suscipit ales. »

361 Virgile, *Aen.* VIII, 27 : « Alituum pecudumque genus sopor altus habebat ».

362 Cf. Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 663-666.

363 La règle exige deux -i, celui du thème et celui de la désinence, quand le vers autorise la contraction des deux.

***De 'delicium'**
Squama poetarum ructaverat Ennius olim
'delicium', quod non debent proferre moderni.

***De 'claustros' et 'filos'**
'Claustros' et 'filos' priscis, mihi crede, relinque.
'Altilis hic' gallus, gallina sed 'hec', capo vult 'hic' :
mobile dicetur, ab 'alo' verbale sequetur.

***De 'perenna'**
'Anna Perenna' sonat proprium, commune 'perennis'
dicitur : est primum tibi declinatio prima.

***De 'calibum'**
'Structure calibum' cernes *Eneide* scriptum,
//32ra// 'eternis calibum nodis' Lucanus adaptat.

***De nominibus liquorum**
Nomina plurali vere caruere liquorum :
potus designes sed vinum sumitur extra.
Equor, fons, fluvius generales dico liquores.

***De 'procerem'**
« Agnosco procerem », Juvenalem suscipe testem.

***De 'artus'**
Lucanus dicit : « tunc omnis palpitat artus ».

***De 'sponsalis'**
'Spondeo' 'sponsalis' faciet, faciens tibi 'sponsum'.
Ista duo numerum tantum venerantur utrumque.
Stulta caterva tamen dat eis pluralia tantum.

(904) philos *A* (905) dat *A* hoc *B* _ hoc *AC* (909) Eneyde *AC* (910) adoptat *B* (913) licores *A*

'Delicium'
Ennius, poète écailleux, avait jadis éructé
'delicium' ['délice'][365], que les modernes doivent s'interdire de proférer[366].

'Claustros' et 'filos'
Laisse aux anciens, crois moi, 'claustros' ['clôtures'] et 'filos' ['fils'].[367]
'Altilis' ['engraissé'] est masculin pour le coq, féminin pour la poule, masculin pour le
[chapon :[368]
on le tiendra pour un adjectif, dérivé verbal issu d''alo'.

'Perenna'
'Anna Perenna' passe pour un nom propre, mais 'perennis' est qualifié de commun <à deux
[genres> :
le premier est de la première déclinaison.

'Calibum'[369]
Tu verras écrit dans l'*Enéide* 'structure calibum' ['les masses forgées d'acier'][370],
et Lucain l'adapte dans 'eternis calibum nodis' ['par les nœuds éternels de l'acier'][371].

Noms de liquides
En réalité, les noms de liquides ('liquorum') n'ont pas de pluriel :
tu dois désigner par eux des boissons, le vin mis à part.
Ce sont l'eau de mer, la source, le fleuve que je tiens pour 'liquides' ('liquores'), au sens
[générique.

'Procerem'
« Agnosco procerem » [« Je te reconnais pour noble »][372], prends ainsi Juvénal comme
[témoin.[373]

'Artus'
Lucain dit : « tunc omnis palpitat artus » [« Alors, tous ses muscles palpitent »][374].

'Sponsalis'
'Spondeo' ['je promets'] donnera 'sponsalis' ['de fiançailles'][375], tout en donnant aussi
['sponsus' ['promis'].
Ces deux mots n'honorent que l'un et l'autre nombre.
Une bande stupide ne leur accorde pourtant que le pluriel.

---

364 Virgile, *Buc.* I, 32.
365 Citation non identifiée.
366 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 369 : « delicium tibi sit, mihi semper deliciae sint. »
367 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 379 : « sic claustrum formas, filum pariterque capistrum. »
368 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 380 : « dicimus altilia, si plura, sit altilis una ».
369 Pour "chalybum", chaînes d'acier.
370 Virg., *Aen.* VIII, 421: « stricturae chalybum, et fornacibus ignis anhelat ».
371 Lucain, *Phars.* VI, 797: « Aeternis chalibis nodis et carcere Ditis / Constrictae ».
372 Juvénal, *Sat.* VIII, 26 : « Agnosco procerem, salue, Gaetulice, sed tu ».
373 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 417, 1888 ; Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 587.
374 Lucain, *Phars.* VI, 754 : « Miscetur morti. Tunc omnis palpitat artus ». Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 419.
375 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 419.

Statius -is posuit in cantus, voce vocantis :
« Phocis et Aonie jaculis rarescitis umbre ».
Casus enim grecus et in -is et in -i variatur.

***De 'plus'**

Plus est obliquis primis vere genus omne,
scilicet his 'pluris' et 'pluri' 'plureque', 'pluri'.

*** De 'vesper -ra -rum'**

-Er sibi mane trahit -rum sero, nona -re fuerit.
Est -rus stella, -ra finit opus, -ri -reque canuntur.

Ex se quale notans proprium tibi comparat unum.
Pauper erat Codrus et fertur 'Codrior' inde,
sic dici poterit 'Salomonior est Salomone'.
Pone 'minus' proprie citra, negat, excipit illud,
'paucior' attenuat privativeque tenetur.
Plenius hec alibi supra compendia dixi.

***De mobilibus et <subtan>tivis**

Quot subjungo modis fieri tibi mobile poscit.
Dic 'natus', 'nata', natura voce movetur,
ut 'pater' ut 'mater' natura mobilitatur,
et signo non voce, tibi tantummodo voce.
'Lucifer' estque 'fiber' quasi mobile 'fibraque' nomen.
Efficit adjectum distantia significati,
ut 'pirus' atque 'pirum', 'pomus' 'pomum' probat illud.
Est adjectivum 'tuus' commune duorum,

(919) casus *A* (923) his *corr.*] hiis *ABC* (924) R *A* (925) rii *C* (926) comparatum *B* (928) ex *A* (931) hoc *A* (932) possit *AB* (935) et *om. A* (935) tibi *BC*] sed ibi *A* (938) istum *A*

Stace a introduit dans ses chants un vocatif en -is :
« Phocis et Aonie, jaculis rarescitis umbre » [« Phocide et ombrages d'Aonie, vos ramures
[s'épuisent en javelots »][376].
En effet le cas grec correspondant varie, soit -is soit -i.

'Plus'
'Plus', qui est véritablement du genre commun tout entier[377], correspond aux cas obliques
[singuliers suivants :
'pluris' (gén.), 'pluri' (dat.), 'plure', 'pluri' (abl.).[378]

'Vesper', 'vespera', 'vesperum'
<'Vesp>er' étire pour lui le matin[379] jusqu'au soir ('<vespe>rum'), le soir, à la neuvième
[heure on est au soir ('<vespe>re').
'<Vespe>rus' est l'étoile du soir, la soirée ('<vespe>ra') met fin au travail, et le soir
[('<vespe>ri' on chante les vêpres ('<vespe>re').[380]

Comme il signifie une qualité, un nom propre doit avoir un comparatif[381].
Codrus était pauvre, aussi dit-on 'Codrior',
de même on pourra dire 'Salomonior est Salomone' ['il est plus Salomon que Salomon'].
Pose 'minus' à proprement parler pour 'en deçà', cet adverbe sert à nier, à excepter,
'paucior' atténue et est tenu pour privatif.
Mais tout cela j'en ai parlé largement ailleurs, par le passé.[382]

Des adjectifs et des <subtan>tifs
L'adjectif te demande d'être accordé selon tous les modes auxquels je le soumets.
Si tu dis 'natus', 'nata' ['né, née'], il y a mobilité naturelle sous l'aspect du signifiant,
de même que 'pater' et 'mater' relèvent d'une mobilité naturelle,
et celle-là selon le signifié mais non selon le signifiant, et pour toi seulement selon le signifiant.
'Lucifer' ['porteur de lumière'] d'un côté, et 'fiber' ['à l'extrémité'] sont de quasi-adjectifs,
[mais 'fibra' ['fibre'] un nom[383].
C'est la distance prise avec le signifié qui fait l'adjectif,
comme entre 'pirus' ['poirier'] et 'pirum' ['poire'], et 'pomus' ['arbre fruitier']
[et 'pomum' ['fruit'] le confirment.
Un adjectif comme 'tuus' est commun à deux genres[384],

---

376 Stace, *Ach.* I, 421 : « Phocis et Aoniae iaculis rarescitis umbrae ». Trad. L. Holtz.

377 C'est-à-dire masculin, féminin et neutre.

378 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 428-429 : « plus neutrale facit nec dat primo nisi pluris ; / casum plurale dat quemlibet et genus omne. »

379 Cf. glose MS A, p. 187 : « ut hic vesper »

380 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale* 441-445 : « vesper -rum -re -ra pars est extrema diei, / noctis vel mundi, vesperque suum tenet aetas ; / quamlibet aetatem mundi lego vesper habere. / Vesperus est stella, -ri dant psalmos tibi solos. / Officium tibi -rae -rarum totaliter implent. »

381 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 460-461 : « est adiectivis graduum collatio talis, / dum valet augeri sua proprietas minuive. »

382 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 460-463 : « *Codrior* excepto proprium non comparat ullum. / Quale tamen signas, si vis *Salomonior* esse. Pone *minus* proprie, *citra*, negat, excipit illud, / 'Paucior attenuat privativeque tenetur. »

383 Cf. Priscien, *I. G.* VI, 43 (éd. *G. L* .II, p. 232, 8-10) ; *ibid.* VI, 34 (éd. *G.L.* II, p. 225, 5-15).

940 est commune trium seu sunt hec 'candida', 'felix'.

***De impositis et <cetera>**

Primitus inposita non sunt conjuncta secundo
//32rb// impositis, sicut 'categorica pallia portas' :
sic adjectivis est significatio vana.
Quod vocem signat positum dic esse secundo,
945 sic adjectivum quod ab hoc descendere cernis,
ut 'capa verbalis' a 'verbo' dicis inepte.
Primitus imposita sunt hec : 'Deus' et 'bonus', 'altus',
et bene profertur 'bona vult oratio dici'.
Optat 'ypothetica' dici 'propositio' recte,
950 nam sunt imposita que sic facis ambo secundo.
Inpositis primo substantia significatur,
que derivantur ex illis illa sequuntur.

***De 'substantia'**

A 'substo' 'substas', 'substantia' b sibi jungit,
et sciat orthographus, s non geminatur in illis.

***Inter 'decernit' et 'di<s>cernit'**

955 -i 'discernit' habet, vult -e 'decernit' habere.
'Separat' est primum, 'dijudicat' inde secundum.

***Quot modis cognoscimus gen<us>**

Natur. ar. au. : ter genus hec cognoscere prestant,
sicut in arboribus fluviisque ferisque videmus,
villis et nimphis, maribus quos regula stringit.
960 Ne quis fallatur, exceptio certa paretur,
// p. 282 // rerum nature quia dissonat usus et auctor.

(947) hic *B* (949) ypotetica *B* (952) sequentur *B* (954) ortographus *B* (955) est (?) *A* _ discernit *A* (956) e *B* (957) natur<-a> _ ar<-ticulum> _ au<-ctores> (961) auctor *corr.*] autor *ABC*

ainsi qu'à trois[385], comme le sont : 'candida' ['blanche'], 'felix' ['heureux'].[386]

Sur les noms imposés *et <cetera>*

Les noms de première imposition ne sont pas joints à ceux de seconde imposition,
comme quand tu dis 'categorica pallia portas' ['tu portes un manteau catégorique']
ici l'adjectif n'a qu'une vaine signification.
Le nom imposé à un mot doit être dit du second groupe,
et de même l'adjectif qui dérive d'un tel nom,
comme 'capa verbalis' ['cape verbale'], expression inepte, dont l'adjectif vient de 'verbum'.
Voici des exemples de noms de première imposition : 'Deus' ['Dieu'], 'altus' ['haut'],
['bonus' ['bon'],
et c'est à raison que l'on dit 'bona vult oratio dici'['un énoncé se veut dire bon'].
On peut correctement adjoindre à 'proposition' le qualificatif 'ypothetica' ['hypothétique'],
car tous deux sont de seconde imposition.
C'est une substance que signifient les noms de première imposition,
et il en va de même pour les noms qui dérivent de ceux-là.[387]

'Substantia'

'Substantia' ['substance'] tire son b de 'substo, substas' ['je tiens bon …'],
et, le maître en orthographe doit le savoir, dans ces mots il n'y a pas d's géminé.

Différence entre 'decernit' et 'di<s>cernit'

'Discernit' ['il discerne'] prend un -i, 'decernit' ['il décerne'] réclame un -e.
Le premier veut dire 'séparer', le second, ensuite, 'départager'.

De combien de façons reconnaissons-nous le genre

Sa nature, son article, les auteurs[388] : voilà trois éléments aidant à reconnaître le genre d'un nom,
comme nous le voyons pour les noms d'arbres, de fleuves, de bêtes,
pour les villes et les nymphes, que pourtant la règle des déclinaisons joint aux masculins.[389]
Afin qu'il n'y ait pas d'erreur, on mettra en relief une exception bien précise,
car l'usage et les auteurs sont en désaccord avec la nature des choses.

---

384 L'auteur désigne là le genre du possédant auquel réfère la seconde personne, et qui par conséquent est soit féminin, soit masculin.

385 Il est question ici du genre du possédé, qui peut être soit neutre, soit masculin, soit féminin.

386 Cf. *Clavis compendii*, v. 1797-1807, <de impositione vocis>. Le passage suivant (v. 942 sq.) traite précisément de l'imposition des noms.

387 Cf. Pierre Hélie, *Summa super Priscianum*, éd. L. Reilly, p. 833-835 [*I. G.* XVII] : « Quandoque autem ordinatio congrua est voce, non autem sensu, quia congrue iunguntur sibi dictiones secundum sua accidentia, nullum tamen intellectum significant veluti quando nomen adiectivum secunde impositionis iungitur substantivo prime impositionis, ut si dicam 'Socrates habet ypoteticos sotulares cum cathegoricis corrigiis', congrue iunguntur dictiones quantum ad vocem sed ex eis nichil habet auditor quod rationabiliter intelligat. (…) Similiter vocabulum adiectivum quodam modo depingit substantivum, ut cum dico 'homo albus' 'albus' depingit hominem, et vocabulum adiectivum secunde impositionis aliquod substantivum depingit, ita quod nullam habet per se significationem sed substantivo iunctum, ut si dicam 'cathegoricum' per se nichil intelligit auditor ; si vero dicam 'cathegorica propositio' intelligitur propositio habens predicatum terminum et subiectum. Si autem iungatur cum substantivo prime impositionis, ut 'oculus cathegoricus', evanescit significatio huius adiectivi ad coniunctionem talis substantivi sicut pictura in torrente.

(…)Et queritur utrum hec sit latina locutio 'habens cappam negativam'. Quod est dividendum. Latina locutio est, id est, constans ex latinis dictionibus : verum est. Latina locutio est, id est, qui ita loquitur latine loquitur : hoc falsum est. Non enim dicitur latine loqui nisi ille cuius locutio aliquem intellectum generat in auditore. »

388 Notons une fois encore ici l'usage, courant chez Jean, des termes apocopés pour raisons métriques.

389 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 499-511.

Nam Maro fert quid : « molle siler lenteque geneste »,
« quantum lenta solent inter viburna cupressus ».
« Pressa tuis balanus, dixisti, Flacce, capillis ».
'Pampinus hec' Varus dixit, sed talia multa
ignorant socii nostri, qui discere nolunt.

***De nominibus civitatum in -us**

Gingia dumosa genuit me, sed populosa
Parisius fovit, stabilem sine scismate novit.
Vult cum femineo sic 'Parisius' sociari,
per quam vult villa sic aut urbs significari.
Dic 'fecunda Tyrus' et dic 'ventosa Damascus',
sic 'bona Carnotus' et 'Rotomagus bona' dices,
et sic pro villa 'Sanctus Dionisius alta'.
Sunt tamen inproprie data villis nomina multa.

***Quod 'sotular' non est latinum**

Qui fingit 'sotular' desistat, et 'hic sotularis'
dicat. Cur ? Alibi compendia dant rationem.
'Hicque pugillaris' ita fers et 'calaminaris'.

//32va// ***De 'Anxur'**

Jupiter inberbis est 'hic Anxur', tamen 'hoc' est
castrum, seu Flaccus verbis enuntiat istis :
« inpositum late saxis candentibus Anxur ».

(962) gineste *A* (963) cipressus *B* (965) panpinus *C* (966) que *A* (968) Parysius *A* _ stabulem *A* _ cismate *AB* (969) et *A* _ Parysius *AC* (967-970) Gingia dumosa … urbs significari. *omn. om. BC (inser. post 977)* (971) Tirus *AC* (972) Rothomagus *C* (973) Dyonisius *C* (974) Sed *A* (977) ita fers] dicas *A* (977) (967-970) Gingia dumosa … urbs significari *inser. BC. Cf. supra.* (979) verbis Flaccus *A*

En effet Virgile dit quelque chose comme : « molle siler[390] lenteque geneste »[391]
[« l'osier souple et les genêts flexibles »],
ou « quantum lenta solent inter viburna[392] cupressus » [« autant que les cyprès au milieu des
[viornes flexibles »][393].
Horace, tu as dit : « Pressa tuis balanus capillis » [« l'huile de gland exprimée pour tes
[cheveux »][394].
Varus a dit 'pampinus' au féminin[395], mais de telles choses, souvent,
nos collègues les ignorent, qui ne veulent pas les apprendre.

Noms de villes en -us

Ginge[396] l'épineuse me donna le jour, mais la populeuse
Paris m'a fait grandir, et me voit d'une constance sans faille.
Ainsi 'Paris' doit être associé avec un féminin,
ce qui lui permet de signifier une ville ou une cité.
Parle de la 'fecunda Tyrus' ['Tyr la féconde'], et de la 'ventosa Damascus' ['Damas la
[venteuse'],
de même tu parleras de la 'bona Carnotus' ['Chartres la bonne'] et de 'Rotomagus bona'
[['Rouen la bonne'],
et, lorsqu'il s'agit de la ville, de 'Sanctus Dionisius alta' ['Saint-Denis la haute'].
Beaucoup de noms pourtant sont improprement donnés aux villes.

'Sotular', un nom non latin

Que celui qui le fabrique cesse de dire 'sotular'[397] ['soulier'] mais qu'il dise 'hic sotularis'.
Et pourquoi cela ? Mes écrits ailleurs en donnent la raison.[398]
De même tu dis 'hic pugillaris' ['tablette'] et 'calaminaris' ['pierre guérisseuse'[399]].

'Anxur'

C'est un Jupiter imberbe 'hic Anxur', pourtant au neutre c'est
une place forte, ou bien c'est ce qu'énonce Horace lorsqu'il écrit :
« Inpositum late saxis candentibus Anxur » [« Anxur posée sur ses roches blanches qui
[brillent au loin »][400].

---

390 La mollesse est une qualité associée au genre féminin.

391 Virgile, *Georg.* II, 12 : « Curva tenent : ut molle siler, lentaeque genistae ». Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 512-513 : « pro mare pone siler, dumus, rubus ac oleaster. / proficit ad vitem siler hic, siler hoc ad odorem. »

392 Ce petit arbre est désigné par un nom neutre.

393 Virgile, *Buc.* I, 25 : « Quantum lenta solent inter viburna cupressi. »

394 Horace, *Carm.* III, 29, 4 : « Pressa tuis balanus capillis ».

395 L'origine de la citation n'a pas été trouvée.

396 Il s'agit du village de Ginge, près de Wantage Hundred, dans le Berkshire, cf. introduction.

397 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 579.

398 Cf. Jean de Garlande, *Dictionarius*, commentaire, *loc. cit. in* M. L. Colker, « New evidence that John of Garland revised the *Doctrinale* of Alexander de Villa Dei », in *Scriptorium*, 28 (1974), p. 69. Cf. *Comm. in Doctrinale*, MS Paris, BnF Lat. 14745, f. 55v : « sotularis masculini generis est, unde ante sotularis solus pedem innuit solusque pede convenit, et Avicenna dicit quod non opportet ut sotularis quo pes tegitur sit strictus ita ut in eo pes moveri non possit. **Johannes** dicit : « qui dicunt hoc sotular nesciunt declinare, in ar cuncta nomina que solent terminare erunt neutri generis ... »

399 La graphie *calammaris* est une déformation probable, mais attestée ailleurs, de *callainaris*, adjectif dérivé de *callaina*, pierre précieuse. Cf. Du Cange, *Glossarium...*, t. II, p. 21 : « Calammaris. *Lapis purgans oculos ab infirmitate.* » D'où l'ancien français *chalemine*, attesté sous cette forme et dans ce sens. La difficulté provient de ce que, sous cette forme, le terme rend le vers inscandable, d'où notre choix de la forme *calaminaris*, dans le même sens, auquel nous porte le terme d'ancien français cité par Du Cange.

***De 'pulex'**
'Hic' proferre 'pulex' meminit probus Herodianus.

***De calce**
« Cornipedemque citum ferrata calce fatigat » :
feminei generis 'calcem' Maro predicat istis.

'Citimus' a 'citra', sic comparat 'extimus' 'extra',
'extremusque' facit, sed 'proximus' est positivus,
si pro cognato sumatur lege jubente.
'Dextimus' ex usu pariterque 'sinistimus' aufer.

***De 'natrix' ; quid sandix**
'Hic natrix' violator aque quem dicimus anguem,
herbaque tinctorum, 'sandix', maribus sociatur.
Persicus est sandix, de quo fit persica lana.

***Unde dicitur 'conjugatio'**
Conjugat una sono vox plurima verba futuro
uni, seu 'scribam', 'ludam', 'cantabo', 'docebo'.

***Quid genus in verbo**
Terminus ipse genus et significatio verbi
ostendunt, duo concurrunt genus ut generetur.
Non facit hoc tamen non illud, sed simul ambo.
Proprietas quale vult hic commune referri.
Verborum genera per quid sunt quinque reperta ?
Activum fit in -o, sed in -or passivat ab illo.
-r dempta tenet -o, sed neutrum neutra reformat.
Passio non actu, non actio cernitur illa.

(987) affer *A* aufert *B* (990) qua *B* (995) istud *A* (996) hic *om. BC* (998) in or] r *BC* (999) tenet] fit in *A*

'Pulex'
Le probe Hérodien[401] nous rappelle de dire 'hic pulex' ['la puce'].

'Calx'
En disant « Cornipedemque citum ferrata calce fatigat »
[« et il presse de son talon de fer le rapide coursier »][402],
Virgile annonce que 'calx' ['talon'] est un féminin.[403]

De même que 'citimus' ['le plus près'] de 'citra' ['en deçà'], 'extimus' ['le plus éloigné'], de
['extra' ['hors'], est comparatif,
et de même 'extra' donne 'extremus' ['extrême'], mais 'proximus' ['le plus proche'] est un
[positif,[404]
la règle l'exige, s'il est pris au sens de 'parent'.
Retranche de l'usage 'dextimus' ['le plus à droite'], de même que 'sinistimus' ['le plus à
[gauche'].

'Natrix', 'sandix'
'Hic natrix' [l'hydre] désignant un profanateur des eaux que nous appelons serpent,
et l'herbe de teinture, le 'sandix', sont des noms associés aux masculins.
Le sandix est de Perse, d'où vient la laine perse.

Origine du mot 'conjugatio'
Un seul mot unit plusieurs verbes à un seul son au futur,
soit 'scribam', 'ludam', 'cantabo', 'docebo'.[405]

Qu'est-ce-qu'un genre verbal[406]
La terminaison et la signification d'un verbe permettent de connaître son genre,
toutes deux concourent à générer le genre.
L'une ne peut le faire sans l'autre, mais toutes deux conjuguées le peuvent.
On doit parler pour cette propriété de qualité commune.
Les genres verbaux, selon quels critères peut-on en compter cinq ?[407]
L'actif est en -o, mais le passif qu'on en tire en -or.
Ayant banni l'-r, il prend un -o, le neutre, mais il ne forme ni actif ni passif.
Il existe une passion sans acte, on n'y voit pas d'action[408].

---

400 Horace, *Sat.* I, 15, 26 : « Impositum saxis late candentibus Anxur. » Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* III, 451.

401 L'origine de cette référence n'a pas pu être identifiée.

402 Virgile, *Aen.* XI, 714 : « Quadrupedemque citum ferrata calce fatigat. ».

403 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 675. Alexandre considère que *calx* (son doublet *cals* plus exactement) est masculin.

404 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 472-473. Dans ces vers, Alexandre dresse la liste des adverbes qui donnent lieu à comparatif. Rien en revanche n'est dit des superlatifs.

405 Peut être cette remarque s'inscrit-elle en réaction contre les longues listes morphologiques données par Alexandre de Villedieu dans le chapitre V du *Doctrinale* (v. 694-949). Jean entend ainsi manifester l'existence de règles générales qu'il suffit d'énoncer pour éviter de fastidieuses énumérations.

406 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 7-10 (éd. *G. L.* II, pp. 373, 10-376, 13).

407 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 777 sq., 932-949, 933, 980 sq., 987-990. Alexandre distingue en effet 5 genres de verbes : neutres, communs, déponents, passifs, actifs, alors que Jean ne fait pas mention du genre commun.

408 Il s'agit des verbes déponents.

Si ‘gero te’ ‘gereris’ ; ‘geror a te’, ‘me geris’, ergo
qualiter ostendit facio quid formula prima.

Ut ‘lego’ ‘lecturio’, post ‘lectito’ postque ‘calesco’.

***De significationibus participiorum**

Nullum participans generis communis habetur,
sed ‘te sum veneratus’ ‘ego veneratus et a te’.
Participans forme talis commune tenetur.

***De ‘metuo’ et ‘timeo’**

Verba duo ‘metuo’ ‘timeoque’ sepe notavi :
sunt activa quidem, tamen hec sensu patiuntur.

Lucanus dicit « Libico gens igne dirempta » :
hoc probat a ‘dirimo’, quod debes ferre ‘diremptum’,
‘diripio’ quia ‘direptum’ vult esse supinum.
Fert idem « spargitque jubas et surrigit aures » ;
‘arrigit’ ad virgam debet spectare virilem.

***De supini<s>**

Verba supinata sunt supra verba levata
nominis ad casum, quem declinatio confert.
Dic ‘venio factu miles’, de ‘fio’ supinum est,
sed ‘venio factum monachum’ sonat a ‘faciendo’.

***De ‘rubeo’**

De ‘rubeo’ fertur <in>trinseca passio, que non
advenit exterius, que fiet ab interiori.

(1001) gereris] geris *A* (1003) postque *BC*] posce *A* (1007) timeo metuoque *C* (1009) ingne *A* (1011) direpio *A* dirripio *B* (1016) est *om. A* (1018) dic *A* _ intrinseca *corr.*] extrinseca *ABC*

Si 'gero te' ['je te porte'], 'gereris' ['tu es porté'] ; 'geror a te' ['je suis porté par toi'],
['me geris' ['tu me portes'], donc
j'agis conformément à ce que commande la première formule[409].

Tout comme de 'lego' ['je lis'], 'lecturio' ['j'ai envie de lire'], ensuite vient 'lectito' ['je lis
[souvent'], et ensuite 'calesco' ['je commence à être chaud'][410].

Signification des participes

On affirme que nul participe n'est du genre commun,
mais on dit aussi bien 'te sum veneratus' ['je te vénère'], que 'ego veneratus a te'
[['je suis vénéré par toi'].
Un participe d'une telle forme est tenu pour commun.

'Metuo' et 'timeo'

J'ai souvent signalé ces deux verbes, 'metuo' ['je redoute'] et 'timeo' ['je crains'] :
ce sont des actifs, et pourtant, pour le sens, ils sont passifs.[411]

Lucain dit : « Libico gens igne dirempta » [« Peuples séparés par les feux de la Lybie »][412].
Ce participe, 'diremptum', c'est attesté, vient de 'dirimo' ['je sépare'],
puisque de même 'direptum' se veut le supin de 'diripio' ['je déchire'].[413]
Le même Lucain écrit : « spargitque jubas et surrigit aures » [« il secoue sa crinière et dresse
[ses oreilles »] [414] ;
quant au verbe 'arrigit' ['il dresse'][415], il ne concerne que le membre viril.

Le supin

Les verbes au supin sont des verbes élevés au-dessus des verbes
au cas du nom, qu'une déclinaison leur confère.
Prononce 'venio factu miles' ['je viens de me faire soldat'], et il s'agit du supin de 'fio',
mais 'venio factum monachum' ['je viens me faire moine'] se présente comme celui de
['facio'.

'Rubeo'

Avec 'rubeo' ['je suis rouge'] s'exprime une passion intrinsèque, qui
n'advient pas de l'extérieur, mais se produira depuis l'intérieur.[416]

---

409 A savoir la 'formule' qui tire un verbe passif en -or d'un actif en -o.

410 Cf. Priscien, *I. G.* X, 8 (éd. *G. L.* II, p. 501, 3-7). Le traitement de l'aspect verbal après le genre suit l'ordre de Donat, *Ars major* II, 12 (éd. L. Holtz 658, 6-8).

411 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 7 (éd. *G. L.* p. 373, 15-16) : « Et activa quidem semper actum significat et facit ex se passivam absque duobus verbis, 'metuo' et 'metuor', 'timeo' et 'timeor'… »

412 Lucain, *Phars.* IX, 538.

413 Cf. Priscien, *I. G.* X, 6 (éd. *G. L.* II, p. 499, 1-4).

414 Lucain, *Phars.* IV, 752 : « Ora terens spargitque iubas et surrigit aures ».

415 Cf. Donat, *Ars major*, III, 3 (éd. L. Holtz, 658, 12) : « Cacenphaton est obscena enuntiatio vel in conposita dictione vel in uno verbo, ut 'numerum cum navibus aequet', 'arrige aures Pamphile'.

416 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 13 (éd. *G. L.* II, p. 378, 10-12) : « Sunt quaedam ex eadem forma, quae passivam videntur habere significationem, sed quae non extrinsecus fit, quam Graecis *autopatheian* vocant, id est quae ex se in se ipsa fit intrinsecus passio, ut 'rubeo'… » ; Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 770 : « Dic *rubeo*, fertur intrinseca passio, que non / Advenit exterius, sed fiet ab interiori. ». La rougeur exprimée par le verbe résulte en effet d'une émotion, d'un mouvement interne, qui se manifeste à l'extérieur.

***De 'liceo'**

Sic 'liceo' patitur, activum mente 'licetur'.
'De genitrice mea nascor' sonat in patiente.

***De concept<ione>**

'Cum sociis o Petre tuis orate vicissim
pro nobis', melius 'pro nobis, dicitur, ora'.
Si modus imperii diversis consocietur,
est indirecta talis conceptio facta.
« Ilia cum Lauso geniti sunt de Numitore » :
hoc legis in *Fastis*, generum conceptio mira est.

***De xeuma (sic)**

'Hi scribunt et ego' vi zeumatis esse refertur,
cum nil divisum sit, sic nequit esse prolempsis.

Verborum seriata strues constructio fertur :
actio doctoris hec dicitur, hec et habetur
passio, nominibus et verbis arte tributa,
perfectum sensum generans, quantum sit in ipsa,
unde 'lapis dens est' non est constructio justa.
Voces junguntur sed res oblitigat ipsa.
Res individua 'bos' est, responsio si sit
ad 'quis' prolata, sic adjectiva tenentur.
//33ra// Grammaticus 'Nostrum quis adest ? – Ego, grammaticus sum',
universalis licet his res significetur.

***De opinione simplicis personalis relationis**

'Femina dampnavit que nos in prole redemit' ;

(1020) si *A* (1021) in patiendo *AB* (1026) Ylia *A* (1027) hec *A* (1028) hi *corr.*] hii *ABC* _ xeumatis *BC* (1031) et hec *C* (1034) est *om. B* (1035) obligat *A* (1036) ressponsio *A* (1039) his *corr.*] hiis *ABC*

'Liceo'

De même que 'liceo' ['je suis évalué'] est passif, mentalement on forme pour actif 'licetur'
['il évalue'].
'De genitrice mea nascor' ['je nais de ma mère'] est le propos de celui qui subit l'action.

Conception

A 'Cum sociis o Petre tuis orate vicissim
pro nobis' ['Avec tes compagnons o Pierre priez tour à tour pour nous'], on préférera
['pro nobis ora' ['prie pour nous'].
Si le mode de l'impératif est associé à divers termes,
c'est alors de conception indirecte[417] qu'il s'agit.
« Ilia cum Lauso geniti sunt de Numitore » [« Ilia avec Lausus sont issus de Numitor »][418] :
tu le lis dans les *Fastes*, et c'est une étonnante conception de genres.

Zeugme

'Hii scribunt et ego' ['ils écrivent et moi aussi'] se dit en vertu du zeugme,
vu qu'il n'y a pas de partition des sujets, et qu'ainsi il ne peut s'agir de prolepse.

La construction se dit d'une série ordonnée de mots,
on l'appelle action du savant, et elle est aussi tenue
pour une passion, et attribuée en vertu de l'art grammatical aux noms et aux verbes,
générant un sens parfait, pour autant qu'elle en peut contenir,
d'où le fait que 'lapis dens est' ['la pierre est une dent'] n'est pas une construction juste.
Ici les mots s'unissent, mais la réalité leur intente un procès.[419]
C'est une chose individualisée que 'bos' ['bœuf'][420], si ce mot est posé comme réponse
à la question 'quis', et ils sont tenus pour des mots à joindre l'un à l'autre.
Le grammairien répond ainsi <à la question> : 'Qui des nôtres est présent ? – C'est moi,
[le grammairien',
encore que par ces mots l'on puisse désigner une chose universelle[421].

Avis sur la relation simple et personnelle

'Femina dampnavit que nos in prole redemit' ['c'est une femme qui nous a damnés, et qui nous a
[rachetés par son fils'][422] ;

---

417 On a là conception **indirecte** dans la mesure où l'accord du verbe se fait au pluriel comme si étaient énumérés plusieurs sujets **grammaticaux** au singulier, alors que le sujet, réel, sémantique, introduit par *cum* + ablatif n'est pas un sujet grammatical. C'est le cas dans chacun des exemples cités dans ce chapitre.

418 Ovide, *Fast.* IV, 54 : « Ilia cum Lauso de Numitore sati ».

419 Cf. Pierre d'Espagne, *Absoluta cuiuslibet* (éd. C. H. Kneepkens, p. 1) : « Primum igitur quid sit constructio et que eius species sint, exponemus. Constructio tripliciter attenditur : uel actus construentis quem in lectione exercemus, uel passio construendorum que dictionibus attribuitur, cum dictionem dictioni transitiue uel intransitiue construi dicimus, uel oratio constructa, hoc est ex dictionibus composita. Hec autem sic describitur : constructio est congrua dictionum ordinatio. Congrua ad intellectum refertur, non ad uocem. Omnis enim constructio, quam Greci sintasim uocant, ad intellectum referenda est. Sola igitur uocis congruitas non facit constructionem, nisi etiam ex ipsa uoce aliquis ad auditorem descendat intellectus. Itaque « tu es homo qui es asinus » et « quidlibet est rationale quod ipsum est » et « lapis non diligit filium suum » secundum uocem bene dicitur, idest secundum accidentium constructionem, simpliciter autem non est dicendum … »

420 Exemple classique d'*individu* par opposition à l'espèce, ou d'espèce par opposition au genre (*cf. supra*, n. v. 326), conforme aux définitions porphyriennes.

421 Allusion (*cf. supra*) à l'emploi de 'bos' pour désigner l'espèce, ambivalence commune à tous les noms communs.

422 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1449-1450 : « occurretque tibi quandoque relatio simplex : / femina, quae clausit vitae portam, reseravit. » ; Robert Blund, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 117, 31 : « mulier que damnauit, saluauit.

// p. 283 // « Ecce crucis lignum quo vita salusque pependit » :
est personalis dicenda relatio talis,
quamvis non eadem grossa est persona relata.
Nam simplex sonat absque plica vel particulari,
sed si dicatur 'homo currit, qui species est',
aut 'animal currit, quod adest genus' est sibi simplex :
universale, non particulare relatum.
Et personalis est demonstratio talis :
'Londoniis hec herba virens revirescit Athenis'.
His tamen oppositum concedere nititur usus,
supponens speciem sub qua numerus variatur.

***De 'serampelinas'**
Dic 'serampelinas', penultima corripiatur.
Si petis exponi, seras has dicito pelles.

***De 'liburnum'**
Produc 'viburnum', correptum pone 'liburnum'.

Pro gladio 'sica' vult cum c simplice scribi :
hinc homicida venit dictus 'sicarius', inde
fertur Alexandro « verum ut sicarius instat ».

***De 'ptisanarium'**
Hoc Flaccus profert « sume hoc ptisanarium orize ».

(1049) Lundoniis *B* _ Athenis *om. B* (1050) his *corr.*] hiis *ABC* (1052) serampellinas *A* _ corripietur *A* (1053) faras *B* _ discito *A* (1054) coreptum *A* _ pono *A* (1058) tipsanarium *A* tisanarium *C*

« Ecce crucis lignum[423] quo vita salusque pependit » [Voici le bois de la croix, auquel la vie
[et le salut sont suspendus »] :
il faut considérer cela comme une relation personnelle,
bien que les deux personnes de la relation ne soient pas identiques[424] à la lettre[425].
Car 'simple' veut dire 'sans pli', soit 'sans particularité',
mais quand on dit 'homo currit, qui species est' ['l'homme court, qui est une espèce'],
ou 'animal currit, quod adest genus' ['l'animal court, qui est un genre'], c'est une relation
[simple :
il est fait référence à un universel <'animal'>, non un particulier.[426]
Et la démonstration personnelle est telle :
'Londoniis hec herba virens revirescit Athenis'[427] ['Cette herbe-ci, qui verdit à Londres,
[reverdit à Athènes'].
L'usage nous force à concéder à cela un contraire[428],
en supposant une espèce sous laquelle il y a nombre d'individus variés[429].

'Serampelinas'

Prononce 'serampelinas' ['hardes'], et tu dois abréger la pénultième.
Si tu veux une explication, dis que ce sont des 'seras pelles' ['peaux chinoises'].

'Liburnum'

Allonge 'viburnum' ['viorne'], mais prononce une brève dans 'liburnum' ['liburnien'][430].

'Sica' ['poignard'] signifiant l'épée doit prendre un seul c :
de là vient que l'on appelle 'sicarius' ['sicaire'] le meurtrier, de là
il est rapporté par Alexandre « verum ut sicarius instat » [« mais c'est en assassin qu'il
[me presse »].[431]

'Ptisanarium'

Horace écrit ceci : « sume hoc ptisanarium orize » [« prends cette petite tisane de riz »][432].

---

423 Antienne pour l'office de l'adoration de la croix, cf. Gregor. I, *Liber responsalis* (éd. *P. L.* 78, 804 A) ; Gregor. I, *Liber antiphonarius* (éd. *P. L.* 78, 676 C). Sur la forme adoptée par Jean en ce début de vers, cf. Jean Scott Erigène, *Versus*, éd. *P. L.* 122, col. 1222 C, v. 18-20 : « Ac nostrae mentis sidera perspicua. / Ecce crucis lignum quadratum continet orbem, / In quo pendebat sponte sua Dominus. ». Cf. aussi Jean de Salisbury, *Metalogicon* II, 20, éd. J. B. Hall : « Lignum quod mortis et uite causam dedit ».

424 Cf. glose MS A, p. 191 : « in numero ».

425 Littéralement : « bien que la personne à laquelle on fait référence *ne soit pas la même lettre* » (*grossa* est une forme de lettre).

426 Cf. glose MS A, p. 191 : « i. relatio subponit pro universali et non pro particulari ».

427 Cf. Robert Blund, *Summa super Priscianum minorem*, éd. C. H. Kneepkens, p. 85, 11-17 : « Demonstrationum alia personalis, alia simplex. Personalis est, quando ea res demonstratur de qua agitur. Simplex dicitur, quando aliquid specialiter demonstratur et de manerie agitur (…). Similiter 'hec herba uenditur Rome' et aliud demonstratur, quia res specialiter <demonstratur> et de alio agitur, quia de manerie… »

428 Cf. glose MS A, p. 192 : « <hiis> sc. jam dictis qui dicunt quod relatio simplex fit et non personalis quia non eadem est herba hic et ultra mare nisi in specie vel in manerie. » [notons l'origine anglaise de cette copie et de cette glose que révèle l'adverbe de lieu, *hic*]

429 L'analyse de la *relatio simplex* se fonde ordinairement sur le postulat suivant: il ne peut y avoir de relation personnelle sans référence personnelle à l'un et l'autre terme de la relation, et sans identité des individus référés. Jean innove, avant de se plier à l'usage dans ce dernier vers, en définissant la relation personnelle comme une relation où l'identité des objets référés peut être une identité d'espèce, et non d'individus particuliers, du moment que chaque terme se trouve référé selon un mode de supposition personnel.

430 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1830. Alexandre allonge l'i de 'Liburnum'.

431 Cf. Gautier de Châtillon, *Alex.* 159-160 : « … uerum ut sicarius, immo / Ut uerum fatear, ut latro ueneficus instat. »

432 Horace, *Sat.* II, 3, 155 : « Tu cessas ? Agedum, sume hoc tisanarium oryzae. »

Ex hoc convicies 'ptisanar[i]um' dicere recte.

***De 'colo'**

Scribe per l solum 'colum' quo vina liquamus.
Dicit Virgilius : « prelorum diripe cola ».

***De 'truda'**

Flectas 'hec truda' 'trude', quod dico vehiclum,
nam 'trudes' nihil est, sed dic de 'trudere' 'trudes'.

Quid *cisma* et *coma* et *lima

Extremus *scisma* sonus est qui percutit aurem.
Musica dat : « *coma* vult in duo *scismata* scindi »,
quod facit hoc *coma* cum *comate* musica longat.
Vult semitonium duplex de *limate* nasci,
sed minus est unum reliquo, seu *Musica* monstrat.
Lima secat ferrum, fertur distinctio *coma.*

Incipiunt theorice speculationes supra totum *Compendium

Principium vite proles generosa Marie
Virginis intacte, sine te nihil ordiar umquam.
Tu trivialis apex, tu quadrivialis origo,
a te, Trine, peto tria : verum, congrua, pulchrum.

***Probatur quod sit una trivialis que sermocinales sunt**

Triplex sermonis inventa scientia nostri
ad triplicem tendit finem : dat congruitatem
prima, secunda docet verum, bene tertia suadet.
Traditur ars intra quando precepta monentur,
extra quando libri preponitur initiale :
'Hec scribit recte, proponit, construit inde.'

***Probatur esse ars**

Gramata caldea, judeaque greca, latina
si distant, ars una quidem forme ratione,
ad finem tendunt ejus precepta fidelem.

(1059) ptisanarum *corr.*] ptisanarium *A* ptisanam *BC* _ discere *A* (1061) dirue *A* (1062) veiclum *A* (1063) namque *BC* _ est *om. A* _ sic *B* que *C* _ trude *BC* (1064) cisma *B* _ est *om. A* (1066) hec *B* (1067) semithonium *A* (1070) benedicta *A* (1076) verum *BC*] vox sed *A* (1080) gramatica *C*

Voilà pour te convaincre que 'ptisanarum' est la prononciation correcte.[433]

'Colum'

Ecris avec un seul l 'colum', le tamis grâce auquel nous filtrons le vin.
Virgile dit ainsi : « prelorum diripe cola » [« arrache le tamis des pressoirs »][434].

'Truda'

Tu dois décliner ainsi 'hec truda, trude'[435], pour désigner le véhicule,
car 'trudes' <comme nom> n'existe pas, mais dis 'trudes' de 'trudere' ['pousser'].

Cisma*, *coma* et *lima

Le *scisma* est le tout dernier son qui frappe l'oreille.
La *Musique* dit : « coma vult in duo scismata scindi » [« le *coma* se veut scindé en deux
[parties »][436],
ainsi, ce produit du *coma*, la musique l'allonge avec le *coma*.
Du *lima* double doit naître un demi-ton,
mais l'un est inférieur à l'autre, la *Musique* le montre[437].
La lime, elle, scie le fer, le *coma* se dit d'une ponctuation[438].

Ici commencent des spéculations théoriques sur l'ensemble du *Compendium*

O Principe vital, enfant généreux de Marie,
la vierge intacte, sans toi je ne saurais rien commencer.
Toi le sommet du *trivium*, l'origine du *quadrivium*[439],
je t'adresse trois demandes, o Trinité : le vrai, le congru, le beau.

Où il est prouvé qu'il y a une science du *trivium* que constituent les sciences du discours

La science de notre discours a été créée triple,
et tend vers un triple dessein : le premier est de donner un ordre congru,
le second d'enseigner le vrai, le troisième de bien convaincre.[440]
L'art est transmis quant à ses composantes internes lorsque ses préceptes sont enseignés,
et quant à ses caractéristiques externes quand on annonce le début du livre, comme ici :
'Hec scribit recte, proponit, construit inde.' ['<cet art> permet de bien écrire, de poser des
[exemples, et, de là, de bien construire']

Preuve qu'il s'agit d'un art

Si les caractères caldéens, hébreux, grecs, latins
diffèrent, l'art <grammatical> est unique quant à sa raison formelle,
et ses préceptes tendent vers une fin immuable.[441]

---

433 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1872. Alexandre allonge « tisanam », Jean l'abrège (ici le mot est cité au génitif pluriel).

434 Virgile, *Georg.* II, 242 : « Colaque praelorum dumosis deripe tectis ».

435 Cf. Du Cange, *Glossarium Mediae Latinitatis* 8, p. 197. *Truda*, comme *trudes* ou ***trudio*** désigne un instrument propre à faire sortir un objet d'un lieu.

436 Cf. Boèce, *De institutione musica* III, 8 ('*De minoribus semitonii intervallis*') : « Comma vero est spatium quo major est sesquioctava proportio duabus diesibus, id est duobus semitoniis minoribus. Schisma est dimidium commatis. (...) sed duo schismata unum perficiunt comma. »

437 Boèce, *De inst. mus.* II, 27 : « Hujusque spatii quod nunc quidem semitonium nuncupamus, apud antiquiores autem limma vel diesis vocabatur, hic modus est. »

438 Cf. Donat, *Ars major* I, 6 (éd. L. Holtz, 1981, p. 612, 8).

439 Cf. Jean de Garlande *Compendium grammatice* I, 1. Jean s'applique dans les vers suivants à commenter à la manière d'un *accessus* (*cf. supra*) le premier vers de son précédent traité.

440 Vers cités dans le prologue 1 au *Grecismus*, éd. A. Grondeux, *op. cit.* p. 483.

'Permittit, prohibet et precipit' : ars datur ergo.
Artibus his tribus est subjectum sermo remotum.
Non tamen est eadem quam mathematica, queque
vult pro subjecto quantum, sed sunt propriora
per que distantes dicuntur quadriviales.
Grammatice vox est subjectum, dicibilisque
vox est doctrine cunctis de partibus hujus.

***Probatur quod octo sunt partes**

Sunt octo partes, quas dicimus esse propinquas,
sunt infinite, quas dicimus esse remotas.
Octo grammaticus partes, cum nomine verbum
proponit logicus, quibus est oratio facta.
Octo probo partes, sed grandis dictio metro
siqua repugnabit, formam petit illa figure.
Aut principalis aut non pars omnis habetur.
Quod subici tantum possunt, substantia causa est,
sicut pronomen, in quo substantia pura est.
Est verbum vero, quod tantum predicat illo :
actio signatur vel passio, preque dicatur.
Se quedam partes indifferenter habebunt :
indifferenter se participans tenet, unde
hoc subici faciet substantia, sed sine motu
quale facit predicari. Sic quatuor esse
dic principales partes ratione patenti.

(1084) his *corr.*] hiis *ABC* (1089) cunctis *corr.*] cuntis *ABC* (1090) discimus *A* (1091) discimus *A* (1094) metre *A* (1095) sique *B* _ ille figura *B* (1099) et *A* e *B* _ vere *A* (1103) hec *A* _ quale dictari / sc. illius actus vel passio motus. / Nomen subiciet substantia, *add. AB*

'Il permet, prohibe et prescrit' : c'est bien un art qui est donné[442].
Ces trois arts ont pour sujet commun éloigné le discours.
Pourtant le *trivium* n'est pas comparable à la mathématique, ni à l'art qui
veut pour sujet la quantité[443], mais elles sont assez proches les caractéristiques
par lesquelles les sciences du *quadrivium*, malgré leur distance, sont définies.
Le sujet de la grammaire est le mot ('vox'), et le mot
dicible relève pour toutes ses parties de la doctrine que voici.[444]

Où il est prouvé que les parties sont au nombre de huit

Il y a huit parties qui, pour ainsi dire, sont proches les unes des autres,
et il y en a d'autres indéfinies, et pour ainsi dire de ce fait éloignées[445].
Le grammairien présente les huit parties, le logicien
se contente de présenter le verbe de même que le nom, qui font l'énoncé.
Je confirme qu'il y a huit parties, mais si un mot trop long répugne
au vers, on lui cherche une forme figurée.
Toute partie est principale ou non principale.
La substance est cause de ce que certaines ne peuvent être que sujets[446],
comme le pronom, où la substance est pure.[447]
Mais il y a le verbe, qui lui ne peut être que prédicat de la substance[448] :
il signifie l'action ou la passion, et c'est cela qui est prédiqué.
Certaines parties se comporteront indifféremment <soit sujet soit prédicat> :
ainsi le participe est-il indifféremment placé, d'où le fait que
la substance le fera sujet, mais sans le mouvement,
qui qualifie le prédicat. Ainsi tu dois appeler ces
quatre parties 'parties principales', pour une raison évidente[449].

---

441 Cf. Roger Bacon, *Grammatica graeca*, éd. E. Nolan-S. A. Hirsch, Cambridge, 1902, p. 27: « Grammatica una et eadem est secundum substantiam in omnibus linguis, licet accidentaliter varietur. » ; Jordanus, *Notulae*, éd. M. Sirridge, 1980, p. 5 : « Licet voces inquantum voces non sint eaedem apud omnes, tamen secundum modum ordinandi et secundum intellectum quem constituunt sunt eaedem apud omnes. »

442 Ces trois aspects de l'*ars grammatica* sont traditionnellement associés à la division tripartite de l'*Ars major* de Donat.

443 Cf. glose MS A, p. 193 : « Quia loquitur de quantitate in mathematica sicut de commensuratione terrarum et aliorum unde quantitas est subjectum remotum quadrivialis scientie. »

444 Signalons que dans ce second *accessus* (*accessus*, en fait, à la seconde partie de la *Clavis*), Jean de Garlande définit le *subjectum* de l'*ars sermocinalis*, ce qu'il ne faisait pas, contre toute attente, dans le premier *accessus*.

445 Cf. glose MS A : « sicut littere sillabe et dictiones ». Il s'agit, parmi d'autres, des parties de la grammaire selon Donat, telles que Jean les exposait en préambule à son traité, v. 122-125. A cet égard notamment, on est tenté de considérer qu'à une première partie dominée par l'influence de Donat répond à partir du vers 1090 une seconde partie marquée par la grammaire selon Priscien.

446 Sous-entendu le pronom ne peut être prédiqué de quelque-chose.

447 Cf. I. Rosier, « Les acceptions du terme 'substantia' chez Pierre Hélie », dans A. de Libera, J. Jolivet (éd.), *Gilbert de Poitiers et ses contemporains, aux origines de la Logica modernorum* ..., Naples, 1987, pp. 299-324, spéc. pp. 301-306. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, pp. 624-625 [*I. G.* XII] « Pronomen vero significat substantiam sine qualitate, id est, significat rem ut substat, unde et in Libro constructionum suppositum dicitur significare quia non formam sed rem forme vel sicut forme suppositum, sine forme tamen respectu, significat ; et hoc est quare antiqui pronomen dicebant meram substantiam significare... »

448 Le « illo » du texte original pose problème : emploi abusif de l'ablatif pour le datif, qui alors renverrait grammaticalement au *pronomen* du vers précédent (en tant que le pronom désigne la substance pure) ?

449 La définition des parties en terme de qualité du sujet ou du prédicat permet en effet la distinction que Jean de Garlande introduit là. En arrière plan se dessine une définition des conditions minimales de construction d'un énoncé parfait (*cf. supra*).

***De aliis quatuor**

Si principalis non est, conjungere fertur
aut determinat : hec conjunctio dicitur esse
conjungens simile 'Sortes et Plato moventur',
sed si dissimile jungat, sic prepositiva est,
ut si dicatur 'Sortes ad menia vadit'.
Sed si signatum pars forsan terminat actum,
tunc talem partem signant adverbia per se.
Actus signatur exercitus, inde feratur
'heu' 'doleo' : tales notat interjectio motus.
Quatuor his ergo poteris sic dicere partes,
quas si conjungas, octo consurgere cernes.
Ordo sed est alibi mea per compendia certus.

***Probatur quod quinque sunt declinationes**

Cum sit -a pars recti, vult -e fieri genitivo,
// p. 284 // -ique secunda petit, -is tertia, quarta fit ex -u,
vocalis quarta cum sit, genitivus in -ei
constituit quintam. Numero cogente priore
-s sibi deposcit genitivo tertia cum sit.
Hoc ex natura, sunt cetera consona contra :
aut in principio medio vel stare videntur.

Ne metra despicias, metrice sua cantica magnus
composuit Salomon, et musa davitica psalmos.

***Aliquid per prius aliquid per posterius, aliquid actuale aliquid potentiale, aliquid unum aliquid plura, simplex aut compositum, aut infinitum aut <finitum>**

Si videas, entis sunt accidentia quinque,
ens etenim sic dividitur ratione per illa.

(1107) et *A* (1108) similem *B* (1109) dissimilem *B* _ conjungat *A* _ sic *om. A* (1113) exterius *B* (1115) his *corr.*] hiis *ABC* _ si *B* (1117) sic *A* (1118) genitivus *A* (1119) quartaque *A* (1120) vocale *B* (1123) hec *A* _ consona cetera *A* (1127) sed *A*

Les quatre autres parties

S'il ne s'agit pas d'une partie principale, on dit qu'elle conjoint les parties
ou les détermine : dans le premier cas on a affaire à une conjonction,
conjoignant des termes semblables, ex : 'Sortes **et** Plato moventur '['Socrate et Platon se
[meuvent']][450],
mais s'il y a jonction de termes dissemblables, alors il y a préposition,
comme quand on dit : 'Sortes **ad** menia vadit' ['Socrate se rend aux remparts'].
Mais si par hasard un mot détermine l'acte signifié <par le verbe>,
signifier une telle partie est en soi le rôle propre de l'adverbe.
C'est un acte exercé qu'on signifie, que l'on dise ainsi
'heu' ['hélas'] pour 'doleo' ['je souffre'] : c'est l'interjection qui désigne de tels
[mouvements.[451]
Pour ces quatre-là tu pourras donc parler de parties,
dont tu verras le nombre s'élever à huit si tu les conjoins aux autres,
mais leur ordre est déterminé ailleurs dans mon *Compendium*[452].

Preuve qu'il y a cinq déclinaisons

Quand -a est du nominatif, le génitif donne -e,
et -i à la deuxième déclinaison, de même que la troisième se caractérise par un -is de génitif,
[et la quatrième par l'-u,
puisque c'est la quatrième voyelle, enfin un génitif en -ei
constitue la cinquième. C'est parce que le singulier l'exige que
la troisième déclinaison réclame un -s au génitif.
Cela est naturel, mais les autres consonnes, au contraire,
semblent se cantonner en début ou en milieu de mot.

Ne méprise pas les vers, car ses Cantiques, c'est en vers
que les composa Salomon, et la muse de David ses Psaumes.[453]

Antérieur et postérieur, actuel et potentiel, singulier et pluriel, simple ou composé, défini ou indéfini

Si tu y prends garde, il existe cinq accidents de l'étant,
car c'est par eux que se divise, selon toute raison, l'étant.[454]

---

450 Exemple fréquent de *conceptio*, dont la forme peut varier, cf. Robert de Paris, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 21 (« '*Socrates et Plato currunt*' »).

451 Cf. v. 257 sur l'ordre des parties dans les *I. G.* de Priscien et la place de l'interjection au regard de l'adverbe.

452 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II. Le livre II du *Compendium* est en effet consacré à l'exposé des huit *partes orationis*, chapitre par chapitre, et dans une optique morphologique qui rappelle celle des livres II à XVI des *Institutions grammaticales* de Priscien.

453 Nouvel argument émis par Jean pour justifier la rédaction d'une grammaire en vers ?

454 Il s'agit en substance des principes retenus par Aristote dans la *Physique* pour définir la nature. Arist. Lat., *Physica* I, 1-2, éd. F. Bossier, J. Brams, p. 8 : « Unde ex universalibus in singularia oportet provenire ; totum enim secundum sensum notius est, universale autem totum quiddam est ; multa enim comprehendit ut partes universale. Sustinent autem idem hoc quodammodo et nomina ad rationem ; totum enim quiddam et indiffinitum significat, ut circulus, diffinitio autem ipsius dividit in singularia. Et pueri primum appellant omnes viros patres et matres feminas, posterius autem determinant horum unumquodque. /[2]/ Necesse igitur unum esse principium aut plura, et si unum, aut inmobile, sicut dicunt Parmenides et Melissus, aut mobile, sicut phisici hi quidem aerem dicentes esse alii vero aquam primum principium ; si autem plura, aut finita aut infinita, et si finita plura autem uno, aut duo aut tria aut quatuor sunt aut secundum alium aliquem numerum, et si plura, et sic sicut Democritos, genere unum figura aut specie differentia, aut e contrario… » ; *ibid.* 7 : « … Dicimus enim fieri ex alio aliud et altero alterum, aut simplicia dicentes aut composita … ». Ces cinq 'accidents' au sens philosophique et physique du terme ne sont amenés là que pour fournir un parallélisme avec les *accidents* des parties du discours.

Hoc prius est hoc posterius : species imitatur
nominis hoc ; aliud actus post posse locatur :
hoc genus assequitur, quod erit maris et mulieris.

Entis tertia sit dictio sic variata
Aut unum, aut multa numerusque sequuntur ad illud.
Quartaque sit, simplex aut compositum, quasi talis :
inde figura venit cum simplice compositiva,
//33vb// nam decomposita bene compositam comitantur.
Quintum finitum est infinitumque locatur :
rectus et obliquus horum tibi prodit ad instar.
Inde modis aliis divisio dicitur entis.
Universale post singulare locatur :
hoc proprium sequitur, appellans hoc comitatur,
et sic dividitur : aliud per se perhibetur,
at aliud casu. Sic adjectiva resultant
et substantiva : naturam sic imitantur,
dum species se multiplicat generando, subortus
est numerus sequiturque figura caditque vicissim.

Est nomen 'virtus', 'gravitas', 'honor', 'actio', 'fama'.
Pars est cum casu signatque vocabula nomen.
Corripias 'odium', non 'odi'. Cur ? Est quia verbum
est presens 'odio' prolatum more vetusto.

***Quod numerus <non> habet med<ium>**
Est neutrum medium genus, at numerus mediari
nescit, nam primo medium plurale recusat.
Sumetur numerus ex causa materiali,
scilicet ex voce. Formam dat significatum.
Sic est plurale 'Thebe' vocis ratione,
signati forma numeri vult esse prioris.
'Plebs' numeri primi, non forma significati,
immo pluralis numeri sic stare requirit.
'Hectores' est proprium partim, communeque partim :
accipe principio proprium communeque fine.
Hoc extrinsecus est sed et est intrinsecus illud.
Equivocas proprie translate consilioque.

(1130) hec *BC* _ alius *A* _ nec *C* (1131bis) *tit. insert. in text.* (1133) sit *om. B* (1135) compositionem comitatur *B* comitatur *A* (1141) dicetur *A* (1143) ymitantur *A* (1145) et *BC* (1148) est *om. AB* (1150) aut *A* (1153) forma *C* (1157) requiret *A* (1160) extrinsecus *C*] intrinsecus *AB* _ extrinsecus *A* excusetur *B*

Antériorité et postériorité : voilà ce qu'imite l'espèce
du nom ; par ailleurs l'acte se place à la suite du possible :
il s'ensuit le genre, qui sera du masculin et du féminin.

Voici quelle doit être la troisième variation du mot de l'étant

L'un ou le multiple ainsi que le nombre y concourent <à cette troisième variation>.
Soit en quatrième position le mot de l'étant en tant que tel, le simple ou le composé :
de là vient la figure composée, comme la simple,
car les noms décomposés viennent normalement rejoindre les composés.
En cinquième on place la définition et l'indéfinition :
à l'instar de cela sont produits le cas sujet et les cas obliques.
On dit que la division de l'étant se fait sur divers autres modes.
On place l'universel et ensuite le particulier :
le nom propre poursuit le second, le nom commun s'associe au premier,
et voici quelle division se fait : l'un se définit par lui-même,
et l'autre conjoncturellement. Voici pourquoi il y a des adjectifs
et des substantifs : ils imitent la nature,
quand l'espèce se multiplie par génération, que
son nombre s'élève, et se suivent tour à tour figure et cas.

Le nom c'est 'vertu', 'gravité', 'honneur', 'action', 'réputation'.[455]
Le nom est une partie douée de cas, et qui désigne des vocables.
Tu dois abréger 'odium' ['haine'], pas 'odi' ['je hais']. Pourquoi ? C'est parce que le verbe au présent 'odio' est prononcé à l'ancienne mode.

Le nombre n'a pas de moyen terme

Le neutre est le genre médian, mais le nombre ne saurait
trouver de milieu, car un moyen terme entre singulier et pluriel ne saurait se faire.
Le nombre sera assumé par la cause matérielle,
à savoir par le mot[456]. C'est le signifié qui donne la forme.[457]
Ainsi 'Thebe' ['Thèbes'] est du pluriel en ce qui concerne le mot,
mais la forme du signifié veut qu'il soit du singulier.[458]
Le mot 'plebs' ['plèbe'] est du singulier, mais non pas la forme du signifié,
qui au contraire demande à demeurer du pluriel[459].
'Hectores' ['Hectors'] est en partie un nom propre, en partie un nom commun :
admets-le comme nom propre quant à son début, comme nom commun quant à sa
[désinence.[460]
Le premier point relève de l'intrinsèque, le second de l'extrinsèque.
Tu crées des équivoques, à proprement parler, par transfert de sens et délibérément[461].

---

455 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 518 : « Haec dabit Virtus, Dominatio sive Potestas. ». Notons qu'après une définition physique et ontologique du nom, comme référant à un *ens*, Jean ici renvoie au contraire à des noms de concept, et donne par conséquent du nom une définition purement grammaticale au vers suivant.

456 En tant que *vox* désigne ici la seule entité vocale, non l'entité sémantique.

457 L'opposition entre matière et forme provient peut-être là encore d'Aristot. lat., *Physica* I, 7, éd. F. Bossier, J. Brams, p. 34 : « Sicut enim ad statuam est aut ad lectulum lignum aut ad aliorum aliquod habentium formam materia et informe se habet priusquam accipiat formam … »

458 Priscien, *I. G.* V, 4 (éd. *G. L.* II, p. 172, 1-2) : « Numerus est dictionis forma, quae discretionem quantitatis facere potest »

459 Priscien, *I. G.* II, 31 (éd. *G. L.* II, p. 61, 21-22) : « Collectivum est, quod singulari numero multitudinem significat, ut 'populus', 'plebs'. »

460 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 345, 347 : « *Hectores* est partim proprium communeque partim. / (…) / Accipe principio proprium communeque fine. »

Consilio Jacobos paterni constituere.
'Sol' intellectu poterit plurali tenere.
Est vocis forma numerus, discretio quanti
discreti, quod per numerum discernitur esse.
Ex uno non est numerus, sed surgit ab illo.
Sed tamen hic numerum contendit abusio quedam.
Collectiva petunt numero sub dispare verbum.
//34ra// Sunt complexiva que sunt complexa priore,
in numero plurale suum, veluti 'faba', 'fenum'.
Et numero semper verbum conforme requirunt,
ut 'fenum redolet' 'redolentque recentia fena'.

Ex 'tintin' voce si 'tintinnabula' dicas,
ad rem prolatam nihil est nisi vocis ydea.
Si non descendit, tum simplicis est speciei.
Non species quid sit exponere linquo legenti.

'-ibilis' in sensum si non fit, pars ratione
non est composita, dicens simplex ita fertur.
Per quantum vocis comprenditur esse figura,
nam si dividitur, sensum vocum sapit illa,
accidit ut sepe. Qui p<ro>dere non sapit illas,
vel sapiet sensum dum mutat prepositiva.

(1162) patrini *A* (1175) sed *A* (1176) nam *A C* (1179) comprehenditur (1180) capit *AB* (1181) quia *A* _ prodere *corr.*] perdere *ABC* (1182) non *A* _ *omn. om. B*

C'est délibérément que nos ancêtres ont créé le mot 'Jacobos' ['les Jacques'][462].
'Sol' ['soleil'] pourra avoir un sens si on le comprend au pluriel. [463]
Le nombre est la forme du mot, la capacité de discerner une quantité
discernable, que l'on discerne par le nombre[464].
Dans un il n'y a pas de nombre, mais c'est de lui que naît le nombre.
Cependant ici, c'est par un abus de langage que l'on parle de nombre[465].
Les noms collectifs s'accordent avec le verbe sous un nombre qui n'est pas le leur.
Sont réputés complexes ceux qui sont associés au singulier
mais ont un pluriel spécifique, comme 'faba', 'fenum' ['foin', 'fève'][466].
Et c'est toujours en conformité avec ce nombre qu'ils s'accordent au verbe,
comme 'fenum redolet' ['le foin sent'] et 'redolent recentia fena' ['les foins récents sentent'].

Si du son[467] 'tintin', tu tires 'tintinnabula',
la chose signifiée n'est rien qu'une idée de son[468].
Si le mot ne descend pas d'un autre, alors il est d'espèce simple.
Je ne renonce pas à exposer au lecteur ce qu'est l'espèce.

Si -ibilis en soi ne fait pas sens, le mot qu'il forme n'est pour cette raison pas
une partie composée, et ainsi est réputé simple[469].
La figure se comprend en tenant compte de la quantité du mot,
car quand on divise le mot, la figure en sait le sens,
comme cela arrive souvent. Celui qui ne sait les produire,
il en saura le sens même quand il modifiera les prépositions.[470]

---

461 Cf. glose interl. MS A, p. 195 : « <proprie> ut canis <translate> i. transumtive (...) <consilioque> ut patrini inponunt nomen pluribus ». Cette glose semble inauthentique, car elle contredit les propos mêmes de Jean, *cf. supra*, v. 861 sq., pour qui il n'y a que des transferts délibérés de sens.

462 Cf. glose MS A, p. 195 : « quia 'Jacobus' sit equivocum ad plures ut 'hic sunt tres Jacobi' ».

463 Cf. Priscien, *I. G.* V, 52-53 (éd. *G. L.* II, pp. 171, 23-173, 13) : « Sunt quaedam nomina semper singularia vel natura vel usu : natura, ut propria, quae naturaliter individua sunt : 'Iuppiter', 'Venus', 'Ceres', 'Achilles', 'Hector', 'Sol', 'Luna', 'Italia', 'Sicilia', 'Cilicia' (...) In his tamen ipsis est quando vel eventus vel partitio regionum vel diversae opiniones vel auctoritas veterum cogit vel quando pro appellativis quoque proferuntur ut etiam plurali numero proferantur : eventus, quod evenit saepe eodem proprio nomine duos vel plures nuncupari, ut 'Aeneas' Anchisae filius et Silvius 'Aeneas', 'Pyrrhus' filius Achillis et 'Pyrrhus' rex Epirotarum, 'Aiax' Telamonius et 'Aiax' Oilei filius. Haec enim non naturaliter communia sunt, quippe nullam qualitatem communem significant, sed casu diversis contingere personis. Idem facit partitio regionum, ut 'Gallia' citerior et 'Gallia' ulterior, diversae opiniones, quod quidam multos soles et multas lunas esse putaverunt... »

464 Cf. Priscien, *I. G.* V, 46 (éd. *G. L.* II, p. 172, 1-2): « Numerus est dictionis forma, quae discretionem quantitatis facere potest. Est autem vel singularis vel pluralis... »

465 Cf. Priscien, *I. G.* V, 46 (éd. *G. L.* II, p. 172, 3-5) : « Et sciendum quod in uno proprie numerus non dicitur, sed abusive... »

466 Il s'agit manifestement là de termes référant à un collectif, un ensemble d'unités plurielles, mais exprimé par un nom singulier.

467 Dans ce vers et le suivant, on a exceptionnellement choisi de traduire *vox* par 'son', vu la nature du mot en question.

468 Cf. Priscien, *I. G.* II, 31, (éd. *G. L.* II, p. 61, 26-27) : « Facticium est, quod a proprietate sonorum per imitationem factum est, ut 'tintinnabulum', 'turtur'. »

469 Jean va opposer ici les mots à suffixation, qu'il juge simples, aux mots composés de deux racines renvoyant chacune à un vocable signifiant.

470 Cf. Priscien, *I. G.* II, 56 (éd. *G. L.* II, p. 177, 10-18) : « Figura quoque dictionis in quantitate comprehenditur : vel enim simplex... neque enim simplex poterit esse, quae a composita derivatur dictione, neque composita, quia, quod suum est compositorum, non habet, id est ut ipsa per se ex diversis componatur dictionibus separatim intelligendis sub uno accentu et unam rem suppositam [id est significandam] accipiat, ut est 'respublica', 'iusiurandum' et talia. »

***De pronominibus articularibus**

Sunt instrumenta declinandi ratione :
'hic doctor' sequitur 'hujus' cum materiali.
Sub specie quale contingit, nam propriorum
est discretiva species necnon aliorum.

Donatus dicit aliter causa levitatis.

Comparat hoc nomen, poterit quod sepe remitti.
Personam certam verbis determinat, et sic
'pro nomen', sed non semper determinat ipsam
nomen, et iccirco, dicas, non accidit illi.
Cum verbo persona venit, sine quo nequit ulla
actio signari vel passio : certificatur
hoc per pronomen, cum verbo quando locatur.

***De ordine accidentium**

Efficiens causa speciem precollocat apte,
formalisque genus, numerum quoque materialis,
ast utriusque potest ratione figura venire.
// p. 285 // Finalis causa casum suprema locavit.

***De obliquis et rectis <in> compositione**

Est decompositum 'duodenum', sed 'leopardum'
compositum dico, quem pardum dico leonis,
nec tamen hoc metrum patitur ratione rebelli.
//34rb// Declines 'alterutrius', tanquam genitivum,
quem facies in -ius, simul hec euphonia querit.
Convenit 'unius' generi triplici vel 'alius',
sic 'alterutrius' communiter exit in -ius.
Hoc ex femineo neutroque rependite primo,
est euphonie ratio contermina cause.

(1190) illam *A* (1192) nequid *BC* (1203) quod *AB* _ eufonia *A* (1204) species *add. B* (1206) que *om. B*

Les articles

Il existe des instruments servant aux déclinaisons :
ainsi 'hic doctor' est suivi de 'hujus', avec le mot qui sert d'exemple.
C'est sous l'espèce qu'intervient la qualité[471], car l'espèce
des noms propres est discriminante <de la qualité>[472] ainsi que de celle des autres noms.

Donat dit autre chose, par légèreté[473].

<Le pronom> est comparable au nom, qu'il pourra souvent remplacer.
Le pronom détermine la personne des verbes, et ainsi
il est réputé 'pro nom', mais jamais pourtant le nom ne détermine sa propre
personne, et c'est pourquoi, dois-tu dire, la personne n'est pas un accident du nom.
La personne vient avec le verbe, sans lequel il ne saurait y avoir
aucune action ou passion de signifiée : on détermine
cela par le pronom, quand il est adjoint au verbe.[474]

Organisation des accidents

La cause efficiente fait passer à juste titre l'espèce en premier,
puis la cause formelle le genre, puis la cause matérielle le nombre,
et la figure peut relever de l'une ou l'autre de ces deux raisons <formelle ou matérielle>.
La cause finale a logé en dernier le cas.[475]

Cas sujet et oblique en composition

'Duodenum' ['chacun douze'] est un décomposé, mais 'leopardum' ['léopard'],
dis-je, un composé, ce qui revient à dire 'pardum leonis' ['léopard de lion'],[476]
mais le vers, sa forme s'y opposant, ne souffrirait pas une telle composition.
Tu dois décliner 'alterutrius' ['l'un ou l'autre'], en tant que génitif,
que tu achèveras en -ius, l'euphonie en même temps le réclame.
'Unius' convient, de même qu''alius', aux trois genres,
et ainsi 'alterutrius' finit-il, communément, en -ius.
Cela, répercutez-le du féminin et du neutre sur le masculin,
la raison d'euphonie en détermine la cause.[477]

---

471 Cf. Priscien, *I. G.* II, 22 (éd. *G. L.* II, p. 57, 9-12).

472 Cf. Priscien, *I. G.* II, 24-25 (éd. *G.L* . II, p. 58, 14-59, 1) : « Hoc autem interest inter proprium et appellativum, quod appellativum naturaliter commune est multorum, quos eadem substantia sive qualitas vel quantitas generalis specialisve iungit : generalis, ut 'animal', 'corpus', 'virtus' ; specialis, ut 'homo', 'lapis'… Proprium vero naturaliter uniuscuiusque privatam substantiam et qualitatem significat et in rebus est individuis, quas philosophi atomos vocant, ut 'Plato', 'Socrates', itaque caret communione naturali. »

473 Cf. Donat, *Ars major* II, 2 (éd. L. Holtz, 1981, pp. 614, 1-615, 1). Et *ibid.* II, 11 (éd. L. Holtz, 1981, pp. 631, 12-632, 1), sur les articles différenciés par Donat du pronom. Cette remarque tend à appuyer l'hypothèse d'une lecture contradictoire, de la première à la seconde partie de la *Clavis*, des théories sur le pronom, et à inscrire cette seconde partie, non plus sous l'autorité doctrinale de Donat, mais plutôt sous celle de Priscien.

474 Cf. Priscien, *I. G.* XII, 1 (éd. *G. L.* II, p. 577, 2-3) : « Pronomen est pars orationis, quae pro nomine proprio uniuscuiusque accipitur personasque finitas recipit. ».

475 Le schéma des quatre causes, que l'on retrouve fréquemment dans les *accessus* philosophiques de la mi-XIII^{e} siècle (cf. A. Grondeux, *op. cit.* 2000, p. 173-174) est ici employé de manière insolite pour rendre compte de la raison des accidents du nom. L'emprunt de cadres classificatoires par Jean aux livres d'Aristote se fait donc, on le voit, à plusieurs niveaux.

476 Cf. Priscien, *I. G.* V, 56 (éd. *G. L.* II, p. 177, 10-13) ; Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 852 [*I. G.* XVII, 9]. Pierre Hélie analyse le génitif « leopardi », commençant par lui préférer, en vertu de la composition, « leonis pardi », pour ensuite justifier la contraction en arguant de l'ambiguïté de « leonis pardi », *lion panthère* ou *panthère du lion.*

Comoditas, brevitas cause patronomica figit :
his breviter loquimur, servamus comoda metri.
Principium dicit genitivus et ut generantem
causam, sic ab eo juste patronomica sumis.
Certificatum proprium est. Cur talia gignit ?
Est a patre rei genite substantia, quamvis
forma sit a matre tanquam de vase recepta.
Sunt igitur sumpta melius de nomine patris,
filius atque nepos pro quali sumitur illis.
Vel maris est vel feminei generis tibi tale,
nam consistit in his tantum virtus generandi.
Tertia vel prima determinat omnia flexa.
Cur a ge. proprio, quid signant, cur duo mas. fe.,
cur terne, prime, que vel quot, sunt tibi cause.

***Theorica speculatio circa pronomina**

Pronomen positum proprio pro nomine certum
pro certo nituit discretivumque refulsit.
Demonstratio sive relatio tres tibi finit
personas, infinita est sed tertia per se.
Hec nisi ponatur, nihil finit tertia verbi.

(1208) figit *om. C* (1209) his *corr.*] hiis *ABC* (1213) figit *add. C* (1216) istis *A* (1218) his *corr.*] hiis *ABC* (1219) determinant *B* (1220) ge<-nitivo> _ mas<-culinum> _ fe<-mininum>

La commodité et la brièveté en tout état de cause fixent les patronymes :
par ceux-là on dit beaucoup en peu de mots, et l'on conserve des vers commodes.
Le génitif exprime le principe et pour ainsi dire la cause
générative, et ainsi grâce à lui on forme les patronymes avec justesse.[478]
Il est certain qu'il s'agit d'un nom propre. Pourquoi le génitif engendre-t-il de tels noms ?
La substance vient du père de la chose engendrée, bien que
la forme soit reçue de la mère comme d'un moule.[479]
Ainsi les patronymes viennent-ils de préférence du nom du père :
le fils ou le petit-fils est assumé, pour sa qualité, par de tels noms.
Un tel nom, vois-tu, est du genre masculin ou féminin,
car consiste en eux seulement la vertu de générer.
La troisième ou la première déclinaisons[480] déterminent toutes les flexions <des
[patronymes>[481].
Pourquoi du génitif[482], du nom propre, que signifient-ils, pourquoi deux, masculin et féminin,
pourquoi de la troisième[483], de la première[484], quels sont-ils, combien sont-ils, tu en connais les
[causes à présent[485].[486]

Spéculation théorique sur les pronoms[487]

Le pronom, posé pour un nom propre, et ainsi déterminé
s'est affirmé comme employé pour un déterminé, et a renvoyé l'éclat de sa fonction
[déterminante.[488]
La démonstration et la relation définissent, vois-tu, trois personnes,
mais la troisième est en soi indéfinie.[489]
Si l'on ne pose ni démonstration ni relation, la troisième personne du verbe ne définit rien[490].

---

477 Cf. Priscien, *I. G.* V, 62-63 (éd. *G. L.* II, p. 181, 1-16) : « Unum apud Latinos invenitur nomen, quod quamvis ex duobus sit nominativis compositum, non ex utraque parte declinatur, id est 'alteruter alterutrius', quod tamen ipsum non absque ratione non declinatur. (…) itaque masculinum quoque eorum est declinationem secutum propter rationem supra dictam in 'ius' terminantis genetivi, qui communis trium vult esse generum. »

478 Priscien, *I. G.* II 32 (éd. *G. L.* II, p. 62, 15-17) : « Patronymicum est, quod a propriis tantummodo derivatur patrum nominibus secundum formam Graecam, quod significat cum genitivo primitivi filius vel nepos. »

479 Sur l'origine sans doute aristotélicienne de ces notions, *cf. supra.*

480 Cf. glose interl. MS A, p. 196 : « <tertia> sc. declinatio nostra ».

481 Cf. glose interl. MS A, p. 196 : « <flexa> sc. patronomica ».

482 Cf. glose interl. MS A, p. 196 : « i. a genitivo singulari ».

483 Cf. glose interl. MS A, p. 196 : « sc. declinationis sunt »

484 Cf. glose interl. MS A, p. 196 : « sc. declinationis ».

485 Cf. glose interl. MS A, p. 196 : « sc. commoditas et brevitas et tertia causa excellentia vel dignitas ».

486 Ces deux vers sont introduits là comme un récapitulatif de ce qui précède concernant les patronymes.

487 Cette « spéculation » sur le pronom fait pendant au chapitre qu'y consacrait la *Clavis* aux vers 163-192, et où l'auteur reprenait largement Donat et Isidore, dans une optique beaucoup plus normative, et non théorique.

488 Cf. Priscien, *I. G.* XII, 1 (éd. *G. L.* II, p. 577, 2-3).

489 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 627 [*I. G.* XII, 1] : « Sed queritur cur inter accidentia pronominis demonstrationem et relationem non enumerat. Sed dicimus quod demonstratio, relatio, discretio pronomini sunt quasi substantialia quoniam propter demonstrationem vel relationem necnon etiam discretionem reperta sunt licet tamen auctor dicat hec omnia pronomini accidere ideo quod principaliter significant substantiam, secundario illa. » Cf. *ibid.*, p. 629 : « Ut autem premissa questio solvatur sciendum est quod in prima et secunda pronominum persona idem operatur demonstratio quod vocum operaretur multitudo. Quoniam ergo pronomina prime et secunde persone demonstrative semper significant et rem presentem vel ut presentem semper designant, adeo certa et diffinita est eorum demonstratio ut diversitate vocum non egeant… »

490 Cf. Priscien, *I. G.* XII, 2 (éd. *G. L.* II, p. 577, 22-578, 4) : « Unde non irrationabiliter tertias verborum personas infinitas Apollonius dicit, cum nulla in eis certa finiatur persona et profundae multitudinis sint capaces, quomodo et pluralis numerus nominum, nisi adjungas eis vel nomen vel pronomen, cum prima et secunda persona eis non egeat. »

Cur preponatur verbo, substantia causa est,
quod sit postpositum, causa est famulatio verbi,
personis primis habitis pariterque secundis.
Largius, uberius est significatio sumpta
nominis, iccirco nomen preponitur ulli.
Demonstratio sive relatio conferet istud
extra quod quale pronomen significabit.
//34va// Circulus ut vinum dum ponitur ante tabernam,
et sic pronomen cum nomine cernitur esse :
ante venire potest, dabit hoc substantia pura.

Sicut materia substantia dicitur esse,
quale modo forme sumas, que sunt duo juncta.
Vox habitu sed non actu vult significare.
Illud significat, quod vox adjecta coartat.
Dicis -inis et -tis quoniam possessio causa.
His ex adjunctis dabitur substantia, quale :
Christus, qui vivit super omnia, dicitur albus.
Associes animi figmenta modosque loquendi,
nam bene dicetur substantia ficta Chimere.

'Grecus' gentile, patrium 'Romanus' habetur,
sed 'nostras' 'vestras', pluralibus a genitivis,
quale potest multis numero comes esse priore,
sicut nominibus premissis cernis haberi.

Etheroclita sunt que quinque modis variantur,
ut 'celum', 'vasa', post 'pascua', post 'Jovis', et post

(1228) simulatio *A* (1231) icirco *ABC* _ illi *AB* (1232) demonstatio *A* _ illud *AB* (1236) hec *B* (1238) modos *B* _ formare *B* (1240) choruscat *A* (1242) his *corr.*] hiis *ABC* (1244) modusque *A* (1249) habere *A* (1250) que *om. A*

Pourquoi le pronom se place avant le verbe, la substance en est cause,
que le verbe soit postposé, la cause en est sa sujétion,
quand on a affaire à une première ou une deuxième personne.
Plus largement et plus généreusement s'entend la signification
du nom, c'est pourquoi le nom est placé avant tout autre.
La démonstration ou la relation confèreront de l'extérieur cette
qualité que le pronom signifiera.
De même qu'est posée, pour le vin, une enseigne circulaire devant une taverne,
de même voit-on le pronom accompagner le nom :
il peut venir devant, et cela en raison de sa substance, pure.[491]

On dit que la substance est comme la matière,[492]
prends la qualité sur le mode de la forme, toutes deux étant jointes[493].
Le mot <qui en résulte> se doit de signifier en vertu d'une disposition ('habitus') et non d'un
[acte ('actus')[494].
Ce que le mot signifie, c'est ce à quoi un mot[495] ajouté le réduit.
Tu dis -inis et -tis pour exprimer la possession[496].
De ces adjonctions viendra la substance, sa qualité :
le Christ, qui vit au-dessus de tout est réputé blanc.
Tu associeras les fictions mentales[497] et les modes de parler[498],
car c'est à raison qu'on dira de la Chimère que c'est une substance fictive[499].[500]

'Grecus' est réputé nom de peuple, 'Romanus' nom de patrie[501],
mais 'nostras' ['nôtre'] et 'vestras' ['vôtre'], issus de génitifs pluriels,
sont tels qu'ils peuvent être associés à plusieurs noms au singulier,
comme, tu le vois, c'est le cas dans les noms susdits.

Il y a des noms hétéroclites[502] qui se déclinent selon les cinq modèles
que sont 'celum' ['ciel'], 'vasa' ['vases'], 'pascua' ['pâturages'], 'Jovis',

---

491 Argument venant contredire les vers 1233-1234.

492 Cf. glose MS A, p. 197 : « i. sicut substantia se habet ad modum materie quia substat et facit ejus inpletionem. »

493 Cf. Aristot. lat., *Physica* I, 7, éd. F. Bossier, J. Brams, p. 34 : « Sicut enim ad statuam est aut ad lectulum lignum aut ad aliorum aliquod habentium formam materia et informe se habet priusquam accipiat formam … »

494 Cette définition est peut-être encore à rapprocher de Aristot. lat., *Physica* II, 1, éd. F. Bossier, J. Brams, p. 42 : « Que quidem enim natura sunt omnia videntur habentia in se ipsis principium motus et status, hec quidem secundum locum, illa vero secundum augmentum… »

495 Cf. glose interl. MS A, p. 197 : « ut verbum ».

496 Ici c'est non plus l'adjonction d'un mot mais d'une désinence qui oriente le sens.

497 Cf. glose interl. MS A, p. 197 : « ut ircocervus quod non est in natura ». Le lien avec ce qui précède est sans doute motivé par le fait que ces fictions mentales peuvent être qualifiées à l'instar des noms d'êtres ou d'objets.

498 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 337 : « Associes animi figmenta modosque loquendi ». Sur ces notions, héritées de Guillaume de Conches, cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 191.

499 Cf. glose interl. MS A, p. 197 : « i. fingamus quod Chimera sit aliquid in rerum natura per modum loquendi ».

500 Ce chapitre est à mettre en relation avec un chapitre précédent (*cf. supra*, v. 941-952) sur l'imposition des noms, mais également avec un chapitre ultérieur du présent traité (spéc. v. 1792-1798).

501 Cf. Priscien, *I. G.* II, 29 (éd. *G. L.* II, p. 61, 3-4) : « Gentile est, quod gentem significat, ut 'Graecus', 'Latinus'. Patrium est, quod a patria sumitur, ut 'Atheniensis', 'Romanus'. »

502 Ce terme recouvre ici en partie des noms de déclinaison imparisyllabique. Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 62 (éd. *G. L.* III, p. 145, 2sq.) : « Itaque *eteroclita*, id est diversiclinia, necessario consequetur aliquis nominativus aptus genetivo, ex quo reliquae figurationes tam numerorum quam casuum redduntur, ut 'itineris' genetivus fecit 'itineri' et 'itinera' … »

'fasces' : si qua tamen sint plura, reducis ad illa.
Dicas 'sum', post 'es', 'ego', 'mis', 'bonus' 'optimus' adde :
sub flexu vocis formam ducuntur ad unam.

Nominis haut speciem statuit positivus, et hoc est
quod variat sese velut 'ultra', 'detero', 'pridem'.
Nominis est casus, species, ita comparativum
accidit, hoc etenim multis, Donatus ut affert.
Neutro respondet neutrum, quod ei famulatur.
Nature ratio reliquos congnovit inesse.
Est derivativum quod comparat a positivo.

Fiet abusiva collatio, sillaba quando
se nimis excedit, vel quali abutimur, immo
opposito sexus, variatque vicem specierum.
//34vb// Questio multotiens emergit inutilis istinc.
Est in rethoricis rerum collatio dicta,
hec est absque gradu, gradus hinc cognoscitur esse.
Vox, que designat, contingens, que variatur,
sed cum cremento designat idem variata.

'Margarita lapis pulcherrimus est' bene fertur,
si 'pulcherrima, dicatur, lapidum' bene fertur.

(1252) faces *B* fasses *C* _ sed *B* _ sunt *A* _ reducit *B* (1254) sexu *B* (1256) narrat *A* (1259) neutrum resspondet neutro *A* _ simulatur *A* (1267) est hec *A* _ hic *A* hec *B* (1268) quia *A* _ conjungensque *A* (1271) pulcherima *A*

'fasces' ['faisceaux'] : s'ils sont plus nombreux, tu les ramènes à ces modèles.
Tu dois dire 'sum, es' ['je suis, tu es'], 'ego, mis' ['moi, de moi'], ajoute 'bonus' ['bon'] et ['optimus' ['très bon'] :
sous la flexion vocale ils se ramènent à une forme unique.

Ce n'est pas le positif du nom qui institua l'espèce, et ce
parce que sont sujets à variations <spéciales> des mots comme 'ultra' ['au-delà'], 'detero' [['mal faire'], 'pridem' ['il y a quelque temps'] .[503]
Le nom a un cas, une espèce, et de ce fait le comparatif est un accident
commun à beaucoup de noms, comme l'assure Donat[504].
Au neutre répond un neutre qui en dépend.
Et conformément à la nature il en va de même pour les deux autres genres.
Le comparatif est dérivé d'un positif.

On parlera de 'réunion abusive' quand la syllabe
outrepasse ses limites, ou que nous nous abusons quant à sa qualité,
ou au contraire que nous usons du sexe opposé, ou que nous faisons à tort varier l'espèce.
Une question, inutile, émerge de là assez souvent.
La comparaison des choses relève de la rhétorique,
elle est sans degrés, alors qu'on en connaît en grammaire[505].[506]
Il y a le mot, ce qu'il désigne, ses accidents, ses variations,
mais le mot sous ses variations signifie la même chose avec accroissement.[507]

'Margarita lapis pulcherrimus est' ['la perle est la plus belle pierre'] se dit bien,
et si l'on dit 'pulcherrima lapidum', on fait bien[508].

---

503 Cf. Priscien, *I. G.* III, 1 (éd. *G. L.* II, p. 83, 2-16), et, sur la double étymologie de *deterior* Priscien, *Part.* (éd. *G. L.* III, p. 508, 18 sqq.) : « Ab in derivatur inter, quomodo ab ex exter et a sub subter et a de antique deter, unde et deterior deterrimus, quae tamen alii a detero verbo facta esse putaverunt. »

504 Cf. Donat, *Ars major* II, 2 (éd. L. Holtz, 1981, p. 617, 10-619, 6). Cf. surtout Priscien, *I. G.* III, 2 (éd. *G. L.* II, p. 83, 17-18) : « Derivantur igitur comparativa a nominibus adiectivis, quae sumuntur ex accidentibus substantiae nominum. »

505 Cf. glose MS A, p. 197 : « quasi dicat comparatio duobus modis dicitur : uno modo dicitur in rethorica rerum similitudo, alio modo graduum ce(...)tio ut in autoribus. »

506 Cf. Donat, *Ars major* II, 2 (éd. L. Holtz, 1981, p. 617, 10-619, 6).

507 Cf. Priscien, *I. G.* III, 2 (éd. *G. L.* II, p. 83, 18-22) : « accidentia autem sunt, quae ex qualitate vel quantitate animi vel corporis vel extrinsecus forte evenientium trahuntur, quae possunt incrementa vel diminutiones accipere, per quae comparatio nascitur, sine quibus substantia intellegi non potest : ea vero, nisi prior illa intellegatur, esse non possunt. »

508 Cf. glose MS A, p. 198 : « sc. superpositive et non partitive ». Cf. Robert de Paris, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 133, 4 ; Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 65 : « Deinde queritur quando quod comparatur et ad quod comparatur sint diuersorum generum, utrum superlatiuus debeat sequi genus eius quod comparatur an eius cui comparatur, ut '*margarita est pulcherrimus* uel *pulcherrima lapidum*'. In utrumque hec sunt rationes. Nam '*pulcherrimus*' adiectiuum nomen est et ibi adiectiue ponitur ; ergo substantiuo alicui innititur secundum identitatem accidentium. [1]Sed huic substantiuo '*lapidum*' inniti non potest, quoniam et alterius est numeri et alterius est casus, et magis transitiue ad ipsum referri uidetur quam intransitiue. Adiectiuorum autem intransitiua uult esse constructio. Sed nec ad hoc substantiuum '*margarita*' congrue redditur, quoniam est alterius generis ; non ergo in terminatione masculini congrue ibi ponetur adiectiuum uel superlatiuum. (...) [2]Item. '*Margarita est optimus lapidum*' bene dicitur atque '*optimus*' ibi adiectiue ponitur ; ergo substantiuo posito uel subintellecto adicitur. Et dicunt plerique quod subauditur '*lapis*' quare bene dicitur '*margarita est optimus lapis lapidum*' ; quod nemo dicit propter superfluitatem. » Jean reprend pour l'inverser le propos et l'exemple de Pierre d'Espagne. Il résout le superlatif au masculin en l'accordant au terme de la comparaison, *lapis*, au nominatif. En revanche, il propose un adjectif féminin dans le cas où l'on a un complément du superlatif au génitif pluriel. Ce faisant, il semble implicitement réfuter la dernière proposition de Pierre d'Espagne ([1]), acceptant en revanche la première ([2]).
Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux ... », p. 225, n° 114.

Exceptivus enim gradus hic desiderat esse.
Non partitivus discordet enim genitivus.
Hic adjective cum precedente locatur :
'Margarita super lapides pulcherrima fertur'.
'Hic magis albet eo' : collatio facta realis
dicitur in verbo, quia vox non est propriata.

// p. 286 // **E**sse reale genus, dicas vocale secundum,
hinc intellectum : 'mater', 'pater' esse reale,
hoc est nature, vocale genus quasi 'musa'.
Est intellectu genus ut 'lapis', hoc in agentis
vi fertur, sed 'petra' tamen tanquam 'pede trita'.
In multis fallit istud, quia 'mentula', 'cunnus'.
'Lar', 'domus' et 'tectum' pessundant hanc rationem :
non est vocalis ratio per cuncta realis.
Nec patiens nec agens est neutrum, mobile quale
ad fixum, vel ad hunc, vel ad hanc, commune duorum.
Ad tria fit commune trium vocis ratione.
Grammatice genera sic sunt in nomine quinque.
'Hic' aut 'hec' dubium sibi vendicat, ast epicenum
articulum poscit unum generaliter ex se.
Quod careat sexu, neutrum proponere fertur,
quamvis, ut dicunt, privative teneatur.

Tempus sive modum dico contingere verbo,
quamvis hec insint quasi subsistentia quedam,
//35ra// absque quibus nullum poterit consistere verbum,

(1273) partivus *A* _ discordat *AB* _ ei *B* (1275) pulcherima *A* (1276) homo *A* (1278) dictis *B* (1284) pessundat *B* (1285) cuncta *corr.*] cunta *ABC* (1287) ad *om. A* (1290) epycenum *C* ephicenum *B* (1292) preponere *B* (1296) nullum poterit consistere verbum *C*] poterit verbum consistere nullum *AB*

Ici en effet le superlatif se veut exclusif de degrés[509].
Et en effet en tant que non partitif le génitif doit discorder.
Et voici que le superlatif est placé comme adjectif avec ce qui précède :
'Margarita super lapides pulcherrima fertur' ['La perle entre toutes les pierres est la plus
[belle'].
'Hic magis albet eo' ['il est plus blanc que lui'] : c'est une comparaison de fait[510]
qui s'exprime par le verbe, puisqu'en ce qui concerne le mot, ce n'en est pas proprement une.

Considère qu'il existe un genre réel, en second un genre vocal,
puis un genre intellectuel : 'mater', 'pater' sont du réel,
c'est-à-dire d'un genre issu de la nature, 'musa'[511] est d'un genre vocal.
D'un genre intellectuel est 'lapis' ['pierre'], masculin, doué de la capacité
d'agent[512], mais 'petra' ['pierre'], au contraire, <est féminin>, pour 'pede trita' ['foulée au
[pied']][513].
Cela est faux dans bien des cas, prenons par exemple 'mentula' ['verge'][514] ou
['cunnus' ['vagin']][515].
'Lar' <masc.>, 'domus' ['maison'] <fém.> et 'tectum' ['toit']<n.> ruinent ce
[raisonnement[516] :
la raison du mot n'est pas toujours la raison des choses.[517]
Le neutre n'est ni agissant ni pâtissant, et l'adjectif tel qu'il
se rapporte à un nom soit masculin soit féminin est commun à deux <genres>.[518]
Commun aux trois genres, un adjectif l'est quand sa forme l'attache aux trois genres.
En grammaire les genres sont ainsi au nombre de cinq pour le nom.
Le nom ambivalent peut exiger 'hic' ou 'hec', mais l'épicène,
de lui-même, réclame généralement un seul et même article.[519]
Ce qui est privé de sexe, on dit de lui qu'il ne présente ni l'un ni l'autre ('neutrum'),
quoique, à la façon dont on le nomme, il ne soit saisi que sous l'aspect de la privation.

Je dis que le temps, le mode, sont des accidents du verbe,
bien que ces 'accidents'-là soient substantiels au verbe[520],
car sans eux aucun verbe ne pourra être assez consistant

---

509 Cf. glose MS A, p. 198 : « quia ponitur superpositive superponitur enim omnibus lapidibus in virtute ».
510 *Cf. supra.*
511 Cf. glose MS A, p. 198 : « convenit (…) hec terminatio magis feminino genere quam alii ».
512 Cf. glose MS A, p. 198 : « lapis in masculino se habet per modum agentis quia lapis dicitur quasi ledens pedem ».
513 Cf. glose MS A, p. 198 : « quia se habet ad modum patientis ».
514 Cf. glose MS A, p. 198 : « mentula se habet ad modum agentis tamen est feminini generis, cunnus ad modum patientis tamen est masculini ».
515 Cf. glose MS A, p. 198 : « hic cunnus, i. vulva ».
516 Cf. glose MS A, p. 198 : « Ista se habent ad modum agentis quia tegunt nos a caumatibus et tamen sunt quedam feminini quedam neutri ».
517 Cf. Anselme de Cantorbéry, éd. M. Corbin (dir.), *De grammatico* 4, 620-621, Paris, 1986 : « Non enim movere nos debet quod dialectici aliter scribunt de vocibus secundum quod sunt significativae, aliter eis utuntur loquendo secundum quod sunt appellativae, si et grammatici dicunt secundum formam vocum, aliud secundum rerum naturam. Dicunt quippe lapidem esse masculini generis, petram feminini, mancipium autem neutri, et timere activum, timeri vero passivum, cum nemo dicat esse lapidem masculum aut petram feminam aut mancipium nec masculum nec feminam, aut timere facere, timeri autem pati. »
518 Cf. glose MS A, p. 198 : « <commune duorum> et ita dicitur neutrum quia neque determinate unum neque a<liud> ».
519 Pour une définition générale du genre et des cinq genres, cf. Priscien, *I. G.* V, 1-2 (éd. *G. L.* II, p. 141, 4-21).
520 Cf. glose MS A, p. 198 : « <subsistentia> i. substantialia ».

cognitio major ut de verbo teneatur.
Contingitque genus non significatio prima.

Copulat 'est', quare sic ordinat ac agit ex hoc ;
est adjective positum, patiturque subinde.
Signat ut in motu verbum quod dico 'quiesco',
actio nature quoniam sic significatur.
Quodlibet et neutrum designat sicut in actu,
in simili motu quoniam procedere querit.

Taliter est verbi formatio preteritorum :
-vi vel -ui vel -di vel -ti formatio prime,
-vi vel -ui vel -di -xi format -si que secunda,
-ni vel -vi -di -ri -ti -vii dat tertia -gi -xi,
-li -psi -si -pi -bi pariter -mi -qui quoque vel -ti.

***Probatur ordo accidentium**

Verba secuta duo sunt actio passio, sicque
pono genus primum. Tempus sequitur, quia tempus
motus mensura est, cum postulat actio motum.
Tempus subsequitur modus, inclinatio mentis,
temporibus quoniam modus inclinatur ad actum.
Ad motus animi species deflectitur inde :
est in naturis speciei juncta figura.
Conjuga. subsequitur supra conjuncta figure,

(1308) vi *C* _ gi xi *C*] xi si *AB* (1309) li si bi psi pariter qui quoque vel ti *A* li psi bi psi pariter in i queque ci mi ti *B* (1310) sequta *A* (1314) modus *om. BC* _ actus *A*

pour apporter une information majeure sur ce qu'est le verbe.
Et le genre est un accident, non une signification première[521].[522]

'Est' est copule[523] car c'est ainsi qu'il ordonne <prédicat avec sujet>[524], et de là, il est
[actif[525] ;
soit il est posé par adjonction, et, de là, est passif.
Le verbe 'quiesco' ['je me repose'] signifie comme en mouvement[526],
puisque c'est une action de la nature qui est ainsi signifiée.
N'importe quel neutre signifie comme en acte,
puisqu'il requiert de procéder en un semblable mouvement.

Voici la formation verbale des prétérits[527] :
-vi ou -ui ou -di ou -ti sont formés à la première,
-vi ou -ui ou -di ou -xi et -si, c'est la seconde,
-ni ou -vi, -di, -ri, -ti, -vii, -gi et -xi sont de la troisième,
-li, -psi, -si, -pi, -bi, de même que -mi -qui ou -ti <de la quatrième>.

Où est démontré l'ordre des accidents[528]

Il y a deux choses qui suivent les verbes, l'action et la passion, et ainsi
je pose en premier le genre. Le temps suit, car le temps
est la mesure du mouvement, puisque l'action réclame le mouvement.
Le mode suit le temps, il rend compte de l'inclinaison de l'esprit[529],
puisque ce sont les temps qui inclinent le mode à l'acte.
Puis l'espèce est infléchie aux mouvements de l'esprit :
il est dans la nature de l'espèce de s'adjoindre la figure.
Par delà les conjonctions de la figure suit la conjugaison[530],

---

521 Cf. glose MS A, p. 198 : « quia accidens est quod accidit omni parti preter principalem significationem et valet ad constructionem distinguendam et significationem discernendam ».

522 Sur les accidents du verbe, cf. Priscien, *I. G.* VIII, 2 (éd. *G. L.* II, p. 369, 16-17) ; VIII, 7 (p. 37310-12) ; VIII, 38 (p. 404, 22-405, 7).

523 Cf. glose MS A, p .198 : « <copulat> i. tenetur copulative ut Sor est albus ».

524 Cf. glose interl. MS A, p. 198 : « <sic ordinat> sc. predicatum cum subjecto ».

525 Cf. glose MS A, p. 198 : « quod copulat et ordinat sic ergo dictum est activum quod dicunt quidam in eo quod talem habet convenientiam cum activis ».

526 Il semble que Jean pose l'exemple de l'inchoatif *quiesco* comme un paradoxe : un verbe qui signifie le repos signifie aussi une action. Rappelons l'usage aristotélicien du substantif *quies* : (Arist. Lat., *Physica* III, 2) « Movetur autem et movens, sicut dictum est, omne, cum sit potentia mobile, et cuius inmobilitas est quies ; cui enim motus inest, huic inmobilitas quies est. »

527 Cf. Priscien, *I. G.* IX, 13 sq. (éd. *G. L.* II, pp. 458 sq.).

528 Il s'agit pour Jean de justifier l'ordre d'énoncé des accidents du verbe par Priscien, *I. G.* VIII, 2 (éd. *G. L.* II, p. 369, 16-17) : « Verbo accidunt octo : significatio sive genus, tempus, modus, species, figura, conjugatio et persona cum numero, quando affectus animi definit. ». La terminologie employée par Jean pour corroborer l'ordre de Priscien trouve sans doute ses sources chez Aristot. lat., *Physica* III, 1- IV, 14, éd. F. Bossier, J. Brams, pp. 96-191 : « Quoniam autem natura quidem est principium motus et status et mutationis, scientia autem nobis de natura est, oportet non ignorare quid sit motus ; necessarium enim est ignorato ipso ignorari et naturam. Diffinientibus autem de motu temptandum est eodem aggredi modo de his que consequenter sunt. (…) sed ad aliquid aliud quidem secundum habundantiam et defectum dicitur, aliud autem secundum activum et passivum (…) Divisio autem secundum unumquodque **genus** hoc quidem εντελέχεια esse alio autem potentia, (…) **Species** autem semper extimabitur aliqua movens, aut videlicet hec aut qualis aut quanta, que erit principium et causa motus, cum sit, ut actu homo facit ex potentia existenti homine hominem. (…) Cum prius et posterius est, tunc dicimus tempus : hoc enim est **tempus** : numerus motus secundum prius et posterius. (…) Dignum autem consideratione est et quomodo igitur se habet tempus ad animam (…) *etc.* »

529 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 63 (éd. *G. L.* II, p. 421, 17-19) : « Modi sunt diversae inclinationes animi, varios eius affectus demonstrantes. Sunt autem quinque… »

hec quia declinat diversa verba figura.
Subsequitur numerus, numerum persona sequetur,
his quoniam cernis multorum verba carere.

***Quod sig<nificatio> attribuitur generi**
Sciri per genera vult significatio verbi,
et per eam genera cognoscimus ordine certo.

Actio signatur per -o, que perfecta figura est :
activi generis verbum se finit in illud.
Passivum fit in -r liquidam, quia passio transit :
littera de doctis hec dicitur esse canina,
hec est passibilis, per eam culpare solemus.
Plura tamen genera finiri cerne per illam
quam per -o perfectam, quia res in tempore plures
//35rb// ad passum vergunt quam sublimantur ad actum.
Actus qui transit activi dicitur esse.

***Duo genera neutrorum sunt in generali**
Terminus est actus in se, sic dicito neutrum
hoc in quod transit actus. Neutralia quedam
inportant ut 'vado viam' vel 'navigo portum'.
Non est vox actus -r, littera si tamen actum
signat : deponit, vel erit commune per actum
et passum. Tantum passivum prodit ab actu.

***De ordine generum**
Ordo quidem talis ad 'agit', 'patitur' referetur,
hinc neutrum, post deponens se flectit ad actum.
Vilius hinc commune venit, quia prostat utroque.

***Est motus actus. Quare grammaticus attendit tempus et quomodo ?**
Est actus motus finitus tempore : qua re
grammaticus tempus omni considerat actu,
tempus enim nostros actus mensurat, et hoc est
per prius et per posterius presentis, et actum

(1320) his *corr.*] hiis *ABC* (1322) sic *A* (1330) virgunt *BC* _ sublimantur (? *abbr.*) *A* sublimentur *B* sublimuntur *C* (1334) vel *A* (1335) sed *A* (1339) flectet *AB* (1340 bis) Quare ... quomodo *inser. BC in vers. om. C* (1341) nomen *B*

parce qu'elle fait décliner les verbes selon des figures diverses.
Puis vient le nombre, et la personne suivra le nombre,
puisque, tu le vois, des verbes de plusieurs sortes en sont dépourvus.

Où l'on attribue la signification au genre

La signification du verbe se doit d'être connue grâce aux genres,
et c'est grâce à elle que nous connaissons les genres dans un ordre déterminé.[531]

L'action est signifiée par une désinence en -o, qui est la figure parfaite :
le verbe de genre actif se termine en -o.
Le passif se termine par la liquide -r, car la passion s'écoule[532] :
cette lettre, dit-on parmi les savants, est appelée 'canine'[533],
elle est signe passif, elle nous sert d'habitude à blâmer.
Pourtant il y a plus de genres qui doivent, vois-tu, s'achever par elle
que par un -o parfait, car en notre temps plus de choses
inclinent à la passivité qu'elles ne s'élèvent à l'acte[534].
L'acte qui fait transition est dit de la voie active.

Des deux genres de neutre en général

Quand le terme de l'acte est contenu en lui-même, parle de neutre[535],
lorsque le verbe lui même est ce vers quoi tend l'acte. Certains neutres
attirent pourtant une transition comme 'vado viam' ['je vais mon chemin'], ou 'navigo
[portum' ['je navigue <vers> le port'].
La voix active n'est pas en -r, même si cette lettre peut signifier
l'acte : ce sera alors un déponent, ou un verbe dont la forme est commune à l'actif
et au passif. Mais seul le passif est tiré de l'actif, <pas l'inverse>.

Ordre des genres

Un tel ordre assurément sera rapporté à 'il agit', 'il subit',
puis le neutre, après le déponent tend à l'actif.
Plus vil vient ensuite le genre commun, qui se prostitue à l'actif et au passif.

L'acte comme mouvement. Pourquoi le grammairien est-il attentif au temps et de quelle façon ?

Un acte est un mouvement défini par le temps : c'est pourquoi
le grammairien prend pour tout acte le temps en considération,
car le temps mesure nos actes, et cela
dans une relation d'antériorité et de postériorité par rapport au présent[536], et l'acte

---

530 Cf. glose MS A : « i. conjugatio ».

531 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 7 (éd. *G. L.* II, p. 373, 10-12) : « Significatio vel genus, quod Graeci affectum vocant verbi, in actu est proprie, ut dictum est ; vel in passione, et omnia verba perfectam habentia declinationem et aequalem vel in o desinunt vel in 'or'. » Jean cependant procède différemment de Priscien, qui part des désinences pour déduire les genres, en énonçant les genres dont il donne conséquemment la désinence.

532 Cf. glose MS A, p. 199 : « i. passio corporis est in transitu sicut liquida liquescit in metro. »

533 Cf. glose MS A, p. 199 : « i. reprehensibilis, unde Perseus : « sonat hic de nare canina littera » (Perse, *Sat.* I, 109-110) ».

534 Cf. glose MS A, p. 199 : « <ad actum> agens enim in eo quod agit sublimis est persona et dignior patiente ».

535 Cf. glose MS B, f. 35rb, MS A, p. 199 : « i. absolutum quod non indiget casuali adjectione ».

536 Cf. Arist. lat., *Physica* IV, 11, éd. F. Bossier, J. Brams, p. 175 : « At vero et tempus cognoscimus cum determinemus motum, prius et posterius determinantes ; et tunc dicimus tempus fieri quando prioris et posterioris motu sensum percipimus. »

presens est cujus pars preterit atque futura est.
Inperceptibilis presens est hac ratione :
est inperfectum tempus, quo tempore cepta est
res. Nec perfecta est que preterito minus acta est,
sicut '**scribebam** versum quem forte relinquo'.
Sed non perscriptum sic, inperfectio dicta est.
Plusquam perfectum jam pridem facta reportat.
Instans est individuum quia vix tibi stabit.

***De modo**
Qui modus est primus aliorum finis habetur :
indicat esse rei, pro qua quis precipit, optat,
verbaque subjungit, infinitivaque finit.

***De specie et figura**
De specie satis est supra pariterque figura.
Proprietas species est qua discernitur ortus
// p. 287 // vocis, si forsan de se venit aut aliunde :
inde figura venit, posita specie datur ipsa.
In vocis quanto compressio dicta figura est.
Grammatico valet hec : 'eo tutus' et 'exeo portas'.

//35va// ***Quare conjugatio non est nominis**
Conjuga. conveniens est declinatio verbi :
nominis esse nequit, cum sit nomen sine motu,
verbum cum motu. Vocalis nomine motus,
in verbo motus cognoscitur esse realis,
signato voce cognoscitur. Ista secunda

(1349) relinquam *B* (1350) scripta *B* (1356) supra *add. A* _ supra *om. A* (1360) comprensio *C*

présent est ce dont une partie est passée et l'autre future.
Voici pour quelle raison le présent est un temps imperceptible[537] :
c'est un temps imparfait, le temps auquel une chose
a été entreprise. Et imparfaite aussi l'action qui a été produite au 'moins que parfait',
comme '**scribebam** versum quem forte relinquo' ['j'écrivais un vers que j'abandonne
[par hasard']].[538]
Mais ainsi le vers n'est pas achevé, on dit qu'il y a imparfait.
Le plus-que-parfait rapporte les faits déjà accomplis autrefois[539].
L'instant ('instans') est indivisible car il ne demeurera ('stabit') qu'à peine.[540]

Le mode

Le mode qui est le premier est celui qui est considéré comme la finalité des autres modes :
il indique l'existence de la réalité[541], en vue de laquelle on commande, on souhaite,
on subordonne les verbes, on définit les infinitifs.[542]

Espèce et figure

On a suffisamment parlé plus haut de l'espèce et de la figure.
L'espèce est la propriété par laquelle on discerne l'origine
d'un mot, s'il se trouve qu'il tire de soi-même sa provenance[543] ou d'ailleurs :
de là vient la figure, que l'on obtient une fois établie l'espèce.
On appelle figure une compression dans la quantité d'un mot.
Pour le grammairien ces constructions 'eo tutus' ['je passe en sécurité'] et 'exeo portas'
[['je dépasse les portes'] sont valables[544].

Pourquoi il n'y a pas de conjugaison du nom

La déclinaison qui convient au verbe, c'est la conjugaison :
il ne saurait y avoir de conjugaison du nom, le nom étant sans mouvement,
le verbe doué de mouvement. Pour le nom, le mouvement affecte le mot[545],
pour le verbe, il est reconnu comme relevant du réel,
il l'est par le signifié du mot. La seconde

---

537 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 51 (éd. *G. L.* II, p. 414, 10-13) : « praesens tempus proprie dicitur, cuius pars praeteriit, pars futura est. cum enim tempus fluvii more instabili volvatur cursu, vix punctum habere potest in praesenti, hoc est instanti. »

538 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 39 (éd. *G. L.* II, pp. 405, 27-406, 6) : « facile enim dinoscitur, utrum multo ante an nuper sint facta an coeperint quidem, necdum tamen sint perfecta. Itaque quod accidit ipsis rebus, quas agimus, nomen tempori ipsi imponimus, 'prateritum imperfectum' tempus nominantes ; in quo res aliqua coepit geri necdum tamen est perfecta, 'praeteritum' vero 'perfectum', in quo res perfecta monstratur, 'prateritum plusquamperfectum', in quo iam pridem res perfecta ostenditur. »

539 Cf. Priscien, *loc. cit.*

540 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 39 (éd. *G. L.* II, p. 406, 6-7) : « instans autem individuum est, quod vix stare potest. Unde merito a quibusdam 'instans' imperfectum nominatur. »

541 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 40 (éd. *G. L.* II, p. 406, 12-14) : « Et indicativus quidem modus omnia habet tempora, quippe eo modo omnia, quae egimus vel agimus vel acturi sumus, absque ullo impedimento indicamus. »

542 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 63 (éd. *G. L.* II, pp. 421, 20-422, 11).

543 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 72 (éd. *G. L.* II, p. 427, 11-12) : « Species sunt verborum duae, primitiva et derivativa, quae inveniuntur fere in omnibus partibus orationis. »

544 Cf. glose MS A, p. 200 : « modo est transitivum in compositione sic patet quod figura valet in grammatica ad judicandum utrum constructio sit transitiva vel absoluta ». Notons que la définition donnée dans le texte et développée dans cette glose de la *figure* du verbe ne correspond pas à celle de Priscien, *I. G.* VIII, 81sq. (éd. *G. L.* II, p. 434, 21 sq.).

545 Le mouvement est ici associé à la flexion, qui correspond pour le verbe à un changement de sujet, une variation réelle du **moteur** de l'action, alors que la flexion nominale n'est que le reflet d'un changement de point de vue sur le nom. C'est ce que semble vouloir exprimer Jean dans ces vers.

monstrat persona, si dicis 'amasque' 'docesque',
et 'legis' ac 'audis' : sunt juncta simillima multa.

***Hec tria sunt in verbis**
Significatio, vox, modus hinc est significandi :
ex his elicitur que conjuga. dicitur esse.
Tempora sive modi variantur, sic variari
declinatio vult ? Non est verum. Quia verbum
flectitur in motu, motus diversus habetur,
sed tamen ad formam ducuntur singula queque.

***De ordine**
Infinitivus inpersonale, gerunda
atque supina preit, quia transitus hinc fit ad illa.
Propter signatum cum verbo pone supina.
-o mutatur in -as et in -es et in -is, procul absit
quod mutetur in -o vel in -u, sed conjuga. voce
quatuor ostendis, prius -as, post -es, variatur
-is brevis in longam, sed panditur ordo per ista.
Non circumloquimur verbum neutrale, resultat
inde quod est in -tus sibi raro participale.

Est cum persona numerus, substantia causa est.
Est qua proveniunt actus substantia multa,
est numerus multus personaque multa resurgit.
Si persona perit verbo, numerusque peribit.

(1369) et *A* (1370) his *corr.*] hiis *ABC* (1374) dicuntur *BC* (1375) gerundia *B* (1376) et *B* (1379) e *BC* (1381) sic *A* (1383) antus *C* (1385) ex *A* (1386) et *A* _ resurgat *A* (1387) preibit *B*

personne permet de révéler les conjugaisons, quand par exemple tu dis 'amas' ['tu aimes'],
['doces' ['tu enseignes'],
et 'legis' ['tu lis'], et 'audis' ['tu entends'] : on joint à chacun les nombreux verbes qui leur
[sont semblables.[546]

Trois éléments que contiennent les verbes

Il y a la signification, le mot, puis le mode de signifier :
c'est de là que l'on tire ce que l'on nomme conjugaison.
Temps et modes varient, est-ce de la même façon
que la déclinaison se veut variable ? Ce n'est pas le cas[547]. C'est parce que le verbe
est soumis à flexion dans le mouvement[548], que le mouvement est diversifié[549],
mais que pourtant chaque variation est attribuable à une forme[550].

Ordre[551]

L'infinitif précède impersonnel, gérondifs,
et supins, car la transition se fait de lui vers eux.
En raison de sa signification, range le supin avec les verbes.[552]
-o se change en -as, en -es, en -is, loin
de se changer en -o ou en -u, mais pour ce qui est du signifiant tu montres
quatre conjugaisons, d'abord en -as, puis en -es, quant à celle en -is,
<l'-i y est> tantôt bref tantôt long, tel est le principe traditionnel de la classification.
Nous ne donnons pas de formes périphrastiques au verbe neutre, cela résulte
de ce qu'on en tire rarement de participes en -tus[553].

Le nombre est du côté de la personne, la substance en est la cause.
Est multiple la substance dont proviennent les actes,
est multiple le nombre, et la personne réapparaît multiple.
Si dans un verbe la personne disparaît, le nombre aussi disparaîtra.[554]

---

546 Cf. Priscien, *I. G.* IX, 4 (éd. *G. L.* II, p. 453, 25-34).

547 Cf. glose MS A, p. 200 : « <non est verum> quod declinatio nominis flectatur per modos et tempora ».

548 Cf. glose MS A, p. 200 : « et nomen sine motu est ».

549 Cf. glose MS A, p. 200 : « sc. in verbo quia in voce et significatione et quia non est eadem vox nec significatio in presenti et preterito sed in nomine est tantummodo motus vocalis et non realis quia idem inportatur per rectum et obliquum. » Le dessein de Jean est de démontrer que la conjugaison est un mode de signifier du verbe, mais que la déclinaison n'est pas un mode de signifier du nom.

550 Conclusion sous-entendue : que la conjugaison, contrairement à la déclinaison, figure au rang de mode de signifier.

551 Il s'agit bien là encore de justifier l'ordre dans lequel Priscien, *I.G.* VIII, 43-50 (éd. *G. L.* II, pp. 408, 21-413, 23) ; VIII, 69-70 (éd. *G. L.* II, p. 425, 9-23) énonce les différents modes. Peut-être l'auteur fait-il aussi référence à Priscien, *I. G.* XVIII, 40 sq. (éd. *G. L.* III, p. 224, 23 sq. « de ordinatione verbi »).

552 Cf. glose MS A, p. 200 : « i. propter modum significandi quia signant actionem vel passionem sicut verbum. » Ce disant, Jean contredit Priscien, *I. G.* VIII, 70 (éd. *G. L.* II, p. 425, 20) : « Supina vel participalia cum nec personas discernant et temporibus careant, quibus sine verbum esse non potest, et casus assumant et praepositionibus separatis adiungantur, sine dubio mihi nomina videntur esse, quae tamen loco infinitorum ponuntur tam activorum quam passivorum. » Cependant, on verra par la suite que Jean n'hésite pas à invoquer des arguments opposés, recréant dans une certaine mesure le jeu des questions disputées déjà présentes dans certains traités grammaticaux.

553 Cf. glose MS A, p. 201 : « Non circumloquimur i. non dicimus de verbo neutrali aliquam circumlocutionem in preterito ut de venio non dicimus ventus sum licet dicatur ventum in supino sed dicimus veni in preterito commune usu. »

554 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 105 (éd. *G. L.* II, 3-5) : « necesse est autem in omnibus declinabilibus utrumque simul inveniri, sicut supra dictum est, numerum et personam. »

***De differentia nominis et verbi**

Est in colloquium nostrum substantia tracta
in pronomine, sed verbo contingere debet
hec in colloquium per posteriusque priusque.
Altera deposcit aliam, quia se sibi jungit.
Personis multis conceditur actio fandi.
Prima est que de se loquitur : rationis haberi
vult anima hec, de sensibili, dic esse secundam
//35vb// ad quam dirigitur sermo, sed tertia, de qua
fit sermo, de quaqua re vult illa creari.
Sic est confusa de qua fit sermo frequenter,
et per pronomen vel nomen certificatur.
Ex triplici posse sunt he tres interiori.

***De sex speciebus**

Neutrorum species ita sex signare valemus :
neutrorum quedam sunt transitiva, sed horum
intransitiva quedam, tunc res rationis
vendicat hunc actum vel non : 'equidem facio te'
et 'ceno piscem', tibi sunt exempla duorum.
In rem pertransit que non animata videtur,
sicut 'aro terram', sic tertia 'campus aratur'.
Intransitiva quedam portare solutum
dic actum, sicut sunt 'curro', 'navigo', 'spiro'.
Quodlibet istorum sibi rem determinat illam,
super quam transit, ut 'vitam vivo', vel 'illud
decurro spatium', sunt cetera neutra soluta.
Nascitur interius per quedam passio, sicut
'palleo', vel 'doleo', sed 'vapulo', 'veneo' signant
illam, que fertur violenter ab exteriori.

(1391) jungunt *A* (1393) qui *B* (1394) animal *C* _ de (*expunct.*) hac (*corr. suscr.* e) *A (corr.)* _ sic *B* (1396) de quaqua re] quaque de re *C* (1399) he *corr.*] hee *ABC* (1403) non *AC*] debet *B* _ equitem *A* (1404) sint *A* (1407) signare *A* (1413) vel *B* _ venio *C*

Différence entre le nom et le verbe

Nous avons fait entrer dans notre propos la substance
dans le cas du pronom, mais elle doit concerner aussi notre propos dans le cas du verbe,
par l'avant et l'après.
L'une[555] réclame l'autre[556], car elles se rejoignent.
L'action de parler repose sur plusieurs personnes.
La première est celle qui parle de soi : elle se doit d'être tenue
pour l'âme du système, émanant du sensible, dis que la seconde est celle
à qui s'adresse le discours, la troisième, en revanche, celle à propos de qui
se fait le discours, se doit de référer à n'importe quel objet.
Ainsi, très souvent, est confuse la personne au sujet de laquelle on discourt,
et c'est par un pronom ou un nom qu'on la détermine.
Ces trois personnes viennent d'un triple pouvoir interne <au verbe>.[557]

Les six espèces <de verbes neutres>

Nous avons à désigner comme suit six espèces de neutres :
parmi eux, certains sont transitifs, mais d'autres
intransitifs, et alors c'est tantôt une chose douée de raison
qui revendique cet acte, tantôt une chose dénuée de raison : 'equidem facio te' ['et voici que
[je te fais']
et 'ceno piscem' ['je déjeune de poisson']
Il y a aussi des verbes dont la transition se fait vers des objets visiblement inanimés,
comme 'aro terram' ['je laboure la terre'][560], et de même à la troisième personne 'campus
[aratur' ['le champ est labouré'].
Appelle 'absolu' l'acte porté par certains intransitifs,
comme 'curro' ['je cours'], 'navigo' ['je navigue'] 'spiro' ['je respire'].
N'importe lequel d'entre eux détermine son propre objet,
celui vers lequel se fait la transition, comme 'vitam vivo' ['je vis ma vie'], ou 'illud
decurro spatium' ['je parcours cet espace'], tous les autres neutres sont absolus.[561]
Pour certains, l'action subie a une origine intérieure, comme
'palleo' ['je suis pâle'], 'doleo' ['je souffre'], mais pourtant 'vapulo' ['je suis battu'], ou
['veneo' ['je suis vendu'], signifient
une action durement infligée par un agent extérieur.

---

555 Cf. glose MS A, p. 201 : « sc. persona verbi ».

556 Cf. glose MS A, p. 201 : « sc. personam pronominis vel nominis ».

557 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 101 (éd. *G. L.* II, p. 448, 11-17) : « Sunt igitur personae verborum tres. Prima est, quae de se loquitur vel sola vel cum aliis, ut 'dico dicimus', secunda, ad quam loquitur, de ipsa vel sola vel cum aliis, ut 'dicis dicitis', tertia, de qua extra se et illam, ad quam dirigit sermonem, posita loquitur prima, ut 'dicit dicunt'. Et prima quidem et secunda verborum personae finitae sunt, prasentes enim demonstrantur, tertia vero infinita est itaque eget plerumque pronomine, ut definiatur. »

558 Cf. glose MS A, p. 201 : « hic actus verbi neutralis transit in rem rationalem ». 'Facio' est neutre en effet, car il n'a pas de vrai passif. Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 11 (éd. *G. L.* II, p. 376, 21-24) : « In verbis etiam sunt quaedam voce activa, quae ex se passiva non faciunt, quae generali nomine neutralia vocamus, quamvis diversas habent significationes : ex his enim quaedam vim habent activam, ut est 'facio te', 'calefacio te'… »

559 Cf. glose MS A, p. 201 : « hic transit in rem non rationalem ». Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 13 (*G. L.* II, p. 378, 2-7) : « sunt alia in hac forma, quae in o desinentia non faciunt ex se passiva, quae quamvis activam habeant significationem, tamen vel ad muta animalia vel ad carentia anima conjunguntur, sicut supra dictum est, ut est 'percurro forum', 'prandeo piscem', 'ceno ovum', quae est quando inveniuntur tertiam passivorum habentia personam, nec irrationabiliter, ut ante ostendimus. »

560 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 10 (*G. L.* II, p. 376, 9-25) : « …. In tertia vero persona saepe passivum solet inveniri etiam ex huiuscemodi verbis, sed ad muta et carentia anima pertinens. Dicimus enim 'conditur holus', 'aratur terra', 'inseritur arbos', 'curritur spatium', … ».

561 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 10 sq. (éd. *G. L.* II, p. 375, 9-23, et sq.).

***De inpersonali**

Inpersonali personam non dabis, ex qua
exitus est actus, sed solum res tibi verbi
existit terne persone sub ratione.

***Quare non finit in -o**

'Est' verbum non finit in -o, quare ? – Quia prima
forma est verborum, rudis est, quia formula prima.
'Ut Plato fert prudens' nec formam forma requirit
ut simul existant, sed habent hec cetera formam.

***De specie nominis, verbi : quare utrique accidit ?**

Nominibus proprie contingunt que species sunt,
per casum verbo. Generat substantia verbum,
que tibi per nomen dicetur significari.
Materiam tamen in verbo species sibi querit
qua derivetur que vox a voce resurgit.
Cause finali meditativam dare debes.
Forma frequens causam formalem vult comitari,
hinc inceptiva cause venit efficientis.
Verbum perfectum cause est tibi materialis.
Per. ma., me. fi., fre. for. donabitur, inchoat. effi..
Des imitativam finali, diminutivam
formali, desiderii sit materialis.

Jure per 'incipio' tibi ceptio significatur,
sed res preterita per diem consignificatur.
Primitiale suum verbum notat inchoativum,
inceptum consignificat contraria vitans.
// p. 288 // Sumeret oppositum duo si consignificaret,
scilicet inceptum consignans preteritumque.
Est de presenti meditatio mente recepta,
et quod adhuc non est vere non preterit illud.

(1415) extra *B* ex quam *C* (1416) ibi *AB* (1417) exsistit *A* (1420) receptat *AB* (1421) existent *C* _ verba *C* (1422) propriis *C* (1424) pronomen *B* (1426) quia *AB* (1431) *Glos. MS A* <per>-fectum _ *Glos. MS A* <ma>-teriali _ prima *B* _ *Glos. MS A* <me>-ditativa _ *Glos. MS A* <fi>-nali _ *Glos. MS A* <fre>-quens _ *Glos. MS A* <for>-mali _ *Glos. MS A* <inchoat>-iva _ *Glos. MS A* <effi>-cienti (1432) ymitativam *A* (1433) desiderium *A* (1435) *omn. om. A* (1436) principale *A*

L'impersonnel

A l'impersonnel tu ne joindras pas de personne, par laquelle puisse
être produit l'acte, mais il n'y a pour toi que le sens du verbe,
qui est sous le régime de la troisième personne.

Pourquoi <le verbe 'esse' > ne finit pas en -o[562]

Le verbe 'est' ne finit pas en -o, pourquoi ? – Parce que c'est la forme
première des verbes, et qu'elle est rude en tant que formule première[563].
Et dans 'ut Plato fert prudens' ['comme le dit Platon le sage'], une forme ('fert')
[n'en appelle pas une autre à coexister avec elle,
mais c'est le cas pour tous les autres verbes.

De l'espèce du nom <et> du verbe, et pourquoi elle advient aux deux

C'est en propre que les espèces adviennent aux noms,
et par accident au verbe. La substance génère le verbe,
substance qui sera signifiée, dira-t-on, par le nom.
Pourtant l'espèce se cherche dans le verbe une matière
d'où puisse dériver le mot qui vient d'un autre mot.
Tu dois attribuer la forme méditative à la cause finale. [564]
Le fréquentatif veut s'associer à la cause formelle,
puis vient l'inchoatif, qui relève de la cause efficiente.
Le verbe primitif[565] relève, vois-tu, de la cause matérielle.
Tu attribueras ainsi le primitif à la cause matérielle, le méditatif à la finale, le fréquentatif à la
[formelle, l'inchoatif à l'efficiente.
Fais dépendre l'imitatif de la finale, le diminutif
de la formelle, que la matérielle soit associée à l'expression du désir.

C'est justement que le commencement t'est signifié par le verbe 'incipio' ['je commence'],
mais la chose passée est consignifiée par la mention du jour.
Le verbe inchoatif dénote son verbe primitif,
et consignifie le commencement[566] en évitant de dire le contraire.
Il porterait la contradiction s'il consignifiait deux choses,
à savoir le commencement et l'achèvement[567].
La méditation est reçue par l'esprit à partir du moment présent,
et ce qui n'existe pas encore n'a pas réellement de passé.[568]

---

562 S'ensuit un court chapitre sur les verbes anomaux.

563 Cf. glose MS A, p. 202 : « reducuntur enim omnia verba ad ipsum ut amo sum amans amor sum amatus ». Cf. Priscien, *I. G.* IX, 6 (éd. *G. L.* II, p. 455, 3-6) : « et in his anomalis verbis, quae sine dubio a Graecis sumpsimus : 'fero', 'volo', 'edo', 'sum' quoque per abscisionem i finalis et additionem s in principio loco aspirationis ».

564 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 62 (éd. *G. L.* II, p. 421, 8-13). Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1048-1073. Le chapitre VI du *Doctrinale* a vraisemblablement servi de source à la rédaction de ce chapitre, à l'exception près qu'Alexandre de Villedieu ne fait pas mention des quatre causes aristotéliciennes.

565 Curieusement, c'est le participe adjectivé *perfectum* qui sert ici, préféré à *primitiale*, à désigner le verbe dans son aspect premier. Comme si cet état primitif reflétait la pureté, la perfection verbale.

566 Cf. glose MS A p. 202 : « i. suum verbum primitivum consignificat enim significationem sui primitivi cum quadam incoatione. »

567 Cf. glose MS A, p. 202 : « i. preteritionem et quia preteritio et incoatio sunt opposita ideo incoativa carent preteritis ».

568 Cf. glose MS A, p. 202 : « quasi dicat meditativa carent preteritis quia habent significationem suorum primitivorum cum quadam meditatione ut lecturio hoc est meditor legere… »

Suppositi parte '**me**' 'penitet' exigit ante,
apposito dones genitivum participiale,
quem poscit tantum, quantum post accidit ille.

Cum per pronomen substantia significatur,
non habitum signat istius ad illud, et idem
non regit, at regitur, nisi partitiva notentur,
ut si dicatur 'hoc vini sufficit illi'.

***Transitivum regimen (...) et econtra de regimine <in intransi>tione**
Quod substantivum regat adjectiva videtur,
nam substantivo se mensurare requirunt.
Sed substantivum quasi materiam reperimus,
at adjectivum quasi formam, materiamque
forma regit, sic hoc ergo regit istud. Haberi
sic certum poterit, verbum tibi consociatur,
his confert quod utrumque suo casu dat haberi.

Omne sibi nomen mensurat tempore verbum
et mensuratum de jure regetur ab illo,
et quia perficitur constructio semper ab illo.

Hec tria vult ex parte sua substantia : casum,
personam, numerum ; regimen personam requirit.
//36rb// Casus inest verbo seu terminus est et in ipso,
nomine pro proprio subjecto certificatur.

(1442) ex *add. A* (1443) appositio *A* _ primitiale *B* (1444) que *B* (1445) dum *A* _ significetur *B* (1446) et *om. A* _ inde *AB* (1447) aut *B* _ partiva *C* _ vocetur *A* (1448) isti *B* (1449) sustentivum *A* _ regit *A* (1454) cui *A* _ sociantur *B* (1455) his *corr.*] hiis *ABC* (1460) persona *A* perfectam *B* (1462) certificatus *AB*

Du côté du suppôt le verbe 'penitet' ['il est regrettable'] exige qu'on écrive avant lui '**me**',
et pour partie appositive, donne un génitif qui participe du verbe,
génitif qu'il réclame seulement dans la mesure où il arrive après.[569]

Quand la substance est signifiée par le pronom,
elle ne signifie pas la disposition d'un tel pour telle chose[570], et le même
qui régit n'est pas régi, excepté pour les partitifs,
comme quand on dit 'hoc vini sufficit illi' ['de vin, ceci lui suffit'][571].

Régime transitif … et à l'inverse sur le régime en intransition

Il semble que le substantif régisse les adjectifs,
car ils requièrent de prendre mesure sur les substantifs[572].
Pourtant nous prenons le substantif comme la matière,
et l'adjectif comme la forme, et la matière[573]
est régie par la forme, ainsi l'adjectif régit-il le nom. Ce qui pourra confirmer
qu'il en est ainsi, c'est que le verbe s'associe à eux[574];
leur confère de pouvoir être l'un et l'autre à son cas[575].

Tout verbe donne sa mesure au nom par son temps,
et le nom ainsi mesuré[576] sera de droit régi par le verbe[577],
et ce aussi parce qu'une construction est toujours parachevée par un verbe.

La substance pour sa part réclame ces trois choses : le cas,
la personne, le nombre ; la personne est requise par le régime.
Le cas est inhérent au verbe, et il est en lui le terme[578];
il est déterminé par le nom même, pour sujet propre[579].

---

569 Cf., notamment, Priscien, *I. G.* XVIII, 57 (éd. *G. L.* III, p. 232, 23-233, 3) : « hoc quoque sciendum, quod impersonalia, quae accusativo simul casui et genetivo copulantur, ut 'pudet me tui', similiter 'paenitet, taedet, miseret', accusativo quidem significant personam, in qua fit passio, genetivo vero illam, ex qua fit. Nec est mira huiuscemodi ordinatio, cum in eosdem casus resolvitur : est enim 'pudet me tui : pudor me habet tui ; taedet me tui : taedium me habet tui ; paenitet me tui : paenitentia me habet tui… ». Selon Jean, le génitif, en tant qu'il exprime l'objet du verbe, l'objet du regret en l'espèce, est ce qui advient au verbe « en part postérieure », c'est-à-dire en tant qu'appôt sémantique, par opposition au suppôt sémantique, *a parte ante*, qui est à l'accusatif, ici *me*. La caractérisation de ce mode de construction comme *accidens* est justifiée par l'emploi au vers précédent de l'adjectif *participiale* : l'appôt au génitif participe du verbe, il lui est attaché intrinsèquement.

570 Cf. glose MS , p. 202 : « i. non habitudinem sc. pronomen ». Il faut comprendre là que le pronom ne peut être doté d'un qualificatif, quel qu'il soit.

571 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 54 : « In secundo uero '*hoc regni*' pro '*hoc regnum*' dicitur, quia '*hoc*' pro '*tantum*' accipitur, ut '*hoc uini habeo*' pro '*tantum uini*'. Construuntur igitur intransitiue '*hoc*' et '*regni*'. » La reprise possible de l'exemple ne doit pas cacher les différences sur ce point entre Pierre et Jean, le premier assimilant la construction à une *antiptose*.

572 Cf. glose MS A, p. 202 : « in casu et genere et numero ut videtur regit adjectivum. »

573 Cf. glose MS A, p. 202 : « quia forma dignior est materia unde adjectivum habet regere sustentivum (sic) ut videtur. »

574 Cf. glose MS A, p. 202 : « i. adjectivum vel sustentivum (sic) ».

575 Cf. glose MS A, p. 203 : « i. in uno casu quia id quod debet regere substantivum debet regere id quod dependet a substantivo s. adjectivum ».

576 Cf. glose MS A, p. 203 : « i. res mensurata sicut nomen ».

577 Cf. glose MS A, p. 203 : « s. verbo mensurante ratione temporis ».

578 Dans le schéma terministe qu'adopte Jean de Garlande, empruntant à Aristote, *Métaphysique* (Θ 8, 1050a 15) une vision dynamique qu'il transpose à la syntaxe, le mouvement qu'exprime le verbe a son terme dans le nom, et la nature de ce terme, *ad quem* ou *a quo* est déterminée par le cas du nom. Cette approche « physique » de la construction sera reprise et systématisée dans un sens comparable par Robert Kilwardby et Roger Bacon.

Intransitive substans adjectumque ligantur :
incertum stabilit certum, sub preside verbo.
'Sortes est animal' : facit hoc substantia verbi,
quod genus et numerum poterit confundere post se.
Additur hinc proprium post se verboque vocanti,
non adjectivum verbo, tali ratione.
Est finita quidem quia sic essentia verbi,
dicitur ex alia finita vocatio parte.

Sepius appositum dicetur in equivocato,
ut si dico 'canis' 'latrabile' specificando
'cenat apros animal', est indirecta loquela.

Est generale tibi per nomen vel speciale
signatum quale, que non finita vagantur.

Evocat ast illud pronomen certificando.
Prima vocare nequit ad quam fit sermo secundam.
Dic 'ego tuque damus' et dic « hic illius arma,
hic currus fuit » et 'populus currunt' : species tres
inde sylempsis habet, una est conceptio. Quarum
hanc quidam numeri generisque locant, velut 'ille

(1463) sustans *B* _ adjecque *A* (1464) stabilis *B* (1465) hec *A* _ dicitur ex alia finita vocatio parte. / Sepius appositum dicetur in equivocato *add. C* (*cf.* v. 1470-1471) (1468) adjectivo *AB* (1470) finitata *A* (1472) significando *B* (1474) pronomen *B* (1476) est *A* (1477) nequid *AB* (1478) sic *B* (1480) silensis *B* _ visa *B* (1481) velud *A* _ iste *A*

En construction intransitive substantif et adjectif sont liés :
le déterminé établit l'indéterminé, sous l'égide du verbe.
'Socrate (masc.) est un être vivant (n.)' : le verbe substantif fait
que le verbe pourra confondre, après lui, genres[580] et nombres[581].
Peut s'y ajouter aussi un nom propre, comme après un verbe d'appellation,
mais à ce dernier type de verbe on n'adjoint pas d'adjectif, pour la même raison.
L'essence du verbe <substantif[582]> est définie, car c'est ainsi,
et l'appellation se définit par le recours à une autre partie définie[583].

On dira qu'un nom auquel il est trop souvent fait apposition est en position équivoque,
comme quand je dis 'chien', en spécifiant 'animal aboyant
qui dévore des sangliers', c'est une locution indirecte.

Une qualité générale ou spéciale peut être signifiée
par le nom[584], tandis que les indéfinis sont vagues[585].

Mais le pronom évoque le nom en le déterminant[586].
La première personne ne peut évoquer la seconde à qui le discours s'adresse[587].
Dis 'ego tuque damus' ['moi et toi nous donnons'], et aussi « hic illius arma,
hic currus fuit » [« Là ses armes, là était son char »][588] et 'populus currunt' ['le peuple
[courent'] : ainsi la syllepse
revêt trois aspects, c'est toujours une conception[589]. Parmi ses aspects
certains distinguent les conceptions de genre et de nombre, comme 'ille

---

579 Cf. glose MS A, p. 203 : « i. proprie ineret casus nomini ».

580 Cf. glose MS A, p. 203 : « ut homo est animal : masculinum precedit et neutrum subsequitur ».

581 Cf. glose MS A, p. 203 : « numerum, ut 'materia hujus libri est virtutes' ».

582 Cf. glose MS A, p. 203 : « sc. substantivi ».

583 Cf. glose MS A, p. 203 : « i. quia significatio verbi substantivi est finita et non indiget pronomine sed cum dico curro lego significatio quodammodo verbi vaga est, unde si addatur pronomen certificatur si (...) proprium nomen magis certificatur. » Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 2 (éd. *G. L.* III, p. 210, 11-16). Cf. aussi Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 637 [*I. G.* XII] : « ... cum verba prime et secunde persone adiungantur pronominibus ad perfectam constructionem faciendam, suum est nominis ut numquam addantur ei verba prime et secunde persone, id est, ut ipsum nomen numquam addatur verbis prime et secunde persone ad constructionis perfectionem sine pronomine eiusdem persone nisi sint verba substantiva vel vocativa quibus in prima et secunda persona licet addere nomina ut 'Tripho dicor', 'Cicero sum'. »

584 Cf. glose MS A, p. 203 : « i. in nomine est qualitas specialis vel generalis ». Priscien a, en divers endroits des *Institutions grammaticales* (cf. *I. G.* II, 18, éd. *G. L.* II, p. 55, 18-20, *ibid.* II, 22, éd. p. 56, 29-57, 1), l'occasion de présenter le nom, contrairement au pronom, comme doué d'une qualité, qui peut être soit propre (noms propres), soit commune (noms substantifs), soit générale (dans le cas des noms de substance « infinita »).

585 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 624 (*et al.*) [*I. G.* XII], définit le nom comme signifiant la substance et la qualité et le pronom comme signifiant la substance sans la qualité.

586 Cf. glose MS A, p. 203 : « Ut ego Johannes scribo qui si discerem Johannes scribo sine hoc pronomine ego confuse et vage se haberet. » Cf. aussi Priscien, *I. G.* XVII, 15 (éd. *G. L.* III, p. 117, 11-23) : « nomina enim tertiarum sunt personarum indicativa, quippe quae nomina substantiam et qualitatem vel generalem vel propriam significantia similiter in omnibus possunt intellegi personis inesse. (...) nam prima et secunda et praesentes sunt tantum et demonstrativae semper et figurate assumunt nomina, ut 'Virgilius ego', sicut Ille ego. »

587 Cf. glose MS A, p. 203 : « Quia persona certa est et certa dat incertam certificare ; non enim bene dicitur 'ego tu curro'. »

588 Virgile, *Aen.* I, 16-17. Exemple canonique de syllepse, ou *conceptio* (tiré de Donat, *Ars major* III, 5, éd. L. Holtz, 1981, p. 664, 8-10). Cf. notamment Pierre Hélie, *Summa super Priscianum*, éd. L. Reilly, p. 1004 [*I. G.* XVII, 155] ; Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 53. Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux ... », p. 223, n° 65.

589 Cf. Donat, *Ars major* III, 5 (éd. L. Holtz, 1981, p. 664, 8-10 et app. crit.). Priscien, *I. G.* XVII, 155 (éd. *G. L.* III, p. 183, 20-22).

ac isti ludunt', 'Paris et regina boni sunt'.
Hec vocalis erit, sed et altera dicta realis :
'nos et vos legimus' et 'nos sumus, hoc ego de me
et socio dico', que rerum dicitur esse.
Certa magis certam minus hic vult certificare.
Ambe supponunt, sed personam prior addit.

Si fiat generis conceptio, dictio quevis
preponatur ibi, velut hic 'mulier, Paris albi'.
Si fiat generis conceptio dicitur esse
duplex, vocalis hinc dicitur inde realis,
vocalis : 'Paris et Biblis sunt hic minus albi'.
//36va// Dicitur implicita conceptio facta realis :
'isti sunt albi, quorum nitet albus uterque',
quamvis significes Helenam, conceptio stabit.

***De speciebus prolempsis**
Esse modis tribus his : presumptio dicitur unus,
fit rectis alius, obliquis tertius istis
est mixtus. 'Reges hic stant, hic mitis, hic asper',
sed etiam fiet ex obliquis : 'Aquilonum,
huic Zephirus, illi datur Eurus', et 'hec dominarum
cantat et illa silet', obliquo rectus adheret.

Dic quod pronomen absolvitur, hoc quia non est
discrete positum. Deus hinc absolvitur absque
adjecto. Rectus absolvitur atque vocatus,

(1485) duplex vocalis hinc an (...?) vocat *add. C* (1488) sed *A* _ generum *AB* (1489) si *add. A* _ velud *A* (1492) Bibilis *A* (1494) albet *A* (1495) elenam *A* (1496) his *corr.*] hiis *ABC* (1497) rectus *B* _ obliquus *B* (1498) regis *B* (1499) sic *AB* (1500) datus *A* (1501) cantet *A* (1503) hic *A* (1504) absque *C*

ac isti ludunt' ['lui et eux jouent'], <pour le nombre>, 'Paris et regina boni sunt'
[['Paris et la reine sont bons'] <pour le genre et le nombre>[590].
Des conceptions de nombre, l'une concernera le mot, l'autre sera de fait, exemple :
'nos et vos legimus' ['nous et vous lisons'][591] <pour le mot>, et 'nos sumus, hoc ego de me
et socio dico' ['nous sommes, je parle de moi et de mon compagnon'], qui est dite de fait[592].
Ici une chose plus déterminée veut en déterminer une autre moins déterminée.
Toutes deux sont sujet[593], mais c'est la première qui donne sa personne[594].

S'il s'agit d'une conception de genre, pose en premier
n'importe quel mot, comme ici : 'mulier, Paris albi' ['Paris, une femme <sont>
[blancs']][595].
La conception de genre, s'il s'agit d'elle, est appelée
double, quant au mot et de fait,
quant au mot quand on dit : 'Paris et Biblis sunt hic minus albi' ['Paris et Biblis sont ceux qui
[sont moins blancs'].
La conception de fait est dite implicite :
'isti sunt albi, quorum nitet albus uterque' ['Ceux-là sont blancs, dont l'un et l'autre resplendit
[de blancheur'],
et ce bien que tu désignes Hélène, et cela restera une conception.[596]

Diverses espèces de prolepse

On dit qu'elle est de trois sortes : l'une est appelée présomption[597],
l'autre se fait avec des nominatifs, la troisième mélange
aux nominatifs les cas obliques. D'où 'reges hic stant, hic mitis hic asper'
['les rois sont ici, le doux, le dur'],
mais de plus ce sera à partir d'obliques que l'on construira : 'Aquilonum
huic Zephirus, illi datur Eurus' ['des Aquilons à celui-ci Zéphyr, à celui-là Eurus est donné'],
[et dans 'hec dominarum
cantat et illa silet' ['de ces dames l'une chante et l'autre se tait'], le cas sujet et le
[cas oblique sont associés.

Dis qu'un pronom est absolu, parce qu'il est
employé sans distinction[598]. Dieu aussi est absolu,
sans adjectif[599]. Le cas sujet et le vocatif sont absolus,

---

590 Cf. Donat, *loc. cit.* L'*Ars major* commence en effet par définir la syllepse comme conception en utilisant la citation de Virgile (*cf. supra*), puis la pose comme l'accord d'un sujet singulier avec un verbe pluriel (syllepse de nombre). Il ne fait pas mention en revanche de la 'syllepse de genre' que Jean distingue ici.

591 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 51 : « *<ego et tu> legimus* » (exemple de *conceptio in personis*)

592 Dans le premier cas en effet, la syllepse est syntaxique, puisque les objets de la référence, « sujets sémantiques », sont sujets grammaticaux, dans le second, elle est indirecte, puisque le sujet grammatical est « nos », mais réfère à des personnes mentionnées à l'ablatif introduit par *de* : « de me et socio ».

593 Littéralement, et en termes techniques, « toutes deux sont suppôt ».

594 Cf. glose MS A, p. 203 : « ut 'ego et tu currimus', dignitate concipientis ».

595 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 52 (« de conceptione generum ») : « *Iste homo et hec mulier sunt albi* ».

596 Là encore Jean fonde sa classification sur la coïncidence ou la non coïncidence entre sujet grammatical et sujet sémantique.

597 Cf. Donat, *Ars major* III, 5 (éd. L. Holtz, 1981, p. 663, 10) : « Prolepsis est praesumptio rerum ordine secuturarum ». Cf. aussi Priscien, *I. G.* XVII, 155 (éd. *G. L.* III, p. 183, 20-22).

598 « non discrete » : i. e. sans distinction du référé, car le pronom signifie la substance sans la qualité (i.e. la forme).

599 Cf. glose MS A, p. 204 : « <adjectivo> i. adjectivi determinatione : non est necesse dicere 'bonus Deus'. »

ac ablativus, si plus inveneris, addas.
Construitur nomen obliquo preside verbo
substantis, quod nos inflexo ducimus omni,
ut 'natus regis', 'nati regis', 'tibi nato
regis', et 'hunc natum regis' bene dicere possum.
Istud dicetur natura nominis esse.

Sit rectus si sit constructio suppositiva :
obliqui cujus obliquis consociantur.
Res eadem remanet cum rectis significata,
et quandoque tamen constructum versio recti
mutat, seu vocis posite natura requirit.
'Est asinus Sortis' : asini substantia non hic
// p. 289 // exigit obliquum, sed ad hoc possessio currit,
vi cujus regitur – consignificatio causa est.

Ducit in esse novum generans, et ob hoc 'genitivus'
dicitur a 'genero', qui finis dignus habetur.
Pars confert casum quamvis hunc non habet, istud
respectu alterius, quod partis respicit ordo.
Alterius quicquid discernitur esse, per istum
censetur casum, velut 'hujus equus', 'pater urbis',
principium signat 'est patris filius hujus'.
//36vb// Quando superponit vel supponit vel adequat,

(1505) invenerit *A* (1506) rectus *A* (1507) quem *A* _ inflexio *B* (1508) natu *B* (1510) natum *add. C* (1515) reliqui *A* (1516) hinc *AB* (1517) adhuc *A* (1518) rerum *add. B* _ regitur *om. B* (1520) genitivo *B* (1522) respicis *B* (1524) velud *A* _ equs *A*

et aussi l'ablatif, si tu vas chercher plus loin, ajoute-le[600].[601]
Le nom se construit avec un cas oblique par la médiation d'un verbe
substantif, et nous déclinons ce nom à chaque cas :
ainsi puis-je dire à raison 'natus regis' ['enfant du roi'], puis 'nati regis', 'tibi nato
regis', et 'hunc natum regis'.
Cela, dira-t-on, tient à la nature du nom. [602]

Si la construction est suppositive[603], il faut un nominatif :
les obliques qui en dépendent sont à associer aux obliques[604].
La chose signifiée avec le cas sujet demeure la même,
et parfois pourtant la transformation du cas sujet
transforme la construction, ou la nature du mot employé le requiert.
'Est asinus Sortis' ['c'est l'âne de Socrate'] : ici il ressort que ce n'est pas la substance de
[l'âne
qui exige l'oblique, mais c'est la possession qui y concourt[605],
par la force de laquelle est régi <le génitif>[606] – la consignification en est la cause[607].

Ce qui génère conduit à un nouvel être, et pour ce 'génitif'
se dit du verbe 'genero', qui se trouve être une digne fin[608].
Un premier mot confère le cas sans avoir ce cas[609], et cela
en considération d'un autre mot, ce que l'ordonnancement des mots prend en considération[610].
Tout ce que l'on voit appartenir à quelqu'un d'autre[611], on [612]
le considère comme relevant de ce cas, comme 'hujus equus', 'pater urbis',
et de même 'est patris filius hujus' ['c'est le fils de ce père'] signifie l'origine.
Quand il y a superposition, supposition, ou adéquation,

---

600 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 2 (éd. *G. L.* III, p. 210, 11-12) : « Nominativus et vocativus absoluti sunt, id est per unam personam intransitive possunt proferri, ut 'ego Priscianus ambulo…'. » Priscien en revanche ne traite pas l'ablatif comme cas susceptible d'être *absolu* (cf. *I. G.* XVIII, 15, éd. p. 215, 1-11).

601 Il s'agit là de trois emplois différents de la notion d'*absolutio*, La raison d'un tel rapprochement est peut-être d'une part à trouver dans le souci que manifeste souvent Jean de distinguer les termes équivoques. Mais surtout, il convient de comparer le rapprochement fait entre l'emploi *absolu* du pronom, comme substance pure sans référence à une qualité, et celui du nom de Dieu, avec certains passages des traités théologiques d'Alain de Lille, cf. *Regulae caelestis iuris* XVII, éd. Häring, p. 136 : « Pronominatur enim nomen, cum significat diuinam usiam, meram enim significat substantiam. Et cum uideatur significare suam formam siue qualitatem, non significat quidem sed diuinam formam ut cum dicitur : Deus est iustus uel bonus. » et *ibid.* XXXV, éd. p. 148 : « Nomina substantiva minus improprie dicuntur de Deo quam adiectiua. Adiectiua magis spectant ad compositionem et concretionem quam substantiua. » Ces deux passages sont cités et commentés dans L. Valente, *Doctrines linguistiques et théologie dans les écoles de la seconde moitié du XII^e siècle*, Paris, dactyl. (Thèse Paris-VII), 1999, p. 212.

602 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 5-8 (éd. *G. L.* III, p. 212, 1-26) : « Nominibus quidem exigentibus obliquos necesse est substantivum verbum vel participium consequi, ut 'filius Herculis sum'(…) Idem licet per omnes casus facere : eosdem enim obliquos casus, quos sibi adiungit nominativus, potest etiam flexus idem habere, sed non tamen eadem constructione verborum. Nam ad alias transeunt verba personas, quippe nominativum desiderantia, ut 'filii Pelei victoria Graiorum ; filio Pelei cessit Hector… »

603 Cf. glose interl. MS A, p. 204 : « ut 'Sortes currit'. »

604 Cf. glose MS A, p. 204 : « <obliqui cujus> sc. recti » ; « <obliquis> ut ego sum natus regis volentis ire ».

605 Cf. glose MS A, p. 204 : « ut hoc quod dico 'asinus' regat hoc quod dico 'Sortis', ratione possessionis. »

606 Cf. glose MS A, p. 204 : « sc. genitivus ille ».

607 Cf. glose MS A, p. 204 : « consignificatur enim possessio per genitivum ».

608 Cf. glose MS A, p. 204 : « casus enim tra<h>unt nomina a digniori ut nominativus a nominando, genitivus a generando, dativus a dando. »

609 Cf. glose MS A, p. 204 : « sc. ad standum in constructione ».

610 Cf. glose MS A, p. 204 : « i. quod est respectu ordinis partium in constructione ».

611 Cf. glose MS A, p. 204 : « sc. possessive ».

612 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 9-10 (éd. *G. L.* III, p. 213, 3-13).

istum per casum proprie depromitur esse.
Large vel stricte sumi possessio poscit.
Si large sumas habitus dicetur habentis :
tunc omnis regitur possessive genitivus.

Cum designatur essentia, crimina laudem
attendas, partem vel totum : 'femina mire
forme vel fortis dextre laudabitur a me',
aut e converso recte constructio fiet.
Hec ablativo fiet : 'vir vertice celso',
'verticis aut celsi' dissolvitur in genitivum.
Signatur causa genitivo, certificare
vult ablativus habitum laudisque malique.

Dictio signans possessum vel dominantem
vel formam poscit conjungere se genitivo.
'Est asinus Sortis', 'Sortes asini' male fertur.
In se si teneat essentia proprietates,
converti poterit et nomen predominantis,
sicut 'trutannus' dices 'trutannica' ponens.
Ex vi totius, vel partis, vel famulatus,
vel generis, vel verbalis, vel vi dominantis :
sic infinitum pones, speciale relegans.
Aut sic equiperas, vel supponis, vel in istis
forte superponis, vel causam significabis.

(1527) proprium *B* (1528) omnis *A* (1529) sumis *AB* _ dicatur *A* (1532) vel *om. A* _ vel *add. A* (1533) formare *B* _ laudabilis *A* (1534) econtra *B* (1535) hoc *C* (1547) ponens *A*

à proprement parler, c'est par ce cas qu'on l'exprime.[613]
La possession demande d'être prise au sens large ou au sens strict.
Si on la prend au sens large, elle sera considérée comme la disposition de celui qui a :
alors tout génitif est régi dans une relation de possession.

Quand on désigne l'essence, sois attentif à exprimer un grief ou une louange,
la partie ou le tout, ainsi : 'femina mire
forme vel fortis dextre laudabitur a me'['une femme d'admirable beauté ou à forte poigne
[recevra mes louanges'],
sans quoi, à l'inverse, se fera une construction directe.
On pourra user de l'ablatif : 'vir vertice celso' ['homme de grande taille'],
ou 'verticis celsi', si on résout cela au génitif.[614]
La cause <de la louange ou du reproche>[615] est signifiée par le génitif,
l'ablatif doit déterminer une disposition à la louange ou au reproche.

Le mot qui signifie la possession[616], ou la domination[617],
ou la forme[618] commande de s'unir au génitif.[619]
Il est correct de dire 'est asinus Sortis' ['c'est l'âne de Socrate'], mais pas 'Sortes asini'
['c'est le Socrate de l'âne'].
Si l'essence[620] détient en soi ses propriétés[621],
le nom de ce qui prédomine pourra aussi être converti[622],
comme quand tu dis 'trutannus' ['truand'], posant de là 'trutannica' ['truanderie'[623]].
Par la valeur du tout ou de la partie ou de la sujétion
ou du genre, ou du nom verbal[624], ou par la valeur de domination :
voilà comment tu poseras la règle en général[625], en laissant de côté ce qui est spécifique.
De même ainsi tu exprimes l'égalité, ou tu crées un lien de supposition, ou entre eux
tu en superposes un, ou bien tu signifieras la cause.

---

613 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 25-26 (éd. *G. L.* III, p. 219, 19-27) : « Aequiperantia etiam quomodo et verba, quae Graeci *isopalè* vocant, et subjecta vel superposita, quae *επαναβεβηκότα*, quae tamen et ipsa ad aliquid sunt dicta, de quibus iam diximus, 'subiecta' vero vel 'superposita' dicuntur, quod licet ea et subicere et praeponere, ut 'pater filii' vel 'filio est pater' et 'filius patris', vel 'patri est filius'… »

614 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 12-14 (éd. *G. L.* III, p. 213, 5-17) : « supra dictis vero ex contrario videntur illa proferri, quae laudem vel vituperationem vel accidens aliquid ostendunt ab aliquo possideri. Per nominativum enim possessorem in huiuscemodi significationis structura, per genetivum vero possessionem proferimus in essentiae demonstratione, ut 'magnae virtutis vir', id est 'magnam virtutem habens', 'egregiae pulchritudinis mulier', id est 'egregiam pulchritudinem habens' (…). Et Graeci quidem in huiuscemodi sensu genetivo tantum utuntur, Latini vero etiam ablativo frequentius, ut 'magna virtute vir' pro 'magnam virtutem habens' ; 'egregia puchritudine mulier' pro 'egregiam pulchritudinem habens'. »

615 Cf. glose interl. MS A, p. 205 : « <causa> sc. laudis vel vituperii ».

616 Cf. glose MS A, p. 205 : « ut capa Sortis ».

617 Cf. glose MS A, p. 205 : « i. Dominum ut rex Londonearum ».

618 Cf. glose MS A, p. 205 : « ut pulchritudo mulieris ». *Forma* même peut désigner la beauté.

619 Cf. Priscien, *loc. cit. supra*, et spéc. *I. G.* XVIII, 25-26 (éd. *G. L.* III, p. 219, 19-27) : « Aequiperantia etiam quomodo et verba (…) et subiecta vel superposita (…), similiter 'dominus : servus, imperator : miles, tyrannus : armiger, satelles : rex, erus : famulus, cliens : patronus', licet quovis ordine per utrumque casum proferre (…). »

620 Cf. glose interl. MS A, p. 205 : « <essentia> *le estir* ».

621 Cf. glose MS A, p. 205 : « i. si sit essentialis proprietas in propositione ».

622 Cf. glose MS A, p. 205 : « ut prelatus urbis et urbs prelati ». Cf. Priscien, *loc. cit.* (« licet quovis ordine per utrumque casum proferre »).

623 Non attesté.

624 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 17 (éd. *G. L.* III, p. 215, 23-26) : « Verbalia quoque in 'or' desinentia vel 'rix' transitiva, quae a verbis actum aliquem significantibus fiunt, genetivo iunguntur, ut 'amo illum, amator' et 'amatrix illius ; doctor doctrix… ».

625 Cf. Priscien, *loc. cit.*

***Ratio quare sunt casus**

Intransitivus vel transitivus haberi
vult omnis casus, ita sex cognoscimus esse.
Actus, persone transitivus perhibetur.
Si transitivus actus, modus est ibi duplex.
Actus principium substantia dicitur esse,
sic ablativus, a quo producitur actus,
ut si dicatur 'hic est percussus **ab illo**'.
Terminus aut actus accusans quem sibi querit :
'cum gladio miles expugnans percutit illum'.
Transitio forsan si personalis habetur,
esto modus duplex : est primus per genitivum.
Principium dicit substantis sic genitivus :
'est **patris** natus qui cum patre cuncta gubernat'.
Terminus alterius si sit, sic esto dativus,
ut si dicatur 'faveo tibi' vel 'tibi parco'.
Ad causam forme vult adquisitio flecti.
Intransitivus si forsan casus habetur,
aut sic dicetur substantia, qua datur actus,
aut ad quam fiet actus, sic hac ratione
dicitur ex casu substantia, qua fuit actus,

(1551) in *B* (1552) transitivis *A* (1555) proceditur *C* (1557) at *BC* _ quod *A* (1558) gladius *B* (1561) dicis *A* (1562) cunta *AB* (1565) formale *A* (1567) si *AB*

Raison pour laquelle il y a des cas

Chaque cas se veut intransitif ou transitif[626],
et nous savons qu'ainsi il en existe six.
Il y a transition de personne et transition d'acte[627].
Si l'on parle de transition d'acte[628], le mode en est double.
Le principe de l'acte est appelé substance,
et ainsi l'ablatif est ce par quoi est produit l'acte,
comme quand on dit 'hic est percussus **ab illo**' ['Il a été frappé par lui'][629].
Ou le terme[630] de l'acte est rendu par l'accusatif quand la construction le réclame,
comme dans 'cum gladio miles expugnans percutit illum' ['le soldat combattant avec son
[glaive le frappe'][631].
Si d'aventure la transition concerne les personnes,
qu'elle soit de deux modes : le premier, c'est le génitif.
Le génitif exprime l'origine de la substance à laquelle il réfère :
'est **patris** natus qui cum patre cuncta gubernat' ['c'est l'enfant du père, qui gouverne avec le
[père sur toutes choses'][632].
S'il s'agit du terme de l'autre mode, que ce soit le datif[633],
comme quand on dit 'faveo tibi' ['je te suis favorable'] ou 'tibi parco' ['je t'épargne'].
L'expression de l'acquisition doit être infléchie au gré de la forme[634].[635]
Si d'aventure on a affaire au cas intransitif,
ou ainsi l'on désignera la substance par quoi l'acte est produit,
ou celle vers quoi tend l'acte, pour cette raison,
on dit qu'est exprimée conjoncturellement la substance par laquelle l'acte fut,

---

626 Cf. Priscien, *I. G.* XI, 12 (éd. *G. L.* II, p. 555, 6-14) : « ergo nominativus et vocativus intransitivus solet esse (…) ; ceteri vero magis transitivi sunt (…) ».

627 Il s'agit là de deux conceptions différentes, voire antinomiques, de la transition.

628 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 9 (éd. *G. L.* II, p. 374, 13-16) : « Haec autem verba proprie activa vel recta vocantur, quae in o desinentia et assumpta r facientia ex se passiva, confestim cum dicuntur, possunt transire in quem fit actus et coniunguntur vel genetivo vel dativo vel accusativo casui ».

629 Cf. glose MS A, p. 205 : « actus enim egreditur a substantia percutientis qui denotatur per ablativum ».

630 Exemple typique d'application des notions de principe (*cf. supra* v. 1558) et de terme à l'analyse de la *transition d'acte*. Cf. L. G. Kelly, « La physique d'Aristote et la phrase simple dans les ouvrages de grammaire spéculative », dans A. Joly et J. Stefanini (éd.), *La grammaire spéculative des Modistes aux Idéologues*, 1977, pp. 105-124.

631 Coexistence typique de deux types de constructions : une transition (verbe principal + accusatif), et une intransition (participe). Jean s'abstient de qualifier ce genre d'énoncés, qui met dans l'embarras, voire divise les grammairiens des XII^{e}-XIII^{e} s. Cf. C. H. Kneepkens, « Transitivity, Intransitivity and Related Concepts in 12th Century Grammar. An explorative study », in G. L. Bursill-Hall, S. Ebbesen, K. Koerner (éd.), *De Ortu Grammaticae*, Amsterdam-Philadelphie, 1990, pp. 161-189. Pierre Hélie et d'autres définissent ces constructions comme *mixtes* (« mixtae ») (cf. *art. cit.* pp. 168-169).

632 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 10 (éd. *G. L.* III, p. 213, 7-13) : « quae sic interpretamur, ut, adiuncto verbo possessionem significante, possessio quidem mutet nominativum in accusativum, possessor vero genetivum in nominativum, verbi huius natura hoc exigente, ut intransitive quidem nominativum, transitive vero accusativum exigat ; 'quid est enim Hector filius Priami ?' interpretantes dicimus : 'hoc est 'Hectorem filium Priamus possidet' vel habet… » Notons que l'exemple choisi par Priscien a été là « christianisé ».

633 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 10 (éd. *G. L.* III, p. 213, 13-16) : « licet tamen haec eadem, cum substantivo verbo adiungantur, tam genetivo quam dativo conectere, ut 'filius Priami' et 'Priamo fuit Hector' et 'Davus servus Simonis' et 'Simoni' et 'Patroclus amicus Achillis' et 'Achilli' ».

634 Cf. glose MS A, p. 205 : « dativus qui regitur adquisiti<ve> quia dativus dicit quodammodo causam formalem … »

635 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 24 (éd. *G. L.* III, p. 219, 1-3) : « Huiuscemodi autem constructiones, id est quae dativo adiunguntur tam nominum quam verborum, adquisitivas Graeci vocaverunt, id est *peripoiètikas*, quae nobis aliquid boni malive adquirunt. »

est forsan vel erit : sic casus nominat ille,
'Christus rex fuit, est, et erit sine fine perhennis'.
Aut forsan fertur substantia, que fit ad actum
sicque vocativus fertur procedere casus,
ut cum dico : 'Precor miserere piissime Christe'.
Transitus est facilis genitivo sicque dativo,
a primo casu, sic hic preit ergo supremos.
Cum multos fines habeant, quod dignius exstat
his nomen confert, et sic ex ordine regnant.
'Sum clarus genere', 'clarusque genus' bene fertur.
Adjectiva notent totius proprietatem,
ut si dicatur 'vado vestigia nudus'.
Precipue transit accusativus, et inde
ablativus, erit per quos tibi transitus actus.

Sepius in verbis actus causatur ab actu :
infinitivis, sicut 'placet', hec sociantur.
Utile vel dampnum signatum junge dativis.
Sed res quorumdam persepe refertur, et illud
esse relative dicis 'me penitet hujus' :
sic transitive genitivus terminat actum.

*... ...
Cuncta relativa genitivo non sociantur,
sepe ablativo sociantur sepe dativo.

(1570) et *B* (1569-1573) substantia que fit... vocativus fertur *omn. om. BC* (1574) si *A* _ pater *B* (1577) habebant *A* _ extat *AB* (1578) his *corr.*] hiis *ABC* _ nomine *B* (1580) notant *AB* (1582) acusativus *AB* (1583) quo *B* (1585) infinitivus *A* _ patet *B* (1586) conjunge *A* (1587) ad istud *B* (1588) dicas *A* (1589) genitivo *B*

est ou sera peut-être produit : ce cas est le nominatif[636],
comme 'Christus rex fuit, est, et erit sine fine perhennis' ['Le Christ fut roi, il l'est et le sera pour l'éternité sans fin'].
Ou alors on parle de substance qui est faite pour l'acte
et c'est ainsi, dit-on, que procède le vocatif,
comme quand je dis : 'Precor miserere piissime Christe' ['Je t'en prie prends pitié Christ très bon'].[637]
La transition au génitif ou au datif est facile,
partant du nominatif, et ainsi ce cas précède les autres.
Comme les cas ont de nombreuses fins, c'est ce qui a le plus de dignité[638]
qui leur confère leur nom, et c'est ainsi qu'ils règnent dans l'ordre[639] de préséance.
On dit aussi bien 'sum clarus genere' ['je suis célèbre par ma naissance'] que 'clarus genus'.
Les adjectifs doivent dénoter <s. e. au plan syntaxique> la propriété du tout,
comme quand on dit 'vado vestigia nudus' ['je vais les pieds nus'].[640]
Mais l'accusatif se construit principalement de façon transitive, et de là
l'ablatif aussi, et par eux il y aura transition d'acte.

Assez souvent dans les verbes l'acte est cause d'un acte :
ils sont associés à des infinitifs, comme c'est le cas de 'placet'[641] [642].
Joins ce qui signifie l'utile ou le fâcheux au datif[643] [644].
Mais très souvent il est fait référence[645] à l'objet de certains <de ces verbes>, et
tu dis que cela s'exprime par relation dans 'me penitet hujus' ['j'ai regret de cela'] :
ainsi c'est par transition que le génitif est le terme de l'acte.

... ...
Tous les noms relatifs ne s'associent pas au génitif[646],
mais souvent à l'ablatif et souvent au datif.

---

636 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 2 (éd. *G. L.* III, p. 210, 13-15) : « et si substantivis verbis vel vocativis iungantur primae vel secundae personae, non egent pronominibus, quippe essentiam sui vel nominationem significantes, ut 'homo sum…' ».

637 Il est intéressant de noter ici que Jean distingue le vocatif des autres cas en ce qu'il est 'fait pour l'action' (« fit ad actum »), ce que les grammairiens de la génération suivante (cf. Robert Kilwardby, *Super Priscianum minorem*, *cit. in* I. Rosier, *La parole comme acte*..., Paris, 1994, p. 163) définiront comme un *acte exercé* à la différence de l'*acte signifié*.

638 Cf. glose MS A, p. 206 : « i. a digniori denominantur omnes quia nominativus a nominando, genitivus a generando. »

639 Cf. glose MS A, p. 206 : « i. in sua ordinatione nominativus (…) in rectitudine quia directe nominat rem, obliqui alii sequentes quia in obliquitate rem denominant. »

640 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 27 (éd. *G. L.* III, p. 220, 11-13) : « Accusativo quoque nominativi adiunguntur figurate, quando, pro parti accidit, hoc toti redditur. Et totum quidem per nominativum, pars autem per accusativum profertur, ut 'fortis dextram' pro 'fortem dextram habens…' ».

641 Cf. glose MS A, p. 206 : « ut 'placet me legere' ».

642 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 51 (éd. *G. L.* III, pp. 229, 21-230, 5) : « Impersonalia activam terminationem habentia infinitis coniunguntur, ut 'placet discere, licet dicere' (…) Possunt tamen et casibus coniungi : dativo quidem 'placet mihi, licet mihi, liquet mihi…', accusativo vero 'iuvat…' »

643 Cf. glose MS A, p. 206 : « ut 'placet mihi', 'displicet mihi', dativus enim adquisitivus est commodi vel incommodi. ». Jean semble postuler ici, contrairement à Priscien, deux analyses possibles des constructions des impersonnels actifs comme *placet* : il s'agit d'une part d'une transition d'acte – *ad infinitivum* – de l'autre d'une transition de personne – *datif de la personne*.

644 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1215 : « damnum significans aut utile pone dativo ».

645 Cf. MS A, p. 206 : « i. relative se habet ».

646 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale,* 1208-1210 : « Possessum debes sociare genusque dativo / cum verbo, per quod substantia significatur. / Sicque relativae voces hunc saepe gubernant. » Jean semble ici vouloir nuancer le propos du *Doctrinale*. Sont nommés 'noms relatifs' les adjectifs qui régissent un complément.

//37rb// Equale et simile socia ratione dativo.
Cum possessio est substantia, da genitivo.
Ad causam ducta genitivo da sine motu.
Per que signatur substantia junge dativo
cum substantivo verbo : 'servus fuit **illi**'.
// p. 290 // Per que signatur recte substantia, que sit
alterius causa motus pariterque relata,
des ablativo, per quem substantia claret,
que motus causa est vel de qua passio prodit :
'disciplinatum vel diversum sit **ab illo**'.

Si mandata tua dicam, meditatio nostra est :
pro ratione venit substantia, que sibi rerum
est susceptibilis, patiens contraria jungi.
Naso refert simile : « pectus quoque robora fiunt ».

Principium signat genitus, finemque dativus,
sicque relativa proprie junguntur utrique.
Primo principium signas finemque secundo :
'filius est hujus' dicas, vel 'filius illi'.

***Quot modis regitur ac<c>usativus**

Quinque modis regitur a verbo principe quartus.
Ut melius pateat res, iste quinque notentur :
transitio, natura, modus, verbumque reclusum,
sinodoche, sicut : 'te cerno', 'grammaticam te

(1593) sit *A* _ dat *A* (1598) motu *AB* (1600) causa *om. A* _ et *A* _ possessio *A* (1604) susceptibile *A* (1606) genitivus *A* (1608) signans *A* _ dativo *C* (1610) regitur *om. A*

Ceux qui expriment l'égalité ou la similitude associe-les à raison au datif.
Quand la substance exprime la possession, mets-la au génitif.
Mets au génitif la relation à une cause sans idée de mouvement.
Ce par quoi est signifiée la substance joins-y un datif,
avec le verbe substantif : 'servus fuit **illi**' ['il eut un esclave'].
Ce par quoi est signifiée correctement la substance, telle qu'elle
est la cause du mouvement d'une autre <substance> et qu'on y fait de même référence,
donne-le à l'ablatif, grâce auquel apparaît clairement une substance
telle qu'elle est la cause d'un mouvement ou telle que par elle est produite une passion :
'disciplinatum vel diversum sit **ab illo**'['qu'il soit discipliné par ou distingué de lui'].[647]

Si je dois répondre à ta question, ma pensée est la suivante :
vient la substance[648] pour raison qu'elle
est porteuse d'objets, tout en supportant que soient joints des contraires.
Ovide traite ainsi en un seul et même <suppôt> : « pectus quoque robora fiunt »
[« leur poitrine est maintenant de bois »] [649].

Le génitif désigne l'origine et le datif la fin,
et c'est ainsi que les noms relatifs sont, à raison, associés à l'un comme à l'autre cas.
Par le premier tu désignes l'origine, et la fin par le second :
'filius est hujus' ['c'est son fils'], dois-tu dire, ou 'filius illi' ['il a un fils'].[650]

De combien de façons régit-on l'accusatif

Le quatrième cas est régi par le verbe principal de cinq façons[651].
Pour que cela se voie mieux, les cinq façons susdites doivent être ici notées :
transitivité, nature <du verbe>, mode, verbe à inclusion,
synecdoque. Exemples : 'te cerno' ['je te vois'][652], 'grammaticam te[653]

---

647 Jean introduit ici un type de classification assez innovant comparé à Priscien ou Villedieu, et dont le point de référence est la substance : il s'agit de définir en effet quelle relation avec la substance l'emploi de tel ou tel cas met en œuvre, dans l'optique toujours d'une vision dynamique de la construction inspirée d'Aristote, *Métaphysique* (Θ 8, 1050a 15), et où Jean développe autour du *motus*, mouvement qu'exprime le verbe la notion de substance agissante ou agie, autrement appelée *terminus a quo* ou *ad quem*. Ainsi c'est en tant que *terminus a quo*, agent dirions-nous en termes modernes, que la substance que signifie le nom peut-être exprimée à l'ablatif. Elle est de ce fait motrice, cause d'une autre substance qui sera le terme final, *terminus ad quem.* Cette nouvelle taxinomie permet à Jean de dépasser le clivage actif/passif d'une part, cas sujet/ cas obliques d'autre part pour se concentrer sur le *motus* et la *substantia* comme terme.

648 La glose du MS A identifie ici la *substantia* avec le verbe substantif « verbum substantivum » : « quia verbum substantivum potest copulare inter nomina diversorum numerorum. »

649 Ovide, *Met.* XI, 82 : « Robora perussit ; pectus quoque robora fiunt ».

650 Il s'agit peut-être ici pour Jean de dissiper l'ambiguïté éventuellement contenue dans Priscien, *I. G.* XVIII, 10-11 (éd. *G. L.* III, p. 213, 13-20) : « licet tamen haec eadem, cum substantivo verbo adiungantur, tam genetivo quam dativo conectere, ut 'filius Priami' et 'Priamo fuit Hectori'… Virgilius in VII :

Est mihi nata, viro gentis quam iungere nostrae
pro 'possideo natam'. »

651 Ici, et comme il le fait ailleurs, Jean commence par énumérer les façons de régir l'accusatif pour ensuite, dans l'ordre, citer pour chaque cas un exemple approprié : de transitivité 'simple' d'abord, puis de double accusatif (de l'objet et du bénéficiaire), puis d'attribut du complément, puis de complément d'objet sous-entendu, enfin de synecdoque.

652 Cf. glose MS A, p. 207 : « ex vi transitionis ».

653 Cf. glose MS A, p. 207 : « regitur duplex acusativus casus ex vi verbi ve<h>ementer transitivi ».

edoceo', 'te stare volo justum', 'Deus ardet',
'ense manum ledor' vel 'pectus vulneror ense'.

***Cur pronomen non est inpersonale**

Inpersonale pronomen non valet esse,
sed verbum quo pronomen clausum meditaris.
Hinc per naturam dabitur, sed et accidit illi.
Cetera conjuncta verbi natura requirit,
sicut persona privari non valet illis.
Inpersonale non dicitur innumerale,
nam sub persona numerus deposcit haberi,
nec poterit penitus casus amittere nomen,
cum per naturam substantis nominis insit.

***Duplex est persona excercitens (sic) et excercitica (sic) que est res verbi**

//37va// **E**st et persona latitans exercita verbo
inpersonali, que res illius habetur.
'Lectio fit' 'legitur' dicit, sic tertia semper
est in voce sua, cui cedit prima, secunda.
Dicitur et tantum numeri sub voce prioris.
Hic substantiva non datur, ex qua ducitur actus,
immo ex qua res est verbi, nec multiplicatur
hec, nisi personis suus ex quibus actus habetur .

Inpersonale vox est activa coartans :
'penitet' et 'tedet' exemplum dant tibi promptum,
in quibus est actus ex adjunctis sociatus.
Hic est respectus ad 'habet' verbum quoque clausum.

(1623) admittere *B* (1625) ex tertia (*add. suscr.* t) *A (corr.)* exercitica *B* (1630) dicitur *BC* (1631) hec *B* _ verbi res est *AB* _ multiplicantur *C* (1633) passiva *A* _ choartans *C* (1634) promtum *A* (1635) sociatis *A* sociatur *B* (1636) resspectus *A*

edoceo' ['je t'apprends la grammaire'][654], 'te[655] stare volo justum' ['je veux que tu restes [juste'], 'Deus ardet' [656] ['Dieu brûle <pour sa Créature>'],
'ense manum ledor' ou 'pectus vulneror ense'[657]
['je suis blessé à la main par une épée', ou 'je suis atteint à la poitrine par une épée'].

Pourquoi pas de pronom impersonnel

Il ne peut y avoir de pronom impersonnel,
mais en revanche il peut y avoir un verbe qui, quand on y réfléchit, renferme un pronom.
Ainsi c'est naturellement qu'il sera donné au verbe, mais c'est aussi un accident du verbe.
La nature du verbe requiert tous ses autres accidents,
et il ne peut pas être privé d'eux comme il l'est de la personne.
Impersonnel ne veut pas dire non soumis au nombre,
car le nombre est subordonné à la personne[658],
et le nom ne pourra pas non plus renoncer totalement aux cas,
le cas lui étant inhérent par la nature même du nom substantif.

De la double personne : l'*exerçante* et l'*exercée* qui est le sens du verbe

Le verbe impersonnel a aussi une personne « en exercice », qui est latente,
et qui se trouve être le sens de ce verbe. [659]
'Legitur' veut dire 'lectio fit' ['une lecture a lieu'], ainsi c'est toujours la troisième personne qui est exprimée, à laquelle et la première et la deuxième cèdent le pas.
On l'exprime seulement au singulier.
On n'exprime pas ici de nom de l'agent par lequel est produit l'acte,
mais seulement de la personne à laquelle ressortit le sens du verbe, aucune autre,
si ce n'est celles auxquelles son acte ressortit[660].

L'impersonnel est un verbe qui enserre en lui un actif :
'penitet' ['il est regrettable'] et 'tedet' ['il est pénible'] t'en donnent un bon exemple,
où il y a acte par association avec des adjonctions.
Et ceci, eu égard au verbe 'habet' également sous-entendu[661].

---

654 Cf. Robert de Paris, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 193 : « Queritur utrum conuenienter dicatur '*docetur ab aliquo gramaticam*'. Inueniuntur enim duo obliqui, qui cum illo uerbo construuntur, ut '*doceo te gramaticam*'. Et cum uno accusatiuo, scilicet *te* construitur illud uerbum ex natura transitionis, cum altero ex natura significationis. Et generaliter dicimus quod ubicumque uerbum construitur cum duobus accusatiuis cum uno ex natura transitionis et cum altero ex natura significationis, eius passiuum et inpersonale construuntur cum illo cum quo illud uerbum ex natura significationis, ut '*doceo te gramaticam*'… »

655 Cf. glose MS A, p. 207 : « regitur ista dictio 'te' ex vi modi vel ex vi indirecte suppositionis ».

656 Cf. glose MS A, p. 207 : « i. ardenter amat ex vi verbi inclusi ». Le glosateur, comme l'auteur (*cf. supra*) suppose qu'il faut ici sous-entendre un objet à l'accusatif, comme inclus dans le verbe. Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 13 (*G. L.* II, p. 378, 10-17), XVIII, 128 (*G. L.* III, p. 267, 19-23), XVIII, 154 (*G. L.* III, 277, 13-18), qui se fonde alors sur l'exemple virgilien « 'Formosum pastor Corydon ardebat Alexin' (Virg., *Buc.* II, 1) »

657 Cf. glose MS A, p. 207 : « ex vi sinodoches ».

658 Cf. glose MS A, p. 207 : « quia ratione personarum habemus numerum ex quo ergo est privatio persone et erit privatio numeri. » Cf. à ce sujet Robert de Paris, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, pp. 178, 25-179, 3 : « Verbum impersonale dicitur, quia nec discernit numerum neque personam. Sed eadem ratione posset dici innumerale. Dicimus siquidem quod eodem modo posset dici innumerale, quemadmodum inpersonale, si hoc usus haberet. Vel dicatur quod sumptum est hoc nomen *inpersonale* a digniori. »

659 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 56 (éd. *G. L.* III, p. 231, 21-232, 3) : « ex hoc possumus attendere, quod impersonalia similiter omnia, quibus nos frequenter utimur (…) possunt habere intellectum nominativi ipsius rei, quae in verbo intellegitur. Nam cum dico 'curritur : cursus' intellego et 'sedetur : sessio' … quae res in omnibus verbis etiam absolutis necesse est ut intellegatur, ut 'vivo vitam'… » Il est question, littéralement, de « chose du verbe », « res verbi »

660 Cf. glose MS A, p. 207 : « quia si plures sint persone agentes plures actiones denotate per verbum ».

Ac infinitis sociantur talia verbis :
talibus adjunctis deducitur actus ab actu.

Active vocis, passive dicitur esse
inpersonale : primum notat interiorem
actum, sed reliquum denuntiat exteriorem,

ut 'placet' ac 'itur'. 'Juvat' a neutro petit esse,
a 'juvo' dicatur inpersonale 'juvatur'.
'Lectio fit' 'legitur' dicit : sic passio quedam
hic designatur, quia vox passiva refertur,
ac infinitus hoc verbo dicitur actus
inpersonalis, servatur opinio talis.
Accusativum nescit, quantum datur esse
verbis passivis affine, sed actio talis
est absoluta, passivaque transitionem
accusativo proprie non constituere.

***Sic dicitur 'Virgilium legitur a me'**
Circa signatum tibi passio dicitur actum
cum dico 'legitur', nec verbi lectio transit.
'Virgilium legitur a me' sic dicitur illud
'Virgilius legitur a me', quia sic sibi rectum
accusativus in se portenderet unum.
Inpersonalis actus absolvitur ergo.
//37vb// His tamen auctores dicunt contraria multi,

(1639) et *add. A* (1644) legit *B* (1645) qua *AB* (1648) acusativum *AB* (1649) a fine *A* (1651) acusativo *AB* (1654) Virgilius *C* (1655) tibi *B* (1656) acusativus *AB* (1657) absolvimus *AC* (1658) his *corr.*] hiis *ABC* _ auctores *corr.*] autores *ABC*

Et de tels verbes s'adjoignent des infinitifs[662] :
par de tels ajouts, d'un acte en provient un autre.

On considère qu'il existe des impersonnels de voix active, passive :
le premier dénote un acte intérieur,
mais le second révèle un acte extérieur,
soient 'placet' ['il plaît'] et 'itur' ['on va']. 'Juvat' ['on aime à'] vient du neutre,
et l'on doit tirer de 'juvo' l'impersonnel 'juvatur'.
'Legitur' ['on lit'] veut dire 'lectio fit' ['une lecture se fait'] : une sorte d'état passif
est ici signifié, parce que le mot a une forme passive,
et l'acte impersonnel qu'exprime ce verbe se dit
indéfini, telle est l'opinion qui a cours.
L'impersonnel ne connaît pas d'accusatif, pour autant qu'il est donné
d'avoir des affinités avec les verbes passifs, mais une telle action <impersonnelle>
est absolue, et les passifs
n'ont jamais constitué à proprement parler de transition à l'accusatif[663].[664]

'Ainsi l'on dit 'Virgilium legitur a me' ['il est lu par moi Virgile']'
C'est un passif qui est employé pour l'acte signifié
lorsque je dis 'legitur', et l'action de lire qu'exprime le verbe, la lecture, n'est alors pas
[transitive[665].[666]
Ainsi quand on dit 'Virgilium legitur[667] a me' ['il est lu par moi Virgile'], on dit
'Virgilius legitur a me' ['Virgile est lu par moi'], car ainsi
l'accusatif en soi annoncerait monstrueusement[668] un nominatif à sa place.
Donc nous considérons comme absolus les actes d'un verbe impersonnel. [669]
Pourtant beaucoup d'auteurs[670] affirment le contraire[671],

---

661 Cf. glose MS A, p. 207 : « ut penitet me tui i. penitentia tui habet me ».

662 Ce qui n'est pas le cas des impersonnels passifs, cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 55 (éd. *G. L.* III, p. 231, 10-11) : « Quae vero passivam habent terminationem impersonalia, non possunt infinitis adiungi, ut 'statur, curritur, sedetur', et intransitive intelleguntur ».

663 Cf. glose MS A, p. 208 : « i. passiva non regunt acusativum proprie nisi per sinodochen vel verba vocantur transitiva ».

664 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, 1987, p. 76 : « Queritur ergo quare magis a passiuis acceperunt terminationem quam ab actiuis, quorum habebant significationem. Solutio est quoniam licet ipsam actionem significent, dant tamen ex resolutione quandam passionem circa ipsam intelligere, ut '*curritur a me*' pro '*cursus fit a me*'. Fieri autem passio est. Unde et constructionem passiuorum habent. Ne ergo uideretur nulla eis esse affinitas cum passiuis, iustum fuit, ut terminationem saltem ab ipsis haberent. »

665 Cf. glose MS A, p. 208 : « i. actus verbi non est transitivus sic quia quiescit in se ».

666 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, *loc. cit.* et *ibid.* p. 76 : « Queritur quare impersonale precedentis uerbi constructionem in omnibus obliquis sequatur preterquam in accusatiuo. Nam '*abstineo irarum* et *abstinetur*' dicimus, '*do* et *datur illi*', '*gaudeo* et *gaudetur Theotisto*'. Quare non similiter '*amo illum*' et *'amatur a me illum*' ? Solutio est quia teste Prisciano [Priscien, *I.G.*, XVIII, 56] impersonale absolutam actionem significat. Illa uero que ad accusatiuum fit, absoluta non est. (...) <2e *argument* :> Hoc fecit eius affinitas ad passiuum, cuius nulla est in accusatiuum transitio, et maxime hoc exigit eius significatio, quoniam passionem dat intelligere circa actionem, ut '*legitur*', idest lectio fit, in qua oratione non ostenditur lectio transiens. Ideoque et per impersonale necesse est eam sine transitione intelligere. »

667 Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux ... », p. 225, n° 107.

668 Cf. glose MS A, p. 208 : « i. monstruose portenderet i. monstrum esset si Virgilium esset loco nominativi et monstrum esset si verbum istud (...) teneretur passive habendo acusativum ratione suppositi quia non est passivum nisi secundum vocem ».

669 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, p. 76 : « Si enim dicerem '*Virgilium legitur a me*', oporteret '*Virgilium*' designare rem patientem et '*me*' rem a qua fieret passio ; et ita non plus faceret nominatiuus in passiuis quam accusatiuus in impersonalibus. Idem enim esset '*Virgilium legitur a me*' quod '*Virgilius legitur a me*'. Quia ergo istud bene complebant passiua, non oportuit esse impersonalia nisi ad absolutionem significandam (...) »

pro quibus ostendi supra rationis acumen.

***Quare prepositio <recipit> duos casus**
Sunt transitive natura prepositive.
Est ablativus, exit tibi terminus a quo,
accusativus ad quem fit terminus actus.
Iccirco casus hos prepositiva requirit.

***Quare hec appellativa adverbial<is>antur**
'Rus' et 'militia', 'domus' ac 'humus' apropriantur :
'rus' et 'humus' pariunt per que sunt intima salva,
sed cum 'militia', 'domus' extra membra tuentur.
Nominibus propriis iccirco consociantur.
Significant, dicas, finite adverbia sicut
hec substantiva, que sic adverbia spectant ,
et tamen hoc regimen dicunt includere quidam.
'Ad patrie fines' totum pro parte reflecte,
sic 'ad Pictaviam' tu debes dicere 'vado'.

Terminus est aliquis quo tendit comparativum,
excessu quodam quem sextus terminat in se.
'Est horum major et maximus', ex positivo
hoc dabitur, cujus retinebit significatum :

(1660) nature *B* (1662) acusativus *AB* (1663) icirco *A* idcirco *B* (1667) icirco *A* (1668) signant *A* (1669) constant *AB* (1672) Pictaveam *A* (1676) signatum *A*

et c'est contre eux que j'ai affuté la démonstration que voilà.[672]

Pourquoi la préposition induit-elle deux cas

Les constructions avec préposition sont par nature transitives.
Il y a l'ablatif, il exprime pour toi le *terminus a quo,*
et l'accusatif exprime le *terminus ad quem* de l'acte.[673]
C'est pourquoi la préposition requiert ces deux cas.[674]

Pourquoi ces substantifs sont adverbialisés

Les noms 'rus' ['campagne'], 'militia' ['armée'], et 'domus' ['maison'] et 'humus' ['terre']
[reçoivent des traitements particuliers[675] :
'rus' et 'humus' engendrent ce qui sauve le tréfonds des êtres,
mais 'domus' comme 'militia' protégeront les membres externes[676].
C'est pourquoi on les associe aux noms propres[677].[678]
Ils ont, peut-on dire, une signification définie, comme des adverbes,
ces substantifs, et ainsi ils regardent les adverbes,[679]
et pourtant certains disent qu'ils incluent un régime.
En disant 'ad patrie fines' ['aux confins de la patrie'], considère le tout pour la partie,
de même que tu dois dire 'vado ad Pictaviam'[680] ['je vais à Poitiers'].

Il est un terme où tend le comparatif,
par une forme d'excroissance que termine en soi l'ablatif.
'Est horum major et maximus' ['il est plus grand et c'est le plus grand d'entre eux'], cette
[construction sera issue de celle
de l'adjectif au positif[681], dont <comparatif et superlatif> tiendront leur signification :

---

670 Cf. Pierre Hélie, *Summa super Priscianum*, éd. L. Reilly, p. 505 [*I. G.* VIII, 50].

671 Cf. glose MS A, p. 208 : « quia multi dicunt quod verbum inpersonale potest componi acusativis quod non est dicendum quia sic esset bona latinitas 'Virgilium legitur' ita quod li Virgilium preponatur. »

672 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 721-725 : « *Virgilium legitur* : vult hoc concedere Naso : / *Nunc legitur docti sub nomine metra Metelli.* / Talibus ac dictis inpersonale repugnat, / sicut multorum demonstrat opinio pollens. / Tales sinodoche solet excusare loquelas ». Déjà dans le *Compendium* Jean rejetait la construction de l'impersonnel passif avec un accusatif objet. Cependant, la *Clavis* radicalise son propos en ne mentionnant plus la figure comme cause excusante – figure au demeurant identifiée à tort avec la synecdoque dans le *Compendium*.

673 Sur l'introduction de ces notions aristotéliciennes en grammaire, cf. L. G. Kelly, « La Physique d'Aristote et la phrase simple dans les traités de grammaire spéculative », in A. Joly et J. Stefanini (éd.), *La grammaire spéculative des Modistes aux idéologues*, Lille : Presses Universitaires, 1977, pp. 105-124, spéc. p. 109.

674 Jean de Garlande choisit ici de traiter de façon synthétique les 'constructions prépositives', tant en ce qui concerne le régime de l'accusatif que celui de l'ablatif, ce que ne faisait pas Villedieu au chapitre VIII du *Doctrinale* (où chaque cas est traité dans un sous-chapitre indépendant des autres). Il réintroduit pour ce faire les notions (*cf. supra*) de *terminus ad quem* et *a quo*.

675 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1283-1284 : « Saepe regente loci nomen caret, ut Babylonem, / rusque, domum vel militiam rex vadit humumque. »

676 Cf. glose MS A, p. 208 : « i. sunt assignata ad corpus tuendum et ita assignantur ad aliquid speciale cui sunt appropriata, unde ponuntur adverbialiter sicut certa nomina villarum vel locorum. »

677 Cf. glose MS A, p. 208 : « villarum et locorum ».

678 Cf. glose MS A, p. 208 : « i. ponuntur adverbialiter ut nomina propria ».

679 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1285-1287 : « Nomina, quae villis sunt appropriata locove, / qui minor est, servant hanc normam ; sunt et eisdem / rus et militia, domus ac humus associata. »

680 Il s'agit sans doute là d'une exception à la règle édictée par Villedieu, selon laquelle (*cf. supra*) les noms de ville sont employés pour compléments de lieux sans préposition ('adverbialisés').

681 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 24 (éd. *G. L.* III, p. 218, 26-30) : « id est 'ad utilitatem urbis et pater fieri passus est et maritus'. Similiter ergo possumus dicere 'fortis patriae sum' et 'multis fortior patriae sum' et 'omnium

// p. 291 // ultimus est partitivus, regit ergo secundum.

***.... .... genere**
In neutro substat adjectivum, generale
si sit suppositum, velut 'hic standum est tibi vere',
sic quantum stabit sub neutri voce gerundum.

Est ablativo quoque concomitantia casu
qua valet absolvi : 'me perficio religente'.
Sed si sit positus qui nominat et vocat iste,
forte modo stabit intransitivus uterque.

***Quare non pluraliter**
Casus 'Athenarum' vult partitivus haberi,
pluralis numeri discussa sub ratione.
'Rex est Cretarum' sic non bene dicitur esse.
Vult ablativus sup<p>lere vicem genitivi.
'Rex est Vernonis' posset rectus reputari.

//38ra// 'Refert', 'inter et est' duo sunt, sapiunt quod adesse
debeat : adjungitque relatio se genitivo.
Hoc penes esse modos dicetur significandi,
et non attendas penes ipsum significatum,
quod verbum traxit ex componentibus ipsis.
'Intererit nostra' possessivum notat id quod

(1679) est *om. AB* (1681) *omn. om. A* (1682) relegente *A* (1683) isto *A* (1685) Atenarum *A* (1687) Cretharum *C* (1688) supplere *corr.*] suplere *ABC* (1690) et *add.C* (1693) *omn. om. C* (1694) transit *B* _ ponentibus *A*

la dernière forme <*sc.* 'maximus'> est partitive, il régit donc le génitif.[682]

… … … genre
L'adjectif substantivé est au neutre, s'il
figure comme objet général de la référence, comme c'est le cas dans 'hic standum est tibi vere' ['il te faut vraiment rester ici'],
et ce sera ainsi pour autant que le gérondif restera un mot du neutre.[683]

Il existe à l'ablatif une forme de concomitance
qui lui vaut d'être absolu : 'me perficio religente' ['en respectant le culte, j'agis [parfaitement'].[684]
Mais si l'on pose de la même façon le cas nominatif ou vocatif,
l'un et l'autre resteront très probablement intransitifs[685].

Pourquoi pas de pluriel
Le cas d''Athenarum' se veut partitif,
en raison, cela a déjà été discuté, du nombre, pluriel.
Ainsi c'est à tort qu'on dit 'rex est Cretarum' ['c'est le roi de Crète'].
L'ablatif doit remplacer le génitif.
'Rex est Vernonis' ['c'est le roi de Vernon'] pourrait être tenu pour correct[686].

Pour ces deux verbes, 'refert' et 'interest' ['il importe'], on sait ce qui
devrait en être[687] : la relation s'adjoint le génitif.[688]
Cela relève, dira-t-on, des modes de signifier,
et ne va pas chercher du côté du signifié lui-même,
signifié que le verbe a tiré de ses composants propres.[689]
Dans 'intererit nostra' ['il nous importera'] , le possessif exprime ce qui

---

utillissimus patriae sum' et 'cunctorum piissimus patriae sum'. Nam positivorum constructio etiam comparativis et superlativis servatur extra suam illorum constructionem, quam habent in comparando. »

682 Il s'agit peut-être là, en rappelant que c'est le positif de l'adjectif qui régit à l'origine un génitif, de nuancer la position d'Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1178-1179 : « da gradui summo <sc. superlativo> genetivum plura notantem : / est Salomon populi doctissimus atque virorum. »

683 Sur les différentes interprétations concernant la construction et le régime de propositions faisant intervenir les gérondifs (« legendum est musas » *et al.*), *cf. infra*. Ici, Jean suggère sans doute qu'aux autres genres le gérondif devient participe (*cf. infra*).

684 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 30 (éd. *G. L.* III, pp. 221, 25-222, 3) ; Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1339-1340. La notion de 'concomitance' ne figure ni chez Priscien, ni dans le *Doctrinale*. En revanche, l'exemple est ici mal choisi puisque, contre toute règle, pronom et participe constituant le groupe ablatif réfèrent au sujet du verbe principal conjugué. En outre, l'expression est ambiguë, « me » pouvant être pris au premier abord comme pronom réfléchi à l'accusatif, donnant au verbe le sens de « je me perfectionne ».

685 Cf. glose MS A, p. 209 : « Quia nominativus et vocativus construuntur intransitive et ponantur absolute ».

686 Cf. glose MS A, p. 209 : « Ideo ponitur absque loco ejus qui est certificativus ut 'rex est Vernone'. »

687 Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 92 (éd. *G. L.* III, p. 159, 1-11) : « Duo inveniuntur, quae, cum genetivis aliorum omnium casualium applicantur, quinque tamen solis pronominibus, quorum similes sunt genetivi primitivorum genetivis derivatorum, ne concidant, ablativo possessivi pro genetivo primitivi construuntur, ut 'interest mea, tua, sua, nostra, vestra', similiter 'refert mea, tua, sua, nostra, vestra' (in quibus subauditur 'in re', id est 'in utilitate mea, tua, sua, nostra, vestra'). Nam si dicamus, 'interest' vel 'refert mei, tui, sui, nostri, vestri', non ad primitivam personam, sed ad possesionem intelligitur (…). Cum ceteris enim quoque omnibus casualibus, id est nominibus, pronominibus, participiis, supra dicta verba coniuncta genetivum exigunt casum … »

688 Cf. Alexandre de Villedieu, *Doctrinale*, 1195-1198.

689 Alors qu'il s'efforce presque systématiquement par ailleurs de justifier en termes sémantiques le régime des cas, Jean constate ici l'arbitraire de certaines constructions verbales : il fait intervenir pour le souligner la notion de mode de signifier qu'il oppose au signifié. Cf. Robert Blund, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, pp. 181-184 ; Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, pp. 75-76.

accidit, at primo substantia significatur.
Quam levius pro velle tuo mutabitur illud,
'intererit nostra re' non est sic referendum :
regula sic quam ratione statuta periret.

***Quare conjungitur cum dativis**
'Aptus' et 'ingratus' et 'amabilis' et 'reverendus'
respectu finis dicuntur et hinc habitudo :
certificat casus qui dicitur esse dativus,
adquisitive totum tamen hoc valet esse.

'Cesar erat cuncta' verbum conjunge priori.
Extremis junge 'virtutes sunt mihi sermo',
'virtutes est sermo mihi'. Si fine locatur,
extremo jungas 'mores decus est tibi justo' :
cur ita sit, radix verborum dicitur esse.

***... ... ...**
Significato, voce dic adjectum vel utroque,
sic substantivo vanescere significata.
Nunc vox est tantum, nunc signum nunc et utrumque,
nunc partitivum, 'justorum diceris unus'.

***Quare refertur ad vocativum ...**
Supra subsistens signat supraque relatum
'qui' nomen, casum quo fert mediante vocatum,
immo pronomen purum subsistere signat,

(1696) prima *C* (1701) resspectu *A* respectum *B* _ habitando *AB* (1705) junges *A* jungis *B* (1715) imo *B*

arrive, mais par le premier <le génitif[690]> est signifiée la substance.[691]
Autant il te sera facile de modifier cela à plaisir,
autant il ne faut pas dire 'intererit nostra re' ['il importe à notre bien'] :
ainsi la règle, que l'on a établie à raison, serait caduque[692].

Pourquoi l'on associe au datif

Les adjectifs 'aptus' ['apte'], 'ingratus' ['ingrat'], 'amabilis' ['aimable'], 'reverendus' ['révérend']
s'emploient eu égard à leur fin, et cette disposition s'ensuit :
le cas appelé datif les détermine,
et pourtant celui-ci vaut d'être tout entier de valeur acquisitive[693].

Dans 'Cesar erat cuncta'[694] ['César était toutes choses'], accorde le verbe au premier nom.
Fais l'accord avec l'un et l'autre, dans 'virtutes sunt mihi sermo' ['les vertus me sont un discours'],
et 'virtutes est sermo mihi' ['les vertus, c'est ça le sujet de mon discours']. Si le verbe est en position finale,
tu dois faire l'accord avec le dernier nom, dans 'mores decus est tibi justo' ['pour toi le juste l'honneur, c'est les mœurs'] :
pourquoi il en est ainsi, c'est parce que ce verbe est la racine de tous les verbes.

... ...

Parle d'adjectif quant à la signification ou quant au mot, ou quant aux deux,
mais considère comme vaines ces acceptions[695] s'il est substantivé.
Tantôt c'est seulement un mot, tantôt un signe, tantôt l'un et l'autre,
tantôt un partitif, comme dans 'justorum diceris unus' ['on te dit seul d'entre les justes'].

Pourquoi l'on dit au vocatif ...

Le nom 'qui' a une signification au-delà de la substance et au-delà de la relation,
puisqu'il sert d'intermédiaire pour dire le vocatif[696],
tandis que le pronom signifie le pur *subsistere*[697],

---

690 Cf. glose MS A, p. 209 : « i. genitivo primitivi, et ideo, ne videatur esse genitivus primitivus, mutatur primitivum in possessivum. Unde melius dicitur 'interest nostra' possessive quam 'interest nostri' primitive ».

691 Cf. Robert Blund, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, pp. 181-184 ; Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, pp. 75-76. Cette réflexion se trouve reprise et développée au chapitre de la *Clavis*, ultérieur, concernant les figures, mais sans doute avec de nouvelles sources à l'appui.

692 Cf. glose MS A, p. 209 : « Quia ista pronomina non sunt ablativi nisi in voce in re genitivi ».

693 Cf. glose MS A, p. 209 : « i. ratione adquisitionis comodi vel incommodi ». Le datif 'en relation' avec les adjectifs susdits n'est pas employé dans son sens habituel (c'est-à-dire pour exprimer l'acquis) : c'est ce que semble ici vouloir dire Jean, montrant une fois encore que toutes les constructions n'ont pas forcément de justification sémantique.

694 Cf. Lucain, *Phars.* III, 108. *Cit. in* Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 54 : « '*Et Cesar erat omnia*' sintosis est, non antitosis, quoniam intransitiva diuersorum coniunctio sine unius pro altero positione. ». Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux ... », p. 227, n° 132.

695 Cf. glose MS A, p. 209 : « i. significatio et vox ».

696 Selon Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 624 [*I. G.* XII] : « ... hoc enim nomen rem suam ita discrete et determinate significat quasi formam qua ab aliis rebus discernatur habeat... », le nom signifie la *substantia a subsistendo*. Pierre d'Espagne au contraire (*Summa 'Absoluta cuiuslibet'*, éd. C. H. Kneepkens, p. 15) considère qu'il signifie la *substantia a substando et subsistendo* (« ... Unde nomen dicitur significare substantiam et qualitatem. »). Cf. A. Grondeux, *op. cit.*, 2000, pp. 404-405.

697 Cette définition peut paraître contradictoire avec l'identification, usuelle et reprise plus haut par Jean, du pronom avec la *susbtantia pura*. Pierre Hélie considère par exemple le pronom comme signifiant la *substantia a substando*, contrairement au nom qui signifie la *substantia a substando* ***et subsistendo***. Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd.

sicque vocativum non proprietate reportat.

Propter plurale bene dico suppositorum :
'**utra**que formose Paridi potuere videri'.

Omne gerundivum confusum tempus habebit,
sed verbum tempus discrete significabit.
'Nunc lectum vado' bene dices, sive 'legendum',
et sic conveniunt ratione supina, gerunda.
Ista necesse gerunt, loca sed clausere supina.
//38rb// Nomina dicta mere sunt, substantiva vel adjec. :
non tenet hic, actum signare gerunda videntur.
Esse gerundivum vult nomen significato
substantis : quamvis actus vel passio detur,
posse tamen quod<d>am sibi que substantia querit,
in fierique quod est, datur actio passio verbo.
« In convertendo dominus » rectum regit illud
esse, per antitosim quidam dixere fuisse.

***Quot modis dicuntur**
Dico gerundivum vel participale, supinum,
hec eadem dicas. Quidam sic instituerunt.
Ad persuadendum non cogendum rationes
ostendo : quamvis actum passumque reforment –
hoc participia faciunt – nec sunt ea verba.

(1716) sit quoque *A* (1719) jure *B* (1720) verbis *B* _ discretum *A* (1721) ut *A* _ dicis *A* (1722) gerundia *B* (1727) det *C* (1728) quodam *ABC* (1729) inferri *B* (1731) esse *C*] hocque *AB* _ antithesim *A* antithosim *B* (1736) hec *AB* _ non *A*

et ainsi n'a pas dans ses propriétés de rapporter un vocatif[698].

Je fais bien de dire, à cause du pluriel des sujets :
'**utra**que[699] formose Paridi potuere videri'. ['elles ont pu l'une comme l'autre paraître belles à [Pâris']

Tout gérondif aura un temps indéterminé,
mais le verbe signifiera le temps de manière distincte.
Tu diras à raison 'nunc lectum vado' ['maintenant je vais lire'] ou 'legendum',
et telle est la raison commune aux supins et gérondifs.
Les uns portent la nécessité, mais les supins renferment l'expression du lieu.
On a dit qu'il s'agissait purement de noms, des substantifs ou des adjectifs :
cela ne tient pas ici, les gérondifs signifient manifestement l'acte.[700]
Le gérondif, qui signifie la substance, se doit d'être un nom :
l'agir ou le subir a beau lui être attaché,[701]
cette substance n'en réclame pas moins pour soi un certain pouvoir,
et parce qu'elles sont en devenir ('in fieri'), l'action, la passion sont rendues par un verbe.
Dans « in convertendo Dominus » [« le Seigneur en convertissant ... »][702], le gérondif
[commande que cela soit au nominatif,
par antiptose, comme certains l'ont dit.[703]

Combien de modes
Quand je dis gérondif, <autrement dit> participial, ou supin,
tout cela, dis-le-toi, revient au même. Telle est la terminologie instituée par certains.
Les raisons que j'avance visent à te convaincre,
non à te contraindre : bien qu'ils forment actif et passif –
cela les participes le font – ce ne sont pas non plus des verbes.

L. Reilly, pp. 624-625 [*I. G.* XII] : « Pronomen vero significat substantiam sine qualitate, id est, significat rem ut substat... ». Cf. Pierre d'Espagne, *Summa 'Absoluta cuiuslibet'*, éd. C. H. Kneepkens, p. 15. En réalité, l'identification de la *subsistentia* avec la *persona-hypostasis* est déjà chez Boèce, cf. A. de Libera, *L'art des généralités*, Paris, 1999.

698 *Cf. supra.*

699 Jean pose ici, comme un paradoxe apparent, le sens pluriel d'une forme singulière de pronom. 'Utraque' en soi désigne un ensemble de deux personnes, d'où son accord avec un adjectif et un verbe au pluriel.

700 Sur les gérondifs, catégorie de noms particulière, cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 665-670.

701 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. p. 78 : « « Gerundiua uel participialia et supina eadem dicuntur a Prisciano (...)
Hec Donatus sic esse uerba ostendebat [Donat, *Ars minor*, éd. L. Holtz, p. 594, 12], quoniam suorum uerborum semper significationem sequuntur et constructionem. Que ratio ad persuadendum ualet, sed non cogit. Nam et participia hoc idem faciunt et non sunt uerba. Quod uero sint nomina, sic ostenditur. Nam recipiunt prepositiones per appositionem, quod non faciunt uerba ; ergo potius sunt nomina dicenda. »

702 *Ps.* 125, 1. Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux ... », p. 223, n° 73 ; I. Rosier, B. Roy, « Grammaire et liturgie dans les sophismes du XIII[e] siècle », in *Vivarium*, 28 (1990), pp. 118-135, n° 13.

703 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 40-41 ; *ibid.* p. 78 : « « Queritur etiam qua ratione nominatiuus cum gerundiuo inueniatur, ut '*conuertendo Dominus captiuitatem*' [*Ps.* 125, 1], quod emendant plerique in '*conuertendo Dominum*', ut iste accusatiuus intransitiuus sit gerundiuo, reliquus uero transitiuus, idest dum Dominus conuerteret captiuitatem.
Alii hanc rationem reddunt de nominatiuo, quia per resolutionem ibi intelligitur hoc uerbum '*conuerteret*' et ab eo regitur iste nominatiuus '*Dominus*'.
Possumus tamen aliter dicere, quia secundum analogiam dici debuit '*in conuertendo Dominum captiuitatem*', sed ambiguitas fieret uter accusatiuus esset intransitiuus. Ideo ad notandum indubitabilem intransitionem unius pulchra figura ponitur nominatiuus pro accusatiuo et regitur ab hoc gerundiuo. Quare ? Quia ponitur pro accusatiuo quem regulariter exigit gerundiuum. »

***Objectio et responsio**

Talia pronomen non articulare requirunt,
nec 'quis', cum nomen fuerit, depostulat illud.
Participans in -dus passivum significabit.
Actum vel passum dic significare gerundum :
Virgilius dicit « cantando rumpitur anguis ».
Accusativus precedens ponitur illi
intransitive, transitiveque secundo :
'stantem ponendum est mensam' gloses ita dictum
'stans ponit mensam'. Sed si tu vis recitare
in convertendo, sic ambiguum removetur :
accusativi vice rectus ponitur illic.
'Contingit legere musas' 'est, forte, legendum'.
Inpersonale tamen hec multi duo dicunt,
sed non discutio lectori talia plene.

Quas vires retinent adverbia redde supinis,
hisque gerundivis distant 'lectum, quia, vado'
et 'venio lectu' propono localiter ista.
'Adque locum' dic 'deque loco' duo significare.

(1742) acusativus *AB* (1744) musa *BC* (1747) acusativi *AB* (1751) reddo *AB* (1752) hisque *corr.*] hiisque *AC* hosque *B*

Objection et réponse

De tels mots ne nécessitent pas d'article,
non plus que 'quis' ['qui ?'], alors que c'est un nom, n'en requiert.[704]
Un participe en -dus signifiera un passif.
Et dis que le gérondif signifie un actif ou un passif,
car Virgile dit : « cantando rumpitur anguis »[705][« sous l'incantation le serpent se rompt »][706].
Un premier accusatif est posé pour sujet
du gérondif, et un second pour son objet[707] :
ainsi tu gloseras 'stantem ponendum est mensam' ['il faut que celui qui est debout mette la
[table'] en ces termes,
'stans ponit mensam'. Mais si toi tu veux le prononcer
en inversant la construction, ainsi est levée l'ambiguïté :
à la place de l'accusatif on pose là un nominatif.
'Contingit legere musas' ['il convient de lire les muses'] reviendrait alors peut-être à 'est
[legendum'[708].
Pourtant beaucoup disent que ce sont les deux termes, 'est' et 'legendum', qui font
[l'impersonnel,[709]
mais sur cela je ne veux pas discuter davantage pour mon lecteur.

Attribue aux supins des valeurs que détiennent les adverbes[710],
et c'est en cela qu'ils diffèrent des gérondifs, car 'lectum vado' ['je vais lire']
et 'venio lectu' ['je viens de lire'], je les interprète dans un sens local.
Dis ainsi au vu de 'adque locum' 'deque loco', que ce sens local est double.

---

704 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 79 : « Item. Si nomen est, et declinabile ; ergo potest articularia pronomina assumere ad discernendum casus, ut dicatur '*genitiuo ''huius legendi'' ''*, quod esse non potest, quia numquam gerundiuum assumit similem casum.

Instantia est. '*Quis*' est nomen nec assumit articulos ad discernendum casus, quia sicut illud putabatur esse pronomen, sic istud uerbum. Et ideo utrumque sine articulis declinatur. »

705 Virgile, *Buc.* VIII, 71. Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, pp. 503-504 [*I. G.* VIII, 46, 49] ; Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 79.

706 Cf. glose MS A, p. 210 : « i. dum incantatur et ponitur passive ».

707 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 79 : « … Attamen quemadmodum omne infinitum preter impersonale habet quendam accusatiuum intransitiuum, sic et gerundiuum, quod raro apud auctores inuenies. Frequenter tamen apud Aristotilem, ut '*iudicantem ponendum est talia uel non ponendum*', idest ipse iudicans ponit talia. Hic enim gerundiuum '*ponendum*' cum precedenti accusatiuo intransitiue construitur, quoniam ei significatio eius datur, cum sequenti uero transitiue, quoniam ad ipsum fit. »

708 « Legendum est musas ». Exemple cité dans Priscien, *I. G.* XVIII, 63 (éd. *G. L.* III, p. 234, 5-9). Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux … », p. 224, n° 97.

709 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 80 : « Fallacia ad eos qui dicunt quod ponitur ibi impersonaliter ['*est*'] ; ergo pro eo ibi potest poni '*contingit*'. Illud enim non est, nisi ubi proprie ponitur '*est*'. Hic autem non proprie, quia totum hoc '*legendum est*' ponitur pro uno impersonali. Neque enim a supradictis dissentimus nisi quia ipsi uolunt concedere aliquam esse constructionem harum dictionum. »

710 Point discuté dans Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 81 : « Et fere hec omnia que de his diximus, possunt inquiri circa duo ultima supina, quoniam similiter significant actionem et passionem et quandoque cum accusatiuo, quandoque cum ablatiuo construuntur, ut '*uado auditum missam*' et '*uenio auditu missam*', '*uado auditum ab illo*', idest ad locum in quo audiar ab illo, et similiter '*uenio auditu ab illo*'.

De his queritur utrum similiter possint accusatiuum intransitiue assumere quemadmodum precedentia, ut '*uado me auditum missam*', idest ad locum in quo ego audiam missam. Quod etsi aliqua ratione dici posse uideatur, auferendum tamen est, quia nusquam inuenitur. Ideo autem aliter fit in his quam in illis, quia hec transeunt in uim aduerbiorum, illa uero non. Nam '*lectum*' designant ad locum, sicut '*lectu*' de loco. » L'emploi particulier des cas servant, en ce qui concerne les noms de ville et certains noms communs, à exprimer le lieu (locatif, accusatif sans préposition), suscite à date ancienne des comparaisons avec l'adverbe. Par analogie l'emploi local (lieu d'où l'on vient, lieu où l'on va) du supin est à son tour assimilé à une locution adverbiale.

Si dicas 'lectum est', rectus deposcit haberi,
sicut 'dicendum' rectum dixere fuisse,
accusativus quamvis discernitur illic.
//38va / p. 292 // Si dicas 'ventum est', 'itum est' quod participes sint,
sed non invenies quod 'ventus', 'venta' feratur.
Dicta tamen sint hec inpersonaliter illic.
Absolvunt actum, faciunt quod talia verba.
'Lectum iri' dicas, sic ad loca significabit :
cum motu signans infinitivus habetur.

Virginis est natus, rerum constructor et auctor,
est ejus stabilis constructio, nostra peribit.
Asseritur vocum constructio congruus ordo.
Hec eadem recipit oratio, sed tamen ante
sumitur ordo, genus post sumitur ordine, forma :
ante theorica postea practica collocat ista.
Vult transitiva diversas nectere partes,
intransitiva partes conjungit eidem.
Transitio varie quod fiat percipis inde.
Passio, persona, casus, numerus, genus, actus :
si petis exempla, supra compendia tradunt.
'Diligit iste suum natum lapis' est puerile :
quamvis sit vocum, non est conjunctio rerum.
Ex intellectu salvari sintasis optat.

(1756) est *add. AB* (1757) acusativus *AB* (1760) sunt *AB* _ vel sint *add. C* (1764) autor *B* (1767) rescipit *A* (1768) sumit *C* _ forma *om. C* (1774) extra *B* (1776) ortum *C* (1777) sinthesis *A*

Quand on dit 'lectum est' ['il a été lu'], cela exige de placer un nominatif,
comme on a dit que 'dicendum' ['à dire'] était au nominatif,
bien que l'on y discerne un accusatif.[711]
Si tu dis que 'ventum est' ['on est venu'], 'itum est' ['on est allé'] sont des participes,
tu ne trouveras jamais cependant d'occurrence de 'ventus', 'venta'.
Mais qu'il s'agisse là de constructions impersonnelles.[712]
<Les supins> expriment un acte absolu, comme c'est le cas des verbes impersonnels.
Tu dois dire 'lectum iri' ['s'en aller lire'], et cela signifiera le lieu où l'on va :
c'est en mouvement que l'infinitif se trouve signifier.[713]

Il est le fils de la Vierge, le constructeur et l'auteur des choses,
sa construction est stable, la nôtre périra.
On affirme que la construction est l'ordonnancement congru des mots[714].
L'énoncé reçoit les mêmes principes[715], mais pourtant en premier lieu
est considéré l'ordre, puis le genre[716] est considéré au regard de l'ordre, puis la forme[717] :
celle-ci fait cohabiter la théorie d'abord, la pratique ensuite.
Une construction transitive doit unir des parties de l'énoncé différentes,
l'intransitive conjoint des parties à ce qui leur est semblable.
De là tu perçois la variété de la transitivité.
Existence d'un passif, personne, cas, nombre, genre, acte :
pour des exemples, réfère-toi à ce que mes écrits précédents en disent[718].
'Diligit iste suum natum lapis' ['ce caillou aime son fils'] est absurde :
bien qu'il y ait conjonction de mots, il n'y a pas conjonction de choses.
La syntaxe réclame d'être sauvée par l'intellection.[719]

---

711 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 80 : « … est '*legendum*' ibi in ui nominatiui et intranstitiue construitur.

Ad quod primo opponitur quia terminationem in *-dum* non assignat Priscianus nisi accusatiuo casui. Solutio est quia neque negat eum esse nominatiui. Dicimus ergo quod '*legendum*' et nominatiui et accusatiui casus est, ut omnes casus habeat gerundiuum preter uocatiuum. »

712 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 81 : « Sed queritur utrum '*lectum*' sit ibi gerundiuum uel participium. Quibusdam enim uidetur quod sit nominatiuus participii. Quibus illud improbabile obuiat. Quecumque uerba faciunt impersonalia, faciunt participia preteriti temporis. Quia enim dicitur '*itum est*' et '*uentum est*', oportebit et participia esse '*itus, ita, itum*' et '*uentus, -ta, -tum*'. Quod nemo inuenit. Dicendum ergo melius quod nominatiuus gerundiui est. Sicut enim '*legendum*' in duobus casibus est, sic est '*lectum*' et sic personale cum alio loco impersonalis ponetur. »

713 Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 81-82 : « Queritur et de futuro infinitiui '*lectum ire* uel *fore*' et '*lectum iri*' que dictio sit ibi lectum (…) significat enim motum ad locum similiter. Sed cum '*iri*' sit infinitivus impersonalis, nulla ratione uidetur ei posse consociari accusatiuus '*lectum*'. Ad quod dicendum quod ei non posset sociari in ui accusatiui casus, nisi ut diximus, quia transit in uim aduerbii. »

714 Cf. Priscien, *I. G.* II, 15 (éd. *G. L.* III, p. 53, 28-29) : « Oratio est ordinatio dictionum congrua, sententiam perfectam demonstrans. »

715 Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 2 (éd. *G. L.* III, p. 108, 23-109, 1) : « est enim oratio comprehensio dictionum aptissime ordinatarum ».

716 Cf. glose MS A, p. 211 : « i. ordinatio pro genere ». « i. ordinatio pro genere, ordinatio autem dicitur congruum genus ordinandi dictiones quantum ad theoricam, i. quantum ad regulas constructionis ponendo dictiones. »

717 Cf. glose MS A, p. 211 : « i. cum dicitur oratio est congrua dictionum ordinatio, vel accipitur ordinatio pro forma, et hoc quantum ad practicam, i. ad operationem, formando orationem ex dictionibus. »

Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, pp. 1-2 : « Primum igitur quid sit constructio et que eius species sint, exponemus. **Constructio tripliciter attenditur** : uel actus construentis quem in lectione exercemus, uel passio construendorum que dictionibus attribuitur, cum dictionem dictioni transitiue uel intransitiue construi dicimus, uel oratio constructa, hoc est ex dictionibus composita. »

718 Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 262 sq., exposé détaillé sur la signification du verbe et ses propriétés.

Nomina cernuntur infinitiva fuisse :
'**scire tuum** nihil est', 'pro **scire tuo** nihil ad me'.
Est contra ratio quando cum tempore signant,
sed cum rem verbi dicat, pro nomine fertur.
'Fortis pugnare' : verbum determinat illic
hoc proprium quod habet adjectio significari.
Flectis ad effectum quod cause est. Significabit
infinitivus effectum, mobile causam.
Pars non est pugna, sic sinodoche nequit esse.
Sermo venustus erit de jure venusta figura.
Quando refertur erit substantia casus idemque
diversum, sicut 'aliquis reliquusque' probabunt.
'Miror te jugulasse lupum', 'jugulasse' requirit
hunc virtute modi vi transitionis et illum.

Est Deus impositor rerum, vocum prothoplastus.
Voces inposite prime res significabunt,
sed voces tantum positas dic esse secundo.
Cum primis 'lapis' est, 'albedo', 'nigredo', 'Chimera',
et cum 'grammatica' 'dialectica', que quasi res sunt.
Cum primis prima conjunge, secunda secundis.

(1783) adjecto *AB* (1786) sinodoche *B* _ nequid *AB* (1789) reliquisque *A* (1793) post *B* (1794) positas tantum *C* _ dat *C*

On voit que les infinitifs ont été des noms[720] :
on dit '**scire tuum** nihil est' ['ton savoir n'est rien'], 'pro **scire tuo** nihil ad me' ['de ton
[savoir il n'y a rien qui me touche'].
C'est le contraire quand les infinitifs signifient avec le temps,
mais quand l'infinitif dit le sens du verbe, il est employé pour un nom.[721]
'Fortis pugnare' ['preux à combattre'][722] : le verbe détermine là
la propriété que doit signifier l'adjonction.
Tu fais tendre vers l'effet ce qui relève de la cause. L'infinitif
signifiera l'effet, l'adjectif la cause.
Le combat ('pugna') n'est pas une partie <de l'objet référé>, et ainsi ce ne peut être
[une synecdoque.
Le beau discours sera de droit la 'belle figure'.[723]
Quand se fait une relation avec un terme différent, substance et cas <de l'un et de l'autre termes>
seront les mêmes, comme le montre <l'expression> 'aliquis reliquusque' ['un tel et un tel'].
Dans 'miror te jugulasse lupum' ['je t'admire d'avoir étranglé le loup'], 'jugulasse' requiert,
en vertu du mode, et de la valeur transitive, <un objet>, <'lupum'>.[724]

C'est Dieu qui impose les choses, et Adam, premier homme façonné, les mots.
Les mots imposés les premiers signifieront des choses,
mais dis que les mots, seulement eux, ont été l'objet d'une seconde imposition.[725]
Du premier groupe relèvent 'lapis' ['pierre'], 'albedo' ['blancheur'], 'nigredo' ['noirceur'],
['Chimera' ['Chimère'][726],
et <du second groupe> 'dialectica' ['dialectique'] à quoi l'on joint 'grammatica'
[['grammaire'], qui sont des presque choses[727].
Conjoins aux <noms> de premier groupe des <adjectifs> de premier groupe, des noms de
[second groupe à des adjectifs de second groupe.[728]

---

719 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 187 (éd. *G. L.* III, p. 201, 11-12) : « Omnis enim constructio, quam Graeci *suntaxin* vocant, ad intellectum vocis est reddenda. » Chez Priscien, cette réflexion précède un argumentaire en faveur des *figurae* (Priscien, *loc. cit.* p. 201, 12-16 : « itaque per diversas figuras variare solent auctores in constructione accidentia, de quibus iam supra docuimus, quae, quamvis quantum ad ipsas dictiones incongrue disposita esse videantur, tamen ratione sensus rectissime ordinata esse iudicantur, utputa prima persona et tertia in unam figurate coeunt… »), mode de présentation que semble ici suivre Jean qui s'apprête à traiter des figures et particulièrement de l'allothète.

720 Cf. glose MS A, p. 211 : « eo quod supponunt ad modum nominum ».

721 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 43 (éd. *G. L.* III, p. 226, 6-10) : « significat autem infinitum ipsam rem, quam continet verbum. 'currere' enim est 'cursus' et 'scribere : scriptura' et 'legere : lectio'. Itaque frequenter et nominibus adiunguntur et aliis casualibus more nominum, ut Persius : Sed bonum est digito monstrari, et dicier : hic est. »

722 Variante de l'exemple de belle figure « fortis bellare » (Priscien, *I. G.* XVIII, 67, éd. *G. L.* III, p. 235, 10-11), cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux … », p. 222, n° 58.

723 Cf. Priscien, *I. G.* XVIII, 44 (éd. *G. L.* III, p. 227, 7-9) : « Nominativis quoque adiectivorum et obliquis eorum pulcherrima figura coniungitur infinitum, ut 'fortis bellare ; prudens intellegere ; sapiens providere ; peritus docere' et similia. » ; Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 1031 [*I. G.* XVIII, 44].

724 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, pp. 1030-1031 [*I. G.* XVIII, 43-45] ; Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. L. Reilly, pp. 70-72 .

725 L'origine de cette théorie est à trouver chez Boèce, *In Cat. Ar.*, éd. *P. L.* 64, col. 159c : elle est fondée sur la distinction entre noms de chose (1ère imposition) et noms de concepts ou de noms (2e imposition).

726 Cf. Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 191 : « Alii vero aliter senciunt de significatione vocabulorum. Dicunt enim quod nomina vel significant substantiam ut 'homo' et huiusmodi alia, vel significant ea que insunt substantiis ut 'albedo' et similia, vel quedam animi figmenta ut 'hircocervus' et 'Chimera', vel significant modos loquendi de rebus ut 'omnis' et similia que dialetici 'signa'. »

727 Cf. glose MS A, p. 212 : « i. que signat res ipsas secunde impositionis ».

728 Cf. Jean de Salisbury, *Metalogicon* I, 15 (éd. J. B. Hall, Turnhout, 1991).

Quedam prima tamen videas adjecta secundis.
Est adjectivum 'tuus' commune duobus,
est commune trium, <c>eu sunt hec 'candida', 'felix'.
Laudem vel crimen adjectivum tibi monstrat,
aut etiam medium poterit tibi significare.

***De ordine figurarum**

Recti sermonis habet obliquatio crimen
grammatico, quare si littera sillaba turpis
simpliciter fiat, tunc barbariem facit ex se.
Si voces ipsas obliquas turpiter, illic
est soloecismus ; quoddam comitat ambos.
In metro metaplasmus erit, distinctaque vocum
congeries scema, tropus est tran<s>latio vocum.
Non vult extendi vitium sed vult sepeliri.
Sustinet ad tempus vitium lex grammaticalis :
hujus communis fieri purgatio fertur.
Vitat grammatica docet et vitare figuras :
qualiter et fuerint vitande, perdocet illa.
Vitat rethorica docet et vitare sed illud,
qualiter avertit, vitat dialectica tantum.
Barbaries peccat contra vocem, metaplasmus
illi respondet, soloecismo datur ordo,
respondet scema ; sententia sed vitiosa,
respondere tropus vult, ut purgatio fiat.

Littera bar<ba>., soloe. sic dic., oratio sce., tro..
Sillaba quod format discernit dictio, sicque
dictio quod format, oratio percipit illud.

(1798) jungens *A* jungas *B* (1800) seu *ABC* (1804) tempus *C* (1808) methaplasmus *B* (1809) *omn. om. B* (1812) communes *A* (1815) rethoricam *B* _ figuras *add. B* (1816) advertit *B* _ dialetica *C* (1817) spectat *BC* (1819) si *AB* (1821) barba. *corr.*] bar *ABC* _ bar<-barismum> _ soloe<-cismum> _ dic<-tio> _ sce<-ma> _ tro<-pum> (1823) perficit *AB*

Considère cependant certains adjectifs de première imposition <joints>
[à des noms de seconde imposition[729].
L'adjectif 'tuus' ['ton'] est commun aux deux genres,
et même commun de trois genres[730], comme c'est le cas de 'candida' ['blanche'],
['felix' ['heureux']][731].
L'adjectif exprime la louange ou le reproche,
ou encore pourra, vois-tu, signifier un degré médian d'appréciation.

Ordre des figures[732]

Le détournement[733] du discours correct porte la faute
pour un grammairien, car si la lettre ou la syllabe
est simplement[734] déformée, alors il en résulte un barbarisme.
Si tu détournes les mots eux-mêmes de façon fausse, là
il s'agit de solécisme ; certain trait commun les réunit tous deux.
C'est en vers qu'on trouvera le métaplasme[735], et le schème est la variation dans l'union de
[mots,
le trope un transfert dans leur emploi[736].
Le vice ne doit pas s'étendre mais être enterré.[737]
La loi grammaticale soutient le vice de temps en temps :
c'est qu'il existe alors contre lui un remède commun.
La grammaire l'évite, et enseigne d'éviter les figures :
et de quelle façon et lesquelles éviter, elle nous l'enseigne.
La rhétorique évite et enseigne d'éviter seulement le vice,
de la même manière que la dialectique se contente de s'en détourner et de l'éviter.
Le barbarisme est une faute contre le mot, le métaplasme
en est la réponse[738], le solécisme concerne l'ordonnancement <des mots>,
et à cela répond le schème[739] ; la phrase, en revanche, est fautive,
le trope en apporte la réponse[740], et ce pour servir de purge.

La lettre <porte> le barbarisme, le mot le solécisme, l'énoncé le schéma, le trope.
Ce que forme la syllabe, le mot permet de le discerner, et de même
ce que forme le mot, l'énoncé permet de le percevoir[741].

---

729 Cf. Jean de Salisbury, *Metalogicon* I, 16.

730 Jean joue ici sur la double référence du possessif, au possesseur (soit féminin soit masculin – d'où la mention « commune duobus »), et à l'objet de la possession (masculin, féminin ou neutre – « commune trium »).

731 Exemples 'consacrés' d'adjectifs de l'une et l'autre déclinaisons, qui en effet se déclinent aux trois genres.

732 Ce chapitre constitue une forme de commentaire très synthétique au *De barbarismo* de Donat.

733 Rare, le substantif *obliquatio* est bien de nature à rendre l'idée qu'exprime Jean de Garlande de discours détourné, dévié de sa voie correcte.

734 L'adverbe *simpliciter* est au cœur de la distinction entre correction et incorrection (*simpliciter / secundum quid*). Cf. par ex. Jordanus, éd. M. Sirridge, in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 36 (1980), p. 66 : « Dico ergo quod omnis constructio figurativa simpliciter est incongrua quoad primum intellectum ; sed quoad secundum intellectum intentum a proferente est congrua, non simpliciter, sed secundum quid. ».

735 Cf. Donat, *Ars major* III, 1 (éd. L. Holtz, 1981, p. 653, 2 sq.) : « Barbarismus est una pars orationis vitiosa in communi sermone. In poemate metaplasmus, itemque que in nostra loquella barbarismus (…) dicitur ».

736 Cf. Donat, *Ars major* III, 6 (éd. L. Holtz, 1981, p. 667, 2 sq.) : « Tropus est dictio translata a propria significatione ad non propriam similitudinem ornatus necessitatisve causa ».

737 Cf. Horace, *Ars Poetica* 45-72.

738 Cf. glose MS A, p. 212 : « i. ad excusationem sui ».

739 Cf. glose MS A, p. 212 : « sc. illi ad excusationem ».

740 Cf. glose MS A, p. 212 : « ad excusationem ».

741 Cf. Priscien, *I. G.* XVII, 2 (éd. *G. L.* III, p. 108, 5-109, 3).

Conveniens, inconveniens est facta figura :
euphonia, metrum, simul ornatus datur illi.
//39ra// Isti contemptus et negligit, adiciatur
ignorat., cujus consors oblivio fertur.
Addit principio, medio finique figura :
'gnatus' et 'induperator', 'amarier' ista probabunt.
Respondere nequit metaplasmus barbariei
in cunctis, quoniam tonus, aspiratio metro
non attenduntur, quia sunt sermone soluto,
sed sub lege metri sunt littera, sillaba, tempus.
In geminis primis vitium substantia ponit :
temporis est vitium contingens vocibus ipsis.
Dieresis cum sineresi transversa patenter
in metro rediunt, elipsis cum sinalimpha
// p. 293 // que sunt collisa salvat turpes et hyatus.

***Debet esse cesura : in quot partes principales dividitur ?**
Principium cesura pedis finemque requirit,
vocis in his quoniam pausatio dicitur esse.

Quatuor exquirit species quo construo scema :
sunt ypozeusis, sylempsis, zeuma, prolempsis.
Exquirit reliquas species grave scema loquendi :
est inproprietas sensus. Excusat eandem
forma tropi. Format hanc unica dictio sive

(1825) ornatum *C* (1826) Illi *A* _ neccligit *A* necgligit *B* (1829) et *om. BC* _ indurator *C* (1830) methaplasmus *AB* _ barbari *B* (1831) cuntis *B* (1834) in geminis] ingeniis *A* (1836) dyeresis *C* (1836) sineresis *BC* (1837) eclipsis *B* (1838) salvet *BC* _ turpis *A* _ yatus *A* (1840) his *corr.*] hiis *ABC* (1841) quo construo *om. B* (1842) silempsis *AB* _ si *add. C*

Chaque figure est soit opportune, soit inopportune[742] :
à la première l'euphonie, la métrique, l'ornement sont donnés pour raisons[743].
Pour la seconde[744] le mépris des règles est aussi négligence[745], qu'on y ajoute
l'ignorance[746], dont l'oubli, à ce qu'il paraît, est le compagnon.
La figure consiste en une addition, soit au début, soit au milieu, soit à la fin :
les mots 'gnatus' <pour 'natus'>, 'amarier' <pour 'amari'>, 'induperator' <pour 'imperator'>
[le prouveront.
Le métaplasme ne peut correspondre à un barbarisme
dans tous les cas, puisque le ton ou l'aspiration
importent peu en vers, et parce que ceux-ci n'existent qu'en prose,
mais à la loi du vers sont soumis la lettre, la syllabe, le temps.
Dans les deux premiers cas on a affaire à un vice substantiel[747] :
le mot porte en soi un vice de temps accidentel[748].
Diérèse et synérèse, visiblement, reviennent inopinément
au cours des vers, et l'ellipse avec la synalimphe
nous met à l'abri des voyelles en collision et des affreux hyatus[749].

Il doit y avoir césure : où divise-t-on les principales parties ?
La césure requiert <et sépare> début de pied et fin de pied,
puisqu'on dit que s'y trouve la pause de la voix.

Le schème de construction recouvre quatre aspects :
ce sont l'hypozeuxe, la syllepse, le zeugme, la prolepse.[750]
Le schème de locution, sérieux, va chercher les autres espèces <de schème> :
il s'agit d'une impropriété du sens. C'est la forme du trope
qui l'excuse[751]. Mais cette <première espèce de schème> est formée d'un ou

---

742 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 3v : « Distinguendum est inter vitium et inproprietatem excusabilem et proprietatem. Vitii igitur nomen per se positum excusationis causam non admittit. Cum vero dicitur vitium excusabile, jam per inproprietatem sit suppositio. »

743 Cf. glose MS A, p. 212 : « sc. figure convenienter facte ».

744 Cf. glose MS A, p. 212 : « sc. figure inconvenienter ».

745 Cf. glose MS A, p. 212 : « i. negligentia ».

746 Cf. glose MS A, p. 212 : « i. ignorantia ».

747 Cf. glose MS A, p. 213 : « i. in littera vitium cadens dicitur substantiale ».

748 Cf. glose MS A, p. 213 : « i. correptio et productio ». Cf. Donat, *Ars major* III, 1 (éd. L. Holtz, 1981, p. 653, 5-7) : « his bipertitis quatuor species subponuntur, adiectio detractio inmutatio transmutatio litterae syllabae temporis toni adspirationis. »

749 Cf. Donat, *Ars major* III, I (éd. L. Holtz, 1981, p. 654, 13-655, 1) : « sunt etiam malae conpositiones, id est cacosyntheta, quas non nulli barbarismos putant, in quibus sunt myotacismi labdacismi iotacismi hiatus conlisiones et omnia, quae plus aequo minusve sonantia ab eruditis auribus respuuntur. »

750 Il s'agit là d'une partie seulement des *scemata lexeos* selon Donat, *Ars major* III, 5 (éd. L. Holtz, 1981, p. 663, 5-9) : « Schemata lexeos sunt et dianoeas, id est figurae verborum et sensuum, sed schemata dianoeas ad oratores pertinent, ad grammaticos lexeos. Quae cum multa sint, ex omnibus necessaria fere sunt decem et septem, quorum haec sunt nomina, prolempsis zeugma hypozeuxis syllempsis anadiplosis anaphora epanalempsis epizeuxis paronomasia, schesis onomaton, parhomoeon homoeoptoton homoeoteleuton polyptoton hirmos polysyndeton dialyton. » En revanche, Priscien, *I. G.* XVII, 155 (éd. *G. L.* III, pp. 183, 20-184, 5) ne compte parmi les 'figures', s. e. de construction (ou *alloioteta* en grec), que la prolepse, la syllepse, le zeugme, la synthèse et l'antithèse. Sur l'interpénétration des deux autorités en matière de constructions figurées au Moyen Age classique, cf. I. Rosier, « Le traitement spéculatif des constructions figurées au XIII[e] siècle », dans I. Rosier (éd.), *L'héritage des grammairiens latins, de l'Antiquité aux Lumières. Actes du Colloque de Chantilly 2-4 septembre 1987*, Louvain : Peeters, 1988, pp. 181-204.

751 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, loc. cit.* Il existe de nombreuses correspondances entre ce chapitre de la *Clavis* et le *de allotheta* des *Corrogationes Promothei*, et des fondements doctrinaux communs sous-tendent les deux textes.

plures, grammaticus ad quarum significata
attingi debet et certos tradere sensus.
Sed nemo vitium dicit nimis esse terendum.
Feret si teritur, non feret si sepelitur.

***Regula secunde conjugationis**

'Celorum dicas alius niger est aliusque
clarus', pars toti genus hic conforme reportat,
'celorumque aliquid' male fers, dicis bene primo.
'Et Sortes et Marcus arant' valet esse prolempsis,
'currunt et Sortes et Marcus' dicta probabunt.

Dixit Virgo sacra : 'Genitor tuus ac ego tristes
Te querebamus', sed in hoc dignum cape sexum.

'Tu, dic, et tu cantatis', monstratio duplex
ut sit pro causa, capit ecce secunda secundam.
'Sortes ac isti currunt' conceptio fiet,
//39rb// sed numeri species, alias alibi tibi queras.

« Quid nisi secrete leserunt Phillida silve » :
hec est zeumatica constructio jure tenenda,
et sic 'Demophon et Phillis erit tibi pulchra.'

(1849) fecet *A* _ fecet *A* (1851) toti *om. BC* _ hoc *B* (1852) aliquid] aliusque aliud *A* (1854) probaverunt *B* (1861) nimphe *C* (1863) erunt *BC*

de plusieurs mots, à la signification desquels c'est au grammairien
de parvenir[752] et de rapporter le sens exact.
Mais personne ne dit que le vice doit être employé outre mesure.
Il l'emportera s'il est employé, il ne l'emportera pas s'il est enterré.

Règle prévalant pour la seconde conjugaison

Tu dois dire 'celorum alius niger est aliusque
clarus' ['des cieux l'un est noir, l'autre clair'] : la partie reporte ici un genre conforme à celui
[du tout,
et 'celorum aliquid' ['des cieux, quelque chose'] est incorrect, alors que le premier exemple
[était correct.
Vaut pour prolepse : 'Et Sortes et Marcus arant' ['Socrate et Marcus labourent'],
et pour autre preuve on citera 'currunt et Sortes et Marcus' ['courent et Socrate et Marcus'][753].

La sainte Vierge dit : « Genitor tuus ac ego tristes
Te querebamus » [« Ton Père et moi, tristes, Te cherchions »][754], mais ici choisis le sexe le
[plus digne.[755]

Dis : 'toi, et toi, chantez', et si bien qu'une double démonstration
en soit la cause, alors la seconde personne englobe la seconde. [756]
'Sortes ac isti currunt' ['Socrate et eux courent'] sera une conception,
mais une <conception> de nombre[757], et tu chercheras ailleurs[758] d'autres espèces <de
[conception>.

« Quid nisi secrete leserunt Phillida silve » [« Quoi, si ce n'est les forêts secrètes, ont blessé
[Phyllis »][759] :
c'est là ce qu'il faut selon toute règle tenir pour une construction zeugmatique,
de même que 'Demophon et Phillis erit tibi pulchra' ['Demophon et Phillis te sera belle'].[760]

---

752 Cf. glose MS A, p. 213 : « I. habilitari ad discernendum ».

753 Il faut sans doute comprendre ici que Jean sous-entend un pluriel, dénominateur commun des singuliers que 'distribue' la conjonction *et* géminée. Ce qui ici 'fait preuve' qu'il s'agit bien d'une prolepse, c'est peut-être précisément la gémination distributive d'*et*, et le verbe au pluriel.

754 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 12r : « … Conceptionum autem alia est personarum, alia numerorum, alia generum, sed primo de conceptione personarum pauca dicantur. (…)Debet igitur persona concipiens preponi ut 'ego et tu legimus', nisi causa ornatus vel humilitatis vel dignitatis rei masculini sexus aliter fiat. Unde dicit beata virgo 'Pater tuus et ego dolentes querebamus Te'… »

755 Sur la *conceptio generum*, cf. Priscien, *I. G.* XVII, 158 (éd. *G. L.* IV, p. 185, 5sq.). Cette notion est développée successivement dans les *Summae* de Robert de Paris (éd. C. H. Kneepkens, pp. 35-36) et de Pierre d'Espagne (éd. C. H. Kneepkens, p. 52), où est également clairement énoncé l'argument du 'genre plus digne'.

756 Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 12v : « Nonne igitur hec est incongrua 'Tu et tu legitis' diversis demonstratis ? Potest dici quod secunda non concipit secundam respectu unius directionis. »

757 Cf. Alexandre Nequam, *ms cit.*, f. 12v : « Conceptio autem numerorum est ut 'So. et isti currunt' : hanc autem censent incongruam 'Isti et So. currit'. »

758 Cf. Jean de Garlande, *Clavis compendii*, v. 1482-1499.

759 Ovide, *Remedia Amoris* 591. Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux … », p. 228, n° 146.

760 Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 13r : « Queritur item utrum sit zeuma : « Quid nisi secrete leserunt Phillida silve ? » (Ov. *R. A.* 591). Hoc enim nomen 'quid' construitur cum hoc verbo 'leserunt'. Dic igitur ex qua vi. R<esponsio :> ex quadam compositione qua pertinet ad plura propter officium quod habet in interrogatione, nec est ibi zeuma. Numquid enim est zeuma sine quadam distributione vel adjunctione ? Sunt autem qui dicant hanc dictionem 'quid' teneri adverbialiter in predicto exemplo ut is sit sensus : 'Quid, i. in quo, vel cur leserunt Phillida silve, nisi quia erant secrete ?', sed predictum exemplum ad concidentiam reducimus. Ad illam enim speciem reducimus exempla que sub aliis speciebus non continentur. »

Hic est antitosis, vel procidentia dicas :
« Urbem quam statuo vestra est » eadem tibi fiet,
et « **crurum tenus** a mento palearia pendent ».

'Est homo, dic, animal et civis candidus' : hic est
sinthesis, aut poterit sic concidentia dici.
Cum conjugatione genus procedere sic videatur :
intransitive captat mas cum mare jungi.
« Pars in frusta secant » sic est « Preneste sub ipsa ».

Unum supponit quasi plura patent mihi 'Thebe' :
supponit turba mihi plurima non velut unum,
sed collective, sic est incongrua : 'Thebe est'.

Apponit siquis, aut evocat, at tibi ponit
sinodochen, totum vult concidentia dici.
Et sic 'bellari fortis' fit pulchra figura.
'Est albus dentes' toti vocaliter addas

(1864) hec *B* _ antithesis *A* antithosis *BC* (1865) eandem *C* _ tibi fiet eadem *A* (1872) multa *A* (1873) inque (?) *B*

Voici une antiptose, appelle-la aussi *procidentia* :
« Urbem quam statuo vestra est »[761] [« La ville que je fonde sera la vôtre »] sera la même
[chose,
de même que « **crurum tenus** a mento palearia pendent » [« du menton jusqu'aux jambes
[pendent les fanons »] [762].[763]

Dis 'est homo animal et civis candidus' ['l'homme est un animal et le citoyen blanc'] : c'est
là une synthèse[764], ou pourra-t-on dire une *concidentia.*
Ainsi l'on peut voir comment procède le genre en composition :
en intransition le masculin cherche à être joint au masculin.
Ainsi l'on a : « pars in frusta secant » [« les uns découpent des pièces »][765]
[et aussi « Preneste sub ipsa » [« sous les murs mêmes de Préneste »][766].

Le nom 'Thèbes' suppose un singulier, qui apparaît comme un pluriel :
c'est une foule nombreuse qui, pour moi, est suppôt, non comme une entité seule,
mais une collectivité, ainsi est-il incongru de dire : 'Thebe est' ['Thèbe**s est**'].

L'apposition, l'évocation, ainsi que
la synecdoque[767], tout cela se range sous la synthèse[768].
Et ainsi dans 'bellari fortis' on a une belle figure.[769]
Dans 'est albus dentes' ['il est blanc quant à ses dents'] l'ajout que tu feras portera, quant aux
[mots, sur le tout

---

761 Virgile, *Aen.* I, 573. *Cit. in.* Donat, *Ars major* III, 1 (éd. L. Holtz, 1981, p. 656, 15) ; Priscien, *I. G.* XVII, 160 (éd. *G. L.* III, p. 187, 17-18). Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux … », p. 229, n° 173.

762 Virgile, *Georg.* III, 53. *Cit. in* Donat, *Ars major* II, 16 (éd. L. Holtz, 1981, p. 651, 9).

763 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, ff. 13rv : « Item. Hic est antithosis secundum Priscianum « Urbem quam statuo vestra est » (Virg., *Aen.* I, 573), et construitur hec dictio 'urbem' cum hoc verbo 'est'. Secundum Servium autem non est ita. Precedit enim in *Eneide* hic versus « Vultis et hiis mecum pariter considere regnis » (Virg., *Aen.* I, 572) et subditur « urbem quam statuo » (Virg., *Aen.* I, 573), scilicet multis postea subdetur // f. 13v // « vestra est » (*ibid.*). Similiter et hic est procidentia et « crurum tenus a mento palearia pendent » (Virg., *Georg.* III, 53) pro 'tenus cruribus'. »

764 En ce que « homo » et « animal » sont de genres différents (masculin et neutre), de même que « civis », de genre commun, n'est pas exclusivement masculin, contrairement à l'adjectif « albus ». Jean emprunte ce raisonement à Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 13v : « <D>e sinthesi sive concidentia dicendum. (…) Cum igitur dictio communis generis construatur (…) cum dictione neutri generis, inpropria est constructio, et hanc dicimus esse figurativam 'civis est albus', eo quod dictio communis generis et dictio masculini generis construantur intransitive. »

765 Virgile, *Aen.* I, 212. *Cit. in* Priscien, *I. G.* XVII, 156 (éd. *G. L.* III, p. 184, 6-9). Pierre Hélie, *Summa*, éd. L. Reilly, p. 1005 [*I. G.* XVII, 155-156]. Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux … », p. 227, n° 136.

766 Virgile, *Aen.* VIII, 561. *Cit. in* Priscien, *I. G.* XVII, 158 (éd. *G. L.* III, pp. 185, 22-186, 2). Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms. cit.*, f. 13v : « Predicta etiam figura <sinthesis> incidit in hujusmodi 'Pars in frust[r]a secant'(…) Similiter cum dicitur 'Preneste sub ipsa', est concidentia : hoc enim nomen 'Preneste' est neutri generis, sed in illo nomine continetur res vel substantia. »

767 Figure relevant du trope selon Donat, *Ars major* III, 6 (éd. L. Holtz, 1981, p. 669, 10-14).

768 Cette classification, qui n'est ni chez Priscien ni chez Donat est sans doute une élaboration bas-médiévale et se trouve en tout cas dans Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 14r, au chapitre sur l'allothète (notons à cet égard qu'après avoir traité des vices et des figures conformément à l'ordre du *Barbarismus*, Nequam consacre un chapitre aux constructions figurées ou figures d'allothète, juxtaposant ainsi les deux approches faisant autorité en la matière, Donat et Priscien) : « Sciendum est autem quod concidentia continet sub se sinodochen et evocationem et appositionem et figuram quam Priscianus appellat pulcherrimus (sic) figuram quando sc. nominativus construitur cum verbo infinitivi modi, ut 'fortis bellare', hoc est 'ad bellandum'. »

769 Cf. I. Rosier, « Les sophismes grammaticaux … », p. 222, n° 58. Sur la *pulcherrima figura*, *cf. supra* v. 1786 sq.

intransitive, sensus dabitur tibi talis :
toti sic aderit albedo voce sub ipsa,
albedo partis totum denominat illic.
'Bicubitus corpus hic est' incongrua fertur,
proprietas toti concessa realiter hec est.

'Sum qui curro' vel 'currit' bene dicis utrumque,
'Limphe que celo superestis' dicito vel 'sunt'.
Dic 'ego qui curro' : sic 'qui' vocat atque vocatur.
Officium duplex istud 'qui' continet in se :
dic 'ego' post 'ille', quod 'qui' sibi continet intus,
et personalem 'qui' perdit proprietatem.
Evocat hoc sese simul a se jure vocatur.
« In quem reccidimus quicquid mortale creamur » :
evocat hic sese 'quicquid', vel dicere possis :
evocat hoc verbum vel pronomen quod adaptas.
//39va// Dic 'ego mancipium sum candidus', aut ita dicas
'candida', si dicat mas vel feminina dicat.
Si dicas « venies Tyrinthius », evocat illud

(1885) celos *A* _ discito *A* (1887) illud *A* (1891) quantum *B* te *C* (1892) hoc *AB* _ discere *AB* (1893) adoptas *A* (1895) si *add. B* _ femina *A* (1896) Tirincus *BC*

en vertu de l'intransition, et voici le sens qu'il faudra y entendre :
la blancheur concernera le tout quant au mot,
car la blancheur d'une partie dénote là le tout.[770]
'Bicubitus corpus hic est' ['il est de deux coudées quant à son corps'] ne se dit pas,
car ici la propriété est réellement attribuée au tout[771].

C'est à raison que tu dis 'Sum qui curro' ou 'qui currit' ['c'est moi qui cours', 'je suis celui
[qui court'], l'un comme l'autre,
et dis de même 'Limphe que celo superestis' ['O lymphes qui peuplez le ciel'] ou
['supersunt' ['peuplent'].[772]
Dis 'ego qui curro' ['moi qui cours'] : ainsi 'qui' évoque et est évoqué.
'Qui' a en soi ce double rôle :
dis 'ego' puis 'ille', que 'qui' contient en soi,
et alors 'qui' perd sa propriété personnelle.
Celui-ci s'évoque lui-même, et en même temps il est évoqué par lui-même.[773]
« In quem reccidimus quicquid mortale creamur » [« <ce monde> en lequel nous retombons,
[quelle que soit la forme mortelle sous laquelle nous sommes créés »][774] :
'quicquid' s'évoque lui-même, ou encore, pourrait-on dire,
l'évocation est réalisée par un verbe ou un pronom adaptés. [775]
Dis ainsi 'ego mancipium sum candidus' ['moi l'esclave (n.) je suis blanc (masc.)'][776], ou
[tu peux ainsi dire
'candida' ['<moi l'esclave je suis> blanche'], selon que celui qui parle est masculin ou
[féminin.[777]
Quand tu dis « venies Tyrinthius » [« Tu viendras de Tirynthe »][778], le nom est évoqué

---

770 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 14r : « … cum dicitur 'Sortes est albus pedem', hoc nomen enim albus et hoc nomen pedem construuntur intransitive. Unde principaliter sic ostenditur albedo inesse pedi, vocaliter vero attributio fit Socrati. Sciendum est enim non semper proprietatem que notatur per predicatum principaliter attribui rei supposite. »

771 et non à la partie : du fait que l'adjectif se rapporte à la totalité de l'être (« hic »), l'accusatif « corpus » serait redondant.

772 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 14 v : « Queritur postea utrum hec sit congrua 'Ego sum homo qui curro'. Responsio : etiam. Dicit enim Ovidius 'Ille ego sum lignum qui non admittor in ullum'… »

773 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *m. cit.*, f. 14v : « Sic igitur hec est congrua 'ego sum ille qui curro', et hec 'ego sum ille homo qui curro', et inde quod aliqua dictio evocatur a se, ut cum dico 'ego sum qui curro', hec dictio 'qui' evocat se et evocatur a se. Habet enim in se officium duarum dictionum, ut patet per hanc 'ego sum ille qui curro'. Hic enim 'qui' hec dictio 'qui' evocatur ab hac dictione 'ille'. Cum autem hec dictio 'qui' habeat officium illarum duarum cum dicitur 'ego sum qui curro', dabitur quod aliqua dictio evocat se ipsam. »

774 Ovide, *Met.* X, 18 ; *cit. in* Jean de Garlande, *Compendium grammatice* IV, 122.

775 L'auteur signifie que le transfert, ou évocation, d'un nom de troisième personne à l'une des deux autres n'est possible qu'en présence d'un verbe (sous-entendu substantif) ou d'un pronom (sous-entendu de première ou seconde personne) par rapport auquel le nom est en position de sujet ou d'attribut : les exemples cités à la suite le montrent. Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.* f. 14v : « Notetur item exemplum Ovidii qui loquens de terra ait 'In quam reexcidimus quicquid mortale creamur', hec enim dictio 'quicquid' evocatur a se secundum quosdam, secundum alios a verbo vel a pronomine subintellecto. »

776 *Cit. in* Robert de Paris, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 242, 22-27 ; Robert Blund, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 204.

777 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 15r : « Queri solet utrum debeat dici 'ego mancipium sum albus' an 'Ego mancipium sum alba'. Si itaque mas. loquitur, dicat 'ego mancipium sum albus', si femina 'ego mancipium sum alba', sed quid si res inanimata introducatur loquens. Responsio : tunc adjectivum neutri generis regularis debet apponi nisi introducatur loquens quasi sub proprietate maris vel femine ut 'nux ego juncta mecum sim sine crimine vite, a quovis saxis pretereunte petor…' ». Cf. Jean de Garlande, *Compendium grammatice* II, 52 : « Sic mas est felix et femina mancipiumque. »

778 Juvénal, *Sat.* XI, 61 : « Venies Tirinthius ». Cf. Pierre d'Espagne, *Summa*, éd. C. H. Kneepkens, p. 40 : « Quibus tamen <non substantiuis> nonnisi nominatiuos adiectiuorum inuenis adiunctos aut substantiuorum in ui

hoc verbum 'venies'. Dicit sic de nuce Naso :
« Nux ego juncta mecum sim sine crimine vite,
a quovis saxis petor undique pretereunte ».
Ovidius dicit « sequitur puer Yphis Yantem,
quam solita est majore gradu » : dicas 'puer hic', 'hec',
hocque puerpera vult, hunc dum parit illa vel illam.
Et sic, ut dicunt, ibi concidentia fiet,
aut 'puer' appositum mansit, cum fabula testet.

Hic erit antitosis : 'refert vestraque suaque',
construitur verbum quoniam bene cum genitivis,
'intereritque mee, bene dices, commoditatis'.
Ast ablativus pronomina certificabit,
sed sine 're' fiet constructio congrua tota.
'Intereritque mea, dic, albe' : nil valet istud,
hic ablativus quia stabit pro genitivo,
sed primitivi, quia reciprocatio fiet.
Quando dico 'mea refert bona scribere dicta',
exponas illud sic : 'scribere pertinet ad me'.
'Soliusque mea refert' quidam sibi firmant.
'Hoc refert nostra' bene personale tenetur,
sic diversorum procedit opinio pollens.

(1900) iphis *C* (1901) que *C* (1904) famula *A* (1905) antithesis *A* anthitosis *BC* _ nostraque *A* (1906) quoniam bene verbum *AB* (1907) dicas *A* dicis *B* (1910) mee *A* _ illud *A* (1911) genitivis *A* (1915) bene *A* (1917) ponens *B*

par ce verbe 'venies'[779]. Ainsi Ovide dit de la noix :
« Nux ego juncta mecum sim sine crimine vite,
a quovis saxis petor undique pretereunte »[780].
[« moi la noix soudée à moi-même <alors que> je suis exempte du crime de l'existence, / par tous ceux qui passent de partout je suis tirée à coups de pierres »]
Ovide dit « sequitur puer Yphis Yantem,
quam solita est majore gradu » [« Iphis, sa fille, suit Ianthé, à plus grands pas que de [coutume »][781] : tu dois dire aussi bien 'puer hic' que 'hec',
et cela, la femme en couches le veut ainsi, tant qu'elle enfante garçon ou fille.
Et ainsi, comme on dit, il y aura ici *concidentia*,
ou alors 'puer' est resté en apposition, la fable en donnant l'exemple.[782]

Voici ce que donnera l'antiptose : 'refert vestraque suaque' ['il importe à vous et à lui'],
et puisque le verbe se construit bien avec le génitif,
on dira en revanche selon la règle 'intererit mee commoditatis' ['il importera à mon [confort'].
Pourtant c'est l'ablatif qui permettra d'identifier les pronoms,
Mais c'est sans 're' que la construction toute entière sera congrue.
Dis donc 'intererit mea albe' ['il m'importera à moi blanche'] : cela ne vaut rien,
parce qu'ici sera placé un ablatif à la place du génitif,
mais du génitif du pronom, car il y aura construction réciproque.
Quand je dis 'mea refert bona scribere dicta' ['il m'importe d'écrire de bonnes paroles'],
tu dois résoudre ainsi la construction : 'scribere pertinet ad me' ['écrire importe à moi'].
Certains insistent sur l'aspect personnel en écrivant 'solius mea refert' ['il m'importe à moi [seul'].
'Hoc refert nostra' ['Ceci nous importe'] est à raison considéré comme un personnel,
et ainsi se présente l'opinion en vigueur chez divers maîtres.[783]

---

adiectiua acceptorum, ut '*uenies Tirinthius*', idest Tirinthio similis. Sed hoc fieri non potest. Sic enim intelligitur ad subiectum, ut sit sensus : '*Tu Tirinthio uenies*', '*tu supinus incedis*'. Et secundum hoc subiecti, non predicati erit determinatio, cum tamen si significatione consideres, in predicatum redundet determinatio. »

779 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 15r : « Item. Cum dicitur ibi 'Venies Tirinthius', hoc nomen 'Tirinthius' evocatur ab hoc verbo 'venies'. »

780 Ovide, *Nux* 1 : « Nux ego iuncta uiae cum sim sine crimine uitae / a populo saxis praetereunte petor. » Cf. Alexandre Nequam, *loc. cit.*

781 Ovide, *Met.* IX, 786-7 : « Mater abit templo ; sequitur comes Iphis euntem, / Quam solita est, maiore gradu » ; *ibid.* IX, 797 : « Conueniunt potiturque sua per Iphis Ianthe. » (Jean a visiblement 'contracté' là les deux passages, preuve qu'il les connaissait indépendamment de sa lecture de Nequam). Iphis, qui était une jeune fille, fut changée en jeune homme à cause de son amour pour la jeune Ianthé. C'est ici l'ambivalence sexuelle qui fonderait la légitimité de l'emploi du mot *puer* au féminin comme au masculin.

782 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 15r : « Queritur de hoc exemplo Ovidii 'Sequitur puer Yphis euntem quam solita est majore gradu' sub qua specierum constructionis cadat. Dicunt quidam quod hoc nomen 'puer' communis erat generis, et dicebatur antiquitus 'hic et hec puer', quod contendunt probare per hoc nomen 'puerpera', quod componitur ex 'puer' et 'pariens', et ita pariens feminam erit pariens puerum, sed dici potest quod hoc nomen 'puerpera' componitur ex 'pariens' et hac voce 'puer' vel 'puera'. Ad predictum exemplum dicimus quod licet variatio secundum fabule tenorem facta esset circa puellam illam ut mas., remansit tamen proprium nomen in feminino genere ut pueris et est ibi appositio cum dicitur 'Puer Yphis'. » Le manuscrit consulté par Jean a dû le porter à changer spontanément un possible « iuntem » (déformation du hiatus « euntem ») en « Iantem », erreur intelligente puisque l'un des protagonistes essentiels du récit se nomme Ianthé.

783 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 15v : « Sciendum et postea quod hic est antithosis 'Interest mea currere'. Cum enim hoc verbum 'interest' construatur cum genitivis ut 'Interest imperatoris facere justiciam, Interest Socratis legere', tamen quandoque cum ablativis constru<un>tur hec verba 'interest' et 'refert' hiis, scilicet 'mea tua sua nostra vestra' propter vitanda<m> concidentia<m>. Si enim diceretur 'Interest mei scribere', si hoc diceret 'Uxor alicuius' error posset esse utrum dicere vellet hoc de se an de suo marito. Solent enim uxores loqui de maritis suis sic 'meus venit'. Sed cum Priscianus dicat subintelligi 're' vel 'utilitate', videtur quod

// p. 294 // Aspires leviter 'heres', quod ab 'hereo' fertur.
Suaviter aspiras 'hamus', verbumque quod illo
nascitur 'hamare'. Graviter spirabitur 'Hamo,
Hamonis', quoniam proprium tibi nomen habetur.
Unum si reliquum non gignit, non tenet illud.
'Hasta' probat nomen, cui verbum dissonat 'asta'.
Verbum sic 'hauri' petit h, quod non petit 'auri'
nomen : non istud descendere querit ab illo.
Hec antiquorum pollebat secta virorum.
Siquis opinando procedit vera probando,
laus illi detur, quia laudis dona meretur,
sunt quia diversi diversa qui ratione
voces exponunt, digni mercede corone.

'A' 'sine' corripitur, 'a' pro 'de' longa tenetur :
'**a**mens' pro 'demens' probat hoc, sic '**a**via' ponis.
'Eu' conjunge bonum signat, male tu legis 'evan'.
Euphonia tegens heresim tibi non sit in usu,
in multis Greco quia non est consona Roma.

Copula dicuntur 'connubia Philologie',
quam non Mercurius corrupit, teste diserto.

Defunctis validis sapiens non detrahit unquam,
immo vel excusat vel suplet quod minus exstat.

(1918) aspiras *A* aspirans *B* _ ab *om. AB* _ hereo] ab hero *A* (1919) asspiras *A* (1921) proprium quoniam *A* (1922) sed reliqum *A* (1923) hasta *B* (1925) illud *B* (1932) hoc sic avia ponis] sed avia ponis *A* (1934) regens *B* (1939) extat *A*

Tu dois aspirer très légèrement 'heres' ['héritier'], de 'hereo' ['j'hérite'].
Tu aspires suavement pour dire 'hamus' ['hameçon'], ainsi que le verbe qui en
découle, 'hamare' ['prendre à l'hameçon']. Mais c'est une aspiration grave qui donnera
'Hamo, Hamonis', puisque tu le tiens pour un nom propre.
Si l'un ne donne pas naissance à l'autre, il ne le tient pas.
Le nom 'hasta' ['lance'] le prouve, qui diffère de 'asta' ['arrête-toi'].
De même le verbe 'hauri' ['puise'] demande un h, mais pas 'auri',
le nom : ce nom ne dérive pas de ce verbe.
Voilà une secte qui chez les anciens était puissante.
Qui procède par des conjectures à prouver le vrai,
louange lui soit rendue, car il mérite le don de louanges,
parce qu'ils sont divers ceux qui pour raisons diverses
expliquent le sens des mots, et dignes d'être récompensés d'une couronne.[784]

'A' qui veut dire 'sine' est abrégée, 'a' pour 'de' est maintenue longue :
en témoigne '**a**mens' ['fou'] qui veut dire 'demens', et de même tu poses '**a**via' ['lieu sans
issue'].
La racine 'eu' en composition exprime le bien, c'est à tort que tu lis 'evan'[785].
Tu ne dois pas user de l'euphonie pour couvrir l'hérésie,
car en de nombreux domaines Rome n'est pas en accord avec le grec[786].

Les 'noces de Philologie' se disent de l'union[787]
que Mercure n'a pas corrompue, selon le témoignage d'un érudit.

Des défunts pleins de valeur, jamais le sage ne se fait détracteur,
mais soit il en justifie les dires[788], soit il complète ce qui a été peu développé[789].

---

isti ablativi 're' vel 'utilitate' possint addi ut dicatur 'Interest mea utilitate scribere'. Quod si est non tantum cum dictis quandoque ablativis construuntur hec verba 'interest' et 'refert'. Responsio : Priscianus dicit subintelligi 're' vel 'utilitate', non quia imperfectam velit esse predictam lectionem, sed sic explanare vult et notificare causam hujus dicti 'Interest mea scribere' quasi 'mee utilitatis interest scribere', sed queritur utrum hoc pronomen 'mea' teneatur adjective vel substantive in dicto exemplo. Sic enim adjective <'utilitate'> potest apponi substantivum. Item si de utilitate sic sit sermo ut quidam dicunt, et tamen non potest illud substantivum apponi, dabitur quod hec est congrua 'Mea albe interest scribere' quia hoc pronomen 'mea' realiter genitive tenetur. Numquid igitur hec congrua 'mea albe et albi interest scribere', quia utilitas potest supponi et feminine et masculine vel neutraliter ? Ponitur autem hoc pronomen 'mea' pro genetivo possessivi ut dicunt secundum hoc et erit hec congrua 'mea interest diligere se'. »

[784] La secte à laquelle le vers 1926 fait allusion est manifestement, comme le suggère Louis Holtz, celle des grammairiens de l'antiquité, férus d'étymologie.

[785] Cri des bacchantes. Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* VIII, 119-120 : « Euque bonum signat et ab hoc euangelium dic, / Peruersum sit euan, hinc fit euangelium. »

[786] Louis Holtz me suggère à juste titre de voir sans doute ici une allusion au schisme entre Rome et Byzance.

[787] Martianus Capella, *De nuptiis Mercurii et Philologiae* I, 1, 2. Jean de Garlande fait à allusion à l'emprunt qu'il fait du terme *copula*, que Martianus Capella emploie en contexte musical, pour l'adapter au contexte poétique : la *copula* est pour lui un groupe de deux vers métriques (cf. *Parisiana Poetria* VII, 601-602, éd. T. Lawler p. 164). Cf. P. Bourgain, « Le vocabulaire technique de la poésie rythmique », dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 51 (1992-1993), pp. 139-193, spéc. pp. 154-155. Cette adaptation est d'autant plus intéressante dans la perspective d'une identité probable entre le Jean de Garlande grammairien et le Jean de Garlande musicien, cf. W. G. Waite, « Johannes de Garlandia poet and musician », *Speculum*, 35 (1960), pp. 179-195.

[788] Cf. glose MS A, p. 215 : « sc. dicta eorum ».

[789] Ces vers sonnent comme un épilogue, marquant à tout le moins une distinction nette avec ce qui suit. Il peut s'agir aussi d'une allusion à Nequam, explicitement nommé plus loin (v. 2105-2106), et à son lexique biblique, les *Corrogationes Promothei*, source possible du chapitre qui suit. Ici Jean montre qu'il n'entend pas critiquer Nequam comme il l'a fait de Villedieu ou d'Evrard, mais plutôt compléter son œuvre voire l'amender.

***Incipiunt partes de sacra Pagina extracte**

***Quid sit misterium**

Quid sit misterium sic versu percipis uno :
'sacram cum signo rem per misteria signo.'
In palo serpens probat istud et in cruce Christus.
//39vb// 'Mistin' secretum, sunt ex hoc 'mistica' verba,
'mistaque' scripta per -s pro 'cena' dicitur esse ;
« sidera visa » ferunt in istam : *Fastis* lege scriptum.
Accipe diversas partes redolentia tanquam
poma brevi calatho, mensis jocunda secundis.

***Circa ecclesiam et synagogam**

Convocat ecclesia, sed congregat hinc sinagoga :
hoc facit ista pie, facit hoc hostiliter illa.

***Exodus, bdellium**

'Exodus' exitus est grece, farris 'simulago'
est genus, et teste Plinio sunt bdellia ligna.

***Apportat**

Apportat si quis, hoc est depauperat ille.

***Scandalon**

'Scandalon' ecce pedis impactio dicitur esse,
indeque dicuntur offense 'scandala' legis.

***Cinifes (sic)**

Est 'ciniphes' musca que vulgo 'zinzila' fertur.
Pungit 'crabro' volans dormitque 'simo scarabeus'.
Sunt musce parve 'culices' 'ciniphesque' canine.
De bruto factus est athelebus, fit et inde
papilio, post hec de papilione locusta.
In fornace canunt grilli saltantque cicade.
In cellis dominantur apes vespeque sub antris.
Inter apes fucus consumens mella pigrescit.

(1927-1939) Siquis opinando procedit... quod minus exstat *omn. om. B* (1942) illud *A* (1944) esse *BC*] inde *A* (1945) scriptam *B* (1946) artes *A* (1947) mensis jocunda secundis *om. B* (1948) que *B* (1949) hec *A* hic *B* _ hec *AB* _ ostiliter *A* (1950) e *add. B* _ est excitus *C* (1952) apperiat *A* (1954) offenso *C* (1955) cinifes *C* _ sinzila *A* (1956) crabo *B* _ corvuntque *A* _ scabellus *A* (1957) cinifesque *C* (1959) papilo *A* (1961) celis *C* (1962) pigressit *B*

Ici commence l'exposé de mots tirés des saintes Ecritures[790]
Qu'est-ce qu'un mystère

Ce qu'est un mystère tu le perçois dans ce seul vers :
'je désigne par mystère une chose sacrée accompagnée d'un signe.'
Exemple : le serpent sur le piquet, ainsi que le Christ en croix[791].

'Mistin' signifie 'secret', de là dérivent les mots 'mystiques',
et 'mista' avec -s se dit pour 'cena' ;
l'apparition des étoiles (« sidera visa ») y invitent[792] : lis cela dans les *Fastes.*
Accueille les différents termes comme des fruits
parfumés dans un petit panier, agréables pour le second service.

Sur la Synagogue et l'Eglise

L'Eglise convoque, mais la Synagogue réunit :
la seconde le fait avec bonté, la première avec hostilité.

'Exodus', 'bdellium'

L'exode est un départ en grec, 'simulago' un genre de semoule d'épeautre,
et selon Pline 'bdellium' est un bois.[793]

'Apportat'

Quand on 'apporte', c'est qu'on dépaupérise.

'Scandalon'

Le coup de pied se dit 'scandalon',
et de là on appelle les offenses faites à la loi des 'scandales'.

'Cini<ph>es'

'Ciniphes' est une mouche que vulgairement on appelle 'zinzila'.[794]
Le 'crabro' ['frelon'] pique en volant et le 'simo scarabeus' ['le scarabée Simon'] dort en
[volant.
Les 'culices' sont des moustiques, mais les 'ciniphes' des mouches à chiens.
De la matière brute vient le ver 'athelebus', et de là
vient le papillon, et après cela du papillon[795] vient la sauterelle.[796]
Dans la fournaise chantent les grillons et dansent les cigales.
Les abeilles élisent domicile dans les cellules d'une ruche, les guêpes sous des cavités.
Parmi les abeilles le bourdon fait le paresseux en épuisant le miel.

---

790 Ce titre ne recouvre que la première partie du livre qui suit (jusqu'au vers 2165), livre en réalité très hétérogène et inspiré de sources très diverses. Derrière ce désordre, le seul fil conducteur est le goût prononcé de Jean, lexicographe curieux, pour les termes rares, qu'il les puise dans les Ecritures saintes, les traités de *Différences* ou les livres de médecine.

791 Cf. *Ioh.* 3, 14 : « Sicut Moses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis, ut omnis qui credit in ipso non pereat sed habeat vitam aeternam. »

792 Ovide, *Fast.* IV, 536 : « Tempus habent mystae sidera uisa cibi. » [« les mystes fixent à l'apparition des étoiles l'heure de manger »].

793 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 26v : « Medici dicunt bdellium esse genus gummi (…) secundum Plinium est arbor aromatica. »

794 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 28r : « Ciniphes sunt parvule musce ». Le terme sert de point de départ à un exposé lexicographique consacré aux insectes et petites bêtes volantes.

795 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 29r : « in hostio papilionis. Papilio est tentorium a similitudine volati<li>s, sic dictum papilio, igitur est in gallico *pauciliun.* »

796 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 28r : « locusta in gallico *languste* ».

***Palumbis, delumbis, columba**
Est homo delumbis gracilis ; petit alta palumbis
prorsus, silvestrem nos dicimus esse palumbem.
Tecta columba petit, sua rura columbus amabit :
illum grammatici multi dixere 'palumbum'.

***Quasquila**
'Quasquila' fertur avis que dicitur esse 'coturnix'.
Hec eadem recte solet 'ortogometra' referri.

***Argiros**
'Argiros' argentum greco sermone vocatur.

***Tuba, tubulus**
Fertur adunca tuba quodam producta metallo
partes de cornu retinens in lege vetusta.
Tubulus horribilem sonitum producere fertur.

***Amphitapa**
'Amphitapam' dicas gemina de parte pilosa.
Sicut in historiis simplex est sipla tapeta.

***Stragula**
Stragula strata gula vestis variata relucet.

***Fercula**
'Fercula' dicuntur reclinatoria quedam.

//40ra// Est grossus fici fructus, elataque palme
dicitur esse coma per quam crispata superbit.

***Talaris circumpedalis**
Talaris tunica circumpedalis habetur,
et dicunt 'humerale' viri quod dicitur 'ephot'.

***Branchia**
Branchia pars piscis capitis confinia servans.

(1963) parit *C* (1964) palumbis *B* (1965) crura *B* (1967) cocatrix *B* (1968) *omn. om. B* (1972) turbulus *C* (1973) pilosam *A* (1974) hystoriis *B* (1981) buchia *B*

'Palumbis', 'delumbus', 'columba'
L'homme 'delumbis' ['faible des reins'] est fragile, la palombe gagne les cieux
en ligne droite, nous disons que la palombe est un oiseau silvestre.
La colombe ('columba') gagne les toits, le pigeon ('columbus') aimera la campagne :
beaucoup de grammairiens l'ont appelé palombe.[797]

'Quasquila'
On appelle 'quasquila' l'oiseau dit 'caille' ('coturnix').
L''ortogometra'[798] se dit d'ordinaire de la même façon.

'Argiros'
L'argent, en grec, s'appelle 'argiros'.

'Tuba', 'tubulus'
On parle d'un tuyau recourbé produit d'un certain métal
qui tient la forme de ses parties d'une corne, dans l'ancienne loi.
Le 'tubule', dit-on, produit un son horrible.

'Amphitapa'
Appelle 'amphitape' ce qui comporte deux parties pileuses.
Comme dans les histoires, « sipla », le tapis, est simple.[799]

'Stragula'
'Stragula' ['couverture'] vient de 'strata gula' ['bouche couverte' ?], tissu chamarré
[plein d'éclat.

'Fercula'
On appelle 'fercula'[800] certains reposoirs.

'Grossus' désigne le fruit du figuier, et 'élevée' ('elata')
s'applique à la chevelure du palmier qui fait, par ses boucles, la fierté de l'arbre[801].

'Talaris circumpedalis'
La tunique dite 'talaris circumpedalis' se trouve être celle qui va jusqu'aux pieds,
et des hommes appellent 'humerale' ['d'épaules'] ce qu'on appelle 'ephot'.[802]

Branchie
La branchie est une partie du poisson qui protège l'extrémité de sa tête.[803]

---

797 Petite démonstration de force du « poéticien », qui décline là son art de l'*annominatio* ou paronymie.

798 Cf. Jean de Garlande, *Epithalamium* V, 552-554 : « Ad lectum regis orthogometra canit. / Hec sunt virginee volucres : turtur pius, altis / tecta columba petris, orthogometra canens. ». Attesté au IX^e^ siècle dans le *Quid suum virtutis* (éd. A. Paravicini, Heidelberg : C. Winter, 1980), v. 579.

799 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* XIX, 26 : « Sipla, tapeta ex una parte villosa, quasi simpla. Amphitapa, ex utraque parte villosa tapeta. Lucilius : Siplae, atque amphitapae villis ingentibus molles. »

800 Cf. *Cant.* 3, 9.

801 *Cant.* 5, 11 : « comae eius sicut elatae palmarum ».

802 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 32v : « Ephot i. vestis sacerdotalis s. superhumerale » ; *ibid.*, f. 36v : « Tunica talari a cingente usque ad talos ».

803 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 33r : « Branchiam ejus. Branchia est pinnula que est in confinio capitis et corporis piscis. »

***Cassidulus**
'Cassidulus' vel 'capsidrilus' sacellus habetur

***Albugo**
Dicitur 'albugo' morbus qui cecat ocellos.

Est purpurissus 'rubeus' color, inde : 'rubescens
Thaydis est facies, stibium candescit in illa'.
Est idem 'cerusa' color, Naso quia dicit :
« nec cerusa tibi nec inter spuma rubentis ».
Hoc fert in libro *Medicamine de f<a>ciei.*

***Lucubrandiuncula**
Si vigiles modicum, lucubrandiuncula fiet,
dicetur 'lucubrum', lux que lucessit in umbra,
allucensque parum 'lucubrandus' in astrologia.

***Mundus quid signet**
Mundus homo, mundus homines, elementaque mundus,
mundus res vana mundi, mundusque voluptas.

Est in febre 'tipus', in jure modoque loquendi :
frigus febre, rigor in jure, figura loquendo.
Fertur enigma 'typus', juris rigor, et febris algor.

***Aspaltum**
'Aspaltum' medici structum dixere bitumen.

// p. 295 // Dicunt 'tristega', sunt quedam tricamerata,
Nam 'stege' grece 'tectum' dixere latine.

***Hora**
Asserit ut prudens, 'hora' est lacinia vestis.

***Ymatos**
Inveni grece, quod dicitur 'annus', 'ymatos' :
hinc est 'bimatus', quod bis denuntiat annum.

(1985) Taidis *AB* (1986) est *om. A* (1988) sunt *A* _ deficiei *A* de fatica *BC* (1989) medicum *A* _ lugubrandiuncula *A* (1991) lugubrandus *A* _ astrologiam *B* (1994) in *om. A* _ loquenda *B* (1996) tipus *AB* _ fibris *A* (1999) stegem *C* (2001) hymatos *C*

'Cassidulus' (*sic*)
Le 'cassidulus' ou 'capsidrilus' se trouve être un petit sac.[804]

'Albugo'
'Albugo' se dit de la maladie qui aveugle les yeux.[805]

'Rubeus' se dit de la couleur pourpre, et de là on dit :
'Le visage de Thaïs est rougissant, c'est le fard qui l'enflamme.'
La céruse est de la même couleur, puisqu'Ovide dit :
« nec cerusa tibi nec inter spuma rubentis » [« en toi ni céruse ni écume de rougeur »].
Voilà ce qu'il rapporte dans le livre *Des soins de beauté du visage*[806] [807].

'Lucubrandiuncula'[808]
Si tu veilles un peu, ce sera une courte veillée ('lucubrandiuncula'),
et l'on dira 'lucubrum' ['mise en veilleuse'] pour la lumière qui luit dans l'ombre,
et en astrologie 'lucubrandus' ['lueur vacillante'] pour ce qui éclaire trop peu.

Que peut signifier 'mundus'
Le monde ('mundus') c'est l'homme, le monde, ce sont les hommes, et le monde ce sont les
[éléments,
le monde, c'est la vanité du monde, et le monde, c'est la volupté.

'Tipus' se dit pour la fièvre[809], le droit, et la façon de parler :
pour la fièvre il signifie le refroidissement, en droit la rigueur, la figure dans le parler.
L'énigme est appelée 'typus', de même que la rigueur du droit, et le froid de la fièvre.

'Aspaltum'
Les médecins on appelé 'asphalte' le bitume rigidifié.

Quand on parle de 'tristega', ce sont des ensembles de trois chambres,[810]
car on appelle 'stege' en grec ce que l'on nomme 'tectum' ['toit'] en latin.

'Hora'
Comme l'affirme le savant, l'heure <qui passe> est un bout d'étoffe.

'Ymatos'
Trouve en grec 'ymatos', qui veut dire l'année :
et de là on appelle 'bimatus' ce qui désigne deux années[811].

---

804 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 33r : « de cassidile suo multos codices reperies hic corruptos. Quidam enim habent cassidile sed hec perversa litterarum ordinatio ex vitio scribentium sumpsit originem. Quidam qui in oculis suis scioli sunt dicunt capsidili. Scirem tamen dicere quod dictio composita est ex capsa et sedile. Magistri autem parisienses dicunt cassidile. Est cassiles cassidiles reticulum quod deferunt secum qui venationi aerie indulgent. In eo reponuntur avicule capte… »

805 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 33r : « Albugo est pellicula oculum obvolvens ».

806 Ovide, *Medicamina faciei* 73 : « Nec cerussa tibi nec nitri spuma rubentis ».

807 Cf. glose MS A, p. 217 : « et incipit sic 'discite quid faciam' ».

808 Pour « lucubratiuncula ». La synérèse de la syllabe antépénultième permet de faire entrer le mot dans l'hexamètre.

809 La suite (v. 2275 sq.) va confirmer cet intérêt pour le vocabulaire médical.

810 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei, ms cit.*, f. 26v : « tristega sunt tricamerate distinctiones a tris quod est tres ».

Fertur gens 'ethna', gentilis et 'ethnicus' inde.

Fertur apex supra notulam que 'littera' fertur.
'Littera' fertur apex et acumen, culmen honorque,
quod notat, extendo. Fons ejus fertur 'apio'.

Tu qui versificas, dicis 'dic' 'versificaris',
aut procul a doctis doctoribus ejiciaris.

Dico 'philacteria' sacre pittacia legis.
Pro petra dicas 'alabausteron', hinc 'alabaustrum'.

//40rb// ***Corbanon**
'Corbanon' exprimitur 'oblatio' voce latina.

***Magdalene**
'Magdalene' turris, sed castrum 'Magdalon' esto.

***Pastinare**
Est 'pastinare' proprie circumdare vitem.

***Obtentus et loculus. Dispondia. Caud<i>ces**
'Obtentus' sonat 'intuitus'. Loculus tibi lectus
est qui portatur. 'Dispondia' pondera dicas.
Assibus ex geminis caudices dicimus esse.

***Dorca tabita**
'Reginas' sicut divina scientia monstrat,
'dorca' 'tabita' sonat, est damula vel capra dorca.

***Arios**
Mars 'Arios' fertur, hinc dicitur 'Ariopagus'.

(2003) ethnicus inde *C*] enter (?) *B* (2004) qui *A* (2006) apio *scripsi*] apico *A* apizo *B* apiso *C* (2008) haut *B* (2009) pictaria *B* (2016) et *B* _ caudaces *AB* (2017) santaque *A* sententia *C* (2018) est *BC*] quod *A* (2019) Arriopagus *B*

'Gens' ['peuple'] se dit 'ethna', et de là 'gentilis' ['de peuple'] se dit 'ethnicus'.

On porte un 'apex' au-dessus du signe graphique appelé lettre.
'Apex' désigne la lettre, la pointe, le pic, et par extension le point culminant et la distinction,
on dit que l'origine du mot est 'apio' ['attacher'][812].

Toi qui fais des vers, tu dis pour 'dis' 'versificaris',
ou alors loin des doctes docteurs on doit te rejeter.[813]

J'appelle 'philactères' les morceaux de parchemin contenant la Loi sacrée[814].
Appelle 'alabausteron' ['albâtre'] la pierre, et de là, dis 'alabaustrum'.

'Corbanon'
Par 'corbanon'[815] on entend 'offrande' en latin.

'Magdalene'
Soit 'Magdalene' la tour, mais 'Magadalon'[816], le château.

'Pastinare'
'Pastinare' veut dire à proprement parler 'cercler la vigne'[817].

'Obtentus' et 'loculus'. 'Dispondia'. 'Caud<i>ces'
'Obtentus' ['tenture'] évoque un regard. 'Loculus' ['cercueil'] se dit d'une litière
portative. Appelle 'dispondia' ['dispondées'] des poids[818].
Nous savons que les livres ('caudices'[819]) sont faits d'ais jumeaux.

'Dorca, tabita'
Comme le montre la science divine des 'reines',
'dorca' ou 'tabita'['la biche'] résonne comme 'damula' ['daim'] ou 'capra dorca' ['chèvre']. [820]

'Arios'
On appelle Mars 'Arios', d'où vient 'Ariopagus' ['l'Aréopage'].

---

811 Si l'étymologie est fantaisiste, c'est la variation qui fait mouche : « bimatus », « deux ans d'âge », n'est pas construit sur la racine d'« annus », mais de « hiems » (« hiver »).

812 Déformé en « apiso » dans les manuscrits.

813 Cf. Priscien, *I. G.* VIII, 82 (*G. L.* II, p. 435, 21-23) : « nec non ex neutris quaedam in compositione fiunt deponentia : 'facio' neutrum, 'versificor, versificaris', 'gratificor, gratificaris' deponentia. »

814 Cf. *Matth.* 23, 5.

815 Cf. *Marc.* 7, 11: « Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri, aut matri, Corban, (quod est donum), quodcumque ex me, tibi profuerit. » ; *Matth.* 27, 6.

816 Neutre singulier reconstitué du nom propre, neutre pluriel supposé, *Magdala*, qui désigne un château fort au-delà du Jourdain. Jérôme adopte une forme différente dans sa traduction, cf. *Matth.* 15, 39 : « Et, dimissa turba, ascendit in naviculam : et venit in fines Magedan. » Cf. aussi Jérôme, *Liber interpretationis hebraicorum nominum* 54, 26 , éd. P. A. de Lagarde, Turnhout : Brepols (*CCSL* 72), 1959 : « Magdalon magnificentiae vel turri eorum » ; *ibid.* 62, 21 : « *Magdalene turris* ».

817 Cf. *Marc.* 12, 5.

818 Déformation de *dispondius* (*-eus*), qui désigne le double spondée. Cf. *Thesaurus linguae latinae* V, col. 1420 : « dispondeus (-ius), i, m. plerumque -ius. Pes metricus ex duobus spondeis constans. »

819 Littéralement : les troncs (ces livres sont constitués d'ais de bois). Orthographe archaïque de *codices*.

820 Il s'agit de la femme ressuscitée par Pierre, cf. *Act.* 9, 36 : « Tabita quae interpretata dicitur Dorcas ». Jean de Garlande nous démontre ici que même les noms d'animaux peuvent être féminisés pour désigner des individus de l'autre sexe, comme *regina*, la reine, féminin de *rex*. Cf. glose *MS A* : « omnia ista sunt nomen cujusdam mulieris ».

***Amen**

Hec duo : juramen assertio dicitur 'amen'.
Hoc resonat verum, sic dicitur esse latinum.

***Stadium miliare**

Pars est octava 'stadium' nostri miliaris,
dictioque grandis in versu stare recusat.
Est 'bravium' stadii pretium quod victor habebit.
Quinque pedes passum faciunt, passus quoque centum
viginti quinque stadium, si milia des -re,
octo dant stadia, duplicatum dat tibi leucam.

***Perperam**

'Perperam' est 'prave', valde quod metra recusant.

***Donec**

'Donec' continuat tempus : 'donec tibi ponam
scanna pedum'. 'Donec' ut ponderat his tibi verbis
cum dico : 'donec nostri cupias misereri'.
Copulat et 'donec' : 'vir non cognoverat illam,
hec donec peperit', et 'donec' dicitur illic.

***Digerit**

Dividit, orditur, coquit : hec per 'digerit' astant.

***Publicanus**

Publica qui mundi sequitur, 'publicanus' habetur.

***Plagiarius**

Sed lector 'plagiarius' est rudis atque novellus.

***Neophitus**

'Neophitus' nuper fidei probus incola nostre.

***Cauterium**

'Cauterium' ferrum pronunciat atque foramen.

***Docilis, docibilis**

Est 'docilis' quisquis poterit condigna docere,
'docibilis' facilis qui dicitur esse doceri.

(2021) rerum *B* _ nuntiat *AB* (2027) dant] facis *A* _ dupplicatum *A* (2028) recusat *A* (2029) penam *A* (2030) his *corr.*] hiis *ABC* (2032) agnoverat *A* (2034) quoquit *A* (2035) pupplicanus *A* (2036) lictor *C*

'Amen'
'Amen' se dit dans deux cas : le serment et l'affirmation.
Ce mot renvoie un écho d'authenticité, et ainsi dit-on qu'il est latin.

'Stadium miliare'
Le 'stadium' constitue le huitième de notre miliaire,
mot trop long qui refuse de tenir dans le vers[821].
Le 'bravium'[822] est le trophée du stade, que remportera le vainqueur.
Cinq pieds font un pas, et cent vingt cinq pas
font un stade, si tu prends un miliaire,
huit stades l'atteignent, et un miliaire doublé te donne une lieue[823].

'Perperam'
'Perperam' veut dire 'de travers', mot que, à raison, les vers refusent.

'Donec'
'Donec' exprime le temps dans sa continuité : 'donec tibi ponam
scanna pedum'[824] ['jusqu'à ce que je les pose comme escabeau sous tes pieds']. 'Donec' sert
[aussi à pondérer,
comme quand je te dis en ces termes 'donec nostri cupias misereri' ['pour autant que tu
[désires nous prendre en pitié'].
'Donec' sert aussi à unir les propositions : 'vir non cognoverat illam,
hec donec peperit' ['elle n'avait pas connu d'homme avant d'avoir enfanté'], et dans ce
[cas on dit 'donec'.

'Digerit'
'Diviser', 'ourdir', 'digérer' : voilà ce que l'on entend par 'digerit'.

Publicain
Celui qui poursuit les biens publics de ce monde est tenu pour 'publicain'.

Plagiaire
En revanche le plagiaire est un lecteur novice et mal dégrossi.

Néophite
Le néophite est un vertueux adepte récemment acquis à notre foi.

'Cauterium'
'Cauterium' ['fer à cautériser'] veut dire 'fer' et 'trou'[825].

'Docilis' et 'docibilis'
Est 'docilis' toute personne capable d'enseigner dignement,
et 'docibilis' celle dont on dit qu'il est facile de lui donner un enseignement.

---

821 D'où la tmèse du vers 2026.
822 *Ep. ad Phil.* 3, 14 : « ad destinatum persequor, ad bravium supernae vocationis Dei in Christo Jesu ».
823 La lieue est, si l'on suit le calcul jusque-là cohérent de Jean de Garlande, la plus grande unité de mesure (10000 pieds) dans le système ici décrit.
824 Cf. *Ps.* 110, 1 : « donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum » .
825 Rapprochement obscur : peut-être y a-t-il ici confusion entre *cauterium* et *crater*.

***Penula**
'Penula' vestis erit qua pendet fimbria longa.

***Rumphea**
Aptaque consulibus est 'rumphea' pestis utrimque.

Deridens 'euge' dicas, hortans et adulans.

***Calculus**
'Calculus' est gemma, fertur 'carbunculus' illa

//40va// ***Labrum**
'Labrum' vel 'lavacrum' luterem, 'vitreum' mare dico.

***Talentum**
Dico 'talenta' tria : centum libras capit unum
vigintique simul, aliud dat septuaginta,
atque duas libras dat quinquaginta supremum.

***De numeris**
Cardine stat numerus ut 'quatuor', ordine 'primus',
dispartitivus ut 'singula', 'terna', 'quaterna'.
Multiplicativus adverbia colligit in se,
ut 'quater' et 'bis', 'ter'. Numerum sub pondere pono,
ut 'simplum', 'duplum' sunt 'quadrupla' 'sextupla' juncta.

***Diabolus**
Vultque fluens de jure diabolus esse deorsum.

***Sathanas**
Est Sathanas hostis homini gravis atque Creanti.

***Calcedonius**
Serpentum ingeniis calcedonius lapis obstat.

***Topacius**
Topacius lapidum fert quorumcumque colorem.
Observant lapides griphes, animalia seva.
Membra leonina gestant et rostra vel alas,
per terram currunt volitantque per aera summum.
Illaque monoculi docti vincunt Arima<sp>i.

***Plastes ; fragus**
Est 'plastes' figulus, 'fragusque' genu, venit inde
'suffrago' poples, 'suffraginis' est genitivus.

(2043) ortans *AC* _ vel *A* (2053) setupla *C* (2054) se *B* _ dyabolus *C* (2055) satanas *A* (2059) rastra *B* (2060) volitansque *B* (2061) Arimapsi *AC* arimapsim *B* (2062) inde *AC*] tamen *B* (2063) suffragis *B*

'Penula'
'Penula' ['manteau'] se dira d'un vêtement dont pend une longue frange.

'Rumphea'
Faite pour les consuls, la 'romphée' porte la peste, sur ses deux tranchants.

Tu dois dire 'euge' ('bravo !') par dérision, par exhortation ou par admiration.

'Calculus'
Le 'calcul' est une pierre précieuse[826], et cette pierre s'appelle 'escarboucle'.

'Labrum'
J'appelle bassin ('labrum') ou bain ('lavacrum') la baignoire ('luter'), et j'appelle la mer ['vitreum' ['transparente comme du verre']].

'Talentum'
Je dis qu'il y a trois sortes de talents : l'un comprend
cent vingt livres, l'autre en donne soixante-dix,
et le dernier donne cinquante et deux livres.

Les nombres
Un nombre est soit un cardinal comme 'quatre', soit un ordinal comme 'premier',
soit un distributif comme 'singula', 'terna', 'quaterna'.
Un multiplicatif contient en lui des adverbes,
comme 'quater', 'bis', 'ter'. Sous un poids, je pose un nombre,
et à 'simplum', 'duplum', associons 'quadrupla' et 'sextupla'.

Le diable
Ondoyant, le diable se veut au-dessous de la loi.

Satan
Satan est pour l'homme et pour le Créateur un ennemi dangereux.

Calcédoine
La pierre de Calcédoine s'oppose aux ruses des serpents.

Topaze
Le topaze porte la couleur de n'importe quelle pierre.
Les griffons, animaux cruels, ont la garde de <ces> pierres.
Ils portent des membres de lion, un bec et des ailes,
courent sur la terre, et volent aux confins du ciel.
Et les Arimaspes borgnes, qui s'y connaissent, viennent à bout de ces bêtes.

'Plastes' ; 'fragus'
'Plastes' ['le sculpteur'] est celui qui modèle les figures ; 'fragus' est le genou, et de là [vient
'suffrago'[827], au génitif 'suffraginis', à savoir le jarret.

826 Cf. *Is.* 6, 6. Hier. *In Esaiam* III, ad 6, 6, éd. M. Adriaen (*CCSL* 73, 15).

Hinc est 'suffragor', ex hoc 'suffragia' dicis.

***De 'petilium'**
'Petilium' fertur juvenis quod mittit ab arcu.
Arcu citur citius quam convenit insipientis
petilium juvenis obstacula non ferientis.

***Oppipare, tu tecum**
Opipare nitide tu tecum nobilis esca.

***Sudum**
Udo quod careat, 'sudum' dic esse serenum.

***Leviticus**
Dico ministrans 'Leviticus' atque vocatus.

***Cyrogrillus**
Bestia spinosa 'cyrogrillus' dicitur esse,
ericio major, velut Ysidorus manifestat.

***Ar[r]ioli, stater**
Arioli sacrant Sathane. Stater est tibi pondus
untiole medie, vel sit tibi sex scrupulorum.

***Lux ferialis ; feralis**
Lux ferialis erit omnis tibi festa, pro festa,
sed 'feralis' erit intersita funere mesta.

***Genimen**
Est 'genimen' stipes vitis 'trituraque' messis,
// p. 296 // a 'triturando', contusio dicitur esse.

//40vb// ***De galeron**
Est 'galeros' corium, 'galeam' dic inde venire.

***De meloti**
'Melotis' pera est, vel pellis adesto caprina
a collo pendens ad lumbos continuata ;

(2064) suffrago *A* _ dicas *A* (2065) fertur *om. A* juvenis fertur *B* (2068) oppipare *B* (2069) hudo *A* (2071) cirogrillus *A* (2072) hericio *A* _ velud *A* (2073) Areoli *A* Arrioli *B* (2074) unceole *A* (2076) ferialis *C* (2077) gemine *B* _ que *add.B* (2078) concussio *B* (2079) galaros *A*

De là vient 'suffragor' ['voter'], et tu en tires 'suffragia' ['suffrages'].

'Petilium'

On appelle 'petilium' ['flèche'] ce qu'un homme jeune envoie avec son arc.
De l'arc elle s'échappe plus vite qu'il ne convient,
la flèche d'un jeune sot qui ne sait pas toucher la cible.

'Oppipare', 'tu tecum'

Richement ('oppipare'), et brillamment, mange, homme noble, avec toi-même ('tu tecum').[828]

'Sudum'

Dis 'sudum' pour 'serein', littéralement parce qu'il est exempt d'humidité ('sine udo').

Lévitique

Je dis qu'est de la tribu de Lévi celui qui administre et que l'on invoque.

'Cyrogrillus'

On dit que le 'cyrogrillus'[829] est une bête à épines,
plus grande que le hérisson, comme le montre Isidore[830].

'Ar[r]ioli', 'stater'

Les 'arioli'[831] sacrifient à Satan. 'Stater', vois-tu, est un poids[832]
d'une demi-onciole, soit six scrupules pour toi.

'Lux ferialis' ; 'feralis'

Le jour 'férial' sera pour toi une fête à part entière, et <'ferialis'> se dira donc pour
['fête',
mais 'feralis' celui qui sera placé dans l'affliction et le deuil.

'Genimen'

'Genimen', c'est la souche et la vigne, et 'tritura', le battage de la moisson,
se dit de 'triturare', et désigne l'action de battre <les épis>.

'Galeros'

'Galeros' désigne un couvre-chef en cuir, de là, dis-tu, vient 'galea', 'casque'.

'Melotis'

'Melotis' ['peau de brebis'] est une besace, soit aussi une peau de chèvre
pendant au cou et se prolongeant jusqu'aux reins ;

---

827 Cf. A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris (nouvelle édition), 1939, p. 385 : « fragus : (…) Sans doute création de grammairien pour expliquer *suffrago*. »

828 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 27r : « Constat autem quod opipare idem est quod splendissime ».

829 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 29v : « Cirogrillus animal est quod terram cavat et inde nomen trahit ; putant quidam esse cuninum ».

830 Isidore de Séville, *Etym.* XII, 3, 7-8 : « Ericium animal spinis coopertum, quod exinde dicitur nominatum, eo quod subrigit se quando spinis suis clauditur, quibus undique protectus est contra insidias (…). Grillus nomen a sono vocis habet. Hic retro ambulat, terram terebrat, stridet noctibus. » La proximité de ces deux définitions pourtant indépendantes l'une de l'autre explique sans doute que Jean invoque ici, à tort, les *Etymologies*.

831 Orthographe médiévale pour *harioli* ('les devins').

832 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 30r : « … hic stater stateris pondus est ».

et, sicut dicunt, eadem 'sportella' vocatur.

***Collirida**
Panis 'collirida' vult esse triangulus, et si
ulterius queris, panis pars 'lesca' vocatur.

***Pila, pili**
'Pila' cavum vas est, 'pilum' quo tundis in illa est.

***Bibliopolis**
Est vendens Sosius libros et bibliopola.
Urbs 'Biblos' – 'Biblii' cives – phenicia, testis :
est modo dicta 'Gobel'. 'Biblios' hinc esse libellos
dicimus. Hac forma dicatur 'bibliotheca'.

Ex 'bis' et 'athanatos', bis mortuus est bionatus.

'Cribro' multiplicans grece, 'cribrum' venit inde.

***Titulus**
Est a 'Titane' titulus dictus, nec in -ane,
quo res clarescit, quo libri causa patescit.

***De IIIIor causis**
Materiam titulo, causam, fructum retinemus.
Hec tria, si titulus bene ponitur, inveniemus.
Ad voces factas dic causas quatuor aptas :
quatuor his clare poteris res intitulare.

***Coclea**
Ascensus 'coclea' graduum, sit 'coclea' piscis.

***Luter**
Vas 'luter' est -eris, lavacri genus, et capit illud
quadraginta batos ; 'luit' est, pro 'purgat', origo.

***Pepo**
Est 'pepo' radix melonis, sive coloris

(2084) querit *A* _ vocata *AB* (2085) pilus *A* _ est *om. A* (2086) vel *A* (2087) et *C* _ feniscia *A* (2088) gobes *A* _ bibellos *A* (2089) discimus *A* (2092) tytane *C* (2093) liber *B* _ causa *AC*] tam *B* (2094) fructum causam *A* (2095) titulis *C* (2097) his *corr.*] hiis *ABC* (2098) accensus *A* assensus *B* (2099) lavacer *B* (2100) bachos *C* (2101) mellonis *A*

et, comme on dit, cela s'appelle aussi 'sportelle' ['panier'].

'Collirida'
La 'collirida' se veut un pain triangulaire, et si
tu veux en savoir plus, la partie du pain s'appelle 'lesca'.

'Pila', 'pili'
La 'pila' ['mortier'] est un récipient creux, le 'pilum' ['pilon'] est ce avec quoi, là-dedans,
[tu piles.

'Bibliopolis'
Sosie est, à vendre des livres, un libraire ('bibliopola').
Biblos est une ville – ses citoyens sont les 'Biblii' – phénicienne, la preuve :
elle est maintenant appelée 'Gobel'[833]. De là viennent les livres,
que pour ce on nomme 'biblios'. Sur cette racine il faut dire 'bibliotheca'.

De 'bis' ['deux fois'] et 'athanatos' ['immortel'], l'homme deux fois mort est né à la vie[834].

'Cribro' ['je crible'] se dit en grec[835] quand on multiplie, 'cribrum' ['crible'] vient de là.

'Titulus'
De 'Titane', sans -ane, vient 'titulus'[836],
ce par quoi le sujet et la raison du livre s'éclairent et se révèlent.

Les quatre causes
Grâce au titre nous tenons la matière, la raison, l'utilité <d'un livre>.
Voilà ce que, si le titre est bien choisi, nous y trouverons.
Considère que les quatre causes[837] s'adaptent au texte écrit :
au moyen de ces quatre causes tu pourras donner un titre clair aux choses.

'Coclea'
Soit 'coclea' un escalier en 'colimaçon', soit 'coclea' un poisson.

'Luter'
'Luter, -eris' ['baignoire'] est un récipient, un genre de lavoir, et il contient
quarante mesures ; l'origine du terme est le verbe 'luo', qui veut dire 'nettoyer'.

'Pepo'
'Pepo' ['la pastèque'] est la racine du melon,

---

833 Cf. Bède, *De Templo Salomonis* 1, 331, éd. D. Hurst, Turnhout : Brepols (*CCSL* 119A), 1969, p. 155 : « *Porro Biblii praeparauerunt ligna et lapides ad aedificandam domum.* Biblos est ciuitas Foenicis cuius meminit Iezechiel dicens, *Sapientes tui Tyre facti sunt gubernatores tui senes Biblii et prudentes eius* pro qua in Hebraeo continetur Gobel siue Gebal quod interpretatur definiens siue disterminans. ».

834 Jean de Garlande comprend-il comme il se doit le grec *athanatos* ? Il est possible qu'un contresens l'oriente vers cette interprétation.

835 Ne parvenant pas à trouver de racine à ce verbe, Jean lui aura inventé une origine grecque.

836 Cf. Rupertus Tuitiensis, *In Genesim* I, 2, éd. H. Haacke, Turnhout: Brepols (*Corpus christianorum Continuatio medievalis* 21), 1971, p. 130, 41-44 : « Dicitur enim titulus a Titane, id est sole quo mundus iste illuminatur, quia videlicet praescriptione, quam titulum dicimus, quasi praemisso lumine, libri sequentis introitus aperitur. » ; Remi d'Auxerre, *Commentum Einsiedlense in Donati artem minorem*, éd. W. Fox, Teubner, 1912, p. 1, l. 8.

837 S'agit-il des quatre causes aristotéliciennes, déjà convoquées dans d'autres contextes au cours du traité ?

est auri 'pepo' napus, testis mihi Nequam
astat Alexander, flos cleri tempore nostro.

Estque cani similis sicut vultus imitatur
nostros mandragora, vulgaris opinio testis.

***C<i>dares**
'Cidaris' est mitra, sic 'pilleus' atque 'tiara'.

***Titio**
Est titio lignum, quod dicitur esse perustum.

***Proselitus**
'Proselitus' circumcisus de gentibus ortus.

***Obrizum**
'Obrizum' velut obradiat puri nitor auri.

***Suggilatio**
'Suggilatio' suffocatio dicitur esse.

***Pagella**
Pagina 'pagella' dicatur diminutivum.

***Sat<y>rus circopheticus**
Simius est satyrus et sannus circopheticus.
//41ra// Circopheticus habet caudam spinamque pilosam,
cornua cum mammis, nimia feritate timere.

Lex 'thorac' hebraice, sed ymen membranula quedam.

***Satrapas**
Persarum 'Satrapas' prefectos dicimus esse.

***Inquilinus**
Est 'inquilinus', qui dicitur esse colonus,
adveniens peregre stabilemque locum sibi querens.

Est 'stacten' mirra, 'telos' vectigal habetur :
hinc 'theloneum', fiscalis quod capit auctor.

Vult lapis esse 'thophet', quo latitudo notatur.

(2104) ymitatur *A* (2106) pillius *A* pelleus *BC* _ thiara *A* tyara *C* (2107) tytio *B* _ priustum *B* (2109) obrisum *A* (2110) sugillatio *A* (2112) satirus *AB* (2113) que *add. B* (2114) time *C* (2115) ebraice *AB* (2116) perfectos discimus *A* (2117-2118) *interv. A* (2119) thelos *A* theolos *C* (2120) auctor *corr.*] autor *ABC* (2121) thophes *C* _ lactitudo *A* _ vocatur (?) *A*

ou alors le navet est un 'pepo' de couleur dorée : j'en veux pour témoin Alexandre
Nequam, qui s'impose en notre temps comme la fleur des clercs[838].

Elle est semblable à un chien, et imite
nos expressions, la mandragore, comme en témoigne l'opinion courante.

'C<i>dares'
'Cidaris' est une mitre, de même que le 'pilleus' et la 'tiara'.

'Titio'
'Titio' ['le tison'] se dit d'un bois calciné.

'Prosélyte'
Un prosélyte est un homme né chez les gentils et circoncis.

'Obrizum'
On dit 'obrizum' comme irradie la splendeur de l'or pur.

'Suggilatio'
'Suggilatio' veut dire 'suffocation'.

'Pagella'
'Pagina', la page, doit avoir pour diminutif 'pagella'.[839]

Le 'sat<y>rus circopheticus'
C'est une sorte de singe, ainsi qu'un moqueur, que le 'satyrus circopheticus'.
Le 'circopheticus' porte une queue et une épine pileuse,[840]
des cornes avec des mamelles, et est à craindre pour son excessive férocité.

'Thorac', c'est la loi en hébreu, mais l'hymen est une petite membrane[841].

Satrapes
Nous appelons Satrapes les préfets chez les Perses.

'Inquilinus'
Est 'inquilinus' ['habitant'] celui que l'on appelle le colon,
qui vient de l'étranger et se cherche une résidence stable.

'Stacten' est une sorte de myrrhe, 'telos' se dit d'une taxe[842] :
de là vient le 'theloneum' ['tonlieu'] que perçoit l'administration fiscale.

'Thophet' désigne la pierre par laquelle on note la latitude.

---

838 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 30v : « Pepones in gallico cibor ». Il est intéressant, car peu fréquent, de constater que Jean nomme la source qu'il utilise depuis le début du chapitre (et précédemment, *cf. supra*). Il rend ce faisant hommage à Nequam.

839 Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 43r : « Pagellas diminutivum hujus nominis pagines (sic) ».

840 Cf. Papias, *Elementarium*, MS Paris, BnF lat. 7613 : « Circopetici caudas habent… »

841 Ces deux termes n'ont aucun rapport évident entre eux.

842 Là encore, quel lien unit ces deux noms ?

De tritico pariter fabis dic esse polentam,
sed Naso noster vult quod fit potio quedam.

***Gazophilacia ; corbanan (sic) ; cerimonias**
'Musas' est templi, sunt 'gazophilacia' regum,
estque sacerdotum, quod dicunt 'corbanam' ipsi.
Nos 'cerimonias' sed dicunt 'orgia' Greci.
Hec et peccati dicuntur sorde carere.

***Anachorite, cenobite, rechabite**
Anachorite sunt heremite, sunt cenobite,
ut mirere magis hi dicuntur 'rechabite':
sunt inter plures aut in commune parentes.

***Labra, labia**
Tullius ut dicit, 'labra' dicuntur mulierum,
et proprie 'labia' nos dicimus esse virorum.
'Est labrum Veneris in campo cardinis' Asper.
Est 'labrum' in mensa, sunt pelves 'labra' vocata.
Naso refert : « numquam videamus labra Diane »,
illic pro 'vulva' dat 'labrum' significari.

***Subtel**
'Subtel' concavitas pedis, est 'subtilis' et inde.

***Sutilis**
'Sutilis' est vestis sine b, venit a 'suo' verbo.
« Tempora sutilibus pinguntur tota coronis » :
hoc est exemplum *Fastorum* margine sumptum.

***Limis**
Ut quidam dicunt indeclinabile 'limis'.
Inde venit 'limus', 'limi', transversio sordis.
Flaccus ait « limis rapias quod cera reportat ».

(2122) pole *add. B* (2125) corbanan *A* (2128) anacorite *A* (2129) hi *corr.*] hii *ABC* _ recabite *C* (2132) propria *B* _ discimus *A* (2136) significabit *A* (2140) est hoc *B* _ sumptum] scriptum *A* (2142) transvercio *A* que *add. B* (2143) limus *B*

Dis que la pollente est faite de froment autant que de fèves,
mais notre Ovide veut en faire une boisson[843].

'Gazophilacia' ; 'corbanan' (*sic*) ; 'cerimonias'

Le mot 'musas' appartient au temple, les salles du trésor ('gazophilacia'[844]) appartiennent aux
[rois,
et ce qui appartient aux prêtres, ils le nomment eux-mêmes 'corbana' ['trésor' <héb.>].
Nous appelons 'cerimonias' ['cérémonies'] ce que les Grecs appellent 'orgia'.
Et ces orgies sont, dit-on, dépourvues de la souillure du péché.

Anachorètes, cénobites, réchabites

Il y a des anachorètes, des ermites, et des cénobites,
et, plus étonnant, voici ceux que l'on appelle 'réchabites'[845] :
ils vivent en groupe ou en communauté entre parents.

'Labra', 'labia'

Comme dit Tullius[846], on parle de 'labra' ['lèvres'] pour les femmes,
et, à proprement parler, de 'labia' ['lèvre'] pour les hommes.
Asper écrit : 'est labrum Veneris in campo cardinis' ['il y a un bassin de Vénus dans la
[vasque du cardon']][847].
Il y a un 'labrum' ['vase'] sur la table, et on appelle 'labra' des bassins.
Ovide écrit : « Numquam videamus labra Diane » [« gardons-nous de jamais voir les lèvres de
[Diane »]][848],
et là, 'labrum' est donné pour signifier 'vulve'.

'Subtel'

'Subtel' est une concavité du pied, et de là 'subtilis'.

'Sutilis'

'Sutilis', sans b, se dit d'un vêtement, et provient du verbe 'suo' ['coudre'].
« Tempora sutilibus pinguntur tota coronis »[849] :
[« Les couronnes tressées colorent entièrement les tempes »]
voilà l'exemple que j'ai pris en marge des *Fastes.*

'Limis'

Comme certains le disent, 'limis' ['au regard oblique'] est indéclinable.
De là vient 'limus, limi' ['limon'], mutation de la fange.
Horace déclare : « limis rapias quod cera reportat. » [« à saisir, d'un regard oblique, ce que la
[cire rapporte <plus loin> »]][850].

---

843 Ovide, *Met.* V, 449-450 : « Prodit anus diuamque uidet lymphamque roganti / dulce dedit, tosta quod texerat ante polenta. ».

844 *Hieremias* 35, 4 : « Et introduxi eos in domum Domini ad gazophylacium filiorum Hanan… »

845 *Hieremias* 35, 2-18 : « Vade ad domum Rechabitarum… ».

846 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 336 : « Inter labium et labrum. Labium superius dicimus, labrum inferius. Rostrum, non nisi avium, quod incurvum est. Vanissime autem quidam nititur facere discretionem, ut virorum labra, mulierum labia dicantur. ». Cf. *inter absconditum* (G. Brugnoli, *Studi sulle Differentiae verborum*, Rome (*Studi et Saggi* 7), 1955, pp. 153-155) : *Differentiae Beckii* 10.

847 Cf. J. André, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris : Klincksieck, 1956, p. 175. Cet Asper pourrait être l'auteur d'un traité perdu où Jean aurait trouvé cette *differentia.*

848 Cf. Ovide, *Fast.* IV, 761 : « Nec dryadas nec nos uideamus labra Dianae ».

849 Ovide, *Fast.* V, 335 : « Tempora sutilibus cinguntur tota coronis ».

850 Horace, *Sat.* II, 5, 53-54 : « Sic tamen ut limis rapias quid prima secundo / cera uelit uersu… »

***Vesilas**
Dat 'Vesilas !' Baucis, 'vesilando' consonat -antis.

***B<om>bus et bu<m>bum**
Bombos pensa ferunt, sed bumba retro crepuerunt.

Dicatur 'gelima' manibus genibusque ligata.

Hostibus insurgo, veniens de morte resurgo,
caris assurgo, sed dans aliis loca surgo.

//41rb// ***Excubias**
Lux habet excubias, vigiles de nocte laborant.

***Tuba**
Est tuba bellorum, tuba funeris, estque sacrorum.

***Existimat**
Indicat et reputat, existimat, approbat illud.

***Pactum**
Est 'pactum' ratio, sic lucrum, conditioque.

***Novus**
Est 'novus' ignotus, ignorans, pulcher, amenus.
Significatque 'recens', 'rudis', et notat iste 'novellus'.

***Commercia**
Sunt excercitia 'commercia', federa suntque
conversatio dicta simul, si scripta revolvas.

(2144) Bausis *A* (2144 bis) bubus et bubum *B* (2145) bumbos *BC* (2146) genibus manibusque *AB* (2147) et *add. B* (2148) asurgo *A* (2151) reprobat *C* _ exsistimat *A* _ exprobat *A* (2154) ita *C* (2156) revolves *A*

'Vesilas'
Baucis nous donne du « Vessel ! » ('vesilas') [« A la vôtre ! »], à 'vesilare' ('porter un toast')
[se conforme un participe en -antis.[851]

'B<om>bus' et 'bu<m>bum'
Les peines apportent des bourdonnements ('bombos'), mais les 'bumba[852]' ont crépité en
[écho.

Qu'on dise 'gelima' pour 'liée aux genoux et aux mains'[853].

Je m'insurge ('insurgo') contre les ennemis, je ressurgis ('resurgo') en revenant de chez les
[morts,
je me lève ('assurgo') devant les être chers, mais je surgis ('surgo') en laissant la place
[à d'autres.

'Excubias'
Le jour a des sentinelles ('excubias'), tandis que les vigiles ('vigiles') travaillent de nuit.

'Tuba'
On parle de trompette ('tuba') de guerre, de trompette funèbre, et de trompette des anges.

'Existimat'
On informe ('indicat') et l'on suppute ('reputat'), on estime ('existimat'), on approuve
[('approbat').

'Pactum'
'Pactum' désigne un accord, et ainsi un profit, et une condition.

'Novus'
'Novus' se dit de l'inconnu, de l'ignorant, du beau, de l'agréable.
Il signifie aussi 'récent', mal dégrossi, ce que dénote ce 'nouvelet' ('novellus').

'Commercia'
'Commercia' ['trafics, commerces'] se dit de pratiques et de tractations,
ainsi que d'une conversation, si tu retournes aux textes.

---

851 Le mystère de ces deux termes, substantif et verbe, ne trouve pas d'autre explication que celle que me suggère Louis Holtz, en référence à l'*Architrenius* de Jean de Hauville (II, 310-311, éd. P. G. Schmidt, Munich, 1974) : « Ergo vagante cifo, discincto gutture « wesseil » / Ingeminant « wesseil » ; labor est plus perdere vini, / Quam sitis… ». *Wesseil*, autrement graphié *vessel*, *wassail*, *wassel*, *wessel etc.* est une forme lexicale provenant sans doute de Northumbrie (cf. W. W. Skeat, *An etymological dictionary of the english language*, Oxford : Clarendon Press, 1882, p. 698) voire de Scandinavie, sous la forme originale *waes hael* (= « be hale »), qui signifie « porte-toi bien ». Ce vœu était adressé au moment de Noël et du jour de l'an par des troupes d'enfants ou d'adultes visitant les maisons de leur voisinage. C'est aussi la formule employée à l'occasion de libations rituelles (« santé ! »), cf. J. Wright, *The English Dialect Dictionary*, Oxford : Oxford University Press, 1898-1905, t. VI, pp. 394-395.

Il faut, dans cette hypothèse, voir en 'vesilas' une latinisation du toast porté par les convives (*wessel* devenant le féminin pluriel *vesilae*, ici à l'accusatif en tant qu'objet du verbe *dare*). Non content de latiniser et grammaticaliser ce terme qui lui est familier en raison de ses origines anglaises, Jean de Garlande en tire un verbe (de premier groupe, précise-t-il en en donnant le participe), 'vesilare', 'porter un toast', bel exemple de forgerie lexicale où le poète grammairien montre sa virtuosité technique et son érudition.

852 Non attesté. A rapprocher sans doute de *bombus*, trad. Du Cange : « crepitus ».

853 Cf. Evrard de Béthune, *Grecismus* IX, 83 : « Dicatur gelima genibus manibusque ligata ».

***Tropus**
Dico 'tropum' cantum, metrum prosamque, figuram.
// p. 297 // Hec retinens cuncta liber est 'troparius' in se.

***Cena**
'Cena' tabernaculum, 'cenophegia' comprobat illud.
Mensis principio festum 'neomenia' lune,
nam 'neos' esse novum, tu lunam dicito 'mene'.

***Encenn<i>a**
Dic 'cenon' esse novum, sunt hinc 'encennia' dicta.

***Cern<u>us**
Cernuus est omnis Dominum qui pronus adorat.

***Xenodochium, nusocomium**
Pauper que capiet xenodochia sunt peregrinus,
et leprosorum nusocomia sunt miserorum.

***Tullius in libro *Differentiarum* : persuasio ad doctrinam**
Tullius hec differre facit tibi que modo mitto.
Que cum predictis tibi me testantur amicum,
meque suum quisquis hic discet habebit amicum.
Publico que didici precibus poscentis amici,
mors pede furtivo supplantat. Gaudia vivo,
sit nisi mens sana detestans gaudia vana.
Evi longa mora brevis est fuga mortis in hora.
Transvolat ut ventus placidus lasciva juventus.
Deicitur sensus, marcet vigor, ut retro census.
Hec in thesauro vis est pollentior auro.

***Tollit**
Qui tollit nutrit, levat et gerit, accipit, aufert.

***Ordo : fulgur ad fulmen**
Apparet fulgur, fulmen ferit, intonat ether,
nubibus extinctus, quando discurrit in illis.

(2158) cunta *AB* _ inde *A* (2161) cernuus est omnis... (*v.* 2163) *add. A (cf. infra)* (2162) scenon *A* _ encenna *B* encenia *C* (2162 bis) cernus *B* (2163) cernus *B* _ *omn. om. A (cf. supra)* (2164) qui *B* _ capiat *AB* _ cenodochia *C* _ peregrinis *A* (2165) misothomia *C* (2166) quomodo *B* (2168) hinc *AB* (2169) pupplico *A* pupplica *B* (2170) subplantat *AC* (2171) sit nisi mens sana *B*] sic mens *AC* (2173) placitus *B* _ laciva *B* (2176) tolit *A* (2178) istis *A*

Trope
J'appelle 'trope' le chant, le vers, la prose, la figure.
Et le livre qui renferme en soi tout cela est appelé 'tropaire'.

'Cena'
La 'cena' est un tabernacle, comme le prouve le nom 'cenophegia'[854].
Au début du mois lunaire on fête la 'neomenia',
car, diras-tu, 'neos' veut dire 'nouveau', et 'mene' la lune.[855]

'Encenn<i>a'
Dis 'cenon' pour nouveau, de là on dit 'encennia' ['fête de dédicace'].

'Cern<u>us'
'Cernuus' désigne tout homme qui adore le Seigneur en inclinant la tête.

'Xenodochium', 'nusocomium'
Les 'xenodochia' ['hôpitaux'] sont ce que le pauvre en pélerinage choisira,
et les 'nusocomia'[856] sont pour les malheureux lépreux.

Tullius[857] sur le livre des *Différences* : pour convaincre de sa doctrine
Tullius établit des différences, que je m'apprête à te transmettre.
Cela, ainsi que ce qui précède, prouve que tu m'as pour ami,
et quiconque ici l'apprendra m'aura pour son ami.
Ce que j'ai publiquement appris sur les prières instantes d'un ami,
la mort au pied furtif le renverse. Je vis dans la joie
si ce n'est que mon esprit, sainement, déteste les joies vaines.
La longue attente d'une brève existence fuit à l'heure de la mort.
La jeunesse enjouée, comme un vent placide, passe en volant.
Mais le sens s'émousse, la vigueur s'engourdit, comme un revers de bien.
Cette force est plus puissante que l'or d'un trésor.

'Tollit'
'Tollit' se dit quand on nourrit, qu'on soulage et qu'on porte, qu'on reçoit, qu'on supprime.[858]

Ordre : de 'fulgur' à 'fulmen'
L'éclair ('fulgur') apparaît, la foudre ('fulmen') frappe, l'éther résonne,
obscurci par les nuages, quand la foudre les parcourt.[859]

---

[854] du grec κοινοφαγία (« action de manger des aliments profanes »), attesté chez Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques* 11, 8, 7.

[855] Cf. Alexandre Nequam, *Corrogationes Promothei*, *ms cit.*, f. 57v : « Neomenia festivitas est in initio mensis, a neos quod est nomen et mene quod est luna ».

[856] Probable déformation du grec νοσοκομία, qui désigne le soin apporté aux malades.

[857] Les médiévaux attribuent à Cicéron un recueil de *Differentiae* auquel il est fait allusion ici. Cf. G. Brugnoli, *Studi sulle Differentiae verborum*, Rome (*Studi et Saggi* 7), 1955. La comparaison des *différences* qui suivent avec les concordances fournies par Brugnoli nous amènent à rapprocher ce passage du traité *inter absconditum* étudié par lui (*op. cit.* pp. 153-155), dont l'un des manuscrits se réclame au reste de l'autorité de Cicéron. Ce traité fait partie d'un groupe de textes de même genre étudiés par J. W. Beck, *Specimen litterarium de differentiorum scriptoribus latinis*, Groningen, 1883, pp. 12 sq. Les concordances possibles de la *Clavis* avec ce texte sont identifiées sous le titre que lui donne Brugnoli dans son propre tableau comparatif, *Differentiae Beckii*.

[858] *Differentiae Beckii* 17.

Firma fides animi ‘constantia’ dicitur esse.

***Tunc, nunc, cum, tum**
‘Tunc’, ‘nunc’ opponas ‘cum’, ‘tum’, contraria dicunt :
‘tunc’ est preteriti, ‘tum’ temporis esto futuri.

***Protenus, protinus**
‘Protenus’ esto loci, cum tempore ‘protinus’ exstat.

***Accola**
Accola proximus est, aliquam novus incolit urbem.

***Attrectat, contrectat**
Dum manus attrectat, contrectat sepius, hicque
//41va// detrectat, lite tamen obtrectat male dicens.

Aspera contingunt mala, sed res accidit ulli.

***<con>struit, instruit**
‘Construit’ affirmat, sed et instruit, edocet ille.
Hic agit orator, reus at sibi dicere fertur.

***Allegare**
Est allegare sub judice reddere causam.

Hic ampullatur qui carmine turgida fatur.

***Displodo**
Extendo ‘displodo’ manum, ‘complodoque’ jungo.

***Glans**
‘Glans, glandis’ lapis est, ‘glans glandis’ in arbore fructus.

(2180) tum cum *A* (2182) extat *AB* (2183) novit *B* (2185) detractat *A* _ obtectat *A* (2186bis) **construit** ***corr.*** **]** **astruit** (2187) astruit *AB* (2188) hoc *A* _ discere *A* (2192) dis *B* _ est *om. A* _ dis *B*

La foi ferme de l'esprit est appelée constance.[860]

'Tunc, nunc', 'cum, tum'

Tu dois opposer 'tunc','nunc', 'cum' et 'tum', ils expriment des contraires : 'tunc' relève du passé, que 'tum' soit du futur'.[861]

'Protenus', 'protinus'

Soit 'protenus' ['droit devant'] un adverbe de lieu, 'protinus' ['juste après'] s'emploie pour le [temps.[862]

'Accola'

L'habitant 'accola' est un voisin, et on dit que le nouvel arrivant dans une ville l'habite [('incolit').[863]

'Attrectat', 'contrectat'

Pendant que la main palpe ('attrectat'), elle dérobe assez souvent ('contrectat'), et ici rejette ('detrectat'), mais à un procès on dénigre ('obtrectat') en médisant.[864]

Des maux cruels se produisent ('contingunt'), mais une chose advient ('accidit') à [quelqu'un.[865]

'<con>struit', 'instruit'

'Construit' veut dire 'il affermit', mais 'instruit' 'il instruit'.[866]
L'orateur prononce un plaidoyer, mais l'accusé plaide pour lui-même.

'Allegare'

Alléguer, c'est donner une cause devant un juge.[867]

Celui-ci use d'un langage ampoulé ('ampullatur'), qui s'exprime en vers emphatiques.

'Displodo'

'Displodo' se dit quand j'étends la main, et 'complodo' quand je joins les mains pour [applaudir.

'Glans'

'Glans glandis' est une pierre ronde, c'est aussi le fruit d'un arbre.[868]

---

859 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 245, éd. C. Codoñer, Paris, 1992 : « Inter fulgura et fulmina. Fulgur est splendor micantis nubis, flumen autem, mucro est fervidus, ventorum violentia e nubibus ad terras emissus. Tria sunt autem haec, fulgor, fulgur, et fulmen. Fulgor, qui tangit, fulgur, quod incendit et urit ; fulmen, quod findit. Et ideo cum trinis radiis finguntur. » ; *ibid.* I, 252 : « Inter fulmen, fulgorem et fulgur. Fulmen, quod ferit, fulgor est, quod apparet, fulgur, quod conditur, si cadat de coelo. » . *Differentiae Beckii* 38.

860 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 254 : « Inter fides et fidis. Fides in fide, fidis de chorda. »

861 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 557 : « Inter tum et tunc. Tum temporis est futuri ; tunc praeteriti. ». *Differentiae Beckii* 16.

862 *Differentiae Beckii* 31.

863 *Differentiae Beckii* 51.

864 *Differentiae Beckii* 29.

865 *Differentiae Beckii* 11.

866 *Differentiae Beckii* 39.

867 *Differentiae Beckii* 60.

868 Le même mot désigne en effet le fruit du chêne et la pierre dont se sert le frondeur.

***Autumo**
'Autumo' qui spero, qui credo vel puto dico.

***Audax, temerarius**
Vitandum vitat, audendum postulat audax.
Vult timidus neutrum, temerarius audet utrumque.

Littera fiat apex et acumen sive corona.

***Animus, -ma, mens**
Nos animo sapimus, anima nos vivimus, est mens
diversum quale meditantis ; cum ratione
vult animus, vegetant anime, discernere mentes
dicuntur, spirat sed spiritus intus et extra.

***Vita**
Corporis ac anime conjunctio vita refertur.

***Potamus**
Potamus sponte, bibimus cogente necesse.

***Itidem, identidem**
Temporis istud 'idemtidem' est, 'itidemque' locatum
est inter similis adverbia, Tullius ut vult.

***Comodat, accomodat**
Comodat hic vestem tribuens, accomodat illam,
et qui commendat, accomodat ille potentes.
Naso refert : « numquam reddas quod comodat ille ».

***Decretum, edictum**
Decretum cogit, edictum dico monere.

(2193) vel *BC*] qui *A* (2197) animus *B* (2199) vegitant *A* (2203) idem itidem *B* (2205) commodat *A* (2206) acomodat *B* (2207) comodet *B*

'Autumo'
Je dis 'autumo' quand j'espère, quand je crois, ou quand je pense.

'Audax, temerarius'
L'audacieux évite ce qu'il faut éviter et tente ce qu'il faut oser.
Le timoré ne veut faire ni l'un ni l'autre, le téméraire ose l'un et l'autre.[869]

Que l''apex' soit une lettre, une pointe ou une couronne[870].

'Animus', 'anima', 'mens'
Grâce à l'esprit ('animo') nous savons, grâce à l'âme ('anima') nous vivons,
l'esprit est la capacité diversifiée de penser ; l'esprit ('animus')
fonctionne avec la raison, les âmes ('anime') sont végétatives, les esprits ('mentes')
ont pouvoir de discerner, dit-on, mais l'esprit ('spiritus') respire à l'intérieur et à
[l'extérieur.[871]

'Vie'
La vie, dit-on, est l'union d'un corps et d'une âme.

'Potamus'
'Potamus' se dit quand nous buvons pour le plaisir, 'bibimus', quand c'est poussés par la
[nécessité.[872]

'Itidem', 'identidem'
'Idemtidem' ['continuellement'] est classable parmi les adverbes de temps, et 'itidem'
[['semblablement'] parmi
les adverbes de similitude, comme le veut Tullius.[873]

'Comodat', 'accomodat'
'Comodat' se dit de qui met un vêtement à disposition, 'accomodat', de qui l'ajuste[874],
et celui qui les loue ('commendat'), celui-ci se rend favorables ('accomodat') les puissants.
Ovide écrit : « numquam reddas quod comodat ille »[875].
[« Ne rends jamais ce qu'il te prête. »]

Décret, édit
Un décret contraint, un édit, dis-je, avertit.[876]

---

869 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 59 : « Inter audacem et temerarium. Audax non timet, temerarius non aestimat periculum. ». *Differentiae Beckii* 114.

870 Cf. v. 2005. Comme me l'indique justement Louis Holtz, cette répétition pourrait suggérer une rédaction éparse, voire étalée de cette partie strictement lexicographique de la *Clavis*.

871 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 37 : « Inter animum et animam hoc interest, quod animus consilii est, anima vitae. Ista semper eadem est, ille pro affectu mutatur. Item mentem antiqui ab animo separaverunt : mentem, ut sciat, animum vero, ut velit, aut possit discere. Praeterea nonnumquam, et animus pro viribus ponitur. » ; *ibid.* I, 54 : « Inter animum et animam. Anima sine differentia, animus vero varius est ; quod animo sapimus, anima qua vivimus. ». *Differentiae Beckii* 76, 84.

872 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 74 : « Inter bibere et potare. Bibere naturae est, potare luxuriae. ». *Differentiae Beckii* 8.

873 *Differentiae Beckii* 4.

874 *Differentiae Beckii* 14.

875 Ovide, *Am.* I, 8, 102 : « Quod numquam reddas, commodet ipsa roga. »

876 *Differentiae Beckii* 9.

***Dextera, dextra**
'Dextera' pars hominis, sed bruti dicito 'dextram'.

***Opinio**
Judicium varium dicatur 'opinio', rumor.

***Copia, scientia**
Incertus rerum sit copia dicta, facultas,
immo scientia sit rerum perceptio certa.

***Consilium**
Consilium monstrat sententia, consiliumque
dicitur hoc esse, quod homo sibi cogitat in se.

***Existimat**
Tunc existimat hic cum suspiratio surgit.

***Afficit**
Afficit iste, notet, color 'est infectus ab illo'.

***Piscarius**
Piscamur pisces, vendit piscarius illos.

***Accusans, incusans**
Obicis accusans, incusans pro me querelas.

//41vb// ***Glos, levir**
Sponsa viro dicet : 'tua que soror est, mea glos est'.
Hec eadem dicet : 'frater tuus est mihi levir'.

***Foras**
'Intro' 'foras' adsignat, 'foris' 'intus' et 'inde',

(2210) opinione *BC* (2215) susspicatio *A* (2220) sponsa… levir *AB*] sponsa viro dicet frater tuus est mihi levir *C* (2221) in –ro *C* intus *B* _ significat *A* _ et inde *AC*] in et de *B*

'Dextera', 'dextra'
De l'homme appelle la main droite 'dextera', de la brute 'dextra' ['la droite'].[877]

Opinion
L'opinion doit se dire de la variété des jugements, de la rumeur.[878]

'Copia', 'scientia'
Quand on est dans l'incertitude des choses, on doit parler de possibilité, de faculté ('copia'), soit au contraire 'science' la perception sûre des choses.[879]

'Consilium'
'Consilium' se manifeste par un avis, et 'consilium'
se dit de ce que l'homme cogite en son for intérieur.[880]

'Existimat'
C'est seulement quand surgit l'inspiration que l'on estime ('existimat').[881]

'Afficit'
'Afficit iste color' ['cette couleur <l'>affecte'] doit s'entendre 'il en a été imprégné'.[882]

'Piscarius'
Nous pêchons ('piscamur') des poissons, et le poissonnier ('piscarius') les vend.[883]

'Accusans', 'incusans'
Tu objectes en accusant ('accusans'), et en faisant grief ('incusans') des plaintes à mon
[endroit.[884]

'Glos', 'levir'
L'épouse dira à son mari : 'celle qui est ta sœur est ma belle-sœur ('glos')'.
Celle-là même dira : 'ton frère est mon beau-frère ('levir')'.

'Foras'
'Intro' ['à l'intérieur'[885]] implique 'foras' ['au dehors'[886]], tandis que 'foris' ['dehors'[887]]
[implique 'intus' ['à l'intérieur'[888]] et 'inde' ['de là'],

---

877 *Differentiae Beckii* 15.
878 *Differentiae Beckii* 4.
879 *Differentiae Beckii* 8.
880 *Differentiae Beckii* 31.
881 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 188 : « Inter existimare et arbitrari. Existimare apud animum nostrum est, arbitrari judicium animi proferre. »
882 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 311 : « Inter inficere et officere. Inficere est colorem mutare, officere est alicui nocere. ». *Differentiae Beckii* 49.
883 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 467 : « Inter piscatorem et piscarium. Piscator est qui capit, piscarius est qui vendit. ». *Differentiae Beckii* 14.
884 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 303 : « Inter incusare et accusare. Incusamus potiores, accusamus pares. Item incusamus verbo, accusamus crimine et facto. ». *Differentiae Beckii* 12.
885 Avec mouvement.
886 Avec mouvement.
887 Sans mouvement.
888 Sans mouvement.

sive 'foris et venio', 'sedet intus hic', 'intus et exit'.

***Extoris**
Extorisque 'extra terram pena mediante'.

***Vitell(us)**
Ovi vitellum, non albumen, vocitamus.

***Scandala**
Scandala dant homini que sunt donanda Creanti.
Est ex invidia blasphemia dissona vero.

***Arbor**
'Arbos' fructifera, sed lignum quodlibet 'arbor'.

***Confirmo, affirmo**
'Affirmo' voce, 'confirmo' per officium rem.

***Ignorans**
Ignorans aliquid scit, qui nescit caret omni
notitia rerum : sic Tullius edocet esse.

***Fulget, splendet**
Fulget natura, tibi res splendet quoque cura.

***Strenuus**
Strenuus est motu validus sed corpore forti.

***Aucupio, aucupor**
'Aucupio' sit 'aves cupio', sed et 'aucupor' istud
dic quod 'aves capio', Marco Cicerone docente.

***Altare**
Est 'altare' Deo soli, mortalibus ara.

(2222) *omn. om. B* (2223) exterrisque *A* (2226) blasfemia *A* (2227) frutifera *C* _ quolibet *C* (2231) tibi *om. B* (2232) forti *om. C* (2233) acupor illud *A* (2234) Cicherone *AC*

soit 'foris venio' ['je viens **de** l'extérieur'], 'hic sedet intus' ['il siège **à** l'intérieur'], ou
['intus exit' ['il vient **de** l'intérieur'].

'Extoris'
Et quant à 'extoris', cela veut dire 'banni de la terre sous l'effet d'une condamnation'.

'Vitell(us)'
Nous appelons 'vitellus' <le jaune> de l'œuf, pas le blanc ('albumen').

'Scandala'
Les scandales donnent à l'homme ce qu'il faut donner au Créateur.
La calomnie ('blasphemia') est une parole en discordance avec la vérité, sous l'empire de la
[jalousie.

'Arbor'
'Arbos' désigne un arbre fruitier, mais 'arbor' n'importe quelle essence de bois.[889]

'Confirmo', 'adfirmo'
J'affirme oralement une chose, je la confirme par un acte officiel.[890]

Ignorant
L'ignorant sait quelque chose, celui qui ne sait rien manque de toute
connaissance des choses : les choses sont ainsi, Cicéron nous l'apprend.[891]

'Fulget', 'splendet'
'Fulget' se dit de ce qui resplendit par nature, mais 'splendet' de ce que tes soins ajoutent à la
[chose pour la faire resplendir.[892]

'Strenuus'
On est énergique ('strenuus') par son dynamisme mais on est robuste ('validus') par sa force
[physique[893].

'Aucupio', 'aucupor'
Soit 'aucupio'[894] ['je guette'] de 'aves cupio', mais 'aucupor' ['je chasse aux oiseaux'],[895]
dis-le toi, c'est 'aves capio', comme l'apprend Marcus Cicéron.[896]

'Altare'
L''altare' ['autel'] est dédié à Dieu seul, l''ara' à des mortels.[897]

---

889 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 44 : « Inter arbos et arbor. Arbor interdum et sine fructu, arbos vero nonnisi fructifera. Similiter silva et nemus. Silva interdum est fructuosa, nemus vero arbores umbrosae et infructuosae intelliguntur. »

890 *Differentiae Beckii* 24.

891 *Differentiae Beckii* 8.

892 *Differentiae Beckii* 39.

893 Cf. Isid. Hisp. *Diff. verb.* I, 549 : « Inter strenuum et externum. Strenuum, fortem ; externum, extraneum dicimus. ». *Differentiae Beckii* 51.

894 Forme médiévale d'*aucupo, -are*.

895 *Differentiae Beckii* 111.

896 Cf. M. Tullius Cicero, *De finibus bonorum et malorum* II, 8, 23, p. 43, 14 ; *ibid.* V, 11, 32, p. 171, 14 : « … propagabat tamen vitam aucupio » ; Martianus Capella, *De nuptiis* … III, 325, p. 104, 11 : « cum venor, piscor, aucupor similia sint… ».

897 *Differentiae Beckii* 63.

***Collobia, collibia**
Vestes 'collobia', 'collibia' vilia dona.

***Sequitur de notis accentus secundum Ysidorum et Priscianum**
Dicitur accentus prolate regula vocis.
Sillaba vox fertur quam sumit dictio partem,
// p. 298 // hujus respectu et dictio vendicat illum,
sillabicum vitium quem sibi dictio luget.
Cur est inventus accentus, causa patebit :
ut distinguatur levis equivocatio vocis.

Accentus denas nos dicimus esse figuras,
quas tibi vis mitti, quamvis non utimur illis.
Illarumque prior a Grecis *oxia* fertur :
a leva in dextram sic tendere fertur acutus ´ .
Barria deprimitur sic in dextram tibi partem `
estque *perypomene*, que circumflexio fertur ~ .
Macros, id est longa, que fertur virgula talis ¯ .
Inferior cicli pars est *brachin*, ut probat istud ˘ :
ista figura brevem denuntiat esse legendam.
Iphen conjungit que sunt disjuncta maligne.
Adversum virga sic circumflectitur *iphen* ⁀ .
//42ra// Separat econtra conjuncta *diastole*, talis ⊃
metro supposita si fiat dextera circlo,
ut si dicamus 'in litore conspicitur sus',
ne dicat forsan deceptus 'conspicit ursus'.
Ad summam notula dicetur *apostrophus* esse :
ultima vocalis hac designatur abesse.
Quando 'tribunali' volo dicere scribo 'tribunal''.
Vult aspirari subjuncta *diasia* vocem,
silen, quod siccum fertur, talis petit esse ⊣
non aspirandam vocem, notat ista figura.
Partibus his junctis H vult sibi littera fingi.

***Coma, colon, distinctio plena**
Distinctis aliter punctis dictamina currunt.
Primo punctatur sub comate clausula, colon
plenius hoc tendit, peragit distinctio plena :
hec currit quantum percurrit hanelitus oris.

(2238) singula *B* (2239) spectu *A* (2241) accentus inventus *B* (2248) perypomone *B* _ circumflectio *A* (2249) marcos *A* (2250) circli *AB* _ illud *A* (2252) yfent *A* yphen *C* (2253) yphen *B* yfen *AC* (2255) ciclo *B* (2258) notulam *BC* (2259) non aspirandam *add. B* _ ac *A* (2261) asspirari *A* _ dyasia *C* (2262) sylen *C* (2264) his *corr.*] hiis *ABC* _ tibi *AB* (2265) disjunctis *BC* _ puctis *C* _ distantia *B* (2266) puctatur *C* (2268) tamen *B* _ procurrit *B* _ anelitus *A*

'Collobia', 'collibia'
'Collobia' se dit de vêtements, 'collibia' de vils cadeaux.[898]

Signes des accents selon Isidore[899] et Priscien[900]
On appelle accent la règle de prononciation des sons articulés.
On nomme syllabe un son articulé que le mot assume en tant que partie,
et c'est en fonction d'elle que le mot revendique comme sien l'accent[901],
accent sur lequel le mot se lamente quand la syllabe comporte un défaut accentuel.
Pourquoi l'accent a-t-il été inventé, en voici la raison :
pour que la moindre ambiguïté concernant les vocables soit levée.[902]

Nous disons qu'il existe dix signes accentuels,
que tu veux que je te soumette, bien que nous ne les utilisions pas.
Le premier est appelé *oxia* par les Grecs :
on dit qu'aigu il monte de la gauche vers la droite, comme suit .
Le *barria* se penche vers la droite, de cette manière
et le périspomène désigne une circonflexion.
Le *macros*, c'est-à-dire la longue, qu'on marque d'une virgule telle que ceci .
La partie inférieure d'un cercle, voilà comment se présente le *brachin* :
cette figure annonce qu'il faut lire une brève.
L'*iphen* conjoint les parties disjointes mal à propos.
L'*iphen* est tournée comme une verge aux parties affrontées, comme <on le voit> .
Au contraire la diastole sépare les mots conjoints, comme ceci
si, placée à la base du vers, elle est figurée par la droite d'un cercle,
comme quand on dit 'in litore conspicitur sus' ['sur le rivage on aperçoit la truie'],
pour ne pas dire par erreur 'conspicit ursus' ['l'ours aperçoit'].
Une virgule au haut de la lettre ' se dira apostrophe :
par elle on indique l'absence de la dernière voyelle.
Ainsi, quand je veux dire 'tribunali', j'écris 'tribunal''.
L'adjonction d'une *diasia* exige que la syllabe soit aspirée,
et la *silen*, qui signifie 'sec', tracée comme suit , demande
que <l'initiale d'un> mot ne soit pas aspirée, et ce signe le signale.
Ces deux dernières figures jointes ensemble forment la lettre H.[903]

***Coma*, *colon*, point final**
Le cours des phrases se déroule selon des pauses que marquent des ponctuations différentes.
La fin d'un premier membre reçoit un point, c'est le *coma*, le *colon*
pousse plus avant la phrase, et le point final lui donne sa plénitude :
celle-ci achève son cours avec le souffle de la voix.

---

898 Cf. Du Cange, *Glossarium Mediae Latinitatis*, t. II, p. 436 : « Collibium dicitur a collibeo, es, et dicitur collibium, parvum munusculum, vel fructus, ut pomum, nuces, cicer, frixum… et dicitur a collibet, quia simul placet… » ; *ibid.* p. 439 : « Colobium – tunica absque manicis, vel certe cum manicis, sed brevioribus, et quae ad cubitum vix pertinerent. »

899 Isid. Hisp., *Etym.* I, 18-20 (<*De accentibus*> - <*De positura*>).

900 Ps.-Priscien, *De accentu*, éd. *G. L.* III, pp. 519-528, spéc. pp. 519-520.

901 Cf. glose MS A, p. 224 : <illum> sc. accentum ».

902 Dans l'*Ars lectoria*, de peu postérieure à la *Clavis*, Jean s'affranchira de cette vision purement instrumentale de l'accent. Cf. E. Marguin-Hamon (éd.), *op. cit.*

903 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* I, 19.

***De pedibus dictaminum**

Hanc pedibus fulctam tetrassillaba dictio finit,
ut 'divulgatus' fiat penultima longa.
Dictio precedens stabit quasi dactilus unus.
Dactilici multi vel spondei simul esse
nolunt, alterius sibi cedunt sedibus ipsi.
Plenius ista liber tibi de dictamine monstrat.

***De nominibus phisicalibus**

Accipe morborum que poscis nomina quedam,
grammatice videar quamvis excedere metas,
lector in his etiam sibi me cognoscet amicum.

***Effimera deficit, ethica (...)**

Dicitur 'effimera' febris que deficit una,
acceditque die, sed dicitur 'ethica' febris
triplex infixa, qua triplex deficit humor.

***Frenesis, apostema, melancolia**

Fertur apostema cella pereunte frenesis :
hanc ledit mania que privat imagine rerum.
Claudit apostema letargi cellula retro.
Melancolia mediam cellam tibi ledit.

(2271) dactilus *BC*] dactalus *A* (2273) psedibus *B* (2275) membrorum *A* (2277) his *corr.*] hiis *ABC* _ cognoscit *A* (2278) epimera *A* _ deficit una *C*] defficit una *A* dicitur ima *B* (2280) defficit *AB* (2282) ymagine *A* (2283) litargi *A* (2284) media *B*

Les pieds dans la prose d'art

Cette <phrase complète>, quand les pieds l'étayent, se clôt d'un tétrassillabe,
de telle sorte que, dans 'divulgatus', par exemple, la pénultième soit longue.[904]
Le mot précédent demeurera toujours un dactyle.
Il ne doit pas y avoir en même temps beaucoup de dactyles et de spondées,
et chacun alternativement vient à la place de l'autre.
Tout cela, mon livre sur le *dictamen* te le montre plus en détails.[905]

Sur les noms médicaux

Voici certains noms de maladie que tu me réclames,
et bien que je semble ainsi dépasser les limites de la grammaire,
en les lisant eux aussi le lecteur me reconnaîtra pour son ami.[906]

'Ephémère', qui se défait, 'étique'

Est dite 'éphémère' la fièvre qui se défait toute seule,
et a cours un seul jour, mais 'étique' se dit de la fièvre
trois fois ancrée, et qui provoque un déficit des trois humeurs.

Frénésie, abcès, mélancolie

On appelle 'frénésie' un abcès ('apostema') qui détruit un compartiment du cerveau :
C'est celui auquel porte atteinte la manie en supprimant la faculté imaginative.[907]
Le compartiment postérieur renferme l'abcès de la léthargie ('apostema letargi').
Quant à la mélancolie, c'est au compartiment médian qu'elle porte atteinte.[908]

---

[904] Cf. L. Nougaret, *Traité de métrique latine classique*, Paris : Klincksieck, 1977 (4e éd. rev.), § 347-348. Dans le *cursus* qui constitue la prose rythmique telle qu'elle se théorise à la fin de l'antiquité, les clausules (groupes de mots où l'on distingue le nombre de syllabes, accentuées ou atones) s'achèvent obligatoirement sur des mots de trois ou quatre syllabes. C'est le cas, ici, de « divulgatus ». Lorsque Jean affirme que la pénultième doit être longue, il ne fait qu'appliquer un vocabulaire métrique à des exigences rythmiques : ce qui importe en réalité dans le *cursus*, c'est que la pénultième soit accentuée, ce qui est le cas dans *divulgatus*. Dans ce type de clausule, le mot qui précédera *divulgatus* devra être un « dactyle » au sens où il devra être accentué sur sa première syllabe, avec ses deux dernières syllabes atones.

[905] Cf. Jean de Garlande, *Parisiana Poetria* V, 400-450, spéc. 410 (éd. T. Lawler, 1974) : « Dactilus dicitur dictio trissillaba cuius penultima corripitur, licet alie sillabe producantur. Spondeus dicitur in dictamine dictio dissillaba, uel partes polisillabe dictionis cadentis ad modum spondeorum. Et notandum quod dictio quadrisillaba cuius penultima producitur, uel due dictiones dissillabe, semper ponuntur in fine clausule, dictio uero posita in penultimo loco semper corripit penultimam, ut hic : « humilitati nostre se uestra dignetur gratia conformare. » Et notandum quod uiciosa est oratio si duo dactili uel plures simul cadant, uel multi spondei sine dactilo. Item, si contingat dictionem finalem esse trissillabam, penultima dictio producat penultimam sillabam, et dictio que est ante penultimam dictionem corripiat penultimam sillabam, ut hic : « humilitati nostre dignetur se uestra per omnia conformare gratia. » »

[906] Cf. L. Holtz, « Un grammairien séduit par la médecine, Jean de Garlande », *article à paraître dans Mélanges en l'honneur du professeur Jackie Pigeaud.*

[907] Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 6, 3 : « Phraenesis appelata, sive ab impedimento mentis… » ; *ibid.* IV, 6, 5 : « Lethargia a somno vocata. Est enim oppressio cerebri, cum oblivione, et somno jugi, veluti stertentis. » ; Cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1852, II, p. 103, 1) : « Frenesis appellata est ab impedimento mentis. (…) Est autem frenesis apostema quod fit in anteriori cellula capitis » ; *ibid.* p. 105, 37 : « Litargia est apostema in posteriori cellula. »

[908] Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 9 : « Melancholia dicta est a nigro felle (…). Epilepsia autem in phantasia fit, melancholia in ratione, mania in memoria. » ; Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1852, II, p. 124, 4) : « De mania et melancholia. Mania est infectio anterioris cellule capitis cum privatione imaginationis. Melancholia est infectio medie cellule capitis cum privatione rationis. »

Merci à Louis Holtz pour sa traduction des vers 2281-2284 que je reprends ici telle quelle.

***Apoplexia**

Apoplexia cerebri constringito partes :
omnes ventriculos sine motu major opilat,
sed minor ex toto non hoc facit aut sine motu.

***Epilentia (sic) <a>na. <cata.>**

Dic 'epi' post 'ana', 'catalempsiamque' subinde :
//42rb// hec cerebro, stomaco venit illa, suprema remotis.

***De speciebus lepre**

Sunt species lepre quas sillabice retinebis,
participes fiant quibus ex humoribus ipse :
ele., melan., leo., co., san., allopi., tyria, fleu. sit.

***Causon**

Ex colera primo, post hec ex sanguine causon.
Oppositum sinochus vult illi materiare.

***De speciebus ydropisis**

Quatuor ydropicas species ponit Galienus :
friget ypo. sicca, calet aret tympa., caletque
humet et aschites, sed leuco. friget et humet.

***Paralisis**

Frigore paralisis est mortificatio membri.

***Squi<nan>tia**

Fertur apostema latitans in pectore 'squinan.'.

(2287) at *A* (2288) epi<-lepsiam> _ ana<-lepsiam> _ cathalentiamque *AC* (2292) ele<-fantina> _ melan<-cholica> _ leo<-nina> _ co<-lerica> _ san<-guinea> _ llopi<-thica> _ alepi *C* _ fleu<-matica> _ flui *C* (2294) sinocus *AC* (2296) ypo<-sarca> _ tympa<-nia> _ timpa *AB* (2297) ascites *C* _ leuco<-fleumantia> _ humetque *A* (2298bis) squinantia *corr.*] squimatia *B* (2299) squinan<-tia> _ squiman *AB*

L'apoplexie

Soit l'apoplexie ce qui étreint les parties du cerveau :
lorsqu'elle est d'importance elle en obstrue et paralyse tous les ventricules,
mais quand elle est mineure, elle n'a pas cet effet et n'est pas paralysante.[909]

Epilepsie, analepsie, catalepsie

Parle d'épilepsie, d'analepsie, et de catalepsie enfin :
cette dernière vient du cerveau[910], la seconde de l'estomac, la première des zones cachées de
[l'être.

Les espèces de lèpre

Il existe des espèces de lèpre que tu retiendras par leurs syllabes initiales,
et auxquelles participent, parmi les humeurs :
l'éléphantine[911], la mélancolique[912], la léonine[913], la colérique[914], la sanguine[915],
[l'allopitique[916], la tyrienne, la flegmatique[917].[918]

'Causon'

De la 'colérique' d'abord, puis du sang vient le 'causon' ['chaleur sèche'].
Le 'synochus', c'est le contraire.

Sortes d'hydropisie

Galien pose quatre sortes d'hydropisie :
L''hypo<sarca>' est sèche et refroidit, la 'tympa<nia>' sèche et brûle, elle brûle
et humidifie l''aschites', mais la 'leucofleumantia' refroidit et humidifie.[919]

Paralysie

La paralysie est la nécrose d'un membre, comme gelé.[920]

'Squi<nan>tia'

'Squinan<tia>' se dit de l'abcès qui couve en la poitrine.[921]

---

909 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 6, 10 : « Apoplexia est subita effusio sanguinis, qua suffocati intereunt. Dicta autem apoplexia, quod ex lethali percussu repentinus casus fiat… »

910 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 9 ; *ibid.* IV, 7, 5 : « Epilepsia (…). Fit autem ex melancholico humore, quoties exuberavit et ad cerebrum conversus fuerit. Haec passio et *caduca* vocatur, eo quod cadens aeger spasmos patiatur. »

911 Cf. glose MS A, f. 22r : « i. elefantia fit ex me ».

912 Cf. glose MS A, f. 22r : « i. melancolia ».

913 Cf. glose MS A, f. 22r : « leonina ».

914 Cf. glose MS A, f. 22r : « colera ».

915 Cf. glose MS A, f. 22r : « <san>guine ».

916 Cf. glose MS A, f. 22r : « <allo>pitia ».

917 Cf. glose MS A, f. 22r : « i. a fleumate ».

918 Cf. L. Holtz, « Un grammairien séduit par la médecine … »

919 Cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 301) : « Ydropisis quattuor species sunt, leucofleumantia, yposarca, aschites, timphanites ». Cf. L. Holtz, *art. cit.* Pseudo-Galien, *Introductio seu medicus*, éd. K. G. Kühn, *Introductio seu medicus*, in *Claudi Galeni opera omnia* XIV, p. 746, 3 ; id., *Deffinitiones medicae*, éd. Kühn, *op. cit.* XIX, p. 424, 11.

920 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 25 : « Paralysis dicta a corporis impensatione, facta ex multa infrigidatione, aut in toto corpore, aut in parte. »

921 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 6, 6 : « Synanchis a continentia spiritus et praefocatione dicta. Graeci enim συνάγχειν continere dicunt. Qui enim hoc vitio laborant, dolore faucium praefocantur. ».

Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 201, 22 - 204) distingue trois formes d'angines : « De quinantia. Quinantia est apostema quod fit in gutture… scilicet in quodam folliculo qui est inter ysophagum et tracheam arteriam, et est prima species quae dicitur quinantia et cognoscitur ex

***Trachee tussis**

Trachee fertur offensio tussis hanela,
ortomia quoque morbo vexatur utroque :
cruda lien simplexque diar., cum sanguine dissin..

***Disma, asma**

Disma vix spirat, sed idem nos dicimus asma.
Disma se celat, canit asma malumque revelat.

***Pleuresis**

Pleuresis in costis peripleumoniaque ledit
pulmonem ; pravi est sanies empima cruoris.

***Emopto<y>cus**

Fert emoptoycus venam cum sanguine ruptam.

***Ptisis**

Ulcere pulmonis vastat ptisis humiditatem.

***<B>olismus**

Bolismus tanquam canis appetit immoderate.
Lumbricus vermis ex fleumate nascitur intus.

***Dissenteria, lienteria**

Excorians intus est dissenteria fluxus
exta, lienteria fluxus lenire refertur.

(2300) anela *A* (2301) ortonomia *AC* (2302) diar<-reia> _ dissin<-teria> _ *omn. om. C* _ (2300-2302) trachee fertur… cum sanguine dissin *omn. om. A* (2303) asim *B* (2304) *omn. om. AB* (2305) perypleumoniaque *A* petri pleumoniaque *B* (2306) est *om. A* _ epima *BC* (2306bis) **emoptoycus *corr.* | emoptoicus** (2307) emopotoycus *A* emopthoycus *C* (2309) volismus *BC* (2310) lumbrilicus *B* _ nassitur *B* (2311) dissinteria *A* (2312) lyenteria *C* _ renite *B*

Toux trachéidienne

L'irritation de la trachée se présente comme une toux, un râle[922],
et elle est également sujette à l'ortomie, maladie double[923] :
rate sanguinolente ('cruda lien'), simple diarrhée, 'dissin-<teria>' ['dysenterie'] avec
[saignements.

'Disma', 'asma'

Le 'disma'[924] fait respirer avec peine, mais nous l'appelons aussi 'asma'.
Le 'disma' est caché, l'asthme siffle et révèle le mal.

La pleurésie

La pleurésie, entre les côtes, et la 'pleripleumonia' affectent
le poumon ; l''empima' est la sanie d'un sang corrompu.[925]

'Emopto<y>cus'

L''hemoptoicus' provoque une rupture de la veine sous la pression du sang.

'Phtisie'

La phtisie détruit l'humeur du poumon par un ulcère.[926]

'<B>olismus'

Le 'bolismus' ['boulimie'], donne un appétit immodéré, semblable à celui d'un chien.[927]
Le lombric est un ver qui naît du flegme, à l'intérieur du corps.[928]

Dysenterie, lienterie

La dysenterie est une fluxion intérieure qui vide
les boyaux, la lienterie se dit de la fluxion qui apaise.[929]

---

vehementi dolore nullo tumore exterius apparente… Quandoquidem materia in minori quantitate colligitur et majori extra, et tunc est secunda species, que proprie dicitur squinantia… Quandoquidem tota materia colligitur extra, et est tertia species que dicitur sinantia, et cognoscitur per vehementem tumorem exterius apparentem… ». Cf. Louis Holtz, « Un grammairien séduit par la médecine … ». Une confusion lexicale entre le *sinantia* de Platearius et le *synanchis* d'Isidore est possible.

922 Cf. Virgile, *Georg.* III, 96.

923 « Ortomia » est ici une probable déformation du grec ορθοπνοία. Il apparaît sous cette forme dans Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 201). Cf. L. Holtz, « Un grammairien séduit par la médecine … ». C'est ici l'un des aspects de l'*ortomia* que retient Jean de Garlande, à savoir une maladie respiratoire dont les symptômes affectent d'autres organes.

924 Déformation probable, par contamination du terme suivant, « asma », du grec δυσπνοία, cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 14 : « … Suspirium nomen sumpsit, quia inspirationis difficultas est, quam Graeci δυσπνοίαν dicunt, id est, praefocationem. ». Cf. L. Holtz, « Un grammairien séduit par la médecine… ».

925 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 6, 8 : « Pleuresis est dolor lateris acutus, cum febre et sputo sanguinolento. » ; *ibid.* IV, 6, 9 : « Peripneumonia est pulmonis vitium, cum dolore vehementi et suspirio… » ; *ibid.* IV, 7, 20 : « Empye dicta est apostema intrinsecus, vel in latere, vel in stomacho, cum dolore, et febribus, et tussi, et abundantibus sputis, et purulentiis. »

926 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 17 : « Phtisis est ulceratio, et tumor in pulmonibus, qui juvenibus facilius evenire solet ; φθίσις autem apud Graecos dicta, quod sit totius corporis consumptio. »

927 Cf. Soranus, III, 4, éd. V. Rose, Leipzig : Teubner, 1882 ; Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 245, 46) : « Bolismus est immoderatus vel innaturalis appetitus. ». Cf. L. Holtz, *art. cit.*

928 Cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 266, 28). Cf. L. Holtz, *loc. cit.*

929 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 36 : « Dysenteria est divisio continuationis, id est, ulceratio intestini. » ; *ibid.* IV, 7, 37 : « Lienteria dicta, quod cibum tanquam per laevia intestina nullis obstantibus faciat prolabi. » ; Johannes

***Diarria**
Sed simplex fluxus vult esse dia<r>ria ventris.

***Diasmon**
Vix soluit ventrem quamvis cum velle diasmon.

***Emoroydes**
Sunt emoroydes quedam vene retro rupte.

***Diabetes**
Attrahit urinam diabetes immoderatam.

***Hicteri<ti>a**
Est hicteritia morbus croceique coloris
est species prima, reliquasque duas calor urit.

***Diaprunes**
// p. 299 // Conjungit lectum diapr<u>nes, passio dicta
sperma gonorea mittit non sponte solutum.

***Sat<y>riasis**
Est satyriasis ventosa erectio virge.

***Approxim<er>on**
Est approximeron morbus genitalia sternens.

***Artetica (sic)**
Artus artetica tendente dolore molestat.

(2313) esse *om. A* _ diarria *corr.*] diaria *AB* dyaria *C* (2314) melle *B* (2315) reto *A* (2316) extrait *A* _ dyabetes *C* _ immodoratam *A* (2317) icteritia *A* hicteria *B* (2319) diaprunes *corr.*] diaprenes *AB* dyaprenes *C* (2320bis) **satyriasis *corr.* | satiriasis** (2321) satiriasis *AB* (2323) arthetica *C*

Diarrhée
Mais une simple fluxion du ventre se dit diarrhée.[930]

'Diasmon'
Le 'diasmon' est une difficulté à dégager le ventre, même avec des efforts.[931]

Les hémorroïdes
Les hémorroïdes sont des ruptures de veines sous l'effort.[932]

Diabète
Le diabète entraîne une quantité immodérée d'urine.[933]

Ictère
L'ictère est une maladie, sous sa forme première
elle se caractérise par une couleur jaune, et sous ses deux autres formes par une forte
[chaleur.[934]

'Diaprunes'
La 'diaprunes' apporte l'union au lit[935], tandis que
la maladie appelée gonorrhée provoque l'émission involontaire du sperme.[936]

'Sat<y>riasis'
Le satyriasis est l'érection intempestive de la verge.[937]

'Approxim<er>on'
L''approximeron' est une maladie qui terrasse les parties génitales.[938]

Artérite
L'artérite affecte les articulations d'une tension douloureuse. [939]

Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 268, 37) ; *ibid.* II, p. 271, 8. Cf. L. Holtz, *loc. cit.*

930 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 35 : « Diarrhoea, jugis ventris fluxus sine vomitu. » ; cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1852, II, p. 272, 5). Cf. L. Holtz, *loc. cit.*

931 Cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 280, 47) : « Tenesmon est difficultas egerendi cum maximo conatu et cum multa voluntate ». Cf. L. Holtz, *art. cit.*

932 Cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 282, 33). Cf. L. Holtz, *art. cit.*

933 Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 310, 22) : « Diabetes est immoderata attractio urine ab epate ad renes. » Cf. L. Holtz, *art. cit.*

934 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 8, 13 : « Icteris Graece appellatur a cujusdam animalis nomine, quod sit coloris fellis. Hunc morbum Latini arcuatum appellant ad similitudinem coelestis arcus. »

935 Ce 'diaprunes' est à rapprocher de *diaprunis*, décoction médicamenteuse évoquée par Platearius, *practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 245) : « si vero sit ex calidis humoribus in stomacho habundantibus, purgetur cum trifera serracena vel psillitico, vel diaprunis, vel vomitu andree. ». Notons cependant que Jean lui attribue des vertus aphrodisiaques, et non dépuratives comme le faisait Platearius.

936 Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 325, 42) : « Gonorrea est involuntaria spermatis emissio. ». Cf. L Holtz, *art. cit.*

937 Cf. Isid. Hisp., *Etym.* IV, 6, 34 : « Satyriasis, juge desiderium veneris cum extensione naturalium locorum, dicta passio a Satyris. » ; cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 327, 59) : « Satyriasis est immoderata erectio virge sine voluntate. Huius autem passionis causa est sola ventositas… ». Cf. L. Holtz, *art. cit.*

938 Cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 327, 25) : « Aproximeron est partium genitalium inoperatio ». Cf. L. Holtz, *art. cit.*

939 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 31 : « Arthriticus morbus ab articulorum passione vocabulum sumpsit. »

***C<y>ragra, podagra**
In manibus cyragra fertur, pedibusque podagra.

//42va// ***Scia<tica>**
Inque scia fixa vult ipsa sciatica dici.

***Reuma**
Si fluat a capite, dicetur reuma catarrus.

***Branchus, <coriza>**
Si fluat ad fauces, branc<h>us, naresque, coriza.

***Morphea**
Tabida morphea fit defedatio pellis.

***Scotom[i]a**
Est scotoma caput vertens caligine visus.

***Tet[h]anus**
Tetanus est major nervi contractio dorso.

***Cephalea**
Si cephalea venit, capitalis gutta vocatur.

***Ydrophobus**
Dicitur ydrophobus aliquis rabido cane morsus.

***Nefresis**
Nefresis est vere renum tibi passio quedam,
nam Greci 'nefreses' didicerunt dicere renes.

(2324) ciragra *A* (2325) ipsa *om. A* (2326) fluit *AB* (2327) fluit *B* _ branchus *corr.*] brancus *ABC* (2328) sunt *A* (2329) scotomea *A* scothomia *C* (2330) petanus *A* (2331) cephalica *C* _ capitis *A* (2332) rapido *B* (2334) frenesis *B*

'C<y>ragra', 'podagra' <'goutte'>
Pour la goutte des mains on parle de 'cyragra', pour les pieds de 'podagra'.[940]

Sciatique
La sciatique doit se dire du mal qui se fixe à la hanche ('scia').

Rhume
S'il coule de la tête, le rhume se dira 'catarrhe'.[941]

'Branchus', <coriza>
S'il[942] coule à la gorge, c'est le 'branchus', aux narines, c'est le coriza.[943]

'Morphea'
La 'morphea' infectieuse est une dégradation de la peau.[944]

'Scotom[i]a'
Le 'scotoma' est ce qui fait tourner la tête en couvrant la vue d'un brouillard.[945]

'Tet[h]anus'
Le 'tetanus' est une contraction assez forte d'un nerf dans le dos.

Céphalée
Si la céphalée vient, on l'appelle 'goutte de la tête'.[946]

Hydrophobe
Est dit 'hydrophobe' quelqu'un mordu par un chien enragé.[947]

Néphrite
La néphrite est véritablement une maladie des reins, vois-tu,
car les Grecs ont appris à appeler les reins 'nefreses'.[948]

---

940 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 30 : « Podagram Graeci a retentione pedum dicunt nominatam, vel a ferali dolore, siquidem omne quod immite fuerit abusive agreste vocamus. »

941 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 11 : « Rheuma Graece, Latine eruptio, sive fluor appellatur. Catarrhus est fluor rheumae jugis ex naribus, quae dum ad fauces venerit βράγχος vocatur, dum ad thoracem, vel pulmonem πτύσις, dicitur. »

942 Il s'agit toujours là du rhume.

943 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 12 : « Coryza est quoties influxio capitis in ossa venerit narium, et provocationem fecerit, cum sternuatione ; unde, et coryza nomen accepit. » ; *ibid.* IV, 7, 13 : « Branchos est praefocatio faucium a frigido humore. Graeci enim guttur βράγχος dicunt, circa quod fauces sunt, quas nos corrupte branchias dicimus. »

944 Cf. Johannes Platearius, *Practica* (cf. *Collectio Salernitana*, éd. S. de Renzi, 1853, II, p. 366, 21) : « Morphea est macula in cute veniens ex corruptione nutrimenti ». Cf. L. Holtz, *art. cit.*

945 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 3 : « Scotoma ab accidenti nomen sumpsit, quod repentinas tenebras ingerat oculis, cum vertigine capitis. Vertigo autem est, quotiescunque ventus consurgit, et terram in circuitum mittit. »

946 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 2 : « Cephalea ex causa vocabulum habet, capitis enim passio est ; Graeci enim caput κεφαλήν vocant. »

947 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 6, 15 : « Hydrophobia, id est, aquae metus ; (…) Fit autem, vel ex canis rabidi morsu, aut ex ejus spuma in terram projecta, quam si homo, vel bestia tetigerit, aut dementia repletur, aut in rabiem vertitur. »

948 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 24 : « Nephritis a renum languore nomen accepit. Renes enim Graeci νεφροϋς dicunt. »

***Stranguria**
Urinam sensim stranguria stringere fertur.

***Yleos**
Intestinorum langor sonat yleos urgens.

***Allopitia**
Dic allopitiam veteres spoliare capillos.

***Afforismus**
Sermo brevis pleno cum sensu dicitur esse
afforismus, et est includens plurima paucis.

***Pronostica**
Dant vite mortisque tibi pronostica signum.

***Dinamidia**
Virtus herbarum debet dinamidia dici.

***Stipia**
Ante relaxatas constringunt stiptica partes.

***Diuretica**
Provocat urinam nobis diuretica virtus.

***Catartica**
Solvunt et purgant que sunt catartica ventrem.

***Pigra**
Dicetur 'pigra' grece, sed 'amara' latine.

***Farmacia**
Est farmacia ventrem medicina relaxans.

(2336) ileos *A* (2340) voce *A* (2341) diisamida *B* (2342) ante] a te *A* _ stipita *A*

'Stranguria'
La 'stranguria', à ce qu'on dit, est une rétention progressive d'urine.[949]

'Yleos'
La langueur des intestins s'appelle 'yleos' galopant.[950]

Alopécie
Considère que l'alopécie détruit les cheveux âgés.[951]

Aphorisme[952]
C'est, dit-on, un bref discours plein de sens,
l'aphorisme, et qui inclut beaucoup de sens en peu de mots.[953]

Pronostics
Les pronostics te donnent un signe de vie ou de mort.[954]

'Dinamidia'
La vertu des herbes doit se dire 'dinamidia'.[955]

'Stipia' ***(sic)***
Les 'stiptica' étreignent les parties précédemment relâchées.[956]

Diurétique
La vertu diurétique est de nous faire uriner.

Cathartique
Ce qu'on appelle 'cathartique' dissout et purge le ventre.[957]

'Pigra'
On dira en grec 'pigra', mais 'amara' ['amère'] en latin.[958]

Pharmacie
La pharmacie est un remède soulageant le ventre.[959]

---

949 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 7, 33 : « Stranguria dicta est, eo quod stringat urinarum difficultate. »

950 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 6, 14 : « Ileos, dolor intestinorum, unde et ilia dicta sunt (...) quod se intestina prae dolore involvant. »

951 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 8, 1 : « Alopecia est capillorum fluor circumscriptis pilis fulvis aeris qualitatem habentibus : vocata hoc nomine a similitudine animalis vulpeculae, quam Graeci αλωπέκα vocant. »

952 Allusion transparente au traité d'Hippocrate intitulé *Aphorismes*, ainsi qu'aux *Prognostica* aux vers suivants.

953 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 10, 1 : « Aphorismus est sermo brevis, integrum sensum propositae rei scribens. »

954 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 10, 2 : « Prognostica praevisio aegritudinum, a *praenoscendo* vocata. Oportet enim medicum et praeterita agnoscere, et praesentia scire, et futura praevidere. »

955 Isid. Hisp., *Etym.* IV,10, 3 : « Dynamidia potestas herbarum, id est, vis et possibilitas. Nam in herbarum cura vis ipsa δύναμις dicitur. Unde et Dynamidia nuncupatur, ubi eorum medicinae scribuntur. »

956 Cf. L. Holtz, *art. cit.*

957 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 9, 8 : « Cathartica Graece, Latine purgatoria dicuntur. »

958 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 9, 7 : « « At contra ex simili, ut πικρά, quod interpretatur *amara*, quia gustus ejus amarus est. »

959 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 9, 3 : « Pharmacia est medicamentorum curatio. »

***Flegbotho<m>ia vel flegbothomus**
Dat cum flegbotomo mihi flegbotomia salutem,
nec me permittit ad tempus ferre laborem.

Hec quesita tibi medicine nomina mitto,
multaque pretereo que sunt onerosa legenti,
et fessus retraho lingue currentis habenas.
Sed quantum superest anime spirantis hanelo
corpore, virgineas attingar dicere palmas,
ut, quamvis diversa sonent, concurrat ad unum
almipare stelle partum discordia concors
et discors etiam concordia carminis hujus.
Ut per cuncta mihi sunt epithalamica dicta
electe sponse sponsus sibi quam genitricem
fecerat, et thalamum per quem mors exulat, a quo
et cum quo vivunt devicta morte beati,
et cujus contemplor opem dum scripta revolvo.
//42vb// Hic certat pro parte mea rationis acumen,
et pugnat natura parens ; testatur et auctor
quod veri partes dum pugil arma defendo
induo pro studio, dum laudes insero sponsi
et sponse jungoque thoris ymenea pudicis.
Sed cadit eloquii decus, et nutu Pharaonis
masculus expirat et vivit femina mollis.
Quid mirum ? Virtus auctorum mascula marcet,
et quedam levitas ludit quasi ludia nuda,
postquam barbaries in risus excitat hostes.
Et quamvis parvus humili cervice relucter,
non hec abscondo velamine tecta timoris
Parisius quesita diu collecta relecta,
sicut doctorum novit venerabilis ordo.

Finita clave, tangente litora nave,
o pia Mater ave, mihi libera vita sit, ave.

Explicit clavis compendii magistri Johannis de Garlandia

(2347) flegbothomo *C* _ flegbothomia *C* _ quietem *AB* (2350) honerosa *A* (2351) spirantis *B* (2352) anelo *A* (2353) pectore *AB* (2355) partu *A* _ contens *B* (2356) caminis *B* (2357) cuncta *corr.*] cunta *ABC* (2357) epitalamica *AB* (2359) talamum *A* (2361) revelo *A* (2363) perhens *A* _ auctor *corr.*] autor *ABC* (2364) partes defendo *add. AB* _ defendo *om. AB* (2365) studeo *A* (2366) imenia *A* (2367) eloqui *B* (2369) auctorum *corr.*] autorum *ABC* (2370) nudi *B* (2371) postquam *C*] nostraque *AB* _ in hostes *add. A* (2374) Parysius *AC* _ relata *A* (2376-2377) finita clave… sit ave *omn. om. BC* (2378) magistri Johannis de Garlandia *om. AC*

'Flegbotho<m>ia' ou 'flegbothomus' (*sic*)
La 'flegbotomia' ['saignée'] me garantit, lorsque je la subis, le salut,
mais ne me permet pas d'assurer à temps mon travail.[960]

Les noms médicaux que tu m'as demandés, je te les transmets,
et j'en omets beaucoup qui sont pénibles au lecteur,
et fatigué je tire à moi les rênes pour arrêter la course de ma langue.
Mais tant qu'il me reste un souffle d'âme en mon corps
haletant, que je parvienne à dire les palmes virginales,
pour que, en dépit de leurs résonances diverses, concourent
au seul Jésus, enfant de l'étoile qui à donné vie à son créateur, à la fois la discorde
[concordante[961]
et aussi la concorde discordante[962] de ce poème.
Ici comme à travers tous mes <poèmes> a été dit par moi l'épithalame
de l'épouse élue que l'époux avait faite mère[963],
et par le moyen de quel thalame la mort s'exile, de qui
et en compagnie de qui vivent les bienheureux, qui ont vaincu la mort,
et de qui je contemple l'assistance quand je relis mes vers.
Ici pour ma part milite le sens aigu de ma raison et
combat la nature ma mère ; et l'auteur de mes jours atteste
que je défends le parti de la vérité quand je prends les armes comme un pugiliste
pour défendre l'étude, quand je tisse les louanges de l'époux
et de l'épouse et que je marie l'hyménée à la pudeur de la couche.
Mais l'honneur de l'éloquence s'effondre et, sur un signe de Pharaon,
le mâle expire, et vit la molle femelle[964].
Quoi d'étonnant ? La mâle vertu des auteurs vacille,
et comme une danseuse nue triomphe la frivolité du jeu,
depuis que notre barbarie excite au rire les ennemis.
Et, si chétif que je sois, tête basse, dans ma résistance,
je ne cache pas sous le voile de la timidité
ce que, sur demande, j'ai de longtemps réuni et relu à Paris,
comme le savent les docteurs en leur ordre vénérable.

La *Clavis* s'achevant, le navire touchant la rive,
o pieuse Mère, salut, que libre soit ma vie, salut.

Ici s'achève la *Clavis compendii* de maître Jean de Garlande.

---

960 Isid. Hisp., *Etym.* IV, 11, 2 : « Phlebotomum ab incisione vocatum. Nam *incisio* Graece τομή dicitur. »

961 Emprunt probable à Alain de Lille, *Anticlaudianus* 5, 317.

962 Cf. Horace, *Ep.* I, 12, 19 : « quid uelit et possit rerum concordia discors, » ; Alain de Lille, *Anticlaudianus* 2, 265. Cf. Jean de Garlande, *Parisiana Poetrica* VII, 479-481 (éd. T. Lawler), sur la définition de la *consonancia*.

963 Allusion de Jean à son *Epithalamium beate Virginis* (éd. A. Saiani, Bologne, 1967-1972), témoignage exemplaire de sa dévotion mariale.

964 Cf. *Ex.* I, 22 : « Praecepit ergo Pharao omni populo suo dicens : Quidquid masculini sexus natum fuerit, in flumen projicite : quidquid foeminini, reservate. »

Indices

Index lexical p. 125
Index differentiarum p. 131
Index des termes médicaux p. 133
Index des notions grammaticales p. 135
Index épistémologico-linguistique p. 144
Index des œuvres littéraires et scripturaires citées p. 145

accola v. 2183
adprima v. 795-796
afficere v. 2216
alabausteron v. 2010
alabaustrum v. 2010
albugo v. 1983
ales v. 895
alitus v. 896-897
allegare v. 2189
altilis v. 905
amen v. 2020
amens v. 1932
amphitapa v. 1973
ampullari v. 2190
anachorita v. 2128
apex v. 2004-2005
apis v. 1961
apiso v. 2006
apporto v. 1952
arbutus v. 713
argiros v. 1969
Ariolus v. 2073
Ariopagus v. 2019
Arios v. 2019
arma v. 461
armus v. 461
arrigo v. 1013
artus v. 915
aspaltum v. 1997
athelebus v. 1958
attrectare v. 2184
autumo v. 2193
auxiliatus v. 653
avius v. 1932
Bachus v. 838
balanus v. 964
bdellium v. 1951
bibliopola v. 2086
bibliotheca v. 2089
Biblius v. 2087, 2088
Biblos v. 2087
bimatus v. 2002
bimatus v. 838
bionatus v. 2090
bis v. 2052
brachia v. 559
brachium v. 553
branchia v. 1981
bravium v. 2024
Bromus v. 837
burdo v. 704
calcedonius v. 2056
calculus v. 2044
calesco v. 1003
calibs v. 909-910
calx v. 982-983
capsidrilus v. 1982
carbunculus v. 2044
carta v. 775
cassidulus v. 1982
caudices v. 2016
cauterium v. 589, 2038
cecubum v. 845
ceda v. 775
cena v. 383, 2159
cenobita v. 2128
cenon v. 2162
cenophegia v. 2159
cerimonia v. 2126
cernuus v. 2163
cerusa v. 1986-1987
chioneus v. 841
chorus v. 782
choum v. 840
cicada v. 1960
cidaris v. 2106
cingula v. 583
ciniphes v. 1955, 1957 v.
circopheticus v. 2112-2113
circumpedalis v. 1979
citimus v. 984
citra v. 984
chium v. 840
claustrus v. 904
clericus v. 780-781
cleros v. 780
coccus v. 728
coclea v. 2098
collirida v. 2083
colum v. 1060-1061
columba v. 1965
columbus v. 1965
coma v. 1065-1066, 1069
commercium v. 2155

consilium v. 2213
constantia v. 2179
contrectare v. 2184
coquina v. 727
coquo v. 725, 727
corbana v. 2125
corbanon v. 2011
corniger v. 842
coturnix v. 1967
crater v. 587
cribro v. 2091
cribrum v. 2091
crotalastria v. 792
crotalum v. 789, 791
culex v. 1957
cyrographa v. 374
cyrographus v. 374
cyrogrillus v. 2071
delicium v. 903
delumbis v. 1963
depositum v. 420-421
detrectare v. 2185
dextimus v. 987
diabolus v. 2054
digerere v. 2034
discedere v. 409
disploma v. 797
dispondia v. 2015
docibilis v. 2040
docilis v. 2039
dorca v. 2018
dragma v. 504
duplus v. 2053
ecclesia v. 1948
encennia v. 2162
ephot v. 1980
epodon v. 369
equidem v. 655-656
ethna v. 2003
ethnicus v. 2003
eu v. 1933
Euchius v. 839
euge v. 2043
eukaristia v. 367
evan v. 839
existimare v. 2215
exodus v. 1950
experior v. 648
extimus v. 984
extoris v. 2223
extra v. 984
extremus v. 985
fercula v. 1976
filus v. 904
fragus v. 2062
galea v. 2079
galeros v. 2079
Galligena v. 488
gazophilacia v. 2124
gelima v. 2146
genimen v. 2077
glos v. 2219
Gobel v. 2088
Grajugena v. 487
grillus v. 1960
grips (griphis) v. 2058 v.
grossus v. 1977
heleus v. 841
heleys v. 379
heremita v. 2128
heresis v. 424
hircus v. 701
hora v. 2000
humerale v. 1980
hyatus v. 838
ibris v. 705, 708 v.
ignigena v. 842
ignorans v. 2229
incolere v. 2183
inpingo v. 478
inquilinus v. 2117
intuitus v. 2014
karis v. 366
karisma v. 367
karistia v. 366
karites v. 365
labrum v. 2045
lacertus v. 553
Lar, Laris v. 373 v.
Lar, Lartis v. 373 v.
Larlar v. 372
lavacrum v. 2045
lectito v. 1003
lecturio v. 1003
lego v. 1003
leneus v. 837
lentus v. 962-863
lesca v. 2084
leuca v. 2027
levir v. 2220

Leviticus v. 2070
Liber v. 837
liburna v. 376, 377 v.
liburnus v. 1054
liceo v. 1020
licisca v. 706
lieus v. 837
lima v. 815, 817, v. 818
limis v. 2141
limus v. 818, 2142-2143 v.
littera v. 2004-2005
locusta v. 1959
lucubrandiuncula v. 1989
lucubrandus v. 1991
lucubrum v. 1990
luo v. 2100
luter v. 2099
machinor v. 649
magdalene v. 2012
Magdalon v. 2012
mando v. 395, 685 v.
mandragora v. 2105
mansa v. 686
mansum v. 395, 685 v.
massicum v. 845
mastico v. 396-398
mastix v. 396, 398 v.
melotis v. 2080
mercenarius v. 808
merum v. 843
migrare v. 406, 408 v.
miliare v. 2026
miliaris v. 2022
misotomium v. 2165
mista v. 1944
misterium v. 1940
misticus v. 1943
mistin v. 1943
mundus v. 1992-1993
musas v. 2124
musso v. 702
natrix v. 988
neomenia v. 2160
neophitus v. 2037
nimbus v. 604-606
novus v. 2153
obrizum v. 2109
obtentus v. 2014
obtrectare v. 2185
onifariam v. 652
opinio v. 2210
opipare v. 2068
oploma v. 799
opplodo v. 801
opploma v. 800
opplomacus v. 802-803
optalmicus v. 802-803
orgia v. 2126
ortogometra v. 1968
pactum v. 2152
pagella v. 2111
pagina v. 2111
palatum v. 899
palumbis v. 1963-1964
palumbus v. 1966
pampinus v. 965
pango v. 478
papilio v. 1959
passus v. 2025
pastinare v. 2013
pecten v. 784
pedica v. 422-423
penula v.. 2041
pepo v. 2101, 2102 v.
periermenias v. 362
perior v. 648
perpera v. 2028
pes v. 2025
petilium v. 2065
petilium v. 2067
phalerna v. 841
philacteria v. 2009
pilleus v. 2106
piscari v. 2217
piscarius v. 2217
plagiarius v. 2036
plantaria v. 594, 596 v.
plastes v. 2062
pneuma v. 786, 788 v.
polenta v. 2122
potior v. 696
procer v. 914
proselitus v. 2108
proximus v. 985
ptisana v. 1059
ptisanarium v. 1058
publicanus v. 2035
pulex v. 981
purpurissus v. 1984
quadruplus v. 2053

quasquila v. 1967
quater v. 2052
quaternio v. 403
quaternus v. 2050
quatuor v. 401
quater v. 401
quies, quietis v. 399 v.
radius v. 370
rechabita v. 2129
regina v. 2017
religo v. 459
relinquo v. 458
reliquus v. 458
relligio v. 459
relliquia v. 458
repens v. 483, 485-486
repo v. 484
requies v. 400
rubeo v. 1018
rumphea v. 2042
rutileus v. 838
saltem v. 806
salutem v. 806
sandapila v. 585-586
sandix v. 989-990
sathanas v. 2055
Satrapa v. 2116
scandalon v. 1953-1954
scena v. 383
scenos v. 380
scisma v. 1064-1065
scola v. 694
scolon v. 693
scortes v. 603
scortum v. 603
scrupulus v. 2074
senatus v. 384
senex v. 384
senior v. 384
sensus v. 645
serampelinas v. 1052
seraph v. 593
seraphim v. 591
seraphin v. 591
sextuplus v. 2053
sica v. 1055
sicarius v. 1056-1057
Simo scarabeus v. 1956 v.
simplus v. 2053
simulago v. 1950
sinagoga v. 1948
singulus v. 2050
sinistimus v. 987
sipla v. 1974
sors v. 426-427
sotular v. 975
spondeo v. 916
sponsalis v. 916
sponsus v. 916
sportella v. 2082
stacten v. 2119
stadium v. 2022, 2026 v. 2027
stater v. 2073
stoyca v. 425
stragula v. 1975
strenuus v. 2232
substantia v. 953
substo v. 953
subtel v. 2137
subtilis v. 2137
sudus v. 2069
suffragium v. 2064
suffrago v. 2063
sufragor v. 2064
suggilatio v. 2110
surrigo v. 1012
tabita v. 2018
talaris v. 1979
talentum v. 2046
ter v. 2052
teristrum v. 813
ternus v. 2050
theloneum v. 2120
themetum v. 843
themetus v. 809
thophet v. 2121
thorac v. 2115
tiara v. 2106
tipus v. 1994
Titan v. 2092
titio v. 2107
tollere v. 2176
topacius v. 2057
triateris v. 812
tristega v. 1998
tritura v. 2077
triturare v. 2078
Trojugena v. 487
troparius v. 2158
tropus v. 2157

truda v. 1062
trudes v. 1063
trulla v. 404
tuba v. 1970
tubulus v. 1972
typus v. 1996
tytirus v. 701
untiola v. 2074
vervex v. 702
vesila v. 2144
vesilare v. 2144
vespa v. 1961
viburnus v. 1054
viscus v. 838
vita v. 2201
vitreum v. 2045
xenodochium v. 2164
ymatos v. 2001
zinzila v. 1955

accidere v. 2186
accomodare 2205-2206
accusare v. 2218
affirmo v. 2228
albumen v. 2224
altare v. 2235
amplustrium v. 890
amplustrum v. 888
anima v. 2197, v. 2199
animus v. 2197, v. 2199
Anxur v. 978, v. 980
apes v. 892
apis v. 891-892
approbare v. 2151
ara v. 2235
arbor v. 607, v. 2227
arbos v. 2227
arbutum v. 607
arbutus v. 607-608
assurgo v. 2148
astare v. 1923
aucupio v. 2233
aucupor v. 2233
aurum v. 1924
bibere v. 2202
blasphemia v. 2226
bomba v. 2145
bombex v. 879
bombus v. 2145
cetera v. 385-386
cincinnus v. 718
cinnus v. 716
cinus v. 715
cirritus v. 721
cirrus v. 717
collibium v. 2236
collobium v. 2236
commendare v. 2206
comodare v. 2205, v. 2207
complodo v. 2191
concinnare v. 720
concinnus v. 719
confirmo v. 2228
construere v. 2187
contingere v. 2186
copia v. 2211
corv[u]us v. 689
corvus v. 689
crinitus v. 721
cum v. 2180
Cyrus v. 722
dare v. 611
decernere v. 955
decretum v. 2208
dextera v. 2209
dextra v. 2209
dirimo v. 1009-1010
diripio v. 1009-1010
discernere v. 955
displodo v. 2191
donare v. 611
edictum v. 2208
excubia v. 2149
existimare v. 2151
feralis v. 2076
ferialis v. 2075
fides v. 682
fidis v. 682
fidus v. 682
foras v. 2221
foris v. 2221, v. 2222
fulgere v. 2231
fulgur v. 2177
fulmen v. 2177
glans glandis v. 2192
hamare v. 1920
Hamo, Hamonis v. 1920-1921
hamus v. 415, v. 418, v. 419, v. 1919
hasta v. 1923
haurire v. 1924
idemtidem v. 2203
incusare v. 2218
indicare v. 2151
instruere v. 2187
insurgo v. 2147
itidem v. 2203
labium v. 2132
labrum v. 2131, v. 2133-2136
lima (-ae) v. 1069
lima (-tis) v. 1067
livio v. 572
lodex v. 879
luvio v. 571
mens v. 2197, v. 2199

metuo v. 1007
mitos v. 433
nunc v. 2180
olea v. 598
oletum v. 600, v. 602
olivetum v. 600, v. 601
ordeacius v. 810
ordeicius v. 811
penu v. 875
penum v. 875
penus v. 874
Perenna v. 907
perennis v. 907
pila v. 2085
pilum v. 2085
pinna v. 590
pinnacula v. 590
poesis v. 609
poetria v. 609
pota v. 391
potare v. 2202
potatus v. 391
potus v. 391-392
primitium v. 850
primordium v. 847
principium v. 849
propallo v. 620
propalo v. 619
protenus v. 2182
protinus v. 2182
provida v. 430
provincia v. 430-431
reliqua v. 385-386
reputare v. 2151
resurgo v. 2147
sal (masc.) v. 561
sal (n.) v. 561, v. 564
scandalon v. 2225
scientia v. 2212
semi v. 872
semis v. 872-873
Simo, Simonis v. 577-578
specu v. 878
specus v. 876
spiritus v. 2200
splendere v. 2231
sputum v. 565
sputus v. 565-566
surgo v. 2148
Syrus v. 723
temerarius v. 2195
tibia v. 436
Tigrim v. 440-441
tigris v. 438
Tigris Tigridis v. 438-439
timeo v. 1007
timidus v. 2195
tribula v. 709
tribulum v. 710
tribulus v. 709
tuba v. 2150
tuba v. 436-437
tum v. 2180-2181
tunc v. 2180-2181
ungo v. 793-794
unguo v. 793-794
varex v. 879
vigilis v. 2149
vitellum v. 2224

afforismus v. 2339
allopi>tia> v. 2292
allopitia v. 2337
ana<lepsia> v. 2288
apoplexia v. 2285
apostema v. 2281, 2283
apostema v. 2299
approximeron v. 2322
artetica v. 2323
aschites v. 2297
asma v. 2303-2304
bolismus v. 2309
brancus v. 2327
cata<lepsia> v. 2288
catarrus v. 2326
catartica v. 2344
causon v. 2293
cephalea v. 2331
co<lera> v. 2292
coriza v. 2327
cruda lien v. 2301
cyragra v. 2324
diabetes v. 2316
diapr<u>nes v. 2319
diar<ria> v. 2302
diaria v. 2313
diasmon v. 2314
dinamidia v. 2341
disma v. 2303-2304
dissenteria v. 2311
dissin<teria> v. 2302
diuretica v. 2343
effimera v. 2278
ele<phantia> v. 2292
emoptoycus v. 2307
emoroydes v. 2315
empima v. 2306
epi<lepsia> v. 2288
ethica v. 2279
farmacia v. 2345
flegbotomia v. 2347
flegbotomus v. 2347
fleu<matica> v. 2292
frenesis v. 2281
hicteritia v. 2317
leo<nina> v. 2292
leuco<fleumantia> v. 2297
lienteria v. 2312
lumbricus v. 2310
melan<colia> v. 2292
melancolia v. 2284
morphea v. 2328
nefresis v. 2333-2334
ortomia v. 2301
paralisis v. 2298
peripleumonia v. 2305
pigra v. 2345
pleuresis v. 2305
podagra v. 2324
pronosticum v. 2340
ptisis v. 2308
reuma v. 2326
san<guine> v. 2292
satyriasis v. 2321
sciatica v. 2325
scotoma v. 2329
sinochus v. 2294
sperma gonorea v. 2320
squinan v. 2299
stipticum v. 2342
stranguria v. 2335
tetanus v. 2330
trachea v. 2300
tussis v. 2300
tympa<nia> v. 2296
tyria v. 2292
ydrophobus v. 2332
ydropica species v. 2295
yleos v. 2336
ypo<sarca> v. 2296

Index des notions grammaticales

Acathalectica metra v. 357-360.

Accentus v. 124, 576-578, 747, 2237, 2241, 2243.
<figurae accentuum> v. 2245-2264.
Oxia v. 2245
Barria v. 2247
Perypomene v. 2248
Macros v. 2249
Brachin v. 2250
Iphen v. 2252-2253
Diastole v. 2254
Apostrophus v. 2258
Diasia v. 2261
Silen v .2262

Accidentia v. 1127 sq.

Actus
Propriété de signification essentielle du verbe (par opposition à *substantia*) *v. 250, 1111, 1113, 1130, 1239, 1303, 1314, 1331, 1332-1333, 1342- 1344, 1385, 1403, 1408, 1416, 1552-1555, 1567-1572, 1583, 1584, 1589, 1630, 1632, 1635, 1638, 1641, 1646, 1652, 1657, 1727, 1761*
Capacité d'agir (par opposition au pâtir) *v. 510, 737, 1000, 1331, 1337, 1338, 1339, 1727, 1773.*

Actio (cf. passion), signification du verbe actif *v. 1000, 1100, 1193, 1302, 1310, 1312, 1323, 1649, 1729.*
Cf. Genus, Verbum

Adverbium
Une des huit parties du discours (partie non principale) *v. 256, 260-261.*
Propriétés *v. 1112, 1668-1669, 1751.*
Construction *v. 452-453, 525-529, 1668-1670.*
Morphologie *v. 270-272, 662-663, 795-796.*

Allegoria v. 344.

Anaphora
Figure d'– *v. 320-321.*
Cf. Relatio.

Antifrasis v. 344-346

Antithesis v. 318-319.

Antitosis (= *antiptosis*)[1] *v. 1731, 1864-1866, 1905-1917.*

Apponere v. 1875
Appositum v. 1443-1444, 1904-1908.

Aspirare v. 1918-1925.

Barbaries v. 125, 1805, 1821, 1817.

Casus
Propriété caractérisant certaines parties du discours *v. 239, 241, 324, 921, 1015, 1142-1145, 1147, 1198, 1257, 1455, 1459-1462, 1521-1528, 1623, 1773, 1788.*
Définition et distinction des différents cas *v. 1550-1551.*
Rectus – v. 199, 248-249, 445, 577-578, 1137, 1501, 1504, 1511-1515.
Directus 668,
Cas obliques *v. 47, 199, 922-923, 1137, 1497-1501, 1506, 1512.*
Ordre *1566-1583.*
Valeur (*vis*) sémantique et syntaxique des cas
– du nominatif (*rectus*) : la fonction sujet, *suppositiva v. 1511* ; *substantia qua datur actus v. 1567-1570* ; *<absolutus> v. 1504.*
– du vocatif (*vocativus, vocatus*) : absolu *v. 223-225, 227-231, 1504* ; *substantia que fit ad actum v. 1572-1574.*
– du génitif (*genitivus*) : la possession *v. 1516-1518, 1521-1530, 1539, 1593* ; la génération *v. 1519-1520* ; l'essence *v. 1531-1534* ; la cause *v. 1537, 1549,* (sans mouvement) *1594* ; l'origine (le principe de la substance) *v. 1560-1562, 1606-1609* ; la domination/la sujétion *v. 1539, 1545-1546* ; la forme *v. 1540* ; la partie/le tout *v. 1545* ; la relation à certains adjectifs *v. 1546* ; la supposition/la superposition *v. 1548-1549* ; l'égalité *v. 1548* ; le lieu *1688-1689* ; le terme de l'acte *v. 1590-1691* ; le complément du superlatif *v. 1675-1677.*
– du datif (*dativus*) : le terme de la transition de personne *v. 1563-1564* ; la fin (le terme) *v. 1606-1609* ; l'acquisition *v. 1565, 1703* ; l'utile *v. 1586* ; le fâcheux *v. 1586* ; la possession (en construction avec *est*) *v. 1595-1596* ; complément de certains adjectifs *v. 1700-1702.*
– de l'ablatif (*ablativus*): l'essence *v. 1535-1536* ; la disposition *v. 1538* ; la substance moteur de l'action *v. 1554, 1597-1601* ; le *terminus a quo v. 1661* ; le complément de l'adjectif *v. 1579* ; la cause (avec mouvement) *1597-1601* ; ablatif absolu *v. 1505, 1681-1682* ; le lieu *1688.*
– de l'accusatif (*accusativus, accusans*) : le terme de la transition d'acte *v. 1557-1558* ; le *terminus ad quem v. 1662* ; le complément de l'adjectif *v. 1579-1581* ; récapitulatif *v. 1610-1615.*
Casus intransitivus v. 1550, 1683-1684.
Casus transitivus v. 1550.
– actus v. 1552, 1553-1558, 1582-1583.
– persone (transitio personalis) v. 1552, 1559-1564.
Cf. Intransitio, Prolempsis, Regimen, Sylempsis, Transitio, Verbum.

Cesura (pedis) 1839-1840,

[1] Sur la confusion (purement lexicale) médiévale entre *antiptosis* et *antithesis*, cf. B. Colombat, *Les figures de construction dans la syntaxe latine ...*, pp. 64-66, 428.

Comparativum, comparare, collatio
– du nom, *quod comparat v. 492, 926-931, 1261*
comparativum 1255-1261. Construction *1673-1674.*
– de l'adverbe *v. 984-987.*
Collatio realis v. 1279-1280.
Cf. Nomen (proprium), regimen.

Conjunctio, conjungere
Définition *v. 258-260, 450-451, 1106-1108.*
Propriétés *v. 627-630.*

Consignificatio, consgnificare, consignare
v. 1434-1439, 1518.

Constructio, construere
v. 1030-1035, 1765-1766, 1841, 1906, 1909
– congrue *1909.*
– parfaite *v. 1458.*
– juste *v. 1034.*
Cf. Casus, Oratio, Figura, Intransitio, Regimen, Sintasis, Transitio, Scema, Sintasis, Verbum, zeuma.

Cosmographia v. 347-348.

Colores (<rhetorice>) v. 355-356.
Figure rethorice v. 338.

Declinatio cf. Flectere, flexum...

Demonstratio
– personalis v. 1048-1049.

Determinare v. 1782

Dictamen v. 2269-2248.

Emphibasis v. 298-301.

Epizeusis (= epizeuxis) v. 315-317.

Equivocare, equivocatum v. 861-863, 1161-1163, 1471-1473.

Eth<i>ologia v. 335-337.

Ethimologia v. 125, 333-334.

Evocatio, evocare (/vocare) v. 208-209, 232-237, 349-351, 1476-1477, 1875, 1884-1899.

Fieri v. 1733

Cf. Motus, Habitus, Potentia, Posse.

Figura (*accidens partis*)
– *nominis v. 1133-1135, 1145, 1179-1182, 1198.*
– *verbi v. 1316-1318, 1356, 1359-1361.*
Figura v. 280 sq., 308 sq., 326, 443, 1803-1809, 1813-1814, 1828-1829.
– *conveniens v. 1824-1824.*
– *inconveniens v. 1824, 1826-1827.*
– *rethorica v. 338-341.*

Flectere, flexum, flexus, flectio, inflexio v. 128, 247-249.
– / *declinare, declinatio, declinabilis v. 126-129, 247-249, 265, 399-400, 410-412, 565, 671-674, 708, 786, 836, 853-855, 878, 881-883, 899, 907-908, 1015, 1062-1063, 1118-1124, 1183-1184, 1202-1207, 1219-1221, 1250-1252, 1362.*
– / *conjungere, conjugatio v. 247, 677-678, 700, 991-992, 1317-1318, 1362-1368, 1370-1374.* Règles de conjugaison *v. 1378-1383.*

Forma v. 1214, 1238, 1452-1453.
Cf. Materia

Genus
(*Cf. Species*) *v. 325-326, 1046, 1546, 1678-1680.*
– *nominis v. 239, 476, 858, 922, 939-940, 957-966, 1004-1006, 1131, 1144, 1150, 1199, 1204-1207, 1217-1218, 1259, 1278-1293, 1466, 1481-1482, 1488-1492, 1773, 1799-1800, 1851, 1869-1870.*
– *verbi v. 993-1002, 1130-1131, 1298, 1310-1311, 1321-1340.*
Cf. Prolempsis, Sylempsis.

Gerundivum, gerundum, gerundium
Définition *v. 242-245, 1375-1376, 1732-1738.*
Propriétés *v. 514-515, 1678-1680, 1719-1729, 1740-1741, 1752.*
Syntaxe *v. 1730-1731, 1742-1750.*

Habitus v. 250-251, 1239, 1446, 1529, 1538.
Cf. Fieri, Motus, Potentia, Posse.

Yperbaton v. 331-332.

Ypozeusis v. 1842.

Hysteron et protheron v. 295.

Impositio (nominum) v. 941-952, 1792-1798.

Intercalares versus v. 304-306.

Interjectio
Propriétés *v. 257, 1113-1114.*
Construction *v. 227.*

(Intransitio), intransitivum, intransitivus, intransitive v. 1402, 1407, 1463, 1550, 1566, 1684, 1870, 1742-1743, 1771, 1870, 1879.

Iotacismus v. 282-285.

Macrologia v. 353.

Materia (cf. forma) v. 1237.

Methaboles v. 302-303.

Metaplasmus v. 125, 287, 289, 296, 300, 304-306, 317, 321, 323, 328, 1808, 1817, 1830-1838.

Methatesis v. 290-292.

Modus
verbi v. 239, 1294-1297, 1313-1314, 1371-1372, 1612, 1791.
acception *v. 262-264, 1024, 1353-1355, 1375-1376.*

Modus significandi v. 1369, 1692.

Modus loquendi v. 1244.

Motus v. 1103, 1114, 1301, 1304, 1312, 1315, 1341, 1363-1365, 1373, 1594, 1598, 1600, 1763.
Cf. Fieri, Potentia, Habitus.

Nomen
Une des huit parties du discours *v. 27-28, 32-33, 38, 60, 124, 172, 501-502, 687, 728, 730, 1032, 1092.*
Cause de l'invention *v. 38-40.*
Morphologie *v. 859-860, 864-867, 919-921, 971-973, 1250-1254.*
Propriétés du – *v. 128, 242-243, 247, 821-836, 911-913, 926-931, 967-970, 1015, 1146-1147, 1188, 1363-1368, 1781.*
– appellatif *v. 885.* – propre *v. 237, 254, 465, 468-474, 682-684, 859, 884, 907, 1139-1142, 1212-1218, 1220, 1246-1249.* – commun *v. 467, 907, 1140-1142.* – relatif *v. 232, 1713-1714.* – substantif *v. 467, 932-940, 1142-1143, 1449-1451, 1463-1464, 1797-1798.* – adjectif *v. 467, 483-484, 932-940, 1449-1455, 1463-1465, 1678-1680, 1709-1712, 1797-1802.* – corporel *v. 493.* – incorporel *v. 489-490, 493.* – noms de lieux au régime particulier *v. 1664-1672.*
Cf. Casus, Comparativum, comparare, collatio, Habitus, Species, Evocatio, Figura, Forma, Genus, Impositio, Numerus, Partes orationis, Pronomen, Regimen, Materia, Verbum.

Numerus
nominis v. 1121-1122, 1132, 1145, 1150-1172, 1196, 1384-1387, 1460, 1466, 1480-1482, 1685-1686, 1773, 1860, 1872-1874.
verbi v. 1168-1171, 1319-1320, 1384-1387, 1621-1622.
Cf. Sylempsis.

Oratio
v. 124, 1093, 1821, 1823.
– *perfecta, peracta v. 40* . Définition *v. 1767* Conditions de formation *v. 38- 40, 1093, 1767.*
Cf. Constructio, Figura, Sintasis.

Paralange protheseos v. 323.

Parenthesis v. 331-332.

Particeps, participium, participans, participale
Une des huit parties du discours *v. 37.*
Définition *v. 33, 238-239, 1004-1006, 1736, 1758-1759.*
Morphologie *v. 475-486, 489-490, 653-654, 679-681, 933, 1010-1011.*
Propriétés *v. 1004-1006, 1101-1104, 1739.*
Syntaxe *v. 1382-1383.*

Pars (orationis) v. 118, 124, 777, 1147, 1177-1178, 1469-1470, 1521-1522, 1770-1771.
Liste *v. 250-261, 1090-1117.*
Ordre *v. 26-37, 1227-1231, 1234-1236.*

Passio (cf. action), signification du verbe passif
v. 511, 1000, 1018-1019, 1100, 1193, 1310, 1412-1414, 1600, 1644, 1727, 1729, 1773.
Cf. Genus, Verbum.

Perifrasis v. 302.

Perysologia v. 352.

Persona v. 1043, 1387, 1392-1399, 1477, 1773.
pronominis v. 164-170, 180-182, 194, 207-209, 223-225, 232, 253, 1189-1194, 1221-1225, 1226-1229, 1398-1399, 1889.
– du verbe *v. 234-235, 1189, 1192-1193, 1226, 1319-1320, 1366-1368, 1384-1387, 1392-1396, 1399, 1406, 1415-1417, 1487, 1619-1622, 1625-1632, 1857-1858.*
Cf. Evocatio, Sylempsis.

Predicare v. 1099-1100, 1104.

Prepositiva
Propriétés *v. 255, 1109-1110.*
Construction *v. 1660-1663.*

Principium (*cf. Terminus*) *v. 1210, 1554.*

Prolempsis, presumptio
v. 1029, 1496-1501, 1842, 1850-1854.

Pronomen
Une des huit parties du discours *v. 28, 36-37.*

Causes d'invention *v. 158-162.* Fonction *v. 1188-1194, 1222-1233, 1388-1399, 1476-1477, 1893.*

Propriétés *253-254, 1097-1098, 1502-1503, 1616.*

Infinitum v. 163, 165-169, 173, 217, 220-222. Finitum v. 163-164, 173. Minus quam finitum v. 169-170, 173. Subjunctivum v. 173, 178. Prepositivum v. 173, 178. Relativum v. 173, 179. Possessivum v. 173. Demonstra<tivum> v. 173, 179. Primogeneum v. 175-176. Deductivum v. 175, 177. Articulare v. 173. Gentis, gentile v. 183-192, 1246-1249. Partitivum v. 210-211. Distribu<tivum> v. 216.

Cas *v. 193-209, 212-215, 223-222, 1713-1716.*

Syntaxe *v. 1445-1448, 1908-1912.*

Cf. Evocatio, Pars , Persona, Verbum.

Potentia, v. 251.

Posse v. 1728

Cf. Habitus, Motus, Fieri.

Quale

Propriété de signification essentielle du nom *v. 926, 1185-1186, 1232-1233, 1238, 1242, 1263, 1474-1475.*

Cf. Substantia.

Relatio,

– *recta, directa v. 224-225, 233.*
– *indirecta v. 224-225.*
– *simplex v. 1044-1047.*
– *personalis v. 1040-1043.*

Reciproca (*<constructio>*) *v. 330*

Reciprocatio v. 1912.

Regimen, regere
v. 1445-1448, 1460, 1674.

régime de propositions relatives par un nom au vocatif *v. 231.*
– de l'adjectif par le nom (et réciproquement) *v. 1449-1453.*
– du nom par le verbe *v. 1453-1455, 1456-1458.*
– du complément du nom *v. 1506-1510.*
– de l'accusatif par certains verbes *v. 579-580, 634-637, 1610-1615.*
– du génitif *v. 1508-1510, 1511, 1516-1549.*
– des cas obliques *v. 1512-1515, 1606-1609.*
– des noms 'relatifs' (appelant relation, complément du nom) *v. 1590-1592.*
– de la préposition *v. 1660-1663.*
– du complément du comparatif et du superlatif *v. 1673-1677.*
– de l'impératif *v. 1024.*

Cf. Casus, Gerundium, Participium, Supinum, Verbum.

Res verbi v. 512, 1416-1417, 1625-1632, 1781.

Sarcasmos v. 343.

Scema v. 125, 316, 327, 329, 332, 333, 343, 348, 1809, 1819, 1821.
– *loquendi v. 1843-1845.*
– *quo construo v. 1841-1842, 1845-1847 sq.*

Sintasis v. 102, 120, 1777
Cf. Constructio

Soloecismus v. 125, 322, 324, 1807, 1818, 1821.

Solutus, soluta, solutum, absolutus, absolvere
verbum v. 50-57, 496-497, actum *1407-1411* (cf. intransitiva <verba>, neutra verba)
absolutus <casus> v. 1504-1505, 1682
absoluta
actio v. 1648-1651,
<absolutus> actus v. 1657, 1761
<absolutum> pronomen v. 1502

Species
– (*cf. genus*) *v. 325-326, 387, 1045, 1051.*
– *nominis v. 1129-1130, 1144,1176, 1185-1186, 1195, 1255-1257 , 1264, 1422.*
– *verbi v. 1003, 1315-1316, 1356-1359, 1400-1414, 1422-1437.*

Substantia
Propriété de signification essentielle du nom et du pronom *v. 27, 32, 41, 951, 1097, 1103, 1213, 1227, 1236, 1242, 1384-1385, 1388-1390, 1423-1424, 1445, 1459, 1516, 1554, 1561, 1567-1569, 1572, 1593, 1595, 1597-1601, 1603, 1696, 1726, 1728, 1788.*
– *pura v. 1098, 1236.*
– *ficta v. 1245.*
Cf. Quale.

Subici, subjectum v. 1097, 1103, 1462.
Cf. Predicare.

<Superlativum>
Construction *v. 1270-1275, 1675-1677.*
Cf. Regimen.

Supinum
Définition *v. 240, 1376-1377, 1732-1738, 1758-1759.*
Morphologie *v. 645-646, 677-678, 685-686, 697-700, 1011.*
Propriétés *v. 241, 512-520, 1014-1017, 1721-1724.*
Syntaxe *v. 1751-1763.*

Supponere, suppositum v. 196, 200, 204, 215, 670, 1051, 1442, 1487, 1679, 1717-1718, 1872-1873.
Constructio suppositiva v. 1511.

Sylempsis, concipere, conceptio v. 327-328, 349-351, 1022-1027, 1478-1495, 1717-1718, 1842, 1855-1860.
indirecta v. 1022-1025.

Generum, generis v. 1026-1027, 1481-1482, 1498-1495.
Numeri v. 1481-1485, 1859-1860.

Sinodoche v. 1613, 1786, 1876 sq.

Sinthesis (=synemptosis)[2]*, concidentia v. 1868-1875, 1876.*

Tempus
Accident du verbe *v. 1294-1297, 1313-1314, 1341-1352, 1371, 1456-1458, 1719-1720, 1780.*

Tempus (sillabe) v. 744-751, 1835

Terminus, terminare
par opposition à *principium v. 1332, 1461, 1557-1558, 1563, 1589, 1673-1674.*
Terminus a quo v. 1661.
Terminus ad quem v. 1662.

Themesis v. 287.

Topographia v. 347-348.

Transitio, transitivus, transitivum, transire, transitus, pertransire v. 230, 330, 497, 1331, 1333, 1376, 1401, 1405, 1410, 1550, 1552-1553, 1559, 1575, 1582, 1583, 1589, 1612, 1650, 1653, 1660, 1743-1744, 1770, 1772-1773, 1791.

Tropus, tropica figura, tropice v. 125, 287, 295, 303, 320, 332, 343, 350, 1809, 1820, 1821, 1845.

Venusta, pulchra figura v. 1787, 1877

Verbum
Une des huit parties du discours *v. 28-30, 32-33, 238, 1092.*
Morphologie *v. 128-129, 480-481, 498-503, 534-537, 574-575, 613-616, 624, 697-700, 720, 726-730, 800-801, 905-906, 991-992, 1009-1013, 1148-1149, 1305-1309, 1425-1426.*
Origine *v. 687, 691-692.*
Fonction *v. 1099-1100, 1276, 1893, 1896-1897.*
Cause d'invention *v. 39-43.*
Propriétés *v. 235, 238-245, 247-249, 993-1002, 1014-1017, 1294-1298, 1301-1304, 1310-1441, 1456-1458, 1461-1462, 1720, 1729.*
Construction *v. 256-257, 579-580, 634-638, 1388-1390, 1400-1414, 1442-1444, 1453-1455, 1584-1585, 1610-1615.*
Actif *v. 45, 998-1000, 1007-1008, 1299, 1321-1322, 1330-1331, 1335-1337, 1338-1339, 1639, 1735, 1740.* Passif *v. 391, 508, 641, 653-654, 736, 998-999, 1007-1008, 1020-1021, 1325-1327, 1337, 1338, 1639, 1645, 1649-1650, 1652, 1735, 1739-1740.* Neutre *v. 44-60, 1303-1304, 1332-1334,1338.* Déponent *v. 1336.* Commun *v. 1340.* Désidératif *v. 61-62.*

---

[2] Sur la déformation du terme d'origine grecque *synemptôsis* en *synthesis* au Moyen Age, cf. B. Colombat, *Les figures de construction dans la syntaxe latine ...*, pp. 57-58, 433.

Verbe substantif, propriétés, syntaxe *v. 495, 497, 1299-1300, 1418-1419, 1465-1466, 1469, 1506-1507, 1595-1596, 1602-1605, 1704-1708.* Vocatif *v. 496-497, 507-509, 1467-1468, 1470.*

– impersonnel, définition *v. 1415-1417, 1616-1624.* Morphologie du – impersonnel *v. 1639-1647.* Propriétés de l'impersonnel passif, *v. 510, 1625-1632.* Syntaxe de l'impersonnel actif *v. 1633-1638.* Syntaxe de l'impersonnel passif *v. 1415-1417, 1585, 1648-1659. Refert, interest v. 1690-1699, 1905-1917.*

– infinitif passif, *v. 511.* Syntaxe de l'infinitif *v. 1585, 1778-1791.*

Cf. Pars, Gerundivum, Supinum, Persona, Numerus, Motus, Actus, Actio, Passio, Modus, Flectere, Tempus, Genus, Species, Suppositum, Appositum, Absolvere, Sylempsis, Antitosis.

Vitium v. 284, 342, 353, 1810-1820, 1848-1849.

Zeuma, zeumatica constructio v. 1028-1029, 1842, 1861-1863.

Index épistémologico-linguistique

Ars (par opp. à *scientia*) *v. 1, 1081, 1084.*

Dialectica v. 1820.

Grammatica

Une des trois branches de la science rationnelle (*trivium*) *v. 1, 64, 98, 103, 105, 112, 113, 309, 310, 1088.*

Parties *v. 123.*

Ouvrage *v. 154.*

Règles grammaticales *v. 229, 660, 1289, 1811, 1813.*

Ars v. 649, 1083, 2276.

grammaticus v. 111, 130, 280, 342, 1038, 1092, 1342, 1361, 1804, 1846, 1966.

Logica v. 98, 110, 112.

Logicus v. 111, 1092.

Philosophia v. 66, 67, 73, 86, 97, 385.

Quadrivium v. 1087.

Rethorica v. 98, 160, 162, 338, 1266, 1815.

Scientia v. 106, 107.

Trivium, trivialis v. 1072.

Index des œuvres littéraires et scripturaires citées

Adam de Saint-Victor, *Carmina* XXIV, 2, 2 *v. 59*

Alain de Lille, *Anticlaudianus* II, 265 *v. 2356*

Bède, *De Templo Salomonis* 1, 331 *v. 2087-2089*

Boèce, *De Institutione musica* II, 27 *v. 1068* ; III, 8 *v. 1065*

Cato, *Dist.* III, 9, 1 *v. 630*

Claude, *De Raptu Proserpinae* I, 156 *v. 58* ; II, 94 *v. 583* ; II, 152 *v. 485* ; III, 119 *v. 421*

Gautier de Châtillon, *Alex.* IV, 569 *v. 568*

Germanicus, *In Arato* II 417, 1 *v. 890*

Horace, *Carmina* I, 2, 4 *v. 136* ; III, 29, 4 *v. 964*

_, *Epist.* I, 13, 8 *v. 479* ; I, 14, 41 *v. 54* ; II, 1, 1 *v. 628* ; II, 1, 180 *v. 889* ; II, 1, 251 *v. 486*

_, *Sat.* I, 5, 53 *v. 817* ; I, 15, 26 *v. 980* ; II, 1, 12 *v. 57* ; II, 3, 155 *v. 1058* ; II, 5, 53-54 *v. 2143* ; II, 8, 87 *v. 564*

Jean Scott Erigène, *Versus* 18-20 *v. 1041*

Jérôme, *In Esaiam* III, ad 6, 6 *v. 2044*

_, *Liber interpretationis hebraicorum nominum* 54, 26 *v. 2012* ; 62, 21 *v. 2012*

_, *Ep. ad. Phil.* 3, 14 *v. 2024*

Joseph d'Exeter, *Ylias* I, 342 *v. 407*

Juvénal, *Sat.* III, 164 *v. 642* ; VIII, 26 *v. 914* ; VIII, 175 *v. 586* ; XI *v. 1896* ; XIII, 137 (et XVI, 41) *v. 375* ; XIV, 305 *v. 415* ;

Lucain, *Phars.* I, 578 *v. 437* ; III, 108 (var.) *v. 1704* ; III, 256 *v. 439-440* ; III, 261 *v. 441* ; III, 534 *v. 376* ; IV, 752 *v. 1012* ; V, 712 *v. 394* ; VI, 754 *v. 915* ; VI, 797 *v. 910* ; IX, 538 *v. 1009.*

Ovide, *Am.* I, 8, 102 *v. 2207* ; III, 12, 7 *v. 618*

_, *Ars* II, 323 *v. 633*

_, *Ep. ex Pont.* I, 2, 33 *v. 234*

_, *Epist.* XII, 208 *v. 580* ; XVI, 8 *v. 581-582*

_, *Fast.* II, 266 *v. 588* ; III, 542 *v. 392* ; IV, 761 (var.) *v. 2135* ; IV, 54 *v. 1026* ; IV, 536 *v. 1945* ; V, 219 *v. 365* ; V, 335 *v. 2139*

_, *Medicamina faciei* 73 *v. 1988*

_, *Met.* I, 501 *v. 554* ; I, 649 *v. 870* ; V, 449-450 *v. 2123* ; VI, 539 *v. 527* ; VII, 521 *v. 152* ; IX, 786-7 *v. 1900-1901* ; IX, 797 *v. 1900-1901* ; X, 18 *v. 1891* ; XI, 120 *v. 518* ; XI, 82 *v. 1605* ; XIII, 590 *v. 520* ; XV, 383 *v. 891*

_, *Nux* 1 *v. 1897-1898*

_, *Remedia Amoris* 591 *v. 1861*

Rupertus Tuitiensis, *In Genesim* I, 2 *v. 2092*

Stace, *Ach.* I, 421 *v. 920*

_, *Theb.* I, 76 *v. 219*

Virgile, *Aen.* I, 5 *v. 137* ; I, 16-17 *v. 1478-1479* ; I, 51 *v. 606* ; I, 212 *v. 1871* ; II, 26-27 *v. 596-597* ; IV, 10-11 *v. 221-222* ; VI, 471 *v. 444* ; VIII, 27 *v. 897* ; VIII, 421 *v. 909* ; VIII, 433-434 *v. 636-637* ; VIII, 561 *v. 1871* ; IX, 669 *v. 867* ; XI, 714 *v. 982* ; XI, 660 *v. 738*

_, *Appendix* « copa » 2 *v. 789*

_, *Buc.* I, 25 *v. 963* ; I, 32 *v. 901* ; III, 41 *v. 371* ; III, 96 *v. 462* ; VIII, 21 *v. 435* ; VIII, 71 *v. 1741* ;

_, *Georg.* I, 307 *v. 423* ; II, 12 *v. 962* ; II, 26-27 *v. 596-597* ; II, 69 *v. 608* ; II, 69 *v. 714* ; II, 242 *v. 1061* ; II, 423-424 *v. 55* ; III, 53 *v. 1866* ; III, 96 *v. 2300* ; IV, 90 *v. 428* ; IV, 153-154 *v. 894* ;

Vulg. Hier.

Is. 6, 6 *v. 2044*

Hierem. 35, 2-18 *v. 2129* ; 35, 4 *v. 2124*

Hebr. 9, 19 *v. 277*

Cant. 3, 9 *v. 1976* ; 4, 8 *v. 277* ; 5, 11 *v. 1978*

Ps. 21, 20 *v. 669* ; 110, 1 *v. 2030* ; 125, 1 *v. 1730*

Ioh. 3, 14 *v. 1942*

Matth. 15, 39 *v. 2012* ; 23, 5 *v. 2009* ; 27, 6 *v. 2011*

Marc. 7, 11 *v. 2011* ; 12, 5 *v. 2013*

Act. 9, 36 *v. 2018*

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

JEAN DE GARLANDE (œuvres authentiques ou supposées),

-*Ars lectoria Ecclesie*, éd. E. Marguin-Hamon, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum. Subsidia* 2), 2004.

-*Compendium grammatice*, éd. T. Haye, Cologne-Weimar-Vienne, 1995.

-*Cornutus,* éd. E. Habel, in *Der Deutsche Cornutus* I. Teil. *Der Cornutus des Johannes de Garlandia*, Augsbourg, 1908, pp. 23-28.

-*De Mysteriis Ecclesiae*, éd. F.W. Otto, *Commentarii critici in codices bibliothecae academiae Gissensis*, Giessen, 1842, pp. 131-151 ; éd. & trad. Ewald Könsgen (accompagnées d'un commentaire de Peter Dinter), Leyde : Brill (*Mittellateinische Studien und Texte* 22), 2004.

-*De Triumphis Ecclesiae*, éd. T. Wright, Londres, 1856.

-*Dictionarius*, éd. T. Wright, in *A volume of vocabularies*, Londres, 1857, pp.120-138 ; éd. A. Scheler, in *Trois traité de lexicographie latine du XII^e et du XIII^e siècles*, dans *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. 6 (1865) , pp. 120-138 ; trad. anglaise B.B. Rubin, Lawrence (Kansas), 1981.

-*Dictionarius metricus*, éd. A. Scheler, « ''Olla patella'', vocabulaire latin versifié », dans *Revue de l'instruction publique en Belgique*, t. 21 (1878), t.22 (1879).

-*Epithalamium beate Virginis*, éd. A. Saiani, Bologne, 1967-1972.

-*Georgica spiritualia*, éd. F. Novati, « Un poème inconnu de Gautier de Châtillon », dans *Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1902, pp. 262-278.

-*Exempla honestae vitae*, éd. E. Habel, in *Romanische Forschungen*, 29 (1911), pp. 131-154.

-*Integumenta Ovidii*, éd. L. K. Born, Ph. D. dissertation, University of Chicago, 1929. Position dans *University of Chicago Abstracts of Theses*, Humanistic Series 7 (1930), pp. 429-32 ; éd. F. Ghisalberti, Milan-Messine, 1933.

-*Morale scholarium*, éd. L. J. Paetow, in *Morale scholarium of John of Garlande... with an introduction on the life and works of the author*, Berkeley, 1927.

-*Opera alchymistica*, éd. ancienne, Bâle, 1560.

-*Parisiana Poetria*, éd. et trad. anglaise T. Lawler, New Haven-Londres, 1974. Extraits édités dans L. Rockinger, *Briestfeller und Formelbücher des elften bis vierzehnten Jahrhunderts* in *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte* 9, Munich, 1863. *Ars rithmica*, éd. G. Mari dans *I trattati medievali di ritmica latina*, Milan, 1899. Extr. *Due lotrices*, éd. R. Bonvicino dans F. Bertini (éd.), *Tragoedie latine nel XIIo e XIIIo secolo*, Gênes, 1994, pp. 271-327.

-*Sequentia cum prosa*, éd. B. A. Park, E. S. Dallas, « A *sequentia cum prosa* by John of Garland », in *Medievalia et Humanistica*, 15 (1963), pp. 54-68.

-*Stella Maris*, éd. E. F. Wilson, Cambridge Mass., Mediaeval Academy of America, 1946.

ADAM DE SAINT-VICTOR, *Œuvres poétiques*, éd. L. Gautier, Paris, 1881 (2^nde^ éd.).

ADAM DU PETIT-PONT (*al.* ADAM DE BALSHAM), *De utensilibus*, éd. A. Scheler, in *Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.* 8 (1867), pp. 75-93.

ADAM SHIDYARD, *Tractatus metricus de verbis neutris*, éd. R. Lane Pool, M. Bateson, Oxford, 1902.

ALAIN DE LILLE, *Anticlaudianus*, éd. R. Bossuat, Paris : Textes philosophiques du Moyen-Age (I), 1955.

ALAIN DE LILLE, *Regulae caelestis iuris*, éd. N. M. Häring, dans *Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age*, Paris, 1981.

ALEXANDRE NEQUAM, *De nominibus utensilium*, éd. A. Scheler, in *Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.* 7 (1866), pp. 58-74, 155-173.

ALEXANDRE DE VILLEDIEU, *Doctrinale*, éd. D. Reichling, Berlin (*Monumenta Germaniae Paedagogica* 12), 1893.
ALEXANDRE DE VILLEDIEU, *Algorismus* éd. R. Steele, *The Earliest Arithmetics in English...*, Londres, 1922.
ALEXANDRE DE VILLEDIEU, *Massa compoti*, éd. W. A. Van Wijk, *Le nombre d'or. Etude de chronologie technique suivie du texte de la Massa compoti...* La Haye, 1936, pp. 52-64.
ANSELME DE CANTORBERY, *De grammatico*, éd. M. Corbin (dir.), Paris, 1986.
APOLLONIUS DYSCOLE, *De constructione libri quattuor*, éd. G. Uhlig, *Grammatici Graeci*, 2, 2, Leipzig, 1910 ; prés. et trad. J. Lallot, Paris : Vrin, 1997.
ARISTOTELES LATINUS, *De interpretatione vel Periermeneias translatio Boethii*, éd. L. Minio-Paluello, G. Verbeke, Bruges-Paris : Desclée de Brouwer (*Aristoteles latinus* II, 1-2), 1965.
ARISTOTELES LATINUS, *Analytica Posteriora. Translatio Gerardi*, éd. L. Minio-Paluello, B. G. Dod, Bruges-Paris : Desclée de Brouwer (*Aristoteles latinus* IV, 1-4), 1968.
ARISTOTELES LATINUS, *Metaphysica. Translatio Jacobi*, éd. G. Vuillemin-Diem, Bruxelles-Paris : Desclée de Brouwer (*Aristoteles latinus* XXV, 1-1[a]), 1970.
ARISTOTELES LATINUS, *Physica*, éd. F. Bossier, J. Brams, Leyde-New-York (*Aristoteles latinus* VII, 1. 2), 1990.
ARISTOTELES LATINUS, *Sophistici Elenchi. Translatio Boethii*, éd. B. G. Dod, Leyde-Bruxelles : Desclée de Brouwer, 1975.
AVICENNA LATINUS, *Metaphysica. Liber de Philosophia prima sive de scientia divina*, éd. S. Van Riet, Louvain : Peeters-Leyde : Brill, 1980.
BAUDRI DE BOURGUEIL, *Carmina*, éd. J.-Y. Tilliette, Paris, 2002.
BÈDE, *Expositio Actuum Apostolorum*, éd. J. E. Hudson, Turnhout : Brepols (*Corpus Christianorum Series latina* 121), 1983.
BÈDE, *De Templo Salomonis*, éd. D. Hurst, Turnhout : Brepols (*Corpus Christianorum Series latina* 119A), 1969.
BERNARD SILVESTRE, *Cosmographia*, éd. P. Dronke, Leyde : E. J. Brill (*Textus minores* 53), 1978.
BOÈCE, *De institutione musica*, éd. *P. L.* 64, 1846.
BOÈCE, *In Categorias Aristotelis*, éd. *P. L.* 64, 1860.
BOÈCE, *Liber de divisione*, éd. *P. L.* 64, 1860.
BOÈCE, *Commentarii in librum Aristotelis Peri Hermeneias* II, éd. K. Meiser, Leipzig : Teubner, 1877-1880.
PSEUDO- BOÈCE, *De disciplina scholarium*, éd. O. Weijers, Leiden, 1976.
CICÉRON, *De finibus bonorum et malorum*, éd. L. D. Reynolds, Oxford : Clarendon Press (*Oxford Classical Texts*), 1998.
PSEUDO-CICÉRON, *Synonyma*, éd. P. Gatti, Gênes, 1993.
CLAUDIEN, *De raptu Proserpinae*, éd. J. B. Hall, Cambridge (*Cambridge Classical Texts and Commentaries*), 1994.
Collectio Salernitana, éd. S. de Renzi, Salerne, 1852.
PSEUDO-DENIS, *De divinis nominibus*, éd. U. Chevalier *et al.*, *Dionysiaca*, Paris-Bruges, 1937-1951, 2 vol.
Disticha Catonis, éd. M. Boas, Amsterdam, 1952.
Domus grammaticae, éd. A. Otto, *Simonis Daci opera*, Copenhague, 1963.
DONAT, *Ars grammatica*, éd. H. Keil, *Probati Donat Servii qui feruntur de arte grammatica libri*, in H. Keil (éd.), *Grammatici Latini*, Leipzig : Teubner, 1857-1880, t. IV (repr. Hildesheim : Georg Olms, 1961-1969) ; L. Holtz (éd.), *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical : étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV[e]-IX[e] siècles) et édition critique*, Paris, 1981.
EVRARD DE BÉTHUNE, *Grecismus*, éd. J. Wrobel, Breslau, 1887 (repr. Olms, 1987).

FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, éd. C. Boysen, Prague-Vienne-Leipzig, 1898.
PSEUDO-GALIEN, *Introductio seu medicus*, in K. G. Kühn (éd.), *Claudi Galeni opera omnia*, Leipzig (*Medicorum graecorum opera quae exstant*), 1821-1833 (repr. Hildesheim : Georg Olms, 1986-1997), t. XIV.
PSEUDO-GALIEN, *Deffinitiones medicae*, in K. G. Kühn (éd.), *Claudi Galeni opera omnia*, Leipzig (*Medicorum graecorum opera quae exstant*), 1821-1833 (repr. Hildesheim : Georg Olms, 1986-1997), t. XIX.
GAUTIER DE CHÂTILLON, *Alexandréide*, éd. M. L. Colker, Padoue (Thesaurus mundi, Bibliotheca scriptorum latinorum mediae et recentioris aetatis 17), 1978.
GERMANICUS, *In Arato*, éd. J. Martin, Stutgart : Teubner, 1974.
GERVAIS DE MELKLEY, *Ars versificatoria*, éd. H. J. Gräbener, Munich, 1965.
GILBERT DE POITIERS (DE LA PORRÉE), *Commenta in Boethii opuscula sacra*, éd. N. M. Häring, Toronto : Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1966.
Glossaria latina, éd. W. M. Lindsay, Paris, 1926.
Grammatici Graeci I, 3 : *Scholia in Dionysii Thracis Artem grammaticam*, éd. A. Hilgard, Leipzig : Teubner, 1901.
Grammatici Latini, éd. H. Keil, Leipzig : Teubner, 1857-1880 (repr. Hildesheim: Georg Olms, 1961-1969), 8 vol. Vol. I Charisius, *Fragmentum metricum* ; Diomedis, *Artis grammaticae liber III* ; vol. II Priscianus, *Institutiones grammaticae* ; vol. III Priscianus, *Opera minora, de metris fabularum Terentii, Partitiones duodecim versuum Aeneidos principalium*, Ps.-Priscianus, *De accentibus* ; vol. IV, Probus, *Catholica, Instituta artium, De nomine excerpta...* ; Donat, *Opus minor de partibus orationis, Ars grammatica* ; Servius, *Commentarius in Artem Donati, de pedibus, de centum metris, de metris Horatii, de pedibus, pedum explicatio* ; Sergius, *Explanationes artis Donati* ; vol. V Pompeius, *Commentum Artis Donati, de pedibus, De posituris*, Consentius, *Ars, de scandendis versibus* ; vol. VI Scriptores artis metricae : Marius Victorinus, Maximus Victorinus, Donatianus, Atilius Fortunatianus, Caesius Bassus, Terentianus Maurus, Marius Plotius, Mallus Theodorus ; vol. VII Beda, *Liber de arte metrica*, Audax, *excerpta de metro.*
GREGORIUS I, *Liber responsalis*, éd. *P. L.* 78, 1849.
GREGORIUS I, *Liber antiphonarius*, éd. *P. L.* 78, 1849.
GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. I. Rosier, Nimègue : Ingenium Publishers (*Artistarium*), 1998.
GUILLAUME DE CHAMPEAUX, *Glosule*, éd. B. Prunolus, Venise, 1488.
GUILLAUME DE CONCHES, *Summa Philosophiae*, éd. E. Jeauneau (dir.), I. Ronca, Turnhout : Brepols (*CCCM* 152), 1997.
GUNDISSALINUS, *De divisione philosophiae*, éd. L. Baur, Münster (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters* 4, 2-3), 1903.
HELPERICUS, *Computus*, éd. *P. L.* 137, 1853.
HORACE, *Opera*, éd. S. Borzsák, Leipzig : Teubner, 1984.
HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Didascalicon*, éd. C. Buttimer, Washington (*Studies in Mediaeval and Renaissance Latin* 10), 1939.
ISIDORUS HISPALENSIS, *Etymologiarum sive originum libri XX*, éd. W. M. Lindsay, Oxford, 1911.
ISIDORUS HISPALENSIS, *De Differentiis liber I*, éd. C. Codoñer, Paris, 1992.
ISIDORUS HISPALENSIS, *De Differentiis liber II*, éd. M. A. Andrés Sanz, Turnhout : Brepols, 2006 (Corpus Christianorum. Series Latina 111A).
JEAN DE HAUVILLE, *Architrenius*, éd. P. G. Schmidt, Munich, 1974.
JEAN DE SALISBURY, *Metalogicon*, éd. J. B. Hall, Turnhout : Brepols (*Corpus Christianorum continuatio medievalis* 98), 1991.

JÉRÔME, *Liber interpretationis hebraicorum nominum*, éd. P. A. de Lagarde, Turnhout : Brepols (*Corpus Christianorum Series latina* 72), 1959.
_, *Commentariorum in Esaiam*, éd. M. Adriaen (*Corpus Christianorum Series latina* 73), 1963.
JOHANNES PLATEARIUS, *Practica*, Ferrare, 1488 ; extr. dans *Collectio Salernitana* II, éd. S. de Renzi, Salerne, 1853.
JORDANUS, *Notulae super Priscianum Minorem*, éd. partielle M. Sirridge dans *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 36 (1980), pp. 1-88.
JOSEPH D'EXETER, *De bello Trojano*, éd. L. Gompf, Leyde-Cologne : E. J. Brill, 1970.
JUVÉNAL, *Satirae*, éd. J. Willis, Leipzig : Teubner, 1997.
LUCAIN, *Pharsalia*, éd. C. Hosius, Leipzig : Teubner, 1913.
MARTIAL, *Epigrammata*, éd W. M. Lindsay, Oxford : Oxford Classical Texts, 1929.
MARTIANUS CAPELLA, *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, éd. A. Dick, corr. et add. J. Préaux, Stuttgart : Teubner, 1978.
MATHIEU DE BOLOGNE, *Quaestiones super modos significandi et super gramaticam*, éd. I. Rosier, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme », in D. Buzzetti, M. Ferriani, A. Tabarroni (éd.), *L'insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, Bologne (*Studi et Memorie per la Storia dell'Università di Bologna, n. s.*, 8), 1992.
MICHEL DE MARBAIS, *Summa de modis significandi*, éd. L. G. Kelly, Stuttgart-Bad-Canstatt, 1995.
MATTHIEU DE VENDÔME, *Ars versificatoria*, éd. F. Munari, Rome, 1988.
ONULF DE SPIRE, *Rhetorici colores*, éd. W. Wattenbach, Berlin (Sitzungsb. Akad. Berlin 1), 1894, pp. 369-386.
OVIDE, *Amores*, *Medicamina faciei feminae*, *Ars amatoria*, *Remedia Amoris*, éd. E. J. Kenney, Oxford : Clarendon Press (*Oxford Classical Texts*), 1994 (2nde éd.).
OVIDE, *Epistulae Heroidum*, éd. A. Barchiesi, Florence, 1992.
OVIDE, *Fasti*, éd. E. H. Alton, D. E. Wormell, E. Courtney, Leipzig : Teubner, 1988 (3e éd.).
OVIDE, *Metamorphoseon libri*, éd. W. S. Anderson, Leipzig : Teubner, 1988 (3e éd.).
OVIDE, *Pontica*, éd. J. A. Richmond, Leipzig : Teubner, 1990.
OVIDE, *Nux*, éd. et trad. (angl.) J. H. Mosley, Cambridge, Mass. : Harvard University Press-Londres : Heinemann (*Loeb Classical Library*), 1947.
OVIDE, *Tristia*, éd. J. B. Hall, Leipzig : Teubner, 1995.
PAPIAS, *Vocabulista*, Venise, 1496, repr. *fac-simile*, Turin, 1971.
PERSE, *Satirae*, éd. W. V. Clausen, Oxford : Clarendon Press (*Oxford Classical Texts*), 1992.
PIERRE ABÉLARD, *Dialectica*, éd. L. M. De Rijk, Assen, 1970.
PIERRE ABÉLARD, *Logica Ingredientibus*, éd. B. Geyer, *Peter Abaelards Philosophische Schriften I*, Münster, 1919.
PIERRE D'ESPAGNE (grammairien), *Summa 'Absoluta cuiuslibet'*, éd. C. H. Kneepkens, Nimègue, 1987, t. IV.
PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. L. Reilly, Toronto : Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1993, 2 vol.
PORPHYRE, *Isagoge, translatio Boethii*, éd. L. Minio-Paluello, B. G. Dod in *Categoriarum supplementa* (Arist. Lat. I, 6-7), Bruges-Paris : Desclée de Brouwer, 1966.
PRIMASE, *In Apocalypsim*, éd. W. Adams, Turnhout : Brepols (*Corpus Christianorum Series latina* 92), 1985.
PRISCIEN, *Institutiones grammaticae* I-XVIII, éd. M. Hertz in H. Keil, *Grammatici Latini*, Leipzig : Teubner, 1857-1880, t. II, III (repr. Hildesheim : Georg Olms, 1961).
PRISCIEN, *Partitiones XII versuum Aeneidos*, éd. M. Hertz in H. Keil, *Grammatici Latini*, Leipzig : Teubner, 1857-1880, t. III, pp. 457-515.

PRISCIEN, *Institutio de nomine, pronomine et verbo*, éd. M. Hertz in H. Keil, *Grammatici Latini*, Leipzig : Teubner, 1857-1880, t. III, pp. 441-456.
PS.-PRISCIEN, *De accentu*, éd. M. Hertz in H. Keil, *Grammatici Latini*, Leipzig : Teubner, 1857-1880, t. III, pp. 517-528.
PROBUS, *Catholica*, éd. H. Keil, *G. L.*, Leipzig : Teubner, 1857-1880, t. IV.
Quid suum virtutis, éd. A. Paravicini, Heidelberg : C. Winter, 1980.
RAOUL DE BEAUVAIS, *Glose super Donatum*, éd. C. H. Kneepkens, Nimègue, 1982.
REMI D'AUXERRE, *Commentum in Donati artem minorem*, éd. W. Fox, Leipzig, 1902.
REMI D'AUXERRE, *In Barbarismum Donati*, éd. H. Hagen, *Anecdota Helvetica*, Leipzig : Teubner, 1870 (repr. Hildesheim : Georg Olms, 1961), pp. 219-66 ; M. L. Coletti, « Un'opera grammaticale di Remigio di Auxerre : il commento al "De Barbarismo" di Donato », in *Studi medievali*, 26 (1985), pp. 951-967.
Rhetores latini minores, éd. C. Halm, Leipzig : Teubner, 1863.
ROBERT BLUND, *Summa in arte grammatica*, éd. C. H. Kneepkens, 1987, t. III.
PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Tractatus de grammatica*, éd. K. Reichl, Munich-Paderborn-Vienne, 1976.
ROBERT KILWARDBY, *De ortu scientiarum*, éd. A. G. Judy, Londres-Toronto (*Auctores Britannici Medii Aevi* IV), 1976.
ROBERT KILWARDBY, *In Donati artem majorem III*, éd. L. Schmücker, Brixen-Bressanone, 1984.
PSEUDO-KILWARDBY, *Commentum super Priscianum Maiorem*, extr. K. M. Fredborg, N. J. Green-Pedersen, N.J. Nielsen, J. Pinborg (éd.), « The Commentary on Priscianus Maior ascribed to Robert Kilwardby », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 15 (1975), pp. 1-143.
ROBERT DE PARIS, *Summa 'Breve sit'*, éd. C. H. Kneepkens, Nimègue, 1987, t. II.
ROBERTUS ANGLICUS, *Sophistria*, éd. I. Rosier-Catach, A. Grondeux, Paris : Vrin, 2004.
ROGER BACON, *Grammatica graeca*, éd. E. Nolan-S. A. Hirsch, Cambridge, 1902.
ROGER BACON, *Opus Majus*, éd. J. H. Bridges, *The Opus Majus of Roger Bacon*, Londres : Minerva (repr.), 1964, 3 vol.
ROGER BACON, *Opus Minus*, éd. J. S. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon. Opera quaedam hactenus inedita*, Londres : Longman, 1859, vol. I, pp. 313-389.
ROGER BACON, *Opus tertium*, éd. J. S. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon. Opera quaedam hactenus inedita*, Londres : Longman, 1859, vol. I, pp. 3-310.
ROGER BACON, *Compendium studii theologiae*, éd. J. S. Brewer, *Fr. Rogeri Bacon. Opera quaedam hactenus inedita*, Londres : Longman, 1859, vol. I, pp. 393-519.
ROGER BACON, *Summa Grammatica*, éd. R. Steele, *Opera hactenus inedita Rogeri Baconi*, fasc. XIV, Oxford : Clarendon Press, 1937.
ROGER BACON, *De Signis*, éd. K. M. Fredborg, L. Nielsen, J. Pinborg, « An Unedited Part of Roger Bacon's '*Opus Majus*': *De Signis* », in *Traditio*, 34 (1978), pp. 76-136.
RUPERTUS TUITIENSIS, *In Genesim*, éd. H. Haacke, Turnhout : Brepols (*Corpus christianorum Continuatio medievalis* 21), 1971.
SERVIUS, *De centum metris*, éd. H. Keil, *G. L.*, Leipzig : Teubner, 1857-1880, t. IV
SERVIUS, *In Virgilii carmina commentarii*, éd. G. Thilo, H. Hagen, Leipzig, 1902, 3 vol.
SIMON DE DACIE, *Opera*, éd. A. Otto, Copenhaguen (*Corpus Philosophicorum Danicorum Medii Aevi* 3), 1963.
SORANUS MEDICUS, *Gynaeciorum libri IV*, éd. V. Rose, Leipzig : Teubner, 1882.
STACE, *Achilleis*, éd. A. Marastoni, Leipzig : Teubner, 1974.
STACE, *Thebaidos libri*, éd. D. R. Shackleton Bailey, Harvard : Loeb Classical Text, 2003.
Thesauri hymnologici prosarium. Pars prior. Liturgische Prosen erster Epoche aus den

Sequenzenschulen des Abendlandes, éd. C. Blume, H. Bannister, in *Analecta hymnica medii aevi*, t. 53, Leipzig, 1911.
Synonyma, éd. *P.L.*, t. 150, col. 1577-1590 ; M. Kurz (éd.), in *Jahrbuch der KK Staatsgymnasium im IX. Bez. In Wien*, Vienne, 1884-1885.
THOMAS D'ERFURT, *De modis significandi sive Grammatica speculativa*, éd. G. L. Bursill-Hall, Londres, 1972.
Ut ait Tullius, éd. G. Dahan, *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 5), 1997, pp. 3-58.
VICTORINUS, *Commentaria in Genesim*, éd. *P. L.* 61, 1846.
VIRGILE, *Aeneidos libri*, éd. R. A. B. Mynors, Oxford : Clarendon Press (*Oxford Classical Texts*), 1969.
VIRGILE, *Georgica*, éd. R. A. B. Mynors, Oxford : Clarendon Press (*Oxford Classical Texts*), 1969.
VIRGILE, *Bucolica*, éd. R. A. B. Mynors, Oxford : Clarendon Press (*Oxford Classical Texts*), 1972.
Appendix vergiliana, éd. W. V. Clausen, F. R. Goodyear, E. J. Kenney, J. A. Richmond, Oxford : Clarendon Press (*Oxford Classical Texts*), 1966.

Sources secondaires

ANDRÉ J., *Lexique de botanique en latin*, Paris : Klincksieck, 1956.
ANDRÉS SANZ M. A., « The Additions in Book I of the *Differentiae* of Isidore of Seville of the Manuscript El Escorial f. IV. 9* », in M. de Nonno, P. de Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*, Cassino 2000, pp. 687-699.
ANGELIS V. (de) (éd.), *Papiae Elementarium. Littera A, I-III,* Milan, 1977.
Arts libéraux et Philosophie au Moyen Age. Actes du quatrième congrès international de philosophie médiévale, Montréal, 1967, Montréal-Paris, 1969.
AUROUX S., GLATIGNY M., JOLY A., ROSIER I. (éd.), *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, Lille, 1984, 2 vol.
BALE J., *Illustrium majoris Britanniae scriptorum summarium*, Ipswich, 1548 (repr. Oxford, 1902).
BARATIN M., *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris : Editions de Minuit, 1989.
BARATIN M., « Sur les notions de sujet et de prédicat dans les textes latins », dans *Archives et documents de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage*, 2nde série n° 10 (1994), pp. 49-79.
BATAILLON L. J., « Les conditions de travail des maîtres de l'Université de Paris au XIII^e siècle », in *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 67 (1983), pp. 353-370.
BEAUJOUAN G., *L'enseignement de l'arithmétique élémentaire à l'Université de Paris aux XIII^e et XIV^e siècles*, Barcelone, 1954.
BECK J. W., *Specimen litterarium de differentiorum scriptoribus latinis*, Groningen, 1883.
BECKER G., *Catalogi Bibliothecarum antiqui*, Bardi, 1885 (repr. anast.).
BEDDIE J. S., « The ancient classics in the Medieval Libraries », in *Speculum*, 5 (1930), pp. 3-20.
BELL D. N., *An index of authors and works in Cistercian libraries in Great Britain*, Kalamazoo, 1992.
BLUME C., DRÈVES G. M., *Analecta hymnica medii aevi*, Leipzig, 1886-1911, 55 vol. (repr. New-York, 1963).
BOAS M., « De librorum catonianorum historia atque compositione », in *Mnemosyne*, 42 (1914), pp. 17-46.

BONAVENTURE F. S. C., « The Teaching of Latin in Later Medieval England », in *Medieval Studies*, 23 (1961), pp. 1-20.
BONVICINO R. (éd.), « <Due lotrices> di Giovanni de Garlandia », in *Tragoedie latine del XII e XIII secolo*, Genova, 1994, pp. 273-297.
BORN L. K., « The Manuscripts of the Major Grammatical Works of John of Garland », in *Transactions and proceedings of the American Philological Association*, 69 (1938), pp. 259-273.
BORN L. K., « Quotations and Citations in the ''Compendium Grammatice'' », *Mélanges B. L. Ullman*, Rome, 1964, pp. 51-83.
BOSTON DE BURY, *Catalogus Scriptorum Ecclesiae*, cf. TANNER T., p. XXXIII.
BOURGAIN P., « Le vocabulaire technique de la poésie rythmique », dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 51 (1992-1993), pp. 139-193.
BRUGNOLI G., *Studi sulle Differentiae verborum*, Rome (*Studi et Saggi* 7), 1955.
BURSILL-HALL G. L., « Johannes de Garlandia – Forgotten Grammarian and the Manuscript Tradition », in *Historiographia Linguistica*, 3, 2 (1976), pp. 155-177.
BURSILL-HALL G. L., « Teaching grammar in the Middle Ages. Notes on the manuscript Tradition », in *Historiographia Linguistica*, 4, 1 (1977), pp. 12-15.
BURSILL-HALL G. L., « Johannes de Garlandia : Additional manuscript material », in *Historiographia Linguistica*, 6, 1 (1979), pp. 77-86.
BURSILL-HALL G. L. (éd.) *The History of Grammar in the Middle Ages. Collected Papers*, Amsterdam, 1980, pp. 151-166.
BURSILL-HALL G. L., *A Census of Medieval Latin Grammatical Manuscripts*, Stuttgart-Bad Cannstatt : Frommann-Holzboog (*Grammatica Speculativa* 4), 1981.
BURSILL-HALL G. L., « Medieval Donatus commentaries », in *Historiographia Linguistica*, 8, 1 (1981), pp. 69-97.
BURSILL-HALL G. L., EBBESEN S., KOERNER K. (éd.), *De Ortu Grammaticae. Studies in Medieval Grammar and Language Theory in Memory of Jan Pinborg*, Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins, 1990.
CHATILLON J., « Les écoles de Chartres et de Saint-Victor », *La scuola nell'occidente latino dell'alto medioevo. Settimania di studio des Centro italiano di studi sull'alto medioevo 19*, Spoleto, 1972, pp. 195-857.
CHENU M. -D., *La théologie au XII^e siècle*, Paris : Vrin, 1957.
CHEVALIER J.-C., *Histoire de la syntaxe, naissance de la notion de complément dans la grammaire française, 1530-1750*, Genève : Droz, 1968.
CHEVALIER U., *Répertoire des sources historiques du Moyen Age. Biobibliographie*, Paris, 1905-1907.
CHEVALIER U., *Repertorium hymnicum*, Louvain, 1892-1912.
COBBAN A. B., *The Medieval Universities : their development and organisation*, Londres, 1975.
CODOÑER C., « Les plus anciennes compilations de *Differentiae* : Formation et évolution d'un genre littéraire grammatical », dans *Revue de philologie de littérature et d'histoire anciennes*, 59 (1985), pp. 201-219.
CODOÑER C., « 'Differentia y etymologia', dos modos de aproximación a la realidad », in L. Holtz, J. Fredouille (éd.) *De Tertullien aux Mozarabes. Mélanges offerts à Jacques Fontaine à l'occasion de son 70^e anniversaire*, 2 vol. Paris, 1992, vol. 2, pp. 19-30.
CODOÑER C., « Isidore de Séville : différences et vocabulaires », dans J. Hamesse (éd.) *Les manuscrits des lexiques et glossaires de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen-Age…*, Louvain-la-Neuve, 1996, pp. 57-77.
COLKER M. L., « New evidence that John of Garland revised the *Doctrinale* of Alexander de Villa Dei », in *Scriptorium*, 28 (1974), pp. 68-71.

COLOMBAT B., « Le vocabulaire des figures de construction à la Renaissance », dans *Rhétorique et discours critique. Actes du colloque tenu à l'Ecole Normale Supérieure (13-14 mars 1987)*, Paris, 1989, pp. 41-58.
COLOMBAT B., *Les figures de construction dans la syntaxe latine (1500-1780)*, Louvain-Paris : Peeters, 1993.
COLOMBAT B., *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'âge classique*, Paris, 1999.
DAHAN G., « Nommer les êtres : exégèse et théories du langage dans les commentaires médiévaux de *Genèse* 2, 19-20 », dans S. Ebbesen (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, 1995, pp. 55-76.
DALY L. J., *Medieval Universities*, New-York, 1961.
DE GHELLINCK S. J., *L'essor de la littérature latine au XII^e siècle*, Bruxelles-Paris, 1946.
DELISLE L., *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Paris, 1868, 4 vol.
DELLA CASA A., « Les glossaires et les traités de grammaire du Moyen Age », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Age*, Paris, 1981, pp. 35-46.
DELHAYE, PH., « L'organisation scolaire au XII^e siècle », dans *Traditio*, 5 (1947), pp. 1-58.
DENIFLE H., CHATELAIN E. (éd.), *Chartularium Universitatis Parisiensis*, Paris : Delalain, 1889-1897.
DENIFLE H., CHATELAIN E., SAMARAN C., *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, Paris, 1894-1964.
DE RIJK L. M., *Logica modernorum. A Contribution to the History of Early Terminist Logic*, vol. I : *On the Twelfht Century Theories of Fallacy* ; vol. II, 1 & 2 : *The Origin and Early Development of the Theory of Supposition*, Assen, 1962-1967.
DE RIJK L. M., « Some New Evidence on Twelfth Century Logic : Alberic and the School of Mont Ste Geneviève », in *Vivarium*, 4 (1966), pp. 1-57.
DESBORDES F., « Homonymie et synonymie d'après les textes théoriques latins », dans I. Rosier (éd.), *L'ambiguïté. Cinq études historiques réunies par I. Rosier*, Lille, 1988, pp. 51-102.
DOSSAT Y., « Les premiers maîtres à l'Université de Toulouse : Jean de Garlande, Hélinand », dans *Les Universités du Languedoc au XIII^e siècle. Cahiers de Fanjeaux* 5, 1970, pp. 179-203.
DRONKE P. (éd.), *The Cambridge History of Twelfth Century Philosophy*, Cambridge-New-York : Cambridge University Press, 1988 (repr. 1992).
EBBESEN S., « The present king of France wears hypothetical shoes with categorical laces. Twelfth-century writer on well-formedness », in *Medioevo*, 7 (1981), pp. 91-113.
EBBESEN S., « Texts on equivocation », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 67 (1997), pp. 127-199.
EBBESEN S., FREDBORG K. M., NIELSEN L. O. (éd.), « *Compendium Logicae Porretanum* ex codice oxoniensi Collegii Corporis Christi 250 : a manual of porretan doctrine by a pupil of Gilbert's », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 46 (1983).
EBBESEN S., ROSIER-CATACH I., « Le *trivium* à la faculté des arts », dans L. Holtz, O. Weijers (éd.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e-XV^e siècles)*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 4), 1997, pp. 97-128.
EBBESEN S., ROSIER-CATACH I., « Robertus Anglicus on Peter of Spain », in I. Angelelli, P. Pérez-Ilzarbe, *Medieval and Renaissance Logic in Spain. Acts of the 12th European Symposium on Medieval Logic and Semantics, held at the University of Navarre (Pamplona, 26-30 May 1997)*, Hildesheim-Zürich-New-York, 2000, pp. 61-95.
EBBESEN S., ROSIER-CATACH I., « Two Roberts and Peter of Spain », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin*, 67 (1997), pp. 33-77.

EMDEM A. B., *A Biographical Register of the University of Cambridge to 1500*, Cambridge, 1963.
ESPOSITO M., « A ninth century commentary on Phocas », in *Classical Quaterly*, 13 (1919), pp. 168-169.
FABRICIUS J. A., *Bibliotheca latina mediae et infimae latinitatis*, Florence, 1858.
FARAL E., *Les arts poétiques du XII^e^ et du XIII^e^ siècle*, Paris (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes* 238), 1924.
FERNANDEZ CATON J. M., « Las etimologias en la tradición manuscrita medieval », in *Estudiada por el prof. Anspach*, León, 1966.
FOLENA G., « Johannes di Garlandia e l'incontro tra poetica e retorica (convegno di studi...) », in *Studi Medievali*, 24 (1983), p. 940.
FONTAINE J., *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, 2 vol., Paris, 1959 (2^e^ éd. Paris, 1983).
FREDBORG K. M., « The Dependence of Petrus Helias' *Summa super Priscianum* on William of Conches' *Glose super Priscianum* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 11 (1973), pp. 1-57.
FREDBORG K. M., « Tractatus glosarum Prisciani in Ms Vat. Lat. 1486 », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 21 (1977), pp. 21-44.
FREDBORG K. M., « Universal Grammar according to Some 12^th^-Century Grammarians », in *Studies in Medieval Linguistic Thougt*, Amsterdam (*Historiographia Linguistica* 7, 1), 1980, pp. 69-84.
FREDBORG K. M., « Some notes on the Grammar of William of Conches », in *Cahiers du Moyen Age grec et latin*, 37 (1981), pp. 21-41.
FREDBORG K. M., « Roger Bacon on 'impositio vocis ad significandum' », in H. A. G. Braakhuis, C. H. Kneepkens, L. M. De Rijk (éd.), *English Logic and Semantics*, Nimègue (*Artistarium Supplementa* 1), 1981, pp. 167-191.
FREDBORG K. M., « Speculative grammar », in P. Dronke (éd.), *A History of Twelfth-Century Western Philosophy*, Cambridge : University Press, 1988, pp. 177-195.
FREDBORG K. M., « The Priscian Commentary from the Second Half of the Twelfth Century : Ms Leiden BPL 154 », in *Histoire Epistémologie Langage*, 12, 2 (1990), pp. 53-68.
FREDBORG K. M., « The Unity of the Trivium », in S. Ebbesen (éd.) *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, 1995, pp. 325-338.
FREDBORG K. M., « The ''Promisimus'' », in S. Ebbesen, R. L. Friedman (éd.), *Medieval Analyses in Language and Cognition. Acts of the symposium The Copenhaguen Schools of Mediaeval Philosophy (January 10-13, 1996)*, Copenhague, 1999, pp. 191-205.
FREDBORG K. M., « *'Promisimus'*. An Edition », in *Cahiers du Moyen Age grec et latin*, 70 (1999), pp. 81-228.
FREDBORG K. M., KNEEPKENS C. H., « *Grammatica Porretana* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 57 (1988), pp. 11-67.
FRIEND A. C. (éd.), « The Proverbs of Serlon of Wilton », in *Medieval Studies*, 16 (1954), pp. 179-198.
GABRIEL A. L., *Garlandia, Studies in the History of Medieval Universities*, Notre-Dame, Indiana, 1969
GATIEN-ARNOULT A.-F., « Jean de Garlande, docteur-régent de grammaire à l'université de Toulouse de 1229 à 1232. - quatrième leçon du cours de philosophie faite le 9 janvier 1866. », dans *Revue de Toulouse, livraison du 1^er^ février 1866*, Toulouse, 23 (1866), 22 pp.
GERBERT M., *Scriptores ecclesiastici de musica*, Typis San-Blasianis, 1784, 3 vol.
GIBSON M., « Introductio : Petrus Helias », in J. E. Tolson (éd.), « The *Summa* of Petrus Helias on *Priscianus minor* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 28 (1978), pp. 159-166.

GIBSON M., « The Early Scholastic ''Glosule'' to Priscian ''Institutiones Grammaticae'': the Text and its Influence », in *Studi Medievali series 3*, 20 (1979), pp. 235-254.
GIBSON M., « Milestones in the Study of Priscian, circa 800-circa 1200 », in *Viator*, 23 (1992), pp. 17-33.
GLAUCHE G., *Schullektüre im Mittelalter* ..., München, 1970.
GLORIEUX P., *La faculté des arts et ses maîtres au XIII^e siècle*, Paris, 1971.
GRABMANN M., *Die logischen Schriften des Nikolaus von Paris und ihre Stellung in der Aristotelischen Bewegung des XIII Jahrhunderts*, Munich (*Mitellalterliches Geistesleben* 1), 1926.
GRONDEUX A., « La révision du *Graecismus* d'Evrard de Béthune par Jean de Garlande », dans *Revue d'Histoire des Textes*, 29 (1999), pp. 317-325.
GRONDEUX A., « Prologues, *prohemium*, glose du *prohemium* dans les manuscrits du *Graecismus* d'Evrard de Béthune », dans J. Hamesse (éd.), *Les prologues médiévaux. Actes du colloque international organisé par l'Academia Belgica et l'Ecole française de Rome avec le concours de la FIDEM (Rome, 26-28 mars 1998)*, Turnhout : Brepols (*Textes et études du Moyen Age* 15), 2000, pp. 323-344.
GRONDEUX A., « La tradition manuscrite des commentaires au *Graecismus* d'Evrard de Béthune », in M. de Nonno, P. de Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Traditions of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*..., Cassino, 2000, pp. 499-531.
GRONDEUX A., « La *grammatica positiva* dans le Bas Moyen Age », dans S. Auroux, E. F. K. Koerner, H. J. Niederehe, K. Versteegh (éd.), *Geschichte der Sprachwissenschaften. History of the Language Sciences. Histoire des sciences du langage*, Berlin-New-York, 2000, t. I, pp. 598-610.
GRONDEUX A., *Le* Graecismus *d'Evrard de Béthune à travers ses gloses. Entre grammaire positive et grammaire spéculative du XIII^e au XV^e siècle*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 8), 2000.
GRONDEUX A., MARGUIN E., « L'œuvre grammaticale de Jean de Garlande (ca 1195-1272 ?), auteur, réviseur et glosateur. Un bilan », dans *Histoire Epistémologie Langage*, 21 (1999), pp. 133-163.
GROSJEAN P., « Magister Henricus de Abrincis Archipoeta », in *Dublin Studies* (1928), pp. 295-308.
HABEL, « Johannes de Garlandia, ein Schulman des 13. Jahrhunderts », in *Mitteilungen der Gesellschaft für deutsche Erziehungs und Schulgeschichte*, 19 (1909), pp. 1-34 ; pp. 118-130.
HACKETT M. B., *The Original Statutes of Cambridge. The Text and its history*, Cambridge, 1970.
HÄRING N. M., « A Latin Dialogue on the Doctrine of Gilbert of Poitiers », in *Medieval Studies*, 15 (1953), pp. 243-289.
HASKINS C. H., « A list of text books from the close of the twelfth century », in *Harvard Studies in Classical Philology*, 20 (1909), pp. 90-94.
HASKINS C. H., *The Renaissance of the XIIth Century*, Cambridge, 1927.
HASKINS C. H., *Studies in the History of Mediaeval Science*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1927.
HASKINS C. H., *Studies in Medieval Culture*, New York, 1930.
HAUREAU B., *Notices sur les œuvres authentiques ou supposées de Jean de Garlande*, dans *Notices extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. 27, 2, Paris, 1879.
HAUREAU B., « Anonyme, auteur d'une glose sur le *Grécisme* et le *Doctrinal* », dans *Histoire littéraire de la France*, 30 (1888), pp. 294-302.
HAYE T., « *Divisio scientiarum* : Ein bischer unveröffentlichtes Wissenschaftsmodell in der *Clavis compendii* des Johannes von Garlande », in *Vivarium*, 32 (1994), pp. 51-61.

HEIRONIMUS J. P., RUSSELL J. C., « Two types of thirteenth-century grammatical poems », in *Colorado College Publication*, General Series, 158 (1929), pp. 3-27.
HEIRONIMUS J. P., RUSSELL J. C., « The grammatical works of Master Henry of Avranches », in *Philological Quaterly*, 8 (1929), pp. 21-38.
HEIRONIMUS J. P., RUSSELL J. C., *The Shorter Latin Poems of Master Henry of Avranches Relating to England*, Cambridge Mass., The Medieval Academy of America, 1935 (repr. New-York 1970).
HOLTZ L., « La typologie des manuscrits grammaticaux latins », dans *Revue d'Histoire des Textes*, 7 (1977), pp. 247-269.
HOLTZ L., *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical : étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e^-IX^e^ s.) et édition critique*, Paris, 1981.
HOLTZ L., WEIJERS O. (éd.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e^-XV^e^ siècles)*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 4), 1997.
HOLTZ L., « Priscien dans la pédagogie d'Alcuin », dans M. De Nonno, P. De Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*, Cassino, 2000, pp. 289-326.
HOLTZ L., « Un grammairien séduit par la médecine, Jean de Garlande », *article à paraître dans Mélanges en l'honneur du professeur Jackie Pigeaud.*
HUNT R. W., « Studies on Priscian in the Eleventh and Twelfth Century. I. Petrus Helias and His Predecessors », in *Mediaeval and Renaissance Studies*, 1 (1943), pp. 194-236 (repr. in G. L. Bursill-Hall, 1980).
HUNT R. W., « Studies on Priscian in the Twelfth Century. II. The School of Ralph of Beauvais », in *Mediaeval and Renaissance Studies*, 2 (1950), pp. 1-56 (repr. 1980).
HUNT R. W., « Absoluta. The Summa of Petrus Hispanus on Priscianus minor », in *Historiographia Linguistica*, 2 (1975), pp. 1-22 (repr. 1980).
HUNT R. W., « The introductions to the *Artes* in the XIIth Century », in G. L. Bursill-Hall (éd.) *The History of Grammar in the Middle Ages. Collected Papers*, Amsterdam, 1980, pp. 117-144.
HUNT R. W., *The Schools and the Cloister : the Life and Writings of Alexander Nequam, 1157-1217*, Oxford, 1984.
HUNT T., « Vernacular glosses in medieval manuscripts », in *Cultura Neolatina*, 39 (1979), pp. 9-37.
HUNT T., « Les gloses en langue vulgaire dans les manuscrits de l'*Unus omnium* de Jean de Garlande » dans *Revue de linguistique romane*, 43 (1979), pp. 662-668.
HUNT T., *Teaching and Learning Latin in XIIIth century England*, Cambridge, 1991, 3 vol.
HURLBUT S.A., « A forerunner of Alexander de Villa-Dei », in *Speculum*, 8 (1933), pp. 258-263.
IRVINE M., *The Making of Textual Culture. 'Grammatica' and Literary Theory, 350-1100*, Cambridge : University Press, 1994.
ISAAC M.-T., *Les livres manuscrits de l'abbaye des Dunes*, Aubel, 1984.
IWAKUMA Y., « Twelfth-Century *Nominales*, The Posthumous School of Peter Abelard », in *Vivarium*, 30 (1992), pp. 97-109.
JEAUNEAU E., « Deux rédactions des Gloses de Guillaume de Conches sur Priscien », dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, 27 (1960), pp. 212-247.
JOLIVET J., *Arts du langage et théologie chez Abélard*, Paris : Vrin, 1982.
JOLIVET J., LIBERA A. DE (éd.), *Gilbert de Poitiers et ses contemporains. Aux origines de la* Logica modernorum. *Actes du septième symposium européen d'histoire de la logique et de la sémantique médiévales (Poitiers, 17-22 juin 1985)*, Naples, 1987.

KELLY L. G., « La Physique d'Aristote et la phrase simple dans les traités de grammaire spéculative », in A. Joly et J. Stefanini (éd.), *La grammaire spéculative des Modistes aux idéologues*, Lille : Presses Universitaires, 1977, pp. 105-124.
KER N. P., *Medieval Libraries of Great Britain*, Londres, 1964.
KING P., *Peter Abailard and the Problem of Universals*, Princeton, PhD Thesis, 1982.
KNEEPKENS C. H., « Priscianus Apostata en Sanctus Donatus », in *Hermeneus*, 45 (1973-1974), pp. 258-268.
KNEEPKENS C. H., « ''Mulier quae damnavit, salvavit''. A note on the Early Development of the Relatio simplex », in *Vivarium*, 14, 1 (1976), pp. 1-15.
KNEEPKENS C. H., « The Relatio simplex in the Grammatical Tracts of the Late Twelfth and Early Thirteenth Century », in *Vivarium*, 15, 1 (1977), pp. 1-30.
KNEEPKENS C. H., « Master Guido and his View on Government : On Twelfth century Linguistic Thought », in *Vivarium*, 16 (1978), pp. 108-141.
KNEEPKENS C. H., « Robert Blund and the Theory of Evocation », in H. A. G. Braakhuis, C. H. Kneepkens, L. M. De Rijk (éd.), *English Logic and Semantics from the End of the Twelfth Century to the Time of Ockham and Burleigh. Acts of the 4th European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Leiden-Nijmegen, 23-27 april 1979*, Nimègue (*Artistarium Supplementa* 1), 1981, pp. 59-97.
KNEEPKENS C. H., « The *Quaestiones grammaticales* of the Ms Oxford, Corpus Christi College Library 250 : an edition of the first collection », in *Vivarium*, 21, 1 (1983), pp. 1-34.
KNEEPKENS C. H., « The *Quaestiones grammaticales* of the Ms Oxford, Corpus Christi College Library 250 : an edition of the second collection », in *Vivarium*, 23, 2 (1985), pp. 98-123.
KNEEPKENS C. H., « Roger Bacon on the double *intellectus* : A note on the Development of the Theory of *Congruitas* and *Perfectio* in the first half of the thirteenth century », in P.O. Lewry (éd.), *The Rise of British Logic. Acts of the Sixth European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Balliol College, Oxford, 19-24 June 1983*, Toronto, 1985, pp. 113-143.
KNEEPKENS C. H., *Het Iudicium Constructionis. Het Leerstuk van de Constructio in de 2de Helft van de 12de Eeuw. Del I : Een Verkennende en Inleidende Studie, Del II : Uitgave van, Robertus van Parijs' Summa 'Breve Sit'; Del III: Uitgave van Robert Blunds' Summa in Arte grammatica ; Del IV : Verkuitgave van Petrus Hispanus' Summa Absoluta cuiuslibet*, Nimègue : Ingenium Publishers, 1987.
KNEEPKENS C. H., « The *Quaestiones grammaticales* of the Ms Oxford, Corpus Christi College Library 250 : an edition of the third collection », in *Vivarium*, 27 (1989), pp. 103-124.
KNEEPKENS C. H., « On Mediaeval Syntactic Thought with Special Reference to the Notion of Construction », in *Histoire Epistémologie Langage*, 12, 2 (1990), pp. 139-176.
KNEEPKENS C. H., « Transitivity, Intransitivity and Related Concepts in the 12th Century Grammar. An explorative study », in G. L. Bursill-Hall, S. Ebbesen, K. Koerner (éd.), *De Ortu Grammaticae. Studies in Medieval Grammar and Language Theory in Memory of Jan Pinborg*, Amsterdam-Philadelphie : Benjamins, 1990, pp. 161-189.
KNEEPKENS C. H., « The Iudicium constructionis », dans O. Weijers (éd.), *Méthodes et instruments du travail intellectuel au Moyen Age*, Turnhout : Brepols (*CIVICIMA* 3), 1990, pp. 11-19.
KNEEPKENS C. H., « Nominalism and Grammatical Theory in the Late Eleventh and Early Twelfth Centuries. An Explorative Study », in *Vivarium*, 30, 1 (1992), pp. 34-50.
KNEEPKENS C. H., « The Priscianic Tradition », in S. Ebbesen (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, 1995, pp. 239-264.
KNEEPKENS C. H., « *Significatio generalis* and *significatio specialis* : Notes on Nicholas of Paris' Contribution to Early Thirteenth-Century Linguistic Thought », in S. Ebbesen, R. L. Friedman (éd.), *Medieval Analyses in Language and Cognition. Acts of the symposium The*

Copenhaguen Schools of Mediaeval Philosophy (January 10-13, 1996), Copenhague, 1999, pp. 17-43

KNEEPKENS C. H., « Grammar and Semantics in the Twelfth Century : Petrus Helias and Gilbert de la Porrée on the Substantive Verb », in M. Kardaun, J. Spruyt (éd.), *The Winged Chariot. Collected Essays on Plato and Platonism in Honour of L. M. de Rijk*, Leyde-Boston-Cologne, 2000, pp. 237-275.

KNEEPKENS C. H., « The *Absoluta cuiuslibet* Attributed to P. H. Some Notes on its Transmission and the Use made of it by Robert Kilwardby and Roger Bacon », in I. Angelelli, P. Pérez-Ilzarbe (éd.), *Medieval and Renaissance Logic in Spain. Acts of the 12th European Symposium on Medieval Logic and Semantics, held at the University of Navarre (Pamplona, 26-30 May 1997)*, Hildesheim-Zürich-New-York : Olms, 2000, pp. 373-403.

KRISTELLER P. O., *Iter Italicum. A Finding List of Uncatalogued or Incompletely Catalogued Humanistic Manuscripts of The Renaissance in Italian and other Libraries*, Londres-Leyde, 1963-1997, 10 vol.

LAFLEUR C., « Introduction et plan détaillé du *Guide de l'Etudiant* », dans C. Lafleur, J. Carrier (éd.), *L'enseignement de la philosophie au XIIIe siècle : Autour du 'Guide de l'étudiant' du ms. Ripoll 109. Actes du Colloque international édités avec un complément d'études et de textes*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 5), 1997, pp. XI-XVII.

LAFLEUR C., CARRIER J. (éd.), *L'enseignement de la philosophie au XIIIe siècle : Autour du 'Guide de l'étudiant' du ms Ripoll 109. Actes du Colloque international édités avec un complément d'études et de textes*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 5), 1997.

LAPIDGE M., « The Study of Latin Texts in late Anglo-Saxon England : the Evidence of Latin Glosses », in N. Brooks (éd.), *Latin and the Vernacular Languages in Early Medieval Britain*, Leicester, 1982, pp. 99-140.

LAW V., *The Insular Latin Grammarians*, Cambridge : Boydell Press, 1982.

LAW V., « Panorama della grammatica normativa nel tredicesimo secolo », in C. Leonardi, G. Orlandi (éd.), *Aspetti della letteratura latina nel secolo XIII*, Perugia-Firenze, 1986, pp. 125-147.

LAW V., « Why write a verse grammar ? », in *Journal of medieval latin*, 9 (1999), pp. 46-76.

LAW V., « Memory and the Structure of Grammars in Antiquity and the Middle Ages », in M. De Nonno, P. De Paolis, L. Holtz, *Manuscripts an Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*, Cassino, 2000, pp. 9-58.

LAW V., *The History of Linguistics in Europe. From Plato to 1600*, Cambridge : University Press, 2003.

LEACH J., « Schools of Medieval England », in *Speculum*, 5 (1930), pp. 3-20.

LEADER D.R., *A History of University of Cambridge*, Cambridge, 1988.

LE CLERC V., « Jean de Garlande, poète et grammairien », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1847, t. XXI, pp. 369-372.

LEHMANN P., *Aufgaben und Anregungen der Lateinischen Philologie des Mittelalters*, München, 1918.

LEMOINE M., *Théologie et platonisme au XIIe siècle*, Paris, 1998.

Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales. Définitions, critique et exploitation. Actes du Colloque international de Louvain-la-Neuve (25-27 mai 1981), Louvain-la-Neuve, 1982.

Les manuscrits des lexiques et glossaires de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Age. Actes du Colloque international organisé par le Ettore Majorana Centre for Scientific Culture (Erice, 23-30 septembre 1994), éd. J. Hamesse, Louvain-la-Neuve, 1996.

LEWRY P. O., « Grammar, Logic and Rhetoric 1220-1230 », in J. I. Catto (éd.), *The Early Oxford Schools*, Oxford : Clarendon Press, 1984, pp. 401-433.

Lexicon grammaticorum : Who's Who in the History of World Linguistics, éd. H. Stammerjohann, S. Auroux, D. Cherubim, T. De Mauro, Tübingen : M. Niemeyer, 1996.
LIBERA A. DE, « The Oxford and Paris Traditions in Logic », in N. Kretzmann *et al.* (éd.), *The Cambridge History of Later Mediaeval Philosophy*, Cambridge, 1982, pp. 147-187.
LIBERA A. DE, *La philosophie médiévale*, Paris : Presses universitaires de France, 1993.
LIBERA A. DE, *L'art des généralités. Théories de l'abstraction*, Paris : Aubier, 1999.
LIBERA A. DE, *article* « Adam de Balsham », dans *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris : PUF, 2002, pp. 4-5.
LIBERA A. DE, *article* « Gilbert de Poitiers », dans *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris : PUF, 2002, pp. 588-589.
LIBERA A. DE, *article* « Grammaire », dans *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris : PUF, 2002, pp. 605-610.
LIBERA A. DE, *article* « Logique », dans *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris : PUF, 2002, pp. 840-844.
LIBERA A. DE, *article* « Pierre Abélard », dans *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris : PUF, 2002, pp. 1097-1101.
LIBERA A. DE, ROSIER I., « La pensée linguistique médiévale », dans S. Auroux (éd.), *Histoire des Idées Linguistiques*, Lille : Mardaga, 1989-2000, 3 vol., t. II (1992), pp. 115-186, 186-215.
LOHMEYER K., « Ebrard von Béthune. Eine Untersuchung über den Verfasser des *Graecismus* und *Laborintus* », in *Romanische Forschungen*, 11 (1901), pp. 412-430.
LUHTALA. A., « Syntax and Dialectic in Carolingian Commentaries on Priscian's *Institutiones Grammaticae* », in V. Law (éd.), *History of Linguistic Thought in the Early Middle Ages. Studies in the History of the Language Sciences*, 71 (1993), pp. 145-192.
LUSIGNAN S., *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, Paris-Montréal, 1986.
MAIERU A., « La linguistica medievale : Filosofia del linguaggio », in G. Lepschy (éd.), *Storia della linguistica*, Bologne : Il Mulino (1^ère^ éd.), 1990, vol. II, pp. 101-137.
MAIERÙ A., VINEIS E., « Medieval Linguistics », in G. Lepschy (éd.), *History of Linguistics*, t. II : *Classical and Medieval Linguistics*, Londres-New-York (2^nde^ éd. rev.), 1994, pp. 134-189.
MANITIUS M., *Geschichte des lateinischen Literatur des Mitelalters*, Munich, 1931.
Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales. Actes du Colloque international de Louvain-la-Neuve (9-11 septembre 1993), éd. J. Hamesse, Louvain-la-Neuve, 1994.
Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance. Proceedings of a Conference held at Erice, 16-23 october 1997, as the 11^th^ Course of International School for the Study of Written Records, éd. M. De Nonno, P. De Paolis, L. Holtz, Cassino : Edizione dell' Università degli Studi, 2000, 2 vol.
MARGUIN-HAMON E., « Tradition manuscrite de l'œuvre de Jean de Garlande », dans *Revue d'histoire des textes* nouvelle série 1 (2006), pp. 189-257.
MARI G., *I trattati medievali di ritmica latina*, Milan, 1899.
MEWS C., « Nominalism and Theology before Abaelard : New Light on Roscelin of Compiègne », in *Vivarium*, 30 (1992), pp. 4-33.
MEYER P., « Notice sur les *Corrogationes Promothei* d'Alexandre Neckam », dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 35, 2, 1897, Paris.
MEYER P., « Les manuscrits français de Cambridge. IV. Gonville & Caius College », dans *Romania*, 36 (1907), pp. 481-542.
MUNK-OLSEN B., *L'étude des classiques latins aux XI^e^ et XII^e^ siècles*, Paris, 1982-1989, 4 vol.

MURPHY J. J., *Rhetoric in the Middle Ages. A History of Rhetorical Theory from St. Augustine to the Renaissance*, Berkeley, 1974.
MURPHY J. J., « The teaching of Latin as a second language in the XIIth century », in *Historiographia Linguistica*, 7 (1980), pp. 159-175.
MURPHY J. J., *Three Medieval Rhetorical Arts*, Berkeley, 1971.
MURPHY J. J., « Topos and Figura, Historical cause and effect ? », in G. L. Bursill-Hall, S. Ebbesen, K. Koerner (éd.), *De Ortu Grammaticae*, Amsterdam-Philadelphie, 1990, pp. 239-253.
NIELSEN L. O., *Theology and Philosophy in the Twelfth Century. A Study of Gilbert Porreta's Thinking and the Theological Expositions of the Doctrine of the Incarnation during the Period 1130-1180*, Leyde, 1982.
NOUGARET L., *Traité de métrique latine classique*, Paris : Klincksieck, 1977 (4^{e} éd. rev.).
OTTAVIANO C., *Un branno inedito della ''Philosphia'' di Guglielmo di Conches*, Naples, 1935.
OUDIN C., *Commentarius de scriptoribus Ecclesiae antiquis illorumque scriptis...*, Leipzig, 1722, p. 610.
OUY G., *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor : catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514)*, Paris, 1999, 2 vol.
OZANAM A. F., *Documents pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie depuis le VIII^{e} siècle jusqu'au XIII^{e} siècle*, Paris, 1850.
PAETOW L. J., *The Arts Course at Medieval Universities*, Urbana-Champaign Illinois, 1910.
PAETOW L. J., « The crusading ardor of John of Garland », in *The crusades and other historical essays presented to Dana C. Munro by his former students*, New York, 1928, pp. 207-222.
PARÉ G., BRUNET A., TREMBLAY P., *La renaissance du XII^{e} siècle : les écoles et l'enseignement*, Paris, 1933 (*Publication de l'Institut d'études médiévales d'Ottawa* 3).
PARIS G., « Bele Aaliz », dans *Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund*, Mâcon, 1896, pp. 9-10.
PARK B. A., DALLAS E. S., « A 'Sequentia cum prosa' by John of Garland », in *Medievalia e Humanistica*, 15 (1963), pp. 54-68.
PELLEGRIN E., *Bibliothèques retrouvées. Manuscrits, bibliothèques et bibliophiles du Moyen Age et de la Renaissance*, Paris, 1988.
PERCIVAL W. K., « On Priscian's Synctactic Theory. The Medieval Perspective », in H. Aarsleff, L. G. Kelly, H. J. Niederehe (éd.), *Papers in the History of Linguistics. Studies in the History of the Language Sciences*, 38 (1987), pp. 65-74.
PINBORG J., *Medieval Semantics : Selected studies on Mediaeval Logic and Grammar*, Londres, 1954.
PINBORG J., *Die Entwicklung der Sprachtheorie im Mittelalter*, Münster (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie unf Theologie des Mittelalters* 42, 2), 1967.
PINBORG J., *Logik und Semantik im Mittelater : Ein Uerberblick*, Stuttgart-Bad Cannstatt : Fromman-Holzboog, 1972.
PINBORG J., « Some Syntactical Concepts in Medieval Grammar », in *Classica et Mediaevalia Dissertationes*, 9 (1973), pp. 496-509.
PINBORG J., « Speculative grammar », in N. Kretzmann, E. Stump (éd.), *The Cambridge Translations of Medieval Philosophical Texts*, t. I : *Logic and the Philosophy of Language*, Cambridge, 1982, pp. 254-269.
PIRON S., « Note sur le commentaire sur la Genèse publié dans les œuvres de saint Thomas d'Aquin », dans *Oliviana*, 1 (2003), section [5]. http://www.oliviana.org/document8.html
PITSEUS J., *Relationum historicarum de rebus anglicis*, Paris, 1619.

PITRA J.-B., *Analecta novissima spicilegii Solesmensis. Altera continuatio,* t. I : *de epistolis et registriis Romanorum Pontificum*, Paris, 1885.
RABY F. J. E., *A History of Christian Latin Poetry from the beginnings to the close of the Middle Ages*, Oxford, 1957, 2 vol.
RASHDALL H., *The Universities of Europe in the Middle Ages*, Oxford, 1936, 3 vol.
REYNOLDS L. D., WILSON N. G., *Scribes and scholars, a Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature*, 2nde éd., Oxford, 1974, p. 103.
RIGG A. G., « Two Poems debates by Henry of Avranches », in *Medieval Studies*, 62 (2000), pp. 29-67.
DOM RIVET, « Jean de Garlande, poëte et grammairien », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1733-1763 (repr. 1865-), t. VIII (1868), pp. 83-99.
ROBINS, R. H., *Ancient and Medieval Grammatical Theory in Europe*, Londres, 1951.
ROSIER I., « Relatifs et relatives dans les traités terministes des XIIe et XIIIe siècles », in *Vivarium*, 23, 1 (1985), pp. 1-22.
ROSIER I., « Les acceptions du terme 'substantia' chez Pierre Hélie », dans J. Jolivet, A. de Libera (éd.), *Gilbert de Poitiers et ses contemporains, aux origines de la Logica modernorum* ..., Naples, 1987, pp. 299-324.
ROSIER I., « "O MAGISTER..." Grammaticalité et intelligibilité selon un sophisme du XIIIe siècle », dans *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 56 (1988), pp. 1-102.
ROSIER I., « Le traitement spéculatif des constructions figurées au XIIIe siècle », dans I. Rosier (éd.), *L'héritage des grammairiens latins, de l'Antiquité aux Lumières. Actes du Colloque de Chantilly 2-4 septembre 1987*, Louvain : Peeters, 1988, pp. 181-204.
ROSIER I. (éd.), *L'ambiguïté. Cinq études historiques réunies par Irène Rosier*, Lille : Presses universitaires, 1988.
ROSIER I., « Evolution des notions d'*equivocatio* et d'*univocatio* au XIIe siècle », dans I. Rosier (éd.), *L'ambiguïté. Cinq études historiques réunies par Irène Rosier*, Lille, 1988, pp. 103-166.
ROSIER I., « La définition de Priscien de l'énoncé : les enjeux théoriques d'une variante selon les commentateurs médiévaux », dans C. B. Benveniste, A. Chervel, M. Gross (éd.), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, Aix-en-Provence, 1988, pp. 353-373.
ROSIER I., « Un courant méconnu de la grammaire spéculative », dans H. J. Niederehe, K. Koerner (éd.), *History and Historiography of Linguistics* I. *Studies in the History of the Language Sciences*, 51 (1990), pp. 189-203.
ROSIER I., « Les sophismes grammaticaux au XIIIe siècle », dans *Medioevo*, 17 (1991), pp. 175-230.
ROSIER I., « Le commentaire des *Glosulae* et des *Glosae* de Guillaume de Conches sur le chapitre *De voce* des *Institutiones Grammaticae* de Priscien », dans *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 63 (1993), pp. 115-144.
ROSIER I., *La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIIIe siècle*, Paris : Vrin (*Sic et Non*), 1994.
ROSIER I., « La grammaire dans le 'Guide de l'étudiant' », dans C. Lafleur, J. Carrier (éd.), *L'enseignement de la philosophie au XIIIe siècle ...*, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 5), 1997, pp. 255-279.
ROSIER I., « 'Prata rident' », dans A. de Libera, A. Elamrani-Jamal, A. Galonier (éd.), *Langages et philosophie. Hommages à Jean Jolivet*, Paris : Vrin, 1997, pp. 155-176.
ROSIER I., « Roger Bacon and grammar », in J. Hackett (éd.), *Roger Bacon and the Sciences. Commemorative Essays*, Leyde-New-York-Cologne, 1997, pp. 67-102.
ROSIER-CATACH I., « La tradition de la grammaire universitaire médiévale », dans M. De Nonno, P. De Paolis, L. Holtz (éd.), *Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from*

Antiquity to the Renaissance. Proceedings of a Conference held at Erice, 16-23 october 1997, as the 11th Course of International School for the Study of Written Records, Cassino : Edizione dell' Università degli Studi, 2000, 2 vol., t. II, pp. 449-498.

ROSIER-CATACH I., « La grammaire spéculative du bas Moyen Age », dans S. Auroux, E. F. K. Koerner, H. J. Niederehe, K. Versteegh (éd.), *Geschichte der Sprachwissenschaften. History of the Language Sciences. Histoire des sciences du langage*, Berlin-New-York, 2000, t. I, pp. 541-550.

ROSIER-CATACH I., « Abélard et les grammairiens. Sur la définition de la notion d'inhérence », dans P. Lardet (éd.), *Mélanges d'histoire des textes en l'honneur de Louis Holtz*, Turnhout : Brepols, 2003, pp. 143-159.

ROSIER-CATACH I., « Priscien, Boèce, les *Glosulae in Priscianum*, Abélard : les enjeux des discussions autour de la notion de consignification », dans *Histoire Epistémologie Langage*, 25, 2 (2003), pp. 55-84.

ROSIER-CATACH I., « Abélard et les grammairiens : sur le verbe substantif et la prédication », dans *Vivarium*, 41, 2 (2003), pp. 175-248.

ROSIER-CATACH I., *La parole efficace. Signe, rituel, sacré*, Paris : Seuil, 2004.

ROSIER I., ROY B., « Grammaire et liturgie dans les sophismes du XIIIe siècle », in *Vivarium*, 28 (1990), pp. 118-135.

ROY B., ZUMTHOR P., *Jeux de mémoire : Aspects de la mnémotechnie médiévale*, Montréal-Paris, 1985.

RUSSELL J. C., « Master Henry of Avranches as an International Poet », in *Speculum*, 3 (1928), pp. 34-63.

RUSSELL J. C., « The Grammatical Works of Master Henry of Avranches », in *Philological Quarterly*, 8 (1929), pp. 21-38.

SAIANI A., « L'*Epithalamium beate Marie virginis* di Giovanni di Garlandia fra Dante e Alano », in *Quadrivium*, 21, 2 (1980), pp. 5-141.

SAIANI A., VECCHI G., *Studi su Giovanni di Garlandia*, in *Bibliotheca di « Quadrivium », serie philologica, 2 et 3,* Rome, 1956, 1963.

SANDYS J. E., *A History of Classical Scholarship*, Cambridge, 1908, 3 vol.

SCHENKL H., *Bibliotheca patrum latinorum britannica*, Hildesheim, 1969.

SHARPE R., *A handlist of the latin writers of Great Britain and Ireland before 1540*, Turnhout : Brepols (*Publications of The Journal of medieval latin* 1), 1997, 2nde éd. rev. 2001.

SHIMIZU T., « Words and concepts in Anselm and Abelard », dans J. Biard (éd.), *Langage, sciences, philosophie au XIIe siècle*, Paris : Vrin, 1999, pp. 177-197.

SIVO V., « Ricerche sulla tradizione grammaticale mediolatina », *Annali della Facoltà di lettere e filosofia dell'Università di Bari I 32*, Bari, 1989, pp. 11-150.

SOUTHERN R. W., « Lanfranc of Bec and Berengar of Tours », in R. W. Hunt, W. A. Pantin, R. W. Southern (éd.), *Studies in Medieval History Presented to Frederic Maurice Powicke*, Oxford, 1948 (repr. 1969), pp. 27-48.

SOUTHERN R. W., « The Schools of Paris and the School of Chartres », in R. L. Benson, G. Constable (éd.), *Renaissance and Renewal in the Twelfth Century*, Toronto -Buffalo-Londres, 1982 (2nde éd. 1985), pp. 113-137.

SPERONI G. B., « Proposte per il testo della 'Parisiana Poetria' di Giovanni di Garlandia », in *Studi Medievali* 3, 20 (1979), pp. 1-40.

SPRINGHETTI E., *Latinitas fontium philosophiae scholasticae*, Rome, 1967.

STEELE R., *The Earliest Arithmetics in English...*, Londres, 1922.

TANNER T., *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, Londres, 1748.

THOMSON D., « The Oxford Grammar Masters Revisited », in *Mediaeval Studies*, 45 (1983), pp. 268-280.

THORNDIKE L., « Elementary and Secondary Education in the Middle Ages », in *Speculum*, 15 (1940), pp. 400-408.
THUROT C., *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Age*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bilbiothèque Nationale*, t. 22, 2, Paris, 1868 (repr. Minerva 1964).
TILLIETTE J. -Y., *Des mots à la Parole. Une lecture de la* Poetria Nova *de Geoffroy de Vinsauf*, Genève : Droz, 2000.
TOLSON J. E. (éd.), « The *Summa* of Petrus Helias on *Priscianus Minor* », in *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec et latin*, 27-28 (1978).
VAINIO R., *Latinitas and Barbarisms according to the Roman Grammarians. Attitudes towards Language in the Light of Grammatical Examples*, 1999, Turku.
VALENTE L., « Arts du discours et 'sacra pagina' dans le 'de tropis loquendi' de Pierre le Chantre », dans *Histoire Epistémologie Langage*, 12, 2 (1990), pp. 69-102.
VALENTE L., « Langage et théologie dans la seconde moitié du XII^e siècle », dans S. Ebbesen (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, 1995, pp. 33-54.
VALENTE L., *Phantasia contrarietatis. Contradizzioni scritturali, discorso theologico e arti del linguaggio nel 'De tropis loquendi' di Pietro Cantore (m. 1197)*, Florence, 1997.
VALENTE L., *Doctrines linguistiques et théologie dans les écoles de la seconde moitié du XII^e siècle*, Paris (thèse doctorale Paris VII-Denis Diderot), dactyl., 1999.
VERGER J., *Les universités au Moyen Age*, Paris, 1973, rééd. PUF « Quadrige », 1999.
WAITE W. G., « Johannes de Garlandia, poet and musician » in *Speculum*, 35 (1960), pp. 179-195.
WALTHER H., *Proverbia sententiaeque latinitatis medii aevi. Lateinische Sprichwörter und Sentenzen des Mittelalters in alphabetischer Anordnung*, Göttingen, 1963-1986.
WALTHER H., *Initia carminum ac versuum medii aevi posterioris latinorum. Alphabetisches Verzeichnis der Versanfänge mitellateinischer Dichtung*, Göttingen, 1969.
WATTENBACH W., « Die Anfänge Lateinischer profaner Rythmen des Mittelalters », in *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, 15 (1872), p. 503.
WATTENBACH W., « Mittheilungen aus Handschriften », in *Neues Archiv*, 8 (1883), pp. 191-193.
WEIJERS O., *Le maniement du savoir. Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIII^e-XIV^e siècles)*, Turnhout, 1996.
WEIJERS O., *Le travail intellectuel à la Faculté des arts de Paris : textes et maîtres (ca 1200-1500)* 4, Turnhout : Brepols (*Studia Artistarum* 9), 2001.
WILSON E. F., « The *Georgica Spiritualia* of John of Garland », in *Speculum*, 8 (1933), pp. 358-377.
WRIGHT T., *The Anglo-Latin Satirical Poets and Epigrammatists of the XIIth Century*, Londres, 1872, 2 vol. (repr. New-York, 1964).
WRIGHT T. (éd.), *The Latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, in *Camden Society series I*, t. 16, Londres, 1841.
WRIGHT T., *Essays on the Literature of England in the Middle Ages*, Londres, 1846, t. I, pp. 215-217.

Catalogues de bibliothèques

DE POORTER A., « Catalogue des manuscrits de grammaire latine médiévale de la bibliothèque de Bruges », dans *Revue des Bibliothèques*, 36 (1926), pp. 103-137.
DE POORTER A., *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bruges*, Gembloux-Paris, 1934.
JAMES M. R., *A descriptive catalogue of the manuscripts in the library of Gonville and Caius college*, Cambridge, 1908, 2 vol.

THOMSON D. *A descriptive catalogue of Middle English Grammatical Texts*, New-York-Londres, 1979.

Dictionnaires et instruments lexicographiques

BECK C. H., *Mittelalteinisches Wörterbuch*, Munich, 1999.
BLAISE A., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Strasbourg, 1954.
DU CANGE, *Glossarium Mediae Latinitatis*, Paris, 1840-46, 8 vol.
ERNOUT A., MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris (nouvelle éd.), 1939.
FORCELLINI G., *Totius latinitatis lexicon*, Prato, 1865-1887, 4 vol., A-O.
GAFFIOT F., *Dictionnaire latin-français*, Paris, 1934.
Lexicon Latinitatis Medii Aevi, Turnhout : Brepols, 1975.
Novum Glossarium Mediae Latinitatis, Paris, 1967-.
NIERMEYER J. F., *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leyde, 1976.
QUICHERAT L., *Thesaurus poeticus linguae Latinae*, Paris, 1898.
SKEAT W. W., *An etymological dictionary of the english language*, Oxford : Clarendon Press, 1882.
Thesaurus latinae linguae poeticus et prosodiacus, 4e éd. 1880. *Indices substantivorum epithetorum et adverbiorum metrici cum indice geographico.*
Thesaurus latinae linguae poeticus et prosodiacus, 8e éd., Leipzig, 1879. *Index verborum germanicus.*
Thesaurus linguae latinae, Leipzig, 1900-1983. A-Praecipuus.
WRIGHT J., *The English Dialect Dictionary*, Oxford : Oxford University Press, 1898-1905.